UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

TOME LI

IVe SÉRIE — TOME I

I

JANVIER-FÉVRIER 1908

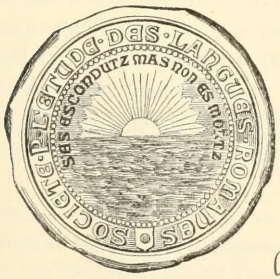

97322
29/7/09

SOCIÉTÉ DES LANGUES ROMANES
MONTPELLIER

MCMVII

PC
2
R4
t.51

LA HONGRIE ET LES HONGROIS

DANS

LES CHANSONS DE GESTE [1]

Gaston [2] Paris, a le premier soulevé la question de la signification des noms propres dans la *Chanson de Roland*. Avant lui I. Haupt [3], s'était, il est vrai, occupé de ces noms propres, mais à tout autre point de vue. M. Langlois a depuis publié sa *Table des Noms propres de toute nature compris dans les Chansons de Geste imprimées* [4]. L'introduction de ce consciencieux ouvrage en précise bien l'utilité : « Un coup d'œil jeté sur le présent volume permettra d'apprécier combien d'allusions s'y trouvent expliquées par le rapprochement de noms épars dans différents poèmes; combien d'identifications précédemment proposées ou admises devront être rectifiées ; combien d'autres il sera facile d'établir : de quelle lumière le problème encore si obscur de la filiation des poèmes s'en trouvera éclairé. »

Nous nous sommes proposé de faire une partie de ce travail dans la présente étude où nous traiterons du nom de la Hongrie et des Hongrois dans les Chansons de Geste. A la liste donnée par M. Langlois nous ajoutons *Florence de Rome* [5] qui va être publié et *Charles le Chauve* qui est inédit. Nous trouvons

[1] En publiant cette étude, nous devons remplir un devoir agréable et remercier M. Bédier, professeur au collège de France, et M. Roques, professeur à la Sorbonne, qui ont bien voulu diriger l'auteur dans ses recherches et l'aider dans son travail.

[2] G. Paris, *Noms des peuples païens dans la Chanson de Roland*. Romania, 1873, t. II, p. 329, 480.

[3] J. Haupt, le *Palais et le temple dace sur la colonne de Trajan*, 1870.

[4] E. Langlois, *Table des noms propres*, etc. Paris, 1904.

[5] *Florence de Rome*. chanson de geste publiée par Axel Wallensköld. Société des anciens Textes français. Paris, 1907.

environ trois cents fois le nom du pays et celui du peuple en une cinquantaine d'épopées. Ces noms reviennent dans les conditions les plus variées. Un examen approfondi amène à adopter l'opinion du baron d'Avril sur les noms de peuple sarrazins : « Il n'est guère admissible que le trouvère, si exact dans ses mentions géographiques relatives à la France, ait imaginé arbitrairement les noms des pays sarrazins. Je crois que ces noms se rattachent tous à quelque souvenir et à quelque tradition. » Le nom de la Hongrie, sauf peu d'exceptions, n'est pas douteux ; mais l'introduction du nom dans un poème pourrait être l'effet soit d'un jeu d'imagination, soit d'un souci de vérité historique. A laquelle de ces deux opinions faut-il s'arrêter?

La première partie de l'étude précisera la forme du nom dans le langage des trouvères. La seconde exposera les faits historiques relatifs aux rapport entre la France et la Hongrie du neuvième jusqu'au quatorzième siècle et cherchera les allusions à ces faits dans les Chansons de Geste. Un résumé terminera l'étude en faisant voir la Hongrie à travers les Chansons de Geste. On pourrait tirer des conclusions sur la source de celles-ci, quoique ce ne serait qu'une supposition. Mais nous sommes convaincus que plusieurs études pareilles jetteront un peu de lumière de différents côtés dans la forêt touffue des chansons et feront voir des chemins qu'on n'a pas encore découverts [1].

I. — Le Nom

Le nom de la Hongrie et celui des Hongrois étaient bien connus des chroniqueurs du moyen âge, malgré la confusion avec les Huns qui se produit dans les premiers documents.

[1] Pour désigner les chansons de geste et d'autres indications bibliographiques, nous emploierons les abréviations de M. Langlois auxquelles nous ajouterons :

CC. Charles le Chauve. Ms de la Bibl. Nat. nº 24, 372 (2724 la Vall..) Histoire littéraire de la France, t. XXVI, p. 94-96.

FR. Florence de Rome, chanson de geste p. p. A. Wallensköld. S. A. TF. Paris, 1907.

Sayous. E. Sayous, *Histoire générale des Hongrois*, 2e éd. Paris, 1900.

Dans la troisième *Vie de Saint Médard* [1] par l'évêque Radbodus du onzième siècle, on lit : « Wandalorum, Hunnorum, Hungarorum irruptionibus devastata erat Gallia », et l'éditeur remarque : « Hunni anno 451 duce Attila Gallias devastarunt. Quibus Radbodus adjecit Hungaros, ut ab Hunnis dictinctos, qui subsecutis, saeculis idem fecerunt ». Un « Hungarius Comes » est cité en 838 parmi les témoins d'un jugement [2] On trouve encore les formes suivantes dans les chroniques : Ungari [3], Ungri [4], et le pays qu'ils habitent s'appelle Hungaria [5].

L'origine de ces noms n'a été expliquée que tardivement. Jornandes dit : « Hunuguri autem hinc sunt noti, quia ab ipsis pellium murinarum venit commercium [6] ». Les auteurs italiens écrivent Hunni, les byzantins Ὄυννοι et Κούννοι les grecs Ουγγροι [7]. Il faut renoncer à trois explications répandues au moyen âge : le nom de Hongrois ne vient ni de l'allemand *ungeborene* (non indigène), ni du latin *angaria* (chariot), ni du château de Hungu près des Karpates, car il est antérieur à la conquête de la Dacie et aux invasions en Allemagne . Il faut le rattacher au nom Jougra, fréquent sur les flancs de l'Oural septentrional où se trouve la rivière Jougra et le peuple Jougra, signalé déjà par Nestor au onzième siècle et dont le nom est identique au grec Ουγγροι. Le nom Hungarus se présente sous quatre formes principales : Hunugarus, Hungarus, Unugarus, Ungarus, suivant que la protonique non initiale et l'aspiration initiale sont ou non conservées. On retrouve l'équivalent de ces quatre variantes dans les Chansons de Geste.

G. Paris [8] a divisé les noms des peuples païens de la manière

[1] Dom Bouquet, Recueil des Historiens, Paris, 1869, t. III. p. 454. Ms \ la Bibl. Nat., n° 3779.

[2] Dom Bouquet, Recueil des Historiens, Paris, 1869, p. 299.

[3] Dom Bouquet, ib, t. VIII, pp. 54, 74.

[4] Dom Bouquet, ib., t, VII, pp. 79, 368, et t. VIII, p. 101.

[5] Dom Bouquet, ib., t. VII, p. 266.

[6] Mon. Germ. Hist. t. V, p. 63. Variantes : hunugguri (P), uniguri (L), hunucari (Ob), hunugir (Y) ; Ονόγουροι (Priscus), patria Onogoria (Rav.[4], 2, p. 170).

[7] Sayous, p. 2.

[8] G. Paris, *Noms des peuples païens*, Rom. 1873, t. II, p. 325.

suivante : « Ces noms sont de deux genres : ou bien le poète mentionne le pays ou la ville d'où proviennent les combattants, ou bien il les appelle par leur ethnique propre ». Pour les Hongrois dans les Chansons de Geste c'est le premier genre qui l'emporte sur le second. Nous trouvons plus souvent le nom du pays que celui du peuple et ce dernier plus rarement encore comme adjectif. Pour le pays, on trouve au onzième siècle : Honguerie [1], Hongrie [2], Ongarie [3], Onguerïe [4], Ongrie [5]; au douzième : Honguerie [6], Hongherie [7], Hungrie [8], Hongrie[9], Ongaria[10], Ongarie[11], Ongrie[12]; au treizième : Honguerie [13], Hongerie [14], Hungerie [15], Angarie (Angalie, Ungarie, Ulgarie, Urgalis, Tabarie) [16], Hungrie [17], Hongrie [18], au quatorzième : Honguerie [19], Hungrie [20], Hongrie [21], Onghrie [22], Ongrie [23].

Le nom du peuple se présente avec l'orthographe suivante au onzième siècle : Hungre [24], Hugrent [25], Ongres [26]; au douzième : Hongre [27], Hogre [28], Hongrois [29], Ongres [30]; au treizième

[1] Pè.
[2] RRo'.
[3], [4], [5] R.
[6] M.
[7] Al.
[8] HB, O.
[9] B', CN, GL, G, N, JB, M, RM, Sa.
[10], [11] B', M.
[12] B', EM, O B.
[13] AC, Aub, B, DM.
[14] RC.
[15] El.
[16] Ant.
[17] A, Ant.
[18] AN, Aub, B, DR, EO, FC, Go, Ng, Oc, PD, RM. Og, Ro[2], RC, ATo.
[19] CF.
[20] GR.
[21] BS, J, F, Gir, HC, Be, CF.
[22] BS.
[23] GR, PP.
[24], [25], [26] R.
[27] Sa. [28] GL. [29] GL, Sa, B' [30] Sa.

Hongre [1], Hogre [2], Hongrois [3]; au quatorzième : Hongre [4], Hogre [5].

Toutes les formes sont dérivées d'une seule forme latine et leur variété n'est due qu'à l'incertitude orthographique du moyen âge. On peut distinguer deux périodes dans l'histoire du nom de pays : dans la première la protonique non initiale est conservée sous la forme de *e* ou *a*; dans la seconde elle tombe. Les deux formes restent dans l'usage jusqu'au quatorzième siècle, à cette époque le premier semble s'effacer devant le second. L'étymologie du nom sera :

a) l. Hungaria > fr. Hungerie (Hongerie, Hongherie, Honguerie), Hungrie (Hongrie);

b) l. Ungaria > fr. Ongaria (Ongarie, Onguerie, Angarie) Onghrie (Ongrie).

Le nom du peuple présente aussi deux types. L'accent portait sur la première syllabe du nom et la première voyelle posttonique était tombée dans toutes les variantes. Mais à l'aide d'un suffixe on a refait une forme nouvelle qui a donné la forme actuelle :

1. *a*) l. Hungarus » > fr. Hungre (Hugrent, Hogre, Hongre);

b) l. Ungarus > fr. Ongre;

2. *a*) l. Hungaricus > fr. Hongrois;

b) l. Ungaricus > fr. Ongrois.

La vieille forme « Hongre » avec quelques dérivés a persisté en français moderne. On appelle « hongre » un cheval châtré; on trouve ce mot dans le sens actuel chez Robert Estienne en 1599 et de là les dérivés *hongrer* : châtrer, *hongreur* : celui qui hongre (néol. [6]). Le même radical se retrouve dans *hongrieur* ou *hongroyeur* : ouvrier qui façonne le cuir de Hongrie, *hongroyer* : préparer (le cuir) à la façon du cuir de Hongrie, *hongroierie* : commerce, atelier du hongroyeur. Un troisième mot est dérivé de ce radical, c'est *hongreline* : ancienne

[1] Aub, DM, NA, PO.

[2] Gv.

[3] B, EO.

[4] J, CF.

[5] CF.

[6] Littré, *Dict.*, et Darmsteter-Hatzfeld, *Dict. général.*

sorte de justaucorps que l'Académie a admis en 1694 et supprimé en 1798 [1]. Il est évident que *hongre*, *hongreline* et *hongroyeur* remontent à la vieille forme du nom de peuple « hongre » ou à la forme moderne « hongrois », et ils n'ont rien à faire au point de vue de la phonétique avec le nom du pays Hongrie qui se trouve sous l'étymologie dans les dictionnaires.

Le nom de la Hongrie et des Hongrois employé dans les Chansons de Geste est dérivé du nom latin qui se trouve dans les chroniques. Le nom fut introduit même avec un autre sens et sert encore à former des mots nouveaux. Mais à côté du nom latin *Hungarus* le peuple hongrois en connaît un autre, le seul qu'il emploie, c'est le nom de « magyar ». Au moyen âge on le faisait dériver de Magog, fils de Japhet; ou de Magor, fils de Nemrod, ce qui permettrait de ne pas se séparer de la tradition biblique. La forme employée par les chroniqueurs était Moger, tandis que l'arabe Ibn-Dasta, dans son *Livre du Trésor*, écrivait Madschgar et Maçoudi, Bedjgar. C'est donc un nom fort ancien et reconnaissable sous de formes variées.

Si ce nom était bien connu déjà au moyen âge, s'il fut employé par des écrivains étrangers, l'étymologie n'en reste pas moins incertaine, car son origine remonte aux temps les plus reculés. Suivant une étymologie qu'Amédée Thierry a cru pouvoir adopter, une tribu, celle des Megers aurait donné son nom au peuple tout entier. D'après Klaprath, le nom des Baskirs ou Bachgird fournirait la clé de l'énigme. L'opinion la plus vraisemblable rapproche le mot mgyar du vogoul Ma-Kâr ou homme de la terre, indigène, enfant de la terre [2]. Il remonte donc au séjour des Hongrois dans leur première patrie et appartient aussi bien à la couche la plus ancienne de la langue comme le mot Jougra (Hongrie). Mais tandis que Jougra dans sa forme latine fut connu à l'occident et donna naissance au nom Hongrie, le nom « magyar » se conservait à l'Orient et fut la seule forme employée par les indigènes.

Le français du moyen âge a connu la forme latinisée et elle a ignoré la forme orientale [3]. Dans les Chansons de Geste nous

[1] Littré, *Dict.*

[2] Sayous, p. 2.

[3] Elle se trouve dans quelques textes latins : « Ea tempestate quo

ne trouvons aucune trace de cette dernière. Les auteurs de ces chansons employaient le nom de la Hongrie et des Hongrois dans la forme latine qui resta le terme en français. On peut supposer que les Français ont appris à connaître le peuple venu en Europe au neuvième siècle par l'intermédiaire des chroniques latines où les noms employés étaient Hungaria, Hungari. Les dérivés de ces mots sont restés en français et ce ne sont que les rapports modernes qui ont rendu le nom « magyar » connu en France.

II. — Histoire et poésie

1. *Période païenne*

G. Paris croit que les guerres de Charlemagne en Hongrie et contre les Bulgares sont encore bien connues de l'auteur du Roland [1]. Laissons de côté la question des chansons perdues et tâchons d'établir par le rapprochement des noms les allusions aux événements du neuvième et du dixième siècle.

Dans leur premier séjour, les Hongrois avaient pour voisins divers peuples Finnois et Turcs : les Bulgares, les Baskirs, les Khazars et bientôt les Petchénègues et les Cumans. Les Bulgares étaient des Finnois, les Cumans et les Petchénègues des Turcs. Les Hongrois apparaissent avec ces peuples sur la scène de l'histoire. Les Bulgares furent absorbés par l'élément slave danubien, les Cumans incorporés dans la nation hongroise. Mais cette fusion se produit beaucoup plus tard et il est inadmissible que les sept tribus cumanes aient été annexées à l'armée d'Arpád, comme le Notaire Anonyme le prétend.

L'empereur byzantin Léon VI, monté sur le trône en 886, envoya des ambassadeurs négocier une alliance avec Arpád. Ce fait fut décisif pour l'apparition des Hongrois en Europe. Ils franchirent la chaîne des Karpates vers 896 et occupèrent le territoire actuel de la Hongrie. Dans cette seconde patrie ils

magari peruagabantur has regiones ». Ms. à la Bibl. Imp. de Vienne Cod. hist. Eccl. n° cxx (olim 37), p. 23 v° *Miracula Sti Gorgonii martyris.* Cf. Act. SS. Boll. 9 sept. III. p. 343-355,

[1] G. Paris, *Hist. poét. de Charlemagne*, pp. 294, 454.

avaient pour voisins des peuples slaves (Russes, Slovènes, Polonais, Tchèques), la mer Adriatique les séparait des Italiens ou plutôt les reliait à eux. Les Roumains n'étaient pas encore ni dans leur pays actuel, ni en Transsylvanie. On peut admettre la persistance d'un élément roman très réduit en nombre au nord du Danube, mais les historiens ont refusé l'hypothèse de la perpétuité du romanisme en Transsylvanie. Nous n'en trouvons aucune trace dans l'histoire au temps de Charlemagne et plus tard les Chansons de Geste ne les mentionnent pas avec les autres voisins des Hongrois. La population roumaine n'est venue s'établir en Transsylvanie qu'au treizième siècle.

Le souvenir d'un peuple qui n'était pas contemporain vivait encore dans les chroniques et causait une confusion perpétuelle, c'étaient les Huns.Leur apparition fit, malgré la courte durée, une impression profonde. En 451 les Huns passèrent le Rhin, ils assiégèrent Metz, Trèves, Tongres, Orléans et en 453 ils furent vaincus à Châlons-sur-Marne par Aëtius. Les chroniques racontent que S. Nicaise, évêque de Reims et sa sœur Eutropie furent martyrisés et mentionnent en termes brefs cette invasion. Le pays d'où ils venaient fut appelé Hunia pendant des siècles [1] et les Hongrois sont souvent confondus avec les Huns [2]. Il est à remarquer que cette confusion est bien rare dans les Chansons de Geste; on y trouve les Huns à côté des Hongrois, mais la provenance des deux noms prouve que la distinction est déjà faite.

Au Xe siècle, sous le règne des princes, les Hongrois firent des invasions dans l'Europe occidentale. Il est difficile de dater ces expéditions, il faut s'en tenir aux dates probables. Leur première incursion les mena en Italie où ils vainquirent le roi Bérenger sur les bords de la Brenta. Vers 912 ils envahissent une première fois l'Alsace et la Lorraine où ils détruisent les monastères de Saint-Dié et de Remiremont [3]. En 917, ils attaquèrent les mêmes provinces; l'archevêque de Reims fit des préparatifs pour les sauver, mais le roi de France n'osa

[1] Dom Bouquet, o. c., t. V, pp 16, 360, 368.

[2] *Chron.* de Kézai, de Thuróczy.

[3] En 917 suivant la *Chron. breve S Vincentii Metensis:* Ungarii primi regnum Lotharii ingressi sunt.

quitter sa forteresse de Laon. La Provence fut envahie en 924; de l'Italie ils franchirent les Alpes, mais le roi de France Raoul et le comte Huguet de Vienne les repoussèrent. Après avoir perdu leur arrière-garde ils se retirèrent dans la vallée du Rhône. Leur avant-garde parvenue jusqu'à Toulouse fut battue par le comte Raymond Pons. En 926, ils envahissent la Lorraine pour la troisième fois [1] et ces incursions sont très fréquentes jusqu'à 955. Ils sont signalés dans le pays messin en 937 et en 955 [2]. Le roi Raoul les menaça devant Reims, mais la Champagne et la Bourgogne ne purent leur échapper et ils pénétrèrent même au sud d'Orléans. En 943, Luxeuil, Dôle, de nombreuses villes et de nombreux monastères furent détruits. Depuis 955 la France ne revit plus les Hongrois. Sous le règne du prince Geyza (972-997) commença leur conversion; l'organisation du pays suivit l'établissement et la conversion, ils ne portèrent plus les armes dehors. La période remplie par la conquête de la Hongrie par Charlemagne et par l'invasion des Hongrois en France finit avec le dixième siècle. Cette période historique a-t-elle laissé des traces dans les Chansons de Geste des siècles suivants?

Dans la *Chanson de Roland* (R) de 1081, la Hongrie est un pays du roi Marsilie [3] que Roland a conquis à son empereur avec la Bohême et la Pologne [4]. Les « Hungre « sont des païens ennemis des Français avec « li Saisne, Bugre, Puillain [5]; » la seconde des dix échelles de l'amiral est formée par les Hunns, la troisième par les Hongrois [6] et parmi les morts on trouve beaucoup de Turs et « de ceus de Hongrie [7] ». La traduction en vieil allemand les a même introduits où ils n'étaient pas mentionnés dans le texte français; Blancandius dit en parlant de Charlemagne : « Nu habet ir bethwungen Kriechen unde Ungeren Riuzzen unde Bôlân [8] ». L'auteur de la Chanson

[1] *Chron. breve S. Vincentii Metensis.*

[2] Dom Calmet, *Histoire de Lorraine.* Nancy, 1728.

[3] R 1915 (L).

[4] R 2328.

[5] R 2922.

[6] R 3254 (O)

[7] R 3530 (CV^7).

[8] R 371 (dR 1770).

connaît les chevaux de la Hongrie, car on amène à Girart « un destrier de Ongrie [1] » et l'or de Hongrie est mentionné deux fois [2]. Une version de la Chanson parle d'« un paile de Pavie » que Girart acheta en Hongrie [3] et fait traverser la Hongrie par le roi qui va par le Poitou et Cologne à Chartres [4].

La *Chanson des Saxons* de la fin du douzième siècle range les Hongrois aussi parmi les peuples païens : « Denois, Saisme, Lutif, Hongre, Rox et Hermin [5] » ou « Ongres, Turs et Escler [6] » sont sous le roi Guiteclin le Hongrois [7]. Pendant les préparatifs à la guerre, les tentes sont chargées « sur murs de Hongrie [8] » et les Saxons tirent « d'arc de Hongrie [9] ».

Floovent présente aussi les Français et les Hongrois engagés dans un combat. Anmarriz de Chartres frappe un roi de Hongrie et il le tue avec ses frères Marauz et Guimer de Tabarie. Ce dernier nom de pays se trouve aussi dans une variante de la *Chanson d'Antioche* et dans *Florence de Rome*; il est probable qu'il indique la Hongrie par une confusion de nom assez fréquente au moyen âge.

Le Roman de *Garin le Loherain* range aussi les Hongrois du côté des Sarrazins qui attaquent l'étendard des chrétiens [10]. Ils y sont confondus avec les Huns et les Wandres et cette confusion remonte aux chroniques latines. Les Hongrois ont assemblé leurs guerriers pour conquérir la Gaule et dévaster le pays, comme « la bible nous le dit » suivant l'auteur. Iehan de Flagy y pense au « grand livre as istoires » à Saint-Denis cité par Adenet le Roi. Dans la *Prise d'Orange* « li Vavar et li Hongre » haïssent l'enfant [11]. Cornumaran qui monte un « destrier de Hongrie [12] » dans la *Conquête de Jérusalem* dit à

[1] R[1] p. 91 v. 12.
[2] R 1637 et 1931.
[3] Ro[2] p. 260 v. 9.
[4] Ro[2] p. 301 v. 4.
[5] Sa II, 65. 143.
[6] Sa II, 149 et 184.
[7] Sa II, 45.
[8] Sa II, 102.
[9] Sa II, 47.
[10] GL tir XV.
[11] PO 967.
[12] J 5153.

Amirant après la victoire de Robert, duc de Normandie [1] que tous ses hommes sont morts « et li Bogre et li Hongre et li Popeliquant [2] ».

Nous trouvons au treizième siècle trois chansons où les Hongrois sont des païens que les Français combattent. *Gaufrey* fait préparer des bateaux pour aller « en Honguerie sus paiens ostoier » qui sont commandés par le roi Gloriant [3]. Ce roi emmène Gaufrey et son compagnon Doon prisonniers. Maprin menace de brûler toute la Hongrie, si l'on ne les laisse pas retourner [4]. Le messager voyage sur un chameau et il arrive « en la chité de Hongrie [5] ». La route de Barbel va vers la Hongrie dans une ville nommée Amandou[6]. Le « port do Honguerie [7] » est aussi connu dans la chanson et après que Gloriant a été vaincu, Robastre qui a traversé la mer en dix jours et demi devient roi de Hongrie [8] et porte en même temps le titre de l'amiral ou de sire de Hongrie [9].

La seconde chanson est *Doon de Mayence* dans laquelle « maint Hongre et maint Grifon et maint d'outre la mer » furent commandés pour détruire la cité[10] et Doon demande à son seigneur la « terre de Honguerie[11] ».

Le troisième poème, la *Mort Aimeri* fait envoyer par le roi sarrazin Corsolz, des messagers « deux Hongre poignant » en Pincernie, en Alexandrie et 40.000 Sarrazins viennent à son secours [12].

La *Chanson de Roland* associe le nom des Hongrois avec les peuples païens qui, à l'orient de l'Europe, étaient en lutte constante avec les chrétiens. Les allusions de la plupart des

[1] J 7263.
[2] J 8207.
[3] Ga 1432.
[4] Ga 6229.
[5] Ga 8400, 17276.
[6] Ga 2039
[7] Ga 1988.
[8] Ga 10273
[9] Ga 10482
[10] DM 278.
[11] DM 11469.
[12] MA 618.

autres chansons [1] semblent remonter à cette chanson. Avec Gaufrey les renseignements deviennent plus riches. La Hongrie y est encore païenne, mais un grand royaume sous son roi Gloriant; elle a un port, des villes, on fait une guerre longue pour la conquérir. Ce n'est plus la Hongrie du dixième siècle. Si le peuple est païen, l'auteur y reste fidèle à la tradition des chroniques, mais tout ce qui caractérise le pays répond aux temps postérieurs et vient peut-être de renseignements contemporains de la Chanson.

2. *Période chrétienne*

Les rapports entre la Hongrie et la France prirent un tout autre caractère à partir du onzième siècle. Les Hongrois furent convertis par des apôtres slaves, ils apprirent des prêtres italiens à lire et à écrire. C'est encore l'Eglise qui, dans son universalité, avec ses entreprises a mis en contact des peuples relativement si éloignés l'un de l'autre que les Français et les Hongrois.Gerbert d'Aurillac, pape sous le nom de Sylvestre II, envoya au premier roi saint Etienne la couronne et le titre apostolique. Saint Martin,évêque de Tours,était né en Sabarie (Pannonie), on gardait son souvenir dans le pays, car son image se voyait sur les étendards de Saint-Etienne lorsqu'il combattait Koppány, le chef des païens. A la fin du onzième siècle le pays était franchement catholique, sauf les Cumans qui se révoltèrent encore contre la nouvelle religion. Ils furent vaincus par le roi saint Ladislas qui les établit dans un des districts militaires; depuis lors ils fournirent des archers aux armées royales.

Saint Etienne déjà organisa l'Eglise, mais il fallait assurer un personnel capable de remplir les fonctions ecclésiastiques. Les élèves de la Société du Christ à Estrigun (ou Strigun) étudièrent à Paris et à Bologne. Fait remarquable ! Strigun est la seule ville de la Hongrie mentionnée dans les Chansons de Geste qu'on puisse identifier avec certitude. C'étaient surtout les ordres d'origine française qui furent appelés à diriger les écoles. La royauté était prodigue de ses dons à l'égard des

[1] Sa, F, DM, MA, CN, GL, PO, J.

monastères. Saint Ladislas fonda à Somogyvár le monastère bénédictin de Saint-Gilles (Egyed) qui était soumis à Saint-Gilles au bord du Rhône près de Nimes. L'abbé Odilon, le moine Pierre, un grammairien du Poitou, étaient venus en Hongrie pour conférer avec saint Ladislas [1] qui promit que les moines seraient toujours des français. Cet usage fut suivi pendant des siècles. Il y avait donc une véritable colonie française dans l'ouest de la Hongrie qui a probablement exercé une certaine influence sur la rédaction des premières chroniques [2] et ne fut pas étrangère à l'établissement d'une chancellerie sous Béla III [3].

Les croisades ont ébranlé la Hongrie assez tard, mais la route de la terre sainte passait par la Hongrie et les premiers mouvements donnaient déjà occasion aux Français de venir dans le pays. Le duc d'Angoulême, Guillaume et l'abbé Richard de Verdun furent reçus par saint Etienne. Sous le chevalier Poissy 15.000 hommes traversent Gyœr, Albe Royale et Zimony. L'armée désordonnée de Pierre l'Ermite avec 40.000 hommes rencontra des difficultés. Après la prise de Zimony, les Hongrois, les Bulgares et les Cumans réunis l'attaquèrent et l'exterminèrent. Pareil accident contribuait à mal disposer les historiens des croisés pour les Hongrois, et le poète du Gaufrey donna une expression poétique à leurs griefs. Godefroi de Bouillon voulait assurer sa traversée et il eut à ce propos une entrevue avec le roi Coloman à Sopron et au Mont de Pannonie. Baudoin fut donné en otage, l'armée traversait le pays sans accident et Baudoin fut renvoyé. Sous le même roi Guillaume, duc d'Aquitaine, Hugues le Grand, Etienne de Blois, vinrent dans le pays et l'épisode historique du prétendant Borris se rattache à la présence des croisés français en Hongrie.

Les Chansons de Geste reflètent bien le changement qui se fit voir au onzième siècle en Hongrie et dans le rapport des Français avec les Hongrois. Les rois et les ducs sont en relation,

[1] *Mon. Germ. Hist. Script.* XXIII, p. 798.

[2] Büdinger, *Ein Buch, ungarischer Geschichte* 1058-1100, p. 83.

[3] Kont, *Etude sur l'influence de la Littérature Française en Hongrie*, Paris, 1902.

on trouve des Hongrois à la cour du roi de France. Guillaume dans *Aliscans* est offensé par la reine, on veut les réconcilier et « li dus de Hongrie » ramène la reine [1]. Le pommeau et l'aigle de l'empereur de France sont de l'or de Hongrie [2], et le poète de *Gui de Nanteuil*, en parlant de l'amiral; dit que s'il avait été chrétien, il n'aurait été tel chevalier « jusqu'as pors de Hongrie [3] ». *Jourdain* ne voudrait renoncer à tuer la reine « por tout l'or de Hongrie [4] ».

Les croisades donnent souvent occasion de parler de la Hongrie. Charlemagne dans le *Pèlerinage* traverse la Lorraine, la Bourgogne et la Hongrie; il chevauche par la Croatie, entre en Grèce, il voit les montagnes de Romanie et arrive en Turquie [5]. L'empereur selon la *Chanson d'Antioche*, dévaste « la terre d'Angarie » que les Turcs n'y trouvent pas de vivres [6]. Bouillon dit de Robert de Normandie qu'il n'y a pas de meilleur chevalier que lui « dusqu'as plains de Hungrie [7] ». On y voit un ermite sur l'âne de Hongrie [8] et dans *Orson de Beauvais* Ugon, après avoir trahi Orson, achète des palmes à « un paumier d'Ongrie » pour faire croire qu'il a été en Terre Sainte et il se rend de Rome à Paris [9].

Les chansons du treizième siècle ne sont pas moins riches en allusions. Savaris dans la *Destruction de Rome*, était le fils du duc de Hongrie et il était cousin de Richard de Normandie [10]. Otré, l'écuyer du *Chevalier au Cygne*, est né en Hongrie et il est un jeune homme plein de courtoisie [11]. Après la question fatale, le Chevalier dit à Béatrix qu'il ne resterait « por tot l'or de Hongrie [12] ». Les chevaux de Hongrie sont mentionnés dans

[1] Al 2960.
[2] GN 1975.
[3] GN 2711.
[4] JB 3272.
[5] Pè 102.
[6] Ant 406.
[7] Ant 183.
[8] Ant 183.
[9] OB 296, cf. Du Cange, Gloss. med. et inf. lat. palmarius V, 42
[10] DR 540.
[11] Be 3948.
[12] Be 6693, cf. 2031 et 3455.

Godefroid de Bouillon [1] et les païens qui emmènent Elie passent par « Baudas » et « les terres d'Ongrie » en laissant à gauche Romaigne et Femenie, à droite la cité de Russie [2]. Les guerres intérieures avec les Cumans semblent aussi avoir trouvé leur retentissement dans les *Enfances Ogier*. Quand Charlemagne revenait de l'Espagne, les messagers vinrent de la Hongrie annonçant que les Danois ont envahi une grande partie du pays et Gaufrey attaque Constance, la tante de l'empereur [3]. Charles promet justice [4] et Gaufrey doit faire amende [5] La reine de Hongrie fait savoir à Charles que Gaufrey lui a rendu service, car les Cumans se sont battus avec ses gens [6]; en récompense Gaufrey épousera la reine de Hongrie et le fils de celle-ci Flandrine, la sœur d'Ogier [7]. Un événement pareil nous est raconté dans le *Roman de Charles le Chauve* du XIVe siècle. Le roi de Hongrie Hilaire est assiégé dans sa ville de Montluisant par un géant sarrazin nommé Merlangier, Philippe, le fils de Charles, a pris le chemin de Hongrie pour le délivrer. Mais Hilaire est tué et avant sa mort il reconnaît Philippe pour gendre et successeur; Philippe épouse Doraine, fille du roi et son nom se retrouve dans *Florence de Rome* où figurent ses fils Esmeré et Milon [8]. Charles le Chauve lui-même est d'origine hongroise; il s'appelait Melsian de Hongrie et c'est dans le baptême qu'il a reçu le nom de Charles le Chauve[9].

Quelques faits importants sont à relever dans cette série d'allusions. La situation géographique de la Hongrie semble y être plus précise (Pè) bien que le pays soit bien éloigné pour les auteurs et figure souvent pour désigner la plus grande distance. Les plaines de la Hongrie sont connues et le port joue un grand rôle dans quelques chansons. Les rois et les ducs

[1] Go 206, 3242.
[2] E 886.
[3] EO 60.
[4] EO 198.
[5] EO 207, 2025.
[6] EO 7975.
[7] EO 8168.
[8] Histoire littéraire de la France, t. XXVI, p. 96; ms. Bibl. nat. n° 24,372 (2724 La Vall.).
[9] Hist. litt. t. XXVI, p. 94.

Hongrie sont en relations avec ceux de France, il y a même entre eux des alliances de famille. Ils unissent leurs forces contre les païens, leurs ennemis communs. Les Hongrois ne devaient pas être nombreux parmi les croisés, mais ils allaient en pèlerinage en Terre Sainte.

Malgré le nombre des allusions, la source des auteurs ne semble pas être la tradition orale ou la poésie populaire. Les événements historiques sont passés dans les chansons par l'intermédiaire des chroniques latines. Dans les autres cas les vies des saints de Hongrie [1] ont suggéré à l'auteur le nom du pays ou il l'a pris dans les chansons qui lui servirent de modèle.

Au douzième siècle il y avait trois voies par lesquelles le nom de la Hongrie pouvait être connu en France : par les mariages des rois et des nobles, par l'établissement des ordres français dans le pays et par les armées des croisés. Le roi Coloman épousa la fille de Roger, duc de Normandie. Béla III eut pour femme en premier mariage Anne de Châtillon et par son second mariage il devint beau-frère de Philippe-Auguste en épousant Marguerite, fille de Louis VII. Emeric se mariait avec Constance, fille d'Alphonse II d'Aragon. Les grands seigneurs imitaient leur roi : Alice, gouvernante du jeune duc André, devint femme de Batiz ban et un Csak avait épousé une Française. Le français était connu à la cour, on imitait les mœurs, les vêtements, les armures de la France.

Les éducateurs du peuple, les premiers cultivateurs des terres étaient des moines français. Peu de temps après la création de l'ordre de Citeaux dans le diocèse de Chalons-sur-Saône, Géza II (1141–1161) appela dans le pays les Cisterciens de Heiligenkreuz qui étaient venus de Morimont (près de Langres) en Autriche. Ils fondèrent (1183) le monastère d'Egres sur le Maros dans le diocèse de Csanád. L'abbé de Citeaux avait une entrevue avec Béla III (1173–1196) et il lui promit que le monastère hongrois jouirait des mêmes droits que la maison-mère en France. Les moines de Pontigny en Cham-

[1] S. Emeric : AA. SS. Boll. 4. Nov. II prs. 1. p. 487-491 ; S. Elisabeth : Scr. rer. Germ. II, p. 2012 ; S. Marguerite : AA. SS. Boll., 28 janv. II, p. 900-906.

pagne allèrent en Transylvanie et le couvent de Kercz (de Candela) est une de leurs créations (1202). Il y avait des moines français d'Acey (dioc. de Besançon) à l'abbaye de Pilis et ils fondèrent le couvent de Pásztó (dioc. d'Eger). Emeric (1196–1205) fut le créateur de l'abbaye de Zircz, la fille de Clairvaux. Les moines de l'ordre de Prémontré, dans le diocèse de Laon et des maisons lorraines de Bar et de Valroy vinrent en Hongrie pendant le douzième siècle et ils y fondèrent le monastère de Garab (comital de Nográd), de Szent Kereszt (diocèse de Pécs), les abbayes de Várad, de Lelesz et de Jászó qui devint la maison-mère de l'ordre. Les novices des monastères de Saint-Bernard en Hongrie et les Cisterciens étudièrent au Bernardinum de Paris et gardèrent la tradition des maisons de France. Lucas Bánffy, archevêque d'Estrigun, Ugrin prieur, Auguste, évêque de Zágráb, le Notaire Anonyme de Béla III firent leurs études à l'Université de Paris, mais leur nationalité n'y fut pas reconnue, on les rangeait dans la « natio Germanica ». Ce n'étaient que les membres des ordres qui avaient des rapports continuels avec la Hongrie et qui devaient souvent parler du pays où le roi et ses sujets prodiguaient les donations et les legs aux monastères.

Les ordres militaires formaient un autre lien entre la France et la Hongrie. Les Templiers apparaissent sous Etienne III (1161–1173) à Vrana et leur chef s'appelle « magister militiae Templi per Ungariam et Slavoniam ». Jacques Montroyal, chef des Templiers, prit part à la bataille de Sajó contre les Tartares. Les Hospitaliers furent dotés par Geyza II et établis à Abony (près d'Estrigun). La veuve du roi, Euphrosyne fonda la maison d'Albe-Royale « qui fut confirmée par Béla III. Leur prieur se nommait « prior provincialis hospitalis Jerosolimitani in Hungaria ».

A l'occasion des croisades, beaucoup de Français devaient venir en Hongrie. Le séjour du troubadour toulousain Peire Vidal à la cour du roi Emeric s'explique peut-être par ces événements. Il a loué l'hospitalité du roi dans une chanson :

« Per ma vida gandir
M'en anei en Ongria
Al bon rei N'Aimeric
On trobei bon abric

Et auram ses cor tric
Servidor et amic [1] ».

Nous chercherions en vain dans les Chansons de Geste une allusion aussi précise et claire. Le caractère épique et l'origine plutôt savante de ces chansons ne les admettent pas et il faut se contenter de rapprochements assez vagues.

On trouve deux motifs dans les Chansons de Geste qui peuvent être ramenés aux événements historiques : les relations entre les maisons royales des deux pays et les combats où les deux peuples prenaient part. La reine Blanchefleur persécutée vient avec son compagnon fidèle Varocher en Hongrie [2]. Elle y accouche d'un enfant [3] qu'elle veut faire baptiser dans un couvent [4] quand le roi de Hongrie y arrive avec ses chevaliers et s'offre à être le parrain de l'enfant auquel il donne son nom [5]. L'enfant fut appelé Charles et le roi fait beaucoup d'honneur à sa mère [6]. Il envoie des messagers au roi de France pour lui donner des nouvelles de son épouse [7]. Le roi Naimes est reconnaissant envers le roi de Hongrie [8] qui plus tard lui donne du secours contre ses ennemis avec dix mille Hongrois [9]. Le même sujet que celui du *Macaire* est conservé dans des poèmes italien et allemand [10], dans un roman espagnol et dans un livre populaire néerlandais [11].

Berte est la seconde reine innocente, calomniée et enfin réhabilitée qui introduit le nom de la Hongrie dans une Chanson de Geste. Elle est la fille du roi de Hongrie, Flore, et de la reine Blanchefleur. Son histoire nous est conservée dans deux

[1] Raynouard, *Choix des poésies originales des Troubadeurs*, t. V, p. 342. Cf. Sebestyen, *Revue de philologie* (E. Ph. K.) 1891, t. XV.

[2] M 1334, 1595.

[3] M 1628

[4] M 1416.

[5] M 1476.

[6] M 1574.

[7] M 1652.

[8] M 1977.

[9] M 2862.

[10] Hagen, *Gesammtabenteuer*, p. 169.

[11] G. Paris, *Histoire poétique de Charlemagne*, p. 393.

versions : dans le roman français d'Adenet le Roi et dans un poème franco-italien. Le roi de Hongrie et Berte tiennent dans toutes les deux la même place et il suffit de suivre le roman d'Adenet qui est souvent plus précis. Le roi Pepin fait assembler ses gens pour demander la fille du roi de Hongrie [1]. Le dernier et la reine parlent bien le français, car le roi de Hongrie fut élevé en France et emmené tout petit du pays [2]. Les messagers partent de la France.

« En Hongrie s'en vinrent un mardi au disner;
A une grant cité, Strigon, l'oï nommer,
Là trovèrent le roi, qui moult fist à loer [3]. »

Le roi accorde sa fille au roi de France, et Berte prend congé avant de partir pour la France avec les messagers. Namle de Bavière.

« Liquens les herberga moult honnoréement;
Cousins ert le roi Floire à cui Hongrie apent [4]. »

Le cortège traverse le Rhin, les Ardennent et arrive à Rostemont-sur-Meuse [5]. Mais Berte est laissée dans la forêt par les intrigues d'une dame d'honneur et la fille de celle-ci amenée au roi Pepin [6]. Après quelque temps des messagers invitent la reine Blanchefleur à la cour du roi de France [7]. La reine a le cœur plein de chagrin à cause de sa fille.

« Un jour estoit rois Floires à un sien grant manoir,
Tout droit en Honguerie un dymenche au soir,
Delez lui Blanchefleur, qui cuer ot triste et noir
Pour sa fille Bertain que désire à veoir ? [8] ».

Le roi approuve le projet de la reine d'aller voir sa fille et il lui dit :

[1] B 106, 112.
[2] B 155.
[3] B 117.
[4] B 242.
[5] B 222.
[6] B 990, 1464.
[7] B 1493, 1653.
[8] B 1573.

« Cent chevaliers menez en vostre conpaignie,
Des plus vaillans qui soient en toute Honguerie.
Ne vueil pas qu'i alez à petite maisnie,
Car gent françoise sont de grant beubancerie [1]. »

La fausse reine est humiliée et Berte, que les Hongrois regrettent beaucoup, mise à son rang. A cause de sa bonté, elle est appelé « Debonaire [2] ».

Le roi Flore suit la reine, il est bien reçu par le roi de France et sa suite richement récompensée [e]. Constance, la fille de Flore, suivit son père sur le trône :

« Cele fut de Hongrie puis roïne clamée,
Danois li murent guerre, dont moult fu destorbée;
De ce ne vous iert ore plus raison racontée [3]. »

Cet événement se trouve développé dans les *Enfances Ogier* où la reine est assiégée par les Cumans et les Danois. Relevons encore quelques traits de la version franco-italienne. Le roi est sage, puissant, courtois et de belle figure. L'auteur caractérise Berte par ces vers :

« Fia d'un rois e de gran parenté
De Ongarie et de quel regné [4]. »

Sa mère est une maitresse femme :

« Non e çivaler en toto quel païs,
Conte ni dux, principio ni marchis
Qe la osast guarder par mi le vis [5] ».

Les messagers :

« Par Ongarie çivalçent trois jorni tot entes
Qe del so non spendent valisant un dîner [6]. »

et la reine avec sa suite « costoient d'Allemagne une partie [7]. »

Le roman d'Adenet est de 1275 et le poème du manuscrit de

[1] B 1709
[2] B 2429.
[3] B 3415.
[4] B 3439.
[5] B[1] 228
[6] B[1] 732
[7] B[1] 1354.

Venise du douzième siècle. On n'y trouve aucun trait qui réponde à la vérité historique, sauf l'alliance de famille des rois de France avec le roi de Hongrie. *Anseïs de Carthage* y fait aussi allusion. Anseïs donne la raison pour laquelle il ne se marie pas :

« Jou n'en sai nule u prendre,
En toute Franche ne en toute Provenche,
En Normandie ne en Flandres, le gente,
Ne par decha devers les pors d'Otrente,
En Honguerie ne en toute Alemaigne,
En Lombardie ne en toute Romaigne,
Ki ne me soit u cousine u parente
U de tel point, ke jou ne la puis prendre [1] ».

Cette énumération banale ne pourrait pas servir de preuve que l'auteur a pensé à quelque fait réel.

Parise la Duchesse est la troisième reine poursuivie dont le sort est lié avec le nom de la Hongrie. Elle ne vint pas dans ce pays, elle resta à Cologne, mais son fils Hugue fut volé par trois larrons qui le portèrent en Hongrie. Il y fut accueilli et baptisé par le roi Hugon [2]. Sa vie était en danger et il s'enfuit à Cologne où il retrouva sa mère. Après l'avoir vengée, il revint en Hongrie et le roi Hugon lui donna sa fille et sa couronne [3].

« Ce fut il qui conquist les XIIII citez,
Et roi fu de Hongrie [s'en fu] sire clamez,
Puis fist ardoir en feu Beranger et Hardré,
Sanson et Alori, et l'autre parenté,
Et toz ses ennemis à chevauz traïner [4]. »

Ne croirait-on pas entendre les chroniqueurs qui parlent des invasions des Hongrois ? Hugue était un roi cruel, mais aussi puissant :

« Huguez fu rois d'Ongrie et toz sire clamez,
Et s'ot à son domaine puis .XIIII. citez,

[1] AC 346.
[2] PD 1468.
[3] PD 2902.
[4] PD 839.

Et fit .XIIII. rois au sa cort asambler,
Et tint puis Vauvenice et tote l'erité [1]. »

Dans *Girart de Roussillon*, nous trouvons une princesse Berte qui se réfugie avec Girart chez son oncle Oton, roi de Hongrie [2]. Il est vrai qu'aucun prince de Hongrie n'a jamais porté le nom d'Oton, mais il est aussi peu probable que ce soit Oton d'Allemagne (936–1002). Oton est connu déjà dans *Jourdain de Blaie*, c'est un personnage sans aucun caractère distinct qui se présente comme roi de Hongrie [3].

Chemin faisant Berte et Girart rencontrent des marchands qui viennent du « réaume d'Hungrie [4] ». Le roi est lié avec le duc de Normandie, Richard d'Angleterre qui prit part à la troisième croisade (1190) [5]. Il est l'allié du roi de France avec le roi d'Espagne, de Sicile, d'Arragon, de Navarre, de Galicie, de Séville [6]. Charles Martel fait savoir à Girart, s'il ne lui laisse pas la seigneurie du château, il lui montrera une armée de cent mille chevaliers de Lombardie, sans compter les Grecs, les Romains, « ceux d'Hongrie », les Ecossais, les Anglais [7].

Les rois de France et de Hongrie liés en paix et en guerre se présentent dans plusieurs chansons. *Renaut de Montauban* dit qu'autour de Charles étaient Galeran, Naime, Ogier, le roi Salomon, Didier et le roi de Hongrie qu'on estimait bon guerrier [8]. L'empereur harangue sa noblesse dans *Girart de Vienne* :

« Or escoutés, nobile chevalier,
Français, et Hungre, et Normant, et Puier [9]. »

Dans *Hugue Capet*, Dragon, fils d'Aymer roi de Venise, vient au secours de la reine Blanchefleur et il dit qu'on envoie cher-

[1] PD 2902.
[2] GR 1899, Gir 499.
[3] Cf. Gir. P. Meyer.
[4] GR 2228, 2230.
[5] GR 3794.
[6] GR 221.
[7] Gir. § 47.
[8] RM p. 46, v. 12.
[9] GV p. 32.

cher des guerriers en Hongrie [1]. Le roi Lothaire dans l'*Octavian* invite ses vassaux à Paris au mariage et au couronnement de son fils. Il ne reste aucun en Normandie, en Poitou, en Bourgogne, en Anjou, en Allemagne, en Russie et « en la terre de Hongrie » qui ne soit pas venu [2].

La première de ces chansons (R M) est du douzième, la seconde du treizième (G V), les autres sont du quatorzième siècle (G R, HC, Oc). Ces dates ne sont que probables [3] et il serait difficile de rattacher telle chanson à tel événement historique. Les mêmes faits se répètent au siècle suivant, et sauf la chanson du douzième les allusions s'y laisseraient rapporter. Mais en acceptant l'intermédiaire de la tradition littéraire, des chroniques et des légendes écrites, on n'a pas besoin de préciser quel fait historique pouvait inspirer l'auteur de la chanson. Il suffit d'une vraisemblance entre les faits historiques et les récits des Chansons de Geste. Les rois de Hongrie sont en relations de famille avec ceux de France selon l'histoire et la légende. Ils ont fondé des monastères, introduit des ordres français dans leur pays et ils se présentent dans les chansons comme bons chrétiens, charitables, protecteurs des enfants et des reines persécutées. Les croisades établirent des relations entre les deux pays et leurs noblesses, ce fait se reflète dans la poésie.

Le treizième siècle amena en Hongrie la guerre civile. Emmeric (1196–1205) fit couronner son fils roi de Hongrie. Son père André ne renonça pas à toutes ses prétentions et il se ligua avec le roi Henri (1196–1204) contre le roi. L'évêque de Mayence trouva les moyens d'un arrangement. Après une nouvelle révolte, les guerres civiles allaient recommencer, lorsque la mort du petit souverain permit à André II (1205–1235) de monter sur le trône.

Les relations de ce roi avec la France, l'allusion à son mariage avec Béatrix, la nièce du duc d'Azzo VII de Venise en 1234 ont fait le sujet d'une étude spéciale [4]. La légende de

[1] HC 1100.

[2] Oc 34.

[3] Suivant G. Paris R M et Oc sont du XIIIe siècle.

[4] Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur, 1907, t. XXX, p. 31-38,

la reine Béatrix, racontée dans les chroniques italiennes, a beaucoup de ressemblance avec l'histoire des reines persécutées des Chansons de Geste.

Les croisades continuèrent à mettre en rapports les Français et les Hongrois. L'armée de la quatrième croisade avec Simon de Montfort traversa la Hongrie. Le roi André II partit pour la cinquième croisade avec des Allemands et ce fait laissa de trace dans la poésie allemande. La Hongrie fut éprouvée par l'invasion des Mongols et elle succomba dans la lutte contre les païens. Le pays dévasté fut rétabli par Béla IV aidé des ordres français.

André II créa de nouveaux monastères. Il demanda des moines à Clairvaux pour le couvent de Toplicza. Les moines de Pécsvárad sont venus de la Champagne (1327). Béla IV établit les Chartreux à Ercsi et André III les installe à Látokövi (1299). Paulus Ungarus, disciple de saint François d'Assise, fonda le premier couvent franciscain à Györ. Les Dominicains qui convertirent les Cumans en Hongrie voulurent faire de même avec les Hongrois restés dans leur première patrie en Asie, dans la « Grande Hongrie ». Les quatre premiers furent massacrés, mais Béla IV en envoya d'autres, dont le moine Julian qui trouva encore une tribu de langue hongroise.

Dans la seconde moitié du siècle commencent les relations de la Hongrie avec la maison d'Anjou. Charles d'Anjou, frère cadet de saint Louis, comte de Provence, roi de Naples et de Sicile, demanda la main de Marguerite, fille de Béla IV, mais la princesse se retira au couvent. Son fils, Charles II, le Boiteux, épousa Marie, héritière de Hongrie, sœur de Ladislas IV et fille d'Etienne V (1270–1272). Charles Ier aida Ladislas IV le Cuman (1272–1290) pendant la révolte des Croates avec douze galères. Ladislas IV fut tué par les Cumans qu'il chérissait tant.

Charles II adressa alors une proclamation au peuple hongrois (1291) pour assurer sa succession au trône [1]. Son fils Charles-Martel reçut la couronne hongroise des mains d'Henri

[1] Pierre du Bois (1250-1308) raconte la *Conquête de la Hongrie* par le roi de Sicile Charles II d'Anjou (*Summaria brevis* à la Bibl. Nat., ms. lat. 6222 c).

de Vaudemont à Aix en Provence et il attaqua la Croatie et la Dalmatie (1295), mais il mourut avant de prendre possession du pays (1296). Charles-Robert (ou Carobert), le fils de Charles-Martel fut couronné roi de Hongrie à Zagrab (1300). Avec les Anjous commença dans l'histoire hongroise une période brillante qui remplit le siècle suivant.

Pendant le treizième siècle les relations entre la France et la Hongrie se multiplièrent. Il y avait des colonies françaises à Estrigun et à Egervòlgy qui conservèrent la langue française jusqu'au seizième siècle [1]. Des commerçants français venaient plus nombreux au pays et *Girart de Roussillon* y fit allusion. Des chevaliers français, comme le champenois Sambuccus, s'établirent dans le pays où ils changèrent de nom comme de patrie (Zsambok, Becse, etc.). Villars de Honnecourt (1244-1272) et peut-être encore d'autres architectes français séjournaient en Hongrie et avaient une influence sur la création de quelques monuments [2]. Les chroniques de cette époque deviennent plus riches (Villehardouin, Joinville) et les auteurs y parlent de la Hongrie à l'occasion des croisades, des ambassades. Tous ces facteurs expliqueraient comment la Hongrie pouvait attirer l'attention des auteurs des Chansons de Geste.

Un roman du XIVe siècle dont le récit fut déjà connu au treizième, *Florence de Rome*, nous conte l'histoire de la querelle de deux frères [3].

Le roi Philippe, « sires de Hongrie », a deux fils, Esmeré et Milon. Après la mort de leur père leur marâtre les force de quitter le pays [4], ils vont chez le roi d'Esclavonie, puis à Rome chez l'empereur Othon [5].

« Esmerez sist cel jor on destrier d'Orquanie,
A son col un escu, que fu fès en Hongrie,
A un leonet d'or, que forment reflambie [6]

où l'on reconnaît facilement le blason de Venise.

[1] Cf. Kerékgyártó, *Le développement de la civilisation en Hongrie*, p. 123

[2] Carnet de voyage de Honnecourt à la Bibl Nat. ms. fr. 19093.

[3] *Florence de Rome*, chanson de geste publiée par Axel Wallensköld. Société des Anciens Textes français, 1907. Cf Hist. Litt. t. XXVI, p 335-350

[4] FR 694.

[5] FR 936.

[6] FR 701.

Othon refuse la main de sa fille au roi des Grecs Garsire, une grande guerre éclate dans laquelle les frères lui rendent service [1]. Mais le roi Othon est tué et Esmeré fait prisonnier [2]. Garsire lui rend la liberté, car jadis le roi Philippe lui donna du secours [3]. Esmeré rentre à Rome.

« Au riche roi Garsire le vet un mès conter
Qu'Esméré de Hongrie, qu'il en lessa aler,
Ont rendue la terre, si s'est fait coroner,
Et Florence de Roume li ont fete expouser [4]. »

La jalousie de son frère Milon, qui l'a déjà trahi, trouble son bonheur en lui dérobant sa fiancée [5].

« De Florence de Romme, le fort cité garnie,
Mout en moinne grant duel Esmeré de Hongrie,
Si het Millon, son frere, que l'en avoit ravie [6]. »

Après beaucoup d'aventures, Florence se retire à l'abbaye Beau Repaire où elle guérit des malades [7]. Esmeré frappé d'une maladie, y vient ainsi que son frère, le traître Milon, avec ses complices [8]. Esmeré reconnaît sa fiancée, il est guéri et les traîtres sont punis après l'aveu de leurs crimes.

Il est remarquable qu'Esmeré de Hongrie garde ce titre jusqu'à la fin de la chanson, malgré sa dignité nouvelle d'empereur de Rome. Son nom est identique avec celui du roi Emeric qui fut aussi trahi par son frère. Le roi Philippe de Hongrie est un personnage connu dans les Chansons de Geste [9], inconnu dans l'histoire, car le père d'Emeric et d'André s'appelait Béla III.

André II, roi de Hongrie, se trouve mentionné dans *Aimeri de Narbonne* parmi les personnes qui recherchent en mariage

[1] FR 1193, 1394, 1467, 1491.
[2] FR 1833.
[3] FR 2129
[4] FR 2430
[5] FR 3686.
[6] FR 5122.
[7] FR 5580
[8] FR 6107, 6212
[9] El. 18.

Hermenjart. Il est riche, il possède dix cités, mais la jeune fille le refuse et épouse Aimeri. L'allusion au mariage du roi avec Béatrix permettrait de fixer la date de la chanson (1234).

La Hongrie joue un rôle assez important dans *Huon de Bordeaux* et les chansons qui complètent ou continuent ce poème, *Auberon* et *Clarisse et Florent*. Le père d'Auberon était Jules César qui régnait sur la « Hungrie » une tere sauvaige et sur l'Autriche [1]. Il avait vingt mille guerriers [2] et quand il sonnait son cor on l'entendait dans toute la Hongrie et en Autriche [3]. Jules César laissa les Indes et Rome à Saint-Georges, la Hongrie, l'Autriche et Monmur à Auberon [4]. Auberon va en Hongrie pour y être couronné, puis en Autriche [5].

Huon et Esclarmonde règnent à Bordeaux ils ont une fille, Clarisse, que beaucoup de rois et de princes demandent en mariage :

« Li rois englès le demanda un jour
Et rois Florens qui tenra Arragon
Après son pere qui Garins avoit non
Li rois de Hongres en veut avoir le don [6]. »

Il est venu à Blaives et « Toute la ville emplist tant i a gent» [7] qu'il a vêtue de soie [8]. Dans son pays, le messager « le roy de Hongres ens un castel trova . » Son pays a un grand port :

« Au point du jour que laube est esclairie
Paien coisirent le nuef port de Hongrie
Iluec avoit mainte nef atacie [9]. »

Pierre y est jeté en voulant aller en Aragon :

« Pierres avait faite carchier la nef.
En Arragone le fait au roy mener

[1] HB 10.
[2] Aub. 1048.
[3] Aub. 1500, 2132.
[4] Aub. 1736.
[5] Aub. 2155.
[6] CF 3500.
[7] CF 3527, C F 3529
[8] CF 3989.
[9] CF 3888.

Mais la tourmente lavoit fait arriver
Droit au nuef port de Hongres arrester [1]. »

Le roi de Hongrie menace sa vie [2], mais il échappe [3] :

« Pierres li conte que Hongre sont pené
De lui ocire et chiar qui l'ot menés
Mais Diu merci nous somes escapés [4]. »

Auberon laisse son pouvoir et sa dignité au roi Huon. Celui-ci fut roi

« De Honguerie dusques en Rellemont
D'Acre en Romaigne dusques en Montargon [5]. »

Dans ce groupe de chansons on pourrait voir quelques faibles reflets des faits et des événements pendant les croisades. Il est remarquable que la Hongrie y apparaît pour la première fois liée avec Autriche, unies sous le même sceptre de Jules César, puis sous celui d'Auberon; Huon ne parle plus de l'Autriche. Que les Hongrois y poursuivent et tourmentent les étrangers venus dans le pays, ce fait peut dériver des chroniques, qui racontent la défaite des croisés sous Pierre l'Ermite en Hongrie. Sans cela ce pays était toujours le refuge des rois et des princes persécutés.

Le roi dit à Gautier dans *Raoul de Cambrai* :

« Par Dieu, bastars, ensie n'ira il mie :
Tu en pendras ou mor [r] as a hachie,
Se ne t'en fuis en Puille ou en Hongrie [6] »

Ce sont pour l'auteur de Raoul les pays les plus éloignés; il dit d'un duel qu'il n'y eut pas d'homme « tant alast loing en Puille n'en Hongrie [7] » qui eût vu pareil. Heluïs, de Ponthieu parle ainsi de son fiancé Raoul :

[1] CF 3398
[2] CF 4023
[3] CF 4034.
[4] CF 4053.
[5] CF 6050.
[6] RC 5275.
[7] RC 3655

« Qant vos seiés el destrier d'Orqanie
Roi resambliés qi grant barnaige guie.
Qant aviés çaint l'espée forbie,
L'elme lacié sor la coife sarcie,
N'avoit si bel desq'en Esclavonie,
Ne tel vasal dusques en Hungerie [1]. »

Le récit de la *Naissance du chevalier au Cygne* ou les *Enfants changés en cygnes* commence par ces vers :

« Par defors Hungerie, si com lisant trovon,
Marcissoit uns roiames qui ert et grant et lons,
Si le tenoit uns rois qui molt par fu preudon,
Roi Phelipe l'apelent tot cil de son roion [2]. »

Cette chanson nous ramène à la poèéie d'imagination pure. Il serait vain d'y supposer aucun fait réel. Psndant que *Huon de Bordeaux* du douzième, *Aimeri de Narbonne* et *Auberon* du treizième, *Clarisse et Florent*, *Florence de Rome* du quatorzième siècle, laissent entrevoir des récits historiques, les allusions à la Hongrie dans *Raoul de Cambrai* et dans la *Naissance du chevalier au Cygne* sont de vagues souvenirs d'autres Chansons de Geste.

Sous le règne des Anjous, la Hongrie a atteint son plus haut degré de puissance et l'influence française y a été plus sensible que jamais. L'influence des mœurs de France telles qu'elles étaient vers la fin du moyen âge est le trait distinctif du XIVe siècle hongrois [3]. La Hongrie jouait un rôle important dans la politique de l'Europe à cette époque. Les moines français continuaient leur travail pacifique dans le pays. Les rois les comblaient de leurs faveurs. Les donations et les legs aux évêchés, aux cloîtres, à l'ordre de Saint-Jean remplissent des volumes. Les étudiants et les novices ne cessaient pas d'aller faire leurs études à Paris, même quand on eut créé des universités dans le pays. La première était à Vesprém; Louis le Grand en fonda une autre à Pécs qui fut confirmée par une

[1] RC 3670.

[2] El. p 15. Le nom de la Hongrie manque dans la version en prose (ms. Bibl. Nat. nº 781).

[3] Sayous, 184.

bulle du pape Urbain V datée d'Avignon du 1er septembre 1367.

Ces rapports réciproques n'auraient pas manqué de faire attribuer une certaine place à la Hongrie dans la poésie épique de ce temps. Mais la création des Chansons de Geste a cessé, sauf les essais d'une nouvelle épopée. Il n'y a à cette époque que des remaniements qui préparent la transition aux romans en prose. Les œuvres originales qui appartiennent à ce siècle reflètent des faits antérieurs. Ainsi nous avons dû mentionner, en acceptant les dates probables des chansons dans leurs dernières rédactions, *Charles le Chauve* avec les événements du onzième, *Girart de Roussillon*, *Hugues Capet*, *Octavian* avec ceux du douzième, *Florence de Rome* et *Clarisse et Florent* avec ceux du treizième siècle. Les chansons où la Hongrie est mentionnée encore ne contiennent que des allusions banales aux chevaux, au port de la Hongrie ou le nom de ce pays sert de terme pour désigner le pays le plus éloigné. Voici une énumération rapide de ces chansons :

Elie dans *Aiol* abat son ennemi « del destrier de Hongrie [1]. »

Dans *Baudouin de Sebourc*, les vassaux ont troussé les sommiers de Hongrie [2]. Le duc Jean frappe de l'éperon le « destrier de Onghrie [3]. » et Esmeré voit venir un vassal « galopant le destrier de Hongrie [4]. » Baudouin attaque si brusquement Corborant que lui et le cheval « qui estoit de Hongrie » restent abattus dans le champ [5]. Dans la *Prise de Pampelune*, Olivier et le roi de France frappent de l'éperon leur « buen detrier d'Ongrie [6]. »

L'auteur nous dit d'*Aubri* qu'il n'y eut si bel homme « jusqu'as pors de Hongrie [7]. » *Aiol* contient la même pensée répétée deux fois [8].

Ces chansons n'offrent plus aucun trait nouveau, comme

[1] A 10882.
[2] BS. ch I. v. 166.
[3] BS. ch XVII, v. 978.
[4] BS ch. XVIII, v. 35.
[5] BS. ch. XXV. v. 541.
[6] PP. 2141, 4730.
[7] A To, p. 93, v 30, p. 102, v, 29.
[8] A 9805, 10931.

cinq chansons des siècles précédents que nous avons laissées de côté. Les chevaux de Hongrie étaient connus dans la *Chevalerie Ogier de Danemarche* [1] du douzième, dans *Foucon de Candie* [2], *Maugis d'Aigremont* [3], les *Narbonnais* [4] et *Otinel* [5] du treizième siècle. Pendant les siècles étudiés, la Hongrie avec l'Espagne fournissait les chevaux et ce fait laissait un souvenir durable dans la langue avec le mot « hongre » et ses dérivés.

III. — *Conclusion*

La Hongrie n'a rien conservé de la poésie épique du moyen âge. Elle possédait probablement une épopée nationale dont nous retrouvons les débris dans les écrits en prose de l'époque postérieure selon l'hypothèse ingénieuse du poète Jean Arany [6]. Cette poésie n'a laissé aucune trace dans l'épopée française, car elle fut négligée par les moines qui pouvaient la faire connaître en France ou la relier avec les Chansons de Geste, dont la plupart furent leurs créations. Mais grâce aux rapports, ecclésiastiques et mondains, la Hongrie et les Hongrois vivaient devant les yeux des auteurs qui avaient même des connaissances relativement précises et étendues des faits historiques importants. On peut donc parler d'une influence de la Hongrie sur la formation des Chansons de Geste; si cette influence n'est pas littéraire, elle est historique et d'autant plus importante. Les allusions fréquentes que nous avons étudiées avec leurs rapports historiques la prouvent et lui donnent une certaine portée.

Les auteurs font jouer un grand rôle aux rois, aux reines, aux ducs de Hongrie. Les Hongrois se présentent comme guerriers, messagers; ils sont d'abord ennemis des Français, païens, puis leurs alliés. On connaît les rois Antelme, Glo-

[1] Og 12594
[2] FC pp. 15, 87.
[3] Mg 2632.
[4] N. 5426, 5558.
[5] O. 721.
[6] I. Arany, *Notre épopée nationale*. (Naiv eposzunk). Œuvres, Prose.

riant, Othon, Guiteclin, Esmeré, Philippe et le prince Milon de Hongrie. Le pays est très éloigné de la France; aller jusqu'en Hongrie désigne la plus grande distance. On y va surtout par mer, car elle a un grand port. La route passe donc par l'Italie, mais plus tard souvent par l'Allemagne. Parmi les produits du pays, ce sont surtout les chevaux, mulets, ânes, qu'on exporte en France, mais l'or de Hongrie et l'arc de Hongrie ne sont pas inconnus. La Hongrie a beaucoup de cités, mais Strigun seul est nommé. Les Hongrois vivent parmi les peuples slaves (Esclavons, Bulgares, Russes), après la période païenne ils sont en guerre avec les Turcs et les Cumans.

Telle est l'image du pays et du peuple que nous présentent dans l'ensemble les Chansons de Geste. Il faudrait préciser encore à quel cycle se rattachent les chansons dans lesquelles on retrouve le nom de la Hongrie. A la geste du roi appartiennent : *Floovent*, le *Roman de Berte aux grands pieds*, la *Chanson des Saxons* par Jean Bodel, *Otinel*, la *Destruction de Rome*, la *Prise de Pampelune*, le *Pèlerinage de Charlemagne*, la *Chanson de Roland*, *Macaire*, *Hugues Capet*, *Charles le Chauve* et *Anseis de Carthage*. On a donc mêlé le nom de la Hongrie à l'histoire poétique des événements de famille des trois races royales, malgré que le peuple n'apparût en Europe qu'à l'époque des derniers Carlovingiens et devait être inconnu auparavant. La plupart des chansons du cycle méridional ou des guerres sarrasines le mentionnent : *Girard de Vienne*, *Aymeri de Narbonne*, *Guillaume d'Orange*, *Aliscans*, la *Mort Aymeri de Narbonne*, les *Narbonnais* et *Foucon de Candie*.

La geste de Doon de Mayence, en racontant les luttes féodales contre la royauté, réserve une place à la Hongrie dans le récit des événements. Ce sont les chansons de *Doon de Maience*, surtout *Gaufrey*, les *Enfances Ogier*, par Adenès li Rois, la *Chevalerie Ogier de Danemarche*, par Raimbert de Paris, *Gui de Nanteuil*, *Parise la Duchesse* et *Renaus de Montauban* qui doivent être mentionnés. Dans la geste lorraine *Garin le Loherain*, parmi les poèmes isolés de l'épopée féodale *Girart de Roussillon*, *Maugis d'Aigremont*, *Orson de Beauvais*, *Huon de Bordeaux*, *Auberon*, *Clarisse et Florent*, *Raoul de Cambrai* et *Aubri* renferment des allusions à la Hongrie. La geste de Saint-

Gilles avec *Elie* et *Aiol*, *Jourdain de Blaives*, *Octavian* et *Florence de Rome* parmi les épopées adventices en contiennent aussi. Le cycle de la croisade et de la famille de Bouillon connaît les relations avec la Hongrie à cette époque dans le *Chevalier au Cygne*, *Godefroid de Bouillon*, la *Chanson d'Antioche*, la *Conquête de Jérusalem* et *Baudouin de Sebourc*.

Toutes les gestes renferment des chansons qui réservent un rôle plus ou moins important à la Hongrie. D'où venait aux auteurs l'idée d'introduire la Hongrie dans l'épopée nationale? Sans vouloir résoudre cette question, on peut de cette étude tirer quelques conclusions utiles à la solution. Il est évident que les renseignements sur la Hongrie dans les chansons sont beaucoup postérieurs aux événements et ils ont souvent un caractère ecclésiastique. Les Hongrois sont d'abord ennemis des chrétiens, plus tard des chrétiens charitables. Leurs rois sont les représentants de la charité chrétienne. Les chroniques latines et françaises offrent aussi ce double aspect et les chansons postérieurs suivaient ces sources dans un sens ou l'autre.

La Hongrie chrétienne était par ses rois en rapport avec l'Eglise en France. Les fondations des monastères, les riches donations faites aux moines, les pèlerinages et les croisades offraient des occasions d'obliger à la reconnaissance le clergé et les ordres. Supposé que dans beaucoup de cas les moines étaient les auteurs des Chansons de Geste comme ceux des chroniques, on pourrait admettre que c'étaient les gens de l'Eglise qui ont introduit le nom de la Hongrie dans leurs œuvres. Ils flétrissaient d'abord les Hongrois païens, qui ravageaient la France, détruisaient les monastères et les églises; puis ils exprimaient leur reconnaissance envers les rois de Hongrie en leur réservant une place honorable. Les chroniques, la tradition littéraire, assuraient cette place et les auteurs imitaient souvent leur modèle en faisant figurer des rois ou des reines de Hongrie. Il ne faut pas négliger les relations commerciales et la mention fréquente de chevaux de Hongrie en est la preuve. Mais l'origine ecclésiastique des allusions à la Hongrie dans les chansons est beaucoup plus importante. Au neuvième et au dixième siècle, le peuple ravageait l'Europe. Il s'était assimilé assez vite les

éléments de la civilisation pendant les siècles suivants pour gagner l'estime des gens de l'Eglise qui représentaient alors en Europe presque toute la civilisation.

Louis Karl.

CHANSON FRANÇAISE INEDITE

Le catalogue des manuscrits de Pembroke College, Cambridge, que vient de publier le savant conservateur du Fitzwilliam Museum, M. le docteur James, contient la copie diplomatique d'une vieille chanson avec musique. Etant donnée la rareté des notations musicales dans les manuscrits des chansonniers, j'ai cru devoir l'offrir au public de la *Revue des Langues Romanes*. M. Paul Meyer, dont les notices sur les mss. français de Cambridge paraissent dans la *Romania* depuis 1879, m'a fait savoir qu'il publiera cette chanson quand il traitera des mss. de Pembroke: il m'a engagé, cependant à la faire paraître.

Bien que la cour d'Aliénor de Poitiers fût le foyer de l'influence provençale sur la littérature lyrique du Nord, ce genre ne semble pas s'être acclimaté avec beaucoup de succès en Angleterre. Les notices [1] précitées en contiennent en effet quelques spécimens mais ils ne paraissent que confirmer l'opinion[2] de Gaston Paris que cette poésie a été peu répandue en Angleterre.

La notation musicale dans le ms. de Pembroke est donnée, sur une portée de quatre lignes, pour la première strophe et pour le refrain, tandis que, les notes, sans toutefois les lignes de la portée, continuent jusqu'au premier mot du troisième vers de la seconde strophe.

Le fait qu'un poète anglo-normand — les rimes et les formes démontrent amplement que notre chanson a été composée en Angleterre — possède à un si haut degré la technique de la chanson, semblerait indiquer un commerce considérable avec des poètes du continent ou du moins une connaissance approfondie de leurs œuvres.

[1] Romania VIII, p. 305; XV p. 246; voir aussi Rom. IV p. 275.

[2] Litt. française. § 125.

La forme de la strophe est :

a b a b	a a b	a a b	
8 6 8 6	8 4 6	8 4 6	(b féminin).

La bibliographie des chansonniers de Raynaud ne contient que les formes suivantes qui présentent une certaine analogie avec la nôtre :

N° 489	a b a b	a a b	a a b	
	8 8 8 8	4 4 8	4 4 8	(a féminin).
N° 1470	a b a b	a a b	a a b	
	7 7 7 7	3 7 4	3 7 4	(b féminin).
N° 1484	a b a b	a a b	a b a	
	8 6 8 6	8 8 6	8 6 4	(b féminin).

La forme strophique de la chanson de Pembroke est celle du quatrain ordinaire à rimes croisées suivi d'une *cauda*, formée de la vieille strophe couée — a a b a a b.

Le manuscrit où se trouve notre chanson est un manuscrit sur velin de petit format (185 m/m sur 110) que le docteur James place à la fin du XIIme siècle. Il contient des satires de Juvénal et de Perse; puis, — d'une main que je croirais plutôt du XIIIme siècle, — la chanson qui suit, insérée entre les deux satiriques latins sur deux pages laissées en blanc :

Texte

(1) El tens d'iver quant vei palir,
l'erbe pur la freidure,
e les menuz oisels tapir
en la ramee oscure;
5 a grant dolur suvent suspir,
tant vei eisir
amur de sa nature :
la bele a qui jo(i)e pens e tir,
senz rien merir,
10 me gref a desmesure.
En icel esperance,
me delite ma peine,

v.5 ms. sument.

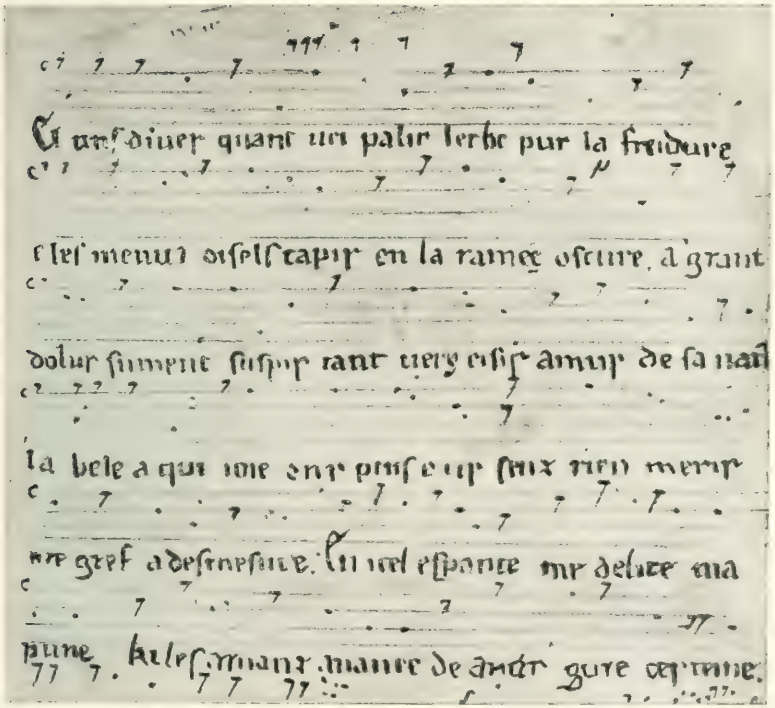

Ci uns diuers quant uei palir lerbe pur la freidure
e les menuz oisels tapir en la ramee oscure. a grant
dolur sumerie suspir tant uers cels amur de sa nat
la bele a qui ione entr prise cur suix rien merir
mes gref a desnesure. Ci uel espanir mes delice ma
pune. Kiles mauz manre de amer gure ceo mine.

ki les amanz avance
d(e) aveir goie certeine.

(2) Cele ki tant aim e desir,
m(e) ocit senz forfeiture,
quant si sultif me lait languir,
qu(e) ele ne m'aseure;
16 ker tut sui sons a sun pleisir,
senz repentir,
si ke d'altre n'ai cure;
purquant si m'est gref [cest martir]
tuz tens suffrir
20 [et vivre] en aventure.
En icele.....

(3) Joe vei un usage tenir
as dames senz dreiture,
dunt eles funt vite perir
amur verai[e] e pure;
25 e les amanz sovent marrir,
e revertir
en grant desconfiture :
ceste me fait a poi murir,
e pur ceo m'ir
qu(e) ele (m)est si fere e dure.
En icele.....

(4) Entre dous nez pot l'em veer
ke la terce est maure,
mais unc ne poi une coisir,
ki ne m'ait este sure;
35 purquant si ne m'em pus partir,
n(e) aillurs guenchir,
ain[s] sofre [a] cr [uel] fure.
cist las ne set que devenir,
ne u fuir :
40 ceo li pluvist e jure.
En icele.....

V. 20 ms. en; v. 37 le ms. semble avoir *ci*; on ne peut lire que la partie supérieure de l'f.

(5) Li custumer d'eles trair,
trovent large pasture,
mes a mei ki ne sai mentir,
fu d'amur l'ambleure;
45 amer e preier e fallir
me fait fremir,
e me tient en rancure;
kar unques ne me poi saisir,
ceo puis plevir,
50 d'anel ne de ceinture.
En icele.....

(6) Laial amant deivent haïr,
feint[e] amur e tafure,
kar a (i) ceos ki'n deivent goir,
n'at mester cuverture;
55 en merveille deit l'em tenir,
de fa[u]s cuvrir,
cumment nus quers l'endure :
pur ceo vei duz amur languir,
e esbaïr
60 sur tote creature.
En icele.....

Traduction

(1) Au temps d'hiver quand je vois l'herbe que fait pâlir le froid et les petits oiseaux se blottir sous la ramée obscure, profondément affligé, souvent je soupire, tant je vois l'amour s'écarter de sa nature propre. La belle à qui je pense, vers qui je me tourne, me chagrine outre mesure, sans me récompenser en rien.

Refrain : Dans cette espérance, ma peine me réjouit le cœur, elle assure les amants d'un bonheur certain.

(2) Celle que j'aime et désire tant me tue sans qu'il y ait crime, en me laissant ainsi languir à l'écart, sans me donner

V. 45. pour *fallir* je comprends *faillir*.

aucun gage, car je suis sien à son bon plaisir, sans repentir (c'est-à-dire à tout jamais) au point de n'avoir cure d'aucune autre; cependant cela m'afflige et me torture de toujours souffrir en pareille aventure.

(3) Je vois observer aux dames sans droiture un usage, grâce auquel elles font vite mourir l'amour vrai et pur et souvent tourmentent leurs amants et leur infligent grande déconfiture. Peu s'en faut que celle-ci ne me fasse mourir et aussi m'indigné-je qu'elle soit si fière et si dure envers moi.

(4) D'après deux noix on peut voir si la troisième est mûre, mais moi je n'ai jamais pu en choisir une qui ne m'ait été acide (désagréable au goût); il m'est à ce point difficile de m'en séparer et de me rendre ailleurs que je préfère souffrir cruellement. Ce pauvre hère (que je suis) ne sait que devenir ni où fuir : voilà ce qu'il lui assure et jure.

(5) Ceux qui ont coutume de les (les dames) trahir ont un vaste champ, mais pour moi, qui ne sais mentir, l'amour a été l'amble (c'est-à-dire a eu le trot dur, pénible). Aimer, prier et faillir (à l'objet de ma prière : c'est-à-dire ne rien obtenir) me fait frémir et me tient en méchante humeur, car jamais je n'ai pu obtenir (voilà ce que je puis jurer) ni anneau ni ceinture (cadeaux, gages d'amour).

(6) Les amants fidèles doivent haïr l'amour feint et la perfidie, car ceux qui en doivent jouir n'ont pas besoin de se cacher. C'est merveille comment un cœur se résigne à de perfides dissimulations : aussi vois-je le doux amour languir et trembler plus que toute (autre) créature.

A. T. Baker.

Sheffield, novembre 1907.

M. le professeur Jeanroy a eu l'extrême obligeance de m'aider de ses conseils pour le texte et la traduction.

LE CHANT DE SAINT FARON

I

Nous avons deux rédactions de la « Vie de Saint Faron » : l'une publiée par Mabillon, *Acta SS. O. S. B.*, II, 607 ; l'autre par les Bollandistes, *Acta SS. Oct.*, X 609 (T. XII de la collection). Si l'on y ajoute encore une courte vie métrique et un traité des miracles, nous aurons énuméré tous les documents se rapportant à la vie de l'évêque de Meaux [1]. Cette vie présente tous les caractères des vies des Saints de l'époque mérovingienne, qui paraissent, pour ainsi dire, coulées dans le même moule : d'abord le futur saint est envoyé à la cour, où il cultive l'art militaire et s'instruit dans les règles propres à former un haut fonctionnaire [2] ; puis il quitte la cour et s'adonne à des œuvres de piété. Que l'on interroge la Vie de saint Léger [3], par exemple, la *Vita Arnulphi* [4], et celles de Licinius [5], Aredius [6], Austregisilus [7] et d'autres encore : on y trouvera toujours le même système et quelquefois des expressions presque identiques.

Mais la Vie de Saint Faron offre un double intérêt au point de vue de sa structure et de ses rédactions. Que l'une dépende

[1] V. *Bibliotheca agiographica latina*, Faro ep. meldensis, ✠ cca. 672 oct. 28. Dans la seconde édition de Mabillon, la vie se trouve à p. 581. D'après Mabillon, on en a donné des « excerpta » : Duchesne, *Hist. Franc. script.*, I, 567 et Bouquet, *Rec. des hist. des Gaules*, III, 501. La vie métrique a été publiée par Suchier, *Zeitschrift f. roman. Philol.*, XVIII, 193, et le traité des miracles est édité dans les *Acta Sanctorum*, XII, 616-9.

[2] Vacandard, *La « scola » du palais mérovingien*, dans la *Revue des questions historiques*, XVII (1897), 490.

[3] A consulter Dom Pitra, *Histoire de Saint Léger*, Paris, 1846.

[4] Mabillon, *Acta SS.*, II, 150.

[5] *Historiens des Gaules*, III, 456.

[6] *Historiens des Gaules*, III, 143.

[7] Mabillon, *Acta*, II, 95.

de l'autre, c'est ce qui ne laisse aucun doute : il suffira au lecteur de jeter un coup d'œil sur les quelques passages, que je fais suivre :

MABILLON, p. 585	ACTA SS., XII, p. 609
Ut ergo tanta ac talis lucerna Christi paulatim pullulare potuisset, a primœvo flore tenerae juventutis *intra aulam regis Theodoberti* nobiliter cum doctrina Christiana nutriendo lactavit. Genitor quippe ejus *inter Primores Proceresque* illius Regis non mediocriter fulsit. Pollebat namque insignis de nomine Agnericus, consiliis Regalibus gratus ac *nobilitate sapientiae vallatus.*	Ete nim genitor hujus sancti viri, Hagnericus nomine, ex gente Burgundionum duxit prosapiam : atque *in aula regis Theodeberti inter primores et proceres* non medriocriter fulsit. Erat namque consiliis regalibus notus, ac *nobilitate sapientiae vallatus.*
p. 588	p. 610, D.
.... squalebat in pavimento sordidula haec virgo Fara sic *orans : O Petre, qui cœli regna Justis reseras Dei misericordia, injustisque obseras* eiusdem iustitia, data tibi cognitionis bonorum malorum clavicula, fidens *confugi huc* ad *tua* sacra *limina* pavida ego ancillula Christi et *tua volens esse virguncula.*	.... lacrymisque terram ubertim irrigans, his verbis *orabat : O Petre, qui justis regna reseras cœlestia e obseras injustis,* huc ad tua *confugi limina, tua volens esse virguncula.*

Cela suffit pour nous convaincre qu'entre les deux rédactions il y a certainement un lien bien étroit; mais s'il s'agit de déterminer la nature de ce lien, force est de déclarer qu'une solution définitive n'a pas été trouvée jusqu'à présent. Quant à moi, je crois fermement, avec Mabillon et d'autres, que la Vie de saint Hildegaire est la plus ancienne, et j'appuie mes convictions sur les arguments spéciaux que je vais indiquer. Je remarque que dans la vie publiée par Mabillon — la plus longue, écrite par l'évêque Hildegaire, dans la seconde moitié du IXe siècle — il est question, dans cinq passages, d'une vie « de Sancto Killiano, » dans laquelle l'auteur a puisé amplement :

1. Chapitre 70 (Mabillon, p. 589) : *in tantum ut in des-*

criptionibus B. Chilleni, viri Scotticae gentis, exaratum videatur habere, etc.

2. Chap. 79 (p. 590). *Est et aliud non silentio de eo tegendum, ut in vita beati Chilleni jam dicti invenimus.*

3. Chap. 100 (p. 591). *Ipse namque egregius Faro virum gratia Dei plenum, nomine Chillenum, ex genere Scottorum ortum, sanctis exhortationibus ad provinciam Atrabatensem misit, quam doctrina sana Christo acquisivit*, etc.

4. Chap. 101 (p. 592). *Non est quoque ejus virtus a memoria abolenda, per quem hoc in Monasterio cum beatissimo Farone divina per eum gratia est operata. Nam cum quadam die secundum debitum corporis Chillenus sanctus cum antistite Farone convivaretur, pincerna casu excessionis calicem, quo vinum epulantibus propinabat, qui vitreali elemento infido compositus erat, fregit. At beatus Chillenus intuens faciem ministri prae nimio pavore pallentem, particulas calicis sibi tribui latenter poscit; super quas oratione composita, invisibiliter redintegreta est calicis fabrica et sic oculis omnium in miraculo est conversa.*

5. Chap. 103 (p. 592). *Hoc namque miraculum, quod placidis auditoribus inferemus, in denotationibus Vitae B. Chilleni nostrae notitiae adsumptimus.*

Or, l'auteur de l'autre vie plus courte, publiée dans les *Acta SS.* cite également la vie de saint Killenus, presque avec les mêmes mots :

Acta, p. 612 : *ut in descriptionibus vitae Beati Chileni, ex Scotca natione*, etc.

Acta, p. 613 : *Idem quoque egregius Faro virum gratia Dei plenum, ex gente ortum Scotorum, nomine Chillenum crebris exhortationibus provocatum ad provinciam atrebatensem misit*, etc. Cette citation correspond à la troisième et à la quatrième de la vie précédente de saint Hildegaire et c'est la dernière que nous trouvons dans la vie des *Acta SS.* Mais, à p. 614, cette vie raconte le miracle opéré par saint Faron sur un enfant aveugle, sans citer la vie « de beato Chilleno », tandis que le même miracle est raconté par saint Hildegaire (chap. 103) qui ajoute : *in denotationibus vitae B. Chilleni nostrae notitiae adsumpsimus.* Or, voici mon raisonnement : si la vie de saint Hildegaire dépend de l'autre plus courte des *Acta* des Bollandistes, on ne peut pas expliquer cette citation. A mon avis, saint Hilde-

gaire aurait certainement pu travailler de fantaisie, mais il n'aurait jamais imaginé que le miracle de l'enfant aveugle se trouvât dans la Vie de saint Chillene; tandis que les choses deviennent tout à fait claires, si nous avançons la supposition contraire, à savoir que la *Vita* plus courte soit un abrégé de celle de saint Hildegaire. Mais, ici, je suis arrêté par une objection, à laquelle il faut bien attacher une certaine importance. Saint Hildegaire était un savant pour son temps; il écrit dans un style ampoulé, en vogue à son époque, mais toujours correct; et il se pourrait qu'il eût fait des recherches sur son héros et qu'il eût trouvé justement cette vie *de beato Chilleno*, dont il est question. Il aurait pu alors ajouter à la vie plus courte quelques indications qui y manquaient. La chose ne se présente pas comme très probable, mais elle est possible. Malheureusement, ce qui est vrai n'est pas toujours vraisemblable. Je remarque encore, quant à la citation nº II de saint Hildegaire, qu'il y est question d'un coupable « libertati restitutus » et que la vie plus courte, cette fois encore, ne dit rien de saint Chillene. Tous les passages, en somme, indiqués dans la vie de saint Hildegaire comme tirés de la vie de saint Chillène se trouvent en résumé dans la vie plus courte; seulement, dans celle-ci, il manque quelquefois l'indication de la source. Serait-il vraisemblable que saint Hildegaire se fût limité, s'il avait eu sous la main la vie de saint Chillene, à ajouter aux narrations de la vie la plus courte ces deux uniques citations, sans en extraire quelques autres traits? Il cite pourtant diligemment sa source. Cependant, on pourrait alléguer que, dans la Vie de saint Chillene, il n'y avait peut-être pas d'autres traits se rapportant à saint Faron. Mais en voici un autre qui, ajouté aux précédents, me paraît trancher la question. Dans la Vie de saint Hildegaire (chap. 106) et dans celle des *Acta* (chap. 17), il est parlé de Bidechildis presque avec les mêmes mots. Toutefois, Hildegaire ajoute qu'il a tiré sa notice de la bouche de quelques vieillards (*secundum quod ex relatione publica antiquissimorum virorum qui canitie lactea compositi erant comperimus*). Ces mots manquent dans la rédaction plus courte et il est évident que saint Hildegaire n'aurait pu faire cette déclaration, s'il avait puisé dans une source écrite. Cette constatation nous permet de conclure que les rapports entre les

deux Vies se présentent désormais au critique d'une façon évidente : la Vie plus courte est un extrait de celle de saint Hildegaire, qui seule a droit d'être prise en considération, étant la plus ancienne.

Ce genre de rapport, entrevu déjà par Mabillon, n'avait pas encore été éclairci de manière à lever tous les doutes.

II

Saint Hildegaire écrivit sa Vie environ deux siècles après la mort de saint Faron [1], puisant pour cela dans des sources qu'il indique expressément (*Vie de saint Columban*, chap. 12, 29; *Gesta Francorum* (ou *Liber historiae Francorum*, ainsi que l'a appelé Krusch, *Mon. G. Hist.*, script. RR. Merov., II, chap. 29, *Vita Sancti Eustasi, chap.* 38, 60, 102; *Vita Sancti Killeni*, 70, 79, 100, 101, 103; et peut-être *Vita Fefri*, 98, et *Beda*, 65) ou tirant parfois ses notices de la tradition orale : il parle des *viri... canitie lactea compositi* (chap. 106) et d'un informateur, l'abbé Lupus ferrariensis (chap. 118) [2].

Or, il y a huit chapitres (71–78) de saint Hildegaire devenus, à bon droit, célèbres : ils nous dépeignent une scène qui se passe vers 620 à la cour du roi des Francs. Une ambassade se présente à Clotaire II (584-628) de la part de Bertoald, roi des Saxons, et lui déclare que ce roi considère comme son propre domaine l'Etat des Francs. Bertoald se propose même de transporter sa demeure dans le pays de Clotaire. Ce qui suit est connu de tous : Clotaire éclate de colère, ordonne à ses hommes d'emprisonner les messagers et de les mettre à mort. Si l'ordre de Clotaire ne fut pas exécuté, c'est grâce à saint Faron, qui intercède pour obtenir un délai d'une nuit, pendant laquelle il réussit à convertir les ambassadeurs à la foi chrétienne. Néanmoins, Clotaire , quelque temps après, déclare la guerre

[1] S. Faron naquit vers 585, fut créé évêque en 626, mourut en 672 (*Acta ss.*, XII, p. 597). Saint Hildegaire occupa le siège épiscopal de la ville natale de Saint Faron (Meaux) entre 855 e 873.

[2] Voir, sur cet abbé, qui au cours du IXme siècle « principem locum inter grammaticos tebenat », TRAUBE, *Poëtae latini aevi carolini*, III, 421.

à Bertoald; il envahit son territoire et fait un véritable massacre des Saxons. Il n'accorde la vie qu'à ceux qui ne dépassaient pas la longueur de son épée. « Ex qua victoria — nous » dit Hildegaire — carmen publicum juxta rusticitatem per » omnium pene volitabat ora ita canentium, feminaeque » choros inde plaudendo componebant :

De Chlotario est canere Rege Francorum,
Qui ivit pugnare in gentem Saxonum.
Quam graviter provenisset missis Saxonum,
Si non fuisset inclytus Faro de gente Burgundionum !

« Et in fine hujus carminis :

Quando veniunt missi Saxonum in terra Francorum,
Faro ubi erat Princeps,
Instinctu Dei transeunt per urbem Meldorum,
Ne interficiantur a Rege Francorum.

« Hoc enim rustico cantico placuit ostendere, quantum ab omnibus celeberrimus habebatur.»

M. Rajna, le premier, a fait la remarque que cet épisode semble avoir été tiré, par Hildegaire, de cette vie *Beati Chilleni*, que notre auteur cite cinq fois; effectivement, nous trouvons une citation de Chillene dans le chapitre précédant les huit qui traitent de l'ambassade et de la guerre des Saxons (71-78) et dans le chap. 79. Mais la première citation est intercalée dans une période tout que claire: la seconde commence : *Est et aliud non silentio de eo tegendum ut in Vita Beati Chilleni jamdicti invenimus.* [1]

La question de savoir si, vraiment, l'épisode de la guerre des Saxons a été tiré de la Vie *Sancti Chilleni* ne présente pas, à mon avis, l'importance qu'elle semblait avoir autrefois, puisqu'on a publié récemment une vie de ce saint et que l'époque de Chillenus est celle même de S. Faron. Il y a plus : dans la *Vita Chilleni* publiée par Boyens [2], on ne trouve pas l'histoire

[1] Rajna et Gröber pensent que c'est bien de la *Vita Chilleni* que saint Hildegaire a tiré le passage. Suchier, au contraire, a exprimé l'opinion que saint Hildegaire a répété un conte oral. G. Paris, après avoir accepté les raisons de M. Suchier, s'est ensuite rallié à l'opinion de M. Gröber. Nous verrons tout à l'heure que la question n'est pas très importante. Du reste, à l'état de nos connaissances, je la considère insoluble.

[2] *Analecta Boll.*, XX (1901), p 434.

concernant S. Faron et Clotaire; il faudrait donc admettre que Hildegaire ait eu recours à une autre vie, aujourd'hui disparue, de saint Chillene, presque à une *Secunda Vita* résultant de la première, avec l'adjonction de certains épisodes de saint Faron. Dans tous les cas, la source d'Hildegaire ne serait pas très ancienne, et cela a une importance capitale pour notre question, ainsi que nous le verrons tout à l'heure.

Ceci établi, il nous reste à étudier de plus près les huit vers conservés par Hildegaire. Ouvrons encore une fois les *Acta SS. O. B.*, II, 590, et relisons les premiers vers du célèbre chant : *De Chlotario est canere...* — Qu'il fût consacré à Clotaire plutôt qu'à saint Faron, c'est ce que l'on a répété plus d'une fois, sans pourtant arriver à une solution satisfaisante, faute d'arguments décisifs. Mais, on peut toutefois atteindre un certain degré de probabilité, sinon la certitude absolue, si l'on compare ces deux premiers vers aux commencements des plus anciennes chansons de geste, à savoir de celles, où se fait justement sentir d'une manière assez évidente la concontinuation des motifs mérovingiens. Il est possible que G. Paris soit dans le vrai, quand il affirme imaginaire la ressemblance trouvée par Rajna (p. 273) — et déjà par Gauthier (*Epopées*, I, 51) — entre le début du chant de Saint Faron et celui de plusieurs chansons de geste. Ce qui est caractéristique, pour Gauthier, c'est la charpente même que dévoile ce chant, à son commencement. Ici, pas de préface, pas d'introduction, pas de résumé, en somme. Le poète entre brusquement au milieu de l'action et nous annonce avec une grande simplicité le nom de son héros, Clotaire. Ainsi faisaient — nous dit Gautier — les auteurs des plus anciennes chansons de geste [1], p. ex.

Chevalerie Ogier :

....Ce est d'Ogier le duc de Danemarche
Si com ses peres le laissa en ostage...

Couronnement Looys :

....De Looys ne lerrai ne vos chant
Et de Guillaume au cort nes, le vaillant...

[1] Je cite les textes d'après GAUTIER, *Epopées* [2], I, p. 374, *n*.

Mort d'Aimeri de Narbonne :

. C'est d'Aymeri de Narbonne le ber
Et de son fils le chetif Aymer...

Prise de Cordres :

. . . . C'est d'Aymer, lou hardi corageus
Et de Boutor, un païen...

Et on pourrait en citer bien d'autres encore. Il est vrai que ces débuts sont précédés toujours de quelques vers à peu près identiques dans tous les poèmes :

Seignor, plait vos oir gloriose chançon ?

Ou bien :

Oez, seignor, que Dex vous soit aidant...

mais ces vers ont été écrits pour les jongleurs, qui devaient s'adresser à leur auditoire, en lui indiquant le sujet, et ne peuvent donc pas être pris pour le véritable commencement de la chanson de geste. Il reste donc que les deux premiers vers :

De Chlotario est camere Rege Francorum
Qui ivit pugnare in gentem Saxorum.

présentent, selon Gautier, le type des débuts des chansons françaises. Il affirme qu'ils sont leur plus ancien modèle.

Je trouve aussi que M. Rajna a insisté davantage sur les vers 3 et 4, où le poète parle de l'ambassade du roi des Saxons.

Quam graviter provenisset missi Saxorum, etc.

A bon droit, on doit rapprocher de ce passage plusieurs autres traits semblables dans les chansons de geste. La tâche m'est facilitée par le livre de M. Rajna (pp. 257-259) et par un mémoire de M. B. Haase [1]. Ce dernier ne parle pas de notre chant, bien qu'il eût été facile de le faire d'après Rajna.

Il arrive assez souvent, dans les chansons de geste, qu'un roi se fâche contre des ambassadeurs venant lui apporter de désagréables nouvelles pour lui-même ou pour son royaume. Ainsi, par ex., dans *Gaydon*, nous trouvons que Naimon et

[1] *Ueber die Gesandten in den altfranzösischen Chansons de geste*, Halle, 1891

Ogier empêchent l'empereur de lever son couteau sur Ferraut, en le saisissant par le bras avec ces mots [1] :

Hé, sire rois, que avez empansé?
Messagiers est, ne doit iestre adesez;
Se mal li faites, vos en serez blasmez.
(vv. 3625-3627).

Dans la *Chanson de Roland*, le Roi Marsile aurait sans doute blessé Ganelon, s'il n'avait pas été arrêté par ses hommes :

Li reis Marsilies en fut mult esfreez :
Un algier tint ki d'or fut enpenez.
Ferir l'en volt, se n'en fust desturnez.

Toutefois, ce n'est pas nécessairement le roi qui exerce lui-même sa vengeance; il suffit qu'il ordonne à ses guerriers, réunis autour de lui, de s'emparer du messager. — Dans l'*Aspremont*[2], il y a une scène qui doit être rapprochée de celle de notre chant. Naymon réussit à apaiser la colère de Charlemagne, allumée par un ambassadeur du roi Agolant, et parle ensuite au messager d'une manière si touchante et profonde, que celui-ci part avec le propos de se laver dans l'eau baptismale. Nous avons ici, à peu de choses près, la même scène que dans le chant rapporté par saint Hildegaire. Est-ce le hasard ? En vérité, je suis porté à le croire. Du reste, nous ne sommes pas autorisés à conclure que tout le chant roulait autour de la conversion des ambassadeurs, du moment que Hildegaire nous dit clairement qu'il chantait aussi la victoire de Clotaire [3].

[1] Haase, *Ueber di Gesandten*, p. 34.

[2] Rajna, *Le Origini*, p. 259.

[3] M. Groeber, *Der Inhalt des Faroliedes* « Raccolta di studii critici dedicata ad A. d'Ancona, Firenze, 1901, p. 598 est d'un autre avis : « Der Inhalt » des Faroliedes beschränkte sich daher auf Folgendes. Es führte die Sächsi- » schen Gesandten zu Chlothar. Sie forderten ihn zur Unterwerfung unter » die Herrschaft des Sachsenfürsten auf. Chlothar verurtheilte sie zum » Tode. Faro bestimmt ihn, die Hinrichtung auf den Folgenden Tag zu » verschieben und sie bis dahin gefangen zu halten. Faro überredet in der » Nacht die Gefangenen, das Christenthum anzunehmen und lässt sie am » andern Morgen vor dem König und seinen Grossen in Taufkleidern » erscheinen. Der König verzeiht den Gesandten. Sie kehren in ihr Vaterland

Mais, selon Hildegaire, le chant finissait par la glorification de saint Faron, ce qui ne s'explique pas aisément, si le sujet était vraiment la guerre des Saxons plutôt que le baptême des messagers.

Pour éliminer cette difficulté, il est utile d'examiner la seconde partie du chant, c'est-à-dire les quatre derniers vers. D'abord, le mot *princeps*, appliqué à saint Faron, oppose une difficulté que l'on a cherché à enlever, soit en supprimant tout le vers ou l'émistiche *Faro ubi erat princeps*, comme s'il s'agissait d'une glose, soit en traduisant *princeps* par « comte ». M. Suchier accepte une proposition de La Ravaillière, *Poësies du roy de Navarre*, Paris, 1742, I, 193, et lit :

> Quando veniunt in terram regis Francorum,
> Faro ubi erat princeps, missi Saxonum.

Là-dessus, M. F. Lot a remarqué que « Faro n'était pas roi » de la terre des Francs. Si grand qu'il pût être, l'épithète de » *princeps* ne lui eût pas été appliquée dans la langue du IXme » siècle. Il faut lire *Chlotarius* au lieu de *Faro*. Je restituerais » ainsi les vers 5 et 6 :

> Quando veniunt in terram regis Francorum,
> *Chlotarius* ubi erat princeps, missi Saxonum.

Quant à moi, je pense que tout le monde jugera très acceptable l'arrangement de La Ravallière, qui corrige deux vers d'un seul coup; mais je ne sais si l'opinion de M. Lot trouvera beaucoup d'adeptes. Il a raison, d'ailleurs, quand il considère comme trop hardie et inexacte la traduction de G. Paris de *princeps* par « comte ». Je crois qu'ici *princeps* veut dire « évêque », c'est-à-dire Prince de l'Eglise. Ce mot se trouve pour la première fois, que je sache, dans cette signification, dans les « Responsoria » de Sancto Haimhrammo [1].

» zurück. Gott lenkte die Schritte der Sachsenboten, als sie durch die Stadt » des Faro zogen, wodurch es geschah, dass sie nicht getötet wurden.— Das » ist der Stoff zu einem Zeitgedicht, aber nicht zu einem Epos mit Kämpfen » und Schlachten. »

[1] *Monum. G. Hist.* RR. Mérov. IV, 525, 32. Je consulte les index des documents mérovingiens et je trouve que « princeps » signifie toujours, dans les autres cas, « imperator ou rex ».

D'ailleurs, Faron n'était pas encore évêque lors de l'ambassade des Saxons, il était au contraire très jeune, ainsi que nous l'atteste la vie même de saint Hildegaire. Toutes ces difficultés s'expliquent aisément, si l'on admet que les quatre derniers vers sont une adjonction, peut-être, du IXme siècle. On aurait pris un chant populaire dédié à une guerre entre les Saxons et un roi des Francs (Clotaire) et l'on en aurait tiré un hymne en l'honneur de saint Faron [1]. Mais il y a plus : dans la chanson populaire, il ne devait pas être question de saint Faron; mais seulement d'un noble Bourguignon, qui aurait joué le même rôle que Naimon dans l'*Aspremont*. On sait que les nobles Bourguignons étaient appelés *Burgundae farones* et que ce nom n'était déjà plus compris au IXme siècle [2]. Dans la préface à la *Passio Sancti Sigismondi regis*, Krusch a montré que ce précieux document a été écrit sans doute après le VIIme siècle; « cum scriptor *Burgondo farones* (C. I) pro ipso populi » nomine vetusto acceperit — *Burgundofarones*, inquit, *nuncu-* » *pati sunt et usque hodie Burgundiones vocantur* — quos Bur- » gundionum proceres fuisse, nullus Fredegarii aequalis igno- » rare potuit [3] »

Bien que saint Hildegaire cite soigneusement ses sources, il est évident qu'il n'a pas cité la principale, c'est-à-dire la vie, aujourd'hui disparue, de saint Faron qu'il a dû avoir sous les yeux et qu'il a réduite à une forme littéraire; puisqu'il est clair qu'il n'a pas pu inventer la vie de son saint. Sinon une vie en prose ou métrique, au moins aura-t-il utilisé des narrations, des documents, des fragments, en somme, d'histoire sur saint Faron. Les mots *volitabat*, *componebant*, etc., au passé, laissent supposer que saint Hildegaire a emprunté à quelque ouvrage les huit vers qu'il a reproduits.

[1] C'est une espèce d'emprunt à la poésie populaire, dont la lyrique de France nous offre des exemples remarquables. Voyez A. Jeanroy, *Les origines de la poésie lyrique en France au moyen-âge*[2], Paris, Champion, 1904, IIme partie.

[2] Kögel, *Die altgermanische Fara*, dans la *Zeitschrift f. deutsches Alterthum*, XXXVI (1893), p. 217.

[3] *M. G. H.* Rerum Merov. II, p. 329. V. aussi Waitz, *Deutsche Verfassungsgeschichte*, Kiel, 1880, I, p. 81.

L'hymne sur saint Faron aurait donc été composé, entre la fin du VIIme siècle et la fin du IXme, par un religieux qui, ne comprenant plus le *Burgondaefaro* de la chanson populaire sur la guerre contre les Saxons, crut qu'il y avait là le nom de saint Faron et attribua à celui-ci les exploits d'un Burgonde à la cour du roi des Francs.

III

De quelle nature était ce chant populaire? Avant tout, remarquons qu'une fois établi que le *Faro de gente Burgundionum* n'est pas saint Faro, mais un noble Burgonde, dont nous ne connaissons pas le nom, il n'y a plus aucune raison de prétendre que le roi des Francs, nommé dans le chant, soit Clotaire II plutôt que Clotaire Ier. D'abord, la guerre entre Clotaire Ier et les Saxons fut très célèbre, et les rapports des chroniqueurs le démontrent suffisamment [1], et puis, en dehors du *liber Historiae* [2], qui a puisé certainement à des sources épiques, étant donné la nature assez invraisemblable de son récit [3], aucun document ne parle d'une guerre de Clotaire II

[1] *Grégoire de Tours, Frédégaire, Liber Historiae.* Dans les particularités du récit de Grégoire, M. Rajna a reconnu la légende : « c'é innegabilmente » del poetico; si direbbe di sentire l'eco di un canto sassone. Particolar- » mente ci suona come qualcosa di epico la triplice ambasciata dei Sassoni » col crescendo delle offerte e il tripice rifiuto dei Franchi. *Origini*, p. 125. » Ces observations — dit M. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, Paris, » 1903, p. 384, qui exagère les idées de Rajna — sont fort justes, et en par- » ticulier celle qui est relative à la *triplicité* des offres des Saxons. L'épopée, » comme le Dieu de Virgile, aime ce *numerus impar.* » Je crois qu'il y a un peu d'exagération.

[2] La *Vita Dagoberti* (M. G. H. *Rer. Merov.*, II, 404) copie, avec des malentendus, le *Liber Historiae.* V. G. Kurth, *Histoire poétique des Mérovingiens*, p. 437.

[3] Kurth, p. 435 : « Celui qui refuserait de reconnaître ici le squelette » d'un poème, dit excellemment M. Rajna, devrait renoncer aussi à le » reconnaître dans un résumé de l'Iliade ou de la chanson de Roland. » L'évidence est telle, qu'elle ne frappe pas seulement le regard exercé de » modernes comme Gaston Paris, Monod et Darmesteter, mais qu'elle a été » entrevue même par des écrivains qui vivaient à une époque peu au cou- » rant des choses de la légende (A. de Valois). » Mais M. Kurth exagère.

contre les Saxons. Le grand historien de ce prince, Frédégaire, affirme, au contraire, qu'il vécut en paix avec les peuples voisins; il est donc admissible que la narration du *liber historiæ* (écrit à un siècle de distance) dérive directement d'un chant populaire sur la guerre de Clotaire Ier, dont les échos épiques se font déjà sentir dans la chronique de Grégoire de Tours. Très possible qu'on ait appliqué ce chant à Clotaire II, grâce surtout à l'identité des noms.

Si le roi de la chanson est Clotaire Ier, il faut reculer la date de sa composition et plus nous remontons haut, plus la supposition que le chant fut en langue germanique acquiert de certitude. Je ne dis pas que ce chant fût une véritable épopée germanique, ni un chant lyrico-épique [1] (dans le sens que l'on attribue à cette expression), destiné à fixer le souvenir de la guerre contre les Saxons et à célébrer le roi vainqueur. Ce que je dis, c'est que nous avons là une traduction en latin d'une poésie tudesque et que *Faro de gente Burgundionum* est une mauvaise version de *Burgundaefaro*. L'équivoque qui naquit avec le temps sur ce mot est due à cet auteur de l'hymne sur saint Faron, dont nous avons parlé. Il a attribué à son saint les exploits d'un noble bourgonde quelconque[2]. Peut-être, à cette époque, le chant germanique commençait-il à ne plus être en vogue et il se peut que le début fût chanté, comme s'il était un épisode à lui seul. Peu à peu il aurait disparu tout à fait, si l'on ne l'avait fixé dans notre hymne à saint Faron. Les chants historiques, par suite des événements,

Les différentes études, récemment publiées par M. J. Bédier sur les légendes épiques, nous montrent qu'il est très facile, sur ce terrain, de se laisser entraîner par la fantaisie.

[1] G. Paris, *Romania*, XIII.

[2] L'opinion que S. Faron n'est pas le «princeps» est partagée par M. G. Kœrting, *Das « Farolied »* in *Zeitschrift f. französische Sprache u. Literatur*, XVI (1894), p. 263 : « Es sind (wenigstens wahrscheinlich) zwei » Faro zu unterscheiden ; ein älterer (der Staatsmann) und ein jüngerer » (der Bischof)... Das Farolied war ein (hymnisches) Loblied auf Faro, und » zwar — vorausgesetzt, dass zwei Faro anzunehmen seien,— in der urs- » prünglichen Fassung auf den älteren Faro (den Staatsmann, den *Princeps*) » in der späteren Fassung auf den (mit dem Staatsmann sagenhaft versch- » molzenen) Bischof Faro. » On voit que je n'hésite pas à faire un pas en avant.

sont destinés à faire naufrage, et c'est déjà beaucoup que l'on puisse en retrouver encore, par ci par là, des traces, presque des épaves arrivées jusqu'à nous par hasard. C'est à la critique de découvrir ces derniers vestiges et de les identifier, soit qu'ils se cachent derrière les sèches narrations des chroniqueurs, ou qu'ils aient été introduits dans un chant d'église. Il en a été de même des chants longobards, dont les quelques traces, qui nous sont restées dans les pays romans se sont introduites dans les récits carolingiens; et c'est à ceux-ci, exclusivement à ceux-ci, que nous en sommes redevables.

Saint Hildegaire a trouvé, dans sa source, que la chanson était sur toutes les lèvres et qu'elle était chantée par les femmes. Cela s'applique au chant germanique, servi à l'auteur de l'hymne sur saint Faron, et non pas à l'hymne même. En effet, ces rondes de femmes sont très fréquentes, non seulement dans les pays romans, mais encore dans les contrées germaniques au Moyen-âge. La légende des danseurs maudits nous offre en Allemagne, au XIme siècle, une ronde d'hommes et de femmes dansant au son d'une chanson à refrain. Nous avons même traduit en latin les deux premiers vers et le refrain accompagnant la carole :

Equitabat dux Bovo per silvam frondosam;
Ducebat sibi Mersuindem formosam.
Cur stamus? cur non imus?[1]

En Scandinavie, en Suède et en Danemark, les danses furent accompagnées de chansons d'un caractère sérieux et sombre quelquefois. C'étaient des contes héroïques de guerre, de crime, de vengeance. Il en est de même, ce me semble, de notre chant populaire sur Clotaire et les Saxons. Peut-être, ne fut-il pas composé en Bourgondie, bien que le religieux qui le recueillit et en fit un hymne fut sans doute Bourgonde, puisque seulement dans le pays de Saint Faron on aurait pu songer à identifier *Burgondaefaro* avec l'évêque de Meaux.

L'allusion à la vogue dont jouissait ou avait joui, le chant

[1] M. Schröder a démontré que ces vers sont la transcription latine d'une chanson allemande (de la basse Saxe). V. *Romania*, XXV, p. 341.

Cette allusion se trouvait donc déjà dans la source de saint Hildegaire.

germanique ne fut pas comprise par saint Hildegaire, qui paraît avoir attribué sa diffusion à la *rusticitas* de la langue. Comme ce mot désigne la langue latine parlée ou le bas-latin, je pense que saint Hildegaire voulait parler de l'hymne même. Et l'hymne était vraiment *rustique* pour saint Hildegaire, étant non pas métrique, mais rythmique.

M. Thurneysen a déjà fait la remarque que les vers :

Quando veniunt missi / Saxonum in terram Francorum
Instinctu Dei / transeunt per urbem Meldorum

présentent le type des hexamètres rythmiques, que M. W. Meyer a appelés A, I et A, III pour le premier hémistiche et B, II pour le second hemistiche [1] :

A, I : ×× — — — — — |

A, III : × × — — — |

et B, II : | × × × — — — — — — [2]

Il a fait observer encore que les autres vers se laissent reconduire très aisément aux modèles de la poésie rythmique, à l'aide de quelques changements très compréhensibles, p. ex. :

De Chlotachário / est cánere rege Francórum
Qui ambulávit / pugnàre in géntem Saxónum...
Si non fuisset Fáro / de génte Burgundiónum.

Un connaisseur de la langue latine, tel que saint Hildegaire se décèle par sa Vie de saint Faron, ne pouvait que juger très

[1] THURNEYSEN, *Der Weg vom dactylischen Hexameter zum epischen Zehnsilber der Franzosen*, dans la *Zeitschrift f. roman. Philol.*, XI, p. 321. Inutile de rappeler ici que la poésie rythmique est celle, où « an die Stelle » der langen Silben, die den Versictus trugen, betonte Silben gezetzt worden » seien. »

[2] Voir les travaux de M. W. MEYER, *Radewins Gedicht über Theophilus* (Sitzungsberichte der philos.-philol. Kl. der K. b. Akademie d. Wiss. zu München), 1873, 49; *Der Ludus de Antichristo und Bemerkungen über die latein. Rhythmen des XII Jahrhunderts* (Sitzungsber. 1882, I, 8): *Anfang und Ursprung der lateinischen und griechischen rhythmischen Dichtung*, (Abhandl. der k. bayer. Akademie der Wissensch.) I kl., XVII, II, 267.

rustiques de pareils vers. Si saint Hildegaire avait eu à composer l'hymne, il est certain qu'il aurait fait preuve de virtuosité et aurait écrit de splendides hexamètres métriques. Mais il n'a pu qu'introduire, dans sa Vie, des vers déjà composés par d'autres et il s'est limité à changer quelques expressions, qui ne lui paraissaient pas tout à fait dignes de son latin ampoulé.

Je conclus : le chant de saint Faron ne nous permet donc pas de supposer une épopée mérovingienne française sur la guerre de Clotaire contre les Saxons. Nous avons affaire uniquement à un chant germanique disparu, et c'est par hasard que nous en avons maintenant, dans une traduction latine rythmique, les quatre premiers vers.

Giulio Bertoni.

RESTITUTION DE QUELQUES NOMS DE LIEUX

DANS L'OISANS

On sait quels obstacles de toute nature les grafies officielles opposent aux recherches de toponimie. La restitution des formes autentiques, surtout quand il s'agit de noms désignant des détails orografiques, ne peut guère être faite que sur place et par des personnes à qui le parler local est familier. Mais ici se présente un obstacle d'origine récente, dont la genèse est fort bien expliquée par M. Ferrand : « Ces recherches de la véritable ortografe et de la signification des noms de montagnes deviennent de plus en plus difficiles à cause de la disparition des noms patois chez les montagnards eux-mêmes. Par suite du frottement plus fréquent avec les voyageurs, les gens du pays adoptent les formes de langage de ceux-ci, le nom devient pour eux un mot abstrait et sans signification, et les vieillards, qui seuls ont conservé l'ancienne dénomination, hésitent à la dire, craignant de donner à rire par leur patois [1]. » On trouvera ci-dessous plusieurs exemples de ce fénomène. Cependant, au cours d'un récent voyage en Oisans, j'ai pu restituer quelques noms de lieux de ce pays, grâce au très obligeant concours de plusieurs personnes bien au fait de l'idiome local, parmi lesquelles je dois remercier tout particulièrement M. Clot, garde-cadastre à la Grave, et M. Claude Turc, adjoint au maire de Saint-Cristofe. Cet idiome, ou plutôt ces idiomes, car la Grave ne parle pas entièrement comme Saint Cristofe, ont un caractère provençal assez marqué pour que les indigènes puissent en les

[1] *De l'orthographe des noms de lieux*, Mâcon, Protat frères, imprimeurs, 1903 (tir. à part du 28me *Annuaire du Club alpin français*), p. 21.

parlant comprendre les bergers provençaux parlant le dialecte d'Arles et se faire comprendre d'eux.

Le cadastre de la Grave mentionne une *Roche Girouge*, mais les gens du pays ne disent plus guère que *Girose*, suivant l'appellation française devenue usuelle. *Rocha Giroujo* [1] serait la vraie forme indigène, avec *ch* = *č*, *g* et *j* = *ǧ*, *r* douce de *l* intervocalique latine. *Girose* change *ǧ* en *z*, *o* final en *ə*, conserve *r* intervocalique et intervertit le suffixe adjectif.

Le *Tresor dóu Felibrige* donne pour le torrent du *Vénéon* la forme *Venioun*, d'après un renseignement qui n'est peut-être pas absolument sûr [2]. Les gens du pays disent *Vénéon*, à la française, ou, plus communément, *la grosso aigo*.

Les *Chasots* ou *Chazots* des environs de la Grave sont des *Chasaus*, jardins potagers. Le *Chazelet* (ibid.) est un diminutif *Chisarət* avec *r* douce de *l* intervocalique et passage de *a* à *i* devant l'accent. Le *Peyron du Jeas* (cad. de la Grave, sect. A, f. 9) est *la Pèiro dou Jalh* [3], la Pierre du Coq.

Ravin, glacier, Aiguille du Plat de la *Selle*, à Saint-Cristofe. *Sello* signifie *chaise* dans le parler local.

Rivèiro, au cadastre de Saint-Cristofe, est tantôt transcrit *Riveyre*, tantôt traduit par *Rivière*. Le sens propre, sauf erreur, est *rivage*.

La plupart des cartes donnent à un groupe de chalets de Vallouise et à l'un des grands pics de l'Oisans « le nom quelque peu surprenant d'*Ailefroide*.... Très anciennement connu, ce nom avait affecté des ortografes fort diverses. D'après M. J Roman (*Dictionnaire topographique des Hautes-Alpes*, 1884), de vieux titres de 1319 et de 1394 portaient *Montanea Alefrigide* ; dans les Mémoires de la Blottière (1709) on trouve *Vallée Froide*, tandis que sa carte indique *Lallefroide*. La carte de Cassini a écrit *Alefroide* et celle de Bourcet *l'Alefrede* ; les Mémoires de Bourcet écrivent successivement *Valfroide*, *Allée Froide*, *Alfroide*. Elie de Beaumont, en 1834, a adopté *Alefroide*, ainsi que le géologue Ch. Lory (1860). La *Statistique*

[1] Roche gelée ou gélive (**gelotica*).

[2] *Tresor dóu Felibrige*, v° *Venioun* : « *Venioun*, n. d. l. La vallée de Venéon (Hautes-Alpes). » *Sic*, *Venéon*. La vallée dépend administrativement du département de l'Isère.

[3] *Ch* = *č*, *au* = *auc*, *s* et *l* finaux sonnent, *j* = *ǧ*, *lh* = *l* mouillée.

de l'Isère (1844) écrit *Allefroide*, ainsi que le *Dauphiné* de Taylor (1854). Les premiers excursionnistes anglais (*Peaks, Passes and Glacers*, 1862) mentionnent *Aléfroide, Alefred*, même *Alfred*, et à partir de 1863 tout le monde copie imperturbablement l'*Ailefroide* de l'Etat-Major. Même dans le pays, la jeune génération, s'inspirant des touristes, prononce maintenant *Ailefroide* [1]. » M. Claude Turc, lui, prononce *Alo-Frâido*, avec une *l* presque vélaire ; pour *froid* il dit *frə(d)*, fém. *frâido* ; il prononce *Al* toutes les *Alp* innombrables de son pays (*Al(p) dòu Pin, de Vənó(sc)*, etc....) que le cadastre écrit *Lal* ou *L'Alle*, et la carte *Alp* ; il ne doute en aucune façon que l'*Alo-Frâido* ne soit une *Alp* comme les autres, malgré l'*o* qu'il intercale dans le groupe triconsonantique *lfr*.

La Meije, depuis la carte de Bourcet (1749-1754) jusqu'à la *Description géologique du Dauphiné* par Ch. Lory (1860-1861) a été appelée *Aiguille du Midy* ou *Aiguille du Midi de la Grave*. Certains, comme Elie de Beaumont (1834) et Annibal de Saluces (1845), ajoutent « ou Meidje ». La grafie *Meije* domine depuis 1863 (carte de l'Etat-Major au 80.000e, ouvrages alpins de Joanne, Ball, Tuckett); cependant la carte du Dépôt de la Guerre au 500.000e écrit *Medje* [2].

A la Grave tous les vieux du pays disent *la Mèidio*, et plus souvent, sans article, *Mèidio : mountà à Mèidio, ura pormenado à Mèidio* (très nettement-*dyo*, et non-*ǧo*, le son *ǧ* étant au reste courant dans le parler local). Les autres disent généralement *Meije*, à la française. *Mèidio* désigne toute la Meije, et spécialement l'aiguille cotée 3987 m. Les cadastres ne nomment pas spécialement ce sommet ou ces sommets.

Si l'on en croit M. de Vinols [3], le subs. fém. *mèdia* signifierait au Puy *méridienne, repos de midi*. A coup sûr il est à ma connaissance personnelle qu'à Ambert *mèidio*, fém., signifie *midi* (*milieu du jour* et *sud*). Dans l'Oisans *Mèidio* ne paraît

[1] Ferrand, *De l'orthographe des noms de lieux*, p. 19.

[2] Ferrand, *De l'orthographe des noms de lieux*, p. 18.

[3] *Vocabulaires patois vellavien-français et français-patois vellavien publiés par la Société d'agriculture, des sciences, des arts et du commerce du Puy, rédigés par le baron de Vinols*, Le Puy, imp. Prades-Freydier, 1891.

connu que comme nom propre de montagne. *Milieu du jour* et *sud* se disent *mejour* à la Grave ($j = \check{g}$) comme à Saint-Cristofe ($j = \check{z}$). Un sommet situé droit au sud de Saint-Cristofe s'appelle *Ajulho dòu Mejour* [1].

Il se peut évidemment que, délogé de toute autre acception précédemment admise, *mediam diem*>*mèidio* [2] soit en Oisans resté pétrifié dans un nom de lieu, les sens *milieu du jour* et *sud* étant rendus par le composé moderne *mejour*, masculin et oxiton. Sémantiquement, il resterait quelque peu bizarre qu'un sommet s'appelât *Midi* tout court, et non *Pic du Midi*, *Aiguille du Midi*, ou *Pic de Midi*, *Aiguille de Midi*, etc..., et que le nom propre *Mèidio* en cette fonction restât — à ma connaissance du moins — entièrement isolé dans les montagnes de langue d'Oc à l'état de paroxiton disillabique féminin.

Jules Ronjat.

[1] Le premier $j = \check{g}$, le second $= \check{z}$.

[2] En Oisans, avec réduction normale du premier *di* à *i* ; en Velai, *mèdia*, avec élimination de l'un des deux *di* en superposition sillabique.

LATIN VULGAIRE *TŪDĀRE «FRAPPER, TUER»

La seule étymologie acceptable, au point de vue sémantique, que l'on ait proposée pour le français *tuer*, l'a déjà été par le fondateur de la linguistique romane. Diez proposait *tuditare*, sorte de fréquentatif de *tundere*, qui, au point de vue sémantique et étymologique, est apparenté à l'allemand *stossen* (got. *stautan*); racine réduite (*s*)*tud-* nasalisée en latin. Pour le sens, en effet, cette explication est excellente, car dans presque toutes les langues indo-européennes, les mots qui signifient *frapper*, ont en même temps le sens de *tuer*, cf. Sk. *hánti* «il frappe, il tue», — *hana-* «meurtre» (dans les composés) gr. θείνω, φόνος; lat. *caedo* «je frappe», *occīdo* «je tue»; irl. *benim*; v. sl. *bití* «frapper», *ubití* «tuer»; all. *schlagen* «frapper», *erschlagen* «tuer» et aussi avec le mot de même racine que le lat. *tundere* (*stossen*) le verbe composé *erstossen*. M. Körting dans son *Lateinisch-romanisches Wörterbuch* (3.aufl.) aurait donc dû donner la préférence à cette étymologie et surtout ne pas laisser croire en le marquant d'un astérique que *tuditāre* n'existe pas, car il est bien attesté au participe présent dans la littérature archaïque, chez Ennius et chez Lucrèce. P. ex. :

> *Nec tuditantia rem cessant extrinsecus illam*
> *Corpora conficere.* Lucr. *de Nat. rerum*, II, 1142[1].

Toutefois, le sens de *tŭditāre* est plutôt celui de « marteler » et, chez Ennius, celui de « faire quelque chose avec agitation ». C'est qu'en réalité *tudĭtāre* n'est pas le fréquentatif de *tundere*, mais le dérivé d'un mot de même racine que lui, savoir *tŭdes*, *-is* ou *-ĭtis* «marteau», de même que *tudiculāre* «imprimer, graver, agir, tourmenter» n'est lui-même qu'un dérivé du substantif *tudicula* (pressoir à huile). Le véritable fréquentatif, à en juger d'après *factitāre*, *dictitāre*, etc., qui sont formés sur le parti-

[1] Cf. III, 394 *tuditantia* et Ennius, *Ann.* 138.

cipe du simple, serait **tūsitāre* ou **tunsitāre* d'après *tūsus* écrit quelquefois *tunsus* (Walde, Lat.-etymol. Wb., p. 642).

D'autre part, *tŭdĭtāre* a l'*u* bref, ce qui ne convient pas pour le français *tuer* qui demande un *ū*. Même si l'on suppose une variante **tūdĭtare*, ce qui n'est pas absolument impossible, puisqu'on peut dans le participe *tūsus* voir aussi bien une forme **tūd+tos* qu'une forme **tund+tos* (*tunsus=tūsus* dans la prononciation courante), toutes les difficultés ne sont pas écartées du point de vue roman. On sait, en effet qu'un latin tel que **tudĭtāre* eût abouti dès la période romane à **tudtāre*> **tuttāre*, d'où en français ***touter* ou ***tuter* suivant la longueur ou la brévité de la voyelle en syllabe initiale. Il est impossible de songer ici à une superposition syllabique qui eût fait de **tūdĭtāre *tūtāre*, à cause de la différence de sonorité et de sourdité existant entre *d* et *t*, et aussi parce que la superposition ne peut avoir lieu qu'entre deux éléments morphologiques différents, sentis comme tels par le sujet parlant[1], ce qui n'est pas ici le cas.

Comme l'hypothèse d'une superposition syllabique est inacceptable, qu'en outre il faudrait faire celle de **tūdĭtāre* au lieu de *tŭdĭtāre*, et qu'enfin, même à ce prix, la sémantique n'est pas pleinement satisfaite, il faut songer à autre chose.

Sans abandonner donc le rapprochement de *tuer* avec un mot apparenté à lat. *tundere*, rapprochement si plausible au point de vue du sens, on proposera l'explication suivante. A côté de *tundere*, il existait en latin un verbe populaire **tūdāre*, son itératif, qui n'est pas attesté dans la littérature, mais qu'il n'y a pas une grande hardiesse à postuler, vu l'extrême banalité du type verbal en *-āre*.

En tant qu'itératif, l'existence de **tūdāre* en latin est rendue vraisemblable par les assez nombreux exemples de formations analogues que M. Meillet a reconnues pour cette langue (MSL. IX, p. 55-57). « Les itératifs à voyelle longue radicale, dit M. Meillet, ont ..... constitué en latin — ou du moins en italique commun — une classe assez importante pour provoquer des formations analogiques ». On pourrait considérer **tūdāre* comme un de ces itératifs à degré réduit long

[1] Cf. Grammont. La dissimilation consonantique, p. 147.

spécialement latin analogues à v. sl. *na-ricati* en face de v. sl. *rĭci* (racine *rek₂-*) bien que ce degré *tūd-* soit assez mal attesté par *tūsus* qui, on l'a dit, peut s'interpréter par **tund+to-s*. Mais on peut également y voir un itératif avec la racine au degré *-o-* (*uocāre*, *uotāre*, *rogāre*, etc.; *ibid.* p. 56)[1], soit **toud-ā-* dont la partie radicale équivaudrait exactement à celle du got. *stant-an*, v. s. *stōtan*, v. h. a. *stōzan* (stossen), de même que le skr. *tundate*, ags. *styntan*, (prég. **stunt-ian*) contiennent exactement le thème **tund*$^{e}/_{o}$- du latin *tundō*. Cf. encore v. isl. *stuttr* «court» de prégerm. **stuntaz* (Walde, *op. cit.*, p. 642). C'est même cette dernière supposition : **toud-ā-* qui est la plus vraisemblable à cause de l'existence en latin et en germanique de présents à degré *o* (g. *malan*, lat. *mŏlĕre*), à cause de la proximité géographique et dialectale de l'italique et du germanique et enfin à cause de la brève des types à racine réduite, *indĭcāre* (cf. *dīcere*). *edŭcāre* (cf. *dūcere*), *lăbāre* (cf. *lābi*, Meillet, *ibid.*, p. 55) qui [2] ferait plutôt attendre **tŭdāre* avec une brève dans la racine. **Tūdāre* serait ainsi un exemple d'itératif en *-ā-* à ajouter aux 20 ou 30 exemples que M. Meillet a réunis pour le latin. La longue radicale ne serait pas plus étonnante que celle de *plācāre*, *suffrāgārī*. Dans la langue classique, ce serait *tŭditāre* qui, dérivé de *tŭdes*, *tŭditis*, mais ressemblant aux itératifs en *-ĭtāre* par sa finale, aurait fait oublier l'archaïque **tūdāre*. Celui-ci aurait été conservé par la langue populaire et maintenu sur une aire déterminée du domaine roman malgré la concurrence de *occīdere* (*occire*) dont il n'aurait triomphé qu'à partir du XVIIe siècle.

A. Cuny.

[1] Ou même à degré *e* comme *necāre*, *precāri*, la diphtongue *eu* se confondant avec *ou* > *ū*

[2] Dans le cas du degré réduit.

LES QUATRE FILS AYMON

(*Suite*)

5865 S'alons à Montbandel où Charles est seant;
Si nos i combatons bien et hardiement.
Quant nos aurons vaincu Olivier et Rollant,
Tot aurons acuité desi en Oriant.
Ahi! rois de Gascoigne, com tu as sens d'enfant,
5870 Quant tu vers Charlemaigne cuides avoir garant!
A lui ne puet durer ne roi ne amirant,
Renaus n'a en Gascoigne ne ami ne parant,
Ne onques li siens peres, certes, n'i ot noiant.
Non doit avoir li fils, s'il vos vient à talant.
5875 Plus est dotés Renaus en Gascoigne la grant,
Aallars et Guichars et Maugis li tirant,
Que vos n'ietes, dans rois, jel vos dis en oiant.
Rendes Renaut à Charle comme son sosduiant.
Si venres à repos desormais en avant. »
5880 Quant li roi Yus l'entant, si se va embronchant;
Onques mais à nul jor n'ot le cuer si dolant.
M 156 Apres cestui parla li visquens d'Avingnon.
« Sire, dist il au roi, entendes ma raison.
Vos nos queres conseil que nos le vos doignon.
5885 Dites se vos feres çou que nos loeron ? »
« Oïl, ce dist li rois, laisier ne le poom. »
« Sire, dist li visquens, et nos le vos dirom.
Je l'ai bien oï dire et de fi le savom,
Que Charles tint sa cort à la cist de Loon.
5890 Il i manda Girart, le duc de Rosillon,
Et Doon de Nantueil et duc Bue d'Aigremon;
[N'i degnierent venir, poi dotereut Challon.

5892-5895 *Sic* Metz. — Texte de L : Si ala el mesage Loihier, le fils Charlon, A .ccc. chevaliers qui furent compaignon. *Lacune évidente.*

Li rois en fu dolens, plainst soi à ses barons.
Loihier i envoia, n'avoit encor grenon,]
5895 A .ccc. chevaliers [qu'il ot à] compaignon ;
Se meslerent au duc el palais d'Aigremon.
Tant i monta [la noise] et la grande tançon,
[Ja li trancha la teste li dus Bues d'Aigremont.
Charles en fu dolens et moult en fu embrons.
5900 Puis en fu grans la guerre et puis l'acordoison,
Che fu à une feste saint Johan le baron
Que Charles tint grant cort à Paris sa maison,
Et] menda en conduit le duc Buef d'Aigremon.
El conduit Charlemaigne fu tués à bandon,
5905 Puis en dura la guerre longement, ce savom.
Girars le guerroia, li dus de Rosillon,
Et dans Do de Nantueil par fiere contençon ;
Kar il estoient frere, que de fi le set on.
Il desconfirent Charle, lui et ses compaignons ;
5910 S'en estora Saint Pere de Cluigni le baron
Et puis la Charité et Verzelai selonc,
Saint Beneoit sur Loire, là où si moine sont.
Tel honor i fist [Dex por Girart et Doon]
Que acordé se furent en .I. jor à Charlon
5915 Et trestout lor parages, fors tant que lor nevou
Qui estoient adonques bacheler et guiton.
Onques ne volrent querre à lui acordisson.
Renaus le haoit molt de vielle gorgueçon ;
Por çou tua il puis Bertolai le baron,
5920 A Paris, en la sale, devant le roi Charlon,
D'un eschekier d'argent, par tel devision
C'onques puis ne pot estre trovés ens el roion.

5897 *Sic* C B *Metz, manque à* L.

5898-5903 *Sic* Metz. — L Loihiers perdi la teste par desos le menton. Tant durerent les trives, li respit au baron Qu'il. — *Beuves fend la tête de Loihier* (*v.* 700. *Cf. cependant* 797). *Quant aux* trèves *et au* répit, *mentionnés au lieu de la* guerre, *c'est emprunt aux versions où la guerre est placée après la mort de Beuves.*

5913 *Sic* Metz. L Charles à lui et au baron.

5918 *Metz* : gorgenchon.

5921 *Metz* : tablier à

5922 *Metz* : Qu'il l'esmia trestot ausi com .I. moton.

Ne sai que vos celasse ne por coi mentisson.
Delivres Charlemaigne les .IIII. fils Aymon ;
M 157 5925 Car, se vos si nel faites, mors estes à bandon. »
Li dus de Monbandel a apres lui parlé,
Et dist au roi Yon : « Cestui pas ne crees ;
En fin vos veut honir qui ce vos a loé.
Quant Renaus vint à vos, de seignor esgarés,
5930 Certes il n'i vint mie povrement atornés,
Ains avoit avec lui .CCCC. adobés.
Ses pires escuiers iert de gris afublés.
Ne chevalchoient mie les roncins atrotés,
Mais bons chevaus d'Espaigne, corans et abrivés ;
5935 Et ençois qu'il eüst ses garnemens ostés,
Vos dist il voirement qu'il iert au roi meslés
Et vos le retenistes volontiers et de grés.
Montauban li donastes et une ducheé
Dont il puet en bataille .M. chevaliers mener.
5940 Vo sereur li donastes à moillier et à per.
Renaus en a .II. fils que molt deves amer.
Quant il vint en Gascoigne, poi esties amé,
En Bascle n'en Navare cremus ne redotés ;
Il a vos anemis et plaisiés et matés.
5945 Apres si li jurastes, par bones loialtés,
Que ne li faudries, por home qui fust nés.
Et se vos, por paor, à Charlon le rendes,
Vos en seres [honnis] et traïson feres.
Encor n'aves perdu ne chastiaus ne cités,
5950 Fors, sens plus, Monbandel, qui iert ma fermetés,
Et Norment et Anglois sont ja dedans entrés.
Cui chaut se l'ai perdu ? Dex me donra asses
Por Deu, ne faites chosse qui vos soit reprovés,
Ne crees tel conseil qui vos tort à viltés. »
5955 Apres parla Hunaus à la barbe florie :
Cil fu de Tailleborc, Jhesus Cris le maudie,
N'ot plus mal traïtor desi en Tabarie.

5931 *Ce vers a été omis par Michelant.*
5932 *Metz* : Ses mandres esquiers.
5938 *Sic* Metz. L destruis.

« Sire, dist il au roi, cestui ne crees mie.
Enfin vos [vuelt] honir qui ensi vos chastie.
5960 Je conui bien Aymon à la barbe florie ;
Tant fu oltrecuidiés, ne vos mentirai mie,
Ainc ne daing[n]a servir Charlemaigne en sa vie ;
Ains [se fist orgelloz par sa chevalerie.]
M 158 Quant Renaus vint à vos et vos le retenistes,
5965 Vo sereur li donastes o molt grant seignorie ;
Montauban li donastes sor la roche naïe.
Plus est dotés Renaus en Gascoingne la riche,
Et Aallars ses freres et Maugis li traïtres,
Que vos n'iestes, dans rois, nel vos celerai mie.
5970 Ne sai que le celasce ne por coi en mentisse.
Se il puet esploitier, il vos toldra la vie.
Je vos lo en droit moi que que li autre dient :
Rendes à Charlemaigne Renaut et sa maisnie ;
C'est li mieldres consaus que je vos sache dire. »
5975 Apres parla Raimons, .I. quens qui tint Toiose ;
Cil estoit molt poisans et si estoit preudome.
« Sire, ce dist li quens, cestui ne crees onques.
En fin vos velt honir qui tel conseil vos done.
Je conuis bien Aymon à la fière persone ;
5980 Il est molt jentis hom, si a en lui preudome.
A grant tort ocist Charles son frere Buef le conte ;
Se Renaus s'en venja de Bertolai le conte,
Ja nus frans chevaliers nel doit tenir à honte.
Si fera il des autres, se a lui s'abandonent ;
5985 Car bons chevaliers est, nul itel ne savomes,
Ne li deves faillir por riens qu'il soit el monde,
Qui à Renaut falra, dame Dex le confonde. »

5959 *Sic* Metz B. *Le mot manque à* L.

5962 L dainga.

5963 *Sic* Metz B. L fu cointes et nobles por sa cherie. — *C'est une maladroile correction, car Hunnaus ne peut faire ici l'éloge d'Aymes. — Noter les traits communs à* Metz *et* B, *malgré la différence essentielle de ces deux versions.*

5965-5966 *Metz* : et une manantie, Montauban le castel.

5970 *Après ce vers* Metz B *ajoutent* : Vous ne serez pas rois à la Pasque florie.

5976 *Metz* ; et moult i ot preudome.

Apres parla Antoines qui le poil ot flori ;
Dame Dex le confonde, qui onques ne menti.
5990 « Sire, rois de Gascoigne, entendes ça à mi.
Molt aves povre sens, por voir le vos afi,
Qui laisies les barons l'un l'autre desmentir.
Voles vos conseil querre, dont vos puissies garir
Et vo gent et vo terre à grant honor tenir ? »
5995 « Oïl, dist rois Yons, por amor Deu vos pri,
Sor le peril de l'ame, par devant Jhesu Crist,
Commencies la parole, si penses del fenir. »
« Dont nos widies la chambre, » li visquens li a dit.
Li rois ist de la chambre et dolans et maris ;
6000 Venus est en la sale iriés et esbahis.
Le duc de Monbendel mena ensamble li,
M 159 Et si i fu Raimons, cil qui Tolouse tint ;
Tuit .III. se sunt assis en .I. lit cordeïs
Et li autre remesent, cui ja Dex nen aïst.
6005 « Seignor, ce dist Hunaus, nos somes malbailli ;
Li rois Yus de Gascoigne nos weut en fin honir.
Bien nos veut nos honors et nos terres tolir,
Por seulement Renaut et le larro[n] Maugis. »
« Par foi, dist li visquens, il n'ira mie issi.
6010 Seignor, entraidons nos, por Deu qui ne menti ;
Car vers Charlon de France ne puet nus hom garir,
Ne chastiaus ne cité nel puet contretenir. »
Atant dient ensamble, Dex les puist maleïr :
« Nos ne vos falrons ja desi que au morir. »
6015 Atant ont fait les Sains isnellement venir ;
Illuec se sunt tot .III. et juré et plevi,
Se Renaus n'est rendus, qu'il fauront le roi Y ;
Si en iront à Charle, le fort roi seignori.
Il ne weut riens conquerre, ne soit à lui aclin.
6020 Atant es vos le duc de Monbendel [i] vint

5989 Metz *ajoute* : Il se leva en piés, bien resembla marcis.
5990 *Metz* : envers mi.
6008 L larro
6017 L le ro. Yu.
6020 L u vint.
A propos de cette délibération des conseillers du roi de Gascogne sur les

Et si entre en la chambre où sunt li anemi.
Quant cil qui laiens furent, orent le duc choisi,
Vers lui sunt aprochié, si le courent saisir ;
As grans coutiaus à pointe le voloient mordrir.
6025 Quant li dus l'a veü, molt fu espoeris.
« Seignor, ce dist li dus, por amor Deu, merci.
Vostre voloir ferai, n'i aura contredit,
Et jurerai sor Sains, trestot à vo devis,
Toutes vos volentés ; si me laisies garir. »
6030 Et respondent li autre : « Or aves vos bien dit. »
Lors li ont fait sor Sains et jurer et plevir
Qu'il sera lor compains à çou que il ont dit.
Atant es vos le roi de Gascoigne, où il vint,
Où qu'il voit les barons, ses a à raison mis.
6035 « Seignor, ce dist li rois, quel conseil aves pris ? »
Et dist Hunaus li fel : Ja le vos aurom dit.
Ja ne vos iert celé de grant ne de petit.
Nos somes entre nos afié et plevi,
Se Renaus n'est rendus, tot vos somes failli ;
M 160 6040 A Charlon en irons, le fort roi seignori. »
Quant li rois l'entendi, tint soi por malbailli.
Il commence à plorer des biaus ieus de son vis

diverses formes de laquelle j'aurai à revenir, une remarque est nécessaire. L'histoire antérieure des Fils Aymon y est résumée; nulle part il n'est fait d'allusion à l'épisode des Ardennes. Après la mort de Bertolais et sa rupture avec Charles, Renaud vient offrir ses services au roi Ys et le protège contre ses ennemis de Bascle et de Navarre. La guerre avec les Sarrasins de Toulouse n'est pas mentionnée : l'un des conseillers, Raimon, est indiqué comme tenant Toulouse, où d'ailleurs Ys a sa résidence habituelle. De Begue il n'est question nulle part. La conclusion manifeste est que l'histoire primitive des Fils Aymon ne contenait ni l'épisode des Ardennes tel que nous l'avons, ni la guerre avec les Sarrasins. On sait que j'y vois des emprunts à la légende de Charles Martel. — Je note que dans les mss. A B C M *les barons sont au nombre de sept :* Godefroi; neveu du roi Ys, le vicomte d'Avignon, le comte de Monbendel, Antoine (ou Antiaumes) à la barbe florie, Guimars un duc qui tint Bayonne, Hunnaus li viés, Bertrans à la chenue barbe. *Aucune trace d'un complot et de violences des adversaires des* Fils Aymon. *Dans mon introduction, j'ai eu à parler de cette forme de la délibération.*

Et dist entre ses dens, que nus ne l'entendi :
« Ahi ! sire Renaus, frans chevalier hardi,
6045 Com or iestes ici vilainement traï ! »
« Seignor, ce dist [li rois], por Deu et por son non,
Se Renaus s'aperçoit de ceste traïson,
Ja n'aurai à garant ne chastel ne donjon,
Qu'il ne me face ardoir à feu et à charbon. »
6050 « En la moie foi, sire, dist li quens d'Avingnon,
Es plains de Waucolors menra on les barons;
Bons mentiaus d'escarlate lor afublera on ;
S'auront peliçons gris que nos lor bailleron
Et seront trestot .IIII. sor mules aragons.
6055 Il n'i porteront arme ne espié ne blason,
Hauberc, escu ne helme por lor desfension.
A .XXX. chevaliers couduire les feron
Ou à .XX. ou à .XV., ensi con nos volrom,
Et Charles i venra à .IIII. M. barons,
6060 Adobés de lor armes, sor les chevaus gascons ;
Ses en face mener à Rains ou à Soisons.
Renaus a tant en France et parens et nevous,
Ja nel lairont destruire,ençois l'en garderont.
Miols en venront à chief que nos ne feriom. »
6065 Quant li rois l'entendi, si taint comme charbon,
Et dist entre ses dens coiement, sens tençon :
[« Aï Renaus, fait il, com mortel traïson ! »]
« En la moie foie, sire, ce dist li dus Raimon,

6046 *Sic* Metz. L. Ramon. *Tout montre d'ailleurs que c'est bien le roi Ys qui continue à parler.*

6066 *Sic* Metz. — L *omet ce que le roi Ys dit ainsi* coiement. *L'*Arsena *et* B V *donnent une variante de caractère plus tendre : leçon de* B :

Ahi ! suer, douce amie, hui perdes vos amours.
Par Diu, sire Renaut, boiserres sui por vous.
Dame Diu en perdrai sans nul autre retour :
Ja n'en arai acorde pour nule riens du mont.
Pour Renaut y fist Dix grant miracle le jour, etc.

Montpellier *très différent* :

Renaut, or vos rendroi moult mauves guerredon
De ce que me venjastes de Margot le Frison
Qui ne m'avoit laissié fermeté ne donjon.

Renaus vos aime plus que home de cest mont ;
6070 Vos ne li querres chosse qu'il ne face à bandon. »
Et li rois Yus se pasme desor le duc Raimon.
Por saint Renaut fist Dex illuec grant monstrison.
Escrit est à Tremoingne en la fiertre au baron :
La chambre qui fu blanche en mua sa color ;
6075 [Si] devint inde et perse [et noire] com charbon,
Et li .I. ne vit l'autre, ains chaïrent trestot.
Une grant piece jurent illuec en pamison,
Puis issent de la chambre, lor conseil finé ont.
M 168 De la chambre issent fors, li conseus est finés ;
6080 Li rois sist sor .I. banc, qui fu tous trespensés.
Son chapelain Gontart a li rois apelé :
« Amis, ce dist li rois, à moi en entendes.
Faites moi tost .I. brief, de cire enseellé ;
Si i metes tot çou que vos conter m'oes :
6085 Que je mant à Karlon salus et amisté ;
Se il me fait tot çou qu'en son brief ai trové,
Les .IIII. fils Aymon li ferai delivrer ;
Es plains de Waucolors les li ferai mener ;
S'auront .IIII. mentiaus d'escarlate afublé,
6090 .IIII. peliçons gris, de fin orfroi bandé ;

6070 *Metz* : Ne li roveres.
6072 *Metz* : Por Renaut i. — Montpellier *dit* :

Le jour fist Dex miracle pour Renaut le baron.
La chambre où se seoit le riche roi Yon
Devint et ynde et blanche, vermeille tout entour.
Tel paour ot roi Ys qu'il s'en fui à bandon.
B V :
Pour Renaut y fist Dix grant miracle le jour.
La cambre qui fu painte, si mua la coulor,
Si devint inde et perse et noire com charbon.
Quant li rois Yus le voit, à poi d'ire ne font.

A *omet le miracle. La sainteté de Renaud, la mention de la châsse où ses restes étaient conservés à Tremoigne* (Dortmund) *sont des emprunts faits à la légende hagiographique qui finit par clore la Chanson de geste.*

6075 L illueques devint inde et perse com charbon. *Corrigé d'après* B V Metz.

6090 M B V *ajoutent* En lor mains flors de roses pour lor cors deporter. *Ce détail était essentiel.*

Si gart que il [i] ait le miels de son barné,
Car se il li eschapent, puis ne m'en doit blasmer. »
« Sire, ce dist li clers, faites les moi nomer. »
« Non ferai, dist li rois, car je le weil celer. »
6095 Cil a escrit la chartre et le brief saelé ;
Venus est au mesage, el poing li a boté.
Li rois en apela son corliu Salatre :
« Au siege, à Monbandel, à Charlon m'en ires,
Si les dones cest brief, en cire seelé,
6100 Si vos pri, biaus amis, ostages en prenes. »
« Volentiers, biaus dous sires », ce respont Salatrés.
Li mesages Charlon l'en a molt bien guié,
Qui avoit en la vile .IIII. jors sejorné,
Et trespasse les marches et les amples regnés ;
6105 Desi à Monbandel ne s'i est arestés,
Et vient au tref Charlon, le fort roi coroné,
Et salua le roi, ensi con vos orres :
« Cil dame Dex de glore, qui tot a estoré,
Si saut et beneïe le meillor coroné
6110 Qui onques fust en terre n'en la crestienté.
Li rois Yus de Gascoigne, au corage aduré,
Ci vos envoie .I. brief, en cire seellé,
N'i ait fors vos et moi, quant lire le feres. »
En une chambre à vote en sunt endui entré.
6115 Charles, nostre empereres, si a brisié la cire ;
Quant il fu jovenciaus, si ot apris à lire,
M 162 Et esgarda la letre ; si commença à rire,
Quant vit la traïson que les lettres li dirent.
Quant vit la mort Allart, tendrement en sospire,
6120 Et quant vit la Guichart, d'en .II. les iels lermie,
Et quand vit la Renaut, dont ne se tenist mie
Qu'il li donast tot l'or l'amiral de Persie.
Il est cheüs pasmés sor une roche bise,

6091 I. il ait.
6100 *Après ce vers* B *intercale :*

Se ma terre a de lui trieves ne seürté,
Ains que demain soit vespres ne solaus esconsez,
Que je ferai tout che que au brief trouverez.

6106 L vienent.

Puis dist entre ses dens, c'on ne l'entendi mie :
6125 « Ahi ! Renaut, mar fustes et vo che[vale]rie.
Hui muert la [fl]ors del mont, de la bachelerie.
Mes cousins esties, s'en ai au cuer grant ire.
Jamais n'auerai joie, à nul jor de ma vie.
Ce vos a porchacié Maugis, li fors traïtres,
6130 Que j'ai vo mort jurée et desor Sains plevie. »
« Sire, dist li mesages, por Deu, le fil Marie,
Se vos i vees chosse qui tort à vilonie,
Si le dites en bas que on ne l'oie mie. »
« Amis, dist Charlemaignes, or as dit cortoisie,
6135 Mais en droit moi en est toute la vilonie.
Se çou me fait rois Yus, que les letres me dient,
Sa terre aura de moi en pais et garentie,
Vers tos homes del mont li ferai grant aïe.
Fors tant à Jhesu Crist ne m'aatis je mie. »
6140 « Sire, dist li mesages, pleges en weut mes sires. »
Et respont l'empereres : « Je li donrai molt riches.
Je li doing tot avant le fil sainte Marie
Et saint Denis de France, de nostre avoerie ;
Si me di ton seignor, ne li celer tu mie,
6145 Que toujors mais aura la moie druerie. »
Charles, nostre empereres, a son clerc apelé.
« Or tost, ce dist li rois, n'i ait plus demoré,
Faites moi tost .I. brief, en cire seelé ;
Si i metes tot çou que vos conter m'oes :
6150 [Qu]e mant au roi Yon salus et amistés ;
[Se] il me fait tot çou qu'en son brief ai trové,
[De] .XIIII. cités li croitrai s'ireté
[Et l]es .IIII. mantiaus li ferai aporter,
[T]restot de tel samblant, come il a rové ;
M 163 6155 [Li] .IIII. peliçon seront à or bandé.

6124 *Remarquez cette formule, elle reviendra encore au v.* 6187.
6125 L cherie.
6126 L fors.
6129 *On remarque la distinction que Charles fait entre les Fils Aymon et Maugis.*
6150 *et suivants. J'ai imprimé, comme exemple, cette suite en marquant les initiales supprimées par le relieur.*

[Qua]nt il mes anemis fera el val mener,
[Que]chascuns en ait .I. à son col afublé ;
[C]ar je ne weil, nus autres soit por els afolés. »
« [Si]re, ce dist li clers, et car les me nomes. »
6160 « [N]on ferai, dist li rois, car je le weil celer. »
[C]il a escrit le brief et molt bien seelé ;
[V]enus est au mesage, el poing li a boté
[Et] l'anel de son doi li a li rois doné.
[.I.] bon mul de Sulie li avoit presenté
6165 [Et] les .IIII. mentiaus a derrier lui trossé
[Et] .IIII. peliçons qui sunt à or bandé.
Or s'en va li mesages, s'a congié demendé.
Or s'en va li mesages, congié a pris del roi,
Et Charles est remes, si s'apoia au dois.
6170 Fouque de Morillon en apela à soi,
[Et] s'apela o lui Ogier, le bon Danois.
« [En]tendes moi, dist Charles, franc chevalier cortois,
[.I.] conseil vos weil dire, mais ce iert sor vos fois,
[Que] desi au besoing nel sauront que [n]os trois.
6175 [H]ui finera la guerre dont je sui si destrois.
[O]r oes .I. petit, dirai vos mes secrois. »
« [S]ire, ce dist Ogiers, tant vos sent à cortois
[Que] ne nos querres chosse qui nos tort à sordois. »
« [N]on voir, dist Charlemaignes, ja mar leui de rois.
6180 [E]s plains de Waucolors le matin m'en irois ;
[.IIII.] mil chevaliers ensamble o vos menrois ;
[IIII.] fores i a où vos embuncherois.
[Les] .IIII. fils Aymon illuecques troverois.
[J]e comant, mors ou vis, que vos les me rendois. »
6185 [Qu]ant cest afaire entant Ogiers, li bons Danois,
[S]avoir poes et croire que molt en fu destrois,
[Et] dist entre ses dens que nus ne l'entendoit :
« [J]a dame Deu ne place, qui haut siet et loing voit,
[Que] vos ja les aies par home qui ci soit. »
6190 « [A]les ent, ce dist Charles, si feres mon esploit
[Et] se vos bien le faites, par la foi que vos doi,
[J]a ne volres en France que doné ne vos soit. »

6174, 6195 L vos.... revoit. *Fautes du scribe.*

M 164 « [J]a n'en conois je nul », ce dist li bons Danois
« [S]i faites, par mon chief, ce dist Charles li rois,
6195 « [C]ar il sunt vo cousin, li traïtor re[n]oit.
[D]e tant sui je soupris que le vos dis ençois.
[M]ais vos me jureres, sor la veraie crois,
[Qu]ant vos en Vaucolors les barons troverois,
[A] vo pooir feres, ja ne vos en faindrois,
6200 [N]e par home de char savoir ne lor ferois. »
[J]a li jura sor sains Ogiers, li bons Danois ;
[M]ais il dist coiement, que ne l'entent li rois :
« [Par] icel saint Seignor qui haut siet et loing voit,
[N]e vos en rendroie .I. por la cité de Blois. »
6205 [C]il se sunt adobé qui iron[t] as destrois,
[.IIII.] mil chevaliers, adobés à hernois ;
[F]orment sunt merveillié que lor voloit li rois.
[I]l vestent les haubers, prenent hiaumes turcois
[E] çaignent les espées et prenent lor conrois
6210 [Et] montent es chevaus sors et baucens et noirs.
Il manderent lor homes à force et à esploit ;
De l'ost se sunt parti belement et tuit coi
Et passent Balençon et tot le sablonoi.
S'or le seüst Renaus, et si frere tot troi,
6215 Il n'i venissent mie à guise de borgois ;
Ençois venissent là con chevalier cortois.
Se cil sires n'en pense, qui fu mis en la crois,
Peor auront de mort ençois demain au soir.
El brueil sunt embunchié li baron natural ;
6220 Bien furenl.IIII. M. chascuns ot bon ceval.
Fouques de Morillon ses homes apela :
« Seignor, franc chevalier, molt doi haïr Renaut.
A grant tort m'a ocis mon honcle Bertolai.
Il venront ja ici, de verité le sai ;
6225 Rois Yus les a traïs à Charlemaigne d'Ais.
Sempres au bien ferir qui m'aidera, verrai. »

6203 *Ici le bon Ogier s'engage dans les restrictions mentales qui lui vaudront le blâme des deux partis.*

6205 L irons.

6223 *Il n'est dit nulle part ailleurs qu'il y eût un lien de parenté entre* Bertolais *et* Fouques.

Et il li respondirent : « Ne vos esmaies ja,
Se seulement as ioels povons veoir Renaut,
De cest jor en avant ne nos eschapera. »
6230 Li mes au roi Yon pas ne s'aseüra ;
M 165 Venus est à Tolose, son seignor i trova,
Il li tendi le brief que Charles envoia :
Son chapelain le baille, les lettres esgarda.
Si a chosi la mort Aelart et Guichart
6235 Et Richart le menor et Renaut le vasal ;
Ne se puet atenir que des iols ne plorast.
S'il osast por le roi, volentiers le celast.
« Sire, ce dist li rois, nel me celes vos ja.
Que racontent les lettres que Charles envoia ? »
6240 « En la moie foi, sire, ce li a dit Gontars,
Molt par est fors à lire ceste premiere pars.
Li clers fu nés de Frise qui le brief seela. »
Li chapelains fu sages et cortois et membrés.
La parole ne pot à son seignor celer.
6245 A une part se trait, si l'a araisoné :
« Saves que mande Charles, li gentius et li ber ?
Se vos li faites çou qu'en vo brief a trové,
De .XIIII. chastiaus vos croistra l'ireté
Et si vos done en plege le roi de majesté
6250 Et saint Denis de France, cui tient à avoé.
.IIII. mentiaus vos fait par vostre home aporter,
Trestot en tel maniere com aves devisé,
Que vos les fius Aymon feres el val aler ;
Que chascuns en ait .I. à son col afublé,
6255 Qu'il ne weut que nus autres soit por eus agrevés.
Se les lettres ne mentent que ci vos ai conté,
Es plains de Vaucoulors sunt ja sa gent entré,
Fouques de Morillon et Ogiers li senés ;
Awec aus .IIII.M. de chevaliers armés.
6260 Les fius Aymon atendent, que vos deves livrer. »
Quant l'oï li rois Yus, durement s'est hastés.
Il fist soner ses grailes, et sa gent fist monter.
A .II.M. chevaliers issi de la cité ;
Desi à Montauban n'i ot reine tiré.
6265 Par la porte Foucon sunt en la vile entré,

Cil chevalier porprennent par le borc lor ostes.
Li rois Yus de Gascoigne est el chastel entrés ;
Sa suer ala eucontre, o le viaire cler ;
M 166 El le prist à la menche de l'ermin angolé ;
6270 Si le voloit baisier, mais il ganchist le nes
Et dist, malades est, ne puet à li parler,
Por la grant felonie que il ot enpensé.
.I. lit li fissent faire el palais principé ;
La keute fu de paile galasien fresé ;
6275 Li covertor de soie furent de gris forré,
Et li rois se [coucha], s'a son cors repossé,
Mais il ne dormist mie por .XIIII. cités.
Desor les fius Aymon atorne son pensé
Et dist entre ses dens belement et souef :
6280 « Ahi ! peres de glore, com je ai mal ovré
Des .IIII. meillors princes de la crestienté,
Que j'ai vendus à Charle et traïs et livrés !
Demain seront pendu, ja n'ierent trestorné.
En la loi de Judas ai je pris mon ostel.
6285 Dame Deu en perdrai en fin sens recovrer.
Ja par home de char ne serai acordés ;
Mais tot si l'estuet faire, com je l'ai devisé. »
Sor la keute de paile laisa son chief cliner.
A l'issue de Mai, k'estés est comenciés,
6290 Se fu li rois Yon el chastel herbergiés.
Venus fu de Toulouse, la fort cité, le sié,
Et a les fius Aymon traïs et engingniés.
Renaus, li riches ber, repaire de chacier
De la forest d'Argone où il fu archoier.
6295 .IIII. [somiers] amaine de venison chargiés ;
S'a pris .IIII. senglers qui molt l'ont traveillé ;
Ensamble o lui ses freres que li bers ot molt chiers
Et ses chiens et ses viautres et ses veneors fiers
Et bien trente sergens qu'à cheval que à pié,
6300 Qui portent ars d'auborc et sajetes d'acier.
En Montauban entrerent par la porte Fouchier.

6276 L. chouca.
6295 L. senglers.

Renaus ot par ces rues noise des escuiers
Et des haubers roler et des chevaus torchiés
Et crier par ces perches ces faucons monteniers.
6305 Adont cuida li dus, ce fussent chevalier
Qui là fussent [venu] por avoir gaaignier.
M 167 « Hé Dex ! ce dist Renaus, qui sunt cist chevalier
Qui sunt en Montauban entré sens mon congié ? »
« Sire, dist .I. borgois, c'est li rois Yus li fiers ;
6310 Vos sires de Gascoigne que vos aves tant chier.
Par dedans Montauban vient à vos conseillier ».
« Hé Dex ! ce dist Renaus, qui en crois fu dreciés,
Porqi s'est si mes sires penée et traveilliés ?
J[e] alasse à lui de grés et volentiers
6315 Et si menasse o moi .CCCC. chevaliers. »
Il en a apelé son seneschal Gautier :
« Aportes moi mon cor, Bondin que tant ai chier.
La joie mon seignor doi je bien essaucier. »
Et cil a respondu : « Biau sire, volentiers. »
6320 Maintenant li tendi par la guige à ormier.
A chascun de ses freres ra il baillié le sien.
Qui là oïst les contes corner et grailoier,
Ne poïst on entendre nis Deu tonant el ciel.
Montauban en tentist et li palais pleniers ;
6325 Del mostier saint Nicol en tentist li clochiers.
.XIIII. cor i sonent, estre les menuiers.
Sos ciel n'a si dur cuer que n'en presist pitiés.
Li rois leva del lit, à l'uis tot droit en vient ;
As fenestres s'apuie del haut palais plenier.
6330 Com il oï les contes corner et grailoier,
Il dist entre ses dens, que nus ne l'entendie :
« Ahi ! com mar i fustes, nobile chevalier !
Por coi me faites joie? vos le comperres chier,
Car je vos ai traïs Charlemaigne au vis fier.
6335 Demain seres pendus, ja trestorné n'en iert.
[Ens au liu de Judas me sui ci herbergié] ;

6306 *manque* à L.
6314 L Ja alasse je. A Je alasse à lui.
6336 *Sic* A, *manque* à L. B à la loi de Judas.

Dame Deu en perdrai en fin sens recovrier ;
Ne serai acordés par nul home sos ciel.
Car qui traïst tex homes, bien a Deu renoié
6340 Et bien a son corage au diable apoié. »
Sor la quete de paile se rest alés couchier.
Et tot li .IIII. frere descendirent à pié
Et montent en la sale, sus el palais plenier.
Com les voit li rois Yus, encontre s'est dreciés
6345 Et a dit à Renaut : « Ne vos esmerveillies
M 168 De çou que ne vos vois acoler et baisier,
Que je sui molt de mal destrois et angoisiés.
Par le mien escient, .XV. jors a entiers,
Certes, que je ne poi ne boire ne mengier. »
6350 « Sire, ce dist li dus, et car vos aaisies,
Et je vos servirai de gré et volentiers. »
[« Regnaus, ce dit li rois, envers moi entendez.
A ceste Penthecoste que on doit celebrer,
Droit à Tolose estoie, m'amirable cité ;
6355 De mon païs i furent les barons assemblé,
N'i daignatez venir por ma cort honorer ;
Or sui venus à vous à Montauban parler. »
« Sire, ce dist Regnaus, Diex en soit aorez.
Se m'aït Diex de gloire, se m'eüssienz mendé,
6360 A .IIII.C. barons i fusse tost alez. »]
Son seneschal en a li rois Yus apelé :

6339 B tel gent.
6352-6360 *vers pris de* A, *manquent* L. *Texte de* B :
Renaut, chou dist li rois, moult me puis merveillier
Ains puis que vous donnai ma seror à moullier,
Clarisse la vaillant qui tant fait à proisier,
Montauban le castel o tout .M. chevaliers,
Onques plus ne daignastes à ma court repairier
Que dusqu'à Pentecoste que an doit courtoier
Ne fustes à [Tolouse] à mon demaine fief.
Le jour i revestis plus de .C. chevaliers
Et donnai vair et gris et ermins ploiiés.
Vous eüssiez le vostre, car forment vous ai chier.
Mais je les vous aporte en malle tous ploiiés,
Boins mantiaus d'escarlate grans, largez et pleniers
Et a maint boin cheval qu'on ne puet mesprisier.
Son seneschal... *La laisse continue en* ier, ié, iez.

« Mes mentiaus d'escarlate me faites aporter ;
Donrai le [s] à mes homes que je doi molt amer. »
Et il a respondu : « A vostre volenté. »
6365 Isnellement et tost en vint à son ostel
Et descovri le cofre c'uns mes ot aporté ;
Si en traist les mentiaus qui de gris sunt forré.
El palais en entra, voiant tot le barné,
Et Renaut et ses freres en avoit appelé :
6370 « Seignor, franc chevalier, de par le roi prenes
Cest present que vos fas, bien le deves amer. »
« Certes, dist Aalars, il fait molt à loer.
Por l'amistié de lui les tenrons en chierté. »
Lic onte les afublent, ne s'en sorent garder.
6375 Ahi ! las, dolereus, mar les virent ovrer !
Ce sunt les connoisences dont seront vergondé.
Or ont li .IIII. conte les mentiaus afublés.
[Li rois] Yus les esgarde, s'a de pitié ploré.
Plus de .C. chevaliers environ, de tos les,
6380 Qui la traïson sevent, n'osent .I. mot soner.
Renaus demanda l'eve, s'est asis au soper.
Cil seneschal servirent de vin et de claré,
De paons et de cisnes, chascuns en ot planté.
Tant prierent le roi qu'il a .I. poi sopé.
6385 De .X. mes ou de .XV. ont à lor volenté.
Quant il orent mengié, font le vin aporter.
Sor lor piés se drecerent .XL. bacheler
Qui le vin lor porterent es hanas et es nes.
Li roi Yus de Gascoigne s'en est en piés levés ;
6390 Où qu'il vit le Renaut, si l'en a aresné :
« Gentis dus debonaires, à moi en entendes.
.I. conseil vos veil dire que ne vos veil celer
M 169 Entre vos et vos freres que je doi molt amer.
Je fui à Monbendel, à Charlon au vis cler.
6395 De traïson i fui por vos .IIII. apelés,
Por çou que je vos tieng en icetui regné.
Devant l'empereor fu mes gages portés.

6363 L le.
6378 L roi Y.

Il n'i ot si hardi, qui mot ossat soner.
Es plains de Waucolors le matin en ires,
6400 Ensamble o vos [.VII.] contes de molt grant parenté,
C'est Guis de Monpancier et Hunaus li membrés,
Bernars et quens Guimars et Doons li senés,
Antoines et Hertaus où ainc n'ot fausetés.
Là troveres le roi Charlemaigne au vis cler
6405 Et Naimon à la barbe et Ogier le sené.
L'empereor de France i ferois seürté
Et il vos ensement, puis serois acordé.
Adonc aurois vos terres et vos grans iretés. »
« Sire, ce dist Renaus, merci, por amor Dé.
6410 Ja saves vos de fi, l'empereres nos het
Et se il nos puet prendre, à mort somes livré.
De trestot l'or del mont ne serons rachaté.
Que ne soions pendu et en haut encroé. »
« Certes, ce dist li rois, por noiant en parles,
6415 Que je ai fiancié le miels de son barné.
Cheval ne palefroi avec vos ne menres,
Mais deseure ces muls vos mentiaus afublés
En vos mains flors de rosse por vos cors deporter. »
« Sire, ce dist Renaus, si com vos comendes.
6420 Nos irons volentiers puis que vos le voles. »
« Hé Dex ! dist Aailars, qui oï onques tel ?
Chevaliers qui se doute, c'on desfent à armer ?
J'ai oï l'emperere et plevir et jurer
Que se il nos puet prendre, les chies aro[n]s copés.
6425 Se g'i vois sens mes armes, Dex me puist craventer. »
« Baron, ce dist Renaus, car me laisies ester.
Ja dame Deu ne place, qui en crois fu penés,
Que je de riens mescroie mon seignor naturel.
Nos irons volentiers com il iert ajorné.
6430 Le comant mon seignor ne doi pas refuser. »
M 170 « Baron, ce dist Renaus, bien nos a Dex aidiés.
J'ai guerroié le roi tes .VII. ans tos entiers,
Que je ne giu en borc ne en chastel plenier,

6400 L .V., *mais il en nomme sept.*
6424 L aros.

Mais en bos ou en [plains] comme lerres fossiers.
6435 L'amistié mon seignor me doint Dex porchacier.
En langes en iroie dusqu'al mont Saint Michel. »
Li dus Renaus avale contreval le planchié
Et encontre sa fame, le suer Yon le fier.
Clarisce la cortoise, au gent cors envoisié,
6440 Qui plus estoit vermeille que rosse de rossier
Et plus blance d'asses que n'est la nois sor giel ;
Awec li ses enfans que ele ot forment chiers,
Aymonet et Yonet qui molt font à prisier.
La dame voit Renaut, si le cort embracier.
6445 « Dame, ce dist Renaus, à celer nel vos quier ;
Molt vos doi tenir chiere et amer et prisier,
Car li rois vostre freres s'est por moi traveilliés,
En la cort Charlemaigne duremenl laidengié
Et si m'a envers lui acordé et paié.
6450 Ce ne peüst pas faire Rollans ne Oliviers
Ne nus des .XII. pers qui molt font à prisier.
Quites tenrons de lui nos terres et nos fiés
Et si aurons asses et argent et ormier.
Si en donrons asses as barons chevaliers,
6455 As sodoiers del reine, qui vos auront mestier. »
« Sire, ce dist la dame, Dex en soit graciés.
Où sera l'acordance ? gardes, nel me noies. »
« Dame, ce dist Renaus, jel dirai volentiers.
Es plains de Waucolors nos covient chevaucier,
6460 Entre moi et mes freres que je ai forment cier,
Aallart et Guichart et Richardet le fier ;
Mais nos n'i aurons ja palefroi ne destrier,
Riche hauberc ne hiaume ne escu de quartier,
Sor nos muls aragons irons esbanoier.
6465 S'aurons rosses es mains et flors par amistié.
Illuecques troverons Charlemaigne au vis fier
Et Naimon à la barbe et le Danois Ogier. »

6434 L bos ou en bos.

6444 *Le ms. de* Metz, *qui, avec* M, *concorde habituellement avec* L. *s'en sépare pour l'entretien de Clarisse et de Renaud où il suit la version* BCV, *qui est plus développée.*

Quant l'entendi la dame, le sens cuide changier ;
M 171 Où que voit son seignor, dist li sens detrier :
6470 « Sire, vos n'ires mie, se le voles laisier.
Li plain de Vaucolors font molt à resoignier.
Une roce i a haute, contremont, vers le ciel ;
Molt est l'eve parfonde et grant sunt li rochier.
.IIII. fores i a, si com j'oi tesmoignier ;
6475 Li mendre tient .VII. liues à .I. errant à pié.
Prenes avenant jor qui mex face à prisier,
Par devant Montauban, droit enmi le gravier ;
Là soit Charles de France, o son barnage fier,
Et vos i seres, sire, sor Baiart, vo destrier;
6480 O vos seront vo frere, ki tant font à prisier.
Là soit la concordance del faire ou del laisier,
Et soient owec vos .CCCC. chevalier.
Si les aura Maugis, vos cousins, embuciés ;
Se besoing en aves, si vos vendront aidier.
6485 Anuit [sonjai un] songe miravilleus et fier,
Que g'estoie là sus, soz le tronc au paumier ;
Del parfont bos d'Aguise, qui est grans et pleniers,
Vi issir mil senglers del bos, tos eslaisiés,
Les dens hors de le geule, tranchantes com aciers.
6490 Si vos voloient, sire, ocirre et destrancier.
Les tors de Montauban vi à terre plaisier ;
.I. karriaus descendoit del plus maistre sollier ;
Aalart consiuoit, vostre frere prisié.
Le destre bras del cors li vi je esracier ;
6495 Li poumons et li foies li chaoit jus as piés.
Saint Nicol de Waucois revi je trebuchier ;
Les ymages ploroient des biaus iols de lor chief
Et .I[I]. aigles venoi[en]t amont devers le ciel,
Ki prenoient Richart, le gentil chevalier ;
6500 Si le pendoient, sire, à .I. fust de pomier.
Il escrioit : Renaut, car me venes aidier.

6481 L faires.
6485 L Anuit songe miravilleus. A sonjai un songe.
6486 L sor. M V soz.
6487 *La forêt de* Cuise.
6498 L .I. aigles venoit. *Il faut un pluriel.*

Vos i alies, sire, sor Baiart vo destrier;
Mais desous vos chaoit li auferrans corsiers.
Vos ne li poïes secorre ne aidier.
6505 Li songes est molt fort, j'en ai le cuer irié. »

6505 *Voici les principales formes du songe de* Clarisse :
A — Ennuit sonjai un songe qui mont par estoit fier,
Que j'estoie laissus en ce palais plenier.
Je vi venir .v. ors corrans tous eslaissiez
Qui me voloient du tout les [membres] esragier.
5 Je ne me poi vers eus ne tancer ne aidier.
Apres vint un dragon corans tous eslaissiez
Qui vous voloit, biaz sire, devorer et mangier,
Se ne fust la grant force de Baiart vo destrier
Que vous aliens sus comme bons chevalier.
10 La teste li tranchiez à l'espée d'acier.
Apres icellui somme, quant me dui esviller,
Si me fu bien advis, mentir ne vous en quier,
Que ce palais veïsse verser et trebuchier.
.I. perron descendoit jus dou mestre rochier
15 Qui feroit si Aalart, vo frere le prisié,
Si que trestout le corps li faisoit depecier.
Et .I. autre quarriaz descendoit du rochier,
Qui assenoit Richart le menor chevalier
Que le cors et les membrez li vis toz debrisier.
20 Apres vinrent .c. aiglez, volans devers le ciel,
Qui saisirent Guichart, le vaillant chevalier.
Le destre braz li vi fors du cors esraigier (*sic*)
Où il criait : Regnaus, c'or me venez aidier.
Vous i alienz, sire, sor Baiart vo destrier,
25 Si combatiez as aiglez com vaillans chevalier,
Tant com sos vos chaioit li auferrant destrier.
Vous ne lor poiez paz secorre ne aidier.
Li songez est mont fort, si me fait esmaier.
Dame, ce dit Renaus, faites paiz, si m'oiez.
30 Li hons qui croit en songe, il a Dieu renoié.
Par Dieu, ce dit Alars, n'i porterai les piez.
Ne je, ce dit Guichart.
M — Ennuit songei .I. songe mirabilex et fier,
Que iere en Argonne dessous .I. grant pommier,
Et vi encontre moi .IIII. englois (*sic*) eslessier,
Les denz avoient grans et trenchans comme achier.
5 Si vous voloient, [sire], ochirre et detrenchier.
La tour de Montauban vi à terre abessier.
.I. quarrel descendi du grant palez plenier,
Aalart consuï, mort le fist trebuchier.
Le destre bras i vi à Guichart esrachier,

M 172 « Dame, ce dist Renaus, faites pais, si m'oies.
Li hom qui croit en songe a bien Deu renoié. »
« Par Deu, dist Aallars, n'i porterai le pié. »
« Ne je, ce dist Guichars, par la vertu del ciel. »
6510 « Seignor, ce dist Richars, nobile chevalier,
Car prenons nos haubers et nos helmes vergiés
Et çaignons nos espées et montons es destriers.
Frere, menes Baiart qui tant fait à prisier.
Bien portera nos .iiii., s'en avomes mestier.
6515 Ja por tost corre et bien ne le querons changier ;
Car por tout l'ost Charlon ne seroit il [bailliés.] »

10 Le foie et le poumon li vi jus trebuchier.
Saint Nicolas i vi à la terre couchier.
Les ymages plouroient chascun en son moustier.
.ii. ours i vi accourre et .i. lion trop fier,
Et prenoient Richart, le mendre chevalier ;
15 Si le pendoient, sire, à .i. fust de pommier
Il escrioit : Renaut, car me venes aidier.
Vous i aliez, sire, sus Baiart vo destrier.
Dessous vous trebuchoit le bon courant destrier.
Ne porries l'enfant secourre ne aidier.
20 Dame, chen dist Renaus, que [teisiez], si m'oes.
Ja ne cresroi en songe pour rien que dit m'aiez.
Par Dieu, chen dist Richars, n'i porteroi mes piez.
Ne moi, chen dist Guichars, de verté le sachiez.
B — Sire, chou dist la dame, ne le voles lessier,
Je ne vous deffenc mie, Sire, que n'i voisies.
El non d'ichel Seignor qui pardonna pechiez,
Qu'il garisse vo cors de mort et d'encombrier
5 Et vous ramaint à joie en chel palais plenier ;
Car onques nule dame n'ot meillor chevalier,
Tant preu ne tant hardi ne tant fache à prisier.
Ne vous merveillez mie se j'ai de vous pité
Et de vos .ii. enfans qui vous sieent as piés.
10 Sire, se il vous perdent, tout sont desconseillé.
Anuit songai un songe qui me fait esmaier,
Que g'iere à Montauban le castel droiturier,
Ens en ma cambre à vaute painturée à ormier,
En .i. lit mi et vous par moult grant amistié.
15 Un aigle vi volant contremont vers le chiel,
Le feste de vo sale brisa en .ii. moitiés ;
Toute la couverture abati à ses piés,

6516 L changiés, *qui, comme Michelant le note, est inintelligible.* A bailliés.

« Seignor, ce dist Renaus, g'irai por le congié. »
Tos les degrés de marbre a maintenant puiés ;
Où que il voit le roi, si l'apele premier.

Et prendoit moi et vous, nobilez chevalier,
Et si nous emportoit amont devers le chiel ;
20 Mais puis li escapamez. De chou fumez irié
Et caïsmez à terre. Si estiez moult blechié ;
Anchois que li vos cors, estoit li miens sor piez,
Si que je vous voloie contremont redrechier.
Si aviez une quisse et lez .II. bras brisiez.
25 Je regardai sor destre à .VII.C. chevaliers,
La tour de Montauban si caoit à mes piez,
.I. des maistres quarriaux descendoit sans targier
Et consivoit vo frere Aalart le proisié ;
Le brach à tout l'espaule li faisoit esrachier ;
30 Li foies, li poumons li paroit par derrier,
Li destre[iex] de son chief li caioit à sez pieés.
S. Nichol(as) de Vauchois vi je jus tresbuchier,
Les [murs] et les autiers vers la terre plaissier.
Les ymages plouroient des biax [ieus] de lor chiés
35 .III. crois et une biere issoient du moustier
[S'] aloient ou palais voiant maint chevalier.
Uns effoudrez vermeil venoit devers le chiel
Et ataignoit Guichart vo frere le legier,
Tout esmioit l'enfant jusques ens ou braier ;
40 Et Richars, vostre frere, le vaillant chevalier,
Avoit les yex bendez et lez .II. puins liés.
Tres par mi liu des onglez li vi le sanc raier,
Si pendoit contremont à .I. fust de pumier.
Il escrioit : Renaut, car me venes aidier.
45 [Et vos si faisiies sor Baiart vo destrier,
Mais vos ne li poies secorre ne aidier],
Par dessous vous caioit Baiars, vostre destrier,
Si qu'il avoit le col brisié en .II. moitié.
Li songes est moult fors, moult fait à resongnier.
50 Si me dout durement que n'i soies gaitiés.
Li rois [Ys] est mes frerez, qui de Gascongne est chiés.
Par ichel S. apostre qu'omme à Romme requiert,
N'a si mau traïtor jusqu'au mont S. Michiel.
Je n'i aurai fianche, de verté le sachies.
55 Atant cay pasmée [as piés] le duc proisié,
Et Renaus le redreche, li vaillans chevaliers.

Metz, comme j'en ai averti plus haut, suit ici le même texte que B. Cela permet de corriger ou compléter B. Je note les principales variantes.

3 En l'onor cel Segnor qui pardonne. 7 tant fesist à. 9 Endroit vos. 10 Sire, s'il vos i perdent, n'aront ami sos siel. 15 Uns grifons vint. 20 Mais

6520 « Sire, ce dist Renaus, por le vertu del ciel,
Molt se sunt tot mi frere hui cest jor esmaié.

nos li eschapions dont il fu moult iriés. 21 Et chaïsmes tot droit al pon sos le laurier. 24 et .I. des bras. 25 si vi mil chevalier. 26 vi chaoir. 27 del terrier. 29 li avoit esrachié. 30 B Li destres de. *Metz* : Li destre iex de. 32 B Nicholas. *Metz* : Nicol de Valcois. 33 B marbrez. *Metz* : murs. 34 B biax de. *Metz* : biax ex de. 35 del mostier. 36 B Et aloient ou. *Metz* : S'aloient el. 37 Une fodre vermelle vi descendre du chiel. 38 frere, ce sachies. 39 Que tot ardoit l'enfant dusqu'al neu del. 40 menor chevalier. 42 *manque à* Metz. 43 là amont... pomier, 45-46 *Pris de* Metz, *omis dans* B. 49 me fait esmaier. 51 B Yves, *Metz*, Yx. 52 icel apostre c'on. 54 Ja n'i aurai. 55 B apres. *Metz* : as piés. 56 li vassaus droituriers. — *Texte des vers qui dans* Metz *et* B *précèdent immédiatement.*

Renaus va la duchoise acoler et baisier.
Dame, ce dist Renaus, grans mercis en aies,
Car bien sai et connois que bien me consellies.
Mais rois Yx est me sire, vostre frere, li fiers,
5 Et vos estes sa suer que jo ai à mollier ;
De lui tien Montauban à tot .M. chevalier,
Si sui ses liges hom et de lui tieng mon fief,
Et mi fil ambedoi si nevou droiturier.
Chertes ja ne cresrai qu'il me volsist boisier.
10 Qui son segnor mescroit, bien a Deu renoié.
Sire, ce dist la dame, nel.....

Dans cette forme du récit disparaît : Li hom qui croit en songe, bien a Dieu renoié.

V — Anuit sonjai .I. songe espoentous et fier
Que j'estoie là sus soz le tronc [du pomier].
Del bois parfont d'Argonce qui est aut et plenier,
V. eissir mil senglers del bos toz eslescier,
5 Des denz ors de la goule trecantes comme acier.
Si vous vouloient il (sire) ocirre e destrenchier.
Les tors de Montauban vi à terre pleisier,
Un carel vi descendre del plus maistre [sollier],
Aalart conssivoit vostre frere prisier.
10 Le destre braz del cors li vi je esrachier ;
Le poumon et le foie li zaeit jusqu'as piez.
Saint Nichol de Vauquois je vi retrebuchier.
Les ymages ploroient des biaus elz de l[or] zief,
Et dui aigle venoient volant devers le ciel
15 E prenoient Richart le menor chevalier ;
Si le pendoient, sire, à un fust de pomier.
Il escrioit : Renaut, car me venez aidier !
Vos i aliez, sire, sor Baiart le destrier,
E desoz vos chaeit li auferrant corsier.
20 Vos ne li poïez secorre ne aidier.

En laissant de côté ce qui est simple altération ou addition, l'on note

Car nos dones congié de mener nos destriers
Et retenes à vos tos les .VII. chevaliers
Qui nos doivent conduire el parfont bos plenier.
6525 Se nos Baiart avons, qui tant fait à prisier,
Home ne doterons qui soit desos le ciel. »
« Je n'en ferai noiant, dist li rois, par mon chief ;
Car molt doute rois Charles vos cors et vo destriers,
Vos armes et vos freres, quant sunt apareillié.
6530 J'en ai doné ostages, voiant .M. chevaliers,
Que n'i porteres armes ne n'i menres destrier.
Se n'est mie [li] regnes gastés ne essilliés,
C'est de bien fait col frait, dont me sui traveilliés.
Je vos ai à Charlon acordés et paiés,
6535 Et se vos nel voles graer et otroier,
Jamais jor de ma vie ne m'en orres plaidier. »
« Sire, ce dist Renaus, tot à vostre congié. »
Au plus tost que il pot avala le planchié.
Encontre ala sa fame, Clarise au cors legier,
6540 Aallars et Guichars et Richars li proisiés.
Belement li demandent : « Con aves esploitié ?
Menromes nos Baiart, vostre corant destrier ? »
« Par Deu, ce dist Renaus, n'en puis avoir congié.
M 173 Li rois est molt preudom et loiaus chevaliers.
6545 Il ne me traïroit por les membres tranchier.
Conduire nos fera à .VII. contes prisiés.
Cil sires me confunde, qui là sus maint el ciel,
Quant je ja mescrerai mon seignor droiturier. »
Et respondent si frere : « Atant l'avons laisié.
6550 Puis que vos le voles, nos irons volentiers. »
Li fil Aymon monterent au palais princepel,
Firent faire lor lit, si se vont reposser.
Li dus Renaus se colche et sa fame dales ;

que L et V *sont seuls à omettre complètement Guichard. Il est à présumer que c'est le fait des scribes et que chacun des frères avait sa part. Quant au texte de Venise, on constate qu'ici il se sépare peu de la version donnée dans* L, *alors qu'ailleurs, pour l'ensemble de la narration, il est de même famille que* B.

6532 L mie regnes.

6551 *La place de l'initiale est dans la lettre peinte, ce qui l'a sauvée du couteau. Michelant ajoute* Et, *ce qui fait un vers faux.*

De l'autre part si frere, qui molt font à loer.
6555 Desi à lendemain que il fu ajorné,
Li dus Renaus s'esveille et choisi le clarté ;
Il a dit à ses freres : « Baron, car vos leves.
Se l'empereres est en Vaucolor entrés
Et il ne nos i trueve, saura nos ent mal gré. »
6560 Et respondent si frere : « A vostre volenté. »
Isnellement se sunt et vestu et levé.
Au mostier saint Nicol sunt por orer alé ;
Molt fu grande l'ofrande qu'il ont mis sor l'autel.
Quant la messe fu dite et li mestiers finés,
6565 Del mostier sunt issu, lor muls ont demendés,
Et cil les amenerent qui les orent gardés.
[.x]II. conte monterent garni et conreé
Dont li .VIII. seurent bien la traïson mortel.
Li .IIII. fil Aymon furent bien devisé ;
6570 Chascuns avoit mentel d'escarlate afublé.
Il çaignent les espées, nel volrent oblier ;
Renaus a çaint Froberge où molt se pot fier,
Il li ot grant mestier ains qu'il fust avespré ;
Porterent flors de rosses por lor cors deporter ;
6575 Par la porte Foucon sunt del chastel torné.
Or les garisse Dex qui en crois fu penés.
Se dame Dex n'en pense par la suie bonté,
Jamais en Montauban ne seront retorné.
Li rois Yus de Gascoigne, quant les en vit aler,

6567 *Le premier chiffre a été rogné.*

6579 *La version* B *et* Metz, *qui la suit ici, donnent* : Car ja erent li Franc ens el val embuissiés. *Il n'est pas question du roi Ys et l'on passe immédiatement à la narration de Vaucouleurs qui commence ainsi* (*texte de* B) :

Seïgnor, or faites pais, pour Diu et pour son non,
Si porrez ja oïr glorieuse canchon ;
Ains ne fu mieudre oïe tres le tans Salemon.
Renaus et si troi frere chevauchent à bandon.
5 Guimars de la Sajette et li dus d'Avignon,
Hunnaus de Taille[bourc], de Toulette Raimon,
Antones li chenus, .I. traïtes felon,
Chil chevauchent ensanle aveuc les fix Aimon.
De Montauban issirent par la porte Foukon.
10 Aalars et Guichars commenchierent .I. son.

Variantes de Metz : 5 Gaimars. 6 B Taille. *Metz* : Tailleborc avec li dus

6580 .IIII. fois se pasma sor le masbre listé.
« Sire, dient si home, molt grant tort en aves.
Se Renaus vos perçoit, ja sera retornés. »
« Hé ! Dex, ce dist li rois, car fust çou verités
Que Renaus retornast li jantis et li bers ;
6585 N'esteroie si liés por .XIIII. cités,
Car çou est mes serorges et mes hom afiés. »
Or vient bone chançons, s'entendre le voles,
Des .IIII. fius Aimon qu'il en fist là aler
As homes Charlemaigne en Valcolor parler ;
6590 Onques puis en Gascoigne n'en ot roi coroné
Por cele traïson dont vos m'oes conter.
Or chevalche Renaus, li gentis et li ber ;
O lui sunt si .III. frere cui Jhesus puist salver
Qui en la sainte crois laisa son cors pener.
M 175 6595 Or chevalchent li conte à joie et à baldor,
Chascuns porte en sa main une molt bele flor.
De Montauban issirent par la poste Foucon ;
Se dam le Dex n'en pense, jamais n'y entreront.
Aallars et Guichars commenceront .I. son,
6600 Gasconois fu li dis et limosins li ton,
Et Richars lor bordone belement par desos ;
D'une grande huchie entendre les puet on.

Raimon. 7 Antoines li canus qui Damledex mal donst. 8 Avec Renaut chevalchent li traïtor felon.

6587 M Or vient bonne canchon et riche à escouter : De meillor ne vous puet nul jugleor canter.

6589 M *ajoute* : Mais il le comperront moult chier ains l'avespré.

6594 A *ajoute* : Car se Charles les tient, tuit seront desmembré.

6600 *De cette distinction on peut conclure que le trouvère distinguait également les dialectes limousin et gascon. — Cette branche du cycle est de très haute valeur épique. Tout d'abord le contraste entre la sécurité naïve et joyeuse des trois frères et l'inquiétude de Renaud; puis leur effroi à tous quand ils se voient trahis; la colère contre Renaud et la touchante réconciliation; la variété des caractères et des sentiments, forment une introduction dramatique et large qui prépare admirablement aux combats terribles qui vont suivre. A chaque pas, l'on peut noter des traits heureux. J'ai déjà averti que pour cette partie, les différences entre les versions sont peu importantes. Par sa beauté héroïque, elle s'imposait au respect des remanieurs.*

Ainc rote ne viele ne nul psalterion
Ne vos pleüst si bien comme li troi baron.
6605 Or les conduie Dex qui vint à passion,
C'or s'en vont à grant joie à leur confusion ;
Mais Renaus vait desriere ki ot le chief enbronc
Et regarde ses freres ki bon chevalier sunt ;
Tex josteors de lance ne trovast on el mont.
6610 De vrai cuer et de bon commence une orison :
« Glorieus sire pere, par vo saintisme non,
Qui formastes le ciel à vostre election
Et fesistes la terre sor le marbrin perron,
Biau sire, si fesistes ewe douce et poisson,
6615 En terre conversastes, biau sire, com autre hom.
Marie Madaiglaine fesistes le pardon.
Biau sire, en Betanie suscitas Lasaron
Et Daniel salvas en la fosse au lion
Et garistes Jonas el ventre del poison ;
6620 Pieres, Andrius et Pols, tot troi li compaignon,
Ki en la mer estoient, peschoient au poison.
Illuec les convertistes par bone entencion ;
Judas, li maus traïtres, vos vendi à bandon
As mescreans Gius, molt en ot povre don,
M 176. 6625 .xxx. deniers en prist, ci ot grant mesprison.
Biau sire, en sainte crois, sofristes passion
Et Longis vos feri d'une lance à bandon ;
N'avoit ainc veü goute, que de fi le set on,
Li sans vint avalant par la hante à bandon ;
6630 Il le tert à ses iols, si ot alumoison.
Sire, le jor de Pasques eüs surresion
Et montastes el ciel à jor d'Acension
Et revenis à nos, si com nos le trovon ;
Ensi com çou est voir et nos bien le creon,
6635 Si garis hui mon cors de mort et de prison,
Et mes freres tos .III. qui bons chevalier sunt.
Je ne sai où jes maing, mais en grant peril vont. »
Adonc plora des iols Renaus li fils Aymon.

6613 Metz *ajoute* : Si le sostient abismes, cele estrange maison.
6638 *Metz*. Renaus plora des biax ex de son front.

Aallars le regarde, si l'a mis à raison :
6640 « Ahi ! frere Renaut, ses i tu se bien non ?
En tantes fieres coites avons requis Charlon ;
Si n'estions que .v. o Maugis le larron,
Et Charles i avoit .ii. mile compaignons.
Ne te vi mais plorer por nul home del mont.
6645 Frere, por cel seignor qui Longis fist pardon,
Di moi se tu i ses nule riens se bien non. »
« Naie, ce dist Renaus, si ait m'ame pardon. »
« Sire, por amor Deu, por coi plores vos donc ?
Li plais que l'on resoigne vient à bien, ce dist l'on.
6650 Hui est venus li termes que acordés serom.
Or alons liement et bel nos contenon
Et si menons grant joie tant come nos vivon :
Puis que li home est mors, ne vaut il .i. bouton.
Ahi ! Renaus, car chantes, ja as tu si bel ton ;
6655 Molt est longue la voie, si nos oblierom. »
« Volentiers, dist Renaus, ja nel refuserom. »
Lors comence à chanter Renaus li fils Aymon,
Et cil vont chevauchant l'ambleüre selonc ;
Jamais ne fineront desi en Vaucolor.
6660 Ne saves que ce est, je croi, aucun de vos ;
Se je ne le vos di, n'en saures la raison.
Une roche i a haute del tans ancianor ;
M 177 .vii. m. pierres a rengies tot entor ;
.iiii. fores plenieres li batent environ,
6665 La menor a .vii. liues à .i. mul ambleor ;
.iiii. ewes ravineuses la cloent, ce savom ;
L'une a à nom Gironde et l'autre a nom Dordon,
La tierce Vairepaine, la quarte Balençon.
.i. jaiant le ferma qui Fortibiaus ot nom,

6640 *Sic* L B *Metz*. M i ses tu. Cf. 6646.
6644 *Metz* : nul meschief.
6660 *Clarisse en a parlé.*
6663 M *Metz* : .vii.m. B .iiii.xx.
6668. Balençon *fait penser à* Valence; *mais qu'est* Vairepaine ? M Valrepaire. B. Pennevaire. *Metz* : Vairepenne.
6669 B Fortimbrans. *Faut-il voir là le nom du prince de Norvège,* Fortinbras, *dans* Hamlet ? *Metz* : Fortibras.

6670 Qui ferma [Montbendel] sor la coste del mont.
A .III. liues entor n'a ne borc ne maison,
Chastel ne fermeté, ne habitacion,
Et là fu porparlée la mortel traïson.
.IIII. chemin departent desor le pui francor ;
6675 Si va li .I. en France, à Rains ou à Soisons,
Li autres en Galice, li tiers en Karion
Et li quars en Gascoigne, droit vers les fils Aymon.
En chascuns des chemins que només vos avon,
Avoit .M. chevaliers, fermés les confanons,

(*A suivre*) F. CASTETS

6670 B *Metz* : Montbendel. L Orbendel *dont il n'est parlé nulle part.*
6676 *Le Pseudo-Turpin, au ch.* III, de nominibus civitatum Hispaniae, *donne Carrion* (Karrionem) *entre Leon*)Legio) *et Burgos* (Burgas).

AVIS DE CONCOURS

Le prix Anatole Boucherie, fondé par la Société pour l'étude des Langues romanes, d'une valeur de 100 francs, sera décerné par la Faculté des Lettres de Montpellier, à la fin de l'année 1908, à l'auteur du meilleur travail sur un sujet, laissé au choix des concurrents, d'histoire littéraire ou de philologie romane, comme, par exemple, une étude sur un troubadour ou un trouvère, sur un texte en vers ou en prose du moyen âge, sur un dialecte de la langue d'oc ou de la langue d'oil.

Les mémoires présentés au concours devront parvenir au secrétariat de la Faculté des lettres, au plus tard le 1er décembre 1908.

ERRATUM

REVUE DES LANGUES ROMANES, t. L, p. 284, l. 14, *au lieu de* pour pouvoir, *lire* pour ne pas pouvoir.

Le Gérant : Paul HAMELIN.

LES STRENGLEIKAR ET LE LAI DU LECHEOR

On sait que les *Strengleikar* [1], composés vers le milieu du XIIIe siècle sur l'ordre du roi Haakon, nous offrent la traduction norwégienne d'un important recueil de lais ou contes français qui n'est pas venu jusqu'à nous. Mais nous avons deux autres collections de lais [2] qui nous permettent de combler à peu près cette lacune. Des 21 pièces que renfermait l'original des *Strengleikar* nous n'en connaissons pas moins de 17 par le ms. Harléien ou le ms. B N 1104. Des 4 qui restent dans la traduction norwégienne, deux seulement sont complètes [3]. On comprend que dans ces conditions, on ait jugé en général que les *Strengleikar* présentaient plus d'intérêt pour l'étude des littératures scandinaves que pour celle de notre moyen-âge français [4]. M. Warnke, il est vrai, a, dans son édition de Marie [5], soigneusement comparé le texte des douze lais de la poétesse avec leur traduction norwégienne; mais en dehors de lui et dans toutes les discussions qui se sont engagées autour des lais, on ne s'est en général référé aux *Strengleikar* qu'en passant et pour mémoire [6]. Peut-être

[1] Publiés par R. Keyser et C. R. Unger, Christiania, 1850.

[2] L'une est contenue dans un ms. du British Museum à Londres, Bibl. Harl. 978 (cf. Ward, *Catalogue of Romances*, I, 407 ss.); l'autre dans un ms. de la Bibliothèque Nationale à Paris, n° 1104 (cf. G. Paris, *Romania*, VIII, 29 ss.)

[3] Le *Gurunsliod* et le *Strandarliod* sont complets ; nous n'avons que la première partie de *Ricar hinn gamli* et des fragments d'un quatrième conte (*Strengleikar*, pp. 84-89) dont le titre même est incertain.

[4] C'est de ce point de vue que les a étudiés M. Rudolf Meissner, *Die Strengleikar*, Halle, 1902.

[5] *Die Lais der Marie de France*, Halle, 1900.

[6] Il faut faire exception pour M. Axel Ahlström, dont le livre du reste, *Studier i den Fornfranska Lais-Litteraturen*, Upsala, 1892, ne semble pas avoir été autant lu qu'il le mérite.

a-t-on eu tort ? [1] En tout cas, dans un article récent de la *Revue Celtique* [2] M. Philippot vient de montrer à propos du lai du *Lecheor* que, même pour les contes dont nous avons l'original français, la version norwégienne peut nous fournir des secours inattendus et appréciables. Du *Leikara liod* [3] le début seulement s'est conservé dans l'unique ms. des *Strengleikar* que nous possédions, mais ce fragment « porte au-dessous du titre une précieuse indication qui fait totalement défaut dans le manuscrit français : « Leikara lio*d* en i brezkv heitir *p*essi strengleicr Gumbelauc » ; c'est-à-dire : « le lai du Lecheor dont la mélodie (« strengleicr » , le lai chanté) s'appelle en breton *Gumbelauc* [4]. » Or Gumbelauc est bien, semble-t-il, un mot celtique comme l'avait autrefois pressenti G. Paris [5], et plus particulièrement, suivant M. J. Loth [6], un mot gallois. On ajoute que c'est, pour le sens, un équivalent très exact de notre mot lecheor, qui n'en est donc que la traduction. L'auteur norwégien a dû emprunter cette indication à un manuscrit du *Lecheor* plus ancien que celui que nous avons. Et M. Philippot, plutôt que de voir en notre auteur français un mystificateur par trop machiavélique, est amené à admettre « une relation réelle entre le

[1] Il faut bien dire aussi — pour être tout à fait franc — qu'il n'est pas donné à tous les romanistes de lire le vieux norwégien, aussi couramment que le fait M. Philippot. J'en parle par expérience. Et ici je voudrais remercier comme je le dois ceux qui m'ont autrefois prêté les lumières que je n'avais pas : M. Torild Arnoldson, alors maître de conférences à l'Université de Chicago, qui m'a traduit en anglais la moitié du lai *Gurun*, et mon collègue à Bryn Mawr, M. Tenney Frank, qui m'a traduit en anglais aussi le reste du lai *Gurun*, le lai de la *Plage*, le fragment de *Richard le Vieux*, et la préface du recueil norwégien. En plus, M. Frank a bien voulu revoir les quelques traductions que j'ai tentées dans cet article et me donner à l'occasion plus d'un précieux renseignement. Qu'il me permette de lui en exprimer ici toute ma gratitude.

[2] J. Loth et E. Philippot, *Le Lai du Lecheor, Gumbelauc*, *Revue Celtique*, XXVIII [1907], pp. 327 ss.

[3] *Strengleikar*, p. 68.

[4] Art. cit., p. 329.

[5] Cf. *Revue Celtique*, II, p. 141.

[6] Art. cit., pp. 334-36.

lai français du *Lecheor* et un lai musical gallois[1] ». La conclusion ne me semble nullement s'imposer, mais il n'en est pas moins vrai que M. Philippot a soulevé là un problème intéressant. Je voudrais l'examiner à mon tour.

Notons tout d'abord que si le *Leikara liod* est le seul des lais norwégiens qui porte en tête une indication aussi intéressante, il n'est pas le seul qui soit précédé de quelques mots d'introduction : le contraire serait étonnant, car ces quelques mots, dans le cas du *Leikara liod* comme ailleurs, ne sont ni plus ni moins qu'un *titre*. Les suscriptions des différents contes, telles que nous les trouvons dans le texte imprimé, sont du fait des éditeurs; comme ils nous l'expliquent eux-mêmes dans leur préface[2], ils ont voulu ici régulariser et uniformiser, mais ils ont eu soin de reproduire toujours en note l'énoncé exact du titre tel que le donne le manuscrit. Le prologue et deux contes n'offrent aucune indication de ce genre; le début de trois autres manque, de telle sorte qu'on ne peut savoir quel en-tête ils portaient; la plupart des seize autres sont précédés de la mention : voici le lai de —, ou encore ce lai s'appelle..... Trois portent un titre plus détaillé : *Désiré*, le *Chèvrefeuille*, sur lesquels nous reviendrons, et le lai du *Lecheor*. Ne disons donc pas que notre fragment porte « au-dessous du titre une précieuse indication », mais affirmons qu'elle en est dans le manuscrit le titre même.

Cette constatation va nous amener à modifier légèrement la traduction que nous en offre M. Philippot, « Le lai du Lecheor dont la mélodie (« strengleicr », le lai chanté) s'appelle en breton Gumbelaue ». Y a-t-il dans l'original norwégien une opposition de ce genre entre le lai (narratif) et la mélodie (« lai chanté »), entre *liod* et *strengleicr* ? Je ne le crois pas. Quand notre traducteur a abordé sa tâche laborieuse, il s'est trouvé en face d'une petite difficulté qui n'a pas laissé d'en

[1] Ibid., p, 332.

[2] *Strengleikar*, p. XXI : « Titlerne til de enkelte Stykker mangle i Codex ved flere og ere ved andre feilagtig tilsatte eller slet redigerede ; vi have i denne Henseen le tilladt os nogle smaa Forandringer, hvilke dog altid nedenunder ere bemærkede. »

arrêter de nos jours de bien plus savants que lui. D'un côté des dénominations qui s'appliquaient clairement à des airs de musique et à des chansons — lais, notes, harpes, etc.— de l'autre des pièces purement narratives, sans attache spéciale que leur titre avec le chant ou la musique. Comment se tirer de là ? L'auteur des *Strengleikar*, comme il est naturel, n'y a pas cherché malice. Il a tout simplement accepté l'explication que fournissaient les prologues de Marie et de plus d'un de ses successeurs. Chacun des contes de sa collection est le récit d'une aventure *à propos de laquelle* les Bretons ont fait un lai. Et ces contes, qui ne sont pas le lai mais en mentionnent l'origine, pourquoi, pour éviter les périphrases et les circonlocutions, ne pas les appeler des lais aussi ? Marie elle-même l'avait fait ici ou là, quoique rarement. D'autres l'avaient fait à sa suite. Le Norwégien les imitera sans scrupule. Ecoutez plutôt : « Ce livre, le gracieux roi Hakon l'a fait traduire du français en norwégien : on peut l'appeler *lioda bok* (livre de chansons), car des contes (*sogum*) qui y brillent les poètes de la Bretagne du sud, qui est en France, ont fait des chants (*liodsonga*) qu'on exécute sur la harpe, la gigue, la symphonie, l'orgue, le tympan, le psaltérion, le choron et tous les autres instruments que les hommes font pour leur plaisir et celui des autres [1]. » Ainsi le recueil norwégien s'appellera *lioda bok* [2]. C'est un titre qui ne devrait s'appliquer en réalité qu'à une collection de chants, mais le traducteur nous a expliqué cette singularité et il est désormais tranquille sur ce point : *liod*, *liodsöngr*, *strengleikr*, *strengleiksljod*, autant de termes qui se réfèrent au chant breton (prétendu ou réel), mais qui ici ou là, pour la commodité de la phrase, pourront s'appliquer aux octosyllabes français de son modèle et à sa propre traduction en prose [3]. Du reste il est remarquable que, sous prétexte de commodité, il ne

[1] *Strengleikar*, p. 1.

[2] Il semble donc que les éditeurs norwégiens auraient dû aller chercher dans ce passage le titre que le ms. ne leur fournissait pas. Ils ont préféré le mot *strengleikar* qui revient souvent au début ou à la fin des différents morceaux. (Voir leur introduction, p. XXI.) Il est vrai qu'ils ont conservé l'autre désignation en sous-titre : Strengleikar eda *Liodabok*.

[3] Cf. l'Introduction de Keyser et Unger, *Strengleikar*, p. XII s.

cherche pas à embrouiller les choses plus que de raison. En somme, dans la plupart des cas, les mots que nous venons de citer sont employés clairement à désigner l'air ou la chanson composés à l'occasion de l'aventure; mais pour nommer le récit de l'aventure, le mot *saga* que méritent proprement ces traductions en prose n'est pas rare [1]; on trouve aussi *strengleikssaga*, expression très juste en l'occurrence et qui signifie exactement « conte d'un lai » : « Nv med þui at ec vidrlæita at gæra oc sægia ydr lioda oc strænglæiks sagur, þa vil ec æigi gleyma Biscla[illegible]ret [2]. Puisque j'ai commencé à faire et à dire des lais et des contes de lais, je ne veux pas oublier Biscla[illegible]ret. » Ou encore : « Nv er at segia fra þeirre strengleics sogu er Bretar calla Tidorel, med hverium hætte er þat gerdizc [3]. Maintenant il faut dire d'un conte de lai que les Bretons appellent Tydorel, de quelle façon il fut fait. » De tout ceci retenons que *liod* et *strengleicr* ont exactement le même sens et que la seule dénomination qui semble se distinguer des autres par une nuance sensible est *strengleics saga*. Si l'opposition qu'indique la traduction de M. Philippot

[1] Voir par exemple le début de *Milun*, p. 61 : « þeir er *sogvr* vilia segia, þa samir þeim med sundrskiftilegum hætti up hefia. Ceux qui veulent dire des « sagas », il leur convient de commencer de différentes façons. » Cf. aussi les deux dernières lignes du même récit, p. 65. Au fond, à regarder les choses d'un peu près, on voit que notre auteur distingue nettement deux « moments » dans le procédé complexe par lequel se font les lais : une aventure arrive, on la rapporte et on en *compose* une saga — puis la saga sert de thème à son tour à un lai chanté dont la composition est ainsi postérieure à celle du « conte ». Voir par exemple l'épilogue de *Désiré*, p. 48 : « En Bretar *gerdo þessa sogu* til aminningar, at ei skyllde þessi atburdr gleymazc ne tynazc, oc af þessom atburd fagran strengleic, þann er þeir calla Desire strengleic oc liod ». Ou encore la fin de *Chetovel*, p. 50 : « Dessi *saga* var efni oc upphaf, oc af þesso var *strengleicrenn* gorr oc calladr chetovel i volsku ». Et c'est bien là ce qu'avait voulu dire Marie dans le prologue de *Guigemar* par exemple (v. 19-21). On avouera que c'est une façon autrement naturelle de se représenter les choses que d'admettre avec certains critiques modernes le procédé inverse et faire dériver le conte du lai chanté.

[2] *Strengleikar*, p. 30

[3] Ibid., p. 48.

n'existe pas, comment donc faut-il traduire ce titre ? Notez que ce n'est pas ici le lieu de faire des distinctions plus ou moins subtiles entre chanson ou mélodie et conte ; dans tous les cas le titre se réfère sans le moindre doute au récit qui suit : c'est le titre du conte qu'on entend nous donner en tête du conte, et les mots *liod* et *strengleicr* (les seuls de la série plus haut mentionnée qu'on retrouve dans les suscriptions) s'appliquent pour le bénéfice du lecteur norwégien à la saga norwégienne. Je traduirais donc : « [Voici le] lai du Lecheor, et il s'appelle en breton Gumbelauc. » Ce n'est pas très différent de ce que propose M. Philippot, mais pourtant il faut bien noter que, dans ce passage-ci, il n'est pas question de métodie, et que *liod* et *strengleicr*, qui tous deux signifient au propre lai chanté (ou chant), désignent tous deux ici le récit qui suit.

Il est curieux néanmoins que notre traducteur éprouve le besoin de renseigner son lecteur sur la dénomination que porte dans un lointain pays le conte qu'il lui redit. Mais il n'y a pas là un cas isolé. En tête de *Désiré*, nous lisons : « ce lai s'appelle en français Désiré et en norwégien tilfysilegr [1]. » En tête du *Chèvrefeuille* : « les Bretons l'appellent Gotulæf et nous [l'] appelons Geitarlauf [2] » ; il est vrai qu'ici nous reconnaissons tout de suite un emprunt fait au texte même du récit, lequel, dans le second passage tout au moins, n'était à son tour que l'écho plus ou moins fidèle de l'original français. Devons-nous expliquer de façon analogue la suscription du *Lecheor ?* Avant de répondre à cette question, demandons-nous qui a bien pu mettre ces titres en tête de chaque morceau des *Strengleikar*.

Jusqu'à présent nous avons supposé qu'ils étaient du fait du traducteur. Mais à examiner les choses de près, cela semble bien douteux. Les initiales et les rubriques sont en caractères ornés, très différents de ceux qui sont employés dans le courant du texte [3], et il est extrêmement probable

[1] Ibid., p. 37, n. 2.

[2] Ibid., p. 65, n. 2.

[3] Les rubriques sont en rouge, — dans la plupart des cas, ajoutent les éditeurs; mais ne veulent-ils pas simplement exclure par là les trois morceaux qui n'ont pas de titre? Les initiales sont en rouge et en bleu. *Strengleikar*, p. XIX.

qu'ici comme souvent elles n'ont été ajoutées qu'après coup, le manuscrit une fois terminé. Les éditeurs norwégiens ont déterminé que la rédaction de la copie est due à deux scribes, et dans les suscriptions et initiales dont nous venons de parler ils reconnaissent la main du second scribe [1]. Comment celui-ci a-t-il procédé en mettant les titres ? Le manuscrit est si soigné, si exempt de fautes et en même temps si ancien que Keyser et Unger y voient une copie exécutée sur l'original même de l'auteur et probablement sous sa direction [2]. Cet original donnait-il déjà les titres ? C'est douteux, car en ce cas on serait en droit de s'attendre ici à quelque exactitude et à quelque méthode; mais c'est tout le contraire que nous trouvons : la préface et les deux premiers morceaux n'ont pas de titre [3], cinq sont introduits par la formule « voici le lai de —» [4]; sur ces cinq trois sont qualifiés *strengleicr* et deux *liod* [5], deux sont précédés de « voici » accolé directement au nom du lai [6], un autre est intitulé « la saga de Graelent [7] », un second « le strengleicr de Nabaret [8] », un troisième « les Deux Amants » tout court [9]; deux nous préviennent que « ce lai s'appelle —[10] » ; enfin *Désiré* [11], le *Chèvrefeuille* [12] et le

[1] Cela est sûr pour les titres, probable pour les initiales. Cf. ibid., p. XIX. Le facsimilé que les éditeurs ont inséré à la fin de leur édition montre bien les différences entre les deux mains, et permet de se faire une idée très précise de l'aspect du ms.

[2] *Strengleikar*, p. XIX.

[3] *Guiamar*, *Æskiu*; cf. p. 1, n. 1, p. 2, n. 1, p. 15, n. 1.

[4] *Equitans* strengleicr er her, p. 23, n. 3; *Bisclaretz* lio*d* er her. p. 30, n. 3; *Laustiks* lio*d* er her, p. 36, n. 1; Her er *Guruns* strengleicr, p. 57, n. 1; Her er *Miluns* strengleicr, p. 61, n. 2. On remarquera que nous avons trois fois «er her» avant le nom du conte, et deux fois «her er» après.

[5] Voir la note précédente.

[6] *Geitarlauf* er her, p. 67, n. 2 ; notez que, par étourderie, ce titre a été mis en tête du Lai de la *Plage*: peut-être y a-t-il là une inadvertance des éditeurs norwégiens. *Ricar hinn gamli* er her, p. 82, n. 3.

[7] *Grelentz* saga, p. 89 et 127.

[8] *Naboreis* streingleicr, p. 81, n. 1.

[9] *Tveggia elscandi*, p. 54, n. 1.

[10] *Doun* heitir þessi strengleicr, p. 51, n. 2 ; *Ionet* heitir þessi strengleicr, p. 74, n. 6.

[11] þessi strengleicr heitir i volsku mali *Desire* en (i) norrœnv tilfysilegr, p. 37, n. 2.

[12] Bretar calla gotulæf en ver kollvm *Geitarlauf*, p. 65, n. 2.

Lecheor portent, comme nous l'avons vu, des désignations plus étendues [1]. N'est-on pas en droit de conclure que, sa copie une fois terminée, le second scribe a refeuilleté son manuscrit d'un bout à l'autre pour y insérer les initiales d'après l'original qu'il suivait, les rubriques en se réglant sur le début ou la fin de chaque morceau ? C'est lui qui, du texte même a dû extraire les titres, un peu au petit bonheur et à la hâte. De là le pêle-mêle que nous venons de noter, de là les erreurs et les omissions qu'il a faites. Ainsi, en tête du *Strandar tiod*, nous lisons « Geitarlauf er her [2] », ce qui convient au lai précédent, mais non au lai de la *Plage*; *Tydorel* est introduit par « heitir þessi strengleicr, ce lai s'appelle [3] », mais la phrase reste incomplète ; si l'on nous dit comment s'appelle « i volsku mali » le lai appelé tilfysilegr en norrois [4], n'aurait-il pas fallu mentionner que les Français appellent le *geitarlauf* « chefrefuillenn » [5] ? N'était-il pas indiqué de donner les équivalents français et anglais du breton « laustik [6] » ? Clairement dans tous ces cas l'auteur semble hors de cause. C'est donc le scribe qui est responsable des titres que portent les lais norwégiens, — ou plutôt de la rédaction de ces titres, car le fond il a dû l'emprunter au manuscrit qu'il venait de copier. Il est facile de vérifier le fait dans tous les cas, sauf un [7]. Est-ce la version norwégienne du *Lecheor* qui

[1] Le début manque dans *Chetovel*, p. 49, *Janual*, p. 69, et le fragment inséré aux pp. 84 ss. Quant à *Tidorel*, voir plus bas.

[2] P. 67, n. 2. Cf. la note 6 de la p. 103.

[3] Heitir þessi strengleicr, p. 48, n. 3. Voir le facsimilé qui reproduit précisément le début de *Tidorel*.

[4] P. 37, n. 2.

[5] P. 67, ll. 5 6 : « Bretar kalla gotulæf, *valskir menn chœfrefuill*, en ver megum kalla geitarlauf. »

[6] Ils étaient donnés dès le début du récit, p. 36, ll. 2-3 : « Sua er kallat i brækzko male [laustik], *en i volsku russinol, en i œnsku nictigal*. »

[7] Comparer par exemple le titre du *Désiré*, p. 37, n. 1 avec la ligne 1 de la page 38 du récit ; le titre du *Geitarlauf*, p. 65, n. 2 avec les lignes 5-6 de la p. 67 du récit ou encore le titre de *Doun*, p. 51, n. 2 avec la première ligne du récit (p. 51, l. 4). On peut se demander si, dans les cas où la rubrique ne reproduit pas toutes les indications auxquelles on s'attendrait, ce n'est pas simplement que le copiste n'avait pas laissé assez de place, entre la fin d'un morceau et le début du suivant, pour un titre plus complet.

lui a fourni le mot de *gumbelauc*, voilà ce que nous ne pouvons positivement affirmer : c'est que nous n'en avons conservé que les premières lignes et que nous ignorons ce que pouvait contenir la partie qui a disparu; mais n'est-il pas extrêmement vraisemblable que le rubricateur a procédé dans ce cas comme dans les quatorze autres ? Le contraire serait bien surprenant. Il n'est pas démontré, mais il est très probable, croyons-nous, que le mot *gumbelauc* se trouvait dans le lai norwégien. A quel endroit ? Si le terme signifie lecheor, comme le croit M. Loth [1], il devait vraisemblablement apparaître dans la traduction au passage qui correspondait au vers 120 de l'original. Mais est-il bien sûr que ce soit là le sens. Notez que le titre norwégien n'est pas lecheor, mais *leikara*. Or leikari ne veut pas précisément dire débauché, mais joueur d'instruments de musique, jongleur. Le traducteur a-t-il été trompé par la ressemblance des mots, ou pour lui comme pour bien d'autres au moyen-âge, jongleur était-il synonyme de débauché [2], il est difficile de le déterminer ; mais il est certain qu'il a intitulé sa version le lai des jongleurs. *Gumbelauc* ne semble pas être un équivalent de ce titre-là. Je croirais plutôt que G. Paris avait raison et qu'il faut voir dans ce mot une traduction de l'*autre* nom du lai français. Une traduction en quelle langue ? La version norroise nous le donnait-elle comme un mot celtique, comme un des titres du lai breton ? J'en doute. Le mot *gumbelauc* appartient à une famille très vivante dans les langues germaniques. Les dialectes celtiques, en dehors du terme en question, ne nous offrent qu'un mot breton dont la celticité, selon M. J. Loth lui-même [3], est sujette à caution. Je ne puis m'empêcher de croire que *gumbelauc* était donné comme l'équivalent *norrois* de ce titre innommentionnable [4]. De toute

[1] Art. cit., p. 336.

[2] Cf. Ahlström, ouvr. cit., p. 151, n. 1.

[3] Art. cit., p. 336.

[4] Je me garderai bien de m'aventurer dans le domaine de la philologie celtique ou scandinave, et il n'y a là bien entendu de ma part qu'une suggestion que je serais heureux de voir examiner, et accepter ou rejeter, par des gens plus compétents. Je me bornerai à dire qu'il est peut-être imprudent d'accueillir dans les dictionnaires celtiques un mot dont la celticité

façon le mot français [1], n'étant pas un nom propre, devait, suivant les habitudes de notre auteur [2], être traduit en norwégien. C'est ainsi qu'il nous donne en sa langue un équivalent pour frêne, pour bisclaret [3], pour Désiré, pour quatre deuils, pour chaitivel, pour deux amants, pour chèvrefeuille [4]. Il ne pouvait faire une exception pour le mot en question qui demandait tout aussi impérieusement une glose. Cette glose, qu'est-elle devenue ? N'est-ce pas notre *gumbelauc* ? Dans ce cas pourquoi le rubricateur nous a-t-il trompés ? Tout d'abord il a pu commettre une étourderie : nous avons vu qu'il en a de très certaines à son actif. Puis il n'est pas dit que la méprise ne vienne pas de son original : ne lit-on pas à la fin du *Geitarlauf* « Bretar kalla gotulæf, valskir menn chæfrefuill, en ver megum kalla geitarlauf [5] », alors qu'il est bien certain que ce sont les Anglais et non pas les Bretons qui disaient gotelef ? Mais il me semble plus probable que l'erreur du rubricateur provient d'une méprise d'une autre sorte : l'auteur a pu écrire : « on en fit un lai, les Bretons l'appelèrent *gumbelauc* », entendant par là non pas reproduire le mot breton mais simplement en donner le sens. C'est ainsi que nous pourrions dire en français : « le fruit que nous nommons ananas, il est curieux que les Anglais l'appellent *pomme de pin* »; et par là nous ne prétendrions pas affirmer que les Anglais disent réellement « pomme de pin », mais nous voudrions simplement rendre le sens de *pineapple*. Mais, dira-t-on, ce serait très bien si le texte français offrait réellement ici un mot breton : en fait, il

ne semble encore attestée que par l'affirmation très équivoque d'un rubricateur étourdi.

[1] Si l'on veut à toute force que gumbelauc soit l'équivalent de lecheor, le raisonnement restera le même.

[2] Cf. Meissner, ouvr. cit., p. 234 ss.

[3] Ou plutôt pour le correspondant « normand » du breton bisclavret, qu'il faille lire dans Marie (v. 4 et 9) *garwaf* ou *garualf* avec le ms. harléien ou corriger en *garulf* (Warnke) ou *garwalf* (G. Paris).

[4] Æskiu, vargulf, tilfyselegr, harmsfvllr, veslengr, tveggia elskanndi, geitalauf Voyez aussi avec quel soin il explique à ses lecteurs ce que c'est qu'un rossignol, p. 36, ll. 3-5 (f. Meissner, ouvr. cit., p. 257).

[5] *Strengleikar*, p. 67.

donne un mot qui quoique très « gaulois », n'a rien à voir avec les Celtes. Je répondrai qu'à travers ce terme notre norwégien entrevoit le mot breton possible dont l'autre ne lui est après tout donné dans son texte que comme un équivalent. C'est ainsi qu'un Allemand qui ne saurait pas l'anglais pourrait tout de même rendre ainsi notre phrase de tout à l'heure : « es ist merkwürdig, dass die Engländer der Frucht, die wir Ananas nennen, den Namen *Tannenapfel* geben »; et Tannenapfel, quoique traduit en fait du français, serait en droit une traduction de l'anglais. Qu'on ne m'accuse pas de subtilité : c'est certainement ainsi qu'a procédé notre auteur au début de sa version du *Frêne*. Frêne est un mot très français et Marie ne nous donne aucun équivalent celtique ; elle nous dit simplement, suivant la formule, que les Bretons en firent un lai. Mais c'en est assez pour que notre traducteur se croie autorisé à écrire : « Her sægir nu annan atburd annarrar sogu oc var af þessare þat liod gort er Brættar kalla æskiuliod [1]. [Mon original] dit maintenant un autre conte d'une autre aventure dont fut fait ce lai que les Bretons appellent æskiuliod (entendez : si nous traduisons en norwégien l'expression dont ils se servent). Ce n'est qu'à la fin du lai que l'auteur, répétant d'abord sa formule « þa likadi Brættom at koma þessa sogu i strenglæiks liod, oc kallado þætta æskio liod », y ajoute « en i valsko lai de frædni [2] ». J'imagine que pareillement, après la phrase que nous lui avons prêtée plus haut, notre auteur ajoutait « et les Français l'appellent — [3] ». Mais on voit combien dans ces condi-

[1] Ibid., p. 15.

[2] Ibid., p. 23.

[3] Il y a un passage analogue, quoique moins clair, dans *Bisclaret*, p. 30 : « Bisclaret het hann i brædzsko male, en Nordmandingar kallado han var gulf. » Sans doute « Nordmandigar » pourrait désigner ici les compatriotes du traducteur, et il faudrait alors comprendre : « et nous Norwégiens nous l'appelons vargulf ». Mais une autre explication est possible et me semble préférable ; c'est également celle qu'adoptent les éditeurs des *Strengleikar* (voir p. 102) : « Nordmandigar » n'est qu'une traduction du « Norman » de Marie (Garwaf l'apelent li Norman, *Bisclavret* v. 4), et signifie les Normands de France, les habitants de la Normandie ; et il faut alors traduire : « et les Normands l'appellent vargulf [entendez : Si nous rendons

tions la méprise du copiste était chose naturelle. Il est fâcheux qu'il n'ait pas mis de titre au *Frêne* : nous saurions peut-être définitivement à quoi nous en tenir sur ce point.

C'est ainsi que nous expliquerions les choses. Ce n'est pas là une démonstration sans réplique, nous l'admettons volontiers, ce n'est qu'une hypothèse, qui pourtant, mieux que n'importe quelle autre, semble rendre compte des faits. Mais d'autres sont possibles, encore que moins vraisemblables. Le mot *gumbelauc* pourrait bien être malgré tout d'une celticité plus sûre que nous ne sommes incliné à le croire, et notre auteur a pu en toute justice l'attribuer aux Bretons. Dans ce cas il a donné de lui-même ce renseignement à ses lecteurs, ou bien il l'a emprunté à son original. Si cette science est de son fait, nous conclurons qu'un Norwégien cultivé du milieu du XIIIe siècle n'était pas si loin du monde celtique qu'il ne pût savoir quelques mots du vocabulaire gallois. Mais il est bien curieux, que dans cette supposition, il ait borné à cet unique vocable ses révélations linguistiques. De nos deux hypothèses accessoires, c'est encore la seconde qui est la plus probable, et c'est celle que présente M. Philippot : l'auteur norwégien a emprunté la mention de *gumbelauc* à son original français. Seulement il ne peut plus être question d'une « notule » affixée à son lai par l'auteur français[1] : outre qu'on aurait probablement quelque peine à trouver au XIIe et au XIIIe siècles un autre exemple d'un procédé semblable, il est bien évident que cette hypothèse est fondée sur une interprétation erronée (nous l'avons vu) de la suscription norwégienne. Si *gumbelauc* se trouvait déjà dans l'original français, clairement « le précieux titre gallois » a dû être « enchâssé dans le corps même du lai ». Mais nous avons cet original, et *gumbelauc* ne s'y trouve pas. Dirons-nous que l'unique manuscrit du *Lecheor* que nous possédions est de la fin du XIIIe siècle, et que, les *Strengleikar* étant du milieu

leur expression par un équivalent norwégien ». Il y a du reste une parenté évidente entre le *garwaf* ou *garualf* des « Norman » de Marie et le *vargulf* du traducteur norwégien, mais il n'est pas sûr qu'il l'ait aperçue.

[1] Encore moins peut-il s'agir de l'interpolation d'un copiste. M. Philippot (art. cit., p. 332) écarte lui-même, pour de bonnes et suffisantes raisons, toute idée d'une intervention de ce genre.

du XIIIe siècle, leur original en ce qui concerne le *Lecheor* devait être un manuscrit sensiblement plus ancien que celui que nous avons et peut-être d'une rédaction quelque peu différente[1]? Ce n'est pas impossible, mais est-ce bien vraisemblable ?

Supposons que cela ait été ainsi. Serait-il nécessaire d'admettre, comme conséquence, « une relation réelle entre le lai français du *Lecheor* et un lai musical gallois[2] ? » Je demanderais d'abord qu'on voulût bien dire en quoi consistait cette relation. Je crois qu'on aurait de la peine à la définir dans le cas du *Lecheor* comme dans celui du *Chaitivel*[3]. Une

[1] Philippot, art. cit., p. 331 s. M. Philippot a étudié de près le ms. B N. 1104 en vue d'une édition de *Désiré* qu'il prépare. Cette édition sera la bienvenue ; il est vraiment regrettable qu'un poème qu'on a si souvent cité dans les dernières années soit resté si peu accessible. (On peut en dire autant de *Graelent*.)

[2] Philippot, art. cit., p. 332.

[3] C'est un rapprochement qui est fait par M. Philippot, art. cit. p. 333 s. Il est en effet d'accord avec M. Ahlström (*Studier*, etc., pp. 150 et 151) pour proposer une interprétation assez nouvelle du *Chaitivel* de Marie. « Un chevalier a été blessé en un point délicat de sa personne, tandis que trois autres chevaliers soupirant pour la même dame que lui, ont été tués au tournoi. Qui faut-il plaindre le plus, ou ceux qui sont morts pour tout de bon ou celui qui, par sa blessure, est mort aux joies de l'amour ? Le sujet une fois donné — et il est intéressant de constater qu'un pareil sujet pouvait se rattacher au répertoire des harpeurs bretons et qu'une femme n'a pas hésité à l'adopter, — il faut louer Marie de France de l'avoir traité avec une discrétion et une mélancolie bien féminines. » J'avoue que ce n'est pas ainsi que j'avais compris le sujet du conte, et M. Philippot ne m'a pas persuadé que je m'étais trompé. Le chevalier blessé [« nafrez et mal mis — par mi la quisse e enz el cors — si que la lance parut fors »] et convalescent lamente en effet son sort, mais à mon avis pour une toute autre raison. Ses trois rivaux morts, il pouvait espérer que la dame se prononcerait enfin définitivement. Mais celle-ci songe plus à sa vanité et à sa « gloire » qu'à son amour. Elle a fait soigner le blessé et vient souvent le visiter ; mais sa guérison ne lui rendra pas ce qu'elle a perdu : l'amour et le service de quatre incomparables chevaliers. Cette coquette qui pendant si longtemps a joué avec ces quatre hommes ne peut se consoler de la fin de son manège et de la perte de son pouvoir. Loin de voir une compensation dans l'amour sincère de celui qui survit, elle s'attarde dans la contemplation assez égoïste d'un passé glorieux et disparu pour toujours. C'est cette « aventure » *désormais close* qu'elle veut célébrer dans le lai des Quatre Deuils. Et le convalescent, qui ne s'y trompe pas, lui demande

autre conclusion — à rester toujours dans notre supposition — me paraîtrait plus sûre et plus importante : c'est que « *gumbelauc* se classerait [1] avec le *laustic* de Marie de France, parmi les très rares substantifs authentiques que les idiomes celtiques aient déposés dans notre littérature romanesque et courtoise des XIIe et XIIIe siècles ». Le rapprochement me paraît très juste, d'autant plus qu'il n'est pas impossible que le *Lecheor* ait été écrit, lui aussi, en Angleterre [2], quoique plusieurs générations sans doute après Marie. La question est de savoir si Marie et l'auteur du *Lecheor* n'ont pas eu plus d'un moyen à leur disposition de faire connaissance avec tel ou tel terme celtique, et s'il est bien vraisemblable d'admettre dans chaque cas un lai breton ou gallois dont l'unique fonction consistait, semble-t-il, à fournir une pittoresque appellation pour disparaître ensuite on ne sait trop où. Le lai « breton » du *Lausiic*, comme le lai « gallois » de *Gumbelauc*, m'apparaissent comme de très ingénieuses fictions, qu'il y aurait peut-être avantage à ne pas prendre trop au sérieux [3].

Lucien Foulet.

Bryn Mawr College (U. S. A.).

tristement s'il n'aurait pas mieux valu qu'il mourût lui aussi comme les trois autres que de survivre et — supplice à peine endurable — voir sa dame et lui parler chaque jour sans pouvoir jamais espérer plus. Elle en convient franchement, et plaignant de bonne foi le malheur de son pauvre soupirant, elle consent à appeler le lai qu'elle projetait « lai de l'Infortuné ».

[1] Le conditionnel est de moi.

[2] C'est du moins ce que suppose M. Ahlström, ouvr. cit., p. 151.

[3] Je dis fiction et non mystification. Il est possible du reste que dans mes précédents articles j'aie un peu trop appuyé sur les « artifices » et les « plagiats » des successeurs de Marie. « Plagiat » suppose une intention bien arrêtée de tromper son monde. Aujourd'hui je serais incliné à voir dans ces « imitations » (elles sont indéniables) une question de mode : c'est une sorte d'école qui s'est formée, où pendant longtemps on a imité, peut être en toute admiration et parfois en toute naïveté, les maîtres du genre. Ce n'est pas une raison pour ne pas relever l'ironie qu'on sent dans le *Lecheor* et dans *Ignaure*. En ce qui concerne Saint Pantelion, j'ai cessé de voir, dans la mention de ce saint « au nom bizarre », « une facétie de plus ». M. Philippot a bien raison de me prendre à partie pour cette remarque. Il y a longtemps que je me suis aperçu de mon étourderie et que je la regrette : mais il eût mieux valu ne pas la commettre.

CHANTS DE TRAVAIL

MÉTIERS, CRIS DES RUES

I

LE LABOUR

Il n'est aucun chant plus répandu, plus populaire dans toute la région méridionale, que celui du *bouiè*; il doit, sans doute, cette popularité à sa belle mélodie qui emprunte à la tonalité grégorienne (1er mode du plain-chant) un caractère de calme mélancolique, de douce quiétude, en parfaite harmonie avec le lent et pénible labeur qu'elle accompagne de son rythme traînant; car le sujet de la chanson — le laboureur, rentrant au logis après sa journée, trouve sa femme ivre, — est vraiment peu intéressant.

On trouve ce chant — avec ou sans musique — dans de nombreux recueils de chants populaires du Midi (1).

Dans un charmant volume de souvenirs des premières années, Mme Michelet a parfaitement rendu le sens intime et le caractère de ces chants des laboureurs de nos pays. On ne saurait mieux faire que de rapporter le passage en entier :

« Dans les longues journées de labour, l'attelage par mo-
» ment s'attarde. Il pèse sur le sillon, et semble y traîner son

(1) Cf. — J.-F. Bladé. Poésies pop. de la Gascogne, t. II, p. 250; Damase Arbaud, Ch. pop. de la Provence, t. II, p. 171; Anacharsis Combes. Ch. pop. du pays Castrais, p. 35; E. Soleville, Ch. pop. du Bas-Quercy, p. 34 (cette version est reproduite dans : E. Rolland, Ch. pop. t. IV, p. 51); J. Daymard, Vieux ch. pop. rec. en Quercy, p. 95; Cenac Moncaut, Litt. pop. de la Gascogne, p. 310; Mme Michelet, Mémoires d'une enfant, p. 272; Almanach patoues de l'Ariejo, 1893, p. 18; ce chant est encore cité dans : Birat, Poésies Narbonnaises, t. II, p. 153, comme timbre d'une chanson connue, avec le refrain : IÈ ! etc.

» ennui. Alors il ne faut pas le maltraiter, ce serait le rendre » fou, il emporterait la charrue.

» Il vaut mieux le soutenir, l'éveiller. Rien n'y fait plus » qu'une longue complainte, ou l'une de nos graves mélodies. » Les nôtres tiennent encore de la montagne, du Rouergue » qui est derrière. Elles n'ont pas la douceur de la plaine » onduleuse ; mais au fond, quelque chose de mieux que la sua- » vité : elles gardent l'accent qui pénètre le cœur.

» Ce sont ces chants que nos générations agricoles ont » répétés d'âge en âge. Ils n'ont pas varié. Le paysan les a » faits de lui-même. Ils sont nés de son aspiration souffrante, » d'une même émotion, d'une même image qui le suit au » travail.

» On voit bien que ce n'est pas pour lui tout seul qu'il » chante. Jetée et soutenue, la voix se prolonge de lui aux » bœufs. Il veut être entendu de tous. C'est pour les deux en » avant (souvent jeunes) qu'il appuie son chant, le pousse au » loin sur la plaine. Il le tremble au tremblement de la char- » rue. Il le traîne au pas lent de ses bœufs. Tout autre » serait le chant au pas nerveux, rapide, enlevé, des chevaux.

» Le plus souvent il leur chante sa pensée, ses soucis, la » maison absente, sa femme. Ce sont ses confidents discrets.

» A ce labour d'octobre, il leur conte le fait récent de la » dernière vendange. Chant triste et gai, mais vraiment » noble. On sent comme au midi l'agreste est moins rustique, » moins dur que dans le nord.

» L'harmonie de ce chant est saisissante. Dans le silence de » la campagne, on s'arrête, on écoute. Sans respirer, on reste » suspendu à cette voix qui lance la note, la soutient à perte » d'haleine, et remplit l'air d'un frémissant écho (1). »

Lou fin bouiè, l'iue sur la rego,
E la cansoun entre li brego,
l'anavo à pas tranquile, en tenent soulamen
L'estevo drecho. (2)

(1) Mme J. Michelet, Mémoires d'une enfant. Paris, L. Hachette, 1867, p. 271.

(2) Mistral. Mirèio, ch. VII.

I. — Le Bouié

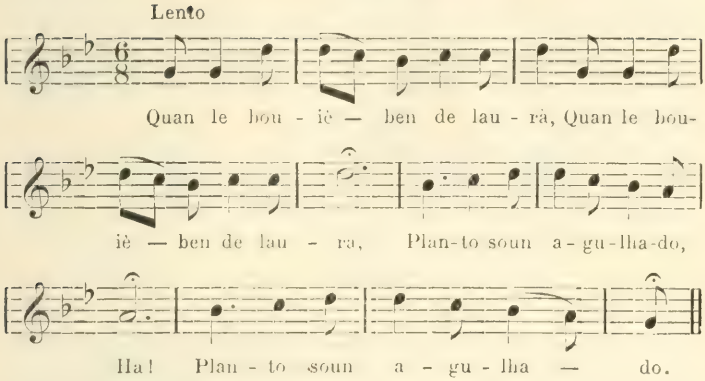

1) Quan le bouiè ben de laurà (*bis*) planto soun agulhado,
Ha! Planto soun agulhado.
2) Trobo Margot al pè del foc, tristo, descounsoulado :
3) « — Se n'es malauto, digo m'oc, te faren un poutage,
4) « Dambé 'no felho de caulet, uno alauzeto magro. »
..... (1)
5) « — Se ne morres, t'entarraren al pus prioun de la cabo,
6) « Les pèds birats bès la paret, le cap jouts la canelo ;
7) « Les pelerins que passaran prendran d'aigo segnado,
8) « Diran : *Pater*, *Ave Maria*, per la pauro Bernado.
9) « T'en aniras al paradis, paradis de las crabos ;
10) « Aqui lous azes soun cournuts, las saumos descouetados.
Ha! las saumos descouetados. »

M. Paul Barbe, Buzet (Haute-Garonne).

Le bouvier. — 1) Quand le bouvier revient du labour (*bis*), il plante son aiguillon. — *Ha!* Il plante son aiguillon.
2) Il trouve Margot au coin du feu, triste, inconsolable :
3) « — Si tu es malade, dis-le moi, nous te ferons un potage,
4) avec une feuille de chou, une alouette maigre. »
..... (1)

(1) Il manque ici plusieurs couplets ; cette lacune est indiquée par Mme Michelet. On retrouve les couplets manquants dans deux versions

5) « — Si tu meurs, nous t'enterrerons au plus profond de la cave,

6) [nous te mettrons] les pieds contre le mur, la tête sous le robinet ;

7) — les pèlerins qui passeront prendront de l'eau bénite,

8) — ils diront un *Pater*, un *Ave Maria* pour la pauvre malheureuse.

9) — Tu t'en iras en paradis, au paradis des chèvres ;

10) — là les ânes ont des cornes, et les ânesses n'ont point de queue.

Variantes

1) Quan lou bouviè vene das champs — pauso soun agulhado. — 2) Trobo sa fenno per lou sòu — touto embabarauchado : — 4) Te faren eno soupo au choù, eno soupo de rabo ; — li metren per l'avigoussà la coueto d'eno chabro. » — « Iéu n'ame pas la soupo au choù, ni la soupo de rabo ; — ame que la soupo de ris, acò's ma camarado. — Me li ame miei en bouon lebrau que la couò d'eno chabro. — 5) Quan serei mouorto, entarra-me au fin foun de la cavo, — 6) mous pès virà vei la paret, ma testo soui la guilho ; — quan la chambrieiro vendrò au vi, m'arrousarò ma gorjo ; — aub'eno crousto de pan blanc, aqui faren sicholo. — Refrain : *Voul !* — M. le docteur Chaussinand, Coux (Ardèche).

4) And'unofelho de joulbert, une lauzeto magro. » — « M'aimarió mai un bon capou, qu'une lauzeto magro. » 5) « Si te moros, — 7) Quan les pelegrins passaran. — Refrain : *Hà !* — Mme Catherine Pinaud, Belesta (Ariège).

4) And'uno cargo (une charretée) de caulets, Mlle Marie Lambert, Belesta (Ariège).

1) Quan lou paure ome ven dal camp, trobo sa fenno morto. — 3) « Se n'es malauto, digo bo, 4) Am uno felho de jalbert, e quatre semals d'aigo ; — i'ajustaren, per dounà goust, las banos d'une crabo. — 7) Si as talen, n'auras pas set, pouiras bèure uno gouto. — Si n'es pas countento de iéu, Ai ! que

recueillies dans le département du Gard, à Colognac et à Alais, par M. le pasteur Fesquet et M. Albert Arnavielle. (Voir II et Var.).

l'aze te fouto. » Refrain : *ÍÉH !* — M. le docteur GUIBAUD, Narbonne.

Autre variante du même : 10) Aqui lous azes soun cournuts, las saumos escoutiados.

REFRAIN :

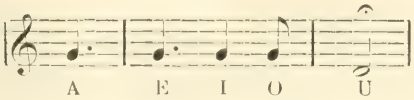

9) Que Dieu la meto en paradis, paradis de las crabos. —

REFRAIN :

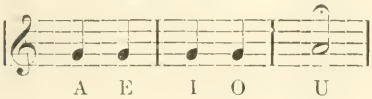

M. MIQUEL, Bédarieux (Hérault)

1) Quan lou bouiò ven de laura, planto aqui sa gulhado. 3) Si es malauto, dies-ou me, — 4) Une soupeto ambé un iòu, tres quintals de froumage. — une carrado de caulech, uno lauzeto magre. — Refrain : *GUÉ !* — Mlle Anna LAURET, Millau (Aveyron).

1)... plantò qui sa gulhardo. — 2)... touto depampoulhado. — Refrain : *la la la la la.* — M. FERRAND, Lanuéjols (Lozère).

4) embé tres fiolhas de jauvert, e quatre semaus d'aiga. — Refrain : A, E, I, O, U. — M. BOUQUET, Montpellier.

II. — LOU BOUIO

1) Quan lou paure ome ven del bos, trobo sa fenno embriaigo,

Ai ! trobo sa fenno embriaigo :

2) « — Se siès malauto digos-ou, ti faren un poutage,

3) « Un poutage embé de caulets, un quintau de froumage.

4) « Anaren querre un medeci, lou medeci das azes ;
5) « Lou medeci coumandarò de béure pas que d'aigo. »
6) « — Se beve d'aigo mourirai, din tres jour sarai morto. »
7) « — Se mourisses t'entarraren al fin foun de la cabo,
8) « — Lous pezes cronto la paret, e la testo jout l'enco.
9) « — Lous pelegris que passaróu prendran d'aigo segnado ;
10) « E diròu quau es mort aici ? Acò's la pauro Jano. »
Ai ! Acò's la pauro Jano.

M. le pasteur Fesquet, Colognac (Gard).

Le Bouvier). — Quand le pauvre homme revient du bois, il trouve sa femme ivre ; — *Ai !* il trouve sa femme ivre.

2) « — Si tu es malade, dis-le, nous te ferons un potage,
3) un potage avec des choux, un quintal de fromage.
4) Nous irons chercher un médecin, le médecin des ânes ;
5) Ce médecin ordonnera de ne boire que de l'eau. »
6) « — Si je ne bois que de l'eau, je mourrai, dans trois jours je serai morte. »
7) « — Si tu meurs nous t'enterrerons tout au fond de la cave,
8) les pieds contre le mur, la tête sous le robinet.
9) Les pèlerins qui passeront prendront de l'eau bénite ;
10) ils diront : qui est mort ici ? C'est la pauvre Jeanne. »

Variantes

3) Uno soupeto de caulet, tres quintaus de froumage.
7) Se mourisses t'enterraren au fin soun de la cavo,
8) toun ventre souto lou tinau, — 9) cade degout que toumbarà, toumbarà din ta gorjo.

M. Albert Arnavielle, Alais.

Parmi les nombreuses versions de ce chant, recueillies dans l'Ardèche, l'Ariège, l'Aude, l'Aveyron, l'Hérault, la Haute-Garonne, le Gard, le Tarn, etc., on ne constate aucune modification dans la mélodie : elle est toujours identique à la notation qui précède ; le refrain seul varie ; on en trouvera es diverses formes dans les variantes ci-dessus.

Malgré la grande popularité de cette mélodie, il existe un autre air, dont j'ai noté deux versions qui, quoique provenant de départements très distants l'un de l'autre, — la Lozère et l'Ariège — offrent entre elles de si minimes différences qu'on peut les considérer comme ayant une origine commune.

III

Lento

Quan le bou - iè ven de lau - rà Ven de lau - rà Plan - to 'qui sa gul- har — do, Ven de lau — rà, la la la la la, Plan - to 'qui sa gul - har — do.

Version de Lanuéjols (Lozère), notée à Montpellier, sous la dictée de M. Ferrand, alors étudiant, aujourd'hui docteur en médecine, qui ajoutait cette observation : « sur les notes surmontées d'un point d'orgue, le chanteur prolonge très longtemps le son, en faisant vibrer sa voix en une sorte de *tremolo* qui va diminuant graduellement. »

IV

Lento

Quan le bou - iè bé de lau - rà, Quan le bou- iè bé de lau - rà, bé de lau - rà, plan-

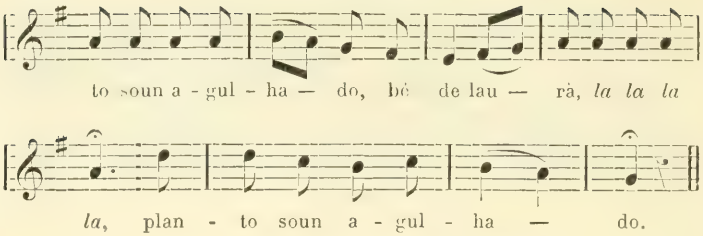

Version de Belesta (Ariège), notée sous la dictée de M. Baptiste Rouzaud.

Enfin voici une version du Périgord, dont le texte a été recueilli par M. Roger Drouault, et l'air noté par M. Petit de Plas.

V

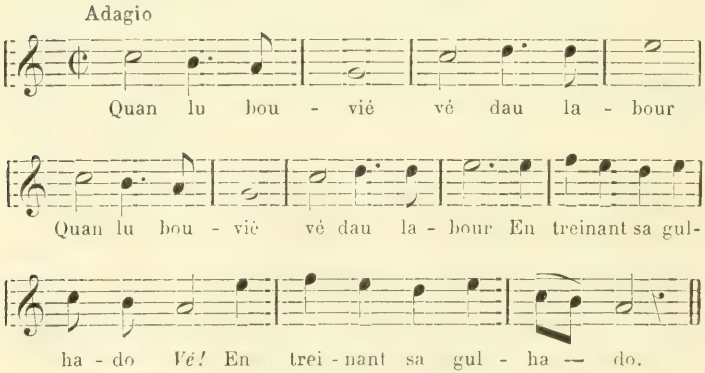

1) Quan lu bouvié vé dau labour, (*bis*) en treinant sa gulhado,
Vé! En treinant sa gulhado
2) Trobo so fenno au foujié qu'ei touto eibourissado.
3) « — E mei, ma fenno, qu'as-tu doun ? sié si eibourissado ? »
4) « — L'ome, si vendes noutre vi, sirei toujour malaudo ;
5) L'ome, si gardes noutre vi, sirei toujour palhardo. »

MM. Roger Drouault et Petit de Plas,
St-Pardoux-la-Riviere (Dordogne).

VI. — La pauro Jano

1) La Jano n'es malauto, malauto din soun leit;
2) Digù nou la vai veire, seque Pierre soun filh :
3) I dits si'n vol poutage ou si n'en vol mouri?
4) « — Nou'n voli pas poutage, ni nou'n voli mouri,
5) Mais si pres cas me mori m'enterres pas achi :
6) Voli esse enterrado que dins un chai de vi,
7) Les pèds darré la porto e le cap jou l'douzil.
8) Toutoi lai gens que passoun diran : qu'es mort achi?
9) Acò's la pauro Jano qu'aimabo le boun vi. »

Mlle Marie Lambert, Belesta (Ariège).

La pauvre Jeanne

1) Jeanne est malade, malade dans son lit ;
2) personne ne va la voir, rien que Pierre son fils ;
3) il lui demande si elle veut un potage, ou si elle veut mourir ?
4) « — Je ne veux pas de potage, ni ne veux mourir,
5) mais si par cas je meurs, ne m'enterrez pas ici :
6) je [ne] veux être enterrée que dans une cave à vin,
7) les pieds derrière la porte, la tête sous le robinet.
8) Tous les passants diront : qui est mort ici ?
9) C'est la pauvre Jeanne qui aimait le bon vin. »

VII. — Lei Bouiès

1) Chanten, braves messiès
La chansoun tan aimablo
D'aqueles bouens bouiès.
En fasen lour journado
Au champ.
Tout en lavouran.

2) A l'aubo, amai pas niéu,
Lou bouon bouiè se lèvo,

Se chausso e priè Diéu ;
Pièi lou bouiè se dino
De bourlo,
Qu'an n'es la sesoun.

3) Quan tout a ben dinà
L'ome dis à sa feno :
« Fai m'aqui de bèu blad,
Li plagnis pas ta peino,
Belèu
L'an que ven l'auren bèu. »

4) Quan ven l'après-dinar :
« S'en anaren ei Sensos,
M'adurrès moun goustar
Eme'n pauc de semenso,
E Laurens
Per estendre de fens. »

5) O lou marri lavourar
Que n'es aquelo terro !
Fai que de s'eileissar ;
Acò's uno misèro,
La rié
N'es toujour remplié.

6) Acò n'es qu'un clapié
Li auriè jamai à faire
Qua-n-à toutos lei riés
Foudriè curar l'araire.
De pangous
N'ai deja roumpu dous.

7) L'araire es coumpousa
De trento uno pèsso ;
Aquèu que l'a'nventa,
Fariè qu'ague d'adresso ;
Segur
Qu'èro quauque moussur.

Mme Pascal, l'Epine (Hautes-Alpes).

Les Laboureurs

1) Chantons, bons amis, — la chanson si aimable — de ces bons laboureurs — en faisant leur journée — aux champs — tout en labourant.

2) A l'aube, et même avant, — le bon laboureur se lève, — se chausse et prie Dieu ; — puis il mange la soupe — de farine — quand c'est la saison.

3) Lorsqu'il a bien dîné, — le mari dit à sa femme : — « soigne bien le blé (1), — n'y plains pas ta peine, — peut-être — l'année prochaine il sera abondant. »

4) Quand vient l'après-midi : « J'irai aux Sences, — tu m'apporteras mon goûter — avec un peu de semence — et Laurent [viendra] — pour répandre le fumier. »

5) « O le mauvais labour — qu'est cette terre ! — Elle ne fait que s'effondrer, — c'est une misère ; — le sillon — est toujours rempli. »

6) « Ce n'est qu'un clapier, — il faudrait toujours, — à chaque sillon — curer la charrue. — Des attelles du joug — j'ai déjà rompu deux. »

7) La charrue est composée — de trente-une pièces ; — celui qui l'a inventée — devait avoir de l'adresse ; — bien sûr — c'était quelque Monsieur.

Noms donnés aux bœufs de labour dans l'Ariège

1. *Mâles*

Sauba, blanc (dans le Tarn : Albà).
Lauret, rouge aux cornes relevées.
Rousset, roux.
Castan, châtain.
Braquet, marron, aux cornes courtes (2).
Mourèu ou Mouret, entièrement noir.
Gajet, gris tacheté de noir ou de roux.

(1) Littéralement : Fais-moi de beau blé.
(2) Les bœufs aux cornes courtes sont les meilleurs pour le travail.

Mascaret, dos grisâtre, bigarré de taches noires (dans le Tarn : Calhol).

Pardou, moucheté de roux.

II. *Femelles*

Barou (la barouno), roux.
Castano, châtain.
Mourano, noire.
Braqueto, marron.

M. Pouytes, Maire de Benaix (Ariège).

VIII. — Air des Montagnes de l'Ariège

Noté par M. le Comte Roger d'Adhémar

Lento

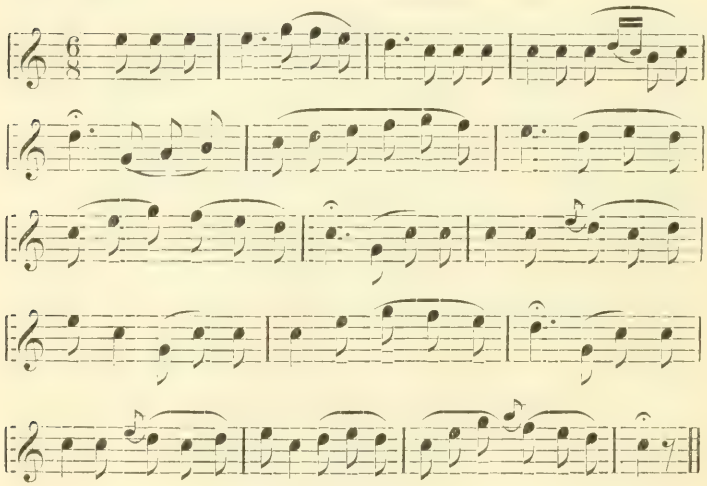

II

LA MOISSON

I. — Lous Segaires

Allegretto

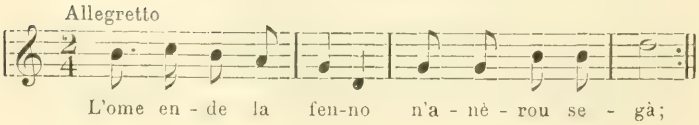

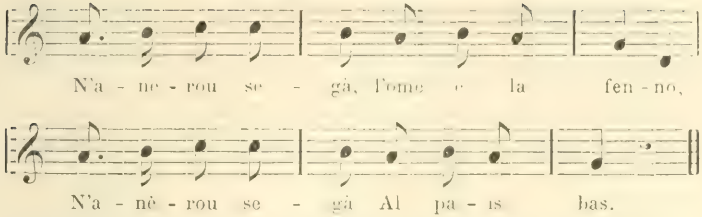

1) L'ome ende la fenno n'anérou segà ; (*bis*)
N'anèrou segà
L'ome e la fenno ;
N'anèrou segà
Al païs bas (1).

2) Mais quan ie seguèrou, pas res pèr manjà ; (*bis*)
Pas res pèr manjà,
L'ome e la fenno ;
Pas res pèr manjà
Al païs bas,

3) « E iéu t'acounselhe que biren en naut, (*bis*)
Que biren en naut
Nostros mountagnos,
Que biren en naut
A nostre oustau. »

. . . . . .

4) Souto la gabèlo metièu lou voulam, (*bis*)
Metièu lou voulam
Sout' la gabèlo,
Metièu lou voulam
Pèr un autre an.

Mlle Marthe Hermet, Genolhac (Gard).

Les Moissonneurs

1) Le mari et la femme allèrent moissonner ; (*bis*) — allèrent moissonner — le mari et la femme ; — allèrent moissonner au pays bas (dans la plaine).

(1) Li prefachié de la mountagno
Venien, brun e pòussous, meissouna nosti champ.
Mistral, Mirèio, ch. vii.

2) Mais quand ils furent en route, [ils n'eurent] rien à manger ; (*bis*) — rien à manger, — le mari et la femme ; — rien à manger — au pays bas.

3) « — Moi je conseille que nous retournions là haut — à nos montagnes, — que nous retournions là haut — à notre maison. »

. . . . . .

4) Sous la gerbe ils mettaient la faucille, (*bis*) — mettaient la faucille sous la gerbe, — mettaient la faucille — pour un autre an.

II. — Lus Segueirols (1)

1) Se n'eroun tres brai segueirols que nièu s'en bon segà'n Espagno ;

2) Lou pus pitit, lou pus *joli* èro lou que milhou segabo.

3) Mais la damo d'un president d'oquel d'oqui s'es ogrodado.

4) « — Brai segueirol, brai segueirol, boudrès tu mèdre mo cibado ? »

5) « — Ombé, damo del president, lo segorai, pervi que ni atze.

6) « Belo damo del president, ount obes bous bostro cibado ? »

7) « — De per dessus moun blan ginoul quo's oqui que l'ai to foundado. »

8) El lo coumenso o metzo nè, l'otzè finido o pountzo d'albo.

9) « — Brai segueirol, brai segueirol, sès tu counten de to journado. »

10) « — Ombé, damo del president, su bien countent de mo journado. »

11) « — Brai segueirol, brai segueirol, tournoras-tu uno autro onnado ?

(1) « Ce chant est dit de la manière suivante : chaque couplet est entonné deux fois de suite par un moissonneur; tous les autres le répètent en chœur également deux fois, avec une certaine lenteur. D'après eux, ce chant les encourage, empèche toute conversation et active le travail. » (*Note de M. Landes.*)

12) « — Ombé, damo del president, io tournorai quaus ofas qu'atzi. »

M. Justin Landes, Sarlat.

III. — Le Goujat

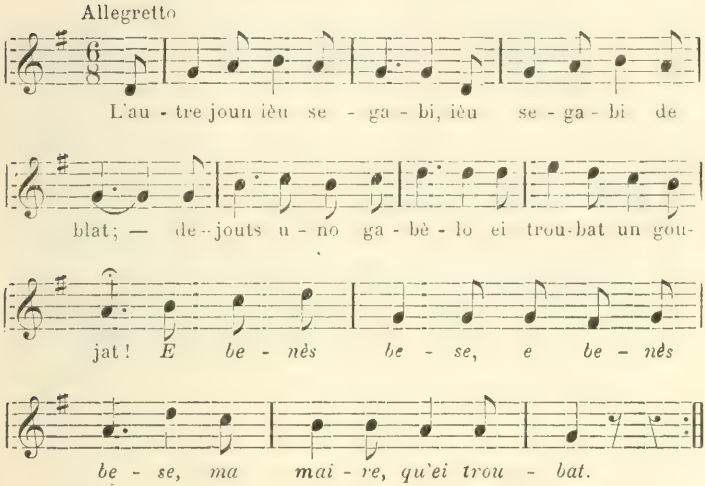

1) — L'autre joun ièu segabi, ièu segabi de blat ;
Dejouts uno gabèlo ei troubat un goujat.
E ! benès bese ! (bis) *ma maire qu'ei troubat.*
2) Dejouts une gabèlo ei troubat un goujat.
« — Ma filho, part n'en boli, n'en boli la mitat. »
3 « — Aniren à Toulouso per plaidejà l'goujat. »
4) « — Adissias moussu l' jutje, e moussu l'aboucat,
5) Sèn aici maire e filho pér plaidejà'n goujat. »
6) Al cap de cinq semanos lou proucès s'es jutjat :
7) « Le blat es per la maire, la filho pel goujat. »
8) « — Maudit siò d'aquel jutje que ta mal a jutjat,
9) La filho es joubenoto, auriò pla prou troubat,
10) La filho es joubenoto, auriò pla prou troubat,
Mès ièu que soun bielhoto, n'en troubarei pas cap. »
E ! benès bese ! (bis) *ma maire qu'ei troubat*

M. Paul Babbe, Buzet Haute-Garonne).)

Le Jeune Garçon.

1) L'autre jour je sciais, je moissonnais du blé ; — sous une javelle j'ai trouvé un jeune garçon.
— *Hé ! venez voir !* (bis) *ma mère, ce que j'ai trouvé.*
2) « — Ma fille, j'en veux ma part, j'en veux la moitié. »
3) « — Nous irons à Toulouse pour plaider [à qui appartiendra] le jeune garçon.
4) « — Bonjour, monsieur le juge, et monsieur l'avocat,
5) nous venons ici, mère et fille, pour plaider un jeune garçon. »
6) Au bout de cinq semaines, le procès fut jugé :
7) — Le blé est pour la mère, la fille pour le jeune garçon.
8) « — Maudit soit ce juge qui a si mal jugé,
9) la fille est toute jeune, elle en aurait bien trouvé,
10) mais moi qui suis vieillote, je n'en trouverai point. »

Variantes

3) Aniren à Toulouso, pèr que siogue jutjat.
6) Al cap de cinq semanos lou proucès s'es jutjat ;
Aqui, le qu'èra mage, sul fet a prounounsat :
8) Maudit siò d'aquel jutje, amai de l'aboucat.

IV. — Lou Goujat

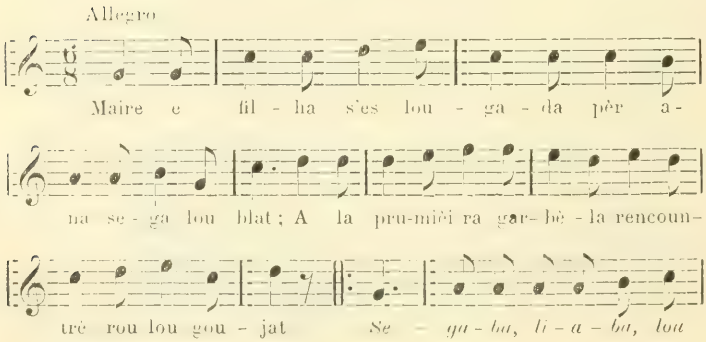

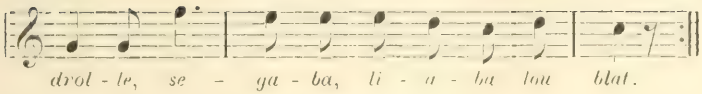

1) Maire e filha s'es lougada, pèr anà segà lou blat,
A la prumièira garbèla rencountrèrou lou goujat.
Segaba, liaba, lou drolle,
Segaba, liaba lou blat.

2) La maira dis à sa filha : iéu n'en bole la mitat. »
La filha dis à sa maire : l'aze fica s'es bertat. »

3) « — Nou'n anarén à Toulousa pèr plaidejà lou goujat. »
« — Adessias, moussu lou juge, amai moussu l'aboucat.

4) S'en aici maire e filha pèr plaidejà un goujat. »
« — Tournarés din tres semmanas, lou proucès serò jujat. »

5) Al bout de las tres semmanas, lou proucès sioguet jujat :
A la maire la garbèla, à la filha lou goujat.

6) « — Lou diaple emporte lou juge, amai moussu l'aboucat !
Ma filha èra jouveneta, auió troubat un goujat.

7) Ma filha èra jouveneta, auió troubat un goujat,
E iéu, paura bielha ransa, iéu n'atraparai pas cap. »

M. Rouis, Lodève.

Le Jeune Gars

1) Mère et fille se sont louées pour aller moissonner le blé ; — à la première javelle elles trouvèrent un jeune garçon.

Il sciait, il liait, le drôle, il sciait, il liait le blé.

2) La mère dit à sa fille : « j'en veux la moitié. » — La fille dit à sa mère : « de par l'âne ! cela ne sera pas. »

3) « — Nous irons à Toulouse, pour plaider le jeune gars. » — « — Bonjour, monsieur le juge, ainsi qu'à vous, monsieur l'avocat ;

4) Nous voici, mère et fille, pour plaider un jeune gars. » — « Vous reviendrez dans trois semaines, le procès sera jugé. »

5) Au bout de trois semaines, le procès fut jugé : — à la mère la gerbe, à la fille le jeune gars.

6) « — Que le diable emporte le juge, ainsi que l'avocat ! — ma fille était jeunette, elle aurait trouvé un jeune garçon.

7) Ma fille était jeunette, elle aurait trouvé un jeune garçon, — et moi, pauvre vieille rancie, je n'en trouverai plus. »

V. — La Segaireto

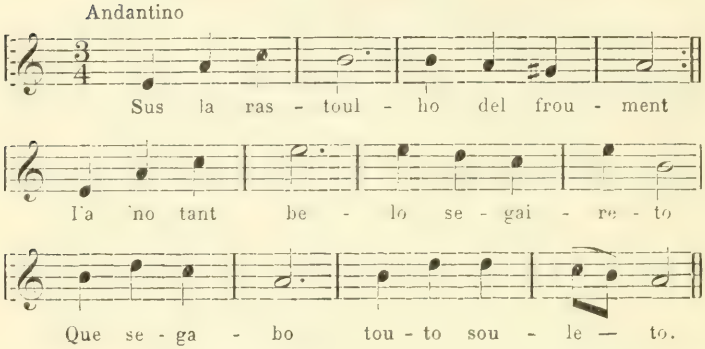

1) Sus la rastoulho del froument
I'a'no tant belo segaireto
Que segabo touto souleto.

2) Praqui'n moussu ben à passà :
« — Digas, la belo segaireto,
Languissès pas touto souleto ? »

3) « — Moussu, de-qué languiriò iéu ;
Quan boli trabalhà, trabalhe,
Quan boli m'apausà, m'apause. »

4) Tout en parlen, tout en diguen,
Toujoun le moussu s'abansabo,
E la belo que requiulabo.

5) « — Moussu, bous abansets pos tant,
Que moun marit es din la prado,
Bous dounaiò de sa gulhado. »

6) *Le beau monsieur s'es avancé,*
Si l'a prise, l'a embrassée,
Sur son cheval il l'a montée.

7) Quan fousquèroun un bouci lhens
Toujoun la belo se birabo :
« Adiéu bouiè de la laurado ! »

8) « Ai ! que'n dirà le miu marit,
Quan tournarà de la laurado
Troubarà la porto tampado ? »
9) « — Bé lai besinas i diran :
Sou galant que l'a tant aimado
A soun païs se l'a'nmenado. »

Mme Grauby, Belesta (Ariège).

1) Sur le chaume du froment — il y a une belle moissonneuse — qui moissonnait toute seule.

2) Par là vient à passer un monsieur : — « Dites, belle moissonneuse, — ne languissez-vous pas toute seule ? »

3) « — Monsieur, pourquoi languirai-je moi ; — quand je veux travailler, je travaille, — quand je veux me reposer, je me repose. »

4) Tout en parlant, tout en disant, — toujours le monsieur s'avançait — et la belle se reculait.

5) — Monsieur, ne vous avancez pas tant, — car mon mari est dans la prairie, — il vous donnerait de l'aiguillade . »

6) .....

7) Quand ils furent un peu loin, — toujours la belle se retournait : « Adieu, bouvier de notre champ !

8) Ah ! que dira mon mari — quand revenant du labour — il trouvera la porte fermée ? »

9) « — Les voisines lui diront : — son galant qui l'aime tant — à son pays l'a emmenée.

VI. — Lei Meissounié

1) Filhos, garsouns, prepara-vous,
Veici lou temps de la meissou.
Lei blas soun mavuras;
O lanla deranla !
Lei mestre lei faran toumbar.

2) Quan se saren ben acoublas,
De bouenos liairos fau chassar,
Que tiroun ben lou liam,
E ben fa sautar lou riban.

3) Quan n'en vendra lou dejunar,
Lou gran bèure mancara pas,
E la soupo à miejour ;
La sarado vendra'soun tour.

4) Quan n'aguèron tout acaba :
« Mei bouens enfants, fau se quitar. »
Gran toucamen de man :
O lanla deranla !
Adiéussias pèr jusqu'à'n autre an !

Mme Pascal, L'Epine (Hautes-Alpes).

Les Moissonneurs

1) Filles, garçons, préparez-vous, — voici le temps de la moisson. — Les blés sont mûrs. — *O lanla deranla !* — les maîtres les feront couper.

2) Quand nous serons bien accouplés. — il faut choisir de bonnes lieuses, — qui serrent bien le lien — et fassent bien sauter le ruban. (?)

3) Quand viendra [l'heure du] déjeuner, — les vivres ne manqueront pas (1), — puis la soupe à midi ; — la salade (2) viendra à son tour.

4) Quand ils eurent tout achevé : — « mes bons enfants, il faut nous quitter. » — Grands serrements de mains : — « adieu ! jusqu'à une autre année ! »

VII. — Notro Damo de Founreau (3)

1) Onen, onen, mas zentas filhas,
E vous aussi, bravei garsous,
Empluias bien vostras faucilhas
En entounon milo sonsous.

(1) *Lou gran bèurre.* (2) *la sarado*, v. Mistral, Memori e raconte. Paris, 1906, p. 157 et 158.

(3) Cette chanson se chante sur l'air de *Lo Poloumbo blonso* (la Palombe blanche), qui ne m'est pas connu.

2) Veiqui lou temps de las meitivas,
Pèr lous volouns blas soun modurs ;
Dirion de l'or din las compognas :
Dieu o coumblà notrei bounurs.

3) Un sei d'eitiéu, Pierre e Zoneto
Se roncountren près de lo fount,
Tous dous soulei, lour selho pleno,
Se sieteren sur lou gozoun.

4) « — Quond voulei-tu, mo saro mio,
Quond voulei-tu nous morida ? »
Disset Pierre o so Zoneto,
« Quond voulei-tu nous morida ? »

5) « — Quond tu voudras, moun brave Pierre,
Dei doumò, disset lo bruneto ;
Iou t'aime tont que iou desire
Deveni to fenno au pus tôt ! »

6) Ma tout d'un cop, din lou fulhaze,
Uno damo au voile blon
Oporeguè sur un nuaze,
Interroumpen notrei galons :

7) « — Qu'ei iou que sei la damo blonso,
Rossuras vous, mous omourous,
Co n'ei pas lou temps de la donso ;
Auro fau'na din lous silhous.

8) « Anen Pierre, anen Zoneto,
Lous blas reclamen vostrei bras ;
Un pau pus tard vendro lo fèto,
Sirò tems de vous moridà. »

9) Quond furen passà las meitivas,
Coumo lo damo s'oviò dit,
De l'eigleizo toutas las clossas
'nouncèren lo nosso au païs.

M. Massoubre, Celles, arrondissement de Ribérac.

Notre Dame de Fonreau

1) Allons, allons, gentes filles, — et vous aussi, braves garçons, employez bien vos faucilles — en entonnant mille chansons.

2) Voici le temps de la moisson, — pour les grandes faucilles les blés sont mûrs, — on dirait de l'or dans la campagne, — Dieu a comblé notre bonheur.

3) Un soir d'été, Pierre et Jeannette — se rencontrèrent près de la fontaine; — tous deux seuls, leurs seaux pleins, — ils s'assirent sur le gazon.

4) « — Quand veux-tu, ma chère amie, — quand veux-tu que nous nous mariions? — dit Pierre à sa Jeannette ; — quand veux-tu que nous nous mariions? »

5) « — Quand tu voudras, mon cher Pierre, — dès demain, » dit la brunette : — je t'aime tant, que je désire — devenir ta femme au plus tôt. »

6) Mais tout à coup, dans la feuillée, — une dame au voile blanc, — apparut dans un nuage, — interrompant nos amoureux :

7) « — C'est moi qui suis la dame blanche, — rassurez-vous mes amoureux; — ce n'est pas l'heure de la danse ; — maintenant il faut aller dans les sillons. »

8) « Allons Pierre, allons Jeannette, — les blés réclament vos bras, — un peu plus tard viendra la fête, — il sera temps alors de vous marier. »

9) Quand furent faites les moissons, — ainsi que la dame l'avait dit, — toutes les cloches de l'église — annoncèrent leur noce au pays.

III

LA FENAISON

I. — Lei Dalhaires

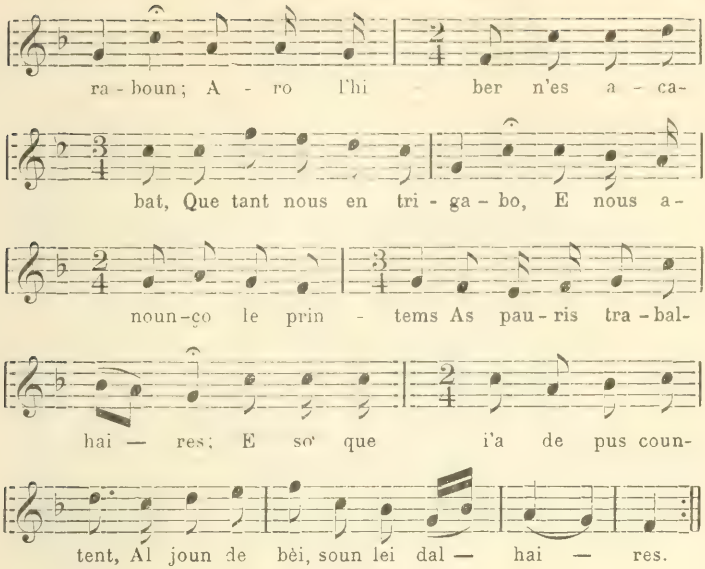

1) Carnabalet n'es arribat,
Que tant le desiraboun ;
Aro l'hiber n'es acabat,
Que tant nous en trigabo ;
E nous anounso le printems,
As pauris trabalhaires ;
E so que i'a de pus countent,
Al joun de bèi, soun lei dalhaires

2) L'aibre qu'es plantat al cantou
Rejouits la naturo
E nous anounso la sasou
De dalhà la pasturo,
La dalho n'es en boun estat,
Lai fourcos pla pounchados,
E li rastelhs soun pla margats ;
Pouden fè de bounis journados.

3) Moussegne! (1) nous bourdriots lougà,

(1) *Moussegne* est le nom donné au chef des moissonneurs, c'est lui qui dirige le travail, marche le premier pour ouvrir les sillons, règle la

La colho touto entièro ?
Bostre aire nous agrado pla,
Sustout la prefaitièro :
Pus lèu ande elo, qu'ande bous
Pouirion parlà d'afaires ;
Sigur qu'ande soun aire dous
Cadun boudriò esse l'sìu dalhaire.

4) Benjan quant nous bourdriots dounà ?
Charmanto prefaitièro ;
Bostre aire nous agrado pla,
Fasquats poi tant la fièro ;
Trento cinq sòus boulen gagnà,
Le bi que pouiren béure ;
Aurets bostre argent assoulidat :
Jamès n'aben pos aimat béure,

5) Ande nostre coudiè dabant,
Prengan nostre passage,
Achi tenen so qu'aguzan,
Pèr milhoù fè l'oubrage.
A tour de bras, coumo i' anan,
Bezets si n'deben faire ?
Les que beiran nostre trabalh
Diran : qu'em de bounis dalhaires.

6) Tu, treijo, qu'es un boun bibant,
Noun faras poi la nicho ;
Nous bourdriots poi jougà'n passant
Un bricou de musico ?
Tu qu'as un poulit cop de pot,
Pèr pla jougà les aires,
Fai-me rouflà le cagarot
Que dioun : aci sou lei dalhaires !

Mme Catherine PINAUD, Belesta (Ariège).

distance entre les ouvriers, pour éviter les accidents, et assure la nourriture de la bande *.

* ..... e lou vièi capoulié
Traucant dins lou blad rous e marchant lou proumié,
Duerb un camin à tout l'eissame.

MISTRAL, Lis Isclo d'or, Avignon, 1876, in-8°, p. 262.

Les Faucheurs

1) Le carnaval est enfin arrivé, — on le désirait tant ; — l'hiver est achevé ; — il nous en tardait beaucoup ; — il annonce le printemps — aux pauvres travailleurs ; ceux qui sont le plus contents, — aujourd'hui ce sont les faucheurs.

2) L'arbre planté au bout du champ — réjouit la nature (par son feuillage vert) — et nous annonce l'époque favorable — à la coupe des foins. — Les faux sont en bon état, — les fourches bien pointues, — les rateaux sont solidement emmanchés : nous pouvons faire de bonnes journées.

3) Maître ! voudriez-vous louer — notre bande tout entière ? — votre air bienveillant nous plaît, — surtout [nous plaît] la fermière : — plutôt avec elle qu'avec vous — nous pourrions parler d'affaires ; — car avec sa figure avenante — chacun désirerait être son faucheur.

4) Voyez combien vous pourriez nous donner ? — charmante fermière ; — votre air nous plaît beaucoup, — ne soyez pas trop exigeante ; — trente cinq sous nous voulons gagner, — [de plus] le vin que nous pourrons boire ; — vous aurez bien placé votre argent, — car nous n'avons jamais aimé de [trop] boire.

5) Avec notre coffin devant, — prenons notre passage, — là nous tenons la pierre à aiguiser, — pour mieux faire l'ouvrage. — A tour de bras, comme nous y allons, — voyez si nous en devons faire ? — Ceux qui verront notre travail — diront : que nous sommes de bons faucheurs.

6) Toi, *Trèje* (1), qui es un bon vivant, — ne nous fais pas de niches ; — ne voudrais-tu pas nous jouer, en passant, — un petit morceau de musique ? — Tu as de si bonnes lèvres — pour bien jouer les airs, — fais-nous ronfler ton escargot, — que l'on dise : voici les faucheurs !

(1) *Trèjo*, ou *Treijo* marche le dernier, c'est lui qui tient le *cagarau*, (le buccin, conque marine) avec lequel il appelle les ouvriers le matin, pour aller aux champs, et sonne aux heures fixées pour les repas, celles du repos et la rentrée à la ferme.

II. — Lous Dalhaires

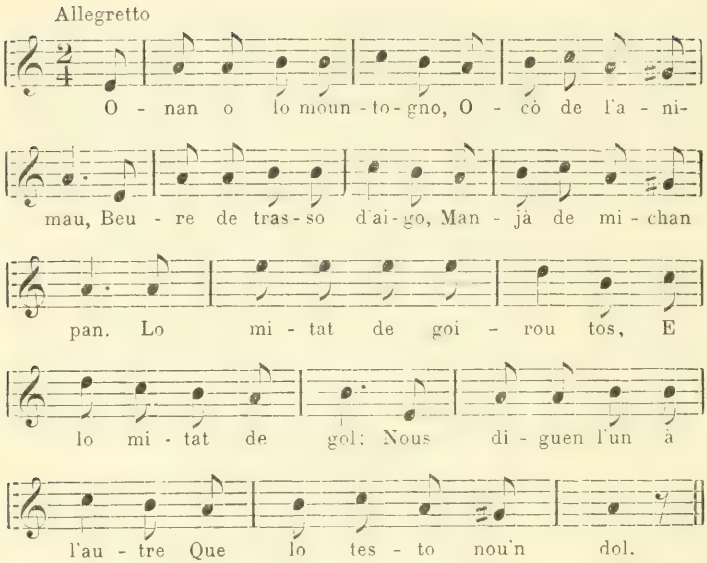

1) Onan o lo mountogno,
Ocò de l'onimau,
Béure de trasso d'aigo,
Manjà de michan pan :
Lo mitat de goiroutos (1)
E lo mitat de gol, (2);
Nous diguen l'un à l'autre
Que lo testo nou'n dol. (3)

2) — Venès dinà segaires,
Que l'ovès pla gognat. »

(1) Goiroutos : gesse cultivée, *Latyrus cicera*.
(2) Gol : Ivraie enivrante, *Lolium temelentum*.
(3) Ivraie enivrante, vulgairement Zizanie. *Lolium temelentun* L. Graminées. Le grain est vénéneux, stupéfiant ; mêlé aux céréales, il peut déterminer des empoisonnements, des vertiges. » Melchior Barthès, Glossaire botanique, Montpellier, 1873, voc. *Gèl*, *Irago*.

« — E tu, fripoun de bouire,
Ton mal l'as aprestat :
Uno fedo gomado,
Que pot pas cominà ;
Oici i'o lous dalhaires,
Lo cal aproufità. »

3) Nous boilèrou lo testo,
Lo testo sens pelà ;
Nous boilèrou lous pèses,
Lous pèses sens ronlà ;
Nous boilèrou los tripos
Los tripos sens lovà :
« — Es tu, fripoun de bouire
Que nous bos fa crebà. »

4) Quand seguèren o lo pago,
Lou diaple loi seguèt ;
De lo man o lo pocho,
Lo serp lou mourdeguèt.
« — Bouto, fripoun de bouire,
Ti foren be pogà :
Oven uno mahoulo,
Lo ti foren tastà. »

Meyrueis (Lozère) Mlle Anna Causse.

1) Nous allons à la montagne — chez le maître cupide, (Litt. : l'animal) — boire de l'eau trouble, — manger de mauvais pain, — [fait] moitié avec des gesses — et moitié avec de l'ivraie, — nous nous disons l'un à l'autre — que la tête nous fait mal.

2) « — Venez diner, moissonneurs, — vous l'avez bien gagné. » — « Et toi, cuisinier malpropre, — tu l'as si mal apprêté ; — [tu t'es dit : nous avons] une brebis malade — qui ne peut plus marcher ; — puisque ici nous avons les moissonneurs, — il faut la mettre à profit. »

3) « On nous donna la tête, — la tête sans la peler ; — on nous donna les pieds — les pieds à peine cuits ; — on nous donna les tripes, — les tripes sans les laver. — C'est toi, fripon de cuisinier qui veux nous faire crever. »

4) Quand arriva le payement, — le diable s'en mêla ; — en mettant la main à la poche, — le serpent le mordit : (il sortit la main vide) — « Va ! fripon, nous te ferons bien payer : — nous avons une trique, et te la ferons tâter. »

Variāntes

1) Béure de marrido sigo, — manjà de marrid pan — fach embé de gairoutos — e bravamen de diòu (*Lolium*).

4) « — Assà ! couqui de bouire, — tu nous vos fa crebà. — D'argent din la semmano, — d'argent ti cau bailà. » — « D'argent din la semano ! D'argent ! mais iéu n'ai pas : — esperas à dimenche, — que vous pagarai pla. »

4) Quan seguen à dimenche, lou diaple i seguet.

Version de Colognac (Gard) par M. le pasteur Fesquet.

III. — Lous Dolhaires

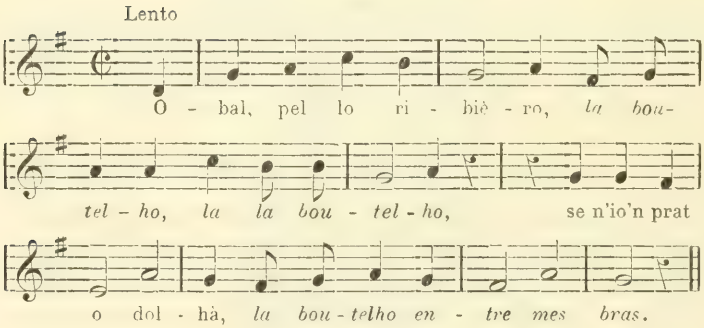

1) Obal, pel lo ribièro
la boutelho la, la boutelho,
se n'io'n prat o dolhà,
la boutelho entre mes bras.

2) Soun tres joines dolhaires que l'on pres o dolhà.
3) Soun tres jouineto damos, l'on pres o fenetzà.
4) Lo pus joino de toutos bai querre lou dinà ;
5) Nou cresoun pas qu'i siasco, l'on bisto retournà.
6) Bai fa so repòusado o l'oumbro d'un olbà ;

7) « — Benès dinà, dolhaires, se l'obès ofonà. »
8) De tres, lu doui s'omodoun, l'autre s'es ossità.
9) « — Qu'obè bous fat à l'autre, quan nou bet pas dinà ? »
10) « — N'obès boui rout lo dalho, ou perdù l'oguzà ? »
11) « — Io n'ai pas rout lo dalho, ni perdu l'oguzà ;
12) Co's bostro omour, lo belo, m'opatzo de dinà. »
13) « — Golan, se m'omour bole, lo te cal domondà,
14) S'oquéu d'oqui-z-ou boloun, lou moridage es fa.
15) S'oquéu d'oqui nou boloun, n'en codrò pus porlà. »

M. Justin Landes, Sarlat.

Les Faucheurs

1) Là bas, près de la rivière, il y a un pré à faucher. — Refrain : *la bouteille entre mes bras.*

2) Trois jeunes faucheurs l'ont pris à faucher.

3) Trois jeunes dames l'ont pris à faner.

4) La plus jeune de toutes va chercher le dîner.

5) [Les faucheurs] ne croyaient pas qu'elle y fût allée, qu'ils l'ont vue revenir.

6) Elle va se reposer à l'ombre d'un saule blanc ;

7) « — Venez dîner, faucheurs, si vous l'avez gagné (par votre travail). »

8) Des trois, deux s'en vont (dîner), l'autre s'est assis.

9) « — Qu'avez-vous fait à l'autre, pour qu'il ne vienne pas dîner ? »

10) « — Avez-vous rompu la faux, ou perdu la pierre à aiguiser ? »

11) « — Je n'ai pas rompu la faux, ni perdu la pierre à aiguiser,

12) C'est votre amour, la belle qui m'empêche de dîner. »

13) « — Galant, si mon amour tu veux, il te le faut demander :

. . . . . .

14) Si ceux-ci le veulent, le mariage est fait ;

15) Si ceux-ci ne (le) veulent, il n'en faudra plus parler. »

IV. — Lous tres Dolhaires

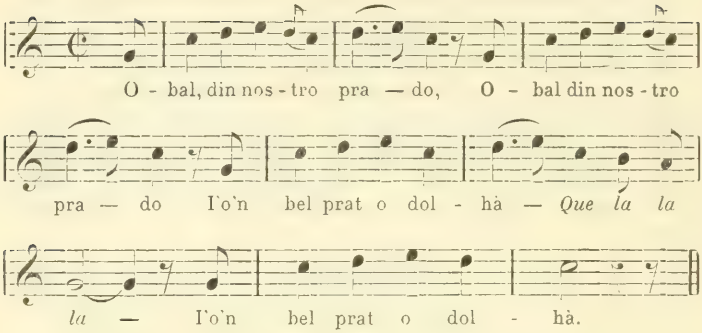

1) Obal, din nostro prado, i'o'n bel prat o dolhà
que la la la
i'o'n bel prat o dolhà
2) Se ne soun trei dolhaires que l'on pres à dolhà.
3) I vai trei fenezairos, l'on pres à fenezà (1).
4) Lo pus jòuno de toutoi bai querre lou dinà.
5) I lo cresion pa'nquèro, la bezèroun tournà.
6) « — Venès, venès, dolhaires, bes aqui lou dinà. »
7) Lou pus jouine dolhaire ne poudiò pas dinà.
8) « — Qu'obès, qu'obès, dolhaire, quan poudès pas dinà? »
9) « — Co'is teis omours, lo belo, m'empachon de dinà. »
10) « — Golan, si m'omours bolei, loi te corò dounà ;
11) Parlo ne o moun paire, o moun fraire l'einà,
12) Se oquèu douis jou bolen, n'iò lo meità de fa. »
que la la la
n'iò lo meità de fa

M. le Vicomte de Gourgues, Lanquais (Dordogne).

1) Là-bas, dans notre prairie, il y a un grand pré à faucher.
2) Il y a trois faucheurs qui l'ont pris à faucher.
3) Il y va trois faneuses qui l'ont pris à faner.
4) La plus jeune de toutes va chercher le dîner.

(1) Var : rastelà.

5) On ne l'y croyait pas encore, on la vit revenir.

6) « — Venez, venez, faucheurs, voilà le dîner. »

7) Le plus jeune faucheur ne pouvait pas dîner.

8) « — Qu'avez-vous, qu'avez-vous, faucheur, que vous ne puissiez pas dîner ? »

9) « — Ce sont tes amours, la belle, qui m'empêchent de dîner ? »

10) « — Galant, si tu veux mes amours, il faudra te les donner ;

11) Parles-en à mon père, à mon frère l'aîné,

12) Si ces deux le veulent, il y en aura la moitié de fait. »

V. — Variantes

Allegretto

O - bal lou loun de la ri - biè - ro i'a 'no

pra - do à dal - hà *E loun la - la de - ri - ti -*

tou e loun lan - la de - ri - ti - ta — E loun lan-

la de - ri - ti - tou e loun lan - la de - ri - ti - ta.

Mlle Sophie Arguel, Curan (Aveyron).

1) Abal, à la rebièiro, i'o un prat à dalhà. (Colognac, Gard).

3) Ni venguet tres filhetos pèr lou fé rastelà. (Colognac, Gard .

7) Un des jouves dalhaires vouliè pas res manjà. (Colognac, Gard).

9) De tant qu'à tus iéu pense, pode pas res manjà. (Colognac, Gard).

10) Se moun cor bous agrado, bous lou cal demandà. (Curan, Aveyron).

11) Demandas à ma maire si ne me vóu maridà. (Colognac).

11) Demandas à moun paire que bous lou dounarà. (Curan).

12) Se l'paire lai bous douno, iéu bous refuse pas. (Curan).

(*A suivre.*) L. LAMBERT.

LES QUATRE FILS AYMON

(*Suite*)

6680 Adobés de lor armes sor les chevaus gascons,
Qui jurée ont la mort Renaut, le fil Aymon,
Et ses freres tous trois qui molt sunt bon baron,
Dont Jhesus les desfende par sa beneïçon.
Atant es vos les çontes brochant à esperon,
6685 Sor les muls ambleors, as mentiaus vermeillons.
Premiers les voit Ogiers, il et si compaignon.
François sunt desrengié à guise de faucon.
Quant Ogiers l'a veü, si dolans ne fu hom.
Il saut en Broiefort, en sa main .I. baston,
6690 Ses chevaliers apele, ses a mis à raison.
« Merci, ce dist Ogiers, frans chevalier baron,
Ja estes vos mi home et mi bon compaignon
Et cist sunt mi cousin qui vont en la prison,
En destroit de la mort ; ja vif n'en estordront.
6695 Ne[s] verroie morir por nul avoir del mont.
Chascun de vos donrai ou chastel ou donjon
Ou tant de mon avoir qu'il sera riches hom,
Si vos traies ariere le trait à un bojon. »
Et il li respondirent : « Vostre commant feron. »
6700 Et cil s'en passent oltre qu'aperceü nes ont ;
M 178 Vindrent en la valée trestot el plus parfont :
Quant n'i voient nului, forment esgaré sont.
Aallars en apele Guichart le fil Aymon :
« Molt te voi [or palir] le vis et le menton ;

6885 *Metz* : murs.
6694 *Metz* : El destroit.
6695 L nel. B M *Metz* nes.
6704 L molt te voi pale.

6705 Frere, ke t'en est vis? conte moi ta raison. »
« Je n'os, ce dist Guichars, por Renaut le baron. »
« Si feres, dist Allars, ja n'aurois se bien non. »
[« Par foi, ce dist Guichars, et nos le vos diron].
Ja me tramble li cors soz l'ermin peliçon ;
6710 Unques mais en ma vi[e] n'oi ausi grant friçon.
Si me drece li peus tot droit encontremont.
Molt me criem et redote k'i n'i a[i]t traïson ;
Certes traïs nos a li rices rois Yon. »
Lor apelent Renaut, si l'ont mis à raison :
6715 « Frere, ke faison ci, quant nului n'i trovon ?
S'or avoit ci armé jusqu'à .IIII. garçons,
Mener nos en poroient comme .IIII. bricons ;
Et nos avons en France tant enimis felons
Ki de la mort nos heent sans nule raençon.
6720 Ki cerf cace, cerf prent, pieça ke le dit on.
Unques ne vosis croire cose que deïsson.
Renaus, alons nos ent, por Deu et por son non,
Tot droit à Montalban en la mestre maison ;
Car se estiens là sus en cel maistre dognon,
6725 Si eüssiens Baiart et Maugis le laron,
Ne doterie[n]s Charle vallant .I. esporon.
Alons nos ent, por Deu, n'est se folie non.
Certes li rois Yon nos tient bien por bricon,
Ki ci nos fist venir as mantiaus vermellons.
6730 Je ne cerroie mie k'il n'i ait traison. »
« Par foi, ce dist Renaus, nos le vos otroions.
Or descendons à tierre, nos mule recenglon. »
Et il si firent senpres sans nul arestison.
Atant se regarda Renaus, li fil Aymon ;
6735 Al gues de Vairepaine, encontre Balençon,
.M. chevaliers coisi, fremés les confanons ;
Il les conuit molt bien, quant il vit lor ados

6708 *Pris de* M.
6710 L vi.
6712 L at.
6726 L doteries.
6730 Cerroie = kerroie = creroie.

Et coisist des vers hiaumes l'orguel et la buor,
El premier cief devant Fouque de Morelon,
M 179 6740 L'ome ki plus le hec soz la cape del mont.
Quant Renaus l'a veü, si grant du[e]l n'ot nus hom.
« Helas, ce dist li bers, caitis quel le feron ?
Hui nos covient morir, que ja n'en estordron. »
« Frere, dist Aallars, por Deu, que dites vos ? »
6745 « Par foi, ce dist Renaus, jo voi grande dolors.
Esgardes, Aallars, con grant percussions. »
Quant li bers les perçoit, à poi que il ne font.
Il est ceüs pamés del mulet arragon
Et Richars et Guichars et tuit .III. li baron ;
6750 Il tirent lor ceveus et lor gris peliçons.
Dex ne fist home en terre, por voir le vos dison,
Qui n'en eüst pitié, s'il veïst lor dolor.
« Aallars, [dist] Guichars, moi et vos i moron
Et Richars ensement, ja vif n'en estordron.
6755 Nostre mort est jurée, de verté le savon.
Por amor dame Deu, quel consel en prendron ?
Renaus nos a traïs, bien nos apercevon.
Il nos i amena o volsisson ou non.
Certes il savoit bien le morté traïson.
6760 Ki s'en fiera mais en nul home del mont !
Quant l'un frere vent l'autre, ci a grant mesprison.
Richars, car trai l'espée ; por Deu, si l'ocium !
Si morra avec nos li traïtes felon.
Bien doit morir à honte hom qui fait traïson. »
6765 Lor traient lor espées tuit .III. li compaignon
Et vi[n]rent à Renaut, irié comme lion,
Et com Renaus les voit, si lor rist par amor.
« Hé las ! se dist Richars, caitis quel le feron ?
Ne ferroie mon frere por tot l'avoir del mont. »

6738 *Metz* : bruor. B bruiour.
6741 L dul.
6746 L percussions. M persecussion. *Manque à* B.
6753 M *donne* dist *qui est nécessaire.*
6762 *Metz* : Guichart.
6764 *Manque à* Metz.
6766 L virent.

6770 « Ne je, dist Aallars, si ait m'ame pardon. »
Il vont baisier Renaut le vis et le menton
Et pleurent tuit ensamble li nobile baron.
« Sire, dist Aallars, ki les cevels ot blons,
Por coi nos a[s] traïs, jantis fix à baron ?
6775 Ja n'estions nos mie Normant ne Borgenon
Ne Flamenc ne Englois, Poitevin ne Breton ;
Ançois somes [tuit frere], pres nos apertenon,
M 180 D'un pere et d'une mere, molt nos entramion.
Vos estes nostre sire et nostre confanon.
6780 Por Deu, sire Renaus, dont vint la traïson ?
Ja somes nos neveu Gerart de Rosellon
Et Doon de Nantuel et duc Buef d'Aigremont.
Icil .III. furent frere, n'en ot mellors el mont.
Unques vostre linages ne pensa traïson. »
6785 « Segnor, ce dist Renaus, jo ai pecié de vos.
Jo vos i amenai ou volsissies ou non ;
Se Deu plaist et sa mere, si vos en ramenron.
Or nos consaut cis sire ki Longis fist pardon.
Aideres nos vos ore, li viscuens d'Avignon?
6790 Et vos, segnor baron, ja nos conduisies vos ? »
Et cil ont respondu : « Ja nos [n']en mellerons.
Ja de nos n'i aurois aïde ne secors ;
Ains nos en fuirons ja la coste de cel mont,
Ou nos nos rendrons pris ; ne sai lequel façons.
6795 Ki son cors puet garir, c'est bele raençons. »
« Segnor, ce dist Renaus, tot estes traïtor ;
Mais par icel apostre c'on quiert el pré Noiron,
Se dame Dex ce done, ki vint à pasion,
Que nos de cest peril escaper peüsson,
6800 Trancerai vos les testes par desoz le menton. »

6774 L a.
6776 *Manque à* Metz.
6777 L d'un pere *répété au vers suivant.* B *Metz* : tout frere.
6784 L pecié. B M pitié. *Metz :* grant pechié ai de vos.
6789-6790 *Metz* : Aideres nos vos or, li visquens d'Avingnon, Gaimars de la Sajete, Hunaus de Taillebore, Antoines li visquens, vos et li dus Raimon ? Segnor franc chevalier, et ja conduisies nos.
6791 L nos en. B *Metz* : ne nous en.
6693 L M *Metz* ja.

« Frere, dist Aallars, et nos que atendon?
Bien a mort, deservie hom ki fait traïson. »
Renaus point le mulait des trançans esperons
Et a traite l'espée dont à or est li pons,
6805 Et vait ferir premier le conte d'Avignon.
Ce fu cil ki dona conseil au roi Yon
Et ki plus li loa la mortel traïson.
Renaus le feri si, li fix au viel Aymon,
Que tot le porfendi desi que el pomon ;
6810 A ses piés l'abat mort devant lui el sablon.
Li autre vont fuiant entor et environ,
Et Renaus point et broce le mulet arragon ;
Mais il nel pot porter, ains li ciet el sablon,
Car tant fu grans Renaus, .xv. piés ot de lonc ;
6815 Encor est à tiesmoing la fierte del baron.
M 181 Renaus cheï à terre del mulet arragon,
Lor regrete Baiart, son destrier misaudor.
« Hé, Baiart, bons cevax, que je ne sui sor vos !
Et puis si fusse armés de mes meillors adous,
6820 Molt me vendisse chier ains que mort i fussons. »
« Frere, ce dist Guichars, por Deu, où garrons nos?
Venir voi nostre mort, ja voir n'en estordron,
Car je voi ci venir Fouque de Morillon,
L'ome ki plus nos het de trestos ceus del mont.
6825 Ves le ci où il vient, le trait à .1. boujon.
Renaus, biaus tres dous frere, por Deu et por son non,
Car faites une chosse que nos vos loeron,
Que nos passons cele ewe, ja à nos ne venront,
Et montons sor cel tertre, sor le coing de cest mont. »
6830 « Wa, fols, ce dist Renaus, tu me tiens à bricon.
Mules ne puet fuir vers destrier aragon.
Miex vaut [mors] à honor que vivre à deshonor.
Qui en fuiant morra, ja n'ait s'ame pardon. »

6814 *Ce vers et le suivant font tache dans ce beau drame. Renaud n'est pas un géant.* B *écrit* XI.
6815 *J'ai lu* tiesmoing *dans* L *et* M. B *Metz donneant* Tresmoigne,
6829 Metz *ajoute* : Certes c'est bone fuite qui trait à garison.
6832 L morir (*une syllabe de trop*). M mort a henour que recreant morrons. *Metz* : Mex vault mors à onor que recreans vivon.

« Hé Dex ! ce dist Richars, con nos conseilleron !
6835 N'avons hauberc ne hiaume ne escu à lion
Ne bon cheval corant sor coi monter puison,
Ne [espiet] tranchant; n'i vaut mie .I. bouton,
Et vees ci venir Fouque de Moreillon
Et sunt en sa compaigne plus de mil compaignon ;
6840 N'i a cel ne nos haie de mort et de prison.
Car descendons à terre et si nos confesson
Et des peus de cele herbe nos acommenion,
L'uns soit confes à l'autre, quant prestre n'i avon,
Et die ses pechiés par bone entencion.
6845 Ja fu Ihesus traïs de Judas le felon.
Si somes nos, seignor ; hui cest jor finiron. »
Ki là veïst as freres demener lor dolor,
Com il tirent lor crins li nobile baron,
Com il [tordent] lor poins et font grant plorison ;
6850 Sos ciel n'a si dur cuer cui n'en presist tenror.
« Seignor, dist Aallars, entendes ma raison.
Puis que somes soupris que ja n'en estordron,
Car faisons or tel chose dont nos honor aion,
M 182 Que nos lor escrions premerains Vaucolor.
6655 Ce iert grant envaïe que nos .IIII. feron.
Ja somes nos [neveu] Girart de Rosillon
Et Doon de Nantueil et duc Buef d'Aigremon.
Onques nostre linages ne fist jor se bien non.
Bien devriens retraire as nobiles barons.
6860 Dahaz ait qui fuira, tant com vivre puison.
Ains en ocirrai .XXX. que desconfit soiom. »
Quant Renaus l'entendi, li fils au viel Aymon,
Docement li baisa le vis et le menton.

6837 L espée. *Je propose* épieu, *parce qu'ils ont leurs épées.* B *interprète cette idée* : Et deffense d'espée ne vaut pas .I. bouton.

6840 L hace *ou* haie. B hee. M het.

6842 M *ajoute* : Que ne soions souspris avec la gent Noiron.

6843 *Metz* : par bonne entencion. *et au vers suivant* : quant preste n'i avon.

6849 L tirent *répété du vers précédent.* B torgent.

6854 Neveu. *Manque à* L., *est dans les autres mss.*

« [Amis, ce dist Renaus, por Dieu et por son non,]
6865 Moi et vos [somes] frere, preis nos apartenon ;
Jamais ne vos faudron tant com vivre puison. »
« Sire, dient li autre, et nos vos aideron. »
Et Renaus les baisa par merveilleuse amor.
« Aallars, dist Renaus, se armes eüson,
6870 Nos n'en vaussissiens mie .IIII. ne .V. ne .II. ;
Encor en vausissiens .CCCC. des meillors. »
Il cria Montauban et Guichars Balençon ;
Aallars, saint Nichole des plains de Walcolor,
Que il face as enfans et aï de et secors.
6875 Richars crie Dordone, ce fu l'ensaigne Aymon.
Hé Dex ! queles ensaignes escriées i ont !
S'il eüssent o eus .CCCC. compaignons,
Desconfit les eüssent, ja n'en alast .I. sous.
Fouques cria s'ensaigne, icil de Morillon :
6680 « Par Deu, traïs vos a li riches rois Yons.
Encui perdres les testes, ja n'aures raençon,
Que je vos lacerai el col le chaieinnon.
Si m'aïst Dex, Renaus, or iestes vos embrons ;
Or iestes vos venus à vo confusion ;
6685 Or vos [est] eslongiés Maugis li fors larons ;
Or cort Baiars trop lent, ne l'aves mie o vos.
A tort l'aves changié à mulet arragon.
Mar veïstes la mort Bertolai le baron,
Le neveu Charlemaigne, le roi de Montloon.
6890 Et que feres vos ore, Renaut li fius Aymon ?
Desfendres vos ore ou vos rendres prison ?
Ne vaut vostre desfense le pris d'un esperon.
M 183 Je vos ocirrai tos, ja n'aures raençon. »
« Certes, ce dist Renaus, vos parles en pardon.
6895 Ençois estera Chartes droitement à Soison,

6864 Pris de M.
6865 Somes *manque à* L. B sommez.
6879 B crie Monjoie.
6885 *Sic* M. *Manque à* L. *Cf.* 7280.
6872-6876 *Metz* : Montauban escria Renaus li fiex Aymon Et Guichars Vairepene et apres Balenchon ; Aalars S. Nichol des plains de Valcolor. Richars crie Dordone, ce fu l'ensaigne Aymon. Hé Dex ! queles banieres escriées i ont !

Paris à Orliens et Rains à Monloon,
Que vos nos rendes pris l'empereor Charlon.
Ains i aures perdu le maistre chaperon.
Se vos ataing à cop, ja n'aures garisson.
6900 Fouques, ce dist Renaus, ce fu grans mesprison
Quant avoir en donastes au riche roi Yon,
Ne avoir en presistes ; ce fu grant traïson,
C'est li plus grans pechiés que puist faire nus hom.
Une riens vos dirai, molt feres que preudon,
6905 Dont aures los et pris et roiaume Charlon,
Ne ne dira ja nus que çou soit traïson,
Et li vostre home lige tot .IIII. leveuron ;
Si vos donrai Baiart, mon destrier arragon,
Certes que ne donasse por nul avoir del mont ;
6910 Montauban vos donrai, la tor et le dongon.
Se Charles vos fait guerre, nos vos receteron ;
A .CCCC. chevaliers tous tans vos serviron ;
Ja mar auront del vostre vaillissant .I. boton.
Tant guerreoierons Charle que acordés serom.
6915 Ja ne seres restés que çou soit traïson.
Si nos partes .I. champ que nos vos nomeron ;
A meschief le prendrai, mais avant ne poon
Que vos prenes à chois .XX. de vos compaignons
Des meillors chevaliers que trover i puist on,
6920 Ou François ou Normans ou Englois ou Bretons ;
Ja mar i perdront d'armes vaillisant .I. boton.
Nos ne somes que .IIII. as mules arragons,
Et si nen avons armes fors nos brans de color.
El non saint Esperit, si nos i combatron,
6925 Et s'i nos pueent vaintre, no mort vos pardonon ;
Et se dame Dex done que vaintre les puisson,
Que nos n'i aions garde de tos vos compaignons.
Çou vos requerons nos, gentis fius à baron. »
« Par Deu, ce respont, Fouques, vos parles en pardon.
6930 Je n'en prendroie mie mil livres de mangon ;
M 184 Ainc mais ne fustes vos soupris à nul besong
Que n'eüsies Baiart et Maugis le larron.

6915 M Ja ne serez reté.

Encui vos sera mis el col li chaieingnon.
Çou cuit je ores bien, Renaus li fiux Aymon,
6935 Que vostre agait aies ne gaires de ci loing,
Et si nos cuidies ore sosmetre en lor broion ;
Mais je comant mes homes, tot isi com il sunt,
Et as compaignons Charle, tot si com plevi l'ont,
Que assaillir vos voisent sens nule arestison. »
6940 « Par foi, ce dist Renaus, et nos nos desfendrom.
Aallart, dist Renaus, comant esploiterom ?
Il n'i a plus ne mains, la bataille averom.
Or nos en consaut Dex qui par Anonciom
Nasqui en Belleem à guisse d'enfançon.
6945 Aallart, biaus dous frere, .II. et .II. nos metom ;
Desfendes moi derriere et je vos à bandon ;
Et entre moi et vòs nos .II. freres meton ;
Endui sunt li plus jone et li mains né de nos. »
« Frere, ce dist Richars, ja voir ne vos faudron. »
6950 « Renaut, ce dist Allars, aideres nos vos donc ? »
« Oïl, ce dist Renaus, se Deu plaist et son nom. »
« Hé Dex ! ce dist Alars, com fol pensé aviom
Ki cuidiens que Renaus seüst la traïson
Et que il nos livrast l'empereor Charlon.
6955 Certes il nel feist por nul avoir del mont. »
« Par foi, ce dist Guichars, or n'ai je se bien non,
Puis que Renaus li ber se tenra devers nos.
Tant con Renaus vivra, tant garirommes nos,
Mais puis qu'il sera mort, ja n'en eschaperon. »
6960 Puis commendent Renaut à Deu et à son nom,
Et il comenda eus au cors saint Symion.
Devant eus ont tornés lor mentiaus vermillons ;
Estes vos assemblés les .IIII. compaignons
Qui por peor de mort ja jor ne se faudront.
6965 Fouques point le cheval des tranchans esperons ;
Il a brandi la hante, destort le confanom
Et vait ferir Renaut el mentel vermeillon.

6936 M en vo broion.
6943-6944 M conseut chil sire qui par Annuncion Nasqui en Bethleem en.
6945 M dos à dos.

L'escarlate li tranche et l'ermin peliçon ;
M 185 La chemise de lin ne li fist garisson ;
6970 De la cuise li tranche le plus maistre braon.
Desos lui est chaüs li mules aragons ;
Mais li bers se tint bien, ainc ne mut des arçons.
Aallars s'escria : « Helas ! perdu l'avom.
Mors est li bers Renaus qui iert nostre secors ;
6975 Or ne poons durer que nos mort ne soiom ;
Il n'i a plus ne mains, or nos rendons prison. »
Et Renaus lor escrie : « [Taisies], malvais garçon.
Encor sui sains et saus, si nes pris .I. boton ;
Ains nos vendrons molt chier que nos mort i soion. »
6980 Renaus sailli en piés, li fius au viel Aymon,
Et a prise la lance Fouque de Moreillon ;
De sa cuise l'arache à force et à bandon,
As barbiaus de la lance pendoient li braon.
Molt sofri grant angoise Renaus, li fius Aymon ;
6985 Puis a traite l'espée qui li pent au giron.
A haute vois s'escrie : « Fouques de Morillon,
Se o moi descendes, molt feres que preudon. »
Et Fouques li retorne, iriés comme lion,
Et Renaus le fiert si, li fius au viel Aymon,
6990 De Froberge s'espée qui li pent au giron ;
Tel cop li a doné desor l'iaume reont,
Onques haubers ne hiaumes ne li fist garison.
Trestot le porfendi desi qu'ens el poumon ;
Illuec l'abati mort devant lui el sablon.
6995 Renaus prent le cheval, si monta en l'arçon,
L'escu pent à son col sens nule arestison.
S'or ne s'i gardent Franc, il ont mal compaignon.
Jamais por nul qui soit ne guerpira l'arçon.
Es estriers s'aficha, mais trop li furent cort,
7000 Que li cuirs li alonge, li fers ploie desous
Et estendent les aunes, si froisent li arçon.

6969 *Michelant imprime ici* lui, *mais* lin *au* v. 7128 *qui est le même que celui-ci.*

6977 *Sic* M. L fuies *qui ne me paraît pas naturel dans la bouche de Renaud.*

7001 *Metz* Et estendent les aues.

Li chevaus sor qu'il sist, n'i respont .I. boton.
Lors regreta Baiart, son destrier arragon :
« Hé ! Baiart, bons chevaus, que je ne sui sor vos !
7005 Certes mar acointassent la mortel traïson. »
Lors broche le cheval Renaus, li fius Aymon,
M 186 Et a brandie l'ante, destort le confanon ;
Vait ferir en l'escu le conte [Haguenon],
.I. gentil chevalier qui fu nés de Soison,
7010 Que l'escu li perça et l'auberc li derront.
Parmi le cors li mist et l'ante et le penon,
Del cheval l'abat mort devant lui el sablon ;
Puis a traite l'espée qui li pent au giron
Et vait ferir Robert, le seignor de Digon,
7015 .I. jentil chevalier, fius Aubri le Borgon.
La teste o tot le hiaume fist voler el sablon ;
Ainc arme qu'il eüst ne li fist garison;
Tot le fendi li bers entreci qu'el menton.
Bien en a ocis .X. trestot en .I. randon,
7020 Puis crie « Montauban », clerement, à haut ton.
« Hé Dex ! où sunt mi frere ? Sire, gardes les nos.
Trop me sunt eslongié, jamais n'asembleron. »
Atant es vos venu Aallars le baron ;
Cheval ot recovré, si seoit en l'arçon.
7025 Escu avoit el col et forte lance el poin,
Et si avoit ocis .I. chevalier baron
De la maisnie Charle, le roi de Montloon ;
Mais il estoit navré d'un espié à bandon.
Deles Renaut s'acoste Aallars li frans hom
7030 Et Guichars ensement et Richars li menor,
Et ont dit à Renaut le nobile baron :
« Jamais ne vos faudron tant comme nos vivon. »
Estes vos assemblé les .IIII. compaignons ;
Des François qu'il troverent font grant confusion.
7035 « Par foi, dist l'un à l'autre, or revient Finemons.

7008 M Haguenon. B Huguenon L le conte d'Avignon. *Michelant dans sa note ne s'étonne point que le comte d'Avignon soit* né de Soissons, *et oublie que Renaud a déjà tué le comte d'Avignon*, cil ki dona conseil au roi Yon Et ki plus li loa la mortel traïson *aux vers* 6799-6806.
7031 M veschi grant Fineson.

Faisons lor bons assaus à force et à bandon. »
Et il si firent sempres, sens nule arestison.
Plus de .LX. espiés lancerent as barons ;
Là les ont despartis, ou il weillent ou non.
7040 Renaus s'en est partis tres par mi liu d'eus tous,
Et Aallars le siut à coite d'esperon.
Richars vint à poignant à la roche Mabon.
Desos Guichart ont mort son [mulet] arragon
Et lui el cors navré de .II. espiés parfont.
M 187 7045 Illuec ont pris Guichart, ou il vossist ou non,
Et si li ont liés et les piés et les pons.
Li sans vermaus li file desi à l'esperon.
Or enmainent Guichart à guise de larron.
Hé Dex ! com il le batent et angoise li font !
7050 Durement le menacent qu'il le rendront Charlon.
Encui sera pendus el pui de Montfaucon.
Renaus l'a entendu, à poi que il ne font ;
Et Guichars le regrete, ki molt ot grant peor :
« Ahi ! Renaut, biau frere, à Deu vos commendom.
7055 Chastiaus de Montauban, jamais ne vos verron. »
Il plore tenrement et maine grant dolor.
Renaus a entendu les mos et la raison ;
Aallart en apele, son frere le greignor.
« Frere, ce dist Renaus, por Deu, don[c] n'oes vos
7060 Com Guichars se demente, li fix au vi[o]l Aymon ?
Lairons l'en nos mener ou nos le soucorons ?
Certes ce seroit dex, se ensi le perdon. »
« Sire, dist Aallars, ne sai lequel façon.
Ne somes ci ke dui ki aidier nos puisson,
7065 Et cil sunt molt grant jant qui l[e] mainent prison. »
« [Hé] Dex ! ce dist Renaus, por ta redemption,
Se Charles pent mon frere, jama[i]s n'auerai onor.

7039 L destrier. M mulet. *Guichard n'aura un cheval qu'au v.* 7105; *a ce moment on a tué* le mulet arragon *de Richard qui se refugie à la roche* : v. 7107-7117.
7055 L don.
7056 L vuil. *Il faut* viol, viul ou viel.
7061 *Sic* M. L quil mainent en prison.
7066 L Et Dex.
7067 L jamas.

Je ne voldroie ja en bone cort nul jor,
Au doi ne me mostrassent et Normant et Breton,
7070 [Et diroient entr'eus li grant et li menor :]
Ves là Renaut le duc, le fil au viel Aymon.
Charles pendi son frere au puis de Montfaucon.
Certes, ce dist Renaus, com ci a mal sornon ;
Certes miels vol morir que apres n'en alons.
7075 Aallart, sives moi, car apres en iron. »
« Sire, dist Aalars, [nos povoirs en feron]. »
L'escu geta à terre Renaus, li fix Aymon,
Le cors abandona, iriés comme lion ;
Ne li caut mais de lui vallant .I. esporon,
7080 Et tint traite l'espée don[t] à or est li pons.
Onc carpentiers en bois ne fevre ne maçon
Ne demena tel noise, tant eüst grant besoing,
Com i fait sor les hiaumes del bon branc de color.
M 188 A l'un trança le foie, à l'autre le pomon.
7085 François li firent voie, ou il vollent ou non.
Li melor s'en atargent por Ogier le baron.
Cil se sont regardé ki mainent le prison ;
Com il voient Renaut, si orent grant paor
Et dist li uns à l'autre : « Or revient Finemont.
7090 Ki se laira ocire, ja n'ait s'ame pardon. »
En fuie sont torné, s'ont laissié lor prison.
Dist Renaus Aallart : « Biax frere, que feron ?
Venes ent à Guichart, sans nule arestison.
Deslies li, biax frere, et les piés et les pongs,
7095 Et s[i] li desbendes les bial[s] iols de son front,
Et le faites monter sor .I. ceval gascon,
Le fort escu au col, el poing le confanon ;
Et jo sivrai ces autres ki par deça s'en vont.
Tuit seront desconfit li traïtor felon. »
7100 « Sire, dist Aallars, entendes ma raison.
Je di certainement, se nos nos departon,

7070 *Manque à* L, *pris de* M.
7076 *Sic* M. L ne sai lequel façon, *répété de* 7063.
7080 *Sic* M. L don.
7081 *Cf. v.* 9063.
7095 L Et se..... bial.

Jamais por nul pooir ne nos asambleron ;
Mais tenons nos ensamble, tant come nos vivons.»
Guichart ont deslié et les piés et les poins,
7105 Et si l'ont fait monter sor .I. ceval gascon,
Un bon escu au col et forte lance el poing.
Or sunt li .III. monté des .IIII. fix Aymon
Et li quars se combat à force et à vigor.
C'est Richars li menor, ki cuer ot de baron,
7110 Ki tos sols fu remes à la roce Mabon.
Desoz lui orent mort son mulet arragon
Et lui el cors navré, molt estoit anguissos.
Ses plaies li destraignent, dont il a grant dolor.
Mais il lor a ocis .V. chevaliers barons
7115 De la mainie Charle, le roi de Mo[n]loon.
Il ne puet mais sofrir, tant estoit anguisos;
Il fuit entor la roce por avoir garison.
Girars de Valcorant i vint à esporon,
Et se paine d'ataindre, il ait maleïçon.
7120 Et cil estoit cosins Fouque de Morellon ;
Mort le trove gisant par deles .I. boisson.
M 189 Il le p[l]aint et regrete : « Mar fustes, gentils on ;
Se ne vos puis vengier, ne me pris .I. boton. »
Puis broce le ceval par grant aïrison
7125 Et a brandie l'anste, destort le confanon,
Et vait ferir Richart el mantel vermellon.
L'escarlate li trance et l'ermin peliçon ;
La cemise de lin ne li fist garison.
Parmi le cors li mist la lance et le penon.
7130 Iluec l'a abatu devant lui el sablon.

7106 *Metz* : .I. li baillierent et l'anste et le penon.
7109 *Metz* : Li mainsnés
7111 *Metz* : Desos lui ont Franc mort.
7115 L Moloon. *Après ce vers* Metz *place avec raison le v.* 7113 : Ses plaies le destrainent dont il ert en dolor ; *mais il omet les vers* 7116, 7117.
7119 *Metz* : Moult se paine d'ochirre, il ait maleïchon.
7120 *Metz* : Focon del Morillon.
7121 *Metz* : buison.
7122 L paint. M *Metz* : plaint.
7128 *Manque à* Metz.

Au retraire la lance, or oies grant dolor,
Li caï la boele sor l'ermin peliçon.
Par la plaie li pert le foie et le pomon,
A haute vois s'escrie li traïtes felon :
7135 « Or sont descompaigni[e] li IIII. fil Aymon ;
Richart lor ai ocis, ki estoit li menor.
Par ma foi, il n'ert mie li mains cevaleros,
Ançois estoit li mieldres, fors Renaut l'orguelos.
Tuit i seront [destruit et ocis] à dolor.
7140 Li rois les fera pendre ains le solel escons ;
Ja n'erent racaté por nul avoir del mont. »
Qant Richars ot passée l'anguisse et la dolor.
Et li gentis vassax revint de pamisson,
Il est salis en piés, n'i fist arestison,
7145 Et empoigna la plaie de son ventre en son poing ;
Ses boiax i rebote et lie à son giron,
Et a traite l'espée ki [trenche de randon] ;
Vers Girart s'aproça et li dist par iror :
« Hé ! glos, ce dist Richars, menti aves del tot.
7150 Ja n'en aura reproce Renaus, li fix Aymon,
Que ja Richars, ses freres, i soit ocis par vos. »
Il tint traite l'espée, haucie la contremon :
Un entredeus li gete à guise de Breton ;
Entre l'iaume et l'escu vint li cols de randon,
7155 La mance del hauberc ne li vaut .I. boton ;
Ains li trença l'espaule et le coste li ront

7132 *Metz* : Il saicha la boele.
7133 *Metz* : li foie et li polmon.
7135 L descompagni. *Metz* : descompaignié.
7136 *Metz* : Richardet ai ocis, cil estoit li menors.
7137 *Metz* : ce n'iert mie des mains.
7138 *Metz* : li meudres.
7139 *Sic* Metz. L ocis et pendu.
7141 *Metz* : ierent... nule riens.
7142 *Metz* : passé.
7145 *Metz* : et son ventre.
7147 *Sic* Metz. L li pent al gieron.
7152 *Metz* : l'espée nue, lance la contremont.
7153 *Metz* : à guise de baron.
7154 *Metz* : vint li brans de color.

Et la quisse et la hance et andeus les arçons.
Le ceval desoz lui li mist en .II. tronçons,
Tot abat devant lui li enfes el sablon.
M 190 7160 Puis li a escrié à molt haute raison :
« Mar vos i envoia l'emperere Charlon ;
Ne vos en va[n]teres à nul des compaignons
Que nos aies tolut vallant .I. esperon. »
Puis receï pamés après ceste raison,
7165 Et plore tenrement des biaus œls de son front,
Et regreta ses freres dont il est anguissos.
« Ahi ! frere Renaut, or departirons nos ;
Jamais ne me verres ne je ne verrai vos.
Castel de Montauban, à Deu vos commandon.
7170 Ahi ! rois Yon, [sire] que nos demandes vos ?
Por coi nos a traïs et vendus à Charlon ?
Ahi ! pere de glorie, sire de tot le mont,
Secores à mes freres, je ne sai où il sont ;
Car de moi n'aueront il aïde ne socors.
7175 Ja ne verai le vespre, si morrai à dolor. »
Renaus l'a entendu, ki estoit en l'estor
Où se combat à force o Aallart le blonc
Et Guiçart le cortois, ki ot cuer de baron ;
Forment sunt apressé, Dex soit garde [d'aus tous] ;
7180 Ne fust une cavée d'un destroit, les .I. m[ont],
Dont il ont fait castel, mort fussent li baron.
Renaus ot entendu Richart, le fil Aymon ;
Aallart en apele, si li dist par amor :
« Frere, qu'aves vos fait de Richart le menor
7185 Ke je vos baillai hui au premerain estor ? »
« Par foit, dist Aallars, jamais ne le verom.

7161 *Metz* : Hé, glos, ce dist Richars, or remanres o nos.
7162 L vauteres.
7166 *Metz* : dont il a grant tenror.
7167 *Metz* : Ahi ! Renaus, biax frere, hui.
7170 *Vers faux, complété de* M. *Metz* : Hé ! rois Yx de Gasconne.
7171 L a trais et. M as traïs ne. *Metz* : a traïs et.
7173-7174. *Richard, se sentant mourir, regrette seulement de ne pouvoir secourir ses frères. Ce sentiment héroïque est exprimé avec une simplicité qui atteint au sublime.*
7179-7180. *Mots déchirés, bien complétés par Michelant.*

Tele entente ai eü et à moi et à vos
Que je guerpis Richart deles cel pui aucor.
Ne sai qu'est devenus, ja est mors à dolor.
7190 Dex ait merci de s'arme par la soie dolçor. »
« Par mon cief, dist Renaus, j'ai oï le baron ;
N'est mie encore mors, mais [en maleise est molt].
Durement se demente, regraite moi et vos.
Jo cuit, François l'ont pris, li traïtor felon.
7195 Lairons l'en nos mener, ou nos le socorron ? »
« Sire, dist Aallars, entendes ma raison.
Laisies ester Richart, Dex li face pardon.
M 191 Dame Dex en ait l'ame par sa redemption,
Car ja n'auera de nos aïde ne socors.
7200 Ke nos voldroit l'aler qant nos i morrion ?
Ja ne verons le vespre ne le solel escons ;
Tant est grans li mesciés, ja [nos] ne l'endurrons. »
« Hé malvais, que dis-tu ? ce dit Guichars li blons ;
Faudron nos nostre frere Richart, le fil Aymon ? »
7205 « Nenil, ce dist Renaus, par le cors saint Simon.
Et ki li aidera, puis que nos li faudron ? »
« Sire, dist Aallars, diable sont en vous.
Ames le miels lui sol que ne facies nos tos ? »
« Taisies, ce dist Renaus, vos parles en pardon.
7210 Certes ne le lairoie por tot l'or de ce mont,
Que je ne le socorre; ançois irai tos sos. »
« Voire, dist Aallars ; mais se nos departons,
Je di certainement, jamais n'asamblerons ;
Mais tenons nos ensamble, tant comme nos vivons. »
7215 « Voire, ce dist Renaus, mais n'est mie raisons
Que nos somes ci .III. et il est là tos sols.
Or penst cascuns de soi, jamais ne l'i lairons ;
Ou tuit mort ou tuit pris, ja altre n'en ferons. »
« Par foi, dist Aallars, jamais ne vos faudrons. »

7192. *Fin de vers prise de* M *pour éviter une répétition de mot.* Li a grant dolor. *Au v.* 8057, *Alard rappelle très justement à Renaud qui se querellait avec Ogier, qu'il faut penser à Richard* : Ne sai se il est mors, car mal ert aeisiés.

7202 *Manque une syllabe. Ou bien* : endurerons.

7218 M ou tous mort ou tous vis.

7220 Lor broce le ceval Renaus, li fix Aymon,
Et vint en la valée de dejoste le mont,
Et a trové gisant Richart sor le sablon.
La boiele ot sortie sor l'ermin peliçon ;
Par la plaie li pert le foie et le pomon.
7225 Qant Renaus l'a veü, si grant duel n'ot nus hom.
Il li ala baisier le bouce et le menton ;
Durement le regrete Renaus, li fix Aymon.
« Ahi ! dist-il, Richart, jantis fix à baron,
Tant mar fu vostre cors, vostre gente façon !
7230 Unques nesun de nos tant ne fu coragos ;
Mort t'a par grant pecié li rices rois Yon,
Ki si nos a traïs et mis en tel dolor.
Mais se ja Dex donoit, par sa beneïçon,
Que escaper peüsse, sans nule arestison,
7235 Je le ferai ardoir en un fu de carbon.
M 192 Ne le poroit garir tos li ors de cest mont.
Hé Dex ! ce dist Renaus, biax pere glorios,
Hui main estiens .IIII., tuit chevalier baron,
[Engendré d']une mere, molt nos entramion ;
7240 [Or ne som]es que .III. ici en sospeçon. »
[Ata]nt es Aallart desconfit de l'estor,
[Et dant] Guichart, son frere, broçant à esperon ;
Durement les encauce et Normant et Breton.
Aallars s'escria : « Renaus, ke faites vous ?
7245 Montes sor cel ceval, si nos faites sozcors. »
Richars les entendi, ki gisoit el sablon,
Et a dit à ses freres : « Ci ke demores vos ?
Vees là une roce, à un jet d'un baston ;
.VII.M. pierres i a rengies environ.
7250 Se vos tant poes faire que [n]os iluec soion,
Je cuit, par aventure, qu'encor i gariron.

7239-7242 *Déchirure à l'angle du feuillet; complète ainsi par Michelant d'après* BC. M Guichardin.

7243 M enchaucent. L encauce.

7248 *C'est la roche* Mabon *qui domine la plaine de* Vaucouleur *et dont il a été parlé déjà.*

7250 L vos. *Metz* : nos. — 7253 nisune; 7254 il ne laisseroit mie ne nos feroit secors.

Et se Jhesus donoit par sa beneïçon
Que Maugis le seüst par aucune raison,
Il nos vendroit aidier à coite d'esporon. »
7255 « Car i fussons nos ore », li dus Renaus respont.
Il leverent Richart entr'els en carregnon.
Aallars le porta, ki navrés estot molt,
Et Renaus et Guichars li font voie selonc.
Renaus tenoit F[ro]berge, le bon branc de color ;
7260 Cui il ataint à cop, bien est mors à dolor.
A la roce s'en vienent, ou [Franc] vollent ou non.
Renaus, li fix Aymon, nes mist pas en sejor ;
Plus de .xx. chevaliers i a ocis des lor.
Richart ont descendu desor un plat perron ;
7265 Li sans li ist des plaies à force et à bandon ;
Et montent en la roce li nobile baron.
Sainte Marie dame, comment i dure[r]ont,
Quant il ont là desus ne castel ne donjon !
Mais que la roce ert haute le jet à un baston.
7270 Il peçoient les plances et les voies desfont.
Ensi com il monterent en la roce Mabon,
Atant es vos Ogiers le nobile baron,
Et ot en sa compaigne maint chevalier baron.
M 193 Et, d'autre part lor saut Maenços li Frisons,
7275 Il et Guimars le conte à tot mil compaignons.
Tuit escrient : « Renaus, hui est venus vos jors.
Vostre mort est jurée, ja n'aurois raençon.
Or estes vos che[ü]s en doleros broion.
Por folie creïstes le rice roi Yon,
7280 Or vos est eslongiés Maugis, li fors larron ;
Jamais ne vos verra sain ne sauf à nul jor. »
« Aallart, dist Guichars, vees ci grant dolor.

7259 L Forberge. *Metz* : Li bers tenoit Froberge.
7260 Metz *ajoute* : Et Guichars li aide à forche et à vigor.
7261 *Sic* Metz. L il, *qui détruit le sens*.
7267 L dureont. *Metz* : duerront,
7270 *Manque à* Metz. M planchez.
7272 *Metz* : le vaillant poingneor.
7274 M Amargot le Frison. *Metz* : Maiengot li.
7278 L chens. — Maenços et Guimars *répètent à peu près ce qu'a dit* Fouques de Morillon *v.* 6879 *suiv. Le vers* 7280 *reproduit le v.* 6885.

Ki asambla tant jant por .IIII. compaignon ?
Se estiens .V.C., n'en estordroit uns sols. »
7285 « Certes, dist Aallars, molt en ai grant [friçon].
Ce n'est mie damages ne de moi ne de vos,
Ne de Richart le conte, se nos .III. i moron ;
Mais del baron Renaut par ert tele dolor,
Onques ne fu si grant por nul home del mont. »
7290 Il vont baisier Renaut le pié et le talon.
« Ahi ! frere, font il, car nos dones .I. don,
Por amor cel seignor ki vint à passion. »
« Segnor, ce dist Renaus, ke me demandes vos ?
Je ne vos puis aidier ne faire nul socors.
7295 Hui vos verai morir devant moi à dolor. »
« Sire, dist Aallars, oes ke nos queron.
Encor s'adobent Franc en cel bruellet reont.
Descendes de la roce, Renaut, fix à baron,
Montes en vo destrier ki bons est et gascons.
7300 Vos aves tel espée ki n'a mellor el mont.
Bien vos pores garir et nos ci remandron.
N'ert mie grant damage, se nos .III. i moron,
Et vos en ires, sire, broçant à esporon,
Tot droit à Montalban, ens el maistre donjon.
7305 Se avïes Baïart, le destrier aragon,
Se damel Deu plaisoit, bien averiens socors.
Biax sire, car le faites, por Deu et por ses nons.
Nos remandrons ici et si nos combatrons ;
Molt nos i vendrons cier, ains que nos i moron. »
7310 « Segnor, ce dist Renaus, vos parles en pardon.
Certes, je nel feroie por tot l'or de cest mont,
M 194 Ne por tote l'onor le rice roi Yon.
Molt seroie mauvais, foi que doi saint Simon,
Se je vos i laisoie ci de mort à bandon.
7315 Ou nos i garron tuit, ou nos tuit i moron.
Ja nus ne faudra l'autre, tant comme nos vivon.

7285 M friçon. L dolor, *déjà trois lignes plus haut et qui revient trois lignes plus bas*. *Metz* : iror. 7287 L M le conte. *Metz* : de Richart l'enfant,
7289 L M si grant. *Metz* : grengnor.
7290 *manque à* Metz. M le vis et le menton.
7298 *Sic* L M. *Metz* : gentex fiex à.
7305 *Sic* L M. *Metz* : aviies.

Or nos conselt ci sire ki vint à passion. »
Segnor, or faites pais por Deu ki ne menti.
A l'estor vint poignant, si comme je vos di,
7320 Ogiers et cuens Guimars [cui] ja Jhesu n'aït,
Et escrient Renaut : « Vassaus, vos estes pris.
Vos deves à grant duel en la roce morir,
Qant vos crees Yon ki tant mal a apris,
Ki vos vendi à Charle, vo mortel anemi.
7325 Certes plus l'amies que vo cosin Maugi ;
Or le vos a li fel mauvaisement meri.
Mais c'aves enpensé? Mostres moi vostre avis.
Desfenderes vos plus, ou vos renderes pris ? »
« Certes, ce dist Renaus, por noiant as ce dit.
7330 Jamais ne me rendrai, tant com jo soie vis,
Or nos en aït Dex, li pere Jhesu Cris. »
En l'estor est venus Ogiers li poigneor,
Il et li cuens Guimars [et Faus de Monjançon];
Renaut ont escrié : « Car vos rendes prison.
7335 Desfend[e]res vos plus ? contes nos vo raison,
Par foi, traï vos a li rices rois Yon,
Ne vos poons valoir le pris d'un esperon. »
« De par Deu, dist Renaus, Dex nos face socors.
Ja ne nos enmenres, tant comme vif soion.
7340 Miels vol ici morir ke me pende Charlon ;
Car je n'ai rien emblé, par la foi que doi vos. »
Dist Ogiers li Danois: « Car les asalons dont.
Ja n'i remandront mie, se no foi n'i menton.
Mais ja nes asaudrai, par la foi que doi vos,
7345 Car je sui tos armés, si ai mil compaignons.
Ne ja n'aueres de moi aïde ne socors.

7319 M issi com je vous di. *Metz* : Ogiers, si com jo di.
7320 L Ki. M à qui: Metz : *le v. manque.*
7328 L vos nos renderes. M vous vous rendrez. *Metz* : vos renderez.
7330 M. soit en aide le roi du paradts. Metz. *le v. manque.*
7333 L le traïtor felon. M et Faus de Monoisons. *C'est* Faus de Monjançon *qui avec* Guimars *commande les Français:plus loin ils sonnent Ogier de leur donner son aide.* — Metz : de Mongenchon.
7335 L desfendres.
7346-7347 *Texte de* Metz :

Ne ja n'ares de nos aïde ne secors.
.III. mil estes à armes as aubers fremillons

Se vos nes poes prendre, molt nos mervellerons. »
Et respondent François : « Et nos les assaurons. »
Ogiers se trais[t] ariere le trait à u[n] bougon,
M 195 7350 Et tire ses cevex et maine grant dolor ;
Regrete son neveu, Renaut, le fil Aymon,
Et Aallart l'ainé et Richart le menor :
« Cosin somes germain, pres nos apartenon ;
Mais tant fort sui aclin vers mon segnor Charlon,
7355 Ke ne lor puis aidier ne valoir .I. bouton,
Dont je sui si dolens, à poi ke je ne font. »
Se la geste ne ment, Ogiers se faint le jor ;
Trestuit fussent il pris, ou volsissent ou non,
Mais Ogiers les detint par plait et par sermon,
7360 Car cuers ne puet mentir, pieça que le dit on.
.IIII. costes avoit en la roce Mabon ;
A cascune asalloient .C. chevalier baron.
Renaus avoit les .II. à desfendre tos sols.
Et Richars jut navrés amont sor le peron,
7365 Il ne lor puet aidier ne faire nul secors.
Aallars fu navrés del dar à un geldon,
Tres tot droit en la quise, desore le genol.
Tant est afebloiés qu'il ciet à genelon.
« Frere, dist Aallars, por Deu, quel le feron?
7370 Ne voi mais nul secors ; car nos rendon prison. »
« Frere, ce dist Renaus, por Deu, que dites vos ?
Vos estes tos li graindres et li aisnés de nos.
De vos deüst venir vaselage et socors,
Et vos estes li pires, ja nel vos celeron.
7375 Une riens vos dirai, que je sai à estrous.
Se cuidoie garir por or et por mangons,
Por castiel ne por terre ne por avoir el mont,
Je me fuse rendus, tres hui matin, prison.
Mais nos savons molt bien qu'avoir ne raençon

Et si ne sont que .III.; del quart n'ont nul secors,
Et si sont mi cosin dont ai plus de dolor.
Se vos nes poes prendre, moult nos mervellerom.

7349 L traïs... u.

7357 *Après ce* v. Metz *ajoute* : Mais Ogiers les haus homes a mandé tot par non Et. M *est conforme à* L.

7380 Ne vos auroit mestier, se nos tenoit Charlon,
Et hom qui çou atent, molt doit estre prodom ;
Molt se doit bien desfendre por avoir garison.
Aallart, socor nos, por cele passion
Que Dex soufri en terre por no redemption.
7385 Ja ne somes nos mie ne Normant ne Breton ;
Ançois somes tot frere; pres nos apertenon,
D'un pere et d'une mere et d'une nation. »
M 196 « Vos dites voir, biaus sire, dist Aallars li blons ;
Mais ne vos puis aidier, tant par sui anguissos,
7390 Car à mort sui navrés, ja n'en escaperons. »
« Certes, ce dist Renaus, au cuer en ai dolor.
Tant com vos puise aidier, ne vos faudrai nul jor. »
Ki là veïst Renaut, le nobile baron,
Encarge[r] les grans pieres et le ruiste perron.
7395 Ne le levassent mie .v. vilain à besoing
Et Renaus les encarge à son col trestos sols,
Et cort par les desfenses entor et environ
Et desfent por ses freres et por lui à son tor.
Plus de .xx. en a mort, que ja ne veront jor,
7400 De grant pieres cornues et de callaus roons ;
Par miliu de [sa boce saut le sanc de randon] ;
Tant fu afebloiés k'il ert à genillon,
Qant l'ot veü Richars ki [j]ut sor le perron.
Li vasaus est navrés, dont il est grant dolor.
7405 La boele ot sortie sor l'ermin peliçon ;
Par la plaie li pert li foie et le pomon.
Il a levé le cief un petit contremont,
Et a dit à Renaut, à molt basse raison :
« Or me dites, Renaut, frere, aiderai je vos ? »
7410 « Frere, ce dist Renaus, ja ne pories vos. »
« Si ferai, dist Richars, tant comme vif soion,
Or m'en trencies .I. pan de cest mie[n] siglaton,
Si m'estraingies les flans entor et environ,

7394 L encarge.
401 L de la roce li salent à bandon. *J'ai pris la leçon de* M *qui prépare le vers suivant.*
7403 L gut.
7412 L mie.

S'irai à la desfense, si vos i aideron. »
7415 « Hé Dex ! ce dist Renaus, tant par vaut .I. sols hom ! »
Qant Aallars l'oï, si ot molt grant tendror ;
Grant duel a de ses freres ki se demente[nt] molt.
Et Aallars s'escrie : « Ogier, que dites vos ?
J'ai eü grant fiance quant vos vi en l'estor.
7420 Ja somes vos neveu, preis nos apartenom.
[Se tu nous lais morir, ce sera mesprison :
Reprochié te sera mais en tres toutes corts]. »
Quant Ogiers l'entendi, à poi de duel ne font,
Dont n'i vossist il estre por tot l'or de cest mont.
7425 Il saut en Broiefort, en sa main .I. baston ;
A la roche s'en vint, poignant à esperon,
M 197 Et apela François et Normens et Bretons.
« Seignor, ales en sus, le giet à .I. baston.
Je parlerai as contes, savoir s'il se rend [r]ont.
7430 Se prendre les poom, molt bon plait [fait] auron. »
Et cil li respondirent : « Vostre comant ferom.
Ogier de Danemarche, nos les vos comandom,
De par Charle de France, que nos ne les perdom. »
« Hé Dex ! dist li Danois, ainc n'amai traïson ;
7435 Or ne comencerai, se Deu plaist et son nom. »
Venus est à la roche, s'apela les barons ;
Belement lor a dit, à molt basse raison :
« Seignor, franc chevalier, por Deu assees vos.
Reprenes vos alaines, mestier en aves molt.
7440 Desfendes vos tosjors à force et à bandon ;
[Car, se Charles vos tient, ja n'ares raençon
Qu'il ne vos face pendre ou bruir en carbon].
Esforcier vos covient por salver vos honors :
Savoir se ja Maugis vos vendroit au secors. »
7445 « Cousins, dist Aallars, tu en auras guerdon. »
« Voire, ce dist Renaus, se eschaper poom,

7417 L dementet.
7421-7422 *Pris de* M. L *a un vers* : Reprove vos sera toujors se ci morom.
7429 L rendont.
7430 *Manque une syllabe. Complété de* M.
7441-7442 *Pris de* M.

Por icel saint apestre c'on quiert en pré Noiron,
Ne le garroit chastiaus, fermetés ne dongon,
Ne le ferisse el cors d'un espié à bandon ;
7450 Car je has plus le mien, s'il me fait traïson,
Que je ne fas .I. autre, par Deu et par son nom. »
« Renaut, je n'en puis mais, si ait m'ame pardon.
[Charles me fist plevir, ou je volsisse ou non,
Que ne vos aideroie le pris d'un esperon].
7455 De tant con je en fas, aurai mal guerredon. »
Il se dist voir ; Ogiers molt en fu [puis embrons] ;
Rollans l'en apela de mortel traïson
Ens el tref Charlemaigne, voiant tos ses barons.
Atant s'asiet Renaus et Aalars li blons
7460 Et Guichars li cortois qui molt fu engoisous ;
Mais tost resaut en piés Renaus, li fius Aymon,
Et assemble les pieres dont il se desfendront
Et garnist les desfenses où si frere seront.
Et François s'escrierent, et Normant et Breton :
7465 « Ogier de Danemarche, ci a molt lonc sermon.
Que dient il là sus ? saves s'il se rend[r]ont ? »
« Nenil, ce dist Ogiers, tant con vivre porront. »
Et respondent François : « Et nos les asaudron. »
M 198 « Seignor, ce dist Ogiers, et nos l'esgarderom. »
7470 Ce dist li quens Guimars et Faus de Monjançon :
« Ogier de Danemarche, par nom vos semonom,
De par le roi de France, que venes en l'estor.
Se nos aidies de cuer, aparmain les auron. »
« Seignor, ce dist Ogiers, franc chevalier baron,
7475 Ja ce sunt mi cousin qui vont en la prison.
[Merci vos pri por Deu qui soufri passion] :
Chascun de vos donrai ou chastel ou dongon
Ou tant de mon avoir qu'il sera riches hom,

7449 L espié. *Michelant* d'un espée.
7453-7454 *Pris de* M.
7456 *Sic* M. L fu engoisous.
7460 M *ajoute* : Il ot senglant le cors entor et environ.
7466 L rendont. — 7467 M ne sai ne o ne non.
7473 M *ajoute* : Que por l'amor de vos se targent li baron.
7476 *Pris de* M.

Si les laisies aler à lor salvatiom. »
7480 Et cil li respondirent : « Ja ensi nel ferom.
Par saint Denis de France, nos le dirons Charlon,
[Et il vos en rendra molt malvais guerredon]. »
Quant Ogiers l'entendi, à poi que il ne font.
« Or entendes à moi, dist Ogiers, franc baron.
7485 Por icel saint apostre c'on quiert en pre Noiron,
Il n'i a nul de vos, qui tant soit riches hom,
Se il prent nul des freres et il les rent Charlon,
Je n'en praingne la teste par desos le menton. »
Et François li respondent « Ja por çou nel lairom.
7490 [Ne savon que feres, mais trestos les pendron].
Qui les nos rescoura, nos le dirons Charlon. »
Cil se sunt atorné, qui à l'estor iront.
Renaus iert en la roche destrois et angoisous
Et regrete sovent Maugis le bon larron.
7495 « Ahi ! cousins Maugis, car nos faites secors.
Je vos laisai encore .XV.M. gascons
[Entre les soudoiers que mandé avions],
Dont devoie asaillir l'empereor Charlon.
Hé Dex ! il ne le set, ne dit ne li a om.
7500 [Si en fui fol musars et s'en sui à dolor.]
Hé Baiart ! bons chevaus, que je ne sui sor vos !
Je n'entrasse hui en roche por François orgueillos.
Ençois i perdist Charles le miels de ses barons. »
[Lors commença à plorer Renaus li fix Aymon,
7505 Por l'amor de ses freres qu'il vit si angoissous.]
Ogiers cho[i]ssist les contes qui sunt en la dolor ;
Il plora tenrement des biaus iels de son front.
Ses .II. mains a tendues envers nostre Seignor :
« Glorieus sire pere, par vo saintisme non,
7510 Conseillies moi, biau sire, par vo redemption :
Coment ferai aïde à Renaut le baron ? »

7482 *Pris de* M.
7490 *Pris de* M.
7497 *Pris de* M. *Dans* L, *il a été rogné par le relieur.*
7500 *Pris de* A.
7504-7505 *Pris de* A.
7506 L chossist. M coisi. A choisi.

Ogiers choisist les contes qui si sunt tormenté ;
M 199 Trestos li plus aidans ne puet sor piés ester.
Quant Ogiers l'a veü, si comence à plorer,
7515 D'une molt grant voisdie se prist à porpenser.
Dant Girart l'Espanois comence à apeler.
« Girart, ce dist Ogiers, à moi en entendes.
Vestes en vostre dos .I. blanc hauberc safré,
De trestotes vos armes molt bien vos conrees ;
7520 Menes en vo conduit .C. chevaliers armés.
El mont de la Hansoie, là vos ires ester.
Gardes vers Montauban tot le chemin ferré,
Que n'en isse nus hom qui soit de mere nés.
Car se Maugis en ot mot tentir ne soner,
7525 Il nos envoiera si fort mes au disner
K'a tot le plus hardi saigneront li costé. »
« Sire, ce dist Girars, à vostre volenté. »
Lors a vestu l'auberc, lacé l'elme gesmé,
Et a çainte l'espée au senestre costé,
7530 Et monte en son corsier ki bien est abrivés,
Et prent en sa compaigne dusqu'à .C. bachelers.
El mont de la Hansoie s'en sunt trestot alé ;
Li plusor descendirent des destriers abrivés,
Et li auquant s'apuient sor les arçons dorés ;
7535 Gardent vers Montauban tot le chemin ferré.
Ogiers ne le fist mie por François aïder ;
Ains voloit ceux dedans durement esfreer,
Savoir se ja Maugis se poïst apenser
Que il feïst secors son seignor naturel.
7540 Or vos lairons ici de ces barons ester,
[Et quant lieu en sera, bien en saron parler] ;
Si dirons de Gontart, le waillant clerc letré,
Qui ot liute la chartre où la traïsons ert.
De gentil duc Renaut se prist à porpenser
7545 Et [d'Aalart son frere, le vaillant bacheler,
Et] de ses autres freres qui molt font à amer,

7521 M de la Hosaie.
7541 *Pris de* M.
7545-7546 *Pris de* M.

Ki sunt en Waucolor par traïson alé.
Des biaus ieux de son chief commença à plorer ;
Il encontra Maugis, le bon larron prové,
7550 Qui vait en le cuisine por le mengier haster ;
[Le roi Yon devoit servir à son disner,
Mais il ne savoit mie la traïson mortel].
Ei quant li clers le voit, si l'en a apelé :
« Maugis, entent à moi, por l'amor dame Dé. »
M 200 7555 Li gentis clers Gontars, qui tant fist a prisier,
En apela Maugis, le [vaillant] chevalier :
« Conter vos weil, biaus sire, .I. mortel encombrier
Que li rois Yus a fait ; molt a mal esploitié.
Il a traï Renaut, de verté le sachies,
7560 Aallart et Guichart et Richardet le fier,
Es plains de Waucolors où les a envoiés. »
« Hastes vos tost del dire, ce dist Maugis li fiers ;
Tuit me faillent li membre, ne puis ester sor piés.
Bien vois apercevant mes sires est boisiés. »
7565 « Certes, vos dites voir, dist Gontars li proisiés,
Es plains de Waucolors où il sunt envoié ;
Car il i ont trové le bon Danois Ogier,
Fouque de Morillon et Maiencort le fier
Et le conte Guimart o trois .M. chevaliers.
7570 Jamais ne les verres sains ne saus ne entiers. »
Comme Maugis l'entent, à poi n'est enragiés.
[Il est caü pasmé seur le marbre listés ;
En trois lieus a le front et les sorcis brisiés],
Et a pris .I. coustel durement apointié ;
7575 [Ferir se vost el cors, por l'ame fors sachier,

7551-7552 *Pris de* M.

7556 L gentil. B M vaillant. B M *ajoutent* : D'une part le mena, si l'a araisonné (B et si l'a arainié), Biaus sire, entendez moi pour l'amour Dieu du ciel.

7557 B Si vous conterai ja. M Conteroi vous, Maugis.

7568 B Marangos le fier. M avec mil chevalier.

7571 *Metz* erragiés. M marvoiés. *Ce vers et le précédent manquent à* B.

7572-7573 *Pris de* M Metz. *Celui-ci a* queüs, sor, entaillié, lex, le sorcil. *La pâmoison est ordinaire chez nos chevaliers sous le coup d'une émotion soudaine et violente.*

7575-7576 *Le couteau du relieur a retranché ces deux vers ; le texte est pris de* B M *Metz.*

Quant li clers li escrie : « Ne feres, chevalier].
Ber, ne t'ocirre mie, por la vertu dou ciel;
Mais montes sor Baiart, le bon corant destrier,
Ki plus tost vos ira que ne vole espreviers,
7580 Et saures des barons se l'on lor puet aidier,
[S'il sont mort ou ocis et comment il lor iert].
« Maugis, ce dist li clers, entendes ma raison.
Certes conterai vos une grant traïson
Que li rois Yus a fait, ja n'ait s'ame pardon.
7585 Il a traïs tos .IIII. les fius au viel Aymon,
Il les a envoiés es plains de Waucolors.
Illuecques ont trové Fouque de Morillon,
Et le conte Guimart et Fauc de Mongençon,
Et Ogier le Danois o .III.M. compaignons
7590 Qui les heent de mort, issi con nos disson ;
Jamais nul n'en verrois ne sains ne en valor. »
Com Maugis l'entendi, si maine grant dolor.
Et regrete les contes par merveilleuse amor.
« Ahi ! tant mar i fustes, franc chevalier baron !
M 201 7595 Vos iestes mi cousin, pres nos apartenon.
Bien sai, se je vos pert, jamais n'aurai honor.
Mais par icel apostre c'on quiert en pre Noiron.
Bien vos i gaities, Charle, li rois de Montloon,
Que se vos ocies .I. seul des fius Aymon,

7581 *D'après* B C M, *manque à* L. *Texte de Metz* :
Quant li clers li escrie : Ne faire, chevalier.
Mais monte sor Baiart, le bon corant destrier ;
Si les ales secorre, se lor poes aidier,]
Si saichies s'il sont mort ou comment il lor iert ;
S'enfoiromes les cors en aitre ou en mostier
Et fera le servise itel com li afiert.
7585 Metz *deux vers* : Il a trai Renaut et Aalart le blent Et Richart et Guichart qui moult sont franc baron.
7588 *Metz* : Mongenchon.
7589 *Metz* : Olivier l'aduré.
7592 *Metz* : à poi d'ire ne font.
7593 *Metz* : et maine grant dolor.
7596 M henour. B joie n'auron.
7597 *Metz* : ce saint apostre.
7599 M *Metz* : Renaut le fils Aymon Ne Alart ne Guichart ne Richardet le blont, Par icel Deu de glore qui estora le mont, Ne vos gairra.

7600 Ne vos garra chastiaus, fermetés ne donjon
Ne gaite n'eschergaite ne nul riens del mont,
Que ne perdes la teste ains que past li tiers jors. »
Lors commence son charme Maugis li bons larrons.
Maintenant endormirent la gent trestot entor.
7605 Hé Dex! Renaus i ot à ami maint baron;
Ceus esveilla Maugis, de çà .IIII., çà dons;
L'afaire lor conta et la grant traïson
Que rois Yus avoit fait de Renaut son baron.
[Il mainent grant dolor quant entendu l'a on.]
7610 Et Maugis ne se targe, cui Dex doint grant honor;
Bondin a pris, .I. cor, sel sona par vigor,
Et il courent as armes maintenant sens demor.
El [chastel] s'adoberent auquant et li plusor;
Quant oent de Renaut conter la traïson.
7615 [Tel duel firent entr'els et si grant ploreson],
A poi que il ne dervent, tant ont duel et iror

7605 M Hé Dex! il i avoit maint nobile baron Qui moult aiment Renaut le fix au viel Aymon Et Richart et Guichart et Aalart solonc. — *Metz* : E Dex! Renaus i ot desi à mil barons Qui l'aiment moult forment et Aalart le blont.

Texte de Metz *jusqu'au v.* 7623 :
Cex esvella Maugis et cha .III. et cha dols.
Del palais les geta coiement à larron;
L'afaire lor conta et la grant mesproison
Que rois Yx avoit fait de Renaut lor segnor.
5 Comme cil l'entendirent, moult grant dolor en font.
Amaugis ne s'atarge, qui Dex envoit honor,
Bondin mist à sa bouche, sel sona par vigor.
A Montauban avoit tel costume à cel jor,
Quant ooient soner Bondin par tel error,
10 Qu'il coroient as armes maintenant sans demor.
El chastel s'adoberent auquant et li pluisor.
Quant oent de Renaut conter la traïson,
A poi que il ne desvent, si grant dolor en font.
Les freres regreterent et font grant marison.
15 Ahi! tant mar i fustes.

7609 *Pris de* M.

7612 M Et cil courent as armes qui entendent le ton. B. Et couroient as armes li chevalier baron. — 7613 *Pris de* Metz. L palais.

7615 *Pris de* M. B Tel duel en font entre eus, ains si grant ne vit on.

7616 iror *est lisible, malgré la note de Michelant.*

Et regretent Renaut, le fil au viel Aymon,
Aallart et Guichart et Richart le menor.
« Ahi ! tant mar i fustes, nobile poigneor,
7620 Jamais jor de nos vies, ce croi, ne vos verrom !
[Tant esties vassaus et plains de grant valor !]
Qui nos donra mais armes ne chevaus ne adous ? »
[Isnelement s'adobent, nel mistrent en sejor
Et] vestent les haubers, lacent hielmes reons,
7625 Et çaignent les espées as senestres girons,
Et montent es chevaus auferrans et gascons.
Quant il furent monté, bien .xv. mile sunt
Et bien .vii.c. archier as ars turcois qu'il ont.
Et Maugis li jantis, qui tant estoit preudom,
7630 .i. escuier Renaut en a mis à raison.
« Amis, ce dist Maugis, entendes envers nous.
Metes moi tost la sele sor Baiart l'arragon ;
Si le menroi Renaut, son droiturier seignor. »
« Sire, dist l'escuiers, baisies vostre raison.
7635 Renaus me fist plevir, ou je vossise ou nom,
Devant qu'il revenroit, n'i monteroit nus hom. »
M 202 Quant Maugis l'entendi, à poi dire ne font.
Il fiert celui del poing qu'il le mist à genous ;
Puis en vint à Baiart le destrier arragon.
7640 Il a froncié del nes et geté contremont ;
D'une lance pleniere n'i puet habiter hom,
Ne mais que seul Renaut et l'escuier selonc,
Aallart et Guichart et Richart le menor :
Car il les conoist bien et lor estre et lor nons.
7645 Maugis li corut seure, iriés comme lions,
Et garda à ses piés, si choisi .i. baston ;
A .ii. mains l'a saisi par grant aïroison,

7621 *Pris de* M *Metz.*

7622 M Qui nous donra jamez nul destrier misaudour. *Metz* : Qui nous donra jamais bliaus ne siglatons. Chevaus ne paleïrois ne armes ne adols ! Isnelement s'adobent.

7623 *Pris de* M

7624 M Et. L Lors.

7633 M *ajoute* : Je me crain et redout qu'il n'i ait traïson.

7641 M aprochier hom. *Metz* : abiter *comme* L. *mais altère le texte aux deux vers suivants.*

Et va ferir Baiart parmi le chief amont.
Agenoillier le fait ou il vossist ou non.
7650 [Tot l'orgueil en abat dans Maugis le baron].
[L]e frain li mist el chief, sans nul arestison,
[L]a sele sor le dos, dont bon sunt li arçon,
[Le poitral li ferma devers le chief amont].
[A]preis s'arma Maugis vistement, com preudom,
7655 [Et pendi à son col .I. escu à lion],
[Et] prist sa grosse lance à tot le confanon,
[Et] monta sor Baiart, ainc n'i bailla arçon.
[C]om il fu à cheval, bien resembla baron ;
[N']ot plus bel chevalier jusqu'en Carfanaon,
7660 [Ne n'ot en nulle terre nul plus mestre larron.
Forment fu preus Maugis, molt i ot bon baron] ;
[T]el josteor de lance n'avoit-il ens el mont,
[D]e Montauban issi par la porte Foucon,
[O] lui de chevaliers et planté et foison.
7665 [B]ien furent .xv, mile as ars turcois qu'il ont,
[Qu]i por paor de mort jamais ne se fauront.
[D]urement chevalcherent à force et à bandon;
[Le bois de la Serpente trespassent li baron]
[Et] regretent forment Renaut le fil Aymon.
7670 « [A]hi ! tant mar i fustes, gentius fius à baron !
[D]ame Dex, nostres peres, qui sofri passion,
[G]arisse vostre cors de mort et de prison ! »
[L]ors chevalchent ensamble par grant aïroison.
[S']or ne s'i gardent Franc, il auront tel puison
7675 Dont maint bons chevaliers widera son arçon.
Or lairons de Maugis ki maine le secors ;
Si dirom de Renaut le nobile baron,

7650 *Vers rogné par le relieur, donné d'après* B C M Metz. *On note que Bayard, le destrier fié, ne connaît pas Maugis ; il appartient en propre à Renaud.*
7651 *Les initiales d'une suite de vers sont rognées par le relieur.*
7653 *Sic* M. B frema devant le pis reont. *Manque à* L.
7655 *Sic* M B. *Manque à* L.
7660-7661 *Sic* M B. *Manque à* L.
7766 M mie ne li faudront.
7668 *Pris de* M B, *manque à* L.

Ki estoit en la roche destrois et angoisous.
Il a gardé sor destre, el bos de Colençon ;
M 203 7680 Droit vers le Serpentine, choisist .M. compaignons.
Il les conut molt bien, quant il vit lor adous ;
El premier chief devant Maugis, le bon larron,
Ki seoit sor Baiart, le destrier arragon.
Baiars ne venoit mie le pas ne le troton,
7685 Ains se venoist plus tost que nus esmerillon,
Au menor saut qu'il fait, .XXX. piés el sablon.
Quant Renaus l'a veü, tel joie n'ot nus hom.
Il a dit à ses freres : « Or ne nos esmaion.
Ne sai qui l'a conté Amaugis le larron ;
7690 Ves le ci où il vient sor Baiart l'arragon.
[Toz l'orgueil de Gascoingne vient ci à esperon].
S'or ierent Franc .XX. mile, n'en estordroit .I. sous. »
« Hé Dex ! dist Aallars, aurons nos donc secors ? »
« Oïl, ce dist Renaus, ainc plus gent ne vit hom,
7695 [Car bien sunt .XV.M. de chevaliers baron. »]
Et Richars l'entendi, qui jut sor le perron,
Ki tos iert amuis et perdoit la raison.
Si entent la parole, com fust avision ;
Lors a levé le chief belement contremont
7700 Et apele Renaut à molt basse raison.
« Or vos oï nomer Maugis, le fort larron.
Ce me fu or avis ou ce fu avisiom ? »
« Par foi, ce dist Renaus, orendroites l'aurom. »
« Frere, ce dist Richars, por Deu, monstres le nos.
7705 Certes se jel veoie ençois que morusom,
M'ame en iroit plus lie devant nostre Seignor. »
« Frere, ce dist Renaus, nos le vos monstreron. »
Il le prit par l'aisele, sel leva contremont.
Quant Richars vit Maugis, si grant joie n'ot hom ;
7710 .IIII. fois se pasma, ainc ne dit o ne nom ;
Et quant fu revenus, si dist fiere raison :

7686 M Il saut à chascun pas .XXX. piés u sablon.
7691 *Pris de* M B, *manque à* L.
7695 *Pris de* M, *manque à* L B.
7706 M *gâte ce vers admirable* : Plus aeise en mourroie, pour voir le vous dison.

« Certes, or sui garis, ne sent mal ne dolor. »
« Renaut, ce dist Guichars, dites quel le ferom.
Se François aperçoivent Maugis le bon baron,
7715 Par saint Denis de France, orrendroit s'enfuiront.
Je nel volroie mie por tot l'or de cest mont.
Descendons de la roche et l'estor començon.
Bien sai, en dementieres qu'il entendront à nos,
Que Maugis lor vendra à coite d'esperon. »
M 204 7720 « Frere, ce dist Renaus, nos le vos otriom. »
Lors s'esmuevent li .III.; li quars remest amont ;
Ce fu Richars, li menres, qui molt fu angoisous ;
[Et Renaus s'en devale et li dui compaignon].
François les ont veüs, et Norment et Breton.
7725 Lors dist li .I. à l'autre : « Pris sunt li fil Aymon.
Nes ocions nos mie, por Deu et por son nom,
Ains les rendomes vis l'empereor Charlon. »
[De totes pars lor crient : « Plevissies vos, baron.]
Mais à moi ! mais à moi ! [dist chascun à cler ton].

7714 M. larron.
7723 *Pris de* M B, *manque à* L.
7728 *Les lettres de ce vers dans* L *sont coupées à mi-hauteur. Je crois déchiffrer* : Il courent, puis toz crient : Prenes les vos prison. *Michelant* : Il courent, puis lor crient : Ren toi à moi prison. *Pour ce vers et partie du suivant, j'emprunte à* M.
7729 L ce dient li baron. — *Texte de* Metz *de* 7620 *à* 7732 :

Frere, ce dist Renaus, volentiers le ferom.
Vostre voloir ferai et ensi le loom.
Lors s'en vont li .III. frere, li quars remest amont,
Che fu li prox Richars qui tant fu angoissos.
5 Et Renaus s'en devale et Aalars li blons
Et Guichars ensement qui cuer ot de lion.
Quant François les perchurent et Normant et Breton,
Si dist li .I. à l'autre : Pris sont li fil Aymon.
Or n'i a plus ne mains ja les arons prison.
10 Nes ocies vos mie por Deu et por son nom,
Ains les rendrons tot .IIII. l'empereor Challon.
De totes pars lor crient : Plevissies nos prisons.
Mais à moi! mais à moi ! ce dient li pluisor.
Nos prieron por vos Challe l'empereor.
15 Que il en ait mer ci, por deu le creator.
Quant Ogiers l'entendi, si dolens ne fu hom.

Scène caractéristique du temps. Les Français tiennent à les prendre vivants parce qu'ils espèrent en tirer de grosses rançons.

7730 Nos en prierons Charle, le nostre empereor,
Que il en ait merci, por Deu et por son nom. »
Quant Ogiers l'a veü, si dolans ne fu hom.
Dont n'i vossist il estre por .I. mui de mengons.
Il saut en Broiefort, en sa main .I. baston;
7735 Venus est à la roche à coite d'esperon.
« Seignor, ce dist Ogiers, je vos tieng à bricons,
Ki guerpissies la roche qui vos iert garissons.
Vos perdres hui les testes, sens nule arestisons.
Ne vos puis deporter, car je sui hom Charlon.
7740 Certes ce poise moi, au cuer en ai dolor. »
Atant se regarda Ogiers, li poigneor,
Le chemin droiturier qui vient de Colençon;
.M. chevaliers choisist, fermés les confanons;
Il les connut molt bien, quant il vit lor adous;
7745 El premier chief devant fu Maugis li larron,
Et seoit sor Baiart, le destrier arragon.
Quant Ogiers l'a veü, si grant joie n'ot hom.
Grant demi pié en crut par deseure l'arçon,
Et à dit à ses homes : « Seignor, quel la feron ?
7750 Diable l'ont conté Amaugis le larron.
Ves le ci où il vient sor Baiart l'arragon.
Ciertes il nos amene fiere porcession.
Tos l'orgueil de Gascoigne vient ci à esperon.
[S'or estion .XX.M., n'en estordroit .I. sol].
7755 Hui verres le deluive qui cerra desor nos. »
Atant es vos Maugis brochant à esperon;
Où qu'il voit le Danois, si l'a mis à raison :
« Ogier de Danemarce, je vos tieng à bricon,
Quant vos ici venistes par le comant Charlon.
M 205 7760 Malvais garant vos iert, ains le soleil escons.
Je vos chalenc Renaut, le fil au viel Aymon.
Se Deu plaist et sa mere, nos le replegeron.

7754 *Sic* M B Metz, *manque à* L.
7755 *Metz* : le dolor. M le deluge qui carra.
7758 *Metz* : por felon.
7765 M *ajoute* : Si mal parage a ci et si mal compaignon. B si mal parent.
7766 B ne fist ains, *Metz* : ne fist jour.

Par Deu, sire Danois, n'aferist mie à vos
Que venissies traïr Renaut, le fil Aymon.
7765 Vos iestes de son lin, à Deu maleïçon ;
Unques li vostres peres ne fu sens traïson ;
Il vos laisa en France forostagié Charlon,
A Saint Omer en Flandres, par tel devision
Dont vos iestes cuivers et sougiés à Charlon,
7770 .IIII. deniers rendans del chief et del menton.
Ogier de Danemarche, entendes ma raison.
Ja fustes vos cousins Girart de Rossillon
Et Doon de Nantueil et duc Buef d'Aigremon.
Icil .III. furent frere au riche duc Aymon.
7775 Ne traies à lor geste vaillant .I. porion,
Ains [re]traies as [maus], as traïtors felons.
Ogier, je vos desfi, n'en sai autre sermon. »
Lors lait corre Baiart, le destrier arragon,
Et il li cort plus tost que ne vole faucons,
7780 Et vait ferir Ogier en l'escu au lion.
Desos la bocle d'or li peçoie et confont,
Et l'auberc de son dos li desmaille et desront.
Durement l'a feru par encoste l'arçon,
Que sa lance peçoie et vole par tronçons ;
7785 En l'escu est remes li vermaus confanons.
Quant Ogiers l'a veü, à poi d'ire ne font ;
Tornés fust sor Maugis à coite d'esperon,
Quant Baiars se regarde vers la roche Mabo,
S'a veü son segnor, Renaut, le fil Aimon.
7790 Il le conut plus tost que fame son baron.
Baiars i vint poignant, Maugis vossist ou nom.
Quant vint devant Renaut, oies de l'arragon :
Sos [Maugis] s'agenoille illuecques el sablon ;
Maugis descent à terre del bon destrier gascon
7795 Et a rendu ses armes Renaut, le fil Aymon.
Il a vestu l'auberc, lacié l'iaume reont,

7767 *Metz* : en Flandres.
7768 *Metz* : El borc de .S. Omer.
7776 L traies as mauvais. M *me paraît meilleur.*
7790 *Vers excellent.*
7793 L Baiart. M Maugis.

Puis si a çaint Froberge au senestre giron
M 206 Et pendi à son col .I. escu à lion ;
Et monta sor Baiart, le destrier arragon,
7800 Et il li saut avant .xxx. piés el sablon.
Or il fu plus seürs qu'en la tor d'Avignon
N'en dedans Montauban, sus el maistre dongon ;
Et vait ferir Ogier, le nobile baron.
De Broiefort l'abat, ou il vossist ou nom.
7805 Renaus descent à terre, sans nule arestison,
Son cheval amena Ogier le poigneor,
Puis li tint son estrier ; Ogiers monte en l'arçon.
« Cousins, ce dist Renaus, or as tu guerredon
De la roche Mabon où orrains estion.
7810 Tu n'i assaillis mie, tant feïs que preudom.
Selonc celui servise as ci le guerredon.
Mais de tant te tieng je a traïtor felon
C'onques à nul de nos n'i feïs garisson.
Huimais vos i gardes, car nos vos desfiom.
7815 Par icel saint apostre, c'on quiert en pré Noiron,
Ne vos espargnerai, quant hom estes Charlon. »
« Sire, dist li Danois, et nos nos desfendron. »
Seignor, [s]e là fussies desor le pui ancour
Où François assemblerent as .IIII. fius Aymon !
7820 Tante lance i ot fraite, tant escu à lion,
Et tant bon chevalier abatu de l'arçon,
Et Maugis point et broche le destrier arragon,
Et a brandie l'ante, destort le confanon,
[Et va ferir Guimart en l'escu au lion.
7825 Devant li l'abati trestout mort el sablon.
Puis a traite l'espée qui li pent au giron
Et va ferir en l'elme Fauque de Mongençon ;
Trestout le porfendi desiques el menton],
Puis crie Montauban, clerement à haut ton :
7830 « Feres, franc chevalier, à force et à bandon.
Se Ogiers nos eschape, jamais honor n'aurom. »

7818 L ce.
7824-7828 *Pris de* M. — L *a seulement* : Et feri en l'escu Fauque de Mongençon : Devant lui l'abat mort del destrier arragon. *Il omet le comte* Guimart. Cf. *v.* 7850.

Donc enforce la noise et la grans chaploison.
Là veïssies Francois morir à grant dolor;
Ne pueent mais sofrir le chaple ne l'estor.
7835 Ogiers s'en va fuiant à coite d'esperon;
Venus est à Dordone, ens se fiert à bandon.
Broiefort l'emporte oltre de merveilleus randon.
De l'autre part descent de la rive el sablon.
Li dus Renaus l'apele par contralioison.
M 207 7840 « Ogiers, ce dist Renaus, estes vos pescheor?
Se tu as pris anguiles ou troites ou saumon,
Fai m'ent tel compaignie, com doit faire frans hom;
Ou tu passes cele ewe, si vien joster à nos.
Fius à putain, traïtres, lechieres, malvais hom,
7845 Vo foi aves mentie à vo seignor Charlon.
Mes cousins deves estre, preis nos apartenom;
Envers trestot le monde deüssies estre o nos:
Ne nos aves aidié vaillant .I. esperon.
En gage nos laisies Fouque de Morillon
7850 Et le conte Guimart et Fauc de Mongençon,
Et .cccc. chevaliers del barnage Charlon.
Mal dahaz ait Rollans et Oliviers li blons
Et Charles l'emperere, li rois de Monloon,
S'il ne vos pent encui com .I. altre larron. »
7855 « Dex en soit aorés, dient li Borgoingnon
[Et François et Englois et Normans et Breton].
Ogiers de Danemarce, or aves guerredon;
Certes se volsissies, pris fussent li gloton. »
[Dont n'i volsist il estre por tot l'or de cest mont].
7860 Ogiers remaint tos seus awec .X. compaignons;
Dame Deu reclama par son saintisme non.
« Hé Dex! dist li Danois, biaus pere glorious,
Com ai male merite de tos mes compaignons!
C'est de bien fait col frait, ce conte le leçon. »
7865 Quant entent li Danois qu'il est contraliés,
Tel mal talent en a, à poi n'est enragiés.

7856 *Pris de* M.
7859 *Pris de* M.
7864 *Metz* ce chante la canchon. M Ch'est du bienfet qu'ai fet vers Renaut le baron.

« Renaut, dist li Danois, à droit me blastengies.
Voir j'ai bien deservi çou que ci me paies.
Car voir se je ne fusse, de verté le sachies,
7870 Ains nuit fussies pendus, rachatés ne fussies,
Et vos freres tot troi ; ce fust diols et pechiés.
De tot l'avoir del mont ne fussies raplegies.
Ja li secors Maugis ne vos eüst mestier.
Or m'en rens guerredon com al Deu renoié,
7875 Car laidement en sui de vos contraliés.
Pesceor me clames, com fusse herengier ;
Mais par icel apostre c'on à Rome requiert,
Se n'i avoie garde fors tant de vostre espié,
M 208 Je t'iroie ferir en l'escu de qartier. »
7880 « Dano[ı|s, ce dist Renaus, par les iols de mon cief,
Ne passeries oltre por .ı. mui de deniers. »
« Si ferai, par ma barbe, dit li Dano[i]s Ogiers.
Ce pora vos peser, ce cuit, ains l'anuitier. »
Broiefort poi[n]t et broce des esporons d'ormier,
7885 Et Renaus laise corre Baiart, son bon destrier ;
Et li Danois i vint, as armes tos molliés.
Qant Renaus l'a veü, si l'en prist grans pitiés ;
Oes com faitement il avoit araisnié.
« Danois, ce dist Renaus, rales vos ent arier,
7890 Car de moi ne seres adesés ne tociés.
Bien sai et reconnois que vos m'aves aidié. »
« Renaut, dist li Danois, molt m'aves laidoié
Et clamé traïtor, voiant les chevaliers
Ki or s'en sont alé à loges repairie [r].
7895 Cil diront Charlemaigne que por vos l'ai boisié.
Ma lance est tote entie[r]e et mes escus entiers.

7867 M à tort me leidengies. *Metz* : à tort me laidoies. *Mais ils n'ont pas le vers suivant qui justifie* à droit.
7870-7872 M *et Metz terminent* ces deux vers par : *ne fuissies respitiés.* L. *vaut infiniment mieux*
7874 M comme faus renoiés. *Metz* : rendes merite comme Deu renoiés.
7880 L Danos.
7882 L Danos.
7884 L poist.
7894 L repairie.
7896 L entire.

Fouques de Morelon i a perdu le cief ;
Jamais ne montera sor Morel son destrier,
Et .III.C. chevalier que Charles avoit ciers.
7900 Molt me hara li rois, s'auera droit, par mon cief ;
Tost me feroit li rois ardoir et graellier.
A vos me combatrai au fer de mon espié.
Cestes miels voil morir qu'ariere repairier.
Se tu me pu[e]s conquerre, si me cope le cief,
7905 Et se jo vos puis prendre, que Dex l'ait otroié,
Je vos rendrai à Charle, si me puist Dex aidier.
Jamais nus cosinages ne vos aura mestier. »
Com Renaus l'a oï, à poi n'est esragiés.
« Danois, je vos de[s]fi ; de mon cors vos gaities »
7910 « Et je vos ensement, » dist li Danois Ogiers.
Andui se desfierent li vallant chevalier.
Renaus broce Baiart des esporons d'ormier
Et Ogiers laise corre son bon corant destrier ;
La terre font croller li ceval soz lo[r] piés ;
7915 Grans demie loé[e] en dure li tempie[r]s
Et li fus et li fers en vole vers le ciel.
M 209 Grans cos se vont doner es escus de cartier ;
Desoz le[s] bocles d'or les ont frais et perciés,
Et les haubers desos ronpus et desmailliés.
7920 A la force des bras et as corans destriers
Si sont entrecontré des fers et des aciers,
[Si angoisseusement por els miex embroier]
Que ronpent les sosceingles et fausent li poitrier,
Que tres parmi les crupes des auferrans destriers
7925 Se sont entrabatu li vallant chevalier,
Et molt en faut petit k'i n'ont les co[l]s brisiés ;
Mais cascuns fu vasax et de corage fier.
Isnelement et tost resont venu en piés

7904 L pus. M pues.
7909 L defi.
7914 L sor los. M lor.
7916 L loe... tempies. M grant demie louée... tempier.
7919 L le.
7923 *Pris de* M.
7924 L cos. M qu'il n'ont les cols.

Et traient lor espées li vallant chevalier,
7930 Que sont andui au caple li bon baron prisié.
Ja i auera dolor, se Dex n'en prent pitié.
Oies de lor cevas com il ont esploitié :
Quant voient lor segnor ensi for[t] gramoier,
Li uns cort sore l'autre com soient esragié ;
7935 Il se mordent as dens et s'esgratent as piés.
Autresi se conbatent comme dui chevalier.
Quant li Danois le voit, à poi n'est enragiés ;
De Broiefort dota, car Baiart fu plus fiers.
Il a traite Cortain k'il li voloit aidier ;
7940 Vers Baiart est venus, durement aïriés
Et Renaus li escrie : « Que vels tu faire, Ogier ?
Laisse le[s] .II. cevax ensamble esbanoier.
Se vos voles bataille, à moi le commencies. »
Il a traite Froberge dont li pons fu d'ormier,
7945 Et vait ferir Ogier en son hiaume vergié
Que les flors et les piere[s] en a jus trebucié
Et .C.L. malles de son hauberc doblier ;
De la car de la hance li a .I. poi trencié ;
Se li brans ne tornast el poing au chevalier,
7950 Jamais li bons Danois n'eüst à hom mestier.
Tot contreval le hance est li brans glaçoiés,
Les esporons à or li a andeus tranciés ;
Jusqu'à heut est li brans en la terre ficiés ;
Et Renaus li escrie : « Deça vos ai toucié ;
7955 Vo hauberc et vo haume vos ai bien enpirié.
M 210 Plus aves la car blance que nois sor le ramier.
C'est costume as Danois, car sovent sunt baignié. »
Qant Ogiers l'a veü, prist soi à enragier
Et tint traite Cortaine, le brant trenchant d'acier.
7960 « Ahi ! Cortain, fait il, molt vos oï prisier ;
En tante f[i]ere coite m'aves eü mestier,

7933 L for.
7943 L le
7946 L piere.
7947 L Et .C. et .L malles.
7956 M que n'est flour en esté.
7961 L fere.

Et mai[nt] rice baron aves descevaucié.
Ens el perron à Ais te fis jo essaier.
Rollans i feri primes et li cuens Oliviers
7965 Et je feri apres, s'en trençai demi-pié.
Iluec vos brisai jo, le cuer en ai irié.
Por vostre grant bonté vos fis je apointier,
Por çou aves non corte, nel vos quiere à noier.
S'or ne prenes venjance del gloton renoié,
7970 Jamais jor ne pendras à flanc de chevalier. »
Lors enbrace l'escu li bons Danois Ogiers,
E vait ferir Renaut desos l'iaume vergié
Que les flors et les pierres en a jus envoié
Et .c.r. malles de son hauberc doblier ;
7975 Durement l'a navré de son flanc senestrier.
Li dus Renaus cancele, à poi que il ne ciet,
Et Ogiers li escrie : « Or vos ai repaié.
Des cos somes ingal, voles recommencier ? »
« Oïl, ce dist Renaus, tos en sui aesiés.
7980 Plus desir la batalle que boivre ne mangier. »
Or revienent ensanble au fer et à l'acier,
Et ne remansist mie sans [nul] d'els damagier,
Qant i vint à poignant, parmi le sablonier,
Aallars li cortois et Guichars li prisiés.
7985 Qant li Danois les vit, n'ot cure de targier ;
Il saut en Broiefort, son bon corant destrier.
Venus est en Dordone, ens maintenant se fert.
Molt est Renaus dolans, ki lance son espié ;
Merci nostre Seignor, ne l'a mie tocié.
7990 D'autre part la riv[i]ere descendi el gravier.
Li dus Renaus l'apele, molt l'a contralié.
« Ogier, ce dist Renaus, molt saves bien pescier.
Molt vos doi Charlemaignes et amer et prisier,
M211 Car à plenté li dones poisson à son mangier.
7995 Se vos aves menuise, s'en faites bon marcié. »
Ogiers fu molt dolens, qant s'ot contralier;
Mais n'avoit point de sele en son corant destrier.

7962 L mait.
7982 L ul. M un d'eus. *Manque à* B.
7990 L rivere.

Deça estoit remés où il se combatie,
Qant les ceingles ronpirent et il fu trebucié.
8000 Et Renaus li escrie, et dist : « Danois Ogier,
Venes por vostre sele que vos m'aves laisié ;
Il est lait à haut home sans sele cevaucier,
Et sacies bien ke molt vos cuidasse enpirier ;
Se nos fussons ensanble desi à l'anuitier,
8005 Jamais ne veïssies Charlemaigne au vis fier,
Ki ça vos envoia à loi de pautonier. »
« Renaut, dist li Danois, trop menes grant dangier ;
Mais ore sacies bien, sans mot de mençoignier,
Se vostre agait ne fust, ke vos bien savies,
8010 A Charle vos rendisse ains k'i fust anuitié. »
« Danois, ce dist Renaus, bons fustes chevalier
Ki passastes Dordone por mon cors essaier.
Atenderies me vos sor Broi[e]fort le fier,
Se je repas là outre, sor Baiart mon destrier ?
8015 « Oïl, dist li Danois, si me puist Dex aidier.
Par foi, ce dist Ogiers, se vos çou feïssies,
Adont diroie jo que fussies chevaliers. »
Et Renaus point et broce Baiart, son bon destrier.
Ferir se volt en l'eve, le confanon lacié,
8020 Qant Allars et Guichars le resacent arier ;
L'uns le tint par le resne, l'autre par le musel.
« Avois, font il, Renaut, trop estes marvoiés.
Certes ki bien vos fait, il a mal enploié.
Se Dex ne fust et il, nos fussons engignié.
8025 Ja li socors Maugi ne vos eüst mestier.
Laissies Ogier ester k'il est bons chevaliers.
Unques mieldres de lui ne monta sor destrier. »
Atant es [vos] Maugis ki lor est aprociés
Et a dit à barons : « Qu'aves vos, chevalier ? »
8030 « Cousin, jel vos dirai, dist Renaus, li plus f[i]ers.

8013 L Broiefort.
8016 L M Ogiers. B li Danois. *Michelant se trompe. Il n'est pas nécessaire d'attribuer ce vers à Renaud.*
8019 L lacié. B baissié. M et ou parfont gravier.
8028 L lor. B M vous.
8030 L fers. B che dist Renaus li fiers. M au vis fier.

Li Danois me requiert que je passe le biés,
M 212 Et il m'i atendra sor son corant destrler ;
A moi se combatra au fer et à l'acier,
Dont me donra le pris des barons chevaliers.
8035 Mais Guichars ne me laise, ne Aallars li fier. »
« Sire, ce dist Maugis, une rien bien sacies.
Guichars ameroit miels juene dame à baisier
K'il ne feroit joster [encontre] chevalier.
Par saint Denis de France, vos passeres le biés.
8040 Desi au tref le roi mar laiseres Ogier.
Se li Danois m'escape, molt en serai iriés. »
Qant Aallars l'entent, molt en est aïriés,
Et dist : « Cosins Maugis, ne nos contralies.
Vos estes de ma jeste, fils mon oncle le fier,
8045 Et Ogiers li Dano[i]s, fils m'antain, par mon cief.
Mais par icel apostre ke l'on à Rome quiert,
Il n'a en tote France si vallant chevalier
Que s'il pase Dordone por asalir Ogier,
C'à mon tre[n]çant espiel ja ne li voise aidier,
8050 Fors sol Renaut mon frere, ke je n'os corocier.
Laissie[s] ester le conte, k'il nos a ja aidié. »
« Danois, dist Aallars, ales à Deu del ciel.
Deu merci et la vostre, vos nos aves aidié. »
« Renaut, dist Aallars, laissies en pais Ogier.
8055 Manbre vos de Richart ki ariere est laissiés,
Lassus en cele roce, dolere[u]s et plaiés.
Ne sai se il est mors, car mal ert aeisiés. »
« Par ma foi, dist Renaus, bien fait à otroier. »
« Renaus, li fix Aymon, dist Ogiers li Danois,
8060 Desconfis nos aves, vos et cil de Vauçois ;
Mais par icel segnor ki haut siet et loing voit,
Nos revendrons sor vos à si rices conrois,
Par le mien ensiant, que ja preu n'i aurois,

8038 L contre un chevalier. B encontre. M à un bon.
8045 L Danos.
8049 L Car mon trecant.
8051 L Laissier.
8056 L dolerens. M doulereus.
8063 L mient

En milieu de vo terre prendrons [nos] vos avoirs ;
8065 Ja ne seres si fors ke vos nos requerois. »
« Or manecies soef, dist Renaus li cortois,
Que nos avons castias, tes .IIII. ou tex .III.,
Où nos vos atendrons et Charle vostre roi,
Se il en est mestiers, plus de .XIIII. mois.
M 213 8070 Ains que vos les aies, ara caut li plus frois.
En iceste contrée cort point vostre bofois.
Comment que il en prene, vostres est li sordois.
Fouque de Morellon poes porter le roi ;
De moie part li dites que jo ço li envoi.
8075 N'ira mais en batalle ne en cembel des mois. »
Et respondi Ogiers : « Certes, ce poise moi. »
Atant s'en vait Ogiers, si remest la tençons,
Et vint à Monbendel où ert li tres Charlon.
Là descendi Ogiers devant son pavellon.
8080 Molt se contint li bers et dolans et enbron.
Atant i est venus l'empereres Charlon,
Oliviers de Viane et Rollans au cief blont,
Salemons de Bretaigne, Estols li fix Odon,
Ricars de Normendie, li Baiviers Ydelon,
8085 Et dist li uns à l'autre : « Caitis, quel le ferons,
Qant ancui verons pendre Renaut, [le] fil Aymon,
Et Allart et Guichart et Richart le menor ?
Cosin somes germain, pres nos apertenon.
Se nos les laissons pendre, jamais honor n'aron.»
8090 « Ogier, dist l'emperere, où sunt li fil Aymon?
Aves les vos ocis, ou jes auerai prison ? »

8064 L prendrons vos avoirs. M nous nos arois.
8066 L mavecis. M menachiez.
8067 M castiaux... tex... tex.
8071 M dout poi.
8072 M Comment que le plet aille, vostre en est li sordois.
8073 M Moreillon.
8074 M itel li.
8081 M Atant es vous venir l'empereor.
8084 M Huidelon.
8086 M verron pendre Renaut le. L li fil.
8087 M Guichardin.
8089 M Joie n'aron.

« Sire, ço dist Ogiers, baisies vostre raison.
Ce ne sont mie lievre à fuir par sablon ;
Ains sont bon chevalier, nul m[e]llor ne savon.
8095 Voirement le[s] trovames es plains de [Valcolor],
Desor les mul anblans, as mantiaus vermellon.
Bien vos tint covenent li rices rois Yon ;
Mais lor mules cangierent por destriers aragon,
Si orent bons escus et espiés à fuison.
8100 Premerains i fu mors Fouques de Morellon ;
Son ceval enmena Renaus, li fix Aimon.
Desi à une roce mena[smes] les baron ;
Richars i fust ocis, li mendres fix Aymon.
Tuit fussent mort li autre et mené en prison,
8105 Quant i sorvint Maugis sor Baiart l'aragon,
A .x.m. Gascons et fiers et org[u]ellos.
Malement nos menerent ; tos desconfis nos ont. »
M 214 « Es[t] çou voirs, dist li rois, que escapé me sont ? »
« Oïl, ce dist Ogiers, par la vertu del mont. »
8110 Qant Charles l'entendi, si enbronça le front.
« Hé Dex ! ce dist li rois, biax pere glorius,
Com par sui or dolans de ces mauvais glotons !
Certes se je[s] tenise, nes tensast tos li mons,
Ke il ne fusent ars et brui en carbon. »
8115 « Sire, ce dist Ogiers, par De[u] qui tos nos fist,
Desi à une roce menames les caitis.
Là fust Richars, li mandres, tot maintenant ocis ;
Trestuit fussent li autre et retenu et pris,
Qant à .x.m. Gascons le[s] socorut Maugis,
8120 Sor Baiart l'aragon ki tant [est] segnoris. »

8094 M hardis comme lion. L mllor.

8095 L le. ValençonM les trouvasmez es plains de Vaucoulour. *M. Leo Jordan avait proposé d'écrire* Valcolor *au lieu de* Valençon. *Cette correction est donc justifiée.*

8102 L menans. M menasmez.

8106 L orgellos.

8108 L Es çou voirs.

8113 L je. M se les tenisse, ne les garantist hon.

8115 L Dex. — 8116 M menasmez.

8119 L le.

8120 L tant segnoris. M Seur Baiart le faé qui tant est.

« Voire, dist Charlemaignes, de Deu soit il maudis.
Plus dout jo le laron ke home ki soit vis.
S'or avoie Renaut dedens ma prison mis
Et Aalart l'ainé et Guichart autresi,
8125 Si l'eüsse sor Sains et juré et plevi
Ke jo les garderoie desi à le matin,
Si les aroit enblés ains mienuit Ma[ugis].
Par Deu le glorius ki pardon fist Longis,
Por çou le hé jo plus ke home ki soit vis,
8130 Et je pri Damel Deu ki en la crois fu mis,
K'i me face saisi del fel cuvers Maugis.
Ne seroie si liés por le tresor Davi. »
Mais por noient le dit Charles o le f[i]er vis,
Que tenir le pora ains demain miedi.
8135 « Sire, ce dit Ogiers, par Deu le vos plevis ;
Itel cop me dona Renaus enmi le pis
Que le coing de mon hiaume fist el sablon ferir.
Por coi en mentiroie ? Je m'en sui afuïs.
Sire, drois emperere, par verté le vos di :
8140 De .III.M. chevaliers ke je menai tos vis,
N'en ramenai .XL. ; tot sunt et mort et pris,
[Dont je sui molt dolens, mais les ravoir ne puis. »]
« Ogier, ce dist Rollans, vos estes molt hardis ;
Vos n'aves compaignon ki miels sace fuir.
8145 Jamais par cel apostre que quierent pelerin,
Si mauvais [cerf] coart de mere ne nasqui.
M 215 Unques de Danemarce ne vi prodome issir.
Fix à putain, coars, mauvais sers acatis,
Par .IIII. deniers l'an estes aculvertis,
8150 En une grande borse seront li denier mis,
Au col d'une levriere et lié et assis.
François doivent le cien bien batre et bien ferir,

8127 L Magis.
8132 M *ajoute :* Que il m'a moult pené et traveillié toudis.
8133 L fers. M fier.
8134 M ains que past le tiers dis.
8142 *Sic* M; manque à L.
8146 L cef. M cerf.
8148 M racatis.

Tant k'i vegne as p[i]és Charle : ilu[e]c doit il garir.
Vos aves Charlemaigne, vostre segnor, traï.
8155 Certes, se volsisies, il fussent pieça pris,
Car vos les esparnastes, car il sunt vostre ami.
Fel soit li emperere, ki France a à ballir,
S'il ne vos fait ardoir et les menbres tolir. »
Com Ogiers l'entendi, si est en piés salis.
8160 « Rollant, vos i mentes, par Deu ki tos nos fist.
Sire, ves ci mon gage por conbatre vers li,
Ke jo ne sui culvers acatés ne conquis.
Onques li miens linage à çou ne se tramist,
Ains sui de mieus de France et de melors amis
8165 Ke Rollans vostre niés ki tant m'a ahati.
Gerars de Rossellon, mes oncles, me nori,
Et dans Dos de Nantuel ki tant est segnoris ;
Li dus Bues d'Aigremont [iert mes oncle autresi].
Cil .III. furent mi oncle ki m'ont soef nori.
8170 Vivians d'Aigremont fu me[s] prociens cosins.
Si est de mon lignage l'arcevesque Torpins,
Richars de Normendi[e] o le grenon flori.
[Et Aymes de Dordonne iert mon oncle autresi].
Renaus, li fix Aymon, Aallars [li jentis]
8175 Et Guichars et Richars, li pre[u] et li hardi
[Sunt mi cosin proçain, de verté le vos di].
Rollant, vostre linage, fetes le moi venir.
Par saint Denis de France à cui vuel obeïr,
Bien me ferai vers vos loial à l'escremir. »

8153 L pes... iluc. M piez... iluec.
8156 M vo cousin.
8162 M cuvert ne en char ne en cuir. *Metz comme* L.
8168 *Sic* M. L. Ki tant est senoris. B qui ot le poil fleuri.
8169 M que je vous ai nommé chi. *Metz :* que vos rendirent il.
8170 *Michelant lit* Unnaus *qui fait le vers faux.* A B *Metz* : Viviens d'Aigremont. M Vivien de Monbranc.
8172 L Normendi.
8173 M *ajoute ce vers.*
8174 *Sic* M. L B autresi.
8175 L pre. M. preus.
8176 M *ajoute ce vers. Metz* : En tote France n'a bachelors de tel pris.
8177 M *Metz* : veïr. B où sont li vostre car le mez (*sic*) nomme chi.

8180 Comme Rollans l'entent, le sens cuide marir.
Vers Ogier s'avança, si le cuide ferir.
Quant Ogiers l'a veü, encontre lui sali.
Charles voit ses barons l'un à l'autre abatir,
Durement l'en pesa, ne vos en quier mentir.
8185 Entr'els sali Dus Naimes et li cuens Aimeris,
Ydelon li Baivers et Estos li hardis.
M 216 « Avois, font il, Rollant, qu'aves vos ent[re]pris ?
Par mon cief, li afaires n'en ira mie ensi.
Ogiers n'est mie encore itant en aval mis
8190 Que vos le doies batre ne toucier ne ferir.
Ancui seroit li plais à grant mal revertis,
Se il ne remanoit por Charle de Paris.
Ogiers est molt prodom et chevaliers eslis.
Onques en son linage traïson ne nasqui ;
8195 Ains est li plus poisans de France le païs. »
« Biaus niés, dist Charlesmaignes, or le laisies ensi,
Desique à demain que jo l'auerai enquis,
Et se jo puis savoir, aprendre ne oïr
Ke Ogiers ait vers moi mal plait fait et basti,
8200 Par saint Denis de France, bien li sera meri.
Tot li avoir del mont nel poroit garandir,
Ke ne face del cors et des menbres honir. »
« Sire, ce dist Ogiers, par bone foi l'otri;
Mais il n'a home en France si preu ne si hardi,
8205 S'i me voloit prover que je vos ai traï,
Que jo ne me comba[t]e au bon branc acerin.
Ja voir ne mentirai de çou que jou i fis.
Se le volies entendre, ja vos seroit jehi.
Qant je ving à la roce où il furent soupris,
8210 Il n'estoient que .IIII. et nos estiens mil,

8181 B s'adrecha.
8183 B M vers l'autre.
8187 *Sic* B M. L ent en pris. M *Metz* : trop aves entrepris.
8189 B issi entre piés mis. M ainsi abastardi. *Metz* : del tot si abaubis.
8202 M vergonder et honnir.
8206 L combace. M : combate au branc d'achier vers li.
8207 *Dans* jou i *est exponctué* ; *c'est sans doute* u *qu'il voulait supprimer*. Jou *reparaît trois fois ensuite*.

Ne jo ne lor aidai, ne jo ne lor nuisi,
Ançois me trais ariere, ses laisai convenir ;
Si esgardai le duel de me[s] proçains cousins.
Or vos ai reconté tot çou que jou i fis,
8215 Mais par le foi que doi monsegnor saint Denis,
Se jou jamais veoie où fusent entrep[r]is,
Se jou .c. fois l'avoie et juré et plevi,
Jo ne lairoie mie, por la teste à tolir,
Que jou ne lor aidase ; par verté le vo di.
8220 Jamais ne lor faudrai, por tant que soie vis ;
Ains aiderai Renaut à dis .M. fervestis.
Bien me doit tot li mons et blamer et honnir,
Qant onques me[s] neveus à tel besoin fali.
Mais par ice seignor ki de mor surexi,
M 217 8225 A mes cousins germains ne faudrai mais isi.
Trop s'est ore Rollans, vostre niés, aatis
Des cols de la batalle contre moi à ferir.
Mais s'i veoit Renaut sor Baiart l'arabi,
S'eüst l'espée traite, l'escu devant son pis,
8230 Certes, ne l'atendroit por tot l'or que Dex fist. »
Comme Rollans l'oï, s'en fu engramoïs.
« Ogier, ce dist Rollans, trop estes de grant dis,
Trop le metes avant, trop le faites hardi.
Mais je pri cel Segnor ki de Virgene naski,
8235 K'i le me laist trover sor Baiart l'arabi,
Tot ensi atorné que vos aves dit ci. »
Si fera il sans fal, ja n'en sera desdis.
Unques nule proiere si bien n'en averti,

8213 L desme.
8214 M je conté tout chen que je en fis.
8216 L. entrepis.
8219 M chen sachiez, vous deffi.
8222 M le monde et blasmer et laidir.
8223 L me.
8224 M qui de vierge nasqui.
8227 M s'il.
8231 M si en fu amuïs.
8234 M *répète* qui de vierge nasqui. Virgene *pour* virgine *doit être lu* vierge. — 8236 M sans faille.
8238 M averi.

Car il l'enconterra ains demain miedi,
8240 Adoubé ricement sor Baiart l'arabi.
Or lairons de Rollant et d'Ogier le hardi,
Si dirons de Renaut ki ot le cuer mari
Por Ric[hart], son bon frere, ki tant est malbailli.
« Helas ! çou dist Renaus, ke porons devenir,
8245 Qant ai perdu mon frere et mon mellor ami? »
Aallars et Guichars le plorent autresi ;
Por Ric[hart] firent duel li chevalier hardi.
Segnor, or faites pais, por Deu le glorios.
S'oes bone cançon, onc n'oïstes mellor.
8250 Durement se demente Renaus, li fix Aymon,
Et tuit li autre frere demainent grant dolor
Por Richart le menor dont [il sunt en] tristor.
« Ahi ! pere de glore, dist Renaus, que ferons ?
Hui main estiens .IIII., tot chevaliers baron,
8255 D'un pere et d'une mere et d'une nascion,
Or ne somme que .III., ne nos pris .I. boton.
Certes or n'aurai [je jamais] joie à nul jor. »
Dont se pama Renaus à molt tres grant dolor.
Atant i vint Ma[u]gis, li nobile baron,
8260 Ki siet sor Broieguerre, son destrier aragon,
Fors Baiart le Renaut, n'avoit mellor el mont;
Et tenoit en sa mai[n] d'une lance .I. tronçon.
M 218 Molt s'estoit combatus as gués soz Balençon.
Comme il vit [l]es freres demener tel dolor,
8265 Isnelement depart la presse sans demor.
Venus est à Richart ki jut sor le perron,
Le bon vasal navré, dont il est grant dolor.

8240 M et d'armez bien garni.
8243 L Ricier.
8251 L menent grant. M il sunt en tristor. B dont sont en grant frichon. L *subit l'impression du vers précédent.*
8257 L Certes or n'aurai joie à nul jor. M or n'aroi je jamez joie nul jour. B *manque.*
8259 L Magis.
8260 M Brotegrise son destrier misaudour.
8262 L mai.
8264 L ses B ses cousins. M Et quant il vit as.

La boele ot fremée sor l'ermin peliçon,
Par la plaie li per[t] le foie et le poumon.
8270 Ses plaies a tantées entor et environ,
Puis en vint à Renaut, si l'a mis à raison.
« Entendes moi, fait il, jantis fix à baron.
Vos estes mi cosin, pres nos apartenon ,
L'uns ne doit faillir l'autre por or ne por mangon.
8275 Por vos ai sofert paine et traval et labor.
Plus me het Charlemaignes que ne fait nul de vos.
L'autr' ier ocist mon pere, dont au cuer ai dolor.
Renaut, ce fu vostre oncle, si fu por vostre amor.
S'or endroit m'afies devant tos ces barons
8280 Qu'anuit en ceste nuit irons al tré Charlon
Et requerrons le roi dedans son pavellon
Et ferrons de nos lances se as oels le veons,
Je vos rendrai Richart sain et sau[f] ains .III. jor[s],
Armé sor son ceval, seant dejoste vos. »
8285 Qant Renaus l'a oï, forment en fu joios ;
A Maugis a baisié et piés et esporons.
« Cosin, ce dist Renaus, se çou me fasies vos,
Que jo mon frere eüsce tot sain et en vigor,
Totes vos volentés feroie sans demor. »
8290 « Oïl, ce dist Maugis, por voir le vos dison.
Tot sain le vos rendrai, sans mal et sans langor. »
Maugis ot pris blanc vin k'il ot mis em ver bos ;
Les plaies li lava environ et entor ;
Le sanc vermeil en oste et le trancié braon ;
8295 Puis prist .I. oigement k'il avoit mervellos,
As plaies li toça environ et entor ;
Ralient et rajoignent maintenant sans demor :
Puis li ovre les dens à un cotel raont,

8269 L per.
8275-8278 *Ce passage est très important. Il vise une branche perdue où la mort de* Looïs *était imputée aux* Fils Aymon. *Cf. vv.* 3111, 3267-3298.
8277 L B L'autrier. M L'autre an.
8283 L sain et saus ains .IIII. jor. B M sauf ains .III. jors.
8284 L armés. B M armé.
8291 B M ains que past li tiers jors.
8292 B qui fu en une bous. M *manque.*

El cor li avala d'une sainte puison.
M 219 8300 Si tost comme Richars en senti la flairor,
Il est salis en piés, com s'il n'eüst dolor.
A haute vois s'escrie Richars, li fix Aymon :
« Biax sire, où est Ogiers, il et si compaignon ? »
« Frere, ce dist Renaus, desconfis les avons,
8305 Deu merci et Maugis ki nos fist le socors ;
Rendu vos [a] le vie, ne soies en friçon.
Plus devons nos amer Maugis, le bon laron,
Que en trestot le monde amis que nos aion. »
« Maugis, ce dist Renaus, entendes envers nos.
8310 Forment me duelt la cuise, par desor le genol ;
Por amor Deu, biau sire, dones moi garison. »
« Se li loiers m'agree, dit Maugis le laron,
Tost vos arai gari et Guichart le baron,
Et Allart en l'espalle dont il a grant dolor. »
8315 Les plaies lor lava environ et entor ;
L'ongement i atoce, ki valt tot l'or del mont.
Maintenant sont plus sain ke ne soient poisson.
Il on[t] baisié Maugi[s] le vis et le menton,
Et font monter Richart sor .I. mul ambleor ;
8320 Baut et liet et joiant s'entornerent à tot.
Uns mesages s'entorne à coite d'esporon,
Desi au Montalban n'i ot arestison.
Roi Yon i trova, si l'a mis à raison.
« Sire, rois de Gascoigne, mervelles vos diron.
8325 Ja repaire Renaus des plains de Vaucolor,
Et Guichars et Richars et Aallars li blons.
Tuit en sont escapé, ki n'o[n]t mal ne dolor. »
« Helas ! ce dist li rois, caitif, quel le feron ?
Dont ne troverent pas Foucon de Morelon,
8330 Ne Ogier le Danois ne Fauc de Monjançon,
Ne le conte Guimart, à tot .M. compaignon ? »

8299 B M cors.
8306 L vosle.
8318 L on... Maugi. *C'est le cas-régime. Je le corrige ici pour avoir à le noter.* C*f.* 8346, 8368.
8327 L n'ot.
8329 L pax.

« Si furent, par mon cief; cil i furent trestot.
Molt i furent destroit li .IIII. fil Aimon
Et plaié et navré et forment anguissos.
8335 Ja nus n'en fu destors por nul avoir del mont,
Se par Maugis ne fust ki lor fist gent socors
Là i fu premiers mors Fouques de Morellon,
Il et Guimars li cuens et Fauc de Monjançon.
M 220 Et que feroie ci plus lonje aconttison?
8340 Tuit firent desconfit, François et Bergoignon,
Et Flamenc et Englois et Normant et Breton,
Ne Ogiers li Danois s'enfui à bandon. »
« Ahi! las dolerox, ce dist li rois Yon,
Se je atan Renaut, le nobile baron,
8345 Ne Aallart l'ainé ne Richart le menor,
Ne Guichart le cortois ne Maugi le laron,
Bien sai k'i m'ociront, ja n'aurai garison;
Ne me garra castiaus, fremetés ne donjon.
Certes ce sera drois, n'i aura mesprison.
8350 Bien m'orent encanté Pilate[s] et Noiron,
Qant por paor de mor traï itex barons.
Ahi! seror Clarise, hui departirons nos.
Jamais ne me veres ne je ne verai vos.
Hui vos guerpi Gascoigne, jamais n'i enterron. »
8355 Puis escrie ses homes, hautement, à cler ton:
« Isnelement, lor dist, montes à esperon;
Ne vestes pas haubers ne vos hiaumes reons,
Ne ceignies vos espées à senestres gierons,
Ne menes palefrois ne mules aragons,
8360 Mais bons cevaus corans, les meleus que avons,
Se ce vient au besoing, que bien fuir puisson.
El bos de la Serpente prendrons herbercison,
A une grant abeie del cors saint Laseron;
Moines i a prodomes, de grant relegion.

8337-8338 *Il a fallu plus haut compléter le texte où manquait la mention de la mort de* Guimars.
8350 L Pilate. M Pilatez.
8352 M Clarice. B Clarisse.
8360 B meillors.
8363-8388 M du cors saint Symeon.

8365 Se là poomes traire, jo cuit que gariron.
Là prendrons [nos] l'abi[t] et moine deven[dr]on.
Jo conois tant Renaut et Aallart le blont
Et Richart et Guichart et Maugi le laron,
Puis que nos serons moine, ne nos regarderon. »
8370 Et il li respondirent : « Vostre commant feront. »
Illuec ot une espie ki Pinax avoit non ;
Et cil estot de Frise ; .xv. piés ot de lonc,
Et voloit contrefaire Maugis le fort laron.
Unques li rois Yons ne dist nule raison
8375 Que li glous n'escreïst dedens son caregnon.
M 221 De Montauben issi par le porte Foucon ;
Le bois de la Serpente traversa à bandon
Et encontra les freres à gués de Balençon ;
Relient lor navrés, departent lor prison.
8380 Li leres les encline les la coste d'un mont.
A Monbendel en vint où fu li rois Charlon.
Rollant, le neveu Charle, en apele par non.
« Sire, çou dist Pinax, entendes ma raison.
Jo vos dirai tel cose où nos gaaigneron.
8385 Li rois Yon s'enfuit à coite d'esperon,
Et sont tuit desarmé sor les cevax gascons.
Au bois de la Ser[p]ente prendront herbergison
Dedens .I. abaie del cors saint Lazeron ;
Moines i a prodomes de grant religion.
8390 Là prendront il l'abi[t] et moine devenront. »
« Par mon cief, dist Rollans, et nos les conquerron.
Jo lor metrai devant .IIII.M. compaignon.
Ancui en vengerai Renaut, le fil Aymon.

8366 L prendrons l'abie.... devenon. M prendron nous abit.... devendron.
8369 M Ja d'eus garde n'aron.
8371 B Pinars. M Maupin. A Pinaut.
8372 L M Frise ; B France ; B .x. piés.
8375 M escrisist.
8379 *Traits caractéristiques. Cf. le passage où les Français, croyant que les Fils Aymon vont se rendre, sont sur le point de se disputer les prisonniers.*
8380 M eschive. — 8387 L Sertente.
8390 L l'abie. M abit.

S'i n'est ancui pendus, ja n'ai m'arme pardon
8395 Unques en mon vivant n'amai jor traïson ;
Or nel commencerai, se Dieu plaist et son non. »
« Sire, ce dist Pinax, entendes ma raison.
Au bos de la Serpente, dejoste Balençon,
Porois ja encontrer Renaut, le fil Aimon,
8400 Et [Guichardin] son frere et Aallart le blont
Et Richart le menor et Maugis le laron.
Relient lor navrés, departent lor prison.
Tuit sont sain et haitié, il n'i ont se bien non. »
« Par mon cief, dist Rollans, ge te fera[i] hau[t] don ;
8405 Tot l'or de mes escrins te metrai à bandon. »
Olivier en apele, son vallant compaignon.
« Vos i venres ausi, li Baivier Ydelon,
Ric[hart] de Normendie, Estous, li fix Odon.
Ogier de Danemarce, pa[r] n[on] vos somounons.
8410 Ales vos adober, car nos vos somonon.
Si verra[i] la proece Renaut, le fil Aymon.
.IIII.M. enmenrons o nos de bons barons. »
Et cil li respondirent : « Volentiers le feron. »
M 222 Lor se sont adoubé sans nul arestison.
8415 Il vestent les haubers, lacent hiaumes reons,
Et çaignent lor espées à senestres gierons,
Et montent es cevaus auferrans et gascons,
Et li leres les guie les l'eve de [D]ordon.

8396 *Roland est la loyauté même; dans sa jeune ardeur, sans se demander ce qu'en pensera son oncle, il décide de châtier le traître. Par respect du devoir envers son suzerain et des liens de famille, Renaud se résoudra à sauver le roi Yon, mais il ne s'y résoudra qu'après mûre réflexion, et il tiendra à donner les raisons de sa conduite. L'opposition des deux caractères héroïques est très heureusement marquée.*

8400 L Et Guichart, *vers faux*. M Guichardin.

8404 L fera.. hau.

8408 L Ricier.

8409 L pas ne vos somounons. B nous vous en semonnons. M par non vous i semons.

8410 B car nous vous i menrons. M *manque*.

8411 L verra. B verres. M verroi.

8418 L Bordon. M tint levé .I. bourdon.

Le païs vont ardant entor et environ ;
8420 Le bois de la Serpente traversent à bandon.
Li rois Yons de Gascoigne, il et si compaignon,
Erent en l'abeie venu par contençon.
Parlé ot à l'abé, pris ot le caperon ;
Mounes est devenus, à Deu maleïçon,
8425 Car molt tost s'en fui, ou il vosist ou non.
Estes vos Olivier et Rollant le baron ;
El moustier s'en entrerent et tuit si compaignon.
Li abes vint encontre et li prior selonc
Et trestos li convens cantent lor orison,
8430 Et dient à Rollant : « Sire, que queres vos ? »
« Nos querons, dist Rollans, le malvais traïtor
Que vos aves çà ens, le roi Yon gascon.
Ancui li lacerai el col le caenon. »
« Sire, ce dist li abes, baisies vostre raison.
8435 Li rois est nostre moines, s'a pris le caperon.
Envers trestot le monde garandir le devons. »
Quant Rollans ot l'abé ki li dist tel raison,
Par le froc l'a saisi et par le caperon ;
Oliviers, le prior ki estoit par selonc ;
8440 Il le bota et hurte si forment au peron
Que il li fist voler andeus les oels del front.
« Or tost, ce dist Rollans, tues moi ces glotons. »
Qant li moune ont veü le grant destrution,

8419 L B M ardant. *Michelant* gardant.
8435 B *manque.*
8442 *Ce passage paraîtra peut-être confirmer en partie l'opinion de Taine citée au commencement de l'introduction :* «l'idée raisonnable de l'utile et du juste n'avait qu'une faible prise sur les hommes; à chaque instant l'explosion des instincts farouches venait déchirer le tissu régulier dans lequel toute Société tend à s'enfermer. » *Mais il y a des circonstances atténuantes : l'abbé a grand tort de donner asile au plus odieux des traîtres, de le déguiser en moine. L'indignation des chevaliers est justifiée, leur tort est d'agir avec une brutalité inutile. Renaud à son tour va traiter aussi brutalement sa femme et ses enfants; mais ses frères qui en jugent plus froidement, n'hésitent pas à le corriger et il se conforme à leur conseil. Si violentes que soient les âmes* «l'idée raisonnable de l'utile et de juste» *y garde une prise suffisante.*

En fuie sont torné et aval et amont.
8445 Rollans vint en l'encloistre, li niés au roi Charlon,
S'espée en sa main destre, ki Durendal ot non.
Tant a [q]uis et cercié k'il trova roi Yon
Par devant une image, gisant à orison ;
Le froc avoit vestu, el cief le caperon ;
8450 En un sautier murmure, ne savoit o ne non.
Qant Rollans l'a veü, bien conut le baron,
M 223 Car il l'avoït veü avec le roi Charlon.
Parmi le froc le prist et par le caperon.
« Sire mounes, dist il, saves vos [vo] liçon ?
8455 Leves vos tost de ci, à Deu maleïçon.
Trop aves ci esté, venes à roi Charlon ;
Ancui vos fera pendre à guise de laron.
Mauvais rois et traïtes, où sont li fil Aymon
Que vos deüstes rendre l'empereor Charlon ?
8460 Certes, mar acointastes le mortel traïson .
Ancui en aueras tu molt mauvais guerredon,
Renaus en ert vengiés et Aalars li blons
Et Guichars et Richars ki tant ont bon renon. »
Atant le font monter sor un mul aragon,
8465 Les poins li font lier et les piés à bandon,
Et li fisent bender andeus les oiels del front ;
Puis li funt enfremer el cief le caperon.
El mulet l'ont assis trestot à reculons ;
Pas de devers la coe li ont torné le front.
8470 Unques plus dolans hom ne sist mais en arçon,
Sovent a regreté Renaut, le fil Aymon
Et Aallart son frere et Guichart le baron,
Et Richart le menor, ki ot cuer de baron :
« Ahi ! mar vos traï, nobile compaignon.
8475 Ancui en auerai je molt [ma]lvais guerredon. »
.xx, chevaliers apele ki sont de sa maison.

8445 B M s'en vint ou cloistre.
8447 L cuis. B M quis.
8452 *Cela n'est dit nulle part ailleurs et ne concorde pas avec la suite des faits.*
8454 L saves vos licon. M vostre. B savez vous vos licon.
8475 L mlvais.
8476 B .x. M .xv.

« Segnor, ce dist li rois, por Deu et por son non,
Ales à Montalban, broçant à esporons.
Si me dites Renaut et Aalart le blont
8480 K'il me vienne socorre, k'il est me[s] liges hom
Et ne prene pa[s] garde à ma grant mesprison ;
Car s'il me laist destruire, à mal le tendra on.
Si en ara reproce, ce sai bien, sans pardon.
Honte en aueront si oir ki sunt mi neveçon.
8485 Et s'i me puet secorre, que dame Dex li doinst,
Si me face trencier et les piés et les [poins]
Et la langue [esracier] dont dis la traïson. »
Et il li respondirent : « Biau sire, non feron. »
« Si ferois, dist li rois, par la vertu del mont.
M 224 8490 Ja voir que c'aie fait, ne le contrediront,
Car trop sont preu li conte, n'a si vallant el mont.
Il me venront socorre à qanque il poront. »
Lor parla Oliviers à Rollant le baron :
« Dites, si[re] compains, quele par[t] tornerons ? »
8495 [Par devers Monbendel], ce dist li niés Charlon ;
Cevaucerons serré desi à Monfaucon.
Ilueques volrai pendre le rice roi Yon.
Les forces sont levées, le feste contremont
Charles i cuida pendre Renaut, le fil Aymon ;
8500 Mais jes estrinerai de cest culvers felon.
Par Colençon tornes, si pases Balençon ;
Savoir se Dex donroit par sa beneïçon
Que poïsse encontrer Renaut, le fil Aymon,
Et Aallart son frere et Guichart le baron
8505 Et Richart le menor et Maugis le laron. »
« Hé Dex ! ce dist Ogiers, par ton saintime non,

8480 L me.
8481 L pa.
8485 B s'il. M Car s'il me puet conquerre.
8486 L mains. M et le pié et le poing. B et les puins.
8487 L trencier. M couper. C hors traire. B esrachier.
8490 M Car pour chen que j'ai fet.
8494 L si.... pa.
8495 L M Montauban. B Monbendel *que Michelant accepte avec raison.*
8496 Monfaucon *est le lieu où sont dressées les* fourches.

Ki de mort suscitas le cors saint Lazeron
Et sauvas Daniel en la fose au lion,
Et garesis Jonas el ventre [del] poison,
8510 Dones hui, biaus dous sire, par vo beneïçon,
Que Rollans puist trover Renaut, le fil Aimon.
Il m'a hui molt laidi devant le roi Charlon. »
Or vos lairons ici del rice roi Yon,
Si dirons de Renaut, le fil au viel Aymon.
8515 A Montalban en vi[n]rent li nobile baron ;
Si descendent à tiere soz le pin au peron.
Devant lor vint Clarise à la clere façon,
Avec lui si doi fil Aymonet et Yon,
Ki tant se sont hurté au mur et au perron,
8520 Ne lor pert iols ne bouce, viaire ne menton
Por l'amor de lor pere dont fu la traïson.
Il vont baisier lor pere le pié et le talon,
Et Renaus les enpaint del pié par tel iror,
Por poi ne lor a fait voler les iols del front.
8525 Et la duçoise vait tost baisier son baron.
« Dame, ce dist Renaus, fuies vos de sor nos.
Ales à vostre frere, le mauvais traïtor.
M 225 Jamais à mon vivant n'arai à vos amor.
Ne remest mie en lui que perdu ne fuison.
8530 Or en ires à lui, à pié et sans garçon.
N'enporteres del mien vallant un esporon.
Ançois vos liverrai escuiers et garçons ;
Comme feme venal vos abandoneron ;
Et mes enfans pendra[i] Aymonet et Yon,
8535 Car il sont del linage au traïtor felon. »
« Sire, ce dist la dame, merci, por Deu amor.
Sor Sains vos jur[er]ai orendroit à bandon,

8509 L de. M du.
8515 L virent.
8511 M *ajoute* : Adobé de ses armes, sor Baiart l'aragon. Si verron com Rollans retendra le baron.
8513 M *ajoute* : Que Rollans en enmaine moult dolent et embron.
8527 *Sic* L M. B le vis et le menton.
8529 M pendu.
8532 M et gaschon. — 8534 L pendra.
8537 L jurai. M jurerai. B juerrai.

Que nel soi ne oï par nule an[onc]ion,
Ains en oi grant dotance [tot] por l'avision
8540 Que avoie songié, et vos dis par amor
Que vos ne creïssies le rice roi Yon ;
Ja soit ore mes freres, sel mescreoie don.
Sire, ge n'i ai co[u]pes, par Deu ki fist le mont. »
Atant ceï pamée la dame de dolor ;
8545 Par la main la dreça Guichars, li fix Aymon.
« Dame, ce dist Guichars, que vos [dementes] vos ?
La[i]sies dire Renaut son talent et son bon,
Que vos estes no dame et bien le connison.
Mar vos esma[i]eres tant comme nos vivons ;
8550 Car se Renaus vos faut, nos vos serons baron.
Trop vos troverons vair et hermins peliçons,
Cevaus et palefrois et or fin et mangons. »
« Frere, ce dist Richars, por Deu, car l'en prions.
La dame n'i a coupes, par Deu et par ses nons.
8555 Se l'euissiens creü, nos piés n'i portisson.
Ci doivent bien paroir li hermin peliçon
Et li vairs et li gris et li bon siglaton,
Li mul et li ceval dont nos a fait le don.
Ançois nos vestoit ele que Renaut, son baron.
8560 Or li devons aidier, car il en est besoing. »
« Par foi, vos dites voir, dist Aallars li blons. »
Atant vont à Renaut, si l'ont mis à raison.
« Sire, dist Aallars, ne soies si iros.
N'estes pas li ainés, par mon cief, de nos tos.
8565 Nos [vos] prions por Deu ki soufri pasion,
M 226 Et por icel sepucre que l'on va querre loing,
Dont il resurcita au tier jor, ce savon,

8538 L anvertion. M anoncion. B noncion.
8539 L et B M tout.
8540 M si vous dis.
8543 L copes M coupes.
8546 L esmaies *qui est à peu près répété trois vers plus bas.* B M dementes.
8547 L lasies
8549 L esmaeres.
8565 *Sic* B M. L nos prions.

[Que l'acorde soit faite orendroit devant nos]
De no dame Clarise que durement amon,
8570 [Car] ele n'i a co[u]pe, de verté le savon. »
« Sire, ce dist Renaus, nos le vos otrion.
Mon mautelent et m'ire volentiers li pardon. »
Atant le va baisier tot devant ses barons.
Adont i ot grant joie el palais contremont,
8575 Puis demanderent l'eve li chevalier baron ;
El palais sont assis à mangier environ,
Il orent à plenté pain et vin et p[o]isons.
Atant es vos venu les .xv. compaignons
Que rois Yus i tremis[t] Renaut le fil Aymon,
8580 Que il le socorust por Deu et por son non
[Vers François orgueillos quel tiennent en prison]
Il montent en la sale par les degres amont ;
Où k'i voient Renaut, trestuit au pié li vont.
« Sire, font il, merci, por la surrection
8585 Dont Dex resurcita le cors saint Lazeron.
Ja enmaine Rollans le rice roi Yon,
Les piés li a liés sor .i. mul ambleor.
Or vos mande li rois et merci et socors.
Se vos onques l'amastes ne sa gente seror,
8590 Que vos le socores, por Deu le glorios.
Ne prenes mie garde à sa grant mesprison,
Car Jhesus fu traïs de [J]udas le felon,
Puis pardona la mort, et Longis fist pardon
Ki le feri el cors d'une lance à bandon.
8595 Or vos mande li rois, et nos le vos disom,
Se le poes secorre et metre à garisom,
Que li tranchies la teste, mar en aura pardon.
Bien a mort deservie, bien conoist sa façon. »
« Dahaz ait, dist Allars, qu'en donroit .i. boton ?
8600 Bien doit avoir grant honte, morir à deshonor.

8568 *Pris de* M B, *manque à* L. B que l'acordanche soit.
8570 L que.. . cope. M quer... coupes.
8577 L pisons. B M poisson.
8579 L tremis. B M tramist.
8581 *Sic* M. *Manque à* L B.
8592 L gudas.

Et Rollans ait dahé el col et el menton
Se il nel pent encui com .I. autre larron. »
Quant Renaus l'a oï, si enbroncha le front.
Or fu si entrepris qu'il ne dit o ne non.
8605 Il regarde ses freres qui bon chevalier sunt,
M 227 Et plore tenrement des biaus oels de son front ;
Car cuers ne puet mentir, quant ce vient au besoing.
Une pièce pensa, puis dist comme preudom ;
Jamais nus chevaliers ne dira tel raison.
8610 « Segnor, ce dist Renaus, oies et entendes.
Si porres ja oïr com fui deserités
Et de la douce France partis et desevrés.
Ce fu à Pentecoste, une feste en esté,
Que Charles tint sa cort à Loon sa cité ;
8615 Et ot ensamble o lui .XXX. rois coronés,
Et si ot bien .C. contes et autretant abez,
Estre l'autre barnage dont il i ot planté.
Il m'ot ocis mon honcle, dont je fui molt irés,
Le duc Buef d'Aigremont ki tant ot de bonté.
8620 Je l'en demendai droit, voiant tot le barné.
Li rois m'en apela malvais garçon enflé.
Je regardai mes freres que molt avoie amé ;
Je conui bien lor cuers et lor ruite fierté.
Et mi anemi furent devant moi assemblé ;
8625 Où les alasse querre, quant là furent trové ?
Je pris un eskekier c'on ot d'or painturé,
Bertelai en feri .I. cop desmesuré,
.I. neveu Charlemaigne que molt avoit amé,
Que les ex de son chief li fis endeus voler
8630 Et le cuer de son ventre partir et desevrer.
Adonc me prist li rois de France à regarder,

8601 M Et Rollans soit maudit u cors et u menton.

8609 *Dans ce résumé de sa vie, Renaud répète ce qui a été dit dans la délibération des conseillers du roi Yon. Il ne fait aucune allusion à l'épisode des Ardennes et à la guerre avec les Sarrasins de Toulouse.*

8625 *Dans l'introduction, en décrivant le ms. de* Peter-House, *j'ai cité, d'après ce manuscrit et celui de l'*Arsenal, *une forme du récit de la querelle de* Renaud et Bertelais *qui est exactement conforme à ce que dit ici Renaud, mais diffère notablement de la narration par laquelle commence dans* L *l'histoire propre des Fils Aymon.*

Qu'il me voloit ocirre et les membres coper.
Mes linages nel pot sofrir ne endurer ;
Mainte barbe i ot traite et mai[n]t kevel tiré.
8635 Là me fist à mon pere guerpir et desfier,
Que jamais entor lui ne prendroie I. disner.
Je n'oi si bon parent qui m'ossast receter,
Ne qui m'osast baillier chastel ne fermeté.
Je m'en alai del regne dolans et esgarés ;
8640 Ne chevalçoie mie les roncins atrotés,
Mes bons destriers corans, richement afeutrés ;
Ensamble o moi [avoie] .CCCC. bache[le]rs ;
Mes [mandres] escuiers iert de gris afublés.
Li rois Yus de Gascoigne, qui gentis est et ber,
8645 Si me manda à lui et g'i alai parler.
Il me retint o lui volentiers et de gré.
Ençois que je eüsse mes esperons ostés,
Li dis je voirement k'à Charle fui meslés.
Sa seror me dona et une ducheé,
8650 Montauban le chastel qui tant est seignorés,
Dont je puis en bataille .M. chevaliers mener.
Mi fil sunt si neveu que vos ici vees,
Yonet et Aymonet, ensi sunt apelé.
En Ba[scle] n'en Navaire n'estoit gaires amés,
8655 Ses anemis li ai et plaisiés et matés ;
Tos les plus orgueilleus ai a ses piés menés.
Ainc mais ne vi en lui boidie ne lasté ;
Mais Charles est si fors et poisans, ce saves,
Si a tant de preudomes et vaincus et matés,
8660 Se rois Yus le douta, ne fist pas à blasmer,
Que vers lui ne se tient chastiaus ne fermetés.
S'il me rendi à Charle, ce fu par foibletés,
Ou par malvais conseil qui tost li fu donés.
Dex ne fist si preudome c'on ne puist mal loer.
8665 Comment le guerpirai quant ne l'ai desfié,

8634 L mait. — 8636 M un denier.
8642 Complété d'après B M.
8643 L noandre. M mendre.
8654 L Balde. M Basque. C Bascle. B *autre vers*.

Ne je n'ai mie encore à mon seignor parlé ?
Contre sa felonie li doi rendre bonté.
Si le dist l'Escristure et li bon clerc letré
Que ensi le doit faire qui a le cuer sené.
8670 S'il va el puis d'infer, je n'i weil mie aler.
Adobes vos, baron, ne soies demoré ;
Si secorrons le roi c'on ne l'en ait mené,
Car se Rollans l'enmaine, tost l'auroit vergondé. »
« Par foi, dist Aallars, tot sens moi i ires.
8675 N'i porterai les piés ne n'i serai trovés. »
« Ne je, ce dist Guichars, si me garisse Dés. »
Dist Richars li petis : « Biau signor, si feres.
Puis que Renaus le weut, contredit n'i metes.
Ja n'i aura si riche que n'i coviengne aler. »
8680 .IIII.M. Gascon li sunt au pié alé :
« Beneoite soit l'eure, Renaut, que fustes nés,
M 229 Que li vostres secors n'est mie demorés.
Nos vos rendrons Gascoigne et des chastiaus les [cles ;
Si en seres tos maistres, sires et avoés.
8685 Jamais nus autres rois n'i sera coronés.
Mais se François l'enmainent, ce sera grans vités ;
A vos et à vos oirs esteroit reprové. »
« Par foi, ce dist Renaus, vos dites verité. »
Atant a pris Bondin, si l'a .III. fois soné.
8690 Montauban en tentist environ et en lé ;
As armes sunt coru, n'i sunt plus demoré.
Renaus vesti l'auberc, laça l'elme jemé,
Et a çainte l'espée au senestre costé,
Et pendi à son col .I. fort escu listé,
8695 Et saisi .I. espié par molt ruiste fierté,
A. v. claus de fin or le confanon fermé.
Li fers fu poitevins, tranchans et afilés.
Puis monta sor Baiart, ç'on li ot apresté,
Et si home s'adobent el palais seignoré.
8700 De Montauban issirent et rengié et serré.
Bien furent .XX. millier quant furent assemblé,
Et bien .VII.C. archier as ars turcois dalés,
Ki ne fuiront por mort .I. plain pié mesuré.

Renaus sist sor Baiart qui tant pooit errer;
8705 Bien sembla chevaliers et vasaus adurés.
Ses homes en apele et si lor a conté
Une jante raison, et il ont escouté.
« Seignor, ce dist Renaus, par pesant aventure
Commence l'on tel chosse qui molt longement dure.
8710 Quant dus Bues d'Aigremont ot la teste perdue,
Durement m'en pesa et si fu bien droiture.
Bertelai en feri d'un eschec à painture,
.I. neveu Charlemaigne, par tele desmesure,
Nel pot garir li tes ne la cervele dure
8715 Que tot ne l'esmiase desi en la çainture.
Saves por coi l'ai dit? ne vos iert pas teüe.
Rollans, li niés Charlon, a sa gent esmeüe;
S'enmaine roi Yon com oisel pris en mue.
Encui sera pendus, se de moi n'a aiüe.
M 230 8720 Mais, par icel Seignor qui fist soleil et nue,
Miex vodroie que m'ame fust de mon cors issue,
K'il enmenast le roi par tel descovenue.
Encui verrai les bons cui proesce salue;
Gardes que la bataille soit tres bien maintenue. »
8725 Lors chevaucent ensamble, grant force les argüe.
Or chevauce Renaus cui Jhesus puist salver,
Et sa compaigne o lui, que il doit molt amer,
Que por s'amor se wellent traveillier et pener.
Et Rollans, li niés Charle, se prist à regarder;
8730 Si a veü Renaus qui tant est preus et ber,
Aallart et Guichart qui tant font à loer
Et Maugis le larron ki tant fist à douter.
L'arcevesque Torpin en prist à apeler,

8710 L B perdue. M tolue.

8724 *Les chevaliers dans cette* Chanson *parlent tous souvent et longuement; mais l'auteur de cette branche a étudié les discours de Renaud avec le soin évident de faire ressortir le sens et la noblesse de caractère de son héros. Les romanciers italiens ont bien vu que Renaud de Montauban était marqué pour devenir le protagoniste de la légende renouvelée, mais si l'on veut apprécier exactement la valeur du personnage, c'est plutôt à l'épopée homérique qu'il convient d'emprunter les éléments de la comparaison. Le Renaud français tient à la fois d'Achille et d'Ulysse.*

Ydelon le Baivier qu'il vit les lui ester.
8735 « Seignor, ce dist Rollans, plaist vos à escouter.
Seroit çou ja Renaus que je voi là errer,
Aallars et Guichars, ki tant font d'aus parler,
Et Richars li menor qui tant fait à loer ? »
« Oïl, dist l'arcevesques, ce sunt il li bon ber.
8740 Il se font bien conoistre là où wellent torner.
Jamais sens joste faire n'en porrons eschaper. »
« Hé Dex ! ce dist Ogiers, toi en puisse aorer.
Voir ne fusse si liés, qui me vossist doner
.c. livres de fin or, autretant d'argent cler;
8745 Car or aura Rollans trestot son desirrer.
Si pora on veoir à Renaut esprover
S'i le prendra à force et Aallart le ber
Et Richart et Guichart qui molt font à amer,
Et Maugis le larron qui tant fait à douter,
8750 Ki ne doute chastel ne mur à esfondrer. »
Quant Ogiers vit Renaut qui si vint abrivés,
Ne fust mie si liés por .M. [mars] d'or pesés.
« Hé Dex ! ce dist Ogiers, tu soies aorés ;
Car or aura Rollans trestot son desirrer. »
8755 « Rollant, ce dist Ogiers, soies aseürés,
C'or aures vos Renaut que vos tant desirres.
Certes molt en sui liés que encontrés l'aves,
M 231 Car or verromes nos comment vos [le] prendres.
Maintes fois nos aura traveilliés et penés,
8760 Certes, se il avient que vos vif le prenes,
Et vos tant voles faire que vos le me rendes,
Ja puis que je l'aurai, mar m'en responderes.
Bien le ferai lier ; estroit iert enserrés ;
A Charlon le rendrai, qui en fera ses sés.
8765 Si sera lor baras trestos par asomés. »
« Danois, ce dist Rollans, or ne me ramprones.
Par saint Denis de France, ains le vespre verres
Li ques chaplera miex de l'espée del les. »

8752 B C mars. L *manque*. M pour .XIIII. chités.
8758 B M le. L les.
8764 M ja n'en sera tensés.

Lors escrie ses homes : « Ales, si vos armes.
8770 Encui sera mes cors vers Renaut esprovés. »
François courent as armes, nus n'i est demorés.
Il vestent les haubers, lacent helmes gemés
Et çaingnent les espées as senestres costés,
Et montent es chevaus ferrans et pomelés
8775 Et tienent en lor poins les fors espiés karrés.
Bien furent .IIII. mile, à tant les ont esmés.
Renaus, li fius Aymon, les a molt bien mirés ;
Aallart les monstra, qui estoit li ains nés,
Et Guichart et Richart et Maugis le sené.
8780 « Seignor, ce dist Renaus, à moi en entendes.
Ves là François venir, bien les ai avisés.
Ja est çou li niés Charle, Rollans li adurés,
Et Names à la barbe, li sages, li membrés,
Et Ogiers li Danois et Torpins l'ordenés,
8785 Estous, li fius Oedon, Salemons li senés,
Isacar de Monmor ki si est renomés,
Richars de Normendie ki tant est redoutés,
Et Morans de Riviers et l'Escoz Gilemers
Et Kenuz d'Engleterre, le plus biaus bacelers
8790 Qui soit en Paiennime n'en la Crestienté.
Ce est la flors de France que avons encontré.
[Ce] ne sunt pas Lombart ne Anglois d'outre mer,
Ains sunt li meillor prince que l'on puisse trover.
Or covient chascun estre hardi comme sangler ;
8795 Si li covient molt bien de la lance joster.
M 232 Or vos pri je, por Deu, que molt bien i feres;
Car il nos est mestiers, issi con vos saves,
Que Rollans ne s'en puist à Olivier gaber,
Qu'il [ait les] .IIII. freres comme pastors trovés. »
8800 « Sire, dient si home, si con vos commandes.
Tot est en dame Deu, le roi de majesté. »
« Aallart, dist Renaus, à moi en entendes.
Faites nos de nos gens .VII. eschieles joster ;
En chascune si ait .M. chevaliers armés.

8792 L. Se. M che ne sont pas Lombart, jel vous di par verté. B Lombart ne païen ne Escler. *Dans* L, *il y a contradiction entre ce vers et le v.* 8789.
8795 M B *ajoutent* : Se vos voles arriere à Montauban aler.
8799 *Sic* C. L qu'il aient .IIII. freres.

8805 Aallart, menes l'une, vos iestes li ainsnés,
Et [Guichars] menra l'autre, el nom de dame Dé,
[Richars] menra la tierce, si l'avons atiré.
[I]l se tendra o moi, car trop est desreés,
Trop est hardis et preus por premiers assembler.
8810 Angelier de Gascoigne la quarte bailleres,
Car à meillor de lui baillier ne la poes.
Angeliers, dist Renaus, molt iestes alossés.
Vos savez plus de guerre que nus hom qui soit nés;
Or me gardes m'onor et mon droit maintenes.
8815 A dant Girart de Blaives la quinte livreres.
Li baron de Gascoigne me doivent molt amer,
Car onques n'en vos .I. laidoier ne blasmer. »
« Sire, ce dist Girars, vos dites verité.
[J]e ne vos faudrai ja en trestot mon aé. »
8820 « Par mon chief, dist Renaus, je vos rendrai le gré.
Et vos, cousins Maugis, la siste guieres.
Vos remenres derriere, l'arriere ban feres ;
Se mestier en avons, et vos nos secorres. »
« Sire, ce dist Maugis, trop poes sermoner.
8825 Faites delivrement, car trop i demores,
Que puissons à Rollant, à Olivier joster. »
« Cousins, ce dist Renaus, or aves dit que ber ;
[E]ncor n'ai meillor [frere] quant tu ies bien armés.
[Et] je menrai la sepme, ainsi l'ai esgardé,
8830 [D]evant chevaucerai à .IIII. M. d'adobés,
Por l'orgueil de Rollant que volrai encontrer. »
Aallars et Guichars le courent acoler.
« Merci, frere Renaut, por sainte Charité ;

8806 L. Richars. M B. Guichars.
8807 L. Guichars. M B Richars.
8808 *L'initiale manque.*
8809 M Trop est hardi Richars. *Tout cela s'applique mieux à Richard.*
8810 Pseudo-Turpin, c. XI, *dans la liste des chefs de l'armée de Charlemagne* : Engelerus dux Aquitaniæ, cum quatuor millibus virorum bellatorum : isti erant docti omnibus armis, maxime arcubus et sagittis. etc. *Ce personnage figure déjà dans la* Chanson de Roland, *mais le trouvère ici paraît s'inspirer de la chronique latine.*
8819 *Initiale rognée, ainsi qu'à d'autres vers plus bas.*
8826 *Sic* M B. L meillor quant.

M 233 Voles vos donc vos freres à .I. seul cop tuer?
8835 Trop par est preus Rollans por ses armes porter.
Ja nel puet on en char ne blecier ne navrer.
Asses i a des autres, laisies Rollant ester. »
« Segnor, ce dist Renaus, plaist vos à escouter.
Bien sai que il est preus, ainc ne vit on son per;
8840 Mais j'ai droit et il tort, qui bien li puet grever.
Au bon droit que je ai, ne le quier eskiver.
S'il weut pais et mesure, bien le porra trover,
Et se il veut bataille, [je] li porrai livrer.
Je weil miels tost morir que longhement pener.
8845 Seignor, ce dist Renaus, tot çou laisies ester.
Les galos et le poindre n'ai soing de desreer.
Si vos tenes ensamble, le petit pas serré,
Que li .I. ne part l'autre .I. andain mesuré;
Et si portes enbrons les vers helmes gemés
8850 Et tenes devant vos vos espiés noielés,
Car François vos volrons as premiers cos passer
Et il sevent molt bien lor anemis grever.
Mais vos seres preudome et bien vos desfendres. »
Et il ont respondu: « Vos aves bien parlé. »
8855 Ki donc veïst lor gens rengier et ordener,
Et joster les batailles, les eschieles serrer;
Se preïssies .I. gant qui fust à or parés,
Sel getissies d'en haut sor les helmes gemés,
Ençois poïssies estre demie liue alés
8860 Que il cheïst à terre, tant estoient serré.
Rollans les conut bien et Oliviers li ber.
« Seignor, ce dist Torpins, Renaut poes viser.
Onques ne fu en terre li siens paraus trovés.
Plus set Renaus de guerre que nus hom ki soit nés.
8865 Hé Dex! où prent il ores çou que il a assemblé,

8835-8836 *On peut entendre que* Roland *est invulnérable grâce à son armure. Le second vers est peut-être une addition. Tous deux sont dans* L B M *qui représentent l'ensemble des versions.*

8840 *Cette pensée revient souvent. Là est le ressort moral qui soutient Renaud, là est la justification des vassaux révoltés contre Charles.*

8843 L li porrai livrer. B bien l'en porrai. M asses l'en cuit.

8846 M ne vueil pas oublier.

Tant hauberc et tant hiaume et tant brant aceré,
Tant bliaut entaillié, tant hermin engolé,
Tant mul et tant cheval? franc chevalier, vees.
En cest siecle n'a home ki sache armes porter,
8870 Se il vient à Renaut, puis k'il soit esgarés,
K'il ne soit retenus : dont n'est çou grant bontés?
M 234 Car pleüst or à Deu, ki en crois fu penés,
Qu'il fu à Charlemaigne paiés et acordés.
A chascun de nos homes en a il .III. armés.
8875 Nos i poons bien perdre, se Dex l'a destiné. »
« Voire, ce dist Rollans, mais Gascoing sunt jant tel
Que au ferir des lances sunt tost desbareté. »
« Voire, dist l'arcevesques, mais il ont conduit tel,
Je croi qu'il n'a meillor en la crestienté.
8880 Li preudon fait les autres entor lui demorer. »
Quant Rollans l'a oï, à poi n'est forsenés;
Com il oï Renaut à sa gent si loer,
Il en ot molt grant duel, si en fu molt irés.
Il broche Viellentin par en .II. les costés.
8885 Tos seus, sens compaignon s'en est Rollans tornés.
Et vint contre Renaut .I. arpent mesuré.
Son espié que il tint ficha enmi le pré,
Le confanon de soie au vent desvelopé.
Quant Renaus l'a veü, si l'a bien avisé
8890 Et dist à Aallart : « Biau frere, ça venes.
Awec toute ma gent en cel val arestes;
Mar s'en partira .I., tant k'arrier me raves.
Je voi venir Rollant sor son cheval armés;
Ausi revolrai jou encontre lui aler. »
8895 Quant Aallars l'entent, si le cort acoler.
« Merci, sire Renaus, por icele pité
Que Dex ot en la crois, quant il i fu penés,
De Marie sa mere, quant il la vit plorer,
Et il la commenda saint Jehan à garder.
8900 Voles vos tos vos freres à .I. seul cop tuer?
Li .I. de nos ira, li ques que vos volres. »
« Mais jou, ce dist Renaus, irai à lui parler. »
Baiart, son bon cheval, a maintenant çainglé;
Son poitral de devant li a molt bien fermé.

8905 L'escu par les enarmes a devant lui torné
Et prist son fort espié, tranchant et afilé,
A .vi. clos de fin or le confanon fermé ;
Puis sailli en Baiart, estrier n'i a coubré.
Or s'en torna Renaus sor Baiart l'aduré ;
M 235 8910 Aallars et Guichars et Richars sunt pasmé.
« Saint Simeon, font il, qui tenis le cors Dé,
Garde Renaut, biau sire, qu'il ne soit afolé. »
Et Renaus chevaucha par molt ruiste fierté.
Ki donc veïst Baiart cele terre entamer,
8915 Au menor saut qu'il fait, .xxx. piés mesurés ;
Avis est qui l'esgarde que il doie voler,
Ne li veïssies pié ne jambe remuer ;
Et vient contre Rollant .i. arpent mesuré ;
Lors descendi à terre de Baiart le faé,
8920 Son espié que il tint a fichié ens el pré,
Baiart i aresna son destrier abrivé ;
Et a desçaint Froberge, son bon branc aceré,
Et a pris son escu, sor son bras l'a levé,
Et vint au neveu Charle. Oies quele pité !
8925 Son escu et son branc li a as piés geté
Et a ses mains croisies el nom de dame Dé.
Si haut com Renaus fu, li est au pié alés,
Plus de .vii. fois li baise les esperons dorés.
« Merci, fait il, Rollant, por icele pité
8930 Que Dex ot en la crois, quant on l'i ot pené,
De Marie sa mere, quant il la vit plorer ;
Et il la commanda saint Jehan à garder.
Aies pitié de moi, gentis hom, fius de ber ;
Ja sui je de vo geste et de vo parenté,
8935 Se le volies dire de povre bacheler.
Je devendrai vos hom et plevis et jurés
Et Aallars mes freres et Guichars autretel,
Et Richars tous li mendres, se vos le comendes.
Montauban vos donrai environ et en lés
8940 Et Baiart mon cheval que j'ai ci amené,
Si nos faites au roi paier et acorder.
En la merci le roi seront nos iretés.
Se çou ne vos agrée, encor vos dirai el.

Mi frere trestuit .III., si soient acordé.
8945 Je forjurerai France à trestot mon aé,
Que jamais en ma vie mar i serai trovés.
Entre moi et Maugis nos garirons asses.
M 236 Au beneoit Sepulcre, por la vostre amisté,
En irai je tot droit sens chauce et sens solier. »
8950 Quant Rollans l'a oï, si commence à plorer
Et del cuer de son ventre forment à sospirer.
« Par Deu, ce dist Rollans, n'en oser[ai] parler,
S'en la merci le roi vos membres ne metes
Et Maugis le larron vo cousin ne rendes. »
8955 « Helas ! dont n'iert ce ja, ce dist Renaus li ber ;
Trop est Charles maus hom por ses gens agrever. »
Si grant duel a Renaus que il ne puet durer.
Il a pris son escu et son branc aceré,
Venus est à Baiart, es arçons est montés
8960 Et saisist son espié, si l'a amont levé.
Merveilleuse avanture s'en prist à retorner.
Où que il voit Rollant, si l'a araisoné.
« Rollant, ce dist Renaus, mar vos en vanteres,
En la terre de France, as legiers bachelers
8965 Que ce soit coardisse que j'ai merci crié.
Vos aves molt grant gent awec vos amené
Et je rai maint proudome, la merci dame Dé.
Se il vienent ensembie, li chaples iert mortes.
Et por coi en morroit tant chevalier armé
8970 Et tante riche terre en chierroit en vilté ?
Tante veve feriens, tant orfenim clamé ?
Faisomes que nostre ost soient tost retorné.
Vos iestes por le droit Charlon, vostre avoé,
Et je resui ici por ma teste garder.
8975 Se vos me poes vaintre, mar me deporteres

8952 L oseroie. M oseroi. B n'en os au roy parller.
8961 B Merveilleus aleüre s'en prist à galoper. M *manque le vers. Michelant introduit le mot* aleüre, *en disant qu'*avanture *n'offre point de sens Le trouvère nous annonce que Renaud, dont l'offre de soumission était déjà merveilleuse, va nous étonner encore davantage.*
8969 L morroient. M morroit. B morront.
8974 A M B terre.

Que vos honcles ne face de moi ses volentés.
Et se je vos puis vaintre, que Dex l'ait destiné,
Là dedans Montauban seres o moi menés,
Ja n'i seres del cors bleciés ne adesés.
8980 Ci a molt grant meschief de bataille campel.
Alons endui ensamble des espées del lés.
Si en ai cil l'onor, cui Dex l'a destiné. »
« Le feres vos, Renaut, si com vos devises ? »
« Oïl, ce dist li ber, si m'aïst dame Dés. »
8985 « Par mon chief, dist Rollans, vos le m'afieres. »
M 237 Illuec sunt li baron plevi et afié,
L'uns revenra à l'autre isnellement parler.
« Renaut, ce dist Rollans, .I. petit m'atendes.
G'irai à Olivier le congié demander,
8990 Car il est mes compains plevis et afiés.
Ne puis prendre bataille vers home qui soit nés,
Que li quens ne la face, se il li vient à gré. »
« Ales donc, dist Renaus, gardes, ne demores. »
« Non ferai je, biau sire, aparmain me raures. »
8995 « [Il brochent les chevaus, es les vos desevrés].
Renaus vint à ses homes dont il estoit tornés.
Quant si frere le voient, Deu en ont mercié.
Rollans revint as siens, sens point de demorer.
Estous, li fius Oedon, l'en prist à apeler.
9000 Devant lui vint Ogiers et Oliviers li ber.
« Sire, font il au conte, que aves vos trové ?
Que dist li dus Renaus ? aves à lui parlé ? »
« Oïl, ce dist Rollans, molt est preus et senés,
Et sages et cortois et bien enlatimés.

F. Castets.

(*A suivre.*)

8979 B *ajoute :* Tant que vous me ferez à vostre oncle acorder. *Michelant en dit* : «erwünschte ergänzung, complément souhaité»; *mais il est en contradiction avec ce qui a été dit des dispositions irréconciliables de Charles.*

8987 B Que l'un venra à l'autre à bataille camper.

8995 *Sic* A B M. L. Il broche le cheval par andeus les costés.

LE VERBE FRANÇAIS *TUER*.

Dans le numéro de janvier-février 1908 de la *Revue des Langues Romanes*, M. Cuny a publié une note intéressante sur les origines de notre verbe *tuer*. Je crois qu'il a raison de l'avoir rattaché à *tundere* : toutefois, en faisant ressortir les impossibilités de l'étymon *tuditare* jadis posé par Diez, il aurait dû rappeler qu'à côté de ce *tuditare*, Littré, dans son Dictionnaire, met déjà timidement en avant un type *tudare*. Pour ma part, je regrette d'avoir encore maintenu l'étymologie par *tutari* (c'est-à-dire *tuer le feu*, etc.) dans une récente édition de mon *Précis historique de Phonétique française* : décidément cela ne vaut rien, et n'est guère soutenable au point de vue sémantique. J'admets donc **tūdare*. Mais, si M. Cuny a démontré la possibilité de ce type en latin, il reste à déterminer pourquoi le mot n'apparaît cependant qu'en Gaule, surtout au Nord, et pourquoi aussi il y a fait fortune.

En y réfléchissant, il me semble qu'on peut faire remonter la chose au bruit qu'a fait chez les Francs le fameux Charles Martel, et aux souvenirs de la journée de Poitiers. Plusieurs écrivains du IXe siècle cités par Du Cange (s. v. *martus*) donnent précisément comme synonymes au surnom de *Martellus* les termes *Tudites* ou même *Tudis* ; et, fait à remarquer, c'est que — quelle qu'en soit la raison — l'*u* de ces mots est considéré comme long par les poètes Carolingiens, ainsi que le prouve ce médiocre vers de l'un d'entre eux :

Dictus Tudites vulgari Malleus ore

Si le verbe **tūdare* existait antérieurement (ce qui est possible), il est donc probable d'autre part que c'est à ce surnom de *Tudis* qu'il a dû depuis le VIIIe siècle un regain de faveur : c'est là peut-être ce qui l'a sauvé, et lui a même assuré une certaine diffusion, précisément au nord de la Gaule (en provençal les formes *tuar*, *tudar* viennent essentiellement du Nord, car si **tūdare* était ancien au Midi, il y serait devenu **tuzar*). Au début, la diffusion fut plutôt modeste, si nous en jugeons par l'emploi qu'on a fait de *tuer* en ancien français. Cependant les exemples en sont un peu moins rares qu'on ne l'a prétendu quelquefois, et il est facile de s'en assurer par une enquête même des plus sommaires. Ainsi, pour le XIIe et le XIIIe siècle, Littré cite quatre exemples; un recueil aussi peu étendu que celui de Bartsch-Horning en ajoute trois, qui sont distincts. D'autre part, si Villehardouin ne paraît pas connaître ce verbe, le vocabulaire de Joinville, dressé par de Wailly, n'en offre pas moins de douze formes différentes. Le sens originaire du mot (comme le prouvent nombre de ces exemples) doit avoir été « assommer à l'aide d'une masse », et dans le haut moyen âge il a dû être surtout un terme de boucherie, appliqué à l'abatage des animaux, ainsi que *maiseler* (= * macellare). Mais c'était un terme plutôt grossier et trivial, qui n'aura commencé à se répandre vraiment, que vers la fin du XIIIe siècle, et n'a fait une concurrence sérieuse au classique *ocire* que pendant la période suivante. Notons que c'est aussi le moment où plusieurs verbes, jusque-là très usuels, ont été supplantés en français par des mots populaires et presque de jargon : ainsi *cheoir* par *tomber* (désignant à l'origine les cabrioles des jongleurs), etc.

A propos de l'évolution sémantique de *tuer*, telle que je viens de l'esquisser, j'ajouterai que l'hispano-portugais *matar* peut nous fournir sans doute un point de comparaison assez exact. Ce verbe, en effet, ne provient pas directement de *mactare* (qui serait **mechar* en castillan, et **meitar* en portugais); le persan et arabe *mât*, qu'on a invoqué parfois, ne

me paraît pas non plus en cause, et les faits remontent probablement plus haut. Le type **mattare* me semble résulter d'une contamination qui se sera produite de bonne heure dans le latin d'Ibérie, entre *mactare* et un autre verbe **matteare* « assommer le bétail », provenant lui-même de **mattea* « masse »: l'espagnol a conservé *mazar*, mais au sens de « battre le lait pour en faire du beurre ».

E. Bourciez.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DES REVUES

Bulletin du parler français au Canada, VI, 4 à 7. — *Ph. Gagnoe* : La langue parlée au Nord-Ouest canadien, p. 132; — *Le Comité du Bulletin* : Lexique canadien-français, p. 151, 191, 236 et 270.

Zeitschrift für romanische Philologie, XXXII, 1,2. — *M.-G. Bartoli* : Note dalmatiche, p. 1; — *A. Horning* : Zur Wortkunde der Vogesischen Mundarten, p. 17; — *Id.*: Wortgeschichtliches, p. 23; — *G. Baist* : Zur romanischen Wortgeschichte, p. 31; — *E. Herzog* : Ein Fragment des Poème moral, p. 50;— *H. Suchier* : Ein Kreuzlied von 1245, p. 73; — *H. Schuchardt* : Lat. rom. « confluentes, interamnes » = hisp.-kelt. « complutum » = iber.-bask. « urbi-, Biscarr- » ; — « Marsuppium » rapax * thynnina ; — port. « alabão », sudfr. « alevo », p. 77; — *H.-R Lang* : Zum Cancioneiro da Ajuda, p. 129; — *L. Foulet* : Marie de France et la Légende de Tristan, p. 161; — *F. Rechnitz* : Der Refrain in der unter dem Namen « La chançun de Willame » veröffentlichten Handschrift, p. 184; — *G. Baist* : Zu Robert de Boron, p. 231; — *H. Schuchardt* : Transitive Verben aus intransitiv-reflexiven, p. 231; — *Id.* : Scolopendra, p. 238.

Archiv für das studium der neueren sprachen und literaturen, CXIX, 3 u. 4. — *H. Morf* : Die romanische Schweiz und die Mundartenforschung, p. 399.

Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur, XXXII, 5. — *J. Spanke* : Die Gedichte Jehans de Renti und Oedes de la Couroierie, p. 157; — *W. Færster* : Zur Textkritik von Rigomers Schlussepisode, p. 219.

Neuphilologische Mitteilungen, 1908, 1, 2. — *W.-O. Streng* : Ueber einige Benennungen des Weinkellers in Frankreich, p. 1; — *A. Wallensköld* : Le sort des voyelles posttoniques finales du latin en ancien français, p. 7.

Cultura española, IX. — *C. Michaëlis de Vasconcellos* : Estudos sobre o Romanceiro peninsular, p. 93.

Archivio storico per la Sicilia orientale, IV, 3. — *G. Mezzacasa* : La lingua araba nel dialetto siciliano, p. 407.

Era bouts dera Mountanho, IV, 1 et 2. — *Fr. Marsan* : Dus biélhs Noëls coumengédis, p. 1; — *J. Soulé-Venture* : Arreprouvès dera Háuta-Varoussa, p. 3; — *S. Verdier* : U punhat d'arreprouès dera Laméza, p. 9; — *F. Marsan* : Dictous dera Bat d'Auro, p. 31.

Revue de philologie française et de littérature, XXI, 4.— *P. Barbier fils* : Notes étymologiques, p. 241; — *P. Horluc* : L'emploi de l'auxiliaire « être » en français dans la conjugaison du verbe ou de l'auxiliaire « être », p. 259; — *J. Gilliéron* et *J. Mongin* : Etudes de géographie linguistique, IX, p. 293; — *L. Roudet* : La désaccentuation et le déplacement d'accent en français moderne, p. 297.

Romania, XXVII, n° 145. — *E. Muret* : De quelques désinences de noms de lieu, particulièrement fréquentes dans la Suisse romande et en Savoie, p. 1; — *J. Bédier* : Les chansons de geste et les routes d'Italie, p. 47; — *P. Rajna* : L'Attila di Nicolò da Càsola, p. 80; — *A. Thomas* : Notes étymologiques et lexicographiques, p. 111; — *B. Schaedel* : La frontière entre le gascon et le catalan, p. 140; — *Mélanges*, p. 157.

Bulletin périodique de la Société Ariégeoise des sciences, lettres et arts, XI, 5. — *P. Sicre* : Eléments de grammaire du dialecte de Foix, p. 274.

COMPTES RENDUS

Eugène Rigal. — Molière, 2 vol. in-16, de 309-335 pages; *Paris, Hachette*, 1908. Prix : 7 fr. les 2 vol.

Nous n'avons pas besoin de parler longuement de ces deux volumes. En lisant les nombreux articles et comptes-rendus que notre collaborateur, M. Rigal, a publiés dans cette revue, nos lecteurs ont depuis longtemps appris à apprécier l'indépendance de son esprit, la sûreté de son jugement et l'étendue de ses connaissances. Ils savent donc qu'on ne peut attendre de lui que des ouvrages remarquables par la variété des points de vue, par la solidité des conclusions, par la finesse de la dialectique, par la logique des développements. Ils savent aussi comme ses travaux antérieurs sur notre théâtre classique l'avaient bien préparé à nous entretenir du principal maître de ce théâtre : Molière. — Sans se piquer d'érudition, sans avoir la prétention d'être complet en un sujet où personne ne peut l'être, il suit la carrière du grand dramaturge, marque les étapes de son génie, caractérise successivement ses œuvres. Une idée directrice, celle de la *genèse par la farce* de la comédie de Molière, donne à l'ouvrage une grande unité. Mais il s'en faut que cette idée soit poussée à l'extrême, ni qu'elle empêche l'auteur d'examiner les nombreuses et fort diverses questions qui s'imposent à notre attention, quand nous étudions le théâtre de Molière. La plupart de ces

questions, M. Rigal les aborde résolument en face, là où l'occasion s'offre le plus naturellement de le faire. Ainsi il nous montre : en étudiant *l'Avare* et *Tartuffe*, comment et pourquoi la comédie de Molière reste toujours franchement, copieusement plaisante, même dans les sujets tristes (voir surtout une remarquable analyse du caractère de Tartuffe); — en étudiant *Don Juan* et *l'Avare*, comment Molière tire parti pour la peinture des caractères même des invraisemblances que lui imposent certains sujets; — en étudiant *le Misanthrope*, comment l'art classique est, malgré les apparences, fécond en ressources et triomphe des obstacles qui semblent lui interdire une large peinture de la vie, combien on a eu tort de reprocher à ce même art d'être abstrait; — en étudiant *l'Ecole des Femmes, Don Juan, Tartuffe, les Femmes Savantes*, ce que furent au juste les idées de Molière sur la religion, la morale, l'éducation (toutes les questions soulevées par ces quatre comédies sont traitées par M. Rigal avec une entière indépendance d'esprit et un grand bon sens; voir aussi la fin du chapitre sur *Amphitryon*); — en étudiant toutes les pièces, comment Molière reste, avant tout, quelque autre dessein qu'il ait en faisant une comédie, un dramaturge, doué, comme personne ne le fut peut-être jamais, du sens du théâtre (voir notamment les chapitres sur *la Critique de l'Ecole des Femmes, l'Impromptu de Versailles* et *les Femmes Savantes*). — Un chapitre sur *les Théories littéraires de Molière* sert de conclusion à l'ouvrage et en rappelle les principales idées tout en les présentant d'un point de vue nouveau. — Ajoutons que le livre est écrit avec beaucoup d'entrain: on sent que l'auteur est plein de son sujet et qu'il aime ce sujet, que l'art de Molière lui est très familier et la personne du poète très sympathique.— Je ne crois pas qu'il y ait en ce moment un meilleur ouvrage d'ensemble sur Molière que ces deux volumes que vient de publier notre collaborateur.

Joseph VIANEY.

Bibliotheca romanica. — Numéro 4 : Descartes, Discours de la Méthode; — N. 9: Restif de la Bretonne, L'an 2000; — N. 18-20 : Claude Tillier, Mon oncle Benjamin. — *Strasbourg, Heitz.*

Notre collaborateur, M. Rigal, a annoncé dans un précédent numéro l'apparition de cette collection, qui peut rendre de grands services.

L'introduction du N. 4 explique avec beaucoup de précision pourquoi le *Discours de la Méthode* occupe une si grande place dans l'histoire des idées. — On ne peut qu'approuver les éditeurs d'avoir modernisé l'orthographe de Descartes. Mais on est étonné que, sous prétexte de moderniser l'orthographe, ils aient corrigé *que je die* en *que je dise* : ce n'est plus là une simple question d'orthographe; d'ailleurs cette forme verbale *je die* se trouve dans des textes classiques si connus qu'elle ne pouvait embarrasser aucun lecteur.

L'introduction du N. 9 n'est pas très satisfaisante. On ne voit pas bien

clairement après l'avoir lue : ni quelle place Restif de la Bretonne occupe au juste dans l'histoire de notre littérature, ni pourquoi on lui fait en ce moment un succès si peu en proportion avec son talent, ni enfin quel intérêt il pouvait bien y avoir à exhumer cette niaiserie qu'est *l'An* 2000.

Pourquoi Claude Tillier est-il même encore aujourd'hui, — après qu'il a cependant suscité chez nous un assez brillant disciple en Eugène Le Roy, l'auteur de *Jacquou le Croquant*, — peu connu en France, tandis qu'il est populaire et aimé à l'étranger? Telle est la question que se pose tout lecteur français de *Mon oncle Benjamin*. Telle est aussi la première question que se pose l'auteur de la notice qui présente ce roman aux lecteurs de la *Bibliotheca romanica*. D'après cette notice, la cause de l'impopularité de Tillier chez nous serait qu' « en France, au moment de la publication de l'*Oncle Benjamin* (1841), l'intérêt des lecteurs était tourné — il l'est resté depuis — vers la vie de la grande ville que décrivaient romans et drames à sensation, beaucoup plus que vers la petite vie provinciale à laquelle s'attachait Tillier ». Je ne méconnais pas la justesse de cette observation, mais elle ne suffit pas à m'expliquer que Tillier continue chez nous à avoir un succès médiocre. Sans prétendre aucunement résoudre ici la question, je me bornerai à dire en peu de mots quelles impressions m'a toujours produites la lecture de *Mon oncle Benjamin*.— Je trouve dans ce roman beaucoup d'humour sans doute, mais cet humour me paraît aussi passablement monotone : ce sont toujours les mêmes effets et le même genre d'images; et je crois que si cette monotonie facilite la lecture de l'ouvrage aux étrangers, elle lasse les Français.— Tillier connaît la vie provinciale française de l'ancien régime, c'est évident; mais la peinture qu'il en fait m'en paraît cependant assez superficielle : il me semble y avoir cent fois plus de vrai réalisme dans les *Maîtres Sonneurs* de George Sand, romancier qui passe cependant pour embellir la réalité. C'est probablement parce que la peinture de la vie provinciale française n'est pas bien profonde chez Tillier qu'elle plaît aux étrangers, pour qui elle n'offre aucune obscurité, et qu'elle plaît médiocrement aux Français, à qui elle paraît insuffisante. Le nouvel éditeur de *Mon oncle Benjamin* semble mettre ce roman bien au-dessus du *Tartarin* de Daudet « si populaire cependant ». *Tartarin* est populaire surtout, parce que, malgré la charge, le caractère méridional y est merveilleusement dépeint. Il y a dans *Tartarin* une foule de mots, de gestes, d'incidents dont je suis persuadé qu'un étranger ne doit pas fort bien comprendre la profonde vérité. — Enfin, sans méconnaître l'originalité de Tillier, je trouve à son style quelque chose d'un peu factice : sa manière est en partie spontanée, en partie acquise. Son nouvel éditeur note avec beaucoup de justesse qu'il a subi l'influence de Toepffer et d'Hoffmann. Sa parenté avec ces deux écrivains explique certainement en partie son succès dans les pays germaniques. Mais en France on sent mieux que son art manque jusqu'à un certain point de spontanéité. — Je souhaite que cette nouvelle édition de *Mon oncle Ben-*

jamin lui attire quelques lecteurs nouveaux en France. Mais je doute qu'il y devienne jamais bien populaire. — La notice de la nouvelle édition donne une bibliographie fort précise de l'ouvrage de Tillier. Joseph VIANEY.

A. Santi. — Il Canzoniere di Dante Alighieri, vol. II, in-8°, 506 p. *Roma, E. Lœscher*, 1907.

Cette édition critique commence par le second volume. « Dans le premier, dit l'auteur dans sa préface, nous nous occuperons des Rimes qui concernent Béatrix ou de celles qui ont été écrites avant septembre 1291 ; dans le troisième, des correspondances ou *tenzoni* entre Dante et les poètes de son temps, des Rimes d'authenticité douteuse et de toutes celles qui appartiennent à une époque postérieure à 1309 : dans le présent volume nous nous sommes occupé de toutes les rimes de caractère amoureux ou moral, qui furent écrites entre septembre 1291 et 1309 ; c'est-à-dire des deux *canzoni* morales du *Convito*, des Rimes qui ont rapport à la *Donna gentile* et à la *Pargoletta*. De cette façon, notre *Canzoniere* sera ordonné conformément à la chronologie et les poésies seront rangées suivant le temps de leur composition... Nous pouvons dire que la matière de ce volume est celle qui devait être traitée dans le *Convito*. » L'on acceptera le plan que suit M. S., mais on me permettra de regretter que, bien que l'ordre chronologique ait en effet du bon, on commence par ne pas l'observer dans la publication.

Mais qu'importe ? les poésies qui nous sont présentées aujourd'hui, en une édition critique basée sur l'étude et la collation des manuscrits, enrichie de notes abondantes et instructives, imprimée avec autant de luxe que de soin, prennent rang dès à présent parmi les volumes que doit posséder toute collection dantesque. Il faut applaudir à l'effort et au résultat.

Plus de la moitié de ce livre (311 p.) est consacrée à une introduction où il est traité surtout de la *Donna gentile* et de la *Pargoletta*. Après Balbo, mais de manière autrement démonstrative, M. S. croit prouver que la *Donna gentile* n'est autre que la femme du poète, *Gemma Donati*. On lira l'argumentation très étudiée, et on jugera. Elle rencontrera des résistances et certains estimeront que, dans le doute, il est parfois prudent de s'abstenir. D'ailleurs M. S. n'est pas sans prévoir les objections qui seront faites à sa thèse. Quant à l'amour que Dante ressent si vivement pour la *Pargoletta*, M. S. en décrit fort bien les circonstances de lieu et de temps, mais il reconnaît que l'on ne saurait aller plus loin. Dante a déclaré lui-même que personne ne saurait qui était la *Pargoletta*. Nous l'ignorerons comme l'ont ignoré les contemporains du poète.

Souhaitons que le *Canzoniere* se complète, s'achève. Alors il y aura lieu d'étudier cette belle édition avec toute l'attention dont déjà elle est digne.

Ferdinand CASTETS.

Paolo Savi Lopez. — Trovatori e Poeti. Studi di Lirica antica. in-8°, 246 p. *Remo Sandron, Ed., Milano-Palermo-Napoli.* 1907.

Le n° 30 de la bibliothèque Sandron est formé de six articles d'un style agréable ; je ne sais si l'explication donnée à la naissance du *dolce stil nuovo* ne paraîtra point un peu superficielle. Quant aux pages consacrées à Guiraut Riquier, *l'ultimo trovatore*, elles perdent vraiment leur intérêt en raison de la publication du livre de M. Anglade. A propos de Rudel il est traité de la mystique profane, et M. S. L. a raison d'engager à étudier les rapports de la lyrique italienne et de la poésie des trouvères. — A propos de la mort de Laure, quelques pages où la douleur de Pétrarque est comparée à celle que ressentirent Edgard Poe, Rossetti, Lamartine, Novalis, celui-ci surtout, dans des circonstances analogues. M. S. L. a raison de renvoyer à l'article de Graf : *L'amore dopo la morte*, dans *Nuova Antologia*, 16 nov. 1904.

Les oiseaux dans la poésie et la légende offrent un sujet qui ne peut être qu'esquissé dans un si court article. D'agréables citations ne sauraient suffire. Mais le public auquel s'adresse évidemment l'auteur, ne se montrera pas exigeant. M. S. L. a essayé de reconstruire une nouvelle d'Arnaud de Carcasses. Rien de plus légitime. Mais M. J. Coulet, dans la *Revue des Langues Romanes* (1902) s'est permis de proposer une autre façon de considérer l'histoire du texte et d'en déterminer les caractères originaux. M. S. L. se fâche tout de bon : « *Spero che la mia risposta pubblicata in Germania abbia fatto giustizia di un tal tentativo.* C'est imprimé, p. 151. Je crois que M. Coulet a raison pour le fond du débat, mais pour ma part je ne me croirai jamais autorisé à *faire justice* de l'opinion d'un confrère.

Le dernier article, le plus intéressant peut-être du recueil, a pour objet la lyrique espagnole en Italie.

F. C.

Commedie scelte di Giovanni Giraud (Paolo Costa), **Satire di Giovanni Giraud** (Tommaso Gnoli), 2 vol. in-8°. *Roma, Lescher*, 1903-1904.

Cette édition, dont la seconde partie est inédite, a le mérite de rappeler les titres d'un des meilleurs comiques italiens, de celui qui au commencement du XIXme siècle reprit avec un caractère très personnel la tradition de Molière et de Goldoni. L'étude de M. Costa, en tête des comédies, et la biographie du comte Giraud par M. Gnoli au second volume, seront lues avec autant d'intérêt que de profit. M. Costa (p. 130) rappelle avec raison qu'Eugène Scribe dans le *Précis historique de la comédie en France et en Italie* qu'il lut à l'Académie Française le 8 janvier 1839 (cinq ans après la mort de Giraud), a jugé le comique italien plus exactement et plus favorablement

qu'il ne l'a été dans son propre pays où l'on s'est habitué à l'opposer, sans plus, au froid et moralisant Albert Nota. *L'Homme de bien* d'Augier (1845) a de fortes analogies avec le *Galantuomo per transazione* qui, composé entre 1831 et 1833 ne fut représenté qu'en 1841; mais M. Costa ne croit pas, étant donné le caractère à peu près inédit de la comédie de Giraud, *sconosciuta nella stessa Italia*, qu'Augier l'ait lue et s'en soit inspiré. D'après lui Augier n'a guère qu'effleuré le sujet, tandis que Giraud l'a traité à fond.

F. C.

H. Carrington Lancaster. — The French Tragi-comedy, its origin and development from 1552 to 1628, in-8°, 189 p. *Baltimore*, 1907.

La thèse pour le doctorat que M. Carrington-Lancaster a soutenue devant l'Université de John Hopkins, aurait été admise sans difficulté par une Faculté française. En effet l'auteur, à la connaissance très complète de ce qui avait été écrit avant lui sur son sujet, joint des recherches personnelles fort étendues. Il synthétise les travaux d'autrui et les siens en un ensemble bien composé et bien lié. Aussi il nous donne l'histoire de « tout un genre, et d'un genre très important et précieux », ainsi que M. Faguet le définit dans la *Tragédie française au XVI*me *siècle*. Trois appendices ajoutent à l'utilité de ce livre.

A. Tragi-comédies non françaises écrites avant l'année 1582.

B. Tragi-comédies françaises de 1552 à 1636.

Bibliographie.

C'est très bien, mais un *index* terminerait avantageusement le volume.

Un *erratum* ne gâterait rien. Ainsi à la page 63, à propos de la *Bradamante* de Garnier, l'on rencontre un *Nymes*, c'est le bon Naymes, conseiller ordinaire de Charles, le *Dusnamo* des Italiens; telle famille française porte le nom de *Dunaime*.

Le petit *curriculum vitae*, placé à la fin, nous apprend que l'auteur est né en 1882. Pour un homme de vingt-cinq ans, cette thèse est un excellent début et promet.

F. C.

Amalia Cesano. — Hans Sachs ed i suoi rapporti con la letteratura italiana, in-8°, 102 p. *Roma*, 1904.

Après une courte biographie de Hans Sachs, l'auteur relève minutieusement tout ce que le poète allemand doit à Pétrarque et à Boccace. Il ne se dissimule point que chercher son inspiration dans le *Decamerone* semble peu naturel de la part d'un ardent et fougueux partisan de la réforme que Luther prêchait. Si l'histoire du moyen-âge lui était plus familière ou même s'il avait lu la *Commedia* avec toute l'attention que réclame ce merveilleux tableau d'une époque, il saurait que l'on n'avait pas attendu la peste pour s'écarter de cet ascétisme chrétien dont l'on a je ne sais quelle tendance à

exagérer la part et l'influence dans la vie de nos aïeux. A vrai dire, toutes les fois que l'auteur sort de son sujet, l'on est tenté de le combattre. Je souhaiterais qu'il lût les études de Gebhart sur l'Italie : il y verrait comment l'on peut et l'on doit parler de la Renaissance.

Il est regrettable qu'au moins en note on n'ait point mentionné le parti que notre Musset a tiré de Boccace. M. d'Ancona a écrit à ce sujet deux pages charmantes (*Varietà Storiche e letterarie*, I, p. 186-187) : il s'agit de *Silvia*, de *Simone* et de *Carmosine*, *e quando l'imitatore è un poeta della forza di Alfredo, l'imitazione è seconda creazione*. Passe pour les *Contes* de La Fontaine dont on ne peut exiger la lecture de tout le monde, mais quand on a la bonne fortune de rencontrer Hans Sachs et Musset travaillant sur les mêmes sujets, les comparer mérite d'être essayé. Toute question littéraire a son agrément : le lui refuser est en réduire l'intérêt, en altérer le caractère. Mais ces remarques me faisaient négliger de dire que l'auteur connaît très bien Boccace et Hans Sachs, et que dans les limites qu'il s'est tracées, il a vraiment épuisé le sujet.

Dans une thèse, Sandras avait montré tout ce que Chaucer doit à Pétrarque et surtout à Boccace. L'influence de l'auteur du *Decamerone* fut de bonne heure très grande et a duré.

F. C.

Adele Vitagliano. — Storia della Poesia estemporanea nella letteratura italiana, gr. in-8°, XVIII, 270, 1905, *Roma, Lœscher.*

Cet ouvrage comble une lacune. On faisait allusion aux improvisateurs célèbres. Nulle part, un sujet si italien n'était vraiment traité. A la page 51, l'auteur promettait de parler de la *Commedia dell'Arte*; il n'a pu, faute du temps nécessaire, remplir cette partie de son plan; mais il nous fait espérer qu'il n'y renonce pas.

L'improvisation en vers s'est continuée avec succès jusqu'au XIXme siècle. La faveur des princes et des papes, l'admiration populaire, semblaient acquises de droit aux improvisateurs bien doués : plusieurs furent couronnés au Capitole. Mais on ne saurait résumer un livre où les faits abondent : on conseille bien volontiers de le lire. Il est clair, bien ordonné, intéressant par la variété et la nouveauté de la matière.

Tels sujets proposés devaient fort embarrasser le poète : une jeune fille est recherchée par un aveugle, un boiteux et un muet; on demande à qui elle doit accorder sa préférence. — Est-il pire d'avoir la fièvre tierce ou une femme vicieuse et indocile? Et surtout celui-ci : Une tête d'âne a été vendue quarante écus : on demande combien aurait coûté celle d'un bœuf.

Parmi les nombreuses citations, certaines sont d'un réel mérite. Les vers de Gianni sur les trois soldats français qui se dévouèrent pour sauver la vie à trois Irlandais et furent fusillés à leur place, sont d'un pathétique vrai.

On trouve des exemples de tous les genres. L'on a ainsi une vue de toute l'histoire littéraire et de l'histoire même de l'Italie.

A tel endroit l'on ressent une inquiétude. Est-ce qu'en Italie le goût des études classiques, du bon humanisme, irait s'affaiblissant? On lit à la page 4, à propos des improvisateurs latins : *Orazio parla di un certo Lucilio, il quale era capace di gettar giù cento non spregevoli versi su due piedi.* Un certain Lucilius ! celui qui a inspiré à Juvénal son imitateur les beaux vers où il compare l'éloquence du vieux poète à une épée dont le sifflement fait rougir et suer d'effroi ceux dont la conscience est chargée de crimes ! Lucilius, le créateur de la Satire! Pourquoi «les deux pieds», puisque ce mode de station n'a rien de particulier ? Voici les vers d'Horace et le reproche qu'il faisait à celui dont il se refusait, par prudence ou naturelle modération, à suivre l'exemple :

durus componere versus.
Nam fuit hoc vitiosus : in hora sæpe ducentos,
Ut magnum, versus dictabat stans pede in uno. (1)

Sous Auguste, il eût été dangereux d'imiter la liberté de la Comédie Ancienne, et déjà les Athéniens ne l'avaient plus supportée, du jour où la démocratie eut définitivement triomphé.

F. C.

Emilio Calvi. — Bibliografia analitica Petrarchesca, 1877-1904, gr. in-8°, XII-100 p. un supplément de quatre pages. *Roma, Lœscher*, 1904.

M. Calvi donne une suite à la Bibliographie de Ferrazzi, suite rendue très nécessaire par le nombre et l'importance des travaux dont la vie et les œuvres du grand poète, humaniste et homme d'Etat, ont été l'objet durant les trente dernières années. L'auteur, dans sa préface, rappelle comment au Vme Centenaire les deux sœurs du *latin sangue gentile* s'unirent pour célébrer le génie de l'homme sur la mémoire duquel chacune revendique un droit : car, comme M. Nigra le disait avec un heureux choix d'expression, *se l'Italia diede al Petrarca la nascità, la lingua e la tomba, la Francia gl'ispirava il* Canzoniere *ed* il lungo sospir della più dolce Musa. Cette bibliographie, dressée avec un soin extrême, complète jusque dans le petit détail, rendra de très grands services.

F. C.

---

(1) *Sermon.* I, 4, 8. Ecrivain sévère, Horace ne peut admirer l'abondance négligée de son prédécesseur. Différence de tempérament et différence d'époque expliquent un jugement dont l'équité paraîtra toujours contestable. J'ose à peine noter que « se tenant sur un pied » est une hyperbole.

Fernando de Rojas, La Celestina, Tragicomedia de Calisto y Melibea. [Biblioteca clásica, tomo CCXVI.] *Madrid, libreria de Perlado, Páez y Cª*, 1907. 1 vol. in-16, xx-342 pp.

C'est vraiment l'édition classique de la *Celestina*, comme le veut le titre de la bibliothèque dans laquelle elle est publiée. Elle sera indispensable à quiconque désirera, sans entreprendre une étude approfondie de la *Celestine*, se mettre au courant de tout ce qu'un hispanisant modérément instruit n'a pas le droit d'ignorer, soit sur l'œuvre elle-même, soit sur l'histoire de sa publication. M. Cayo Ortega y Mayor, qui a pris soin de cette nouvelle édition, a écrit une Introduction sobre et nourrie, dans laquelle il a très clairement résumé les récents travaux relatifs à la *Celestina* et les discussions auxquelles ils ont donné lieu. Il dégage avec netteté les conclusions qui semblent aujourd'hui acquises : 1º les vingt et un actes de l'œuvre sont dus à un seul et même auteur; 2º cet auteur était un juif converti, nommé Fernando de Rojas et né à la Puebla de Montalbán à la fin du second tiers du XVme siècle (1); 3º c'est à Tolède que se déroule l'intrigue de l'œuvre. Des notes abondantes renvoyent le lecteur curieux aux dissertations originales dont cette Introduction ne peut que résumer l'essentiel. N'aurait-il pas mieux valu, cependant, au lieu de disperser la bibliographie du sujet, la présenter d'ensemble, sous une forme suivie et méthodique? En la disposant ainsi, l'éditeur n'aurait pas omis des articles intéressants ou utiles, — comme celui de Mme C. Michaëlis de Vasconcellos (*Literaturblatt für germanische und romanische Philologie*, 1901, nº 1), celui de M. Martinenche (*Bulletin hispanique*, IV, 95), celui de M. Bonilla y San Martin (*Anales de Literatura*, Madrid, 1904), — dont l'omission est passée inaperçue à ses yeux parce qu'il a négligé de construire un cadre bibliographique complet.

Le texte de la *Celestine* a été réimprimé d'après l'édition valencienne de 1514, mais les différences que cette édition présente avec celle de Burgos, 1499, et de Séville, 1501, sont indiquées au moyen de notes et de crochets, celles du moins « qui modifient le texte » ou qui présentent quelque autre intérêt. En outre l'orthographe de 1514 a été conservée. Remercions l'éditeur d'avoir rompu avec l'habitude si espagnole de moderniser les textes anciens et d'avoir introduit cette préoccupation de fidélité dans une collection où elle s'est trop rarement manifestée. Mais ne lui demandons pas à quoi il reconnait les variantes « intéressantes », ni s'il n'aurait pas mieux valu les noter toutes, sans exception; et ne lui disons pas que l'orthographe qu'il nous donne diffère parfois de l'édition qu'il prétend reproduire (2). Félicitons-le plutôt pour son travail, dont on profitera partout où on lit et commente la *Celestina*.

Henri MÉRIMÉE.

---

(1) Et non du XVIme *siècle*, comme l'imprime par une faute évidente M. O. y M. (p. V).

(2) Par exemple, sur le facsimile de l'édit. de 1514 publié page IV, on

R. J. Cuervo. — Apuntaciones críticas sobre el lenguaje bogotano, con frecuente referencia al de los países de Hispano-América. — Quinta edición muy aumentada y en su mayor parte completamente refundida. — Paris, Roger y Chernoviz, 1907; in-8°, XL-692 pages.

C'est en 1867-72 que celui qui est devenu le grand maître de la philologie espagnole, D. Rufino José Cuervo, publia à Bogotá la première édition des *Apuntaciones críticas sobre el lenguaje bogotano*. Mais quelle différence entre la publication primitive et celle de 1907 ! Assurément la méthode est restée la même : elle consiste à faire connaître la langue castillane non par l'arbitraire énumération de règles impératives, mais par la comparaison de l'usage des écrivains aux diverses époques de la littérature espagnole. Cependant, si le principe n'a point varié, il suffit de feuilleter le nouvel ouvrage pour constater l'ampleur que l'exécution a prise. A mesure que M. Cuervo dépouillait un plus grand nombre d'auteurs, apportant dans ce dépouillement un scrupule qui, à défaut de textes critiques, le faisait s'attacher exclusivement aux éditions primitives, — il recueillait plus d'exemples topiques, et il précisait ainsi l'exposé historique, bref mais lumineux, qu'il a coutume de donner sur chaque point. Cet effort vers la précision est sensible à chaque page et jusque dans le titre des chapitres. [Cf. notamment le chap. V et les chap. IX-XII]. Sans cesse renouvelé et toujours couronné de succès, il a produit ce résultat que le livre actuel est devenu une admirable *Stylistique du castillan*. Aussi bien par la doctrine qu'il professe que par la méthode dont il donne l'exemple, il mérite d'être à la place d'honneur sur la table de travail de tout étudiant en espagnol; et auprès de M. Cuervo nous ne sommes tous que de très modestes étudiants.

Henri MÉRIMÉE.

Emile Faguet, de l'Académie française. — Propos de théâtre, quatrième série. — *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, in-18 jésus*, 1907, 3 fr. 50.

La quatrième série des *Propos de théâtre* se compose de deux parties.

La plus étendue de beaucoup (puisqu'elle ne comprend pas moins de trois cents pages) est formée d'articles déjà publiés dans le *Journal des débats* sur de récentes œuvres dramatiques de MM. Sardou, Mendès, Adam, Bergerat, Jullien, Beyerlein, Lemaitre, Veyrin, Hervieu, Lavedan, Donnay, Capus, Courteline, Bataille, Brieux, Rostand, Rod, Bernstein. Analyses lumineuses, rapprochements instructifs, vues ingénieuses et qui font réfléchir, un peu trop de fantaisie parfois dans les idées et dans le style, mais, somme toute, une critique vivante et pénétrante, voilà ce qu'on trouve ici comme dans les

---

lit nettement *Argumento del tercero auto*; et pourtant le texte imprimé porte *Argumento del tercer aucto*.

précédents volumes. N'oublions pas la sincérité, que l'on sent même quand on ne partage pas les sentiments de l'auteur. « Et après tout », dit-il à propos de *l'Aiglon*, « comme je puis me tromper! Mais il n'est que le mot de Luther: « Voilà! je ne peux pas dire autrement. Si j'erre, que Dieu me pardonne! *Amen*! »

La première partie du volume, sans remonter, comme les précédentes séries, jusqu'au théâtre antique ou au théâtre classique français, nous parle cependant d'œuvres plus anciennes. Elle est formée par une étude rapide sur deux drames posthumes de Victor Hugo : *Amy Robsart* et *les Jumeaux*, par un article sur le *Théâtre de Musset* de M. Lafoscade et par deux notices nécrologiques, où sont nettement caractérisés le rôle, l'évolution, l'influence d'Augier et de Dumas fils.

Comme transition, un article sur la *Claudie* de George Sand, jouée pour la première fois en 1851, reprise en 1904 : M. Faguet y fait l'histoire de la pièce d'après la correspondance inédite de George Sand, que possède M. Rocheblave.

Eugène Rigal.

Jules Lemaître, de l'Académie française. — En marge des vieux livres. Contes. Deuxième série.— *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie, in*-16, 1907, 3 fr. 50.

Lorsque a paru la première série de ces contes *en marge des vieux livres*, nous avons indiqué comment avait été sans doute amené à les composer un fin lettré, à l'esprit curieux, à l'imagination prompte, qui aime à comparer les divers âges de l'humanité et à démonter, si je puis dire, le mécanisme des âmes humaines, qui d'instinct envisage tout avec une douce philosophie, une clairvoyante indulgence, et une ironie aimable nullement incompatible avec l'émotion et la pitié.

La nouvelle série, que précède une agréable lecture faite à l'Académie française sur le charme des vieux livres, contient, comme son aînée, d'exquis petits chefs-d'œuvre. C'est *la Vierge aux anges*, où les angelots qui veulent, malgré la Vierge, servir l'enfant Jésus, sont peints d'une façon finement plaisante, et où le bon Joseph, qui voudrait bien tirer quelque profit de son titre de mari de la mère de Dieu, s'oppose plaisamment, mais sans irrévérence, à celle qui est tout dévouement et tout sacrifice. — C'est le curieux diptyque *Deux saintetés*, dont les deux panneaux représentent face à face un orgueilleux ascète hindou et une humble fille du christianisme. — C'est *le Cheval de bois*, discrète et cependant très amusante parodie d'un épisode de l'Enéide. — C'est, en marge de Villehardouin, la curieuse histoire d'*un Chevalier franc et d'une dame de Constantinople* ou, en marge de Joinville, celle d'*un Rénégat*. — C'est l'ingénieuse, naturelle et mélancolique *suite de Grisélidis*. — C'est *Panurge marié*, où la verve de Rabelais s'aiguise d'une finesse toute nouvelle. — C'est *Dulcinée*, contrepartie du *Don Quichotte*, où est étudiée

l'âme, telle qu'elle aurait pu exister, de celle que le chevalier de la Manche avait prise pour dame de ses pensées, et où est marquée l'action bienfaisante que l'adorateur et l'adorée auraient pu exercer l'un sur l'autre. — Ce sont ces délicates études psychologiques : *Mère et fille*, où sont délicieusement mis en scène les rapports pénibles de Mme de Sévigné et de sa trop aimée fille ; — *le Journal du duc de Bourgogne*, avec les réflexions malicieuses d'un intelligent élève sur la conduite, les leçons et les écrits « pédagogiques » de son maître Fénelon ; — *une Retraite*, addition à Saint-Simon : M. de Tréville va chercher à Port-Royal un refuge contre le monde, et peu à peu, parce qu'il était mal préparé sans doute, y trouve des raisons de s'intéresser davantage à ce monde, auquel il revient.

J'aime moins un ou deux autres morceaux, comme *l'Enfant Jésus et le bon maçon;* mais je pourrais citer *le Vœu de Vivien, La Fontaine chez les Voleurs*, d'autres contes encore.

Que M. J. Lemaître continue à noircir d'encre les marges des bouquins vénérables qu'il aime, puisqu'il ajoute ainsi au texte de si jolis ornements.

Eugène Rigal.

A. Joannidès. — La Comédie-française, 1907. — *Paris, Plon-Nourrit*, 1908, in-8°, 7 fr. 50.

L'historiographe de la Comédie-Française, M. Joannidès, continue à relater avec une extrême précision et dans de beaux volumes tous les faits qui ont marqué la vie de la Maison de Molière. Les moindres remaniements opérés dans les œuvres, les moindres changements apportés dans l'interprétation, et jusqu'au nombre des « rappels » dont les répétitions générales et les premières représentations ont été favorisées sont enregistrés avec conscience. A propos de la « distribution » de *Marion de Lorme* et à propos des rôles joués par M. Delaunay, nous apprenons même que la « Voix sortant de la litière » au cinquième acte du drame de Victor Hugo était sans doute la voix de cet acteur.

En lisant les extraits si utiles de la critique, j'ai été frappé par la sévérité de la presse à l'égard de cette même *Marion*. Cette sévérité a-t-elle été vraiment unanime (1) ? En tous cas, la pièce a été mieux accueillie par le public, comme le prouvent les quarante représentations notées par M. Joannidès.

Eugène Rigal.

Neera. — Les idées d'une femme sur le féminisme. — Traduit de l'italien par Mlle H. Douësnel, avec une préface de M. Th. Joran. — *Paris, Giard et Brière*, 1908, *in*-18, 3 *francs*.

Après avoir combattu lui-même à deux reprises le féminisme, M. Th. Joran

(1) Au tome II du *Théâtre* de Victor Hugo, dans l'édition de l'Imprimerie nationale, M. Gustave Simon a tout récemment trouvé le moyen de ne citer que des articles favorables à la pièce.

— non sans abuser peut-être des invectives et des jeux de mots — a le plaisir de présenter au public un réquisitoire nouveau contre la doctrine qu'il déteste; et ce réquisitoire est d'une femme; et cette femme est un écrivain qui n'a pas, tant s'en faut, de raison personnelle pour maudire l'émancipation des femmes, puisque ses romans, fort aimés en Italie, ont été traduits en diverses langues et lui ont valu une réputation enviable.

Spiritualiste convaincue et moraliste attachée à la morale traditionnelle, Mme Radius-Zuccari (Neera) vise surtout à combattre de grossières théories sur le droit au bonheur et à montrer l'immoralité foncière du féminisme, tel que certains et certaines le préconisent. Elle le fait dans une sorte de causerie que je n'ai ici ni à discuter ni même à résumer, et que rendent attrayante l'expérience de la femme et la finesse psychologique du romancier.

Eugène Rigal.

Ernest Dupuy. — Poèmes. — *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, 1908, *in*-16, 3 fr. 50.

M. Dupuy s'était promis de ne pas rééditer *les Parques*, publiées en 1884; et, si ce poème philosophique ouvre cependant le recueil que nous annonçons, c'est parce qu'une anthologie en a indiscrètement donné une partie, qui risquait de donner une idée fausse de l'ensemble. Remercions l'anthologie indiscrète, sans laquelle *les Parques* seraient restées inaccessibles au plus grand nombre des lecteurs. L'apparition saisissante des trois déesses Clotho, Lachésis et Atropos, en qui se symbolisent sans doute les forces de la nature; la forte et sombre plainte de l'aède; les réponses amèrement encourageantes des Parques forment un très bel ensemble qui fait songer, tout en restant pleinement original, à tels passages du *Satyre*, de *Plein Ciel* et des *Destinées* des deux grands poètes que M. Dupuy a étudiés dans ses livres de critique : Victor Hugo et Vigny. De Vigny surtout M. Dupuy a souvent le vers plein, puissant et débordant de pensée.

Pæstum (1885) n'est plus un poème philosophique, mais un poème descriptif, où la description est pittoresque et expressive.

Puis viennent des poèmes historiques ou légendaires, qui forment comme des fragments d'une *légende des siècles* : l'*Abbé de la Cava* (1886), curieuse et poétique peinture d'un moine austère et bon. — *la Fuite de Jason et de Médée* (1901), belle variante agrandie d'un passage des *Argonautiques*; — et surtout *le Roman de Chimène* (1896), récit exquis, d'une simplicité magnifique, où des âmes chevaleresques et chrétiennes vivent dans une nature qui les complète et qui les explique. Citons ce calme paysage de Bivar :

Un ramage d'oiseaux passe avec un bruit d'ailes;
Il monte une rumeur d'abeilles du verger;
Une flûte résonne aux lèvres d'un berger
Perdu, comme un grillon, dans un pli de ravine.

Comme cette douceur de l'automne est divine !
Par places sur le sol sonore tombe un fruit;
Il reste quelques fleurs qui s'effeuillent sans bruit;
L'air est tout embaumé de ces roses tardives;
L'ivresse du raisin fait délirer les grives.
Le soleil attiédi sur l'horizon descend,
Puis la lune nouvelle élève son croissant,
Puis les bruits du hameau commencent à se taire,
Et les champs de labour entrent dans le mystère.

Citons encore ces vers sur le couvent où, pendant douze ans, a vécu Chimène :

De confiance en Dieu les âmes sont remplies.
Une fête s'éloigne, une autre fête suit,
Les cierges odorants brûlent, l'autel reluit;
L'encens fume et s'élève en légères nuées :
Les tristesses aussi flottent atténuées.

Et, comme contraste, donnons cette vision de champ de bataille :

Les barons castillans, si hardis, si superbes,
Sont couchés sur le dos, par milliers, dans les herbes;
La rosée au matin ruisselle sur leurs dents;
Le soleil, à midi, de ses rayons ardents
Fouille au fond de leurs yeux; la vivante nuée
Des corbeaux tourne autour de cette chair tuée;
De tous les monts voisins les vautours sont venus;
Ils allongent leurs cous pareils à des bras nus
Sur le corps que l'émir leur jeta pour pâture
Et trébuchent le soir, ivres de pourriture.

Presque tout serait à citer dans le dernier poème, écrit en 1906 : *Dans Ithaque*. C'est de la poésie homérique rajeunie par une idée qu'Homère n'avait garde d'avoir, qu'a suggérée le poète de *la Divine Comédie* et qui a aussi inspiré M. Gebhardt dans son livre : *d'Ulysse à Panurge*. La joie intense du retour fait place dans l'âme d'Ulysse à un vague ennui d'abord, puis à la nostalgie de la mer et des dangers. Il se confie à Eumée. Celui-ci, avec affection, exhorte son maître à jouir d'un repos et d'un bonheur si longuement cherchés. Mais, quand il croit l'avoir convaincu, et quand, un instant, il l'a convaincu, en effet, Ulysse se livre une fois de plus aux hasards, laissant son île chérie, laissant son fils, laissant Pénelope :

Le navire descend déjà sous l'horizon.

Ici encore la simplicité est grande, l'art est savant, et l'effet de mélancolie produit est intense.

Eugène Rigal.

E. de Huidobro. — Palabras, Giros y Bellezas del lenguaje popular de la Montaña, *Santander, imp. la Propaganda católica*, 1907.

Cet opuscule a été présenté et couronné au concours qu'organisait l'université de Deusto en l'honneur de J.-M. de Pereda, l'un des maîtres les plus savoureusement personnels du roman espagnol contemporain. On y trouve traduits en castillan et soigneusement expliqués les termes, les locutions et les tours propres à la langue qu'on parle dans la « Montagne » c'est-à-dire dans la région de Santander. L'auteur, E. de Huidobro, est de cette province comme Pereda et il connaît à fond cette langue : aussi ce livre est-il des plus précieux pour ceux qui s'intéressent aux dialectes espagnols.

Il ne fait cependant pas oublier l'étude très précise que P. de Mugica, l'écrivain si connu par ses travaux philologiques, a consacrée dans ses *Dialectos castellanos* (Berlin, Heinrich et Kemke, 1892) au dialecte « montagnard » P. de Mugica ne se borne pas à dresser la liste des termes dialectaux ; il explique comment ils se sont formés, quelles transformations des voyelles et des consonnes ils ont subies, et il vivifie son étude par des rapprochements avec les mots de quelques autres dialectes transpyrénéens ou avec des vocables provençaux, français, anglais, voire allemands. Bref il élargit son sujet pour le plus grand profit de ses lecteurs.

F. Vézinet.

J. Huber. — L'Evangile de l'enfance en provençal (Ms. Bibl. nat. nouv. acq. fr. 10453), extrait des *Romanische Forschungen*, vol. XXII. — *Erlangen, Junge et fils*, 1907.

La version publiée par M. Huber est la plus complète des versions rimées connues. Le manuscrit date du milieu du XIVe siècle environ. Il a été décrit par M. Paul Meyer, qui en a publié d'importants fragments dans *Romania*, 1906, p. 337. M. Paul Meyer le considérait comme un original ; M. Huber i voit une copie, et donne d'excellentes raisons à l'appui de son opinion. Pour permettre la comparaison avec le texte latin que l'écrivain provençal a eu sous les ieux, M. Huber a transcrit au bas des pages les passages correspondants des Evangiles apocrifes. L'intérêt du manuscrit (2348 vers) est purement linguistique. Son étude à ce point de vue conduit l'éditeur à admettre que l'original était seulement un peu plus ancien que la copie (la conservation de la déclinaison à deux cas, notée p. 983, § 57, semblerait cependant indiquer une date plus reculée), que le copiste était Daufinois, et le rédacteur primitif Provençal d'entre Manosque et Comps. Pour cette localisation, appuyée d'une carte avec limites de traits, M. Huber a utilisé l'*Atlas linguistique de la France* en i relevant dix traits différents, ce qui paraît écarter la possibilité d'une erreur considérable. Rectifications notées au cours d'une lecture rapide : vers 1735, *Jusieu*, sans doute, et non *Jusien* ; — p. 971, § 8, *locum, focum* donneraient généralement *luec, fuec* en Provence, *loc, foc* ou

luoc, *fuoc* en Languedoc; non: *-uo-* est en Provence une étape antérieure à *-ue-*, attestée par d'innombrables documents jusqu'en plein XVIe siècle, époque à laquelle *-uo-* bifurque en *-io-* (Arles, Avignon) et *-ue-* (Marseille, haute Provence).

J. R.

Prouvènço ! auriflour de la Causo felibrenco, flamejo un cop pèr mes. — *Avignoun, libr. Roumanille.* Segound semèstre de 1907.

La presentacioun d'aquéu journau estènt facho i legèire de nosto Revisto despièi lou darrié fascicle de 1907, p. 552, e' stènt di ço que ié fai uno plaço bèn à despart dins l'estampo felibrenco, aro me bastara culi la flour de si soumàri: pouèmo de F. Mistral en Juliet, Outobre e Nouvèmbre (*lou Gaudre*, de ritme tout nouvèu au mens en lengo prouvençalo, un sounet en vers de quatorge silabo, cadun fourma de tres verset de quatre, que li dous proumié n'en soun blanc e de cadènci femenino), de P. Devoluy en Outobre, de J. d'Arbaud en Avoust e Desèmbre, de Laforêt en Desèmbre; *La Guerro di granouio e di furo*, traducho dóu grè pèr J. Bourrilly en un prouvençau tras-que grana (Nouvèmbre e Desèmbre); article de soucioulougio et de poulemico de Jan Malan, J. d'Arbaud e J. Patarin sus la boulegado di vigneiroun miejournau, lis acusacioun de separatisme contro li felibre e l'emigracioun italiano en Prouvènço; *La Bataio de Muret*, pèr P. Devoluy (Setèmbre), estùdi d'istòri militàri d'auto valour e de proumiero man.

Prouvènço ! desparèis emé l'annado 1907, e sa redacioun, toujour diregido pèr P. Devoluy, passo au journau *Vivo Prouvènço !* seguido de *Prouvènço !* e tambèn mesadié, mai caupènt 6 pajo au liò de 4 (abounamen, 4 fr. pèr la Franço e 4 fr. 50 pèr l'estrangié, vers Jan Renadiéu, balouard Siste Isnard, 29 *bis*, Avignoun).

J. R.

Daniel Fryklund. — Les changements de signification des expressions de droite et de gauche dans les langues romanes et spécialement en français, thèse pour le doctorat. — Upsal, *imprimerie Almqvist et Wiksell*, 1907.

La substance de ce travail aurait pu sans inconvénient être un peu plus concentrée; tel qu'il est, il constitue un curieux répertoire de noms et de surnoms dans les langues romanes et aussi dans les langues germaniques, avec d'intéressantes dérivations de sens; on dirait un chapitre — enrichi d'exemples nouveaux et au reste copieusement délayé — de la *Vie des mots* de Darmesteter.

J. R.

A. T. Dumitrescu. — Alani, migraţiuni, graiu, credinţa. *Bucureşti, inst. de arte grafice Carol Göbl*, 1907.

En ouvrant ce petit livre j'ai vu que les Alains seraient venus de Géorgie,

munis du rotacisme, en auraient doté la plaine danubienne, puis les vallées vaudoises, et se seraient ensuite établis en Catalogne. Ceci m'a paru beau. L'auteur appelle rotacisme le passage de *l* et *n* intervocaliques à *r*. Bon. En Roumanie on a *l* > *r*; dans les vallées vaudoises (et nombre d'autres dans les Alpes) également *l* > *r*; en Briançonnais, Oisans, etc..., aussi, et, de plus, *n* > *r*; en Catalogne il me semble bien que *l* et *n* restent. En cherchant quelque explication là-dessus chez notre auteur, j'ai vu qu'il tirait *Vlah*, *Valaque*, *Valachie*, etc... du nom des Alains,

Et je n'ai pas trouvé cela si ridicule. J. R.

L. Aubert et J. Bourrilly. — Le costume d'Arles, par J. Bourrilly. Objets et rites talismaniques en Provence, d'après les collections du Museon Arlaten, par L. Aubert et J. Bourrilly. *Valence, imprimerie valentinoise*, 1907. (Congrès des Sociétés savantes de Provence, 1906.)

Deux courtes plaquettes que les folkloristes pourront consulter avec fruit. Elles nous suggèrent le souait qu'en s'installant dans son nouveau domicile de l'ôtel de Laval le *Museon Arlaten* se donne et nous donne un catalogue, pour lequel *Objets et rites talismaniques* est un bon commencement. Pourquoi tant de coquilles dans les mots provençaux cités?

J. R.

David Martin. — Le patois de Lallé en Bas Champsaur, dans *Bulletin de la Société d'Etudes des Hautes-Alpes*, 4e trimestre de 1907. — *Gap, Louis Jean et Peyrot, imprimeurs-éditeurs*, 1907.

Série d'indications de formes présentées dans un ordre bizarre et commencement (jusqu'au mot *chavaire*) d'un vocabulaire par familles de mots, le tout dans un sistème grafique étrange, aggravé de nombreuses coquilles, p. ex. *travalioun*, p. 212, *pensa*, p. 215, avec accent d'intensité indiqué sur *oun* et *en*, au lieu de *va* et *a* (cf. les paradigmes). De cet informe recueil de matériaux on peut tirer quelques renseignements utiles et reconstituer tant bien que mal plusieurs traits du parler considéré. Voici quelques-uns de ceux qui me paraissent le différencier de plusieurs de ses voisins dans la région alpine, dont les traits principaux (*ca* lat. > *cha*, chute des dentales intervocaliques et finales romanes, etc., etc.) sont généralement connus. J'emploierai pour les noter la grafie félibréenne, en i ajoutant quelques signes çà et là utiles.

Les anciennes diftongues *ie*, *oue*, *ie* sont passées à *ia*, *oua*, *ia*, et leur premier élément est devenu principal : *niạr*, *-iạr*, *nouạstra*, *fuạc*, *uạch* < *nigrum*, *-arium*, *nostram*, *focum*, *octo*, — déplacement d'équilibre que j'ai observé moi-même, au moins à l'état de tendance, à Gap et à Aix. *i* tonique développe un *ạ* dans *díạsou*, je dis, et sans doute dans beaucoup d'autres mots (cf. *eạ*, *iạ* si fréquents en Briançonnais).

l intervocalique, notée capricieusement *l* et *r*, doit probablement passer à *r* douce, comme dans les parlers voisins.

n fin. rom. tombe et *l* est vocalisée après toutes les voyelles. Les autres consonnes paraissent rester, notamment *r* à l'infinitif, probablement dans les mêmes conditions qu'à Gap (*ei l'ouro de parlar*; *parlar aut*; *ana dansar*).

s fin. rom. reste, sauf dans certaines formes verbales; passe à *ch* (*č*) dans *-ach* < *-aceum*, *brach* < *brachium*, *jach*, postverbal de *jacere*, etc...; se fond en *ch* (*č*) avec la dentale précédente dans les pluriels *granch*, *courch*, etc., de *grand*, *court*, etc...; reste ou passe à *i*, suivant l'initiale du mot suivant au pluriel des articles, déterminatifs, adjectifs devant substantifs, pronoms devant verbes (les pluriels féminins, dans les mêmes conditions, sont en *- as* ou en *- ei*).

Les possessifs *mia*, *tia*, *sia* ont trois formes au féminin : *ia*, *- ìana*, *- ìana*.

Les verbes gardent *s* à la 2e pers. du sing., mais la laissent tomber au plur. 1re pers. sing. *- ou*, 3e plur. *- oun* (sauf à l'imparfait *- ìe u*).

Imparfait indicatif des verbes en *- er*, *- re*, *- e*, *- i-* (*e* dans *counouisse*, *touarse*, etc...; *- i* après *n*, *gn* : *crégni*, craindre, *plàni*, plaindre, etc.). *ir* : *-ìu*, *- ìas*, *- ìa*, *– ian*, *– ià*, *- ìen* (la grafie de M. Martin ne permet pas de préciser la valeur sillabique ou non de *a*, *e* aux 2e et 3e pers. sing., 3e plur.). Futur avec *e* tonique à toutes les personnes. Présent subjonctif pour toutes conjugaisons : *– ìou*, *-is*, *- i*, *– ian*, *- ià*, *–ìoun* ; prétérit, mêmes désinences, précédées de *- ess -*. Participe présent indifféremment *– ant* ou *- ent*, sauf *- issent* toujours pour les verbes à inf. *- ir*. Temps périfrastiques d'*èstre* construits avec *aver*. A côté de *ai*, *as*, *a*, *avèn*, *avè*, *an*, les paradigmes indiquent pour le présent indicatif une deuxième forme *àgou* (*agon* est évidemment une coquille), *àguis*, *ague*, *aguon*, *aguè*, *àgoun*.

J. R.

R -L. Graeme Ritchie, M. A. Recherches sur la sintaxe de la conjonction « que » dans l'ancien français depuis les origines de la langue jusqu'au commencement du XIIIe siècle. Tèse pour le doctorat d'Université présentée à la Faculté des lettres de Paris. *Paris*, *Honoré Champion*, 1907. 8° de XXVIII-197 p.

Ce louable travail eût sans doute encore gagné si l'auteur avait condensé davantage les exemples cités — ce n'est pas une masse d'exemples qui importe, mais *le* bon exemple sur chaque fénomène — et développé davantage les explications qui pénètrent vraiment dans la vie du sujet traité. Tel qu'il est, il constitue un répertoire commode dressé sur une lecture abondante, avec un index facilitant les recherches à travers les différents chapitres : *que* amenant une subordonnée directe, consécutif, final, causal, temporel, comparatif, conditionnel et concessif, sa place dans la frase, son

« omission » (l'auteur emploie cette expression pour sa brièveté, après avoir expliqué qu'elle ne rend pas la nature du fenomène), son emploi pour éviter une ambiguïté possible.

L'auteur distingue fort sagement la sintaxe du français écrit de celle du français parlé et dit qu'« un lecteur français n'aura pas de peine à mettre en regard de presque toutes les vieilles constructions mentionnées des tournures analogues d'aujourd'hui » (p. 183). Cette observation aurait pu être placée en tête du livre et non vers la fin. En tout cas l'explication donnée n'est pas pleinement satisfaisante. « La sintaxe change fort peu. Le langage populaire d'aujourdui conserve mainte tournure de l'ancienne langue. C'est que le français des gens du peuple évolue aussi librement, *et, par conséquent, aussi lentement*(?) que celui des poètes du XIIme siècle, car ni les uns ni les autres ne connaissent d'Académie et tous les deux sont en quelque sorte *supra grammaticam.* » Au-dessus de la grammaire des Académies, oui, mais non en dehors de la grammaire générale. Dire après Ayer et Meyer-Lübke : « *parce que* est employé quand celui qui parle a déjà de prime abord l'intention d'ajouter une preuve; *car* est employé quand la preuve n'est ajoutée qu'après coup » (p. 68), n'est-ce pas couper les cheveux en quatre? Il semble bien que le sens est le même quand on dit *Je ne peux pas aller en Suisse, car* ou *parce que je n'ai pas d'argent*, ou encore, sans aucune conjonction, *Je ne peux pas aller en Suisse. Je n'ai pas d'argent*, comme M. Ritchie l'indique lui-même (p. 127). La frase forme un tout, quels que soient les signes de ponctuation ou les conjonctions qui en séparent tipografiquement et en relient sémantiquement les membres. Affaire de stile plutôt que de sintaxe. Pourquoi vers la fin une comparaison au moins inutile avec le provençal? il aurait « tant identifié l'emploi de *que* avec l'expression nette de la pensée que dans ses patois cette conjonction fait partie intégrante de la morfologie du verbe » (p. 184). Cela veut dire sans doute que plusieurs parlers de Gascogne préposent volontiers *que* aux formes verbales exprimant une affirmation nette. Il aurait fallu le dire autrement, si toutefois il y avait intérêt à le dire. J. R.

Charles Eugley Mathews. *C'est* and *cil*, a syntactical study. *Baltimore, J. H. Furst company*, 1907. 8vo de x-117 p.

Travail comme le précédent abondant en exemples, un peu long et un peu froid, complément utile aux travaux de Giesecke (Rostock, 1880), Ganzlin (Greifsw. Id, 1888) et Erich Lemme (Rostock, 1906) sur les démonstratifs en vieux français. J. R.

Carlo Salvioni. Note varie sulle parlate lombardo-sicule. *Milano, Ulrico Hoepli*, 1907 (Memorie del R. Istituto lombardo di scienze e lettere, vol. XXI, XII della serie III, fasc. VI). 4° de 48 p.

Il s'agit de parlers de San Fratello, Novara, Piazza Armerina, Aidone,

Nicosia et Sperlinga, communes situées en Sicile, mais peuplées depuis des siècles par des Lombards. Ils présentent une fonétique lombarde, une sintaxe et un vocabulaire siciliens, une morfologie mixte. M. Salvioni annonce une étude spéciale sur divers points pour jeter une nouvelle lumière sur ces intéressantes pénétrations réciproques de dialectes différents. Le présent fascicule se compose (après un préambule sur les traits généraux permettant de rattacher les parlers considérés au dialecte du nord-ouest de la Lombardie) d'articles détachés présentant de copieuses observations, surtout fonétiques, sur 201 mots présentés en série alfabétique.

J. R.

Carlo Salvioni. Lingua e dialetti della Svizzera italiana. *Milano, tipo-lit. Rebeschini di Turati e C.* 1907. 8vo de 16 p., tirage à part des *Rendiconti del R. ist. Lomb. di sc. e lett.*, ser. II, vol. XL.

Version étendue d'un article de vulgarisation destiné au *Dictionnaire géografique de la Suisse* en cours de publication chez les frères Attinger à Neuchatel. Elle contient une classification des parlers considérés inspirée par les principes ascoliens, quantité de détails intéressants sur leur fonétique, leur morfologie et leur vocabulaire et un aperçu bibliografique sur leurs monuments écrits. J. R.

Mario Roques. — Recherches sur les conjonctions conditionnelles *să*, *de*, *dacă* en ancien roumain. *Verlag und Druck von Fr. Junge, Erlangen*, 1907 (15 p., tirage à part des *Mélanges Chabaneau*).

Le latin *si* a donné en roumain *se*, puis *să*, a peu près complètement chassé de l'usage, au nord du Danube et au sens conditionnel, par *de*, puis par *dacă* (anciennement *deca*, *deaca*), dont l'origine reste obscure. Les documents connus ne permettent de saisir aucune régularité dans l'emploi de *să* (vivant jusqu'à la fin du XVIIme siècle) et de *de*; on n'a que peu d'exemples certains de *deca* avant le XVIIme siècle. Les textes considérés généralement comme les plus anciens ignorent complètement *de* conditionnel; les Evangiles, qui représentent des états linguistiques divers, mais ne peuvent être postérieurs à 1561, montrent *de* en lutte avec *să*; les progrès de *de* ne sont pas également rapides sur tous les points, l'ipotèse de l'identité de *de* conditionel et de *de* coordinant n'est pas confirmée par les faits, qui donneraient plutôt à penser que la conjonction slave *da* a joué un rôle dans l'istoire de *de* conditionnel roumain. J. R.

Le Gérant : Paul Hamelin.

MONTPELLIER. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU MIDI.

UN MANUSCRIT FRAGMENTAIRE

DE

RENAUT DE MONTAUBAN

ESSAI DE CLASSIFICATION DE SIX MANUSCRITS DU POÈME

Le feuillet de parchemin dont je publie ci-dessous le texte a été découvert en février 1899 par M. Gieules, attaché à la Bibliothèque universitaire de Toulouse, dans un lot de vieux papiers de famille; il servait alors de chemise à une liasse; une cassure, dans le sens de la largeur, atteste qu'il a été longtemps employé à cet usage. Il paraît avoir été antérieurement encastré dans une reliure.

Au bas du recto sont écrits, d'une écriture de la fin du XVIIIme siècle, les mots : *Monsieur le maire de la ville de Muret.* Il mesure 34 centimètres sur 23,75. L'écriture est de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe; les vers, au nombre de quarante à la page, sont répartis sur deux colonnes[1]. Le recto est très usé et l'écriture y est, par endroits, presque effacée; une déchirure à gauche du recto, et, çà et là, quelques trous ont occasionné d'autres lacunes, qui seront soigneusement indiquées ici. Je reproduis exactement le manuscrit, sauf que je ponctue et résous les abréviations (excepté toutefois celles qui affectent les noms propres): les *j*, les *v* et les majuscules initiales que l'on trouvera çà et là sont dans le manuscrit. Il me paraît superflu d'en étudier la langue et de signaler par exemple les nombreux picardismes qui frapperont d'eux-mêmes les yeux des lecteurs compétents.

[1] Initiales ornées, alternativement bleues et rouges aux vers 15 et 73 du recto.

Il m'a paru bon d'ajouter un peu à l'intérêt de cette publication en comparant la leçon de ce fragment avec celle de quelques autres manuscrits et en procédant à ce propos à une classification desdits manuscrits.

Ceux que j'ai étudiés (en dehors du fragment ici publié, désigné par G) sont les suivants [1] :

A : Arsenal 2990 (ancien 205 B); le fragment commence au fol. 38, r°, col. 2.

B : Bib. nat. 775 (fol. 40, v°, col. 2).

C : » » 766 (fol. 99, v°, col. 1).

L : » » 24387 (fol. 18, v°, col. 2).

M : Metz, n° 192 (fol. 43, v°, col. 2).

Enfin Bib. Nat. 764 (fol. 31, v°, col. 2) [2].

Il faut d'abord mettre à part le ms. 764, du xve siècle seulement, qui contient, comme l'avait déjà remarqué Michelant, une rédaction très différente de toutes les autres, beaucoup plus moderne et sans la moindre valeur littéraire : le style en est banal, traînant, bourré de chevilles; on en pourra juger par les trente-six vers que je publie en appendice et qui correspondent au début de notre morceau.

Les autres mss. se divisent très nettement en deux groupes : A L d'une part (x), C G M de l'autre (y); B offre cette particularité très singulière de se rattacher au premier groupe dans sa première partie et au second à partir du vers 73. Un examen même superficiel permet de relever entre ces deux groupes des différences notables : la rédaction x est plus brève (122 vers contre 160); elle ne contient pas plusieurs épisodes assez longuement développés dans l'autre : nous n'y voyons point par exemple, Clarice insiter auprès du roi Yon pour qu'il loge chez elle (y, v. 50-64), ni le « bon clerc » souhaiter la mort du traitre (71-2); il n'y est pas question non plus de cette lassitude éprouvée par Renaut au retour de la chasse et que dissipe

[1] Sur les autres manuscrits, conservés ou égarés, voy. la dissertation de Zwick, *Über die Sprache des* Renaus de Montauban, Halle, 1884, p. 5-7. Je conserve les sigles de Michelant et Zwick.

[2] Le fragment correspond au v. 3 de la page 165 de l'édition. Toutes les copies ont été faites directement sur les mss. Je dois celle de C à l'obligeance de M. Brandin.

si brusquement sa joie de revoir le roi Yon (73-113). Inversement, la rédaction *x* prête à Yon deux monologues, conçus à peu près dans les mêmes termes, où il flétrit lui-même son infamie (48-55 et 100-107). Les deux premiers de ces épisodes ne me paraissent pas porter la marque d'une haute antiquité; le troisième, au reste ingénieux et bien présenté, est d'une invention trop raffinée pour être bien ancien. La répétition épique que j'ai signalée en dernier lieu étant d'autre part un trait archaïque, j'inclinerais à considérer la famille *x* comme se rapprochant davantage de l'original.

Famille *y* (C G M B^{II})

Si nous considérons maintenant la famille *y*, nous constatons d'abord qu'aucun des trois mss. qui la composent n'est la source de l'autre : chacun, en effet, a des lacunes ou des fautes qui lui sont propres. Par exemple M (où les lacunes sont le plus fréquentes) omet les vers 20, 49, 54, 68, 77, 82, 95, 98, 112, 122, 137–8; à C manquent 8, 37–40, 64; à G, 26 *bis*; à B, 104, 110, 148–9. (D'autre part C ajoute 28 *bis*, 134 *bis*, 146 *bis*, *ter*, *quater*, G 159).

Un examen un peu plus approfondi nous permet de constater ensuite que G M vont souvent d'accord (sans qu'aucune des leçons communes soit d'une fausseté manifeste) contre C, dont les divergences sont aussi nombreuses que graves. La bonne leçon doit donc être donnée par l'accord de C M contre G, de C G contre M. C'est en effet ce que confirme l'examen des leçons.

a) C M contre G[1] :

7 *Ce dist li rois* G; *lisiez ces letres* C M. La leçon de C M présente un sens meilleur; l'hémistiche fourni par G ferait avec le premier hémistiche du vers suivant un parallélisme choquant.

55 *molt en iert alars liés*. Cet hémistiche est faux, la forme *aalars* ayant toujours été employée par l'auteur.

[1] La leçon donnée la première ou à l'exclusion d'une autre est toujours celle de G.

56 *et Amaugis li ber.* C'est avec raison que Maugis, qui n'appartient pas à la plus ancienne rédaction, n'est pas nommé dans C M.

58 *brisiez* n'a pas de sens (*beter* n'en a pas beaucoup plus, il est vrai) et fausse l'assonance.

76 *e li pré sont foillu* (*li gaut* C M; *li bois* B). L'épithète ne convient pas au premier substantif; l'accord, quant au sens, de C M avec B est une preuve de plus contre G.

116 *voient*, faute évidente pour *crient* (*crier* B).

159 *Jhesu vos vueille aidier* est évidemment une formule banale, bien inférieure, ici surtout, *à Jhesus le vous aliet*, hémistiche qui aura disparu à cause de la forme rare *aliet*.

Dans quelques autres cas, la faute est moins évidente; pourtant la leçon de G est visiblement inférieure à celle de C M :

61 *s'i fait* est inférieur à *la font*.

67 *cointement* est inférieur à *ricement*.

109 *de ço vos vueil proier — qui tout as a baillier* (cheville pour cheville, la seconde est plus fréquente et par conséquent plus vraisemblable ici).

144 *fieste* est inférieur à *joie* (C M est appuyé par B).

156 *si mal* est inférieur à *si grant* (C M est appuyé par B).

b) C G contre M[1] :

13 *conter* fausse le sens.

19–20 sont à tort resserrés en un seul vers, qui est fautif, la condition imposée par Charlemagne n'étant pas énoncée.

25 *del morillon*; *del* est évidemment fautif.

33 *les autres regnez*; la leçon de C G (*les amples r.*) est une formule fréquente, bien à sa place ici.

79 il s'agit ici d'une bête de somme; c'est donc *somier* (C G) qui convient, non *destrier*.

83 *de lor armes* est inférieur à *ricement* (C G sont appuyés par B).

91 *et vo gent rehaitier* n'a pas de sens (C G sont appuyés par B).

121 *trovons* est inférieur à *donés*.

C'est aussi à cette sous-famille que se rattache B dans sa

[1] La leçon donnée sans autre indication est celle de M.

seconde partie et il est beaucoup plus voisin de G que de M; en voici quelques preuves :

80 *ont* est une faute commune à B G pour *ot*, appelé par le sens et appuyé par l'accord de M C.

154 *por ce se ne vos vois acoler et baisier* est appuyé par un ms. de l'autre famille (L); la leçon de *y* a donc été refaite, et B G la donnent sous une forme identique : *se je ne vous ai tous* (*ore* M) *acolés et baisiés*.

157 nous avons vu que *Jhesus vous vueille aidier* est une leçon fautive de G; or elle lui est commune avec B (qui a seulement *puist* au lieu de *vueille*).

Enfin B et G s'accordent pour introduire un vers de remplissage (159) pour lequel ils ne donnent pas du reste le même texte).

C forme donc à lui seul une sous-famille; celle-ci pouvant être plus rapprochée de l'original que le prototype de G M, C nous offrirait dans ce cas la bonne leçon contre ceux-ci. En fait il n'en est pas ainsi. Je n'ai pas rencontré un seul exemple assuré de ce cas; il y en a une foule au contraire où C donne une leçon sûrement inférieure à G M; par exemple :

13 *forment en sospira* est une formule banale; *durement le coita* est exigé par le sens.

29 *donez* est un non-sens.

35 *es ombres* est un non-sens.

50 *dame* est une faute pour *seignor*.

59 *aporter* est une faute pour *aprester*.

89 *com avez esploitié* a peu de sens; G M est appuyé par B.

107 *poignant* a peu de sens; *plorant* est exigé par le sens et appuyé par B.

114 *garcon*, faute évidente pour *gascoing* (G M + B).

117 *chevalier*, faute évidente pour *soudoier* (G M + B).

Dans un grand nombre d'autres passages, on peut hésiter entre C et M G. Pourtant c'est en général la leçon des deux derniers mss. qui est préférable : voyez par exemple 9, 12, 27, 36, 41, 47, 48, 52, 66, 74, 81, 87, 99, 100, 142, 154.

Famille *x* (A L B[1]).

Le groupe *x* est formé par les deux ms. L A, auxquels s'ajoute B dans sa première partie (v. 1–72). Ces trois mss.,

qui offrent entre eux de très grandes divergences, se laissent difficilement répartir en sous-familles : c'est entre L et A qu'il y a le plus de rapports, bien que les différences soient considérables[1]; mais aucune faute commune n'autorise à les faire dériver directement d'un même original.

En revanche B se distingue par plusieurs traits bien caractéristiques : il réunit en un les vers 2 et 3; il omet 15, 55, ajoute 31 *bis*, 54 *bis* et *ter*. Il a une quantité de leçons qui lui sont propres (12, 21, 37, 42–3, 51, etc.); parmi celles qui l'opposent le plus nettement à A L, je citerai les suivantes :

6 *pas* contre *ja*.

7 *la letre* contre *les letres*.

9 *cheste partie cha* contre *ceste premiere pars*.

25 *alé*, contre *entré*.

La bonne leçon doit donc résulter de l'accord de B A contre L ou de B L contre A; c'est en effet ce que nous permet de constater l'étude des passages où la divergence se présente; non pas malheureusement que le sens nous dicte impérieusement notre choix; mais dans quelques cas trop rares, la leçon de la famille *y* nous fournit un précieux moyen de contrôle.

a) B A contre L.

10 *cest*, leçon de B A, contre *le*, est confirmée par G M.

17 *si vos en done*; contre *et si vos done*; B A est appuyé par C M.

23 *qu'autres hom... afolés*, contre *nus autre... agrevés*; B A appuyé par G M[2].

b) B L contre A :

6 *amis* A contre *sire* B L (*sire* appuyé par G M C).

[1] A par exemple présente de très nombreuses lacunes (59-60, 69-9, 72, 78, 89-91, 102, 105-8, 115-16), des interversions (63-4), des additions (entre 119 et 120).

[2] Une seule leçon fournirait un argument contre mon système : au v. 16 la leçon de B A *croistra vostre ireté* (appuyée par C) est évidemment la bonne; or celle de L (*vous croistra l'ireté*), qui doit être fautive, est appuyée par M, ms. de l'autre famille; il faut donc admettre que M et L, qui ne paraissent pas avoir eu de rapports, ont fait indépendamment la même faute, qui était du reste facile à commettre.

Il résulte de cet examen que Michelant, en publiant L, a fait un heureux choix[1] : c'est en effet le meilleur ms. de la famille x, elle-même la plus rapprochée de l'original, mais il eût mieux valu y ajouter les variantes de A que celles de C, qui appartient à la famille y. Dans celle-ci, qui peut servir utilement à contrôler la première, C représente un texte fort médiocre et très altéré ; M et B se rapprochaient beaucoup plus de l'original ; G ayant des rapports très étroits avec B, la perte presque totale de ce ms. est donc médiocrement regrettable.

Ce système est résumé dans le tableau suivant (où, naturellement, je ne préjuge pas le nombre des intermédiaires probables) :

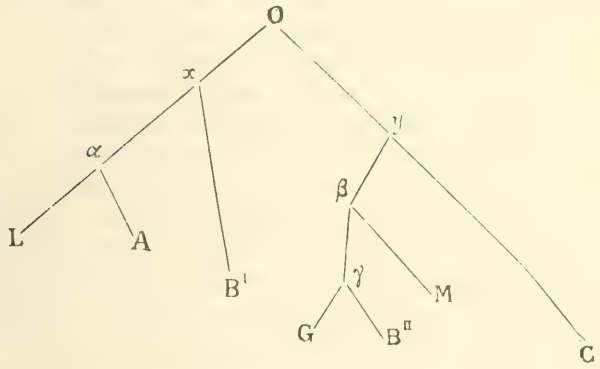

Si on prend la peine de le comparer avec celui que M. Castets a exposé plus haut (*Revue des l. rom.* 1907, 165), on verra qu'il s'accorde avec lui sur plusieurs points. Comme mon savant collègue, je réunis A L d'une part, B C de l'autre. Nous différons d'avis sur la place à attribuer à M, que je rattache au second groupe et M. Castets au premier. Mais il peut se faire que ce ms., comme B, offre deux rédactions juxtaposées et que nous ayons raison l'un et l'autre en ce qui concerne les passages que nous avons étudiés.

A. Jeanroy.

[1] On sait que son édition reproduit — et avec une remarquable fidélité — le ms. L jusqu'à la page 410 (corrigé par C jusqu'à la page 430) ; à partir de la page 411, c'est le ms. B qui est reproduit.

Texte de G

Variantes de C M (*et de* B, *à partir de* 73).

Recto

.....l. cire, les letres esgarda,
.....aelart,
.....ricart;
.....pirast,
5 Des biaus jels de son front tenrement en plora;
Li roys .y. de Gascoigne durement le hasta :
« A. is, ce dist li rois, dites moi qu'il j a ».
— « Sire, ce dist li cl*ers*, nel vous celerai ja :
Il est m*o*lt fort a lire en cest fueil p*ar* decha;
10 Li clers fu nés de fr*i*se qui cest brief saiela;
M. leois soit de dieu qui ces letres tourna.
M. .ns bons ch*eualiers* p*or* cestui b*ri*ef morra.
Li rois .y. de gascoigne durement le coita :
« D...es moi tost, fait il, nel me celer tu ja. »
15 Li bons clers ordenés se prist a porpenser,
N'osa a son seignor la p*ar*ole celer :
« S... ce dist li clers, or poés escouter;

1. e il pechoie la cire la letre regarda M; il desploie le brief l. l. regarda C. — 2 et uit (lut C) le (la C) mort escrite R. et aalart MC. — 3 et guichart le cortois et lor frere richart M; et gui ensement et le comte Rt C. — 4 ne puet muer li clers que il ne sospirast MC. — 5 d. biax ex d. s. chief M; et des iaulz de son chief tendrement ne plorast C. — 6 et li rois de g. d. se h. C. — 7 amis lisies (lisiez C) ces letres MC; dites moi] et dites C. — 8 *manque* C. — 9 fort] mal; fueil] pan M; mlt par est fors a lire mauese letre i a C. — 10 seela M; qui la letre forma C. — 11 tourna] forma M; dahaait hui de dieu qui cest brief seela C — 12 que tant bon cheualier M; que tant bons cheualiers sa uie i finera C. — 13 de gascoigne] l'entendi MC; forment en sospira C. — 14 dites... ne M; dites tost fait li rois nel me celez vous ja C. — 16 a son seigneur nosa MC; celer]

..... vous mant salus *et* amistés,
.....tent *que* uous i ue.és
20 ..... li faites .....
... XVIII casteaus ..... ités,
.....
.....
..... Og*ie*rs est ja el ual entrés,
25 Fo. ques de moreillon *et* .III. mile d'armés,
Et les .IIII. manteaus uous fait il aporter.
Quant uous ses anemis ferés el ual entrer,
Que cascuns en ait .I. a son col affublé,
Qu'*il* ne ueut c'autres hom soit p*or* aus affolé. »
30 « Hé las, cou dist rois .y., or ai t*r*op demoré. »
Lors a mandé ses houmes enuiron *et* en lé,
Et issi de toul...e, l'amirable cités,
Trespasant les teres *et* les amples regnés,
V.....ent a montaub*an* le castel seignoré,
35 *Et* desc.ndent a tere sous le pin au degré.

conter M. — 17 sire c. M C; or] ce C. — 18 li rois chall. vous mande M; klm. vous mande C. — 19 se les (cez C) letres ne mentent MC; quen cest brief ai troué M; que uos ici uecz C. — 20 *manque* M; se vos fetes ice que jai el brief troué C. — 21 de XIIII chastiax (chastiaus C) MC; uos croistra lireté M; croistra uostre herité C. — 22 si uos en done en plege jhu de maiesté MC. — 23 et s. denis de france quil tient por auoué MC. — 24 et ogiers li danois MC; est ja el val entrés M; en est e. u. alés C. — 25 foques del m. a .III. m. adobés M; foq. de m. a .III. c. ferarmés C. — 26 les quatre matiaus uairs (mantiaux roges C) vous a fet aporter MC. — 26 *bis* et .IIII. plichons gris qui sont dorfroi bendé M; et .IIII. pelicons qui sont de gris orlé C. — 27 ses] noz C; feroiz el ual aler C. — 28 chasqs C. — 28 *bis* sire ce dist li clers ia ne uous ert celé C. — 29 car ne ueult qualtres h. M; hom *manque* C; en soit por els donez C. — 30 rois Ys] li rois M; he las] he dex C. — 31 l. a m. s. h. et ses a asamblés M; et ses a aünez C. — 32 de tolose MC. — 33 trespasent] trespassé M; trespassa C; les marces et les autres regnez M. — 34 uinrent M; uindrent C; seignoré] aduré M; principel C. — 35 et descent a la terre sos

Encontre uait clarise, la biele au cors mollé,
Auoec lui ses .III. fius, q*ui* molt font a loer,
Aymonnet *et* yon que tant pooit amer.
Il... urent lor oncle bais*ier et* acoler;
40 .... l'enbracha q*ue* molt deüst amer.
Col. 2 Quant la dame le uaut bais*ier* por am....,
« Dame, dist li rois .y., pour dieu ne m'adese..
Si mal ai en mon cief ne puis sour piés ester.
Jou... manjai de pain il a trois iors pas...
45 U est R., mes sire, que j'auoie mandé? »
— « Il s'en ala cacier as pors *et* as sangl*ers*;
Si venra orend*roit* car il le m'a mandé;
Li chien sont ja uenu, la m*erci* damedé;
V... sa venison de coi seruis serés. »
50 — « Seignor, cou dist li rois, mon osteil me prendés,
La aual en cel borc ciés (?) mon oste en (?) irés. »
— « Sire, cou dist la dame, s'il uous plaist, non ferés,
Ains remanrés od nous en cel pala... listés:
Com en vostre castel i serés honorés.
55 M*ol*t en iert alars liés *et* R. li senés.

le pint (*sic*) M; et descendent es ombres desoz le pin ramé C. — 36 uait] uint M; biele] bele M; e. ua sa suer claris o le uis cler C. — 37–40 *manquent* C. — 37 .III.] doi M. — 38 a. e y. bel sont et honeré M. — 39 qui corurent M. — 40 et sa suer M. — 41 volt] uaut; baisier et acoler M; quant la dame le uoit si le uet acoler C. — 42 adesés M; dame ce dist li reis C. — 43 si] tel C. — 44 io ne meniai de p. li tier ior sont passé M; bien a .III. i. p. C. — 45 u] ou MC; mes] no MC. — 46 sire il ala chasier a. p. e al sengler M; sire alez est chacier C. — 47 orendroit] anquenuit; car] que M; il doit uenir anuit que C. — 48 ia sont uenu li chien MC; dui et dui acoplé C — 49 *manque* M; ueez... dont uos s. seroiz C. — 50 s. dist li rois Ys... pregnés M; dame ce dist li reis... prenés C. — 51 chiés mon oste en irés M C (iré C). — 52 cou] ce M; ha frere dist la dame se dieu plest C. — 53 e. c. castel M; e. cest pales C. — 54 *manque* M; et en nostre chastel esseroiz honorez C. — 55 molt en iert (ert C) R. liés (liez C) et aalars (aal. C) lains nez MC. —

Et ric. *et* guich. *et* amaugis li bers. »
Qui donc veïst la dame par mi sa cort aler,
Ces chers fait escorchier *et* ces ours fait br. ser,
En milieu de la sale fait .I. lit aprester,
60 De rices kieutes pointes, de pailes autretel,
S'i fait (?) le roi yon coucier *et* reposer...
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . mandés.
65 Li rois .y. el palais se gisoit molt souef,
Deseure .IIII. kieutes de vert paile...
Li linchoel sont de soie molt cointement ouuré,
Li couertoir de sable en uos (?) de bon cendel.
. . . . soit li rois .y. qui diex puist mal douner,
70 . . . . . se plaignoit . . . . . .
Et le bons clers en p... le cors s. . . . . dé,
Que jamais a nul iour ne se puist releuer.
Sieignour, or faites pais, por dieu le vous requier,
Jou uous dirai cancon que molt fait a prisier.
75 Après la pentecouste, que li iour sont plenier
Et li pré sont fueilli (?) *et* flori li. . . . . .

56 et r. e. g. qui molt uos ont amé MC. — 57 par cele cort M. — 58 fait ces chiers e. M; ces] les C; et ces (les C) grans ors beter MC. — 59 font .I. l. aprester M. — 60 de riches coutes p. MC; de pailes de cendés M; d. p. dotre mer C. — 61 si fait] la font MC. — 62 puis font aual la cort la liureson crier M; p. f. la liuroison a. l. c. C. — 63-4 qui not que .III. chevax auec lui amenés — a v en pregne auaine et on li a liuré M; *un vers seulement dans* C: cil qui ont les cheuax en ont pris a plenté. — 65 se gisoit el p. M. — 66 . . .] roé M; soz loi ot .IIII. coutes et .I. p. roé C. — 67 cointement] richement MC; li linchoel] linoel C. — 68 *manque* M; li couertoirs estoit tot forrez de cendel C. — 69 . . . la gisoit M; la se g. rois .y. dex li p. C. — 70 durement se p. et not mie (si na mie C) de mel MC. — 71 proie jhu de maiesté M; prie meisme le cors dé C. — 72 ne se puist] en puisse sains M; ne puisse C. — 73 . . .] requier BMC. — 74 iou] si BM; soroiz bone chancon C. — 75 la] le; li] chil B. — 76 que cil (li C) gaut sont foilli (foillu C) cil

Et cantent li oisel pour aus esleecier,
R. li fius aimon repair... de cacier,
Et avoit .IIII. cers trossé sur .I. somier;
80 A force les ont p*ris* a .IIII. loiemiers...

Verso

... en lor *com*paigne .CCCC. ch*evaliers*,
Les blans oub*ers* uestus *et* les elmes laciés,
Adoubés ricement cascuns sor son dest*rier*,
Car il doutoit form*ent* K*arlemaine* au uis fier.
85 Une menue plueue lor vint deuers le ciel,
Li cien *et* li ceual en furent tout moillié.
Li bers vait soumillant armé sor son dest*rier*.
Q*u*ant alars le voit, si l'en a araisniet :
« Haï, R., dist il, *com* u*ous* voi enbronciés;
90 Or deüsciés en joie tenir vos ch*evaliers*,
Juer *et* bouhourder *et* les *lances* b*ri*sier :
Hom qui a si grant guerre si doit molt faire f*ier*.
A..c mais en mon viuant ne vo*us* vi dehaitié. »
— « Aelart, dist R., a tort me laidoiés;
95 Jou ne sai que iou ai, forment suj esmaiés,

(li C) pré et cil (li C) uergier MC; et chil bois rauerdissent et trestout cil uergier B. — 77 *manque* M; li] chil B; esleecier] esbanoier B; chantent li oiseillon por els esbanoier C. — 78 repaire BMC. — 79 sor les destriers M; sor .II. somiers C. — 80 a] par B; ont] ot MC. — 81 sot en sa compaignie B; et ot en sa compaigne M; et auoit en sa rote C. — 82 *manque* M; haubers BC. — 83 richement BC; de lor armes M. — 84 doutoit] doutent BC; klm le fier BC. — 85 pluie MC; lor uiut] uenoit B. — 86 chien... cheual BMC. — 87 uait] ua BM, uet C; sor son corant destrier M, sor le col du (del C) destrier BC. — 88 quant le uoit aalart B; q. aalars le uoit (uit C) M C; se prent a aresnier C. — 89 h. r. fet il com auez esploitié C. — 90 en] a B. — 91 les] uos B, ces C; et uo gent rehaitier M. — 92 molt] bien B; terre s. d. m. tenir f. C. — 93 ainc MC, ains B; dehaitié] embronchié M, esmaié C. — 94 a tort] or ne M; a tart (*sic*) me blafengiez C. — 95 *manque* M; mais molt

Si me falent li *membre* a poi ke iou ne kiee :
P*or* tout l'auoir del mont n'esteroie sour piés.
Se G'iere a mont aub*an*, jou seroie couciés. »
— « Sire, dist aelars, se dieu plaist, çou est b*ie*ns.
100 *Et* J*he*su *nostre* pere, qui tout a a Jugier,
Il deffende vo cors de mort *et* d'en*com*brier.
Onq*ues* ne fu teus payne *con*me de tant ca...
Se vous aviés .I. peu *et* beü *et* . . . . . gié,
Dormi ap*res* vo feme *et* vo cors aaisié,
105 Vous seriés, biaus dous sire, *et* Joians *et* haitiés. »
R. s'en passa outre, li gentie*us* ch*evalie*rs,
Et aelart remaint, pleure des iels del cief,
Dame dieu reclama qui tout a a Jug*ier* :
« Glorious sire pere, de cou uous uoeil proier;
110 Garisciés nous .R. de mort *et* d'en*combrie*r;
Tant *com* il uiu*er*a tant sero*n*mes adié,
Et .uis qu'il nous faura, n'arons ami so*us* ciel. »
En mont aub*an* entrerent p*ar* la porte fouk*ier*.

(tot B) sui dehaitiez BC. — 97 por tot lor de cest m. ne porroie estre en piez C. — 98 *manque* M; sor ere a m. iesteroie couchiés B; sestoie a m. ia C. — 99 s. che d. alart B; cou est] che ert B, ce iert M; or ne uous esmaiez C. — 100 jhus li n. p. M; a jhu uous comant C; a iugier] em baillier B, a baillier MC. — 101 uo cors] uos membres M; que uostre cors deffende C. — 102 mais ains ne fu tel paine conme de tant cachier B; saciés que cest grant paine daler souent cachier M; il nest nul si grant paine com il est de chacier C. — 103 se or M, sor BC; mengié BMC. — 104 *manque* B; apres] iostre M, auec C; uostre c. a. C. — 105 frerez dont seriez B tos seriiés uoir (biau C) frere MC. — 106 sen] se M; gentieus] uaillans MC. — 107 pleure] plourant B; alars remaint plorant des biax ex de son chief M; et aa, ses frères poignant sor son destrier C. — 108 a a jugier] puet iustichier B, a a baillier MC. — 109 qui tout as a baillier B; qui tot pues iustichier (puez iostisier C) MC. — 110 *manque* B; nos *manque* C. — 111 tant com R. uiura BMC; tant serons nous aidié B, seromes nos aidié M, tant nos porrons aidier C. — 112 *manque* M; et quant il n. f. B, puisquil nous faudra C; ne uaudrons un denier C. —

R. voit ces gascons p*ar* cel borc *her*bregier,
115 Voit ces haubers roller *et* ces ceua*us* tor*cier*,
Et voient p*ar* ces pierces ostoirs *et* espreu*ie*rs;
Adonc quida R. ce fuissent soudoier
Q*ui* venissent a lui por sa Guerre enforcier :
« Hé dieus, ce dist R., qui sont cil ch*eualier*?
120 Ael*ars*, beaus dous frere, faites les h*erbergier*,
Si lor ddounés assés a boire *et* a .....
De fuerre *et* de l'auaine aient molt ..... »
E.... respont .I. borgois : « Beaus sire, vole.....
C'est rois .y. de gascoigne q*ui* deués auoi..... »
125 « Hé diex, or dist R., q*ue* iou nel soc dès ier !
Jou fuisse a lui uenus de grés *et* volent*ie*rs.
Pour coi s'est tant mes sire penés *et tra*uilliés ? »
Il demande bondin, son cor q*ue* il ot cier,
Et cascun de ses freres .I. graile menuier :
130 « Seign*eur*, faites grant ioie del roi yon le f*ier*,

113 entrerent] en entrent B. — 114 sont (sa M) ueu les (ces M) gascoing (gascoins M) BM; si sen uont li garcon C; cel] le BMC. — 115 uoit] et B, ot M, *manque* C; torsier] torser B. — 116 et crier (crient MC) par ces perches (perces M) BMC; ostoirs] faucons B; ostoir et espreuier MC. — 117 soudoier] chevalier C. — 118 guerre] gent B; enforcier] esforchier B. — 119 cil] chist B, cist C. — 121 si lor trouués B, s. l. trouons M, s. l. donez C; a boiure (boire B) et a mengier BMC. — 122 *manque* M; del f... li destrier B; del foin et de lauoine aient mlt li d. C. — 123 et il li respondi biaus frere uolentiers B; sire dist aalars par les iex de mon chief M; et respont li preuoz biau sire par mon chief C. — 124 car chest yuez d. g. B; q. d. auoir chier BM; que uous auez tant chier C. — 125–9 et r. R. deu en doi gracier — baron or fesons ioie del roi .y. le fier — que por lamor de lui resui ci toz haitiez — adonc a apele .I. suen cosin gautier — aportez moi bondin mon cor que tant ai chier — et cil li a liuré par la guige dormier — et a chascun des freres a il le suen baillié. — 126 uenus] alés B; si fuse alés a lui M. — 127 me sirez B, me sire M. — 128 quil ot mlt chier M. — 129 et] a M; et a cascun des frerez fist .I.

Car *por* l'am*or* de lui sui iou tous rehaitiés. »
Q*ui* dont oïst les contes soun*er* *et* *grail*oier,
De ioie a lor seignor pener *et* enforchier,
Rame*m*brer lor peüst de vaillans ch*eualie*rs.
135 Renaut *et* alart montent prem*era*in le planch*ier*,
Par les mains se tenoient q*ue* mo*l*t s'avoient c*ie*r,
Et ric. *et* guic. les sieuent volentiers;
Par les manteausse tienent *qui* sont *grant* et plen*ier*;
Au dos les vont siuant .cccc. ch*eualie*r.
140 Li rois .y. se gisoit ens el palais plen*ier*;
La pleure tenrem*ent* d*es* bia*us* iels de son c....
Q... voit les fiu. aimon sus el palais....
Lors dist entre ses dens q*ue* on ne l'entendié :
« Pour coi me faites fieste, nobile ch*evalie*r?
145 P*ar* le mien ensciant vous le *comparrés* *cier* :
A la loi de judas me sui chi h*er*bregiés.
Hom qui t*raï*st teil gent il a diex renoiet,
Et bien a son corage au diable auoiet.

graille baillier B. — 131 car por la soie amor s. i. mlt r. B. — 132 oist] ueist M; souner] corner BMC. — 133 *manque* C; enforchier] traueillier M; et de faire grant ioie pener et traueillier B. — 134 lor] li BC; poist C; uaillans] gentex M. — C *ajoute* : montauban en tantist la tor et le rocher. — 135 R. et aalars (aalart M) monterent le (el M) planchier BMC. — 136 par les mains sentretienent MC; main a main s. B. — 137 *manque* M; e ri. et gui C; et guichars et richars l. s. par derier B. — 138 *manque* M; se tinrent q. s. g. et p. B; p. l. m. s. t. li nobile guerrier C. — 139 as dos M; les] le C. — 140 el palais droiturier BMC. — 141 la ploura B, et plore MC. c.] chief BMC. — 142 quant uit BC; quant uoit M; les fiex aimon BM; les .IIII. freres C; sus] sous B; el p. plenier BMC. — 143 il dist C; on] nus BM, nul C. — 144 fieste] ioie BMC. — 145 comparroiz C. — C *ajoute* : uendu uos ai a kll. qui france a a baillier — damedieu en perdrai le pere droiturier — ne serai racordé pour nule rien soz ciel. — 147 teil] tel BMC; a bien dieu renoié BC; est bien deu renoiés M. — 148 *manque* B; et si a... apoié C; et bien est ses corages al diaule apuiés M.

Ha tere, car ouurés, *et* si m'engloutissiés! »
150 A tant es uous Renaut *et* aelart le f*ier*,
Et Ricart *et* Guicart *qui* molt font a p*ri*sier;
Li vns s'assist au cief *et* li autre. as piés :
« R. dist li rois .y., ne uo*us* esm*er*uilliés
Se iou ne uous ai tous acolés et bais...
155 Passé a .xv. iours q*ue* j'ai mal en mon cief,
Si mal q*ue* iou ne puis ne boire ne mang*ier*. »
— « Sire, cou dist R., J*hes*us uous voeille aid*ier*!
Por coi uo*us* estes uous penés *et trau*illiés?
Se m'eüsciés mandé p*ar* .I. garco*n* a piet,
160 Jou fuisse a uous alés de grés et volent*iers*...
. . . . . .

— 149 *manque* B; ahi terre car oures M; cor] car C; si me tranglotissiez C. — 151 et guich. et rich. M; molt] tant BC. 152 au pié B; li uns sasist au piez et li autres au chief C. — 153 R. chou (ce M.) dist li roys B M; or ne uos merueilliés M; ne uos en merueilliez C. — 154 tous] ore M; por ce se ne uos uois acoler et baisier C. — 155 que mal ai BC. 156 mal] grant BMC. — 157 voeille] puist B; jhus le uous aliet M C. — 158 uous] tant B, si C; et] ne M. — 159 *manque* MC; se un petit message meussiez enuoié B. — 160 ie fusse alés a uos B; ie alasse a uos M; nos alissiens a uos C.

Texte de La

Variantes de A (et de B pour les vers 1–56)

Son chapelain le baille, les lettres esgarda.
S'i a chosi la mort Aelart et Guichart,
Et Rich. le menor. et R. le vasal;
Ne se puet atenir que des iols ne plorast.
5 S'il osast por le roi, volentiers le celast :

a. Ce texte est déjà imprimé plus haut, p. 79.

1. Li clers brisa la chire les l. e B; cil le ra baillié son chappelain g. A. — 2 et a coisi la mort as frerez natural B. — 3 *manque* B; le menor] le gentil A. — 4 puet | pot B. — 6 amis chou dist l. r. ne me chelés vous pas B; amis d. l. r. Ys ne me

« Sire, ce dist li rois, nel me celés vos ja,
Que racontent les lettres que K. m'envoia.'
En la moie foi, sire, ce li a dit Gontars,
Molt par est fors a lire ceste premiere pars :
10 Li clers fu nés de Frisse qui le brief seela.
Li chapelains fu sages et cortois et membrés;
La parole ne pot a son seignor celer;
A une part se trait, si l'a araisoné :
« Savés que mande K., li gentius et li ber?
15 Se vous li faites cou qu'en vo brief a trové,
De XIIII chastiaus vos croistra l'ireté,
Et si vos done en plege le roi de majesté
Et saint Denis de France cui tient a avoé;
.IIII. mentiaus vos fait par vostre home aporter,
20 Trestot en tel maniere com avés devisé,
Que vos les fius Ay. ferés el val aler :
Que chascuns en ait .I. a son col afublé,
Qu'il ne wuet que nus autres soit por eus agrevés.
Se les lettres ne mentent que ci vos ai conté,
25 Es plains de Vaucoulors sont ja sa gent entré,
Fouques de Morillon et Ogiers li senés,
Awuec aus .IIII. m. de chevaliers armés;
Les fius Ay. atendent que vos devés livrer. »

cele tu ia A. — 7 q. raconte la letre B. — 8 chou (ce A) respondi gontart BA. — 9 première pars] partie cha B; elle est mlt fort a dire (*sic*) A. — 10 le] cest B, ce A. — 12 pot] uot A; la raison nosa il le sien seignor cheler B. — 13 de lune part BA. — 14 li fors rois couronés B, li fort roy coroné A. — 15 *manque* B; s. v. faites ice qu'il a ou b. troué A. — 16 croistera (croistra A) vostre ireté BA. — 17 si vous en done en plege BA. — 18 qui est sen (ces) auoué BA. — 19 vostre] son A. — 20 t. ditel sanlant (semblant A) BA; com uos oit aués A. — 21 que uos ferez les fix aimon a uaucoulor aler B; quant uos les fiz ay. li ferez deliurer A. — 23 quil (car A) ne veut (vuet A) quautres hom s. p. e. afolez BA. — 24 que ci oir (ueoir A) poés BA. — 25 entre] alé B. — 26 forques A; de moreillon B. — 27 et (si A) ont en lor compaigne BA; .III. m. dadoubés B, v. m. bachelers A. — 28 uos] lor BA. — 29 et li roys yues

Quant l'oï li rois .Y., durement s'est hastés ·
30 Il fist soner ses grailes et sa gent fist monter.
A .II. m. chevaliers issi de la cité,
De si a Montauban n'i ot reine tiré;
Par la porte Foucon sont en la vile entré;
Cil chevalier porprennent par le borc les ostés;
35 Li rois .Y. de Gascoigne est el chastel entrés,
Sa suer ala encontre, o le viaire cler;
El le prist a la manche de l'ermin angolé,
Si le voloit baisier, mais il ganchist le nés,
Et dist malades est, ne puet a li parler,
40 Por la grant felonie que il ot en pensé.
.I. lit li fissent faire el palais principé;
La keute fu de paile galasien fresé,
Li covertor de soie furent de gris forré,
Et li rois se chouca, s'a son cors repossé.
45 Mais il ne dormist mie por .XIIII. cités :
Desor les fius Aymon a torné son pensé,
Et dist entre ses dens belement et souef :
« Ahi, peres de glore, com je ai mal ovré,
Des .IIII. meillors princes de la crestienté,
50 Que j'ai vendus a K. et traïs et livrés :

d. B; quant lentent l. r. y. si cest mlt tost hatez (*sic*) A. — 30 i graile ses homes f. m. B; et ses barons monter A. — 31 *après ce vers* B *ajoute* : et passerent les terres et les amplez resnez. — 32 ne si (se A) sont arresté (arestez A) BA. — 33 foukier B; fouchier A. — 34 chil c. porprendent par trestout lor ostés B; ciz c. p. le borc et l. o. A. — 35 el chastel] en la uille B, ou palais A. — 37 a la manche] par la main A; elle l. p. par lermin que il ot endossé B. — 38 elle le uaut (uot A) b. il li torne (ganchist) l. n. BA. — 40 que il ot] qu'il auoit B. — 41 li *manque* B; li fist on f. A.— 42 la coutre fu de paille et dermin engoulé B; bien fu de coute et dorillier paré A. — 43 li couuretois li fu de gris fourrés B; li c. d. s. et de gris furent f. A. — 44 se coucha pour son cors reposer (deporter A) BA. — 45 ne] ni B; dormit A. — 46 desous B, dessus A. — 47 coiement a celé A. — 48 com par ai mal ouré B. — 49 princes] homes BA. — 50 q. j. a kll. B; liurés] faucés A. — 51 nen

Demain seront pendu, je n'ierent trestorné;
En la loi de Judas ai je pris mon ostel :
Damedeu en perdrai en fin sens recovrer,
Ja par home de char ne serai acordés.
55 Mais tot si l'estuet faire com je l'ai devisé. »
Sor la keute de paile laisa son chief cliner.
A l'issue de mai k'estés est comenciés,
Se fu li rois Y. el chastel herbergiés;
Venus fu de Toulouse, la fort cité, le sié,
60 Et a les fius Aymon traïs et engingniés.
R. li riche ber repaire de chacier,
De la forest d'Argone u il fu archoier;
.IIII. somiers amaine de venison chargiés,
S'a pris .IIII senglers qui mult l'ont traveillié:
65 Ensemble o lui ses freres que li bers ot mult chiers,
Et ses chiens et ses viautres et ses veneors fiers,
Et bien trente sergens qu'a cheval que a pié,
Qui portent ars d'auborc et saietes d'acier.
En Montauban entrerent par la porte Fouchier;
70 Renaut ot par ces rues noise des escuiers,
Et des haubers roler et des chevaus torchier,
Et crier par ces perches ces faucons monteniers;
Adont cuida li dus ce fussent chevalier
Qui la fussent.... por avoir gaaignier :

ert uns destornez B, ia nen iest trestorné A. — 52 ens (ans A) ou (en A) liu d. i. ai hui (ci A) p. BA. — 53 perderai B; sans racheter A. — 54 *manque* B; qui uiue nan s. racordé A. — 55 mais il le conuient faire puis que lai affié B; m. il le mestuet f. puis que lai creanté A; *après ce vers* B ajoute : le los de mez barons mestuet acreanter. — 56 sous (*sic*) le coute... laissa B; s. lorillier... aler A.

Var. de A. 57 quant on dort volantiers. — 58 a montauban se fist l. r. y. herbergier. — 59–60 *manquent*. — 61 R. li fiz ay. — 62 ou il ot archoié. — 63–4 *transposés* : de uenison amene .II. somiers tous chargiés — .III. sainglers i ot pris mot en sont t. — 65 que il auoit m. c. — 66–9 *manquent*. — 70 R. oy par ces ruez tel n. descuiers. — 71 et des... et des] et ces... et ces. — 72 *manque*. — 73 donques c. li bers que f. sodoiers. —

75 « Hé Dex! ce dist R., qui sont cist chevalier
Qui sunt en Montauban entré sens mon congié? »
— « Sire, dist un borgois, c'est li rois Y. li fiers,
Vos sire de Gascoigne que vos avés tant chier;
Par dedans Montauban vient a vos conseillier ».
80 — « Hé, Dex! ce dist R., qui en crois fus dreciés,
Por coi s'est si mes sires penés et traveillés?
Ja alasse je a lui de grés et volentiers,
Et si menasse o moi .cccc. chevaliers. »
Il en a apelé son seneschal Gautier :
85 « Aportés moi mon cor Bondin, que tant ai chier,
La joie mon seignor doi je bien essaucier. »
Et cil a respondu : « Biau sire, volentiers. »
Maintenant le tendi par la guige a or mier.
A chascun de ses freres ra il baillié le sien.
90 Qui la oïst les contes corner et grailoier,
Ne poïst on entendre nis Deu tonant el ciel,
Montauban en tentist et le palais plenier,
Del mostier saint Nicol en tentist li clochiers.
.xiiii. cors i sonent, estre les menuiers :
95 Sos ciel n'a si dur cuer que n'en presist pitié.
Li rois leva del lit, a l'uis tot droit en vient,
As fenestres s'apuie del haut palais plenier;
Com il oï les contes corner et grailoier,
Il dist entre ses dens que nul ne l'entendié :
100 « Ahi, com mar i fustes, nobile chevalier!
Por coi me faites joie? Vos le comperrés chier,
Car je vos ai traïs Kl. ai vis fier :

74 p. l. f. uenu por auoir a g. — 76 qui dedans montauban sont venu herbergier. — 77 ce est rois y. — 78 *manque.* — 79 qui uient a m. auec uous c. — 81 si] tant. — 82 ie alasse a lui. — 83 si menasse auec moi. — 84 son mestre despencier. — 85 apeliez (*sic*) m. b. m. c. que iai si c. — 87 et cil li a doné sans autre destorbier. — 88 il le mist a sa bouche et le sona mlt bien. — 89–91 *manquent.* — 92 tentist] tonist. — 96 aus fenestres sen uient. — 97 *manque.* — 98 quant il oit si les freres c. — 99 dont d... que on ne lentendi mie. — 100 a. tant m. — 102 *manque.* — 103 ia destorné nonquier. — 103 ia

Demain serés pendu, je trestorné n'en iert;
Damedieu en perdrai en fin sens recovrier :
105 Ne serai acordés por nul home sos ciel;
Car qui traïst tex homes bien a Dieu renoié,
Et bien a son corage au diable apoié. »
Sor la quete de paile se rest alés couchier,
Et tot li .IIII. frere descendirent a pié;
110 Et montent en la sale sus el palais plenier.
Com les voit li rois Yus, encontre s'est dreciés,
Et a dist a R.; « Ne vos esmerveilliés
De cou que ne vos vois acoler et baisier,
Que je sui mult de mal destrois et angoissiés :
115 Par le mien escient .xv. jors a entiers,
Certes, que je ne poi ne boire ne mengier. »
— « Sire, ce dist li dus, et car vos aaisiés,
Et je vos servirai de gré et volentiers. »
Son seneschal en a li rois Y. apelé :
120 « Mes mantiaus d'escarlate me faites aporter,
Donrai le a mes homes que je doi mult amer. »
Et il a respondu : « A vostre volenté »....

acordé nen iert. — 105-8 *manquent.* — 109 et tuit. — 110 du grant palais plenier. — 111-3 *sont remplacées par quatre vers* : cil qui uoient le roy uont seoir a ces piez — sor bons eschamiaz qui sont bien entailliez — Li rois ys. de gasc. les apela premiers — ne uos meruilliez mie se ne uous uueil baisier. — 114 car je suis (*sic*) mot lassez penez et trauilliez. — 115-6 *manquent.* — 117 s. c. d. Ren. doncquez u. a. — 118 et nous uous seruirons. — *Entre cette laisse et la suivante, dont il est inutile de donner le texte,* A *intercale neuf vers.* — 119 son chapelain apele li roys ys sa uenez.

APPENDICE

Texte du ms. B N. 764

Va s'en le roi Yon, sans nulle demouree,
Jusques au mont Auben, n' i a fait arestee;
La a trouvé R. aveucquez s'espousee,

Et Alart et Guichart *et* Richart sans fausser;
Fol. 31 r° 5 Maugis estoit alés chassier en la rammee,
Ne la endroit ne fu la nuyt ne la journee :
S'il fust au mo*n*t auben, c'est verité prouvee,
La chose ne fust point si faitement alee;
Mais allé fu chassier une beste dervee.
10 Or vous diron du roi qui ot male pensee :
Il a trouvee (*sic*) Regnault et sa suer honnouree :
De Dieu le salua, qui fist ciel et rousee,
Et quant Regnault le vit, si li fist enclinee,
Et le roy li a dist a moult haulte alenee :
15 « Sire Regnault, dist il, j'ay vo pais co*n*fermee
Contre le roi Karlo*n* et trestoute accordee,
Et vo freres ossy p*ar* moy est devisee :
Aler vo*us* fault demain, droit a la matinee,
Au roy prier mercy, tout à la matinnee,
20 Es plains de Vaucoulour p*ar* desa la ramee;
Trouverez vous le roy q*ui* vient a grant armee :
Mercy li prierés, sans nulle demouree,
Et le roy vous a bien la chose pardonnee
Par ice que ung voiage ferés que li agree,
25 Cel qu'il devisera, aussi est sa penssee.
Mais p*or* vo bon lignage q*ui* a vostre pais bee,
Pourra bien en la fin l'amende estre quitee.
Or vous humiliés, signeurs, s'il vous agree,
Aussi co*m*me il affiert au roy de renommee,
30 Et ne portés haubert ne lance ne espee,
Heaulme n'auqueton ne la targe doree,
Fors que rains d'olivier c'on prent (*sic*) dans la pree,
Car aussy ay la chose a Karlo*n* accordee,
Car vo pais est de lui p*ar* ytel point juree. »
35 Et quant le ber R. a la chose escoutee,
Ne fust mie si liés pour l'or d'une contree....

MÉLANGES D'ÉTYMOLOGIE ROMANE

1. esp. *amelgar*

L'esp. *amelgar* est traduit dans le *Sobrino Aumentado o Nuevo Diccionario des Las Lenguas Española, Francesa y Latina* par François Cormon (Anvers, 1776) de la façon suivante : « faire des petits creux dans la terre avec la bêche, ou tel autre instrument, pour marquer qu'on en prend possession, ou pour tel autre fin » ; *amelgado*, « marqué par des bêchées de terre, de distance en distance, en signe de prise de possession ».

J'ajoute les indications plus complètes du *Diccionario de la Lengua Castellana* de l'Académie Royale Espagnole (3e édition, Madrid, 1791) :

amelgar. v. a. *Agr*. Hacer surcos de distancia en distancia, proporcionadamente para sembrar con igualdad.

2. *p. Arag*. Amojonar alguna parte de tierra, ó terreno en señal del derecho, ó posesion que en ella tiene algun sugeto.

amelga. s. f. *Agr*. El espacio que se dexa entre surco y surco para amelgar.

Je propose d'expliquer *amelgar* par * *admētĭcāre*. On se souviendra que Tobler, dans son édition du *Dit dou vrai aniel* (p. 24), a tiré le v. f. *amoier* d' * *admetāre* (tiré de *mēta*) au sens de « diriger vers un but ». * *Admeticare*, tiré aussi de *mēta*, qui a le sens de *borne* aussi bien que celui de *but*, aura eu le sens de « diriger vers un but » et de « tracer, établir des limites ». Au point de vue phonétique * *admētĭcāre* > esp. *amelgar* viendrait se placer à côté de *natĭca* > esp. *nalga*, fesse, *mēdĭca* (influence du radical de *mĕdĭcus* pour expliquer l'*i* de l'esp.) > esp. *mielga*, sainfoin, tous deux déjà indiqués par Diez, pour témoigner d'un assez curieux changement.

2. esp. *comadreja*

Diez a proposé d'expliquer l'esp. *comadreja*, belette, par * *commatercula* (dim' de *commater*), et Körting à l'art 2361 de

son *Lateinisch-Romanisches Wörterbuch* (3me édit. 1907) répète sans commentaire l'hypothèse de son devancier.

L'esp. *comadreja* ne peut représenter * *commatercula* qui aboutirait a * *comadecha*, comme *marculum* en espagnol aboutit à *macho*, *sarculum* à *sacho*, et ainsi de suite.

* *Matrĭcula* de *mater* comme *ventrĭculus* de *ventera* pu exister. * *Commatricula* > esp. *comadreja* satisferait aux exigences phonétiques.

3. it. *cozzare*, fr. *cosser*, *cotir*, etc.

On a proposé plusieurs explications de l'it. *cozzare* parmi lesquelles :

a) * *coictiare* (tire de *coictus*, p.p. de *coicere*) V. Diez, Scheler; Körting, 2me édit., art. 2312.

Mais noter que *voyelle* + *-ctiare* aboutit normalement en italien à *voyelle* + *-cciare*.

b) *cŭtere* : v. Körting, 2me édit., art. 2723.

Mais noter que les mots romans que nous traitons ici postulent *ŏ*.

Ces explications n'étant pas satisfaisantes, il me semble qu'il y a des raisons qui militent en faveur du radical *cott-* qui a pu exister en latin populaire et qui se trouve dans le grec κόττα, κόττη, κοττίς, κόττος, tête, derrière de la tête [1].

Un premier verbe à désinence *-o*, * *cott-o*, * *cottare*, aurait donné le v. prov. *cotar*, se heurter à (Lévy), prov. mod. *couta*, frapper, donner des taloches (Mistral);

Un second verbe, à désinence *-io*, * *cott-io*, aurait varié pour l'infinitif entre :

a) * *cott-iare* > it. *cozzare*, heurter de la tête, en parlant des béliers, etc. Cf. *cozzo* dans *dar di cozzo*, donner de la tête.

et *b*) * *cott-ire* > v. prov. *cotir* (Levy : « Schlagen, Stossen »), prov. mod. *couti* (Mistral);

> fr. *cotir* (attesté dès le XIIIme siècle), 1. sens de l'it. *cozzare*. Cf. « cotir la teste au mur ». Ex. de 1377 dans Godefroy.

2. frapper, meurtrir (un fruit).

[1] Cf. *Cotson*, nuque dans le Valais et dans le canton de Vaud.

3. faire craquer, grincer (en parlant des dents : « Cotir les dents » v. Godefroy). Schéler et, après lui, le *Dictionnaire général* ont soupçonné l'origine commune de *cotir* et *cosser*; mais le *Dictionnaire Général* tire *cosser* de l'it. *cozzare*, tout simplement, j'imagine, parce que le sens est le même pour ces deux mots et qu'on n'a pas encore trouvé d'exemple de *cosser* antérieur à Ronsard.

A ce propos, je ferai remarquer deux choses :

a) * *cottiare*, s'il explique l'it. *cozzare*, n'en explique pas moins bien un v. f. * *cocier*, fr. mod. *cosser*, un picard *coichier*, *cochier*, *cocher*.

b) *cosser* est employé au sens 2 de *cotir*, par ex. dans le dialecte berrichon. Lire l'art. suivant du petit *Dictionnaire Berrichon* de Jean Tissier (1884) : « *cosser*, frapper un fruit pour en extraire le jus. *Cosser une pomme*. Se cosser, se dit d'un fruit qui reçoit un coup en tombant ou autrement. *Ces fruits se sont cossés*. S'emploie aussi pour les personnes. *Je me suis cossé la tête* ».

Il est invraisemblable, pour ne pas dire plus, que *cosser*, dialectal au sens 2 de *cotir* soit emprunté à l'it. *cozzare*. Ce serait déjà assez pour en dire autant de *cosser* au sens 1 de *cotir*, quand même les formes picardes que j'ai citées n'existeraient point pour appuyer ce point de vue. Le hasard d'une signification très spéciale, sans compter l'existence parallèle de *cotir*, suffirait pour expliquer l'absence d'un texte où *cosser* serait employé avant le XVIme siècle.

4. Dérivés du latin *fĕrŭla*

L'art. 3707 de Körting qui traite des dérivés de *ferula* est assez court :

Fĕrŭla, *-am* f., Rute; obwald. *fiarla*; span. (*canā*) *herla*. Vgl. Meyer-L., Z. f. ö. G. 1891, p. 770 : sicil. *ferra*, sferza, veron. *ferla*, etc.; mittelsard. *feúrra*; [dieselbe eigenartige Umgestaltung zeigen *harula* > *aúrra* und *merula* zu *meúrra*). Vgl. Nigra, A. G. XV, 485.

Les textes latins attestent pour *fĕrŭla* les sens suivants :

a) bâton.

b) bâton pour s'appuyer (Pline).

c) plante dite *férule*. Ce sens semble secondaire par rapport au sens (*a*); le nom de la plante viendra de sa longue tige; cf. all. *rute*, bâton, *rutenkraut*, plante dite férule.

d) éclisse pour les fractures (Celsius).

e) dagues, bois des jeunes cerfs.

On peut encore voir dans Ducange le bas. latin *ferula*, *ferla* au sens de béquille.

De *fĕrŭla* dérivent l'it. *ferla*, 1. crosse de boiteux (Duez), 2 férule, herbe (Duez), 3. « hawk's perch » (Florio; pour ce sens cf. *gruccia* dans Duez, 1. une crosse ou potence de boiteux, 2. un bloc pour tenir un oiseau dessus); it. *ferola*, 1. palette à donner taloche sur la main (Duez), 2. ferule, une herbe (Duez); it. *ferula*, 1. « a palmer or ferule used in school for correction » (Florio), 2. ferule, une herbe (Duez).

Ajouter pour les dialectes italiens le sarde du centre *feŭrra*; véronais *ferla*; parmesan (voir les dictionnaires de Peschieri, 1828, et de Malaspina, 1856-9) *ferla*, *farla* béquille.

Ajouter aussi : obwald. *fiarla* : v. prov. *ferla* (*Rev. des Langues Romanes*, XXXV, p. 67, col. a), férule, plante, d'où *ferleda*, *ferlada*, lieu planté de férules; esp. *herla* dans *cañaherla*.

Pour le français, on a d'abord le mot savant *férule* =

1. bâton pour frapper les élèves à l'école. Voir un ex. de 1385 de *farrule* dans Godefroy à *ferule* et cf. un ex. de 1552 dans Rabelais (IV, 51) : « plus leur est contraire... que n'est la férule et le boulas aux escholiers de Navarre ».

2. Plante dite férule. Ex. du XIVme s. tiré de Corbichon. V. le *Dict. Gén.* — Cf. *férulacé* dans Rabelais IV, 49.

3. Eclisse pour les fractures. Ex. de 1611 dans Cotgrave. On trouve aussi *ferole* comme nom de la plante dite férule; ce mot évidemment emprunté a été lu par Godefroy dans la traduction de Columella par Cotereau, publiée en 1551.

Y aurait-il en français des dérivés populaires de *fĕrŭla*?

J'expliquerais volontiers comme des dérivés populaires de *fĕrŭla* les mots suivants :

a) Le subst. masc. *ferlet*, d'origine inconnue d'apres le *Dict. Gén.* qui tire son premier exemple du mot de l'édition de 1752 du Dictionnaire de Trévoux.

L'édition de 1771 de ce Dictionnaire dit à l'art *ferlet* :

« espèce d'instrument de bois en forme de T, dont on se sert dans les papeteries pour jetter les feuilles de papier les unes après les autres sur les cordes qui sont dans les étendoirs, pour les faire sécher, après qu'elles ont été collées et pressées ».

Le nom de cet instrument viendra de sa forme (cf. it. *ferla*, nom de la béquille).

Comparer les dictionnaires parmesans de Peschieri (à l'art. *ferla* o *ferletta*) et de Malaspina (à l'art. *farletta*) : « gli artefici in generale danno il nome di gruccia a qualsivoglia pezzo di legno, metallo o altro a foggia di gruccia o di croce per diversi usi »; et Malaspina (à l'art. *ferletta dla fibbia*) : « quel ferruzzo fatto a gruccia che e nel mezzo della fibbia da scarpe al quale si ferma la codetta ».

A côté de *ferlet* on trouve la forme métathétique *frelet* (Raymond, *Dict. Gén.*, 1832) ou plutôt *frêlet* (Boiste, *Dict. Univ.*, éd. 1834). —

b) Le terme de marine *ferler* et ses dérivés *déferler*, *éferler* (V. Ménage, *Dict. Etym.*, éd. 1750, à *ferler*), *ferlage*, etc. —

Ferler est aussi d'origine inconnue d'après le *Dict. Gén.* qui ajoute : « l'ancienne forme *fresler* semble exclure un rapprochement avec l'angl. *to furl* de même signification, qui se rattache par les formes *to furdle*, *to fardle* à l'anc. fr. *fardeler*, empaqueter.

L'hypothèse que *furl* se rattacherait à *furdle*, *fardle* est due au *Dict. Etym.* de Skeat. Mais *furdle* > *furl* est sans exemple en anglais. D'ailleurs *furl* (le premier exemple cité par le *New English Dictionary* de Murray est de 1556) semble plus ancien que *furdle* (premier exemple du *N. E. D.* est de 1594); on croirait donc plutôt à une contamination de *fardle* par *furl*.

L'origine de *fardle* (< v. fr. *fardeler*) est claire.

Quelle est celle de *furl*?

Il est infiniment probable que des relations de primitif à dérivé existent entre l'angl. *furl* et le franç. *ferler*.

Dans ces conditions, des raisons phonétiques militent en faveur de la thèse que c'est l'anglais *furl* qui viendra du français *ferler* plutôt que l'inverse. On peut comparer l'angl. *pearl* (< fr. *perle*), l'angl. *merle* (< fr. *merle*); dans *pearl*, *merle*, *furl*, malgré les variantes graphiques, on trouve que

l'*e* ouvert du français devant *r* s'est toujours transformé en un même son.

Le *Dictionnaire Général* donne comme le plus ancien exemple de *fresler* qui, selon lui, est la forme ancienne, un texte de 1606; on trouve déjà *fresler* en 1599 dans le *Recueil de Dictionaires* de Hornkens. Mais l'angl. *furl* (attesté dès 1556) ne peut venir de *fresler*; *ferler* seul peut en rendre compte et serait donc au moins aussi ancien que *fresler*.

Je crois d'ailleurs que l'*s* de *fresler* est inorganique; *fresler* est une graphie facilement explicable de *frêler* qu'on trouve encore dans le dictionnaire de Raymond en 1832 et qui provient lui-même d'une métathèse de *ferler* (Cf. *frêlet* pour *ferlet* plus haut). Au XVIIme siècle certains dictionnaires (Cotgrave, Duez, etc.) ne donnent que *fresler*, *freler*, d'autres (Pomey, etc.) ne donnent que *ferler*.

Si *ferler* est la forme primitive, il s'agit d'en saisir l'étymologie. *Ferler* se dit dans la marine de l'action de plier, de rouler une voile le long de la vergue. Le mot *vergue* est la forme normanno-picarde du lat. *virga* qui a certains sens en commun avec *ferula*, notamment celui de bâton, de baguette. Je propose de tirer *ferler* de * *ferŭlare* au sens de rouler les voiles d'un vaisseau autour de la *ferŭla* ou *virga*.

5. esp. *hacho*, *hacha*, port. *facho*, *facha*.

A l'art. 3580 de la 3me édition de son *Lateinisch-Romanisches Wörterbuch*, Körting répète ce que Diez a dit des dérivés du lat. *facula* et, comme Diez, rattache à *facula* l'esp. *hacha* et le port. *facha*.

Mais ni l'esp. *hacha* ni le port. *facha* ne représentent phonétiquement *facula*; *facula* donnerait en espagnol * *haja* et en portugais * *falha*.

Il faut donc expliquer d'autre façon les mots en tête de cette notice.

Le sens primitif du lat. *fascis* (faisceau) n'est pas le seul attesté; déjà Hirtius l'emploie au sens de *fagot* (*fascis virgultorum*); plus tard saint Jérôme l'emploie comme le fr. *faix* (*fascis peccatorum*). *Fasciculus* (Horace, Cicéron), de *fascis*, a passé à * *fasculus* comme *pisciculus* (Cicéron), de *piscis*, à *piscilus* attesté par le grammairien Charisius. Or c'est justement * *fasculus* qui explique l'esp. *hacho* (« *hacho de*

frontera, un falot ou fanal, una lampa o lanterna », dans Oudin, *Trésor des Trois Langues* 1617), le port. *facho*, fanal. Pas de difficulté au point de vue phonétique; on peut comparer pour le traitement du groupe -SCL- :

MASCŬLŬM > esp. port. *macho*.

*MĬSCŬLARE > esp. *mechar*, larder, port. *mechar*., faire un mélange de vin et de soufre.

* RASCŬLARE (de *rado*). > port. *rachar*, fendre. Au point de vue sémantique, pas de difficulté non plus. Le sens primitif de l'esp. *hacho*, du port. *facho* est celui de faisceau, de fagot, le sens de flambeau, de fanal, en est dérivé, témoin les articles suivants :

(1) Esp. *hacho de leña*, « a bundle of stickes » (Minsheu, *Vocabularium Hispanico-Latinum et Anglicum*, Londres, 1617).

(2) Esp. *hachon*, « torche faite de jonc trempé dans de la poix » (Cormon, *Sobrino Aumentado*, Anvers, 1776). — Ce qui est piquant, c'est que le *Diccionario de la Lengua Castellana* (3me édit., Madrid, 1791) de l'Académie Royale Espagnole, après avoir expliqué que *hacho*, *hachon*, s'applique à une torche faite de faisceaux de joncs recouverts de poix, traduit ces mots par le lat. *fasciculus picatus*.

(3) Port. *facho*, « a faggot or bundle of brushwood, that they use to kindle upon a high place by the sea, as a token for the people to take arms; also two stakes set in fashion of a cross, and pitched upon a watch-tower, on which they use to hang lights as a token of the enemy's approuch, or coming nigh to » (Vieyra, *Dict. of the English and Portuguese Languages*, London, 1794).

Il est donc clair que le lat. *fasciculus* survit dans la péninsule ibérique. A côté de * *fasculus*, un féminin * *fascula* (* *fascĭcŭla*) a abouti à l'esp. *hacha*, au port. *facha*, torche, flambeau[1]. * *Fascula* viendra se placer à côté de * *fasculum* comme *fascia* à côté de * *fascium*. Je termine en rappelant que * *fascium*, d'où l'it. *fascio*, survit en portugais sous la forme *faxo* (en argot : bois)[2] qui manque à l'art. 3646 du dictionnaire de Körting.

[1] Le développement sémantique a naturellement été le même que celui de *hacho*, *facho*.

[2] Vieyra, loc. cit. supra.

6. fr. *javart*.

Du radical GAB-, gosier, gorge, il faut tirer l'it. *gavine*, *gavigne*[1], amygdales, *gavinare*, fanon d'un bœuf, et encore *gavolla* (Duez : cheville du pied). On ne peut hésiter pour ce dernier sens quand on constate le même développement sémantique pour le franç. *cou de pied* et l'esp. *garganta del pie*.

Je suis donc porté à croire qu'il faut expliquer par le radical GAB-, au sens de gorge, puis de cheville, le berrichon *gavaud*, *gavaude* (Tissier, *Dict. Berrichon*, 1884 : « qui se frappe les chevilles en marchant), *gavauder* (Tissier, loc. cit.; « marcher en gavaud »). Le vieux français a *gavard*, adjectif dont Godefroy fournit un exemple et qu'il traduit « qui a les jambes arquées », en le rapprochant de *gavard* (à Domecey-sur-Cure, Yonne) « qui a les jambes arquées, qui marche en dehors ». La graphie *gavar* que Godefroy cite pour le Morvan est meilleure au point de vue historique que *gavard*. Cotgrave donne l'adj. *gavar* avec un féminin *gavarre* (et non **gavarde*) et traduit; « shaling, splay-footed or baker-legd (at Tours) ». *Gavar*, *gavarre* est tiré d'un type **gabarrus* dont je vais démontrer l'existence en traitant de l'étymologie du fr. *javart*.

Car c'est encore à un radical GAB- au sens (a) de gorge (b), de cheville qu'il faut rattacher le fr. *javart*, tumeur qui vient au pied du cheval, du bœuf, entre le pâturon et la couronne. Le mot est d'origine inconnue, dit le *Dictionnaire Général* qui tire son plus ancien exemple du *Menagier* du XIVe siècle où la graphie *javart* se montre déjà. On trouve cependant *javar* dans le *Dictionnaire de Trévoux; javar, javarre,* à côté de *javard* dans Cotgrave; *javar* encore dans le *Recueil des Dictionnaires* de *Hornkens* (Bruxelles, 1599); enfin le *New English Dictionary* donne un exemple unique de 1616 de l'angl. *javar* de même signification. C'est *javar* qui est la forme primitive; *javart*, *javard* sont des graphies analogues à *homard* pour *homar* (< v. nord. *humarr-*). Cela est prouvé :

[1] Nigra (*Arch. Glott. ital.* XIV. 281) voudrait faire venir *gavine*, *gavigne* du radical de *caput*; Körting (*Lat.-Rom. Wört* aux art. 1907, 2037, 2046) propose un * *cavinea* de *carus*. Rönsch (*Iahrbuch* f. *rom. u. engl. Literatur* XIV. 176), a vu juste, à mon avis, en rapprochant *gavigna* du fr. *jabot*.

(a) par le dérivé français *javarré*, javart (Godefroy : « sorte de chancre »; maladie des chevaux dont parle O. de Serres, *Th. d'Agric.* VIII. 6, éd. 1615).

(b) par l'esp. *gabarro*, s. m. (Cormon, *Sobrino Aumentado*, 1775 : javart... tumeur contenue entre cuir et chair qui vient au-dessous du boulet et du pâturon du cheval »); par le port. *gavarro*, s. m. (Vieyra, *Dict. port. angl.*, éd. 1794 : a swelling in the hollow of a horse's pastern).

L'esp. *gabarro*, le port. *gavarro*, le fr. *javar* indiquent un primitif **gabarrus*; le suffixe est augmentatif et le sens de grosse gorge a dû précéder les sens dérivés. On verra un même développement sémantique dans certains mots italiens tirés du radical GAB– et dont la signification est très proche de celle de *javart* (tumeur) :

it. *gavazza* (Duez : « une louppe ou grosse gorge ») d'où *gavazzare* (Duez : 1. « rire à gorge desployée », 2. « Sauter et danser de joye, faire du bruit de grande resjouissance ») d'où *gavazzo* (Duez : ris desmesuré, joye excessive)[1].

it. *gavezzolo*, *gavoccio*, *gavocciolo* (Florio : « a bile, a blane, a botch, a plague sore ») d'où *gavocciolare*, *gavocciare* (Florio : to swellround as a bile, a botch or a plague sore).

it. *gavone* (Duez : une sorte de tumeur).

7. lat. *lapathum*, *lappa*.

Comme en français on a donné à la mercuriale annuelle les noms de *foirande*, *foireuse*, *foirole*, tirés du radical de *foirer*, les Grecs indiquaient la patience, espèce de plante du genre oseille par les mots λαπάθη, λάπαθον, tirés du radical de λαπάζω, lâcher le ventre, foirer. Le *Dictionnaire Général* croit que le mot français *patience* pourrait être une corruption de *lapathium*, attesté en latin à côté de *lapathum*, *lapathus*, *lapathos*; le *la*–initial aurait été confondu avec l'article féminin.

A ce propos, on peut rappeler un jeu de mots de Rabelais : *lapathium acutum Dei* (lib. III, prol.), où l'on retrouve la prononciation latine des écoles : *la passion*.

L'art. *lapathum* de la 3e édition du *Lateinisch Romanisches*

[1] Cf. le port. *gargalhada de riso*, éclat violent de rire.

Wörterbuch de Körting demande à être complètement remanié. Le voici :

5431) *lăpăthum* n. (λάπαθον), n. *lapathium*, Sauerampfer; sard. *alabattu* : sicil. *lapazzu* ; lomb. *laváz, sláváz* ; obw. *lavazza;* span. *lampazo,* vgl. Meyer-Lübke, Z. f. ö G. 1891, p. 771, Salvioni, Post 12; dass daraus cat. *paradella*, span. *paradela* nicht enstanden sein kann, bemerken Baist, Z. f. R. P. v. 560, u. Scheler im Anhang zu Dz. 808 sehr mit Recht.

Il faut d'abord retirer l'esp. *lampazo*, nom de la bardane, qui n'a rien à voir ici mais dont nous allons reparler.

Ensuite *lapathum* même ne semble avoir donné que la forme sarde citée plus haut et peut-être l'it. *lapáto* dont l'accentuation, donnée par Florio, doit cependant être remarquée.

Les trois autres formes que donne Körting remontent à *lapathium*, * *lapathia*; c'est sans doute aussi le cas pour l'esp. *labaza*[1]. (Minsheu, *Vocabularium Hispanico-latinum*, 1617), le port. *labaça* (Vieyra, *Dict. of the Port. et Eng. Lang.*, 1794 : « the herb called monk's rhubarb »). Ici néanmoins on notera l'it. *lapaccio* (Veneroni, *Dict. ital. fr.*, éd. 1729) : « ozeille, patience, herbe »), *lapacciuolo, lappacciuolo* (Duez = *lapazio* qui font supposer un type * *lapácĕŭs*; or l'esp. *labaza*, le port. *labaça* peuvent remonter à * *lapacea* aussi bien qu'à * *lapat(h)ia*.

* *Lapax* a dû se trouver à côté de * *lapácĕŭs*; cf. *capax*, * *capaceus*; *limax, limaceus*, etc. L'it. *lapace* (Florio) dérive de * *lapacem*. A noter encore l'it *lapare* (Florio).

On trouve un assez grand nombre de formes plus ou moins savantes : l'italien a *lapazio, lapatio* (Duez) et peut-être aussi *lapato*, cité plus haut.

A moins de supposer une action de *lappa* sur *lapathum* (nous parlerons plus loin de l'origine commune de ces deux mots — cf. dans Ducange *lappacium* pro *lapathum*), le *p* intervocalique semblerait trahir le v. prov. *lapaci* (Raynouard : patience niç. *lapas* (S. P., Essai d'un Dict. Niz., 1894 : « parelle, patience »), le fr. *lapas* (Cotgrave : « patience, monk's rhubarb »),

[1] Oudin, Trésor des trois langues, 1617, a *labaca*; Godefroy, à l'art. *lapace*, a trouvé la même graphie dans une édition d'Oudin de 1664. Est-ce pour *labaça* = *labaza*.

lapace (Duez, Dict. fr.-it., 1659 : « lapatio, rombice et romice, herba »). Ajoutez aux mots savants en français *lapacion* (Godefroy, un ex. de 1581 ; synonyme de *lapace*. — God. croit évidemment que c'est la bardane glabre. V. plus loin. *Lapacion* est une transcription savante de *lapathium* ; cf. le jeu de mot de Rabelais cité plus haut), *lapathum* (Raymond, Dict. *Gen.*, 1832), *lapatum* et même *lapate* (*Dict. fr.-all.* de Mozin, éd. Peschier, 1873 [1]).

Il importe, nous l'avons déjà vu, de distinguer les dérivés de *lapathum* et consorts de ceux de *lappa* (Virg., Plin. ; = bardane) qui donne l'it. *lappa*, *lapa* (Florio : any kind of bur, clot bur, burdock), cat. *lapa*, esp. *lapa* (*Sobrino Aumentado*, éd. 1775 : « bardane »; *Dict. esp.-angl.* de Neuman et Baretti, éd. Seoane, 1831 : « *galium aparine* », c'est-à-dire le *gaillet* qui s'appelle glouteron comme la bardane), port *lapa*, v. f. *lape*, *lappe* (deux ex. dans Godefroy), poit. *lappe* (Lalanne : « bardane ») berrichon *lappe*, tête, capitule de la bardane, mais qui n'en est pas moins oublié dans la deuxième édition du Dictionnaire de Körting [2].

Dans les dictionnaires modernes ordinaires, l'it. *lappa* au sens de bardane disparaît généralement et c'est son diminutif *lappola* qui persiste. De *lappola* [3], *lappolare* (Florio : « to stick like a bur »); cela fait comprendre l'origine du v. fr. *laper*, poitevin *lapai* (Lalanne : « saisir, empoigner, coller »), de

[1] M. Levy dans son *Provenzalisches Suppl.-Wörterbuch* a un article : *lapdan?*

Armoniac, opoponac, scordio, *lapdan*.

(Recettes méd., *Romania* XII, 103.)

Hrsgbr. « bardane, *arctium lappa*, synanthérée. »

L'*Oxford Dictionary* de Murray m'apprend que *lapdanum* est une graphie archaïque de labdanum, ladanum (λήδανον) ; c'est la gomme résine qu'on retire de plusieurs espèces de cistes et notamment du ciste de Crète.

[2] Je fais observer que la locution italienne bien connue : « il culo li fa lappe lappe », il a bien peur, est traduite par Florio par l'angl. « his tail makes burs or buttons. »

[3] *Lappola* et se dérivés ont subi une dissimilation qu'on voit dans *napoliere* (Florio), cf. les emprunts français *napolier*, *napollet* (Duez).

même que *lappoloso* (Florio : burry, close-sticking) éclaire le champenois *lappeux*, gras, gluant, le poit. *lapinou*, *lapinouse* (Lalanne : « gras » en parlant de la terre).

Pline s'est servi de l'adj. *lappácĕus* au sens de « ressemblant à la bardane ». Cette forme explique : l'esp. *lapaza* (nom provincial du panic verticillé d'après l'éd. Seoane du *Dict. esp.-angl.* de Neuman et Baretti), le port. *lapaça* bardane (Minsheu, *Guide into Tongues*, 1617, à l'art. *burre*), le prov. *lapas*, *alapas*, bardane, le v. f. *lapace* (trois ex. dans Godefroy dont le troisième est faux) qui survit en Berry, en Poitou, en Saintonge, en Aunis, et qui y indique soit la bardane elle-même, soit la tête de cette plante.

Reste à noter deux ou trois autres noms provençaux de la bardane tirés du radical *lapp* – : *lapus*, *lapeto*, et surtout *lapparrasso* (pour ce dernier Barthès, *Gloss. Botan. de l'Arrondissement de St-Pons*, 1873).

Il est difficile de dire avec assurance qu'une forme * *lampa* ait existé en latin à côté de *lappa* au sens de bardane. Les probabilités n'en sont pas moins pour cette hypothèse. On se souviendra que Diez a expliqué l'esp. *lapa*, « pellicule ou mousse qui se forme sur la surface du vin », en rapportant ce mot aux termes grecs λάπη (radical de λάπτω, laper, lamper, puis lâcher le ventre comme λαπάζω), λάμπη, qui ont eu tous les deux le même sens. On sait que la bardane comme la patience est dépurative ; le radical latin *lapp-* de *lappa* doit correspondre à celui du grec λάπτω, et comme celui de λάπτω est le même que celui de λαπάζω, *lapathum* et *lappa* auront en définitive un radical primitif commun, dû aux propriétés purgatives des plantes qu'ils dénotent. Le grec λάπη pourrait donc correspondre à *lappa* (forme qui explique l'esp. *lapa*, au sens qu'on vient de citer) et λάμπη a pu agir dans au moins un sens, par voie de contamination.

Quoi qu'il en soit, un radical *lamp-* transparaît dans une foule de noms romans des bardanes et des glouterons. La difficulté de séparer les dérivés de *lapathum* et de *lappa*, difficulté qui devient compréhensible une fois qu'on a constaté l'identité de leurs radicaux, se présente encore ici, car *lamp-* qui a déteint sur *lappa* se retrouve aussi, mais bien moins souvent, dans les noms des patiences. C'est ainsi qu'on aurait le pri-

mitif * *lampa* lui-même dans le fr. *lampe*[1] que Duez (Dict. franc.-it. 1659) traduit : « sorte d'oseille, *lapatio, rombice, romice, rumice* »; c'est encore ainsi que Veneroni (éd. 1724) donne l'it. *lampazio* comme variante de *lapazio*.

Pour les noms des bardanes et des glouterons, *lamp-* est plus fréquent. A côté de *lappáčěŭs*, un * *lampáčěŭs* semble assuré par l'it. *lampaccio, lampazzo* (Florio), l'esp. *lampazo, lampaza* (Minsheu, *Guide into Tongues*, 1617), noms de la bardane, et *lampasse* nom d'un chardon dans l'Aunis, dit aussi *lapasse* (v. Godefroy à *lapace*)[2].

D'autre part, le v. prov. *laporda* (Levy, *Provenz. Suppl. Wörterb.*) survit dans le prov. *lapourdo, lapourdie, lapourdoun*, noms de la bardane à côté de *lampourdo, lampourdie*, de même signification. Enfin le fr. *lampourde* est cité par Littré qui donne deux significations :

1) nom du genre *xanthium*, dit aussi *glouteron*, comme la bardane, le gaillet, etc. — Le *xanthium* s'appelle aussi *herbe aux écrouelles*, parce qu'on lui attribuait la propriété de guérir les écrouelles (cf. esp. *lamparones*, écrouelles dans Hornkens, *Recueil de Dictionaires* etc., Bruxelles, 1599).

2) petite masse de graisse ou de suint qui se trouve au bout des mèches des toisons de la Camargue.

L'allusion à la Camargue fait croire que le sens 2 est d'origine provençale. Il est d'ailleurs certain que *lampourde* au sens 1 est le même mot que *lampourde* au sens 2. La *lampourde* s'appelle aussi *glouteron*, modification par étymologie populaire de *gletteron*, dim. du v. fr. *gleton* emprunté aux langues germaniques (v. h. a *chlëtto*, all. mod *Klette*). Or *lampourde* au sens 2 se traduit en allemand : *Schmutz-klette*, et en français l'action d'enlever les lampourdes s'appelle « déglouteronner, égratteronner les laines[3] ».

[1] Dans *Den Schat der Duytsche Tale*, d'Edouard Mellema (Rotterdam, 1630) le flam. *patience kruyt* est traduit : patience, *lampe*, f. — Cotgrave a *lampe, lampe de marais*.

[2] Cf. port. *lampaso* (Vieyra, Dict. port.-angl., 1794 : « the petty mullien, woolblade, torch- weed, high taper, ung-wort. » Ce serait la molène ou bouillon blanc (*verbascum*). — Le Dict. *Languedocien-Français* de M. L. D. S. (Nice, 1785) donne *lapasses* au sens de molène ou bouillon blanc.

[3] *Lampourde*, « genre de plantes de la famille des urticées » se trouve

Je terminerai en constatant qu'il y a rencontre entre le radical *LAPP-* et le radical *LAMP-* dans deux autres cas très intéressants.

Le premier, c'est celui de l'it. *lampazze* (Veneroni, *Dict. it.-franç.* éd. 1729 : « morceaux de bois qu'on attache aux antennes ou arbres, pour empêcher que l'éclat ne se fasse plus grand ») qu'on pourra comparer avec l'it. *lapazze* (D'alberti di Villanova, *Dict. it.-franç.* éd. 1811 : « pezzi di legno che si attaccano agli alberi delle navi per afforzargli.— *Coutons.* Chiamasi lapazza della traversa delle bitte un pezzo di legno, che s'incastra dietro a quelle per fortificarli. *Chevet du traversin des bittes* ») De *lapazza*, *lapazzare*, jumeller. — Cf. encore le fr. *lapas*, s. masc., *alepasse*, s. fém. de même signification.

Y a-t-il eu comparaison avec la tête de la bardane qui s'attache à la laine des brebis, s'accroche aux vêtements, etc.

Le second cas qui nous intéresse, c'est celui de *lampote*, nom à Fécamp du coquillage bivalve dit *patelle* (1857, Vital, *Quinze jours de Vacances* dans Rolland, *Faune Pop.* III, 192) à côté de l'esp., gallic., port. *lapa*, esp. *lapade*, prov. mod. *lapedo*, *alapedo* (*arape* à Nice, *arapo*, *arapedo* dans les Bouches-du-Rhône, *lapa* dans les basses-Pyrénées, etc., v. Rolland, *lot. cit.*). M. Antoine Thomas, dans ses *Essais de Philologie Française* (1897, pp. 324 sq.), en expliquant le mot *lavignon*, nom de la patelle, qu'il fait remonter par * *lepadellionem* à *lepas* (λεπάς), termine en disant qu'il semblerait que *lepas*, dès l'époque ancienne, soit devenu * *lapas*, à en juger d'après les dérivés romans. Mais il ne fait pas grand fond de son hypothèse parce que, dit-il, on s'attendrait en espagnol, en provençal, à la transformation du *P* intervocalique en *B*. Ne semble-t-il pas que c'est l'attraction de *lappa*, bardane, et de ses nombreux dérivés qui aura agi, non seulement pour faire passer l'*E* de *lepas* a *A*, mais pour renforcer l'articulation du *P*

dans Raymond, *Dict. gén.* 1832. Le même dictionnaire donne *lampourde*, « banc de moellon inférieur au banc de roche », ou le mot semble synonyme, de *lambourde*. — Enfin on a encore *lampourde* dans Duez, *Dict. fr.-it.*, 1659 et Venoroni, *Dict. fr.-it.*, éd. 1729 au sens de gros drap (*panno grosso*). Pour ce dernier sens, comparer *lampas*, *lampasse*, étoffe de soie.

qui a persisté dans les dérivés romans, et même pour amener une contamination par *LAMP-* attestée par *lampote* à Fécamp? On sait que la patelle s'accroche, se colle aux rochers. De là une comparaison à la tête de la bardane qui aura fait tout le mal.

8. fr. *mortine.*

Littré donne :

MORTINE, s. f., feuille de myrte et de diverses autres plantes pour la tannerie,

et en explique l'étymologie par une vieille forme *morte*, qui se serait trouvée en v. français comme nom du myrtile à côté de *mirte*, *murte*, *meurte*.

Myrtinus (* *mŭrtinŭs*. cf., *murta* dans Caton) est employé comme adjectif par Apulée et Cœlius Aurelianus; il a survécu sous sa forme féminine dans l'it. *mortina*, fruit du myrte (Florio). En français, la forme populaire correspondante serait * *mourtine*, non *mortine;* il faut donc supposer que ce dernier mot est pris à l'italien.

9. esp. *sobon.*

A côté de *sŭpīnum* qui a en latin le sens d'insouciant, d'indolent, d'apathique (cf. le *nunquam deliciae supiniores* de Martial), ne faudra-t-il pas supposer un * *súpōnem*, d'où l'esp. *sobon*, homme fainéant, paresseux, d'où *sobonazo* de même signification.

Paul Barbier fils.

Université de Leeds
le 20 janvier 1908.

CORRESPONDANCE DE LA VILLE DE PERPIGNAN

(*Suite*)

LXII

Lettre de créance pour Johan Ramon

1461, 27 mars.

Molt honorables e de molt gran saviesa senyors. Rebuda per lo honorable en Johan Ramon, hun de nostres embaxadors, vostra letra de vintequatre del mes present, e ell oyt a ple sobre lo contengut en dita vostra letra, lo havem a ple informat de nostra voluntat, e a ell e altres sos conembaxadors havem donat encarrech per nostres letres e instruccions aquella expliquen a vostres molt grans savieses. Placiaus darlos fe e crehença com a nosaltres si presents les explicavem a vostres molt honorables savieses, de les quals la Trinitat infinida sia continua proteccio. Scrita en Perpenya a. xxvij. de març del any M.CCCC. saxanta hu. Los Consols de la vila de Perpenya a vostra honor apparellats.

LXIII

Lettres de créance pour les représentants de Perpignan

1461, 8 avril.

Molt honorables e de molt gran saviesa senyors. Per certs actes que entenem a prosseguir per haver reintegracio de grans prejudicis fets e irrogats a privilegis, usos, costums e libertats de aquesta vila, constitucions e leys de la terra, en gran dan publich, havem per nostres letres a ple informats

nostres embaxadors de certes coses, lesquals han carrech explicar a vostres molt honorables savieses. Flaciaus darlos fe e crehença com a nosaltres si presencialment les explicavem a vostres molt honorables savieses, de lesquals la Trinitat increada sia continua proteccio. Rescrivintnos totes coses que plaent vos sien. Scrita en Perpenya a vuyt d'abril del any MCCCC saxanta hu. Los consols de la vila de Perpenya a vostra honor apparellats.

LXIV

Emprisonnement de Pere Asamar

1461, 11 mai.

Molt honorables e de molt gran saviesa senyors. Rebuda havem dels molt reverends, egregi, nobles, magnifichs, honorables e de molt gran providencia mossenyors los Diputats, e Consell en virtut de la comissio de la Cort elegit, una letra data a. ij. del present mes pregantnos vullam condescendre e dar loch misser Pere Asamar ischa ab certa segurtat de la preso en la qual es detengut a instancia de nosaltres per los prejudicis fets e irrogats a les constitucions de Cathalunya, privilegis e libertats comuns e particulars, en grandissima destruccio de aquesta vila e dan de les generalitats; femlos resposta justificant la capcio e detencio del dit misser Asamar e que per res nunchaconsentriem[1] isques de la preso sens deguda punicio e castich. E per tant, car vostres molt grans savieses, segons per vostres letres nos es manifestat, han grandissim voler en tot be avenir de aquesta vila e la honor de aquella, vos pregam, ab la major affeccio a nos possibla, que, del fet del dit misser Asamar e de tots altres qui culpables se trobaran, vos placia intreposar vostres veus en lo consistori dels dits diputats e Consell e particularment lla hon vos semblara necessari, en manera que sta vila aconseguescha justicia dels qui l'an vilmenada e trepejada, e tal com vosaltres volets sia feta dels qui a instancia vostra stan presos segons llurs demerits. Del dit negoci nosaltres scrivim largament a nostres embaxadors donantlos carrech vos ho expliquen stesament : placiaus

[1] *Sic.*

darlos fe e crehença en totes coses com a nosaltres si presents les explicavem a vostres molt grans savieses, de les quals supplicam la sancta e infinida Trinitat sia continua proteccio. Rescrivintnos lo que plaent vos sia. Scrita en Perpenya a.xj. de maig del any MCCCC. saxanta hu. Los Consols de la vila de Perpenya a vostra honor apparellats.

LXV

Lettres de créance pour Thomas Taqui, Frances Pericoles et Johan Ramon

1461, 12 mai.

Molt honorables e de molt gran saviesa senyors. Los honorables mossen Thomas Taqui, Ffrances Pericoles et Johan Ramon nostres embaxadors, a ple informats per nosaltres, vos explicaran certes coses sobre lo negoci per lo qual lo dit honorable en Johan Ramon es stat trames a nosaltres per los molt reverends, egregi, nobles, magnifichs, honorables e de molt gran providencia mossenyors de Diputats e Concell. Placiaus darlos fe e crehença en totes coses com de nosaltres per llur miga proferides. E la Sancta e infinida Trinitat, molhonorables et de molt gran saviesa senyors, sia continua proteccio vostra. Scrita en Perpenya a.xij. de Maig del any MCCCC saxanta hu. Les Consols de la vila de Perpenya a vostra honor apparellats.

LXVI

Félicitations pour l'accord conclu avec la reine[1]

1461, 25 juin.

Molt honorables e de molt gran saviesa senyors. Dues vostres letres havem rebudes, la una de .xx. e l'altra de .xxj. del

[1] Il s'agit du traité du 21 juin connu, dans l'histoire de Catalogne, sous le nom de « Capitulation de Villafranca-del-Panadès. »

Ce traité consacrait momentanément le triomphe de l'insurrection catalane.

mes corrent, per la qual de vint e hu nos scrivits com la dita jornada, a .viij. hores de mayti, la illustrissima senyora Reyna ha fermada la capitulacio per part de aquest Principat derrerament a sa senyoria presentada, sens mutacio alguna, per fernos participants de tant singular nova e per conrefferirne a nostre Senyor Deu e a la sua gloriosa mare gracies e lahors de tanta gracia quens ha feta de conduhir lo negoci a bon fi. Del contengut en la primera letra, per nostres letres scrivim a nostres embaxadors, los quals, a ple informats de nostra ferma e inconmutabla intencio, la vos explicaran. Placiaus darlos fe e crehença com a nosaltres si presents la dehiem a vostres molt grans savieses, de les quals la Trinitat increada sia continua proteccio e garda. Scrita en Perpenya a.xxv. de Juny del any M.CCCC. saxanta hu. Los Consols de la vila de Perpenya a vostra honor apparellats.

LXVII

Lettre de créance pour Gabriel Girau, Consul second

1461, 15 juillet.

Molt honorables e de molt gran saviesa senyors. Lo honorable mossen Gabriel Girau, Consol segon en orde, de nosaltres cert per son entreveniment e per nostra informacio, vos explicara certes coses. Placiaus per ço molt honorables e de molt gran saviesa senyors, darli fe e crehença en totes coses com de nosaltres per son miga proferides a vostres molt gran savieses, de les quals la Trinitat increada sia continua proteccio. Rescrivintnos totes coses que plaents vos sien. Scrita en Perpenya a.xv. de Juliol del any M.CCCC. saxanta hu. Los Consols de la vila de Perpenya a vostra honor apparellats.

LXVIII

Confirmation de l'accord conclu avec la reine

1461, 21 juillet.

Molt honorables e de molt gran saviesa senyors. Hir, a les set hores apres mig jorn, de vostres molt grans savieses havem

rebuda una letra de .xv. del mes present, scrivintnos que jatsia lo Consell de .xxxij. e de .xvj. a vosaltres e al dit Consell associats, com haventsne plenissima facultat e potestat del Consell de Cent jurats de aquexa Ciutat, haguessen fermada e jurada la capitulacio fermada per la illustrissima senyora Reyna, com a procuradriu general del senyor Rey, e per los Diputats de Cathalunya e Consell llur, aquest Principat presentants, encara la dita Senyora, a sobrehabundant cautela, ha volgut la dita capitulacio esser fermada e jurada per lo Consell General de aqueixa Ciutat, e, per complaure a sa Senyoria, axi es stat fet, e per lo semblant vol la ferma e jura de nostre Consell General e de les altres universitats, segons nos scriven los dits Diputats. Havem nosaltres a no pocha maravella que per nostres embaxadors no siam avisats del negoci : si es per que vostres molt honorables savieses nols hajen notificada vostra dita letra e tramesa, o per tarda ds llur scriure, es incert a nosaltres. E per ço que nostres dite embaxadors, com es raho, ne sien avisats e dells cobrem resposta, los scrivim de la fahena, affi que, dells cobrada dita resposta, puxam donar compliment en lo que fer devem. E la Trinitat increada, molt honorables e de molt gran saviesa senyors, sia continua proteccio vostra. Scrita en Perpenya a .xxj. de Juliol del any M.CCCC. saxanta hu. Los Consols de la vila de Perpenya a vostra honor apparellats.

LXIX

Lettres de créance pour Gabriel Girau et Johan Ramon

1461, 19 août.

Molt honorables e de molt gran saviesa senyors. Los honorables mossen Gabriel Girau, consol segon de nosaltres, e Johan Ramon, embaxador de aquesta vila, a ple, informats, vos explicaran certes coses; placiaus darlos fe e crehença com de nosaltres per llur miga proferides a vostres molt grans savieses, de les quals la Trinitat sancta sia continua proteccio. Scrita en Perpenya a .XVIIIj. d'agost del any M.CCCC. saxanta hu. Los Consols de la vila de Perpenya a vostra honor apparellats.

LXX

Miracles accomplis par les reliques de Don Carlos [1]

1461, 30 octobre.

Molt honorables e de molt gran saviesa senyors. Vostra letra havem rebuda per correu de vint e vuyt del mes passat, fahentnos certs dels innumerables miracles quel glorios cors del illustrissimo senyor don Karles, de diva recordacio, Primogenit de Arago, apres sa mort ha fets e continua fer, per que hajam participi en vostra consolacio per algun tant de remey a la gran tribulacio e conguxa que presa havem per la mort del dit illustre Primogenit : molt vos ho regraciam. Immensa es la gracia que Nostre Senyor Deus per sa infinida clemencia fa a aquest Principat de loar e aprovar per miracles la empresa gloriosa feta per la liberacio de la persona del dit Senyor Primogenit, de que tots devem continuament fer gracies a Deu e a la sua beneyta Mare, font de tota gracia, persforsantnos esser uniformes e en res no deviar en la manutencio e deffensio de la capitulacio, la qual concerneix laor de Deu, servey del senyor Rey, beneffici e repos del dit Principat e en totes altres coses concernents lo tranquille stat e benifet publich de aquel. E la Potencia increade, molt honorables e de molt gran saviesa senyors, sia proteccio vostra. Scrita en Perpenya a tres d'octobre del any M.CCCC. saxanta hu. Los consols de la vila de Perpenya a vostra honor apparellats.

LXXI

Lettres de créance pour Johan Ramon

1461, 19 octobre.

Molt honorables e de molt gran saviesa senyors. Lo hono-

[1] Comme les reliques de D. Carlos faisaient des miracles, un dominicain catalan, Juan Gualbes, en fit le sujet de prêches politiques (Blanch é Illa, *Gerona hist.*, p. 34) et les autorités catalanes demandèrent la canonisation du prince défunt à la Cour de Rome qui, d'ailleurs, s'y refusa (Gonzalo de Santa Maria, éd. Paz y Melia, p. 195).

rable en Johan Ramon, embaxador de aquesta vila, informat a ple per nostres letres e dell consell, vos explicara certes coses. Placiaus darli fe e crehença com a nosaltres si presents per part nostra e del dit Consell les explicavem a vostres molt grans savieses, de les quals la Trinitat increada sia continua proteccio. Scrita en Perpenya a .XVIIIJº. d'octobre del any M.CCCC. saxanta hu. Los Consols de la vila de Perpenya a vostra honor apparellats.

LXXII

Même objet

461, 8 novembre.

Molt honorables e de molt gran saviesa senyors. Lo honorable en Johan Ramon, embaxador de aquesta vila, informat a ple per nostres letres, vos explicara certes coses. Placiaus darli fe e crehença com a nosaltres si presents les explicavem a vostres molt grans savieses. Delsquals la Trinitat increada sia continua proteccio. Scrita en Perpenya a. viij. de noembre del any M.CCCC. saxanta hu. Los Consols de la vila de Perpenya a vostra honor apparellats.

LXXIII

Rapports avec la Cour et indignité de Jacme Vila, secrétaire de la reine

1462, 2 janvier.

Molt honorables e de molt gran saviesa senyors. La obra ha demonstrat quant aquesta vila es anada unidament en los negocis occorrents ab aqueixa Ciutat, de que per avant no enten en manera alguna deviar, e lo poder que ara derrerament es stat levat als embaxadors o sindichs de aquesta vila es stat fet per certs bons respectes, sempre stants ab ferm proposit de anar en unitat ab aqueixa Ciutat, e per tant, car seriem certificats la senyora Reyna ha posat en nomina enfre los secretaris en Jacme de Vila, lo qual ha procurats molt dans e inconvenients en aquesta vila, e persona molt odiosa e sospitosa, no

merexedor esser secretari de tanta senyoria, perque es originari de Ffrança[1] e ja lo senyor Rey benaventuradament regnant l'a privat una volta de secretari e li leva lo sagell, e a supplicacio de alguns cessa punirlo corporalment. Placiaus per ço donar orde lo dit Jacme Vila sia repellit com a odios e sospitos a aquesta vila, e sera servar la capitulacio e nosaltres qui ho regraciarem molt a vostres molt grans savieses, de les quals la sancta e infinida Trinitat sia continua proteccio. Scrita en Perpenya a dos de Janer del any M.CCCC. saxanta dos. Los consols de la vila de Perpenya a vostra honor apparellats.

LXXIV

Mesures prises pour assurer l'entente de Perpignan et de Barcelone

1462, 5 janvier.

Molt honorables e de molt gran saviesa senyors. Per en Thomas Carrerres, correu, havem rebuda una letra de vostres molt grans savieses de trenta hu del prop passat mes de Decembre. E per ço, car molts del Consell per los negocis occorrents a nos donat son absents de la vila, nons es stat possible aquel aplegar, e havem provehit de aplegarlo dema. Speram lo dit Consell provehira en lo contengut de vostre dita letra en tal manera que vosaltres serets contents. E regraciantvos molt vostre bon avis, vos pregam, ab la major affeccio a nos possibla, queus placia sobreseure en delliberar en lo article en vostra dita letra deduhit fins a tant que en lo cloure e passar aquell hajats la delliberacio del dit Consell e siam participants ensemps ab vosaltres en lo negoci ab la bona unitat e concordia que aquesta vila sempre es anade e ira ab aqueixa Ciutat. E la Potencia increada, molt honorables e de molt gran saviesa senyors, sia continua proteccio vostra. Scrita en Perpenya a sinch de janer del any M.CCCC. saxanta dos. Los consols de la vila de Perpenya a vostra honor apparellats.

[1] Jacme Vila a été mêlé aux négociations franco-espagnoles de l'époque (cf. *Louis XI, Jean II et la Révolution catalane*, p. 193). Puisqu'il était français, il est assez naturel de voir en lui l'un des intermédiaires des deux cours de France et d'Aragon.

LXXV

Refus de reconnaitre Johan Codalet comme assesseur du Gouvernement

1462, 9 avril.

Molt honorables e de molt gran saviesa senyors. Lo honorable misser Johan Codalet, doctor en Decrets, de aquesta vila, s'es presentat a nosaltres e al Consell de la vintesetena, dient com lo senyor Rey lo hauria provehit de l'offici de la assesoria de Governador de aquets Condats, e a nosaltres ne al dit Consell lo dit misser Johan Codalet no [s]es odios ne sospitos [1]. Per ço, instant lo dit misser Johan Codalet, ho notificam a vostres molt grans savieses, de les quals la Trinitat increada sia continua proteccio. Scrita en Perpenya a VIIII° d'avril del any M.CCCC saxanta dos. Les Consols de la vila de Perpenya a vostra honor apparellats.

LXXVI

Mission de Johan Mayans a Perpignan [2]

1462, 12 mai.

Molt honorables e de molt gran saviesa senyors. Tant prest rebuda vostra letra de vintequatre del prespassat mes d'abril

[1] La Cour d'Aragon se préoccupait alors d'assurer le passage en Roussillon aux secours français dont elle avait sollicité l'appui contre Barcelone. C'est ce qui explique à la fois la nomination de Johan Codalet et l'attitude des Perpignanais à son égard.

[2] Le 9 mai avait été signé le traité de Bayonne qui livrait à la France le Roussillon à titre de gage en échange de l'envoi d'une armée de secours destinée à dompter Barcelone au profit du roi d'Aragon. Le bruit public accusait le roi d'Aragon, depuis plusieurs semaines, de « démembrer le Principat ». C'est dans cette situation critique que Mayans fut envoyé à Perpignan. (Cf. sur ce personnage, *Louis XI, Jean II et la Révolution catalane*, p. 22.)

a nosaltres e al Consell de vinteset dirigida per lo discret en Johan Mayhans, notari e scriva del Racional de aqueixa Ciutat, havem fet aplegar lo dit Consell en lo qual s'es legida la dita letra, e mes amplament e difusa e ab gran discrecio e orde lo dit Consell es stat informat per lo dit en Johan de Mayhans de les coses deduhides en la dita letra e altres negocis occurrents. E regraciamvos molt nosaltres el dit Consell com ha plagut a vostres molt grans savieses avisarnos de les occurrencies dels actes passats e presents, no tantsolament per letra mas encara per viva veu, la qual ha molt mes impressio en los coratges dels hoynts que no la letra, que no sona mes sino tant com es posada. E. havem per cert e u monstra experiencia, magistra de totes coses, com vostres molt grans savieses tenen per sempre en llurs penses e coratges lo que Cathalans han loablament acostumat, ço es ab quanta virilitat, attencio e perseverancia stan vostres savieses en la laor de la Majestat divina e a la integritat e servici de la Corona reyal, repos e tranquille stat del dit Principat e conservacio e tuicio de la republica de aquell, posant vos en segur nosaltres el consell esser uniformes e ab ferm e inconmutable proposit en prosseguir ho, per lo semblant, juxta forma de la capitulacio e en la tuicio e conservacio de la cosa publica e de les libertats del dit Principat. Supplicant la Potencia increada sia de sa merce dirigir hun cascun a ben obrar e preservarnos de tots inconvenients a laor de nostre senyor Deu, honor e servici de la Majestat del senyor Rey e de la senyora Reyna e del illustrissimo Primogenit, tranquille stat e repos del dit Principat. Tant com es trametessem nostre sindich o sindichs, vist haveu com, ans de la recepcio de vostres letres per nosaltres e dit consell, hi era donat compliment. E la sancta e infinida Trinitat, molt honorables e de molt gran saviesa senyors, sia proteccio continua de vostres molt grans savieses. Scrita en Perpenya a .xij. de maig del any M.CCCCLX dos. Los Consols de la vila de Perpenya a vostra honor apparellats[1].

[1] Le lendemain, Johan Mayans écrivit à la municipalité de Perpignan une lettre explicite dont l'intérêt est considérable et qui figurera à sa date dans l'appendice de la présente publication.

LXXVII

Lettre de créance pour Johan Traginer et Frances Comte

1462, 17 mai.

Molt honorables e de molt gran saviesa senyors. Los honorables mossen Johan Traginer e Frances Comte, a ple informats e instruits de nosaltres,explicaran a vostres molt grans savieses certes coses de nostra part. Placiaus darlos fe e crehença com si per nosaltres eren explicades a vostres molt grans savieses, de lesquals la Trinitat increada sia continua proteccio. Scrita en Perpenya a.xvij. de maig del any MCCCC. saxanta dos. Los consols de la vila de Perpenya a vostra honor apparellats [1].

[1] Une autre lettre semblable figure à la suite, sous la date du 23 mai, et une autre encore, sous la date du 26 du même mois.

(*A suivre*).

J. Calmette et E.-G. Hurtebise.

LES QUATRE FILS AYMON

(Suite)

9005 Il me requiert bataille, cors à cors, per à per ;
Si ferons nos grans gens arriere retorner.
Dites, sire Olivier, se por nos la feres,
Ou mon cors ou le vostre i covendra aler ? »
« Sire, dist Oliviers, ne place dame Dé
9010 Que je li face mal en trestot mon aé
Por tant que je le puisse guerpir ne eschiver. »
Estous, li fius Oedon, l'en prist à apeler
Et Yudelons li quens et Torpins l'ordenés.
« Merci, sire Rollant, por l'amor dame Dé.
9015 Renaus est de no geste et de no parenté.
Se l'avies ocis, ne vos porrons amer.
Si requeres le plait que il soit acordés,
Ou vos faites nos gens contre les siens aler.
Miex est que il i muirent .c. chevalier armé
9020 Et .c. en soient pris et d'avoir rachaté,
Que Renaus i soit mors ne vos desalossés.
Quant Deu plaira et Charle, si seront acordé. »
« Seignor, ce dist Rollant, s'iert à vo volenté. »
M 238 François sunt descendu, si se sunt ferarmé
9025 Et chevaucent ensamble et rengié et serré.
Renaus crie s'ensaigne Montauban, haut et cler,
Et a dit à ses homes : « De bien ferir penses. »
Tante riche baniere i veïssies porter,
Tant [escu] à lion et tant [espié] doré.
9030 L'uns chevauce vers l'autre por la mort encontrer.

9016 L M porrons.
9021 M pris ne vous desbaretés.
9029 L Tant espié à lion, et tant escu doré. *C'est distraction du copiste.*

A l'assembler des lances se sunt si coi mené
K'il n'i ot cor ne cri, ne busine soné.
Li Fil Aymon les fierent es escus d'or listés
Et François les reçoivent com chevalier mambré.
9035 Là peüst on veoir tant ruiste cop doné,
Tante lance brisie, tant escu estroé
Et tant hauberc rompu et tant baron navré,
L'un mort deseure l'autre trebuchié et versé,
Et tant cheval corant, sor la montaigne aler,
9040 Dont li seignor sunt mort et en l'estor remes.
Renaus, li fius Aymon, ne s'est aseürés.
Aallars et Guichars et Richars li senés,
Cil i fierent grans cos des espiés neellés.
Ki là veïst Renaut ferir et encontrer ;
9045 Sovent crie s'ensaigne Montauban, haut et cler.
Richars fu d'autre part, ki bien les sot grever.
Une eschiele de Frans a entr'eus .II. passé.
Richars crie s'ensaigne por sa gent assembler.
« Ahi ! Renaut, biau frere, où iestes vos alés ?
9050 Vees com li François sunt çà outre passé.
Or feres de l'espée qui vos pent au costé,
Je ferrai de cesti qui molt fait à loer,
Que on puisse de nos jusqu'à Paris parler. »
Quant Renaus l'a oï, forment l'en a amé.
9055 Il a traite l'espée de son senestre lé.
Qui donc veïst Renaut ses cos abandoner
Et ferir de Froberge et ces hiaumes coper,
Ces escus et ces hiaumes fendre et escarteler.
Ainc charpentiers de bos ne home qui soit nés,
9060 Ne demena tel chaple en parfont bos ramé
Comme faisoit Renaus sor ces hiaumes jamés,

9032 M neis un mot soné.

9053 *Richard est toujours le plus soucieux de ce que l'on dira de leurs hauts faits. Ici Renaud ne peut s'empêcher de l'approuver. Le trouvère, enthousiaste des beaux combats, prend le jeune querrier pour interprète de ses sentiments. Le caractère féodal et chevaleresque des* Fils Aymon *fit leur succès immédiat et durable, malgré la concurrence des romans bretons.*

9056 *Il y a* cos *comme au v.* 9043. M coups. B son cors.

9061 M gal *qui évite la répétition de* bos.

M 239 Il et Richars ses freres as espées del lés.
François voient lor perte, s'unt Rollant escrié :
« Rollant, li niés Charlon, où iestes vos alés ?
9065 Venes vo gent secorre, qui molt sunt agrevé. »
Quant Rollans l'a oï, à poi n'est forsenés.
Com il vit ses eschieles à tel dolor torner,
Il escrie Monjoie, à sa vois haut et cler.
« Renaut, li fius Aymon, où iestes vos alés ?
9070 Pres sui de la bataille que requisse m'aves. »
Quant Renaus l'a oï, cele part est tornés,
Et a dit à Rollant : « Où aves vos esté ?
Aves vos puis dormi, tant aves demoré ?
Or est grainde la perte, grant pechié i aves. »
9075 Tantost com il se voient, si se vont ajoster,
Et François et Gascons les laissent assembler.
Il n'i a si hardi qui ost lance lever.
Chascuns s'en va as rens de la bataille ester
Por esgarder la joste des meillors bachelers
9080 Qui ainc fussent en France ne el monde trové.
Ki donc veïst Estout et Salemon plorer,
Et Ogier le Danois et Torpin l'ordené.
Yidelon de Baivière a Estous apelé
Et Torpins l'arceveskes et Oliviers li ber :
9085 « Ales ent à Rollant de par nos tous parler.
Si nos dites au comte qu'il ment sa loialté
Et s'il ocist Renaut, nos nel porrons amer :
Ains sera de nos tous orendroit desfiés.
Mais guerpisse l'espié por la nostre amisté
9090 Et si prenge une lance, si voist a lui joster ;
Si le fiere .I. seul cop por sa foi aquiter. »
« Seignor, dist li Danois, tot ce laisies ester ;
Kar laisies les barons .I. petit esprover.
[Je sai bien com Renaus set ses armes porter].
M 9095 Cuidies vos que [il] soit [por nos] espoentés ?
Nenil, par saint Denise, ja mar le cuideres.

9064 L lor. M la.
9068 L ses homonjoie.
9094 *Sic* B *Metz. Manque* à L.
9095 *Sic* B *Metz*. L .Renaus... si.

Rollans sera molt las, ains qu'il en soit tornés.
N'i volroit estre pris por .XIIII. cités.
Mais laisies les barons .I. petitet joer.
240 9100 Je trovai ja Renaut sos Balençon, as gués.
Il me dona tel cop sor mon escu listé,
N'i valust mes hauber .I. denier moneé.
Le cercle de mon helme vi el sablon torner. »
« Ogier, ce dit Estous, car nos laisies ester. »
9105 Il apele Yudelon et Torpin l'ordené.
« Ales prendre les trives vers Rollant l'aduré,
Dites nos le vasal qu'il ment sa loialté,
Et s'il ocist Renaut, chier sera comparé ;
Mais guerpisse l'espié por la nostre amisté
9110 Et si praingne .I. lance, si voist à [li] joster,
Si l'en fiere .I. seul cop por sa foi acuiter,
Ou ja verra bien tost le mal en pis torner. »
Cil sunt venu au conte, si l'ont araisoné :
« Estous vos mande, sire, li chevaliers membrés,
9115 Que s'ocies Renaut, ne vos porra amer ;
Mais prenes .I. lance, laisies l'espié karré ;
Si l'en dones .I. cop por vo foi acuiter. »
Comme Rollans l'oï, a poi n'est forsenés.
« Hé ! traïtor, fait il, tos vos confonde Dés,
9120 Ki toles à mon honcle s'onor à conquester.
Je feraï orrendroit molt de vo volentés. »
Puis a dit à Renaut : « Bien soies desfiés.
Nos devons bien nos cors essaier et prover. »
Il brochent lor chevaus, es les vos des[sevrés].

9097 *Metz*. Roll. en iert.
9100 M Je encontrai Renaut. *Metz* : J'encontrai ja Renaut sos Montauban.
9103 M tourner. *Metz* : entrer.
9104 M que me lessies. *Metz* : dist Ydelons, car nos.
9105 *Metz* : Estos en apela.
9110 Sic B M. L moi.
9113 *Metz* : Et Estous respondi : Si con vos commandes.
9114 *Metz* : Names vos mande, sire, et Ydelons li ber, Oliviers de Viane et lor grans parentés.
9116 M *Metz* : à un fer aceré.
9124 Sic B M. L *Metz* : desfiés.

9125 Tantost com il se voient, les covint assembler.
Qui donc veïst as contes ces fors escus lever
Et ces riches espiés paumoier et croler,
As .II. meillors de France les peüst on [esmer].
De çou fist molt Rollans que preus et que cortois,
9130 Que il prist .I. lance à Guilleme de Blois.
Quant Renaus l'a veü, molt en fu ses cuers noirs
Et dist entre ses dens que nul ne l'entendoit :
« Rollant, li niés Charlon, trop menes grant bofoi,
Qui ne daignies espié porter encontre moi.
9135 Non ferai je vers vos, se Dex m'aïst et Fois. »
[L]ors geta son espié tres enmi le marois,
[E]t a prise une lance [dant] Girart l'espanois
Et lait corre Baiart con chevaliers adrois.
M 241 Or en sera la joste, ne puet mais remanoir.
9140 Grans cols se vont doner es escus vianois;
Desos les boucles d'or les percerent manois.
[D]es haubers c'ont vestus desrompirent les plois
Et font les fers passer les les costes tos frois.
[Il] briserent lor lances et firent grans esfrois.
9145 Se ce fussent espié, mort fussent ammedoi.
N'i ot si bon destrier cui l'eschine ne ploit.
Renaus abat Rollant tres enmi le chaumois.
Ce ne vos di je mie, ne ne dirai des mois,
C'onques Rollans cheïst por conte ne por roi;
9150 Mais se li chevaus verse, et il pert ses conrois.
[D]ont n'en pot mais Rollans, s'il le covint chaoir,
Et li coins de son hiaume ficha el sablonoi.
[Ne] ne vos di je mie, ne ne m'oes conter
C'onques Rollans chaïst por chevalier armé;
9155 Mais quant li chevaus verse et est desafeutrés,
[D]ont n'en [puet] mais [li hons], s'il le [convient] [verser.
Quant Rollans l'a veü, à poi n'est forsenés.

9128 *Sic* B M. L *Metz* : conter. — 9130 *Metz* : Gossiaume. B M à un fer viennois. — 9131 *Metz* : se pot mervelloir. — 9137 M dant. *Metz* : à L *manque*. — 9147 B *ajoute* : Et Renaus tresbucha trez enmi le marois. — 9152 *Sic* L B. *manque à Metz; mais* L *le place après le vers* 9150.

9156 L. *Metz* Dont n'en pot mais Rollans, si le covint verser. *C'est simple répétition*, B *de meme. J'ai préféré la leçon de* M. *On notera que beaucoup d'initiales sont rognées.*

Il resailli en piés et trait le branc letré
[Et] vint à son cheval, le chief li vost coper.
9160 Malvais roncin coart a son destrier clamé.
« Par icel saint apostre c'on quiert en Noiron pré,
A poi que ne vos fas cele teste voler,
Quant le cop d'un garçon ne poïtes porter.
Jamais n'aurai honor en cest siecle mortel. »
9165 Renaus dist à Rollant : « Tort aves, en non Dé.
Trop sunt François eschars à l'avaine doner.
Poi en ont li cheval, quant vient à l'avesprer ;
Mais Baiars a l'avaine desi à l'ajorner,
La fontaine et le fuerre et l'orge bien vané.
9170 [S']il pooit mengier or, s'en auroit il asses.
Beneoite soit l'eure que tes chevaus fu nés,
Car ne fu tex destriers en la crestienté. »
Quant Baiars se regarde et voit Rollant à terre,
Les piés derriere giete, bruiant comme tempeste.
9175 [Baiars s'en va fuiant, quant l'a laschié la resne],
Fiert le cheval Rollant sor l'oreille senestre.
Ou il vossist ou non, li fist rompre sa reine,
M 242 Et li chevaus s'enfuit esbahis desor l'eve.
Quant Rollans l'a veü, a poi que il ne derve.
9180 [I]l a trait Durendart à la clere alemele ;
Vers Baiart est venus, vost li trancier la teste.
Quant Renaut l'a veü, ne le tint mie à befe
Et a dit à Rollant : « Que est ce que vos fetes?
[J]a est çou vilenie à home de vo geste.
9185 Que deman les Baiart ? Ja est çou une beste.
Se vos voles bataille, vers moi le venes querre ;
Vos en aures asses, par les iols de ma teste.
Laisies moi mon destrier, il n'a meillor en terre.
Et si est mes chevaus, bien est drois qu'il me serve. »
9190 Lors a traite Froberge, del fuerre le deserre,
Et va ferir Rollant amont, parmi son helme,
Que les flors et les pieres en vont jus à le terre,
Et l'escu de son col li fent et eschantele,

9169 B M *Metz* : La fontaine sourjant.
9172 M *ajoute* : Adonc descent Renaus de Baiart l'aduré.
9175 *Pris de* M, manque à LB.

Et le pan del hauberc desront et desclavele,
9195 En jusques à la cuise li nus brans li apresse.
Dex le gari de mort et li bers sains Estevenes.
L'esperon de fin or li trancha jusqu'en [l'erbe] ;
Mais onques en la char ne li pot riens forfaire.
Entreci que au heut feri Froberge en terre,
9200 Puis li cria Renaus : « M'espée vos apresse.
Miels vos venist, ce cuit, encore as tentes estre »
Quant Rollans l'entendi, si se prist à irestre.
Rollans, li niés Charlon, au corage gaillart,
A veü com Renaus ses grans cos li depart.
9205 Se vengier ne se puet, ja se tenra por mat.
Il tint sa bone espée c'on claime Durendart ;
Renaut en va ferir del taillant, non del plat,
Amont parmi son helme ; molt i fist grant escart.
Les breimes et les flors contreval en abat,
9210 Et l'escu de son col en .II. moitiés li part.
Par derriere s'en torne li bons brans contreval ;
Le dossel del hauberc li tranch[e et met aval],
Et le pan de derriere à l'espée emporta,
Et les .II. esperons à fin or li trencha,
9215 Durendal fiert en terre jusqu'al heut à esmal,
M 243 Puis li a dit Rollans : « Renaut, traies vos ça.
Vos parleres à moi ençois que none past.
Je t'ai bien repaié ce c'orains me prestas.
S'il ne te vient à gré, je l'amenderai ja.
9220 Or somes des cops per, qui recommencera ? »
« Je, par foi, dist Renaus, dahait qui vos faudra.
Or ferrai je à certes ; primes feri à gas.
Jamais damissellages vers moi ne vos vaura. »
Or reviennent ensamble li nobile vasal ;
9225 Il ne s'en fuient mie, ains prendent bon estal.
Ja i fust grant la perte, qu'il ne remansist ja,

9194 M *ajoute* : Et la coife de fer et la peliche bele.

9196 Esevenes *vaut deux syllabes*. M et le cors saint Ylaire. C et la virge la Pucelle.

9197 *Sic* M. L terre *répété à satiété.*

9212 L li trancha contreval. *C'est répétition du vers précédent. Je prends la leçon de* M. C li coupe et trait aval. B li ronpi et copa.

Quant Maugis vint poignant le pendant d'un costal,
Aallars li ainsnés et Guichars li vasal,
Et .cccc. Gascon ; chascuns ot bon cheval.
9230 Baiart li ont rendu et Renaus i monta.
D'autre part vint Ogiers cui molt entalenta ;
Estous, li fius Oedon, mie ne s'i cela,
Oliviers de Viane au corage loial ;
A Rollant sunt venu et li quens remonta.
9235 Lors reviennent ensamble au chaple communal
Segnor, se la fussies dessos le pin reont,
Où Gascoing asemblerent à Rollant le baron.
Là ot tante hante fraite, tant escu à lion,
Tant hiaume esquartelé et tant hauberc desront,
9240 Et tant bon chevalier abatu de l'arçon ;
Tant i est grans la noise, n'est se merveille non.
Rollans crie Monjoie à sa fiere raison.
« Où iestes vos alés, Renaut, li fius Aymon ?
Traions nos d'une part ; encor nos essaion,
9245 Car encor ne set on qu'est vasaus ne qui non. »
« Sire, ce dist Renaus, cuer aves de baron.
Ves me ci en present, o tot mon confanon.
Mais se me voles croire, autrement le feron.
Vees, ci nos esgardent Norment et Borgoignon
9250 Et Gascoing et mi frere qui de moi peor ont.
Ne nos lairont combatre, ne le nos soferront.
Rollant, tu as cheval, qui bien vaut .I. roion,
Et je si ai Baiart, k'il n'a meillor el mont.
M 244 Car nos en tornons ores, brochant à esperon ,
9255 Si passons la riviere de desos Balençon,
El bois de la Serpente où antiv sunt li mont,
La valée parfonde et li brueilliuet reont ;
Là nos porrons combatre et ferir à bandon.
Illuec ne nos nuira nus hom qui soit el mont.
9260 Si porra on savoir qui vaura miels de nos. »
« Certes, ce dist Rollans, Renaut, molt iestes prous,

9253 *Michelant a pris un* i *pour une* s *par suite de l'habitude qu'a le scribe dans cette partie du ms. de prolonger sur la marge les traits verticaux des lettres à la première et à la dernière ligne de la colonne. V. sa note..*

Et je l'otroi issi ; ja ci ne remenron. »
Lors s'en tornent ensamble et muevent de randon,
Et François se destendent, broçant à esperon,
9265 Ogiers et Oliviers et li quens Ydelon,
D'autre part Aallars et Guichars li baron,
Et Richars li vaillans et Maugis li larron.
Tant i fierent et chaplent, n'est se merveille non.
Oliviers prent Rollant et li ber Salemon ;
9270 Si l'ont mené arriere ou il vossist ou non ;
Mais à Baiart ne puet nus metre l'esperon.
Renaus passe le tertre et le val à bandon
Et garde devant lui en un brueillet parfont.
Illuecques a choisi le riche roi Yon,
9275 Où en prison le tienent .IIII. XX. Borgoignon
Quant l'a veü Renaus, sachies, molt li fu bon ;
Il a broché Baiart des tranchans esperons
Et a traite l'espée qui trance de randon.
Cele part va li quens plus tost que le troton,
9280 Et cil s'unt regardé, s'unt veü le baron,
Et dist li .I. à l'autre : « Or vient ci Finemons.
Qui l'atendra à cop, ja n'aura garisson.
Qui se laira ocirre, ja n'ait s'ame pardon. »
Atant tornent en fuie, si laisent lor prison.
9285 Et Renaus est venus au riche roi Yon,
Si li a desbandés les biaus iex de son front
Et si li desloia et les piés et les pons.
Apres li dist Renaus : « Que pensas, malvais hon,
Ki ensi nos vendis et traïs à Charlon ?
9290 En toi ne remest mie que pendu ne fusson.
Or perdras cele teste, ja n'auras raençon. »
M 245 « Certes, ce est bien drois, serorges, gentis hon.
Bien ai mort deservie, ja nel contrediron.
Mais trance moi la teste, Renaut, fius à baron,
9295 Et la langue ensement dont [d]is la traïson.
Et tot çou me fist faire li viscuens d'Avignon,

9281 Finemons *est déjà appliqué à* Renaud *au v.* 7035. *Ici* M *donne* O veschi la tenchon.
9295 *Sic* M. L fis.

Antoines li chanus, Hunaus de Tailleborc.
Or me trances la teste, ne quier mais vivre jor.
Me[x] weil que tu m'ocies, que me pandist Charlon. »
9300 Renaus l'a fait monter sor .I. mul ambleor.
« Or en venes, dist il, si parleres à nos. »
Lors chevauce Renaus, s'enmaine roi Yon ;
Et Rollans s'en torna et tot si compaignon
Et passa la riviere, l'ewe de Balençon.
9305 Desconfis est Rollans, forment en est embrons.
Ogiers de Danemarche l'en a mis à raison.
« Rollant, ce dist Ogiers, gentius fius à baron,
Qui vos a si troé vostre escu à lion ?
Qui vos a desrompu cel auberc fremillon ?
9310 Qui vos a embarré cel vert hiaume reont
Et navré vo destrier le cuise et le crepon ?
Il a just à senestre, ce me samble, el sablon,
Et vos costes ausi, bien pert au peliçon.
Je cuit que vos trovastes Renaut, le fil Aymon.
9315 L'aves vos or ocis ou il vient en prison ?
Ce ne sunt mie lievre à fuir par sablom. »
Quant Rollans l'entendi, à poi que il ne font ;
De maltalent et d'ire rougist comme charbon
Et a trait Durendal dont à or est li pons ;
9320 Ferir en vost Ogier parmi le chief amont,
Quant Oliviers li tost et li bers Yudelons.
Là les ont departis, ou vossissent ou nom.
Oes quele avanture avint as fius Aymon.
Atant es vos Richars, [li menor, ce savon] ;
9325 A haute vois escrie à Rollant le baron :
« Laidement en ales, Rollant, li niès Charlon ;
Car faites une joste, nos vos en semonom. »

9299 L me

9323 *Cette* aventure *formera un long épisode, très habilement composé, le plus dramatique après celui de Vaucouleur. L'histoire s'y renouvelle en raison du péril que court l'imprudent qui a osé défier Roland, et du conflit violent entre Charlemagne et ses barons, mais l'on descend de la région héroïque, car sans l'art de Maugis, sans le cheval faé, Richard finissait au gibet.*

9324 *Sic* C. L *répète* li fius au viel Aymon M le menor, chen dit on.

« Vasaus, ce dist Rollans, ja ne vos en faudron. »
M 246 Il brocent les chevaus des tranchans esperons ;
9330 Grans cols se vont doner es escus [à lion]
Desor les bocles d'or les fraingnent à bandon.
Les lances sunt froisies, s'en volent li tronçon ;
Es escus sunt remes li vermeil confanon.
Illuec fu abatus Ricars, li fius Aymon.
9335 Mais tost resailli sus à guisse de baron.
Isnellement et tost est saillis es arçons.
Rollans cria : « Monjoie ! C'est .I. des fius Aymon,
Il a à nom Richart, des autres le menor.
Par ceste moie barbe qui me pent au menton,
9340 Se icist vos eschape, je le dirai Charlon
Que je n'i oi de vos aïde ne secors. »
François sunt retorné, ki doutent le baron ;
A Richart ont lanciés .C. espiés à bandon.
Damle Dex le gari, par sa redemption,
9345 Que il ne l'ont ocis maintenant el sablon.
.XIIII. l'en enbatent en l'escu à lion ;
Desous lui li ont mort son destrier arragon,
Qu'à terre li caï li foie et li pomon.
Richars se vit à terre, ainc tel duel n'en ot om,
9350 Adonc le regreta à guisse de baron :
« Ahi ! tant mar i fustes, bons destriers arragon !
S'or ne vos puis vengier, ne me pris .I. bouton.
Chastel de Montauban, à Deu vos comendon.
Ahi ! Renaut, biaus frere, hui departirons nos.
9355 Jamais ne me verres, ne je [ne] verrai vos. »
Lors a traite l'espée ki li pent au giron,
Et vait ferir Antelme, [.I. conte molt felon],
Durement l'a navré, mais ne morut adonc ;
Puis a gardé sor destre, vit Hunaut le baron

9330 L à bandon, *pris du vers suivant.* M à lion.
9338 *Metz* : molt est chevalerox.
9345 L M se vit.
9355 L ne je verrai.
9357 L le seignor d'Avignon. M Antiaume .I. conte moult felon. A Antoine le conte. M *a raison, car le comte d'Avignon est mort dès Vaucouleurs.*
9359 M Huart le baron. *Il s'agit d'un des conseillers du roi Yon qui échappèrent à la colère de Renaud,* Hunaus de Tailleborc.

9360 Qui le voloit ferir d'une lance à bandon ;
Et Richars li trestorne, li fius au viel Aymon :
Tel cop li a doné, voiant tous les barons,
Qu'il l'a mort abatu devant lui el sablon.
Rollans trait Durendart donc à or est li pons,
9365 Et escrie Richart hautement, à cler ton :
« Biaus amis, Richardet, et car te rens prison.
M 247 Ce sera grans damages, se nos ci t'ocion.
Je te plevis ma foi orendroit à bandon,
Que tu n'i auras mal dont aidier te puison. »
9370 « Sire, ce dist Richars, et donc me rendrai jou. »
Lors a rendu s'espée à Rollant le baron.
Rollans le fait monter sor .I. mul arragon ;
Liés et baus et joians s'en est tornés à tout.
Encui sera menés as puis de Monfaucon ;
9375 S'aura el col la hart o tot le caiaignon.
Se dame Dex n'en pense et Maugis li larron,
Encui sera livrés à grant destrucion.
Uns messagiers s'en torne, brochant à esperon,
Qui dira la novele Renaut, le fil Aimon.
9380 Là où il voit Renaut, si l'a mis à raison :
« Noveles vos sai dire, gentius fius à baron,
Par le mien essiant, où nos perdu avom. »
« Comment? ce dist Renaus, contes vostre raisom. »
« Par foi, ce dist li mes, ja ne le celeron.
9385 Rollans enmaine pris Richardet le menor. »
« Est-ce voir? » dist Renaus. « Oïl, par saint Simon ».
Quant Renaus l'entendi, si chiet en pamisson,
Et Aallars l'ainés et Guichars au chief blont,
Et tirent lor cheveus et destordent lor pons.
9390 Hé Dex ! com ils desrompent lor hermins peliçons !
En haut parla Renaus, li fius au viel Aimon :
« Dame Dex, sire pere, par vo saintisme non,

9374 *Est-il nécessaire de noter que, pour le trouvère,* Montfaucon *est un terme générique, le lieu où la justice du roi s'exerce par la pendaison? Les* fourches, *on l'a vu, n'y sont pas permanentes ; elles avaient été dressées à l'intention des* Fils Aymon; *puis Roland comptait y faire monter* Yon, *le roi traître. Renaud y pendra* Ripeus *et quinze des* drus *de Charlemagne.*

Ki alastes par terre à guise de povre hom
Et garistes Jonas el ventre d'un poison ;
9395 Sains Andrius et sains Pere ierent vo compaignon ;
Il estoient en mer por peschier au poison.
Hui main estions .IIII., tuit chevalier baron,
D'un pere et d'une mere, molt nos entramiom.
Or ne somes que .III., ne nos pris .I. boton.
9400 Ahi ! mors, car me prens ; jamais n'aurai honor. »
Plus de .VII. fois se pasme Renaus, li fius Aymon.
Aallars se leva sor ses piés, contremont,
Et a dit à son frere clerement, oiant tous :
« Ce nos aves vos fait, Renaut, fis à baron,
M 248 9405 Qui ci nos amenastes, ou vossissons ou non.
Or est graindre la perte durement endroit nos.
Ci venistes rescoure le traïtor Yon.
Perdu aves Richart, le meillor compaignon. »
« G[u]ichart, dist Aalars, del roi Yon le vengon. »
9410 Il traient lor espées, irié comme lion,
Et vienent au roi Yon desos le pin reont.
Sa teste eüssent prisse sens autre raençon,
Quant Renaus lor escrie : « Soies en pais, baron.
Il est à moi rendus ; n'i aura se bien non.
9415 Alles vos ent, por Deu, tantost à esperon,
Tot droit à Montauban, sus el maistre donjon.
Là menes mon barnage ovec le roi Yon,
Et je si remenrai tous seus, sens compaignon,
Sor Baiart, mon destrier, qui cort de grant randon,
9420 Et Froberge m'espée ; plus n'i ruis compaignon.
Jamais ne finerai desi au paveillon.
Par saint Pol de Ravane, por coi celeroit on ?
Ou je aurai Richart ou autre tel prison. »
Atant broche Ba[i]art des tranchans esperons,
9425 Quant Guichars le saisist à l'ermin peliçon,
Aallars à la resne de Baiart l'arragon :
« N'i porteres les piés, Renaut, par saint Simon.
Miels volons Richars muire que nos vos i perdom. »
Lors se pasment li frere tot .III. en .I. randon,

9424 L Baart.

9430 Atant i vint Maugis brochant à esperon ;
Et a choisi les freres qui mainent tel dolor.
Quant les vit doloser, molt en fu angoisous ;
Hautement lor escrie : « Que avez vos, baron? »
« Cousins, dist Aallars, et nos le vos dirom.
9435 Ja enmaine Rollans Richart, le fil Aymon.
Il n'i avoit si preu ne nul si coragous,
Fors Renaut seulement, le nobile baron.
Renaus i veut aler, ou nous weillons ou non ;
Et se li ber i va, jamais ne le verrom. »
9440 « Renaut, ce dist Maugis, ci a fole raison.
N'i vaudroit vostre aler le pris d'un esperon.
Ales à Montauban, à vo bone maison,
M 249 Et je retornerai tos seus, sens compaignon.
Se Richars, mes cousins, avoit tant de sejor
9445 Que il fust mis en chartre ou en celier parfont,
Sel vossist on garder entresi que au jor,
Si fust fondés de marbre, de brun karel entor,
Ne priseroie tout vaillant .I. porion.
Je vos rendrai Richart, mais que bien poit Karlon. »
9450 « Cousins, ce dist Renaus, se vos me faites çou,
A tous les jors del monde, serai vos liges hom. »
« Oïl, ce dist Maugis, or laisies la tençon.
Je le vos rendrai bien, se Deu plaist et son non. »
Lors vont à Montauban, n'i font arestison.
9455 Il ne parolent [mie] de ju ne de chançon.
« Ahi, Richart, font il, con esties preudom !
Onques mieudres de vos ne monta en arçon.
Bien somes abaisié par le neveu Charlon. »
En Montauban entrerent par la porte Foucon ;
9460 Là descendent à pié sous le pin au perron.
Par les degrés en monte Renaus, li gentis hom ;
Encontre vient sa fame et si .II. enfançon.
N'i a cel qui n'aport en sa main .I. baston;

9439 L B M se.
9455 M B mie. *Manque à* L.
9458 B M par la force Charlon.
9462 *Cette courte scène est la contrepartie du passage où Renaud traite d'abord si durement sa femme et ses fils* (*vv.* 8517 *sqq.*); *mais un souci*

A haute voix escrient : « Car nos rendes Yon,
9465 Nostre honcle le malvais qui fist la traïson.
Il en aura encui molt malvais guerredon. »
« Biaus niés, dist Aallars, or i a grant dolor ;
Or enforce la perte durement endroit nos. »
« Comment ? » respont la dame et li .II. enfançon.
9470 « Par foi, dist Aallars, et nos le vos dirom.
Nos avomes perdu Richart, no compaignon.
Mené l'en a Rollans à son oncle Charlon.
Se Dame Dex n'en pense, jamais ne le verron. »
« Est ce voir ? » dist la dame. « Oïl, par saint Simon. »
9475 Ele chaï pasmée sos .I. arbre reont.
« Lasse, ce dist la dame, chaitive, que ferom ?
Quant Richars est perdus, jamais joie n'aurom.
Par lui oi je la pais à Renaut, mon seignor,
Par Aallart son frere et Guichart le baron. »
9480 Or dirons de Maugis qui nel mist en sejor,
M 250 Qui s'en est retornés à son ostel, el borc.
Illuec se desarma Maugis, li bon larron,
Et s'osta son bliaut et l'ermin peliçon,
Sa chemise et ses braies et chauces et chauçon.
9485 Tous nus se despoilla Amaugis, li larron,
Puis a mengié d'une herbe, enflés fu comme bous.
Apres se taint d'une autre, noirs fu comme cherbon,
Et ot les iex tornés, mesiaus resambla donc.
Jamais n'iert reconus par nul home del mont.
9490 Il prist chape locue à .I. grant chaperon,
Et chauça .I. trebus, puis a pris .I. bordon ;
Et les paumes au col, l'escrepe environ,
Bien samble pelerin k'ait geü en prison.

poignant va les détourner de châtier le traître que l'on oubliera désormais dans la prison où il languira jusqu'au départ de Montauban.

9478-9479 *V. vv.* 8545-8573.

9491 M Et caucha unez trublez

9493 *La prison semble tout d'abord un asile mal choisi pour un pélerin, mais aller sur les routes devint sans doute un métier. et certains pélerins ou ermites inspiraient médiocre confiance aux habitants des villes. A Montpellier, une statuette et une inscription marquent l'endroit où Roch fut arrêté, à son entrée dans la cité où sa mémoire devait être l'objet d'un culte.*

De Montauban s'en ist par la porte Foucon.
9495 Quant il vint au chemin, s'akint tel galopon,
Ne se tenist à lui .I. mules arragon.
Le bos de la Serpente traversa à bandon.
Et vint à Monbendel où fu li tres Charlon ;
Ençois est il as tentes que Rollans, li frans hom.
9500 Il esgarde le roi devant son paveillon ;
Ne li dira ja mot, si verra sa façon.
De l'un pié va clocant, de l'autre del talon.
A .II. mains s'apoia Maugis à son bordon,
Et tenoit .I. œil clos et l'autre contremont.
9505 Autresi se contient con fust en someillon.
Il est venus el tref l'empereor Charlon
Et salua le roi, voiant tos ses barons :
« Cil Dame Dex de glore qui vint à passion,
Ki fist et ciel et terre, la mer et le poison,
9510 Et fist les bestes mues, les oisiaus à bandon,
Il saut et beneïe l'empereor Charlon,
Et toute sa compaigne de chevaliers baron. »
« [Vassal], Dex te confonde, l'emperere respont.
Ja n'amerai paumier por Maugis le larron.
9515 Maint damage m'a fait, maint grant anui felon.
Quant il veut s'est paumiers, et quant il veut preudon ;
[La tierce] est chevalier et la quarte est prison ;
M 251 La quinte est sermoneres, ainc meillor ne vit hon,
Et aporte ses fiertres et dit sa traïson.
9520 Certes, se jel tenoie et par saint Simion,
Ne seroit rachatés de tot l'avoir del mont,
N'en fesisse justice, ausi com d'un larron. »
Comme Maugis l'oï, si ne dist o ne non,
Dont n'i vossist il estre por .M. mars de mangon ;
9525 Puis respondi au roi, si com nos vos diron.

9509-9510 *Manquent à* Metz.
9512 *Sic* M *Metz*. L Paumier.
9516 M guedon. *Metz* geudon.
Metz *omet* : Et quant il veut s'est moines, si prent noir chaperon.
9517 *Sic* Metz. L Le tiers.
9522 M en guise de larron. *Metz* : à guise de
9525 M respondi le roi. *Metz* : al roi.

« Sire, ce dist Maugis, par la foi que doi vos,
Il ne besoigne mie que tuit soient larron.
Ja se Deu plaist le pere, qui forma tout le mont,
Ne verres mal en nos, car mestier n'en avon.
9530 Je desir plus santé, [que faire mesproissons];
Asses ai autre entente, [il me pert bien al front].
Je vieng de Iherusalem, del temple Salemon.
Si m'en ving droit par Rome, [à] saint Pere au baron,
Puis alai à Saint Jaske, et avant au Perron ;
9535 Puis m'en ving par Espaigne, si pasai [Karrion].
A Gironde en entrai, biau sire, en I. dromon ;
A moi servir avoie jusqu'à .X. compaignons.
Par devers Montauban [arivai el sablon],
Illuecques me porterent Pilates et Noiron.
9540 Par desos Montauban [en .I. brueillet reont]
Là trovai je, biau sire, jusk'à .V. robeors.
Puis oï je conter as païsans entor
Que ce estoient, sire, li .IIII. fil Aymon ;
S'avoient avec aus Amaugis le larron.
9545 Cil me saça del dos mon hermin peliçon ;
Certes ne me laisa ne chauce ne chauçon.
Dex lor doint si grant mal comme nos voldrion.
Tos mes homes ont mort et tot l'avoir en ont.
Et Maugis me lia et les piés et les pons,
9550 Et puis si me banda les .II. iols de mon front.

9528 M Deu le roi. *Metz* : Ja Damledeu ne place.
9530 *Sic* Metz. L empereres frans hom. M que fere traïson.
9531 *Sic* M *Metz*. L que faire traison.
9533 L par. *Metz* : à Rome, à saint
9534 *Charlemagne y passa, d'après la* Chronique de Turpin, (c. II) *en revenant de son pèlerinage à Compostelle, et y plongea sa lance dans la mer* : « Petronum vero illam petram vocabant cui ratis alligata fuerat, quae sancti Iacobi corpus Iriam advexerat, et ab hac voce sumpsit Iria Flavia nomen novum, *El Pedron*, quod nunc paulo mutatum El Padron sonat. » G. Paris, De Pseudo-Turpino, p. 20.
9535 M Carion. L Karlion. *Pseudo-Turpin* : Karrionem. *Le vers manque à* Metz.
9537-9540 *J'ai rétabli l'ordre des seconds hémistiches de ces deux vers que* L *avait intervertis.* M Metz *ont la suite exacte.*
9541 M *Metz* Ileuc (*Metz* : Iluec) trovai je, sire.

Ens el bos me jeta en .I. espes boison ;
Leisardes et coluevres i avoit à foisom.
Encore en ai enflé le viaire et le front.
Si sui atains, biau sire, ja ne respaseron.
9555 Rois iestes de la terre et sires de cest mont;
M 252 En apreis Dame Deu ne sai meillor de vos.
A vos me vieng clamer des .IIII. fius Aymon ;
Ei si me faites droit de Maugis le larron.
Tos mes homes ont mors et getés en prison. »
9560 Quant Charlemaignes l'ot, si dreça le menton :
« Paumier, est çou donc voir que si t'atorna l'on ? »
« Oïl, ce dist Maugis, si m'aïst saint Simon. »
« Paumier, ce dist li rois, comment as tu à nom ? »
« Sire, ce dist li leres, on m'apele Sanson,
9565 Et sui nés de Bretaigne, durement sui frans hon.
A vos me vieng clamer, que justice en aiom ».
« N'en puis mais, ce dist Charles, car nes ai en prison.
Certes, se jes tenoie, avoir ne raençon
Ne lor seroit garans que nes pendisse tous. »
9570 « Je n'en aurai ja droit, dist Maugis li larron.
Dex m'en achat venjance qui vint à passion.
Puisque si est alé que tot perdu avom,
De vostre carité, por Deu, vos demendom. »
« Sire, dient François, il nos samble preudom.
9575 Ves quel cors et quels membres, quel piz et quel façon.
Car li dones [del] vostre, et nos vos en priom. »
« Volentiers, dist li rois, grant pitié en avom. »
.XXX. livres li fait donner de deniers bons,
9580 Et Maugis les a mis dedans son chaperon;
Puis dist entre ses dens, que ne l'entendi hon :
« Deniers m'aves doné, je vos tieng à bricon.
Molt chier les vos vendrai, ains que nos departon. »
« Paumiers, ce dist li rois, va t en là jus el borc.

9564 M Guedon. L *Metz* : Sanson.
9575 M Veez quel cors, quel vis, quiex bras et quel menton. *Metz* : Ves quel cors et ques membres, quel vis et quel menton.
9576 L des. M du vostre. *Metz* : del.
9578 M *Metz* : de bons mangons.
9582 *Ce vers manque à* Metz, *qui, au vers suivant, a* : le vos rendrai.

Si t'i fai aaisier, car tu en as beson.
9585 Si me samble de toi, ja ne verras tiers jor.
Trametrai toi mes mires qui bien te gariront.
Se tu dois respasser, il te donront poison. »
« Sire, ce dist Maugis, baisies vostre raison.
Tant par sui orendroit de mon mal angoisous,
9590 Ne movroie le pié por nul avoir del mont.
Retenes vos deniers, ja mestier ne m'auront ;
A mangier me dones, por Deu et por son nom.
Ne mengai de la bouce, bien a passé tiers jor. »
M 253 « Par foi, dient François, s'en aures à fuison. »
9595 On li [a] aporté un eschekier reont.
Si li font aporter tot .I. rosti paon
Et simles buletés et vin cler plaine bouz,
Une blanche toaille et .I. coutel selonc ;
Puis li vont doner l'ewe .IIII. fil de contor.
9600 A lui servir a mis li rois .IIII. barons.
« Paumiers, or del mangier et nos vos trancerons. »
Et Maugis, li bons leres, ne dit ne o ne nom,
Ains regarda le roi toudis enmi le front.
Quant le voit Charlemaignes, si l'a mis à raison.
9605 « Paumiers, ce dist li rois, ne me fai celison.
Por coi m'as regardé si forment tote jor ? »
« Sire, ce dist li leres et nos le vos dirom.
Aparmain en saurois trestoute l'ocoison.
Je ai cerchié la terre jusqu'en Carfanaon ;
9610 Jusqu'en Costentinoble conois je les barons ;
Si alai au sepulcre et au flun à bandom.

9595 L *manque* a. B on li fait aporter. M Si li ont aporté.

9596 *Sic* L *Metz*: B M *placent l'équivalent de ce vers après le v.* 9597 *ce qui supprime le mauvais effet de la répétition de* aporter.

9597 M Simeniax buletés et bon vin de saison.

B .II. gastiaux buletés. *Puis l'on a* : B Si li ont aporté .I. bon rosti paon. M *de même, sauf* capon, *négligence, puisque* M *au v.* 9642 *a aussi* paon. *Metz* : .II. simes buletés et bon vin à foison.

9601 *Sic* L *Metz*. B M serviron.

9603 M tous jors. B tous tans.

9605 L B *sic*. M tant hui enmi le front.

9609 B en prés Noiron. M entour et environ.

9611 B flum. M fleu.

Là fui je pris, [biau] sire, en grant chaitivison,
Et fui menés à Mec où fu li grans Mahons,
Et est aussi en [air] comme nos vos dirom,
9615 A pierres d'aïment quel tienent environ,
Ne devant ne derriere, por voir le vos disom.
Là sunt li chandelarbre qui ardent nuit et jor ;
Ne por vent ne por pluie jamais n'en estaindront,
9620 Ne ainc s'apetiserent vaillissant .I. bouton.
Là servent en l'orfroie Tervagan et Mahon.
Conquis furent à Rome, cele bone maison ;
Sarrasin s'esmerveillent por coi les i laisom.
Sire molt ai veü, dist Maugis li larron,
9625 Et conois molt, biau sire, princes et aumacors ;
Ainc mais .I. si biau prince ne vi en tot le mont,
Ne issi grant richesse com il apent à vos,
Por le riche samblant que [voi] el paveillon.
De cest pelerinage [que conté vos avon]
9630 L'une moitié par mi, sire, vos en donon. »
« Sire, dient François, receves ent le don. »
M 254 « Si ferai je, dist Charles, il me samble preudom. »
Maugis l'en a saisi molt tost par le bordon.
« Sire, dient François, or li croisies son don. »
9635 « Sire, ce dist Maugis, [plus ne quier guerredon.]
Certes plus sui malades que dire ne puisom,
Ne m'ara mais mestier ne herbe ne poison.
Je ne garrai jamais, se tot ensamble non,
Se vos ne faites çou que nos vos conterom.
9640 Nel tenes mie à fable, que ja n'en mentirom.

9612 L bain.
9613 M à Meques. B Meskes. M B où est li.
9614 L oir. B tous tans i est en air. — 9614-9623 *manquent* à M Metz.
9616 B que il ne touche cose.
9618 B candelabre.
9628 L J'ai. B C M voi.
9629 *Sic* B C L *répète* que j'ai el paveillon. M que nommé vos avon. *Après ce vers* B C *ajoutent* : De totes les merites que nos en attendons, M Et de tous les biens faits que nous i attendons, *ce qui paraît necessaire au sens.*
9635 *Sic* M. B C ne quier nul guerredon. *Dans* L *les traces du second hémistiche du vers précédent qui a été effacé, non remplacé.*

Anuit songai .I. songe, vi une avision,
Que se vos me taillies devant moi mon paon,
Mon simle buleté et saingnies ma poison,
Et le premier morsel que nos en mangeron,
9645 Me metes en la bouche, par bone entancion,
Bien sai certainement que nos respasseron ;
Car maint tres biau miracle a Jhesus fait por vos. »
« Sire, dient François, por Deu taillies li donc. »
« Volentiers, dist li rois, par le cors saint Simon. »
9650 A genoillons se met l'emperere Charlon ;
Puis a pris .I. coutel, si desfait le paon ;
Puis a pris .I. morsel, si fist beneïçon.
« Paumier, œvre la bouce et nos le te donron. »
Maugis œvre la geule à guisse de grifon
9655 Et Charles li mist ens le morsel à bandon.
Sachies qu'il n'i failli, se molt petittet non,
Que Maugis ne le prist as dens par le doiton,
Et dist entre ses dens, que ne l'entant nus hom :
« Haï ! c'or ne me vois, Renaus, li fius Aymon !
9660 Mon anemi mortel qui plus me het el mont,
Fas estre devant moi ici à genoillons,
Où il me sert ici et taille mon paon. »
A iceste parole que nos ci vos dissom,
Entra Rollans el tref, il et si compaignon,
9665 Et tint par le blanc doi Richart, le fil Aymon.
Oliviers et Ogiers l'en ont mis à raison
Et Names à la barbe et li bers Yudelon.

9641 M durement ravinous.
9646 M en gariron
9647 M tres bel.
9648 M metes li dont.
9650 M Devant Maugis se mist le roi à genoullon.
9652 M Et coupa le.
9653 M et nous l'i bouteron.
9654 M Maugis bée la bouche en.
9655 M ens par bone entencion.
9657 M *ajoute* : Paumier, bonnez dens as, chen avoit dit Kllon. Et Maugis s'en est ris dedens son caperon, Et dist.
9661 M Fes estre.
9665 M par le bras destre.

« Ahi ! font il, Rollant, entendes envers nos,
Haes vos si de mort les .IIII. fius Aymon,
M 255 9670 Que vos voles livrer Richart l'empereor ?
Certes, se li rendes ce sera grant dolor.
Jamais jor de nos vies ne serons bien ne vos. »
« Seignor, ce dist Rollans, voirement li rendron.
Si dirons Charlemaigne que c'est autre prison.
9675 Certes, se jel puis faire, nos le delivreron. »
« Sire, vostre merci », ce dient li baron.
Il enmainent Richart dedans le paveillon.
Atant es .I. mesage à cui Dex grant mal dont,
Et vint grant aleüre sor .I. mul arragon ;
9680 Isnellement descent et vient au roi Charlon :
« Nove'es vos sai dire, qui bones vos seront.
Nos fusmes encontré as gués de Balençon.
Molt s'est bien contenus Renaus, li fius Aymon,
Vers Rollant vo neveu; ne le doute .I. bouton. »
9685 Quart li rois l'entendi, si sailli contremont :
« Amis, parole à moi, conte-moi ta raison.
Que dis tu de Rollant, mon neveu, que j'aim molt ? »
« Sire, ja combati as .IIII. fius Aymon.
Bien se sunt desfendu, por voir le vos disom.
9690 Mais Rollans en amene .I. des plus orgueillos,
Richardin, le menor, qui molt est coragous. »
L'empereres l'entent, tel joie n'ot nus hon,
Ne fust mie si liés por tot l'avoir del mont.
Isnellement et tost s'en ist del paveillon
9695 Et garde devant lui, voit Richart le baron,
Où as tres le menoient et Ogiers et Namlon
Et li quens Widelons et li ber Salemon.
Bien reconut Richart, le fil au viel Aimon.
Où que il voit Rollant, si li dist à cler ton :
9700 « Biaus niés, or i parut que fustes à l'estor.
Certes, se n'i fussies, ne fust pris li glotons.

9673 M et nous le vous rendrons. *Metz* : que voles que faiçon?
9675 M Certes, se onques puis, nous le delivreron. *Metz* : Certes, se jo puis faire, nos le vos renderon.
9683 M Quant le roi l'a oï, si a drechié le front. En piez en est levé sans point d'aresteson.

Bien m'a traï Ogiers et tot si compaignon.
Richart, je vos pendrai, par mon flori grenon,
Que je ne parjurroie por tot l'or de cest mont. »
9705 « Sire, dist li valles, baisies vostre raison
Dahaz ait hui el col et awec el menton,
M 256 Biau sire Charlemaigne, ki le se pensa onc,
Por chosse k'aie emblée, pendre me doive l'on.
Tant comme Renaus vive ne Maugis li larron,
9710 Ne vos garroit chastiaus, fermeté ne donjon,
Ne perdissies la teste, ce sacies, ains tiers jor. »
Quant Charlemaignes l'ot, si a pris .I. baston
Et fiert parmi le chief Ricart le fil Aymon.
Le cuir li a trancié et la char li derront,
9715 Li sans li est colés aval sor le menton ;
Et Ricars ne fu mie ne trop fol ne trop lours ;
Ains saisist Charlemaigne par molt fiere vigor,
Et Charles ensement retint bien le baron.
Embedui s'entrabatent enmi le paveillon ;
9720 Ja iert Ricars saillis deseur le roi Charlon,
Quant Ogiers i acourt et li ber Ydelon :
« Avoi, sire empereres, ci a grant traïson.
Certes, n'est pas barnages de batre son prison.
En une autre maniere vos vengies del baron. »
9725 Quant Maugis l'a veü, à poi d'ire ne font.
Isnellement et tost a saisi son bordon ;
A .II. mains le leva et fiert à .I. perron.
Le fer en a brisié et fendu jusqu'enson.
Li frons li est rougis plus que ne soit charbon.
9730 Il entendoient tot à Ricart le baron.
Lors a parlé Maugis à guisse de baron.

9706-9710 *Texte de* M : Je n'ai garde de pendre, par le cors S. Simon, Tant com Renaus vivra et Maugis le larron. Et Aalart mon frere, Guichart son compaignon. Ne vous garroit castel. B *comme* M, *sauf le troisième vers.*

9712 M Quant le roi l'entendi, si saisi .I. baston. A ses .II. mains le prist par grant aireson Et fiert. B Comme Kl. l'oï, à poi d'ire ne font, Il s'abaissa à terre, si a pris .I. baston.

9721 M Quant Ogier i acourt et le ber Salemon, Huidelon le Bavier, Estout le fix Odon.

9723 B M vasselage.

« Ahi ! c'or n'iestes ci Renaus, li fius Aymon,
Aallars et Guichars et Baiars l'arragon !
Il ne remansist mie por nul avoir del mont,
9735 Ne vengisom Richart, le chevalier baron. »
« Richart, dist Charlemaignes, de vos nos vengerom. »
« Richart, dist Charlemaignes, trop parles à belloi.
Mau dahait hui ma barbe, se vos vis m'estord[rois]. »
« Sire, dist Richardes, parles .I. poi à moi.
9740 Miels vo venist avoir mors en vo petit doi
Que fussies si hardis que vos me pandissois,
Se Dex garist Renaut où je me fi et croi,
Aallart le vaillant, et Guichart le cortois
Et Maugis le larron qui miels vaut de .III. rois. »
M 257 9745 « Miels vaut, dist Charlemaignes, certes, Maugis, [de toi,
Certes plus dout je lui que home qui vis soit.
Kar pleüst ore à Deu qui haut siet et loing voit,
Que il fust ores ci en cest tref devant moi :
Orendroit le pandroie, Richart, dejoste toi. »
9750 Et Richars se regarde : derriere .I. palefroi,
Si a veü Maugis à son caperon noir,
Il le regarda bien, s'enbroncha .IIII. fois,
Et dist entre ses dens, que nus ne l'entendoit :
« Ahi ! cousin Maugis, com aves le cuer noir !
9755 Cil sires vos garisse, qui haut siet et loing voit.
En tante grande paine aves esté por moi. »
Et Maugis li cena belement en recoi,
Que demendast [Charlon] que il fera de soi.
« Sire, drois empereres, dist Richars li cortois,
9760 Voirement m'aves pris, certes çou poise moi.
Por amor Deu, biau sire, que feres vos de moi ?
Donc n'en prendries vos raençon ne avoir ? »

9738 *Sic* M. L m'estordoie.
9739 M parlez .I. poi plus cois.
9750 M derriere .I. berfroi.
9754 M le cuer vrai. *Cela répond à une leçon* voir. *D'autre part l'expression* le cuer noir *est d'usage courant.*
9757 B cluigna. M clugna.
9758 L Maugis. M B Charlon.
9762 *Manque à* B M.

« Naie, dist Charlemaignes, si m'aïst Dex et Fois. »
« Donc me dones respit .xv. jors ou .i. mois,
9765 Tant quel sache Aallars et Renaus li cortois. »
« Non ferai, ce dist Charles, par la foi que Deu doi.
Ençois seres pendus ains que li vespres soit. »
« Charles, où sera çou ? por Deu, dites le moi. »
« Au puis de Montfaucon, ce dist Charles li rois,
9770 Si quel verra Renaus et vo frere tot troi. »
« Sire, ce dist Richars, tant iert li diols plus noirs. »
« Ne me chaut, par ma foi, » ce dist Charles li rois.
Or ot Maugis oï tot quenque il queroit
Et savoit bien de fi que li rois le pandroit.
9775 Ja n'iert mis en prison, tant le doute li rois.
Del tref s'en est issus belement, en recoi,
Derriere les barons, que ne le vit li rois.
Quant il vint au chemin, s'akiut .i. trotonnoi,
Ne se tenist à lui .i. mules espanois.
9780 Maugis s'en ist del tref coiement, à larron ;

9770 M *ajoute:* Et Maugis le larron que je durement hai.
9771 M li duel plus grai.
9780 B *intercale ici un de ces épisodes qui caractérisent la version* B C V.

Quant or entent Maugis, le boin larron,
Tout le devisement l'empereor Kallon.
Que il pendroit Richart au pui de Monfaucon,
Maugis li ot clugnié qui ot cuer de baron,
5 Qu'il lui feroit secors sans nule arrestison,
Et Maugis s'en torna qui ot cuer de baron.
Del tref s'en est issus, coiement, à larron ;
Quant il va au chemin, si va .i. tel troton,
Ne s'i tenist au cours .i. mulez arragons.
10 Le bos de la Serpente traversa à bandon
Et acueille son oirre tout droit à Balenchon ;
.ii. escuiers encontre dedens le bos reont,
Homme ierent Olivier le nobile baron,
Cascuns menoit en destre un destrier arragon ;
15 Si vienent d'abrever des guez de Balenchon.
Quant Maugis les coisi, si drecha le menton.
Maugis ot cheus veüs qui vienent d'abrever,
.ii. chevaus amenoient qui moult font à loer ;
Il issent del breulet, pres ert du trespasser;
20 Quant Maugis les coisi, entor prist à garder,
Mais onques ne vit homme ne venir ne aler,

Quant il vint au chemin, si akiut .I. troton,
Ne s'i tenist à cors .I. mulet arragon.
M 258 Le bos de la Serpente traversa à bandon;
Onques ne tresfina, si vint à Colençon.

Fors que les escuiers qui vienent d'abrever.
A haute vois et clere commencha à crier :
A qui sont li destrier? Gardez ne me cheler.
25 Et chil ont respondu : Bien le saurons conter.
Il sont à Olivier qui moult fait à loer.
Chertez, chou dist Maugis, chou me vient moult à gré,
Plus chier ai jou le sien, je vous di sans douter,
Que de trestous icheus qui sont delà la mer.
30 A ichele parole va le bourdon lever,
Fiert l'un des escuiers sans point de demourer,
Merveilleus cop li donne, ne vous kier à cheler,
Del keval l'abat mort qui qu'en doie peser.
Quant li autrez le voit, prist soi à effraer.
35 Il broche le cheval, qu'il s'en cuida aler,
Et Maugis le saisist qui bien le sot combrer.
Il hauche le puings destre, si li donne .i. cop tel.
Tout estendu le fait du cheval enverser.
Sur l'un des chevaus monte, et l'autre va combrer.
40 Tout droit vers Montauban commencha à aler.
Oies de l'escuier qu'il fist jus reverser.
Quant il fu desdormis, sor sez piez va ester,
Son compaignon regrete, si commenche à plourer.
Fuiant s'en vint à logez quanquez il pot haster.
45 Quant Oliviers le voit, vers lui prist à aler.
Il le prist par le brach, se li a demandé :
Où sont ja mi cheval? garde ne me cheler.
Par foi! sire, fait il, bien le vous sai conter.
.I. paumier encontramez en che bois au passer.
50 Ains ne feimez mot, si ot à nous jousté.
Mon compaignon a mort et moi fist craventer
De mon cheval à terre que me covint pasmer.
Tout droit vers Montauban se prist chil à aler,
Là mena vos chevaus, bien le puis affier.
55 Par foi, dist Oliviers, che me puet moult grever.
E Diex! dist Kllem , com puis le sens derver!
Qui se porra jamais en nul homme fier!
Or lairons nous ichi du riche roy. Kll.
Si dirons de Maugis le nobile baron
60 Qui vint à Montauban, brochant à esperon.
Le bois de la Serpente trespassa à bandon.

9785 Renaus estoit as estres et Aallars li blons
Et Guichars et la dame et li .II. enfançon.
Renaus garda sor destre par devers Colençon;
Si a veü Maugis venir de grant rendon.
Quant Renaus l'aperçoit, à poi que il ne font;
9790 Plus de .VII. fois se pasme par desus le perron.
Quant Aallars le voit et Guichars au poil blont,
« Que aves vos ? font il, Renaut, dites le nous. »
« Traïtor, dist Renaus, Dex vos confonde tous.
Tolu m'aves Richart, mon meillor compaignon;
9795 Bien l'eüsse rescousençois les paveillons;
Mais vos ne me laisastes, jamais ne le verrons.
Je voi venir Maugis tou[t] seul, sens compaignon.
Onques mais ne failli Maugis à nul de nous,
Tant fussom enfermé en parfonde prison. »
9800 Quant Aallars l'oï, si chiet à genoillons
Et Guichars et la dame et li dui enfançon.
Or enforce li dels el palais contremont.
Atant es vos Maugis les degrés à bandon.
Quant le vit Aallars, si l'a mis à raison;
9805 Et Renaus li escrie, li fius au viel Aymon :
« Qu'as-tu fait de mon frere, Richardet l'orgueillos ?
Maugis, je te demant se il est vis ou non. »
Et Maugis li a dit .III. mos en retraçon :
« Je ai ci .XXX. livres que me dona Charlon;
9810 Ses metrai à usure, si i gaaigneron.
Ains .IIII. ans serons riche, se nos eür avon,

9785 L M as estres. B iert as fenestres
9786-9787 *manquent à* B M.
9797 L tou.
9800 *manque à* B. M sur le perron.
9801 *manque à* B M Et Guichart ensement qui ot à cuer doulour.
9802 M *manque*.
9803 M tous les degrés amont.
9805 M hautement à cler ton
9806 M Où as guerpi mon frere R. le fix Aymon ? B Mar guerpesis mon frere Richart le fil Aymon.
9807 M B *manque*.
9808 M .IIII. mos de randon. B par contraleison.
9810 M Les metroi as esches (*sic*) orendroit à bandon.

Ja n'aions nos del vostre vaillant .I. porion;
Si nos garrons nos bien del porchas que feron.
Truant ont bone vie, jamais ne la lairon. »
9815 Comme Renaus l'oï, à poi que il ne font.
Il s'abaisa aval, si a pris .I. baston,
Si vost ferir el chief Amaugis le larron :
« Fils à putain, traïtres, li cors Deu mal te dont.
Je te demant mon frere dont je sui angoisos,
9820 Et tu me vas contant ici ta traïson.
M 259 Se ne me rens mon frere, dont je sui dolerous,
Jamais jor de ta vie ne seras avec nous. »
« Sire, dist Aallars, orendroit l'ociom,
S'il ne nos dist noveles de Richart le baron. »
9825 « Seignor, ce dist Maugis, entendes ma raison.
Charles en a juré le cors saint Lasaron
Que il pendra Richart au puis de Monfaucon.
Les forches sont drecies et l'eschiele est amont.

9811-9812 B M *manquent.*
9816 B *manque.*
9817 B M *manquent.*
9819 M en frichon.
9820 M *manque.* B tes traïsons.
6821 M *manque.* B orendroit t'ochirron.
9822 B Il s'abaissa a terre, si a pris .I. baston
Et va ferir au chief Amaugis le baron.
Sire, dist Aalars, por Dieu merchi, frans hom!
Où que voit Amaugis, si l'a mis à raison :
Cousins, qu'est devenus Richars li fiex Aymon?
Se Karlles l'a ochis, ou le tient en prison?
Sire, chou dist Maugis.
M Frere, dist Aalars, merchi pour Dieu du mont.
Où que il voit Maugis, si l'a mis à raison.
Maugis, qu'est devenus Richars le fix Aymon?
A lui le roi ochis ou il l'a en prison?
Segnors, chen dist Maugis.

On voit que la version de M (*en laissant de côté ses négligences habituelles*) *est intermédiaire entre* L *et* B, *car elle donne au même endroit que* L *le geste violent de Renaud; mais comme* B *elle ne mentionne ni Clarisse ni ses enfants et elle fait intervenir Alard d'une manière qui répond mieux que dans* L *au caractère de l'aîné des Fils Aymon. L'on aura sans doute quelque peine à ne voir là qu'une correction. L'accord des versions* M *et* B *est d'ailleurs important, car* M *ne s'écarte guère de* L.

Tant me doute li rois, ja n'iert mis en prison.
9830 Se vos ames Richart, or li faites secors. »
Quant Renaus l'entendi, tel joie n'ot nus hom ;
Il li corut baisier le vis et le menton.
« Di moi, cousins Maugis, jantius fius à baron,
Est donques vis Richars, cil que nos tant amon ?
9835 Por Deu, veïs le tu dedans le paveillon ? »
« Oïl, ce dist Maugis, par le cors saint Simon,
Destroit et à malaise, bandés les iols del front. »
« Hé Dex ! ce dist Renaus, se nos le veïom,
Ençois que il fust mors, le nobile baron !
9840 Certes, se je n'avoie fors Baiart l'arragon
Et Aallart mon frere et Guichart qu'est preudom,
Et Maugis, mon cousin, qui molt est gentis hom;
Se Charles i avoit .II.M. compaignons,
Si voldroie resqueure Richart le poigneor. »
9845 Mist Bondin à la bouche, sel sona par vigor.
A Montauban avoit tel costume à cel jor,
Quant ooient soner Bondin, sens nul trestor
Estoient en esfroi li grant et li menor.
El palais s'adouboient, n'i queroient sejor.
9850 Tot contreval la ville, el borc et el donjon,
Il vestent les haubers, lacent hiaumes reons
Et çaignent les espées as senestres girons
Et monterent es seles des destriers arragons.
Quant il sunt asemblé, bien .XV.M. sunt,
9855 Et bien .VII.C. archiers as ars turcois qu'il ont.
Renaus fu adobés sor Baiart l'arragon,
Aallars et Guichars, chascuns sor .I. gascon,
Et Maugis li larrons n'i fist pas lonc sejor;
M 260 Ains s'en est repairiés à son ostel el borc,
9860 Et a osté sa chape o tout son chaperon
Et les trebus des jambes et del poing le bordon
Et l'eskerpe del col et le chapel del front.

9837 *L'on a donc bandé les yeux à Richard après qu'il a eu remarqué le signe que Maugis lui faisait.*
9844 M Si secourroie je.
9845 *Cf. la note au v.* 7605.
9862 B Et les curbez des piés. M trublez des piés mis jus et.

Lors a mangié d'une herbe, blanc devint comme flor ;
Et d'une autre en a pris, si desanfle trestos.
9865 Il a chemise et braies et .I. bon ciglaton ;
Chauces de fer avoit et dorés esperons
Et vesti en son dos .I. hauberc fremillon.
Et laça en son chief .I. vert helme reont
Et a çainte l'espée au senestre giron,
9870 Et monte en Broieguerre, son destrier arragon,
Que il embla le roi as puis de Mont Loon.
En l'ost n'avoit si bon, fors Baiart l'arragon.
N'ot plus bel chevalier jusqu'en Carfanaon ;
Tel josteor de lance ne trovast l'on el mont ;
9875 N'ot plus maistre larron desi à Besençon,
Mais ainc n'embla vilain vaillant .I. esperon
Molt par fu preus Maugis, molt ot bele raison
Por alever tos ceus qui de sa geste sont.
De Montauban s'en issent par la porte Foucon ;
9880 Le bos de la Serpente traversent à bandon.
Onques ne tresfinerent desi à Colençon ;

9873 *Ce passage reproduit l'endroit où Maugis monte Bayard et part au secours des* Fils Aymon à Vaucouleur, *vv.* 7658 *sqq. Il manque ici dans* L *le premier vers qui est nécessaire. Texte de* M :

Quant il fu à cheval, bien ressemble baron.
N'ot plus bel bachelor jusqu'à Carphanaüm,
Ne n'ot en nule terre nul plus mestre larron.
Mais onc n'embla vilain vaillant un esperon.
Tel jousteor de lanche ne trouvast on ou mont.
Moult estoit Maugis preus.

Les vers 9874-9876 *manquent à* B.

9876 *Le souci de l'intéret des* vilains *est un des caractères des* Fils Aymon. *L'on a vu comment Richard de Normandie félicite Charles pour avoir sévèrement interdit tout pillage* (v. 5449 sq.). *Dans* Maugis d'Aigremont *Espiet encourage ainsi Maugis qui se plaint de leur misère* :

Meillor larron de vos n'a jusqu'en Orient,
Je meïsmes en sai [quant c'au mestier apent];
Si emblerons assez et donrons largement;
Tolons as riches homes, donons à povre gent.
Ja n'en pesera Deu le pere omnipotent.

V. 4123 *sq.*

9877-9878 *Ces deux vers définissent exactement le rôle de Maugis dans toute la légende : il s'emploie uniquement à servir les intérêts des Fils Aymon.*

9881 M Colenchon. B. Balenchon.

Puis en vindrent tos droit as puis de Monfaucon ;
Les forces sunt drecies, li feste contremont
Renaus dist à ses homes : « Entendes moi, baron.
9885 Poi me douta li rois qui France a en son non,
Qui ci me cuide pendre Richart, le fil Aymon.
Se Deu plaist et sa mere, nos le raplegeron.
Aallars, dist Renaus, et car nos descendon
Et si nos embunchon en ce bruillet reont.
9890 Bien sai qu'endementieres que as forces vendront,
Se François m'aperçoivent, maintenant s'en fuiront ;
En une autre maniere mon frere m'ocirront.
Or nos traion arriere, si nos embunceron.
Quant il venront à forces, toutes pars asauron. »
9895 Et cil ont respondu : « Vostre comment feron. »
Lors se sunt embunchié en .I. brueillet reont.
M 261 A senestre s'enbunche Renaus, li fius Aymon,
Et Aallars à destre, qui molt est vaillans hom ;
En la queue derriere Amaugis, li larron,
9900 O les .VII.C. archiers as ars turcois qu'il ont,
Et jurent Dame Deu qui vint à passion,
De quel part que or viengne Richars, li fius Aymon,
Selonc le lor pooir, il le raplegeront.
Bien l'aves entendu, franc chevalier baron,
9905 Quant Renaus fu traïs es plains de Waucolors,
Où rois Yus le traï et vendi à Charlon ;
Puis n'ot roi en Gascoingne por cele traïson ;
Molt i sofri grant paine Renaus, li fius Aymon,
Apres s'ala combatre à Rollant le baron,
9910 Si com aves oï es vers de la chançon,
Quant il ala secorre le riche roi Yon ;

9883 M feste. B l'eskiele.
9889 M Et en chel grant brueillet iluec nous embuschon.
9891 M s'aperchoivent.
9896 B parfont. M ens u brueillet roont.
9895 B M Et Guichars li frans hon. *Pourquoi l'oublier? On le retrouve* v. 9917.
9900 B *manque.*
9904 M Com avez oï dire, segnors, en la canchon.
9911 M rescourre.

Illuec fu pris Richars, li fils au viel Aymon,
Si l'en mena Rollans, il et si compaignon,
Renaus n'avoit dormi, passé avoit tiers jor,
9915 Et çou est une chosse que ne puet porter hom.
Endormis est Renaus, li fils au viel Aymon,
Et Aallars ses freres et Guichars li baron ;
En la queue derriere Amaugis li larron.
Or penst Dex de Richart par sa beneïçon,
9920 Car se Jhesus n'en panse, ja n'i aura secors.
Richars estoit as trés angoiseus et destrois ;
Les œls avoit bandés, les poins liés estrois ;
Tres par miliu des ongles en va li sans tos frois.
« Richart, dist l'emperere, vos pandres orendroit. »
9925 « Certes, ce dist li enfes, sire, ce poise moi. »
Charles en apela duc Namlon devant soi,
Richart de Normendie et Ullage l'englois.
« Conseillies moi, dist Charles, franc chevalier cortois.
Richars, li fius Aymon, est de molt grant pooir.
9930 Se [Renaus] vient as forces n'Aallars li irois,
Ne [Maugis] li dervés qui molt fait à cremoir,
.I. tel home i covient de moie part avoir
Qui Richart face pandre et qui me gart mon droit. »
Dont en apele Charles Berangier le galois.
M 262 9935 Berangier, biaus amis, entendes envers moi.
Vos tenes de moi Gales et la terre as Irois ;
Escoce et Danemarche deves tenir de moi.
Vos me deves en France servir à .IIII. rois.
Chascuns doit de mainie .M. chevaliers avoir.
9940 Berangier, je claim quite à vos et à vostre oir;

9914 B M Renaus n'avoit dormi. C il n'avoit dormi. L ne n'avoient dormi. *Il s'agit de* Renaud.

9925 M Dont est chen une chose que porter ne peut hons.

9920 M raenchon.

9927 M *manque*. B Berengier le gallois. *Michelant note avec raison que c'est le nom du personnage auquel Charles s'adressera plus bas.*

9930 L Maugis. M Renaus. M Aalars li adrois. B ne Gui chart li courtois.

9931 L Renaus. M Et Maugis le larron qui moult fet à cremoir, Je sai chertainement Richars rescous seroit.

9936 M as Ylois.

9939 M en maison.

Jamais deçà la mer servise ne ferois,
Si m'ales Richart pendre et je molt vos en proi,
Et se Renaus i vient, si i gardes mon droit. »
« Sire, dist Berangiers, car me soufres .I. poi.
9945 Ce est molt grant fiance à moi et à tos rois;
Quant çou m'aves requis, ne m'ames pas bien voir.
Ja ne pandrai Richart, si m'aïst Dex et Fois.
Prendes toute vo terre, se vos le comendois.
Dahax ait qui por honte weut son fief retenoir. »
9950 Charles en apela le baivier Yudelon.
« Baiviers, dist l'empereres, tu ies mes liges hom ;
De moi tenes Baiviere et Maience selonc;
Vos me deves servir à .X M. compaignons.
Or me pandes Richart, le fil au viel Aymon,
9955 Et je vos baillerai .X.M. compaignons.
Ne me deves faillir, quant ce vient au besoing ;
Et je vos en donrai la cité d'Avalon.
Si maintenes mon droit vers Maugis le larron. »
» Sire, dist li Baiviers, en moie foi je non.
9960 Cousin somes germain, pres nos apartenom.
Ja n'aura Richars mal dont garder le puisom. »
Quant l'entant l'empereres, à poi d'ire ne font.
«Va, glos, ce dist li rois, li cors Deu mal te dont.
Richart, je vos pandrai, par mon flori grenon. »
9965 Charles en apela Ogier le poigneor.
« Danois, dist l'empereres, tu ies mes liges hom.
L'autrier me fu conté qu'es plains de Waucolors

9944 M chen seroit honte à moi.
9947 M par la foi que vous doi.
9948 M Ne terre ne tendroi pour faire tel besloi.
9949 M Va, glous, dist l'emperere, tu soies maleoit. Richart, je vous pendroi, ja ne m'escaperois.
9952 *Sic* L A B M. *Vers omis par Michelant qui néanmoins donne en note la leçon de* C : De moi tenes vos Baule et Maience selonc. *Il ajoute avec raison que cela détermine le domaine de* Widelon.
9955 B la chité de Soisson, *au lieu de cette répétition. Mais cette variante ne convient pas dans le texte de* L, *parce que plus bas il est question de lui donner* Avalon (Michelant).
9957 M la chité de Vallon.
9959 M par ma foi, non feron.

Vers Renaut me fesistes molt grande traïson.
Or volrai esprover se çou fu voir ou nom,
9970 Et se çou ne fu voir, bon gré vos en saurom.
Or vos covient à pandre Richart, le fil Aymon,
A tot .M. chevaliers que nos vos bailleron,
Qui garderont les forces por Maugis le larron.
M 263 Et je vos en donrai Pavie, oltre les mons,
9975 Versiaus et Yvorie et Plaisence selonc.
.IIII.M. chevaliers servir vos en vendront ;
Jamais deçà les mons servise ne feront. »
« Sire, ce dist Ogiers, cuite vos en clamon.
Cousin somes germain, pres nos apartenon,
9980 Mais qui Richart pandra, de mort le desfiom;
Je aiderai Renaut o III.M. compaignons;
Jamais ne li faudrai por nul home del mont. »
« Hé glous ! dist l'emperere, li cors Deu mal te doint !
Richart, je vos pandrai, par mon flori grenon.
9985 Ogier de Danemarche, widies mon paveillon.
Se mais vos puis baillier, par le cors saint Simon,
Je vos ferai ardoir et bruir en charbon.
Ja par home qui vive n'en aurois garison. »
Charles en apela l'archevesque Torpin.
9990 « Et vos, sire archevesques, l'empereres a dit,
Vos me deves servir à .X.M. fervestis.
Quant or vient al besoing, ne me deves faillir.
Li premiers apostoles qui iert à Rome mis,
Par saint Denis de France, vos i seres asis,
9995 Si m'ales Richart pandre, mon mortel anemi,
O tot .M. chevaliers armés et fervestis,
Qui garderont mon droit por le larron Maugis. »
« Sire, dist l'arcevesques, or aves vos trop dit.
Quant j'ai messe chantée jel fas por Deu servir ;
10000 Adonc vest mon hauberc et mon helme bruni ;
Si vois en la bataille sor felons Sarrasins.
Certes molt en sui liés, quant j'en voi .I. morir ;

9971 M Il vos estuet or pendre.
9974 *Ces noms sont pris de la région où se déroule en effet une partie de la légende d'Ogier.*
9977 M decha Mongi servise.

Mais ja hom crestïens n'estra par moi ocis,
Ne nel comencerai à Richart mon cousin. »
10005 « Va, glos, dist l'empereres, de Deu soies maudis.
Richart, je vos pandrai, par mon grenon flori. »
Salemon de Bretaigne a li rois apelé ;
Cil se leva en piés, quant il s'oï nomer :
« Dites, sire empereres, que vos me demandes.
10010 Ves me ci en presant, dites ce que voles. »
« Salemon, dist li rois, en vos me doi fier.
M 264 De moi tenes Bretaigne et le Maine dalés,
A .III. mil chevaliers servisse me deves.
Je vos donrai Anjou, se Richart me pandes,
10015 Qui tant m'a traveillié, ici com vos saves. »
« Sire, dist Salemons, ne volies vos el ?
Je sui estranges hom et d'autre terre nés ;
Si n'ai en cest païs parant n'ami charnel,
Prenes toute vo terre puisque vos la voles.
10020 Ja Richars n'aura mal dont le puise garder. »
» Va, glous, dist Charlemaignes, tot te confonde Dés !
Richart, je vos pandrai, par mon grenon mellé,
Que je ne parjuroie por toute m'ireté. »
« [Et] vos, biaus niés Rollans, l'empereres a dit.
10025 Quant ce vient al besoing, ne me deves fallir.
Biaus niés, ne vees vos com François m'ont traï ?
Or le vos covient pandre, puisque vos l'avez pris,
Et je vos en donrai Couloigne sor le Rin
Et Ballet et Tremoigne et Hollande à tenir,
10030 Et le val Saint Dié, c'est .I. lius barbarins,
Et trestoute la terre desi à Valentin ;
.M. livres vos vaudront chascun jor li chemin.
Del fief vos serviront .X.M. fervesti.

10003 *Sic* L. B Ja hommez crestiens n'estera par moi ochis. *Michelant dit qu'il manque une syllabe dans* L *et corrige*: Mais ja homes. *Zwick a dejà noté cette erreur.* M Ains nul hom crestien ne fu.

10024 *Ms* ot.

10030 *Ce vers peut servir à dater cette partie du poème* : dass St Dié in den Vogesen als wild und unbebaut bezeichnet wird, scheint auf eine frühe entstehungszeit des gedichts hinzuweisen, nicht lange nach der enstehung des stifts (*Michelant*). *Dans* A *manquent* 10029-10030; *mais comme* M *il supprime au hasard, ici des discours entiers.*

Et faites Richart pandre à .I. anfant petit. »
10035 « Sire, ce dist Rollans, or m'avez vos soupris,
Car je li afiai,ençois que il fust pris,
Que il n'i aurait garde por home qui fust vis :
Et se je ment ma foi, dont sui je Antecris.
Jamais honor n'auroie nul jor en nul païs,
1040 Ains seroie honis, dolereus et mendis.
Ha ! .XII. per de France, à tous vos cri merci,
Que n'ocies Richart, mal seroie bailli.
Mais ki Richart pandra, de m'amor le desfi ;
A Durendart m'espée le covendra morir.
10045 Et se il avient chosse que Richars soit ocis,
A Renaut me rendrai et serai comme pris
Li nons le duc Rollant sera mis en obli ;
S'aurai à nom Richart et lor charnex amis ;
Molt lor aiderai bien lor guerre à maintenir.
M 265 10050 Se plus me quiert Renaus, bien iert de sens faillis. »
« Hé, glous, dit l'empereres, de Deu soies maldis !
Richart, je vos pandrai, molt vos valdra petit. »
Le duc Joifroi d'Anjo[u] a li rois apelé ;
Cil se leva en piés, quant il s'oï nomer,
10055 Et vint devant le roi, si l'a araisoné :
« Biau sire, que vos plaist ? dites vo volonté. »
« Joifroi, ce dist li rois, je vos ai molt amé.
Renaus ocist ton pere sos Balençon au gué,

10037 L garde. B C mal.
10046 M B : A Renaut m'en irai, à lui me rendrai pris.
M *place ici le discours à Olivier sur une rime en* age :
Et vous, sire Olivier, dist l'emperere sage,
Vous estez de Viane, de moult riche parage,
Onques le vostre pere ne me fist jor outrage
De Valence et Lion arez le segnorage.
5 Si m'ales Richart pendre, que n'i ait arestage
Sire, dist Oliviers, je ne feroi tel rage.
Je ne weil encor mie si honnir mon lignage.
Va glout, dist l'empereres, Dix te meite à hontage.
Par mes grenons, dist Kalls., oiant tout son barnage,
10 Je ne lairoie mie por les Sains de Cartage,
Richart, que ne vos pende, maugré vostre lignage.
Li quens Gieffroy d'Anjou a le roi apelez.
10053 L Anjo.
10058 A M oncle. *Fait non mentionné ailleurs.*

Aallars, ton neveu, sos Vairepane es prés :
10060 Se vos n'iestes coars, vangier vos en poes.
Vos deves bien destruire vostre anemi mortel.
Or m'ales Richart pandre, le fil Aymon le ber,
A tot .M. chevaliers que avec vos manres ;
Ja ne voldrois en France que ne vos soit livré. »
10065 « Sire, ce dist Joifrois, ne voldries vos el?
Par icel saint apostre c'on quiert en Noiron pré,
Je nel feroie mie, por quanque vos aves.
Se il m'ocist mon pere, ne le fist pas de gré ;
Trop est pres de ma terre, se vos plaist, arestés ;
10070 S'or avoie Richart pandu ne afolé,
Certes, s'il n'i avoit fors Maugis le faé,
Ne me seroit garans ne chastel ne cité.
Tant donrai à Renaut or fin et argent cler,
Ke entre moi et lui seromes acordé. »
10075 « Va, glous, dist Charlemaignes, tu soies vergondés !
Richart, je vos pandrai par mon grenon mellé. »
« [Et] vos, sire Oliviers, l'empereres respont,
Vos iestes de Viane, de ma meillor maison.
Onques Reniers, vos pere, ne fist jor se bien non,
10080 Ne dans Girars, mes hom, vostre houcles qu'est [preudon.
Je vos donrai Viane et la cist de Liom,
Et s'aures Janvre et Pise tot en vostre abandon,
Dont vos aures en fief .X.M. compaignons ;
Si m'ales Richart pendre, le fil au viel Aimon,
10085 O tot mil chevaliers que nos vos bailleron,
Qui garderont les forces por Maugis le larron. »
« Sire, dist Oliviers, en moie foi, je non.
M 266 Je ne veil ores mie marir mon compaignon,
Ne feraí contre lui qui vaille .I. esperon.

10065 M ne voliez vous el. A ne me voliez vous el.

10069 M Trop sont pres de ma terre sez frerez ostelez. *Il y a loin cependant de Montauban à l'Anjou.*

10072 *Après ce vers* M *Metz ajoutent* : Ne me feïst ardoir ou les membres couper. *Cf. v.* 10370 *sq.*

10076 *Après ce vers* M *ajoute* : Que ne parjureroie pour perdre .X. chités.

10077 L ot.

10090 Je seroie parjurs et trop desloiaus hom,
N'il ne fait pas à pandre ; nos piés n'i porterom. »
« Hé Dex ! dist Charlemaignes, com j'ai malvais barons
Ki resoignent à pandre .I. maleoit glouton.
Richart, je vos pandrai, par mon flori grenon. »
10095 L'empereres de France s'en est en piés levés ;
De mal talent et d'ire est trestous tressués,
Et a dit as François : « Seignor, or m'escoutes.
Ja fui je fius Pepin, issi com vos saves,
Et Bertain la roïne qui tant ot le vis cler.
10100 Il fu mordris en France et à tort enherbés,
Et je chaciés de France dolans, eschaitivés.
En Espaigne en alai à Galafre sor mer.
Illuec fui je forment dolans et esgarés,
Fors jetés de ma terre et de mon parenté.
10105 Là fis je tant par armes que je fui adobés
Et conquis Galiene m'amie, o le vis cler ;
Si laisa por m'amor .XV. rois coronés.
Li apostoles Miles m'aida à coroner.
Je ving en dolce France o mon riche barné,
10110 Et si pris tos les sers qui furent el regné.

10097 *Pour ce résumé des* Enfances de Charles, *v. G. Paris*, Histoire poétique de Ch., *toutes les histoires de l'épopée française au moyen âge, et* Romania, IV, *l'article de G. Paris sur le* Mainet.

10102 Galafre *est le roi auprès duquel Charles se réfugie. Ces quelques vers me paraissent altérés. L'ordre lui-même est suspect. Je conjecturerai* : à Galafre le fier.

10106 *Le nom de* Galienne *que l'impératrice conservera dans toute la légende, dérive de celui que porte dans le* Mainet *la belle Sarrasine qui devient l'épouse de Charles,* Orionde Galie. *La fille de Galafre connaît les Arts, sait prédire l'avenir et consulte le ciel dans un miroir magique. Plus tard le nom de* Galienne *sera attribué à une fée dans* Galien le Rhétoré. *Peut-être le miroir que* Galienne *consulte pour connaître le passé et l'avenir, est-il l'origine du procédé que* Marsile *emploie dans* l'Entrée de Spagne *pour savoir de quel côté Charles va conduire son armée.* V. Romania, IV, *l'article de G. Paris sur le* Mainet p. 311-312, *et l'article de M. Rajna sur* Ogier le Danois, p. 416, *Ce nom* d'Orionde *serait-il la marque de l'application aux* Enfances de Charles *d'une variante des légendes germaniques sur* Œrwandil et Orendel ? *V. Simrock.* Deutsche Mythologie, 4e édition, 245-247. — Galie *serait-il né d'une mauvaise lecture d'une abréviation du nom de* Galsuinte ? — M Galiane.

Je les fis tos ardoir et la poudre venter.
Adonc me fis en France, merci Deu, coroner,
Galiene m'amie à grant joie espouser.
Quant je cuidai avoir tot mon regne aquité,
10115 Dont jurerent ma mort trestot li .XII. per ;
Si me durent mordrir par .I. jor de Noël.
Dex me menda par l'angle que je alasse embler ;
Voirement i alai, ne l'ossai refuser.
Je n'oi clef ne sosclave por tresor esfondrer ;
10120 Dex me tramist à moi .I. fort larron prové ;
Basins avoit à nom, mena me en la ferté,
Et si entra dedans por l'avoir assembler.
Illuec oï Gerin le conseil demonstrer,
Qui le dist à sa fame coiemen, à celé.
10125 Basins le me conta, quant il fu retornés.
M 267 Je atendi le terme et si les pris provés,
Les coutiaus ens es manches, tranchans et afilés.
Je en fis tel justisse, comme vos bien saves,
Pendre, ardoir et destruire et les membres coper.
10130 Mais par cele corone qu'en mon chief doi porter,
Il n'i a nul de vos, de tos les .XII. pers,
Qui ne soit par son nom orendroit apelés.
Cil qui l'escondira, si me garisse Dés,
Je le ferai ardoir et la poudre vanter ;
10135 De moi ne tenra terre en trestot son aé. »
Quant François l'ont oï molt en sunt esfraé.
Il n'i a si hardi cui n'estuece trambler ;
Dont n'i vossissent estre por l'or de .X. cités.
Estout, le fil Œdon, a Charles apelé :
10140 « Venes avant, biau frere, car molt vos ai amé.
De moi tenes Borgoingne et Langres ma cité ;
A .XX.M. chevaliers servisse me deves.
Ales moi Richart pendre, le fil Aymon le ber.
De fief vos en croitrai .M. chevaliers armés.

10120-10121 B Dex me tramist Basin, .I. fort larron, prouvé. Chis Basin me mena en la grant fermeté.
10133-10138 *Manquent à* B.
10140 B amis.
10144 *Manque à* B.

10145 Je vos doing en Auvergne Clarmont, ma grant cité,
Et avec Monferras, se prendre le voles,
Monpanon et Monsac et l'Estole dalés. »
« Sire, ce dist Estous, merci, por amor Dé.
Ves là Œdon, mon pere, qui tient les iretés.
10150 Onques n'en oi encor ne chastel ne cité ;
Ains sui compains Rollant de mes armes porter;
Si me vif de mes armes com autre bacelers.
Mais quant aurai la terre et tenrai l'ireté,
Adonc ferai je, sire, toute vo volenté. »
10155 « Par saint Denis, dist Charles, vos i covient aler.
Je me sui por les autres à vo cors aboutés. »
« Sire, est ce donc à certes que vos issi parles? »
« Oïl, ce dist li rois, si me garisse Dés. »
« Par foi, ce dist Estous, or vos oi je jurer ;
10160 Mais par cele corone que vos deves porter,
Vos ne volries estre al caaignon fermer,
Empereres de France, por .XIIII. cités. »
« Oes, sire, dist Guenes, con vos a ramprosné. »
M 268 « Voire, ce dist li rois, tot le confonde Dex! »
10165 Charles tint .I. baston, s'a Estout regardé ;
Par mal talent li giete, qu'il le cuide afoler ;

10146-10147 *Manquent à* B.
10152 B vis.
10156 B vers vous asseürez.
10162 B pour l'empire de France, si me garisse Dés, Si com je cuit et croi pour .XIIII. chités.
10163 A Ganez.
10163 *Les imitateurs italiens ne pouvaient négliger ces portraits ainsi rassemblés des célèbres barons de Charlemagne.* Estous, *le hardi et plaisant compagnon de Roland, est destiné à la plus heureuse fortune, car en Italie il deviendra* Astolfo l'inglese (de Langres, langrois, l'Angrois, l'Anglois), *le riche prince d'Angleterre, qui, en dépit de quelques travers, restera le plus agréable des Jeunes.* Ganelon *est à peine indiqué ici, mais il a une telle place au* Beuves d'Aigremont *que cela suffit, et d'ailleurs* Pinabel, Rispeus, les fils de Fouques *sont de sa geste, de cette* geste des traîtres, *qui dans l'épopée italienne est constamment opposée à la geste loyale.* V. G. Paris, *Histoire poétique*, p. 183-189; Mussafia, préface de *la Prise de Pampelune ;* L. Gautier, *Epop. nation.*, 2e édition, III, p. 177 ; Pio Rajna, *Propugnatore*, ann. IV, p. 83, *Cf.* Thomas, *Recherches sur l'Entrée de Spagne* et moi-même *Recherches*, p. 238-244.

Si fiert en une estache, toute la fait trambler ;
S'il l'eüst conseü, il l'eüst afolé.
Estous, li fius Œdon, s'en est issus del tref ;
10170 Li plus de ceus de France sunt apreis lui torné.
« Names, dist Charlemaignes, où sunt mi per alé ?
« Sire, dist li dus Names, merci, por amor Dé.
Ci sui de vos servir pres et abandonés.
Vous aves tous vos princes et banis et només ;
10175 Desiiers de Pavie est en sa terre alés.
De tous les .XII. pers n'i a que .II, remés,
C'est Richars de Ruhem que vos ici vees,
Et moi drois empereres, à cui vos or parles. »
[Qant Charles l'a oï, s'a Richart apelé :]
10180 « Venes avant, Richart de Ruhem la cité.
Vos iestes .I. de ceus où plus me sui fiés.
Onques de vo linage ne me vint fausetés.
Or vos covient, amis, que Richart me pandes. »
« Sire, ce dist li dus, volentiers et de grés ;
10185 Car je sui vos hom liges, si nel vos os veher.
Mais par mon chief, dans rois, je nel vos quier celer,
Se maing Richart as forches, ovec moi en vendres ;
Et je irai o vos, des armes aprestés,
O tot mil chevaliers, se vos les me livres ;
10190 Et faites Richart pandre à cui que vos voles.
Se Renaus vos requiert ne Aallars l'ains nés,
Por vos sera mes cors vers eus abandonnés,
Et ferrai le premier, se jel puis encontrer.
Richars est de ma jeste et de mon parenté ;
10195 Je nel pandroie mie, por quanque vos aves. »
« Hé glos, dist Charlemaignes, tot te confonde Dex.

10171 B Namlez.
10173 A Vees me ci devent vous qui suis abandonnez.
10174 B banis et eskivés. A Vous avez tos vos hommez batus et malmenez. M perdus et adirés.
10175 A d'Espaingne. B son oirre.
10177 A li Normens.
10179 *Sic* A. *Manque à* L. B Comme Kalles l'oi, s'a Richart apelé.
10180 B. Rouen. A je vous ai mont amé.
10189 B se vous le commandes.
10190 B au quel que.

Names, ce dist li rois, quel conseil me donres? »
« Sire, dist li dus Names, quel conseil demendes?
Vos demendes conseil et croire nel voles.
10200 Renaus et Aallars sunt bien de France né;
Molt a duré la guerre, li .xx. ans sunt passé.
Mort en sunt en bataille .m. chevalier armé.
M 269 Car mendes or Renaut et Aallart l'ainsné,
Et Guichart et Maugis, que Richart lor rendres;
10205 Si deviengnent vostre home, foi plevi et juré;
Aallars et Renaus soient des .xii. pers.
Jusqu'en Jherusalem en seres plus doutés,
Se vos avez l'amor as .iiii. bachelers.
Com plus tendrois la guerre et vos plus i perdres;
10210 Car il sunt chevalier hardi et aduré,
Et si sunt de vo geste et de vo parenté
De par Aymon lor pere, si que bien le saves. »
« Non sunt, dist Charlemaignes, car Renaus m'a fausé.
Richart, je vos pandrai, par mon grenon mellé. »
10215 « Sire, dist li dus Names, se vos plaist, non feres.
Ja nel puet ses parages sofrir ne andurer.
Li .xii. per de France, qui ci sunt assemblé,
Et vos meïsmes, sire, en series blasmés.
Quant le voles ocirre, meillor conseil prendes
10220 Car le metes en chartre ou en celier pierré,
Si ait buies es piés et le charchan fermé;
Si le faites, biau sire, à .c. homes garder.
Jamais ne mangera ne de pain ne de blé;
Mais la char toute crue devant lui li metes.
10225 Molt vivra cortement, ains iert lues afamés. »
« Names, dist Charlemaignes, or m'avez vos gabé.
Encor est Maugis vis, qui tos est anchantés.
S'or avoie Renaut laiens emprisoné,

10197-10213 *Manquent à* B.
10215 B Namelez.
10216 B lignagez.
10217 *Manque à* B. *En effet les pairs ont quitté la tente du roi.*
10219 B autre conseil.
10222 B à .x. hommez.
10224 *Manque à* B.

Et Aallart le conte et Guichart l'alossé,
10230 Si l'eüsse sor Sains et plevi et juré
Que je les garderoie desi à l'ajorné,
Si les auroit Maugis ains mie nuit amblés. »
Dist Ogiers li Danois : « Trop aves sermoné ;
Quant plus prieres Charle, mains fera en non Dé.
10235 Au bien ferir des lances nos verres acorder.
Hui montrera l'enfant, qui le volra amer.
Son linage en covient à une part torner,
Et cil qui remanra, de moi soit desfiés. »
Ogiers de Danemarce s'en est issus del tref ;
10240 Estous, li fils Œdon, s'en est o lui tornés,
M 270 Richars de Normendie et Torpins l'ordenés ;
Ydelons de Baiviere est de lor parenté.
Il vestent les haubers, lacent helmes jemés
Et çaingnent les espées as senestres costés.
10245 Bien furent .xv. m. quant furent asamblé.
Ogiers de Danemarche se prent à escrier :
« Or i parra, dans rois, cui l'en feres mener,
Tex le porra conduire, tos iert à mort livrés.
Il n'a si riche prince en tot vostre regné,
10250 Que s il le maine as forches, qu'il n'ait le chief copé. »
Ogiers, li bons Danois, s'en vint au maistre tré
Et a veü Richart laiens enprisoné.
Les poins avoit loiés et les .ii. iols bandés ;
Tres parmi liu des ongles li raie li sans clers.
10255 Quant Ogiers l'a veü, si comence à plorer;
Sovent giete la main au bon branc aceré,
Qu'il li voloit les mains et les iols desbander ;
Mais tant doute Charlon qu'il ne l'osse adeser.
Richars apele Ogier : « Biau cousins, çà venes
10260 Et vos Names de France et Torpins l'ordenés
Et Estout le vaillant, Widelon le barbé,

10236 B Hui mousterra li enfes qui le vaurra amer. Contre-*sens*. M Hui verra bien Renaus.
10240-10246 *Manquent à* B.
10244 M Et montent es chevaus et sors et pomelez.
10248 *Manque à* B.
10251 B Quant l'entent l'empereres, à poi qu'il n'est dervez.
10252-10258 *Manquent à* B.

Et vos, sire Rollans, je weil à vos parler. »
A une part les torne Richars enmi le pré.
« Seignor, les vos mercis et de moi et de Dé.
10265 Molt vos iestes por moi traveillié et pené.
Ales isnellement, por Deu, si descendes
Et offres droit à Charle, au meillor coroné,
Qui onques fust en terre por ses armes porter ;
Et faites vo seignor son talent et son gré.
10270 Miels est que je i muire, sans compaignon et per,
Que vos fussies por moi trestot deserité. »
Dist Ogiers li Danois : « Que as tu dit, desvés ?
Or seras-tu pandus, il ne puet demorer. »
« Rollant, ce dist Richars, cuites soies clamés
10275 De çou que me plevistes sos Balençon as gués. »
Quant Ogiers l'a oï, à poi n'est forsenés.
« Rollant, ce dist Ogiers, merci por charité,
Mais tenes à Richart molt bien vo loialté. »
M 271 « Ogier, ce dist Rollans, car me laisies ester.
10280 Je ferai à Richart toute sa volenté. »
» Sire, tous soies quites, ce dist Richars li ber.
Miel voldroie morir que longement pener. »
Richars apele Ogier : « Biau cosins, çà venes.
Je vos requier por Deu que m'en laisies aler. »
10285 « Non ferai, dist Ogiers, ja, se Deu plaist, n'ires. »
» Si ferai, dist Richars, gardes, ne m'arestes.
Jou ai veü Maugis o le chaperon lé.
Puis que je fui venu, l'ai je veü as trés.
Ne cuidies ores mie que il m'ait oblié.
10290 Tex m'ira encui pandre qui mal sera loués. »
Dist Ogiers li Danois : « Por Deu, est çou vertés
Que tu veïs Maugis, le chevalier manbré ? »
« Oïl, ce dist Richars, si me garisse Dés. »
Dist Ogiers li Danois : « Or sui aseürés.
10295 Quant tu veïs Maugis, je ne dout home né. »
Lors descendent à pié trestot li .XII. per ;

10262 *Manque à* B.
10274 B Sire, che dist Richars, tout che laissiez ester.
10275-10286 *Manquent à* B. *La part faite à Roland est fort diminuée.*
10291-10294 *Manquent à* B.

ACharle sunt venu, si l'ont araisoné :
« Sire, drois empereres, s'il vos plaist, entendes.
Nos vos cuidasmes, sire, del tot espoenter,
10300 Que Richart no cousin feïssies delivrer.
Nos somes tot vostre home plevi et afié ;
Si ne vos ossons plus correcier ne irer.
Mais cil qui l'ira pandre, soit à nos acordés.
Faire le poes pandre à cui que vos voles. »
10305 « Par foi ce dist li rois, or avez bien parlé.
Par saint Denis de France, molt grant preu, i aures.
Et vos, biaus niés Rollans, dites quel le feres. »
« Sire, ce dist Rollans, je vos di autre tel ;
Mais qu'il n'i voist .I. seus de tos les .XII. pers. »
10310 « Par mon chief, dist li rois, vos aves bien parlé. »
L'empereres de France s'en est en piés levés.
« Seignor, dist Charlemaignes, à moi en entendes.
Qui weut estre de France et proisiés et amés,
Et bien de mon barnage et mes amis privés,
10315 Or se devroit en piés tot dessemons [lever]. »
Onques n'i ot .I. seul qui ossat mot soner,
M 272 Fors seulement Rispeu, cil est en piés levés.
Ce fu .I. mal traïtres, de Ribemont fu nés,
Et vint devant le roi, si l'a araisoné.
10320 « Sire, drois empereres, bien vos ai escouté.
Renaus ocist mon pere sos Balençon as gués.
[La venjance en prendrai, se vos le comandes,]
Et de Foucon, mon honcle, qui de Morillon ert,
A la roche Mabon où le m'ont mort jeté.
10325 Onques li siens linages ne pot le mien amer. »

10301 *Manque à* B.

10303-10304 *Manquent à* B.

10309 10316 *Sont remplacés dans* B *par quatre vers* : Il apele Franchois : Seigneur baron, oies. Li quels pendra Richart, mon anemi mortel? Trestout se tinrent coi li baron et li per. Ains n'i ot si hardi qui ost .I. mot souner.

10315 L leves

10322 *Sic* B, *manque à* L C. C *donne au v. précédent* : dont je suis corrociés, *ce qui justifierait* Et de Foucon, *tout en dispensant d'emprunter un vers à* B.

10322-10325, *manquent à* A B. *Dans ce vers* 10325, *donné aussi par* Metz,

Dist Ogiers li Danois : « Or aves bien parlé.
Se vos n'iestes malvais, vengier vos en poes. »
. . . . . .
« Sire. drois empereres, s'il vos plaist, entendes.
Or me baillies Richart, delivrés en seres
10330 Et je l'irai ja pendre, par mon grenon mellé. »
« Par mon cief, dist li rois, tot aparmain l'aures. »
Charles vint à Ripeu, par le poing l'a coubré ;
Joste lui l'a asis, si l'a araisoné.
« Ripeu, dist l'empereres, or aves vos mon gré.
10335 Or vos donrai .I. fief c'ainc mais ne voil doner.
Chamberlans de ma chambre à toujors mais seres ;
N'i venra dus ne quens, princes ne avoés,
Valet ne escuier, ne home qui soit nés,
Por terre ne por fief avoir ne relever,
10340 Que n'aies le mentel qu'il aura afublé
Et le cheval ausi qu'il aura amené,
Ou autre tel achat, com avoir en volres. »
« Par mon cief, dist dus Names, riche fief li donres.
Bien en porra en ost .M. chevaliers mener. »
10345 Ripeus s'agenoilla, au pié li est alés ;
Si en reçust le gant, voiant tot le barné.
Mais ce fu .I. tex fiefs dont petit fu fievés ;
Ases l'achata chier, poi i a conquesté.
« Rispeus, dist Charlemaignes, or tost si en ales ».
10350 « Sire, dist li traïtres, à moi en entendes.
Dont me faites plevir à tos les .XII. pers
K'il ne me feront mal quant serai retornés. »

le trouvère reconnait nettement l'existence du lignage felon *mentionné dès le* Beuves d'Aigremont, *v. v.* 1447-1450.

10327 B *Metz* : Se trop n'estes coars. — *Après ce vers, je laisse une ligne en blanc pour marquer qu'il manque l'indication que Ripeus reprend la parole après les deux vers d'Ogier.*

10328-10331 *Manquent à* B A.

10344 B Voire, chou dist Ogiers, Fauques li puet diner. Fauques *ou* Fouques, *oncle de* Ripeus, *est mort : Ogier souhaite à Ripeus d'aller dîner avec lui.*

10345-10348 *manquent à* B.

10349 B Si vous hastes. B *ajoute* : Vengiez moi de Richart, puis vous en retornez.

« Par foi, ce dist li rois, volentiers et de gré.
Venes avant, Rollant, vos l'estuet afier. »
10355 Oliviers de Viane et Estout le membré,
M273 Richars de Normendie et Ydelon le ber
Li .ı. en apres l'autre le vont tot afier.
« Par mon chief, ce dist Charles, ja mar en doteres.
Il n'a si riche prince en la Crestienté,
10360 S'il vos voloit mesfaire, ne fust deserités. »
« Sire, ce dist Ripeus, à moi en entendes.
Encor en i a .ı. qui plus m'a regardé ;
C'est cil que plus redout, molt m'a hui rebolé. »
« Qui est il ? dist li rois, molt weil qu'il soit només. »
10365 « Par foi, ce est Ogiers, que je voi là ester. »
« Venes avant, Ogier, vos l'estuet afier. »
« Sire, ce dist Ogiers, à vostre volenté.
Je plevis à Ripeu la moie loiauté :
S'il maine à Monfaucon Richart por afoler,
10370 Ne le garra chastiaus, vile ne fermeté.
Qu'il n'ait perdu la teste ains le tiers jor passé. »
Quant l'entendi li rois, à poi n'est forsenés ;
Il ne pot dire mot, tant par fu adolés.
Rollans et Oliviers sunt à Ogier alé,
10375 Et dus Names de France et Ydelons li ber :
« Ogier, por Deu del ciel, por coi vos demores ?
Car en laisies Richart isnellement aler.
Tex l'ira encui pandre, qui i sera levés.
Cuides vos que si frere l'aient si oblié ?
10380 Nenil, par saint Denis, ja mar le cuideres.

10355-13657 *Manquent à* B.
10363 *Manque à* B M Metz.
10365 B *ajoute un vers* : Comme Charles l'entent, si l'en a apelé.
10371 B Que ne prenge la teste ains que soit avespré.
10372-10376 *Texte de* B :
Comme Kllez l'entent, moult en est aïrés.
Ogier, chou dist li roys, c'avez vous enpensé?
Voles vous envers moi mon traitor tenser?
Sire, chou dist Ogiers, moult miex dire poes.
Onques ne fui traïtrez, n'hons de mon parenté.
Ogier, chou dist Rollans, pour coi vous demourez?
10378 B qui sera encroés.

Se nos l'avions ore et plevi et juré
Sor le cors saint Blancart de Paris la cité,
Ne vaudroit à Ripeu .I. denier moneé,
Se Richars i est mors, ocis ne afolés,
10385 Qu'il ne perde la teste ençois .I. mois passé. »
Tant ont dit à Ogier qu'il lor a creanté
Qu'il n'aura de lui garde, tost l'a aseüré.
« Ripeu, dist Charlemaignes, or en poes aler.
Ja mar doterois home qui de mere soit nés.
10390 Menes .M. chevaliers garnis et conreés,
Qu'il garderont les forches por Maugis le faé ;
Que se Renaus i vient, mon droit me maintenes. »
« Sire, ce dist Ripeus, se vos le comendes,
M 274 Je n'en metrai que .C. por coiement aler. »
10395 « Ripeus, dist Charlemaignes, or aves bien parlé. »
Li glous vesti l'auberc et a l'elme fermé,
Et a çainte l'espée au senestre costé
Et pandi à son col .I. fort escu listé,
Et tint .I. fort espié à confanon fermé.
10400 Et salli el cheval c'on li ot apresté.
Adonc li fu Richars maintenant delivrés ;
Les poins avoit liés et les .II. œls bandés ;
Sor .I. mul ambleor ont fait Richart monter.
Ripeus de Ribemont, li traïtres prové,

10381 *et suite. Texte* de B :
Se l'aviez sor sains et plevi et juré,
N'i vaurroit à Ripeu .I.D. monnaé
Qu'il ne prenge le teste ains qu'il soit retornés.
Tant ont dit à Ogier qu'il l'ont asseüré.
10387 *Metz* : tot.
10388 B or tost, si vous hastez. B *ajoute* : Alez moi Richart pendre qui qu'en doie peser.
10391 *Metz* ; Qui garderont le camp.
10393 B li glous.
10398-10400 *Manquent à* B.
10399 *Metz* : roide espié al.
10401 B li fiex au viel Aymon livrés.
10402 B iche fu Ricardez qui ot les yex bendés.
10403 B Mulet trotier.
10404 *Metz :* Rispeus de Rispemont li traïtres mortés.
Ce ms. donne toujours la forme Rispeus.

10405 Cui Dame Dex confonde, li rois de majestés,
Li lança .I. chevestre par andeus les costés.
Molt fort li a estraint par molt grant cruelté ;
Tot autresi le maine comme larron prové.
Por la pitié de lui ont maint baron ploré ;
10410 Mais l'empereres Charles l'a si cueilli en hé,
Qu'il n'en voloit oïr nul home qui fust né.
Et Ripeus chevauça, ki fu acheminé,
O lui si compagnon c'on li avoit livré.
Et l'emperere Charles le convoia asses ;
10415 Bonement le chastie, qu'il ne soit esfraés :
« Vengies moi de Richart, et puis si retornes.
Ja mar doterois home qui de mere soit nés. »
« Sire, ce dist Ripeus, de cestui pais aves ;
Si fust ores Renaus et Maugis atornés,
10420 Com Richars iert encui, ains qu'il soit esconsé ! »
« Certes, ce dist li rois, quant il l'ot escouté,
G'i volroie avoir mis .IIII. de mes cités. »
Or s'en torne Ripeus, molt s'est aseürés.

10405 *Manque à* B *Metz*.
10407 *Manque à* B.
10408 B Tout aussi le paumoie.
10409-10428 *Texte de* B :
Que Kllez l'emperere l'ot ainsi commandé
Et chil le fist moult bien tout à sa volenté.
Quant Kllez. li fit faire, il ot moult fol pensé.
Il ne le deüst faire pour l'or d'une chité.
5 Ainchois y fu sa honte, sachiez par verité.
Ripeu [en] apela, si l'a araisonné.
Amis, chen dist li roys, ja mar en douterez
Que vous n'i arez garde d'homme de mere né.
Vengiez moi de Richart, puis vous en retornez.
10 Sire, che dist Ripeus, [de cestui] pais avez.
Or s'en torne Ripeus que n'i est arrestés.
Qui lor veïst Franchois par les tentez pamer,
Jamais de si grant duel n'orra nus hom parler,
Com faisoient as tentez li demaine et li per.
15 E Diex ! che dist Ogiers, or devroie derver.
10410-1414 *Manquent à* Metz.
10415 *Metz* : Rispeu, ce dist li rois, onques ne vos dotes.
10417 *Manque à* Metz.

Qui donc veïst François par ces terres [pasmer]
10425 Et lor cheveus derrompre et lor dras dessirer ;
Jamais de si grant duel n'orra nus hom parler.
Ogiers, li bons Danois, est venus à son tré.
« Ha Dex ! ce dist Ogiers, com m'aves oblié !
Maleoite soit l'eure que je fui engendrés,
10430 Quant mon cousin germain voi as forces mener
Et ne sui tant hardis que je en os parler.
M 275 Plus de .VII. fois se pasme en I. lit où il ert.
Son escuier apele : « Biaus amis, ça venes.
Ales tost Broiefort mon ceval enseler ;
10435 Mon hauberc et mon helme gardes n'i oblies.
Sel menes coiement là defors en cel pré.
Je ne lairoie mie, por estre desmembrés,
Ne voise apres Richart, mon cousin l'aduré.
Je le voirai vengier, se Dex l'a destiné. »
10440 Et cil li respondi : « Si com vos comendes. »
A iceste parole est li rois retornés,
Et Ripeus chevauça baus et aseürés.
Richart le fil Aymon, enmaine encheveistré,

10424 L passer. B. pamer. P. pasmer. *Metz.* plorer.
10425-10426 *Manquent à* Metz.
10429 *Manque à* B *Metz.*
10431 B si hardis que je m'os remuer.
10432 *Manque à* B. Metz.
10436 *Manque à* B.
10439 B Car vengier le vaurrai.
10443 *Texte de* B *dont* P *ici diffère peu.*
Et Kalles et si Franc le convoient asses.
Ripeus, dist Kllm., de l'esploitier pensez,
Que je ne mengerai, si serez retornés,
Sire, che dist Ripeus, aparmain me rares.
5 A Dame Diu de glore soiez vous commandez.
Or chevauche Ripeus, ne s'est mie arrestez.
Richart le fil Aymon enmaine encaiené
Qui forment a le cuer dolant et abosmé.

Le petit entretien de Charles et de Ripeus a disparu du texte de L *par suite de la répétition du mot* commendes *au vers* 10440 *de* L *et au v.* 5 du *texte de* B P *que nous citons. Le copiste a passé les vers intermédiaires.*

Le ms. de Metz *confirme cette remarque, mais abrège à tort la suite.*

Ki forment a le cuer dolant et abosmé ;
10445 Molt durement se crient c'on ne l'ait oblié.
Desi à Monfaucon n'auront reine tiré ;
Il passent Balençon, dont parfont sunt li gué.
Tot droit à Monfaucon s'en est Ripeus alés ;
Si a veü les forces c'on i avoit levé ;
10450 Por pendre roi Yon, le glouton desfaé,
Les i fist li rois Charles et drecier et lever.
Or i voldront Richart, ce m'est vis, encroer,
Mais Dame Dex de glore l'en puet bien delivrer,
Ki ses amis porgarde qui de cuer l'ont amé.
10455 Ripeus, li mals traïtres, ki Dex puist mal doner,
En apele Richart ki le cuer ot iré.
Par molt grant felonie l'en prist à ramprosner :
« Si m'ait Dex, Richart, mal vos est encontré.
Encui seres pandus à molt grande lasté.
10460 A tous jors mais sera vos freres reprové.
Honte en auront li oir de vostre parenté.
La mort Foucon mon oncle vos ferai comparer
Que Renaus m'a ocis sos Balençon as gués
Or verrai se Maugis vos saura anchanter.

Metz *de* 10440 *à* 10450.
Et cil a respondu : Si com vos commandes.
Et Rispeus cevalcha baus et aseürés.
L'emperere de France le convoia asses.
Amis, dist Charlesmaignes, d'esploitier vos hastes
Que jo ne disnerai devant que revenres.
Sire, ce dist Rispeus, si com vos commandes.
Li traïtres s'en torne, del roi est dessevrés.
Desi à Monfaucon ne s'est il arestés.
Si a veü les forques c'on i avoit levé
Por pendre le roi Yon, le quivert desfaé...
10450 B le cuivert parjuré.
10451 B Là [l'eüst] fait Rollans drechier et encroer.
10452 B afoler.
10453-10454 *Manquent à* B.
10459 B anuit... viuté. *Metz* : vilté.
10460-10468 *Manquent* à Metz.
10464-10468 *Texte de B* :
Ains mort si acatée ne fu en vostre aé
Comme sera le Fouke ains que soit avespré
Ne vous espargnerai pour l'onnor d'un regné,
Que pendus ne soiez ains que soit avespré

10465 Bien saura des aniaus et si saura errer
Se il de ci vos giete, ains que soies finés.
Ja Ogiers li Danois ki tant m'a rebolés,
N'i venra mais à tans ne vos grans parentés. »
Quant Richars a oï issi Ripeu parler,
M 276 10470 Toute la char li tremble, molt est espoentés,
Quant il n'oï Baiart, le destrier abrivé,
Que il soloit entendre d'une lieuee aler,
N'il n'oï à Renaut Montauban escrier,
N'Aallart Vairepane, l'ensaigne naturel ;
10475 Dont cuide bien sans faille qu'il l'aient oblié.
Lors a dit à Ripeu, le traïtor prové :
« Ahi ! Ripeu, biau sire, aies de moi pité,
Par icel saint Seignor ki tot a estoré.
Je n'ai pas deservi c'on me doie encroer. »
10480 « Certes, se dist li fel, por noiant en parles.
Ne vos lairoie vivre por l'or de .x. cités. »
« Sire, ce dist Richars, dont vos pri je, por Dé,
Que vos me faites ci le provoire amener,
Où puisse mes pechiés et jehir et conter. »
10485 « Seignor, ce dist Richars, je weil estre confes. »
Et on li amena l'esvesque Daniel ;
Penitance li donne de ses greignors mesfes.
Illuec plora l'esvesques por l'enfant Richardet,
Et pria Dameldeu et le cors saint Marcel
10490 Qu'il li face pardon à l'ame et vrai apel,
Puis s'en torne l'esvesques tres parmi .i. vaucel :
Et Richars fu illuec tos seus ens el prael,
Et Ripeus vint à lui qui molt het le dancel.
Maintenant li ferma ens el col. .i. hardel,
10495 Puis monta sur l'eschiele, ou lait li fust ou bel.
Richars monta l'eschiele, n'i fist arestisson,
Et Ripeus monte apres, ferme le chaieignon.
Assis s'est sor le feste, en haut encontremont,

10471-10475 *Manquent à* B. — 10472 *manque à Metz.*
10483 B un preudomme. — 10484 *Metz* : rejehir.
10486 B l'evesque de Biauvès. — 10487-10490 *manquent à Metz.*
10488 B Richart le courtois. *La laisse continue sur la rime en* ois. *Le nombre des vers est le même.*

Et Richars escouta entor et environ.
10500 Il n'i oï Baiart le destrier arragon.
Or a paor de mort Richars, li fius Aymon.
« Ahi! dist il, Ripeu, gentils fius à baron,
Dones moi .I. respit que nos vos demandon,
De dire une proiere que dire soliom.
10505 Bien sai, se je la di, m'ame aura garison. »
« Par mon chief, dist Ripeus, ja respit n'en donron. »
« Sire, dient si home, s'il vos plaist, si ferom.
M 277 S'il puet s'ame salver, grant aumosne i auron. »
Respit li ont doné, je cuit, où il perdront.

10500 B S'il oïst ja Baiart. C S'il n'i oï. *Michelant préfère à tort cette dernière leçon.* Metz *comme* L, *mais place après, avec* B, *l'équivalent de* 10472.

10507 *Metz* : par saint Pol si.

10508 B moult grant preu i aron. A *Metz* comme L.

10509 B Et Ripeus li otrie et il dist s'orison. — *La prière de Richard est dans* L *plus courte que dans la plupart des autres versions ; il avait intérêt à retarder le moment fatal, mais avait-il l'esprit assez présent pour se rappeler toute l'histoire sainte légendaire ? J'ai donné quelques versions de cette prière dans les notes de* Maugis d'Aigremont p. 373 *sq. Voici les textes de* B. *et de* Metz. — Texte de B :

Biaus sire Dix, dist il, qui formas tout le mont,
Et alastez par terre aussi com un autre hom,
Et gardastez Jonas el ventre du poisson,
Et Daniel sauvastez en la fosse au lyon,
5 Et douche iaue fesistez et salée selonc,
Sire Diex, en Bethane suscitas Lazaron ;
Marie Magdelaine en la maison Simon
Si vous ploura as piez par bone entencion,
Et si les vous lava des larmes de son front,
10 Puis vos les essua à ses crins qu'ele ot blons ;
D'un onguement les oint moult precieus et bon
Qui moult souef rendoit une moult [douce] odour ;
Judas li fel parla par contraliison :
Et car ostez, biau sire, che maufé devant vous.
15 Et vous li respondistez par moult boine raison :
Che que elle me fait, me plaist et si m'est bon.
Car je tieng ore tel moult pres à compaignon
Que cheste ara encore moult meillor guerredon
Lassus amont el chiel à ma surrexion.
20 Lors l'en levastez, sire, amont par le menton,
De trestouz ses pechiez li fesistes pardon ;
Les .IIII. vens meistez en l'air par contenchon
Et encore vent il cascuns en sa saison,

10510 Vers Oriant torna son vis et son menton ;
De bon cuer et de vrai commence .I. orisson :
« Dame Dex, sire pere, ki formastes le mont
Et alastes par terre com autres pauvres hom,
Et garistes Jonas el ventre del poison ;

Et de la mer salée les closis environ.
25 Diex, tu fesis Adan de terre de limon
]Et d'une de ses costes Eve son compaignon[
Et du saint Esperit feïs lor compaignon ;
Le fruit de paradis lor meïs à bandon,
Ne mais un seul parmi dont lor veas le don,
30 Et il i en mangua, ne li fist se mal non ;
Encore en ont li hoir moult grant repression ;
Si voirement, biaus sire, comme li juis felon
Vous pendirent en crois pour no redemption,
Et Longis vous feri de la lanche à bandon
35 Que li sans en coula et l'iaue dusqu'as puins ;
Il en tocha ses iex, si ot alumison
Et vos cria merchi et il eut vo pardon.
Sire, le jour de Pasques, il ot surrexion :
En infer en alastez, n'i eut deffension ;
40 Si en getastez chiaus qui souffroient dolor ;
Ens es chiex en montastez au jour d'Ascension
Et revinrent à vous, de verté le savons ;
Si voirement, biaus sire, que aous iche creons,
Garissiez hui men cors de mort et de prison,
45 Que ne me penge ancui Ripeus de Ribemont.
Ahi ! Renaus, biau frere, hui departirons nous ;
Jamais ne me verrez ne je ne verrai vous.
E las ! Je vi je hui Amaugis le larron !
Ripeus, fai ton plaisir, à Dieu nous commendons.

Le vers 26 *est pris de* A *dont le texte, incomplet au commencement, est plus intéressant pour la seconde partie.*

Texte de Metz :

Adonay, biau sire, qui formas tot le mont
Et alastes par terre à guise d'un autre hom,
Et garesis Jonas el ventre del poisson,
Aigue dolce fesistes et salée selon,
5 Biau sire, en Betanie, suscitas Lasaron
Et Daniel garis en la fosse al lion,
Et ses meffais en crois pardonas al larron,
Quant vos penerent, sire, li mal juif felon ;
Marie Magdalene, en la maison Simon,
10 Qui avoit mis ses iex sor vos piés à bandon,
Ilueques plora ele par bone entension,

10515 Marie Magdalaine fesistes le pardon
Et Daniel salvastes en la fosse au lion,
De mort resuscitastes le cors saint Lazaron,
Et fesistes Adan de terre de limon,
Et d'un fruit li feïstes sire, desfension.
10520 Et il en manga puis, ne le fist se mal non;
Issi com çou est voirs et nos bien le creon,
Si garissies mon cors de mort et de prison
Que ne me pande hui Ripeus de Ribemoni.
Chastel de Montauban, à Deu vos comendom.
10525 Renaus, biaus tres dous frere, jamais ne vos verron,
Ne Aallart le preu ne Guichart le baron.
Huï m'a traï Maugis que on tient à larron.

Et sì les vos lava entor et environ,
Si les vos essua à ses chevox les blons,
Vos l'en levastes, sire, amont par le menton ;
15 Judas, li fel, vos dist .IIII. mos à bandon :
Ostes cele, biau sire, cest malfé d'entre nos :
Ce n'est pas bone chose d'estre si pres de vos ;
Et vos li respondistes par molt dolce raison :
Or vos taisies, Judas, car il m'est bel et bon,
20 Car jo tieng or molt pres tel à mon compaignon
Que ceste aura encore molt mellor guerredon
Lassus el sovrain ciel en ma salvasion.
Et Judas l'entendi, s'embroncha le menton.
De ses pechiés ot cele molt grant redemption,
25 Car de tos ses meffais li fesistes pardon ;
Sire Sains Esperis, si com nos ce creom,
Si garis hui mon cors de mort et de prison,
Que ne me pende, sire, Rispeus de Ribemont.
Castiax de Montauban, à Deu vos commandon.
30 Renaus, bials tres dols frere, jamais ne vos verrom
Ne Alart le vaillant ne Guichardet le blont.
Hé las ! hui m'a traï Amaugis li larron.
Rispeu, fai ton plaisir, à Deu nos commendon.

Si l'on compare entre elles les versions de la prière de Richard données ici et dans les notes du Maugis, *on reconnait que le texte de* L *est comme un sommaire des plus développés et que* Montpellier *et* Metz *sont très voisins l'un de l'autre. Au* Maugis d'Aigremont (p. 181-183), *l'on a une longue prière de Charlemagne qui comprend encore d'autres éléments. Ces morceaux donnent une idée de ce que fut la conception populaire de la foi chrétienne au Moyen Age.*

Ripeu, fai ton plaisir, à Deu nos comendon. »
Et li glous est montés, ferme le chaiaignon
10530 Et sist enson le feste, tot droit en cevauçons.
Por Deu, seignor baron, bien l'aves oï tot,
Que Baiars fu faés, li bons cevaus gascons;
Si entendoit parole com se ce fust [.I.] hom.
Venus est à Renaut, ens el brueillet reont
10535 Où il iert endormis si com traveilliés hom.
Baiars ne pot parler, ne dit ne o ne non;
Ains hauce le pié destre qu'il ot gros et reont,
Et fiert l'escu Renaut .I. grant cop à bandon;
De l'un chief dusqu'en l'autre le peçoie et confont;
10540 Et Renaus s'esveilla, si sailli contremont.
Il a overt les iols, si garde droit amont
Et a veü son frere ki fu sus l'escaillon.
Quant li ber l'aperçoit, ainc tel dolor n'ot hom;
Plus tost fu en Baiart que ne vole faucon,
10545 Et li chevaus s'en torne le tertre contremont.
M 278 Ainc ne l'estut le jor touchier de l'esperon;
Au menor saut qu'il fait, .XXX. piés el sablon;
Ne s'i tenist à vol ostor n'esmerillon.
De la noise s'esveille Aallars le greignor
10550 Et Guichars d'autre part, li fius au viel Aymon;
En la ceue derriere Amaugis li larron;
A haute vois s'escrie: « Pilates et Noirom,
M'aves vos endormi par vo maleïçon? »
Lors monte en Broieguerre, son destrier arragon;
10555 Fors Baiart le Renaut il n'i avoit meillor.
Renaus sist en Baiart qui li cort de randon;
La bouche porte ouverte, baée contremont.
Ainc ne l'estut le jor toucier de l'esperon;
Au menor saut qu'il fait, .XXX. piés el sablon.
10560 Si henist et braidist qu'il fait tentir le mont.
Bien le puet on oïr d'une loée lonc.

10535 L fust hom. B Si entent la parole autressi com uns hons. *Manque à* Metz.
10538 *Metz* : Par ire fiert Renaut en l'escu al lion.
10558-10559 *Répétition des vers* 10546-10547.

Sachies, il n'aloit mie le pas ne le troton,
N'il n'aloit l'ambleüre ne les galos reons ;
Ains va les saus plus tost que ne vole faucons.
10565 Et Ripeus fu montés, ferme le caaignon,
Et vit covrir la terre des chevaliers barons.
Il fu si esbahis qu'il ne dit o ne non ;
Dont n'i vossist il estre por nul avoir del mont.
Lors a dit à Richart, le fil au viel Aymon :
10570 « Or vos vient .I. secors ; ains si grant ne vit hon.
Or voi venir Renaut sor Baiart l'arragon,
Aallart et Guichart, le fil au viel Aymon.
Cist vos feront secors, gentius fius à baron.
Si m'aïst Dex, Richart, je n'i quis se bien nom.
10575 Il n'i a plus ne mains, à vos me rent prison.
Gardes, sire Richars, n'i aie se bien nom.
Je le fis por l'estrif qui iert el paveillon ;
Car je savoie bien que auries secors. »
Richars dist coiement, à molt basse raison :
10580 « Por coi me gabes ores, Rispeu de Ribemont ?
Certes se fust or ci Renaus, li fius Aymon,
Ne Aallars mes freres, ne Guichars li baron,
Je ne cuit qu'il soit hom nus si hardi el mont,
M 279 Qui des mois me fermast el col le chaieignon. »
10585 « Par foi, ce dist Ripens, mie ne vos mentom.
Ves le ci où il vient, à .I. giet de baston.
Je ne vos quier mal faire, avales l'escaillon.
Tos tans vos cri merci, gentius fius à baron. »
« Ja ne soit il mes freres, Renaus li fius Aymon,
10590 Ripeu, s'il ne vos pent à cestui caaingnon. »
Et Renaus li escrie à molt haut raison.

1564 *Dans le secours porté par Maugis à Vaucouleurs, Bayard est au second rang : ici il est au premier, car sans sa vigilance Richard était perdu. Le cheval fait frappant le bouclier est une des images des éditions populaires : la rapidité de sa course, en cette circonstance tragique, fit de lui le destrier par excellence. Ici il est à l'apogée de sa destinée épique. L'intérêt qui s'attache à ses faits ne peut que s'amoindrir jusqu'au moment où sacrifié par ses maîtres à la conclusion de la paix, il sait tromper la rancune de Charles et s'enfuit dans l'Ardenne.*

« Si m'aït Dex, dist il, Ripeu de Ribemont,
Je vos calenc Richart, nos le raplegeron.
Malvais garant aures en vo seignor Charlon. »
10595 Atant es vos Maugis brochant à esperon ;
Ja li tenoit la lance sor le maistre giron,
Quant Renaus li escrie : « Non faire, gentius hom·
Por Deu, ne l'atouchier, gentius fius à baron.
Car ne volroie mie por l'onor de Soison
10600 Que nus hom l'eüst mort, se jou meïsmes non.
Ains vengeron no frere que durement amon. »
Lors saisist son espié Renaus li fius Aymon,
Et fiert desus l'auberc Ripeu de Ribemon.
Le cuer li a tranchié, le fié et le poumon,
10605 Il l'a mort abatu devant lui el sablon.
Puis a dit à ses homes : « [Prandes] ses compaignons.
Mar en estordra .I. par le cors saint Simon. »
Renaus descent à terre de Baiart l'arragon ;
Venus est à l'eschiele, si monte contremont,
10610 Et a saisi son frere qui est sus l'escaillon.
Entre ses bras aporte contreval le baron ;
Si li a desloiés et les piés et les pons.
Plus de .C. fois li baise la bouce et le menton.
« Frere, porres garir ? » dist Renaus li frans hom.
10615 « Oïl, ce dist Richars, se armes aviom. »
« Par mon chief, dist Renaus, asses vos en querron. »
« Frere, ce dist Richars, entendes ma raison.
Je weil avoir les armes Ripeu de Ribemon,
Son hauberc, son escu et son helme reont,
10620 Et s'aurai sa baniere et son destrier gascon. »
« Par foi, bien aves dit : » dist Renaus au baron.
M 280 Lors si vont desarmer Ripeu de Ribemont.

10606 L prandres. B C pendes. *On voit en effet au v.* 10630 *que quinze sont pendus, mais une fois morts, comme Ripeus. Michelant juge que la leçon de* B C *concorde mieux avec la suite et l'introduit dans le texte.*

10618 *Richard veut les armes de Ripeus pour annoncer lui-même, sous ce déguisement, à Charlemagne comment les choses ont tourné autrement que l'empereur ne l'avait prévu. De là nouveaux combats et la captivité de Maugis.*

Si li ferma Renaus el col le caaingnon ;
Il meïsmes ses cors le trait encontremont
10625 Et .xv. de ses drus que Charles amoit mont.
« Frere, ce dist Renaus, cist garderont les mons.
Çou seront li ostage que nos lairons Charlon. »
Renaus descent à terre des forces contremont
Et vait baisier Richart la bouce et le menton.
10630 Maugis et Aallars et Guichars li baron
Le baisent et acolent entor et environ ;
Molt demainent grant joie de Richart au poil blont.
Or resunt assemblé li .IIII. fil Aymon.
« Renaut, ki t'esveilla ? dist Maugis li larron.
10635 Dormis tu quant Ripeus fist ceste traïson ? »
« Oïl, ce dist Renaus, si ait m'ame pardon. »
« Et ki vos esveilla?» — « Baiars, mes arragons. »
« Hé Dex ! ce dist Maugis, biaus peres glorious,
Maint bien nos aura fait Baiars li arragons. »
10640 Lors l'acolent et baisent chascuns par contençon.
« Seignor, ce dist Renaus, et comment le ferom?
Bien nos est encontré, merci Deu et son nom,
Quant nos avons Richart sain et sauf de prison.
Alons à Montauban brochant à esperon,
10645 Si confortons ma fame et mes .II. enfançons.
Si mangerons à joie pain et char et poisons
Et si ferons justisse del traïtor Yon.
Ne remest mie en lui que pandu ne fusson.
Dusques à lendemain illuec reposserom,
10650 Que nos requerons Charle à .X. mil compaignons,
Et monstrerons le roi que mie ne l'amons.
Ça dedens Montauban II. mil en laiseron
Ki nos feront secors, se mestier en avon. »
« Par foi, ce dist Richars, issi pas nel ferom;
10655 Car vos ne saves mie le duel ne le tristor
K'il a eü por moi au tref l'empereor.

10623-10627 *Ce trait de barbarie rappelle Ulysse punissant les servantes infidèles.*

10633 *Que d'angoisses sont résumées en ce mot !*

10645 L. saint.

Molt par deves amer Rollant le poigneor,
Ogier de Danemarche, Estot le fil Œdom,
Richart de Normendie, le baivier Widelon,
M 281 10660 L'arcevesque Turpin, Olivier le baron;
A Charle se mellerent dedans son paveillon.
Renaut, ce firent il trestot por vostre amor,
Onques ne fu tex deus veüs en tot le mont,
Com demainent en l'ot li nobile baron ;
10665 Bien cuident que me pande Ripeus de Ribemont.
Dones moi le congié, et nos vos en prion,
Que je puisse monstrer Ogier le poigneor,
Ydelon le baivier, Estout le fil Œdon,
Que je suis eschapés sains et saus de prison.
10670 Onques ne fu tel joie com il en demenront. »
« Par foi, ce dist Renaus, Ogiers fist que preudon.
On doit amer le sien, quant ce vient au besoing.
Li jors est abaisiés et li solaus escons,
Je me dout molt de vos s'ales as paveillons ;
10675 Mais je vos baillerai .IIII. mil compaignons,
Adobés de lor armes sor les destriers gascons ;
Et je remanrai ci en cel brueilluet reont,
Et je et Aallars et Maugis li larron
Et Guichars, vostres freres, à X.M compaignons.
10680 Si porteres Bondin, mon cor, ensamble o vos,
Sel sones hautement, se vos aves besoing. »
« Sire, ce dist Richars, isi bien l'otrions. »
Cil se vont adober, qui ovec lui iront ;
Il vestent les haubers, lacent helmes reons,
10685 Et çaignent les espées as senestres girons.
Et monterent es seles des auferrans gascons,
Et pendent à lor cols les escus as lions,
Et ont es grosses lances fermés les confanons,
Et or s'en vont ensamble, et Richars devant tous.
10690 Renaus les comanda au cors sain[t] Lazaron,
Et Richars s'achemine droit vers les paveillons.
Si porte la baniere Ripeu de Ribemont ;

10690 L. sains.

Et Charles estoit fors, il et si compaignon,
Armés molt richement sor .I. cheval gascon.
Li rois estoit armés à guise de baron;
10695 Il garde desor destre as puis de Monfaucon,
S'a veü la baniere Ripeu de Ribemont,
M 282 Son escu et sa lance et son destrier gascon.
Quant Ogiers l'aperçoit, si grant duel nen ot hom;
10700 « Ahi! dist-il, chaitis, coment nos contendron?
Bien est perdus Richars et mis à deshonor.
Las moi, dolans pechieres, jamais ne le verron.
Bien m'a traï Renaus et Maugis li larron.
Pandus iestes, Richart, à tort et sens raison.
10705 Cousins, or vos parut, n'aviens parens el mont.
Se ne vos puis vengier, jamais joie n'aurom. »
Il broce Broiefort des tranchans esperons
Et [il] li vait plus tost que nus esmerillons.
Il a traite Cortain dont à or est li pons;
10710 Et Charles se regarde, voit Ogier le baron
Qui s'en vait vers Ripeu à coite d'esperon.
Il a dit à ses homes : « Poignes apres, baron.
Qui est or mes amis, si laist corre à bandon.
Ves là venir Ripeu que je aim et pris molt;
10715 Il a fait mon servisse; sachies qu'il est preudom;
De Richart m'a vengié, le fil au viel Aimon.
Or le me veut ocirre Ogiers en traïson.
J'en ferai tel justisce, se tenir le poom,
Par le mien esciant, ainc tele ne vit hom. »
10720 Or desrangent François et Normant et Breton.
L'empereres meïsmes lait corre à abandon;
Mais Ogiers fu devant, le trait à .I. bougon,
Qui sist sor Broiefort, le destrier aragon;
En l'ost n'avoit meillor c'onques i seüst on.
10725 Ogiers s'en vait poignant, plus est fier que lion,
Et tint traite Cortain, haucie contremont,

10692 L Charles. B Ogiers « *ce qui va mieux avec* il *et* si compaignon. C *donne aussi* Charles, *mais au v.* 36 (10694) *au lieu de* li rois *l'on a* li autre sont armés. » *Note de Michelant.*

10708 L Et li vait plus tost.

10721 L *Sic. Michelant* : laisse corre à bandon.

Et escrie Richart, le fil au viel Aymon,
Qu'il cuidoit que ce fust Ripeus de Ribemont :
« Si m'aïst Dex, Ripeu, vos estes malvais hom.
10730 Malvais garant aures en vo seignor Karlon.
Hui perdres cele teste, ja n'aures raençon.
Mar i aves pandu Richart, le fil Aymon.
Dont ne vos di je bien, dedans le paveillon,
Se vos le pandies, k'en auries gerredon ! »
M 283 10735 Il a traite Cortain qui tranche de randon,
Et vost ferir Richart parmi son helme amont,
Quant Richars li escrie clerement à haut ton :
« Merci, cousin Ogier, por Deu et por son nom.
Et ja sui je Richars, li fius au viel Aymom.
10740 S'avons pandu Ripeu, nostre anemi felon,
Bien m'a vengié Renaus et Maugis li larron ;
Mais je me vieng monstrer à vos et as barons
Que je suis delivrés, merci Deu et ses nons. »
« Vos mentes, dist Ogiers, Ripeu de Ribemont.
10745 Si n'en ires vos mie par vo grant traïson
Que ne perdes la teste sos cel hiaume reont. »
Quant Richars entendi Ogier le poingneor,
Ne fu mie merveille s'adonques ot paor.
« Por Deu, cousins, fait il ne me conissies vos ? »
10750 « Nenil, ce dist Ogiers, si m'aïst saint Simon.
Je voi ci la baniere Ripeu de Ribemont,
Son hauberc et son helme et son escu à flor;
Si voici le destrier qu'il ot à Monfaucon. »
« Ce fis je, dist Richars, por apercevoison. »
10755 » Par foi, ce dist Ogiers, veoir veil ta façon. »
Atant deslace l'elme Richars, li fius Aymon ;
Quant Ogiers l'a veü, bien conut le baron.

10730 *Manque à* B.
10734 B guerredon.
10748 *J'aurais dû déjà noter combien le trouvère laisse à leur rang les héros de la tradition. Renaud seul peut tenir tête à Roland et Ogier. Maugis lui-même n'hésitera pas à rendre son épée à Olivier. S'il faut faire une exception pour Charlemagne, je crois pouvoir l'expliquer en admettant que le roi des* Fils Aymon *tient plus d'un prince mérovingien que du chef de l'armée de Roncevaux*

Plus de .xx. fois li baise le vis et le menton.
« Richart, par amor Deu qui vint à passion,
10760 Qu'as tu fait de Ripeu, le maleoit glouton ? »
« Pandus est, dist Richars, au puis de Monfaucon.
Nel laisa Renaus pandre nul home, se lui non. »
« Par foi, ce dist Ogiers, il a fait que preudom.
Richart, or te garis, vois ci le roi Charlon. »
10765 Or s'en retorne Ogiers, à coite d'esperon.
Quant or l'a veü Charles, si l'a mis à raison ;
« Et dont venes, Ogier? que fait Rispeus là mont ?
Que doit que il n'avale le pui de Monfaucon ? »
« En la moie foi, sire, li dus Ogiers respont,
10770 Se vos ne me fussies si pres de l'esperon,
Je eüsse copé son maistre chaperon ;
Mais ne l'ossai touchier, tant fort le dotion.
M 284 Il a pandu Richart, le fil au viel Aymon ;
Il n'osse avant venir, car il me doute molt.
10775 Ales, si l'amenes, il n'a garde de nous. »
« Par mon chief, dist li rois, nos le garentiron. »
Charles point le cheval, si a soupris le mont
Et escria Richart, le fil au viel Aymon,
« Venes avant, fait il, Ripeu de Ribemont.
10780 Ja mar vos doterois de nul home del mont. »
Et Richars li escrie à molt fiere raison :
« Ce n'est mie Ripeus, ains est ses confanons.
Je ai à non Richart, li fius au viel Aymon,
Et sui frere Renaut et Guichart le baron.
10785 Vos me feristes ier ens el chief d'un baston ;
Renaus vos a pandu Ripeu de Ribemont
Et tos ses homes mors, fors .xv. compaignons.
Cil sunt pandu les lui, si garderont le mont.
Or vos gardes de moi, car nos vos desfions. »

10772 B C tant fort vos redoutons. « C'est la meilleure leçon », *note Michelant. Il faudrait alors* vos *au lieu de* le, *mais on comprend qu'Ogier affecte de redouter Ripeus en raison de la présence du roi.*

10775 *Miche ant place e vers dans la bouche du roi et lit* vous. *L'édition populaire interprète assez bien* : Sire,.... allez vers lui, car il n'a (*lire* n'aura) aucun mal. *Ogiers dit que Ripeus n'a rien à craindre de lui, et cela amène la réponse du roi.*

10790 Quant l'entant Charlemaignes, à poi d'ire ne font.
Il broche le cheval des tranchans esperons ;
Grans cols se vont doner es escus à lions;
Desos les boucles d'or les fendent à bandon.
Des haubers c'ont vestus, desrompent li blaçon.
10795 Ils briserent lor lances, s'en volent li tronçon.
Charles abat Richart tres enmi le sablon.
Richars se voit à terre, ainc tel duel n'en ot hom.
Il est saillis em-piés à guisse de baron,
Et a traite l'espée ki li pent au giron,
10800 Et vait ferir le roi parmi son helme amont
Que les flors et les pieres li abat à bandon.
.c. mailles li trança del [h]auberc fremillon.
Le cheval aconsiut par derriere l'arçon ;
Tot le fent et copa et mist en .II. tronçons.
10805 Li rois se vit à terre, si dolans ne fu hom.
Il est saillis en piés à guisse de lion,
Et a traite l'espée qui li pent au giron,
Et vait ferir Richart parmi son helme amont
Que les flors et les pieres en abat en .I. mont
10810 Et l'escu de son col li malmet et confont.
M 285 Et Richars refiert lui à guise de barom.
Charles cria Monjoie hautement, à cler ton.
Richars se traist ariere, li fius au vieil Aymon,
Et a sachié l'espée, si la traist contremont,
10815 Et a saisi Bondin, sel sonne par vigor.
Quant Renaus l'entendi ens el brueilluet reont,
Et Aallars l'ainsnés et Guichars li baron,
Et Maugis se desrenge à guisse de faucon
Et vait devant les autres le trait à .I. bougon,
10820 Et escrie . « Renaut, trop nos aseürom.
Je ai oï Richart nostre bon compaignon.
Il a souné Bondin par molt ruiste vigor.
Se Dame Dex n'en panse, jamais nel reverrom. »
Or s'en torne Renaus sor Baiart l'arragon,
10825 Et .X.M. chevalier le suient à bandon.
Ainc ne fina de poindre, si vint à Monfaucon

10802 L dellauberc.

Renaus cria s'ensaigne Montauban à cler ton,
Aallars Vairepane et Guichars Valençon.
Richars cria Dordone, qui estoit en l'estor,
10830 Et Maugis point et broce, si vait ferir Sanson
Qui tenoit Pierefrite et si tenoit Mascon.
Son escu li perça et l'auberc li desront ;
Parmi le cors li mist la lance et le pignon.
Toute plaine sa lance l'abat mort de l'arçon,
10835 Puis escrie s'ensaigne : « Feres avant, baron. »
Renaus en fiert .I. autre en l'escu à lion ;
Desos la boucle d'or li peçoie et confont
Et l'auberc de son dos li desmaille et desront,
Droit par miliu del cors li mist le confanon.
10840 Mort l'abati à terre devant lui el sablon.
« Oltre, ce dist Renaus, à Deu maleïçon.
Mar acointates onques les puis de Monfaucon. »
Guichars feri le tiers, li fils au viel Aymon,
Tot le fendi li ber desi que el menton ;
10845 Mort le trebuche à terre, onques n'ot raençon.
Aallars fiert le quart par grant aïroison ;
Ainc arme qu'il eüst ne li fist garison.
En .II. moitiés li met le fié et le poumom.
M 286 Mort l'abati à terre par dejoste .I. perron ;
10850 Puis se sunt encontré entre lui et Huon,
.I. chevalier del Maine, qui molt fu riches hom.
Grans cols se vont doner es escus au lion,
Que les pieres en volent, s'en ronpent li blaçon,
Et fausent li hauberc, si rompent li doublon.
10855 Ainc ne les pot tenir ne çaingle ne arçon.
Toutes plaines lor lances s'abatent el sablon.
Atant es vos Maugis brochant à esperon.
Aallars iert relevés sor les piés contremont ;
Illuec ont pris le conte, cel del Maine Huon,
10860 A Montauban l'enmainent arriere ens en prison.
Molt fu grans la bataille et grans cols i fiert on.

10858 Aallars *a une syllabe de trop, mais l'on pouvait continuer à l'écrire ainsi alors que l'on prononçait déjà :* Allars. B Aalart ont levé. C se relieve. *Si l'on corrige, on prendra une de ces leçons*

Là ot tante hante fraite, tant escu à lion,
Et tant bon chevalier abatu de l'arçon.
Tant i fierent et chaplent, n'est se merveille non.
10865 Molt en i ot ocis et navrés à fuison ;
N'en sauroie pas nombre n'en escrist nel trovon,
Et d'une part et d'autre i avoit maint baron.
« Hé Dex ! ce dist Renaus, biaus peres glorious,
Con somes malbailli del soleil qu'est escons !
10870 S'il fust .I. poi de jor, auques nos vengisson ;
Bien petit en ralast des gens au roi Charlon. »
Renaus crie Montauban clerement à haut ton
Et lait corre Baiart ki li cort de randon.
Aallars crie s'ensaigne et Guichars Balençon
10875 Et Richars li mains nés si escrie Dordon.
Là ot fiere bataille et fiere chaplison,
Tant i fierent ensamble, n'est se merveille non.
Es vos le roi de France brochant à esperon,
Et encontre Renaut, le fil au [v]iel Aymon.
10880 Les chevaus laisent corre à force et à bandon,
Ne se conoisent mie, entreferir se vont,
Les escus ont perciés qui sunt paint à lion,
Et rompent les haubers qui furent fremillon.
Il s'empaintrent à force et par ruiste vigor,
10885 Les ceincles sunt rompues et brisié li arçon
Que par desus les crupes des destriers arragons,
M 287 Toutes plaines lor lances s'abatent el sablon.

10871 *Au lieu de ce vers,* A *donne un développement pieux* :
Gloriex sire peres, qui formas tot le mont
Et en la sainte croiz soffritez passion,
Et suscitas de mort le cors saint Lazaron,
Si feiz à Marie Magdalene pardon,
Si com c'est voirs, biaz sire, et nous bien le creons,
Si gariz hui mon corps de mort et de prison
Et mes frerez toz .III. et Mangis le baron.
Lors lait corre Baiart, si encontre Charlon.

Par contre il a résumé en trois vers le combat de Sanson *dont il ne sait que le prénom, et il omet la prise de* Huon du Mans.

10872 *Vers faux* : crie s'ensaigne ?

10874 *Même remarque que pour le v.* 10858.

10879 L auriel Aymon.

Il resaillent en piés, chascuns par contençon.
Challes a trait Joieuse qui li pent au giron,
10890 Et Renaus tint Froberge qui tranche de randon.
L'empereres de France est en piés relevés
Et tint traite Joieuse au poing d'or noielés,
Et Renaus tint Froberge, s'a le roi regardé.
Charles crie Monjoie à sa vois haut et cler :
10895 « Se par .I. chevalier i sui pris ne matés,
Dont ne [doi] rois je estre ne corone porter. »
Quant Renaus l'a oï, si s'est molt vergondés.
« Hé Dex ! ce-dist li dus, qui me fesistes né,
Ja est çou Charlemaignes à cui je ai josté,
10900 Ki norri mon linage et tot mon parenté.
Je ne parlai à lui bien a .XX. ans passés.
J'ai forfait le poing destre dont je l'ai adesé.
Ja li iert devant lui maintenant presantés ;
Si en face mes sires toute sa volenté. »
10905 Il tint nue Froberge et son escu bouclé,
Et vint à Charlemaigne, au pié li est alés.
Par les piés le saisist et prent à acoler.
« Sire, ce dist Renaus, merci por amor Dé,
Qui en la sainte Virge se daigna aombrer.
10910 Sire, dones moi trives, tant qu'aie à vos parlé. »
« Or tost, dist Charlemaignes, conte moi ton pansé.
Je ne sai qui tu ies, mais molt ses bien joster. »
» Sire, ce dist Renaus, Dex en soit aorés. »
Il a jointes ses mains vers Charlon l'aduré :
10915 « Merci, frans empereres, por icele pité
Que Dex ot en la crois, quant il i fu penés,

10895 P Se par .I. chevalier sui ne pris ne matez.

10896 L Dont ne rois je estre. — *Ces belles pages allaient au cœur de tous les auditeurs du trouvère. Charles est bien le prince chevalier qui combat au premier rang de ses hommes. Il nous rappelle le portrait que Joinville fait de Louis IX à la Mansourah :* onques si bel armé ne vi; car il paroit dessus toute sa gent, dès les épaules en amont, un heaume doré en son chief, une espée d'Alemaigne en sa main. *Quant à Renaud, se reprochant d'avoir désarçonné son suzerain, se jetant à ses pieds, prêt à se sacrifier pour les siens, se refusant à riposter au terrible coup de Joyeuse, courtois, loyal, ami fidèle, le bon vassal par excellence, il réalise l'idéal de l'homme d'honneur de son temps.*

De Marie sa mere, quant il la vit plorer,
Et il la comenda saint Jehan à garder.
Je sui Renaus, vostre hom, k'aves deserité
10920 Et chacié de la terre, bien a .xx. ans passés.
Mort en sunt en bataille .m. chevalier armé.
Sire, drois empereres, aies de moi pité,
De moi et d'Aallart et de Guichart le ber,
Et de Richart l'enfant qui tant fait à loer.
M 288 10925 Nel di mie por çou que nos n'aions asses
Chevaus et palefrois et destriers sejornés ;
Mais de vostre amor somes dolant et esfraé.
Or nos laisies à vos paier et acorder.
Je devandrai vos hom plevis et afiés
10930 Et Aallars mes freres et Guichars li senés
Et Richars ensement, se vos le commendes.
Montauban vos donrai, se prendre le voles ;
Si vos donrai Baiart, mon destrier abrivé ;
Certes n'a nul si bon en la Crestienté.
10935 Se çou ne vos agrée, encor vos ferai el :
Aallars et Guichars soit à vos acordés
Et Richars ensement, qui molt est honorés,
Et en vostre manaie soient nos iretés.
Je forjurerai France en trestot mon aé
10940 Que jamais en ma vie mar i serai trovés.
Au beneoit sepulchre, sens chauce et sens solers,
M'en irai tot à pié, por la vostre amisté.
Jamais en cest païs ne serai retornés.
Entre moi et Maugis nos garirons asses.
10945 Certes, drois empereres, je ne vos puis dire el. »
« Renaut, dist Charlemaignes, por noiant en parles.
Molt par fustes hardis, je vos di sens fauser,
Quant vos onques ossastes de la pais mot soner,
Ne venir à mon pié por la merci crier.
10950 Ja ne seres à moi paiés ne acordés,
Se vos ne faites çou que vos dire m'orres. »
« Sire, que sera çou ? » dist Renaus, li bons ber.
« Jel vos dirai, dist Charles, volentiers et de gré.
Aallars et Guichars, cil seront acordé,
10955 Et Richars ensement que jou durement hé,

Et vos, Renaut, meesmes, si aures m'amisté.
Si vos rendrai vos terres et vos grans yretés
Et acroitrai del mien bien .XIIII. cités,
Se vos voles tant faire con vos dire m'orres. »
10960 « Sire, ce dist Renaus, et car le me nomes. »
« Volentiers, dist li rois, ne vos iert plus celé.
Vos me rendres Maugis, vo cousin naturel,
M 289 Certes que je has plus que nul home mortel. »
« Sire, qu'en feries ? » ce dist Renaus li ber.
10965 « Certes, jel vos dirai, dist li rois honorés.
Je le ferai molt tost par la geule encroer,
Et quant li glous iert mors et à sa fin alés,
A keues de chevaus le ferai traïner
Et les membres del cors .I. et .I.desmembrer.
10970 En charbon le ferai ardoir et embraser
Et la poldre cueillir et jeter en la mer.
Quant tot çou aurai fait que vos ai devisés,
Si set tant li diables engiens et fausetés,
Puis eschaperoit il, qu'il iert si atornés. »
10975 « Feriez le vos issi ? « ce dist Renaus li ber.
« Oïl, ce a dit Charles, si me garisse Dés. »
« Dont n'en prendries vos ne chastel ne cité
Ne nul avoir del mont por Maugis acuiter ? »
« Nenil, dist Charlemaignes, c'om me peüst doner. »
10980 « Par foi, ce n'iert donc ja, ce dist Renaus li ber;
Et sachies une chosse voirement sans fauser :
S'or avies Aallart en vo prison geté
Et Richart et Guichart que je doi molt amer,
Certes, ains les lairoie à martire livrer
10985 Et les membres del cors .I. à .I. desevrer,
Que rendisse Maugis, mon cousin l'aduré. »
« Vasals, dist Charlemaignes, dont soies desfiés,
Que ja voir autrement n'i seres acordés.
Or reprenes vos armes et de moi vos gardes. »
10990 « Sire, ce dist Renaus, de çou sui je irés,

10980 *sq. Dans la branche suivante (v. 12828 sq.) Renaud refuse encore de rendre Maugis, mais en termes moins rudes et avec une éloquence émue. Les circonstances sont d'ailleurs différentes.*

Que ne puis envers vos la bone amor trover.
Et puisqu'il est issi que vos me desfles,
Et je me garderai, se je puis, en non Dé. »
Charles a trait Joieuse, s'a l'escu acolé,
10995 Et Renaus fu tos cois, tres en miliu del pré,
Et voit venir Charlon vers lui tot aïré.
« Hé Dex ! ce dist Renaus, qui me fesistes né,
Je voi ci mon seignor venir tot abrivé.
Ja nel ferrai premiers, ains saurai sa bonté. »
11000 Challes le va ferir parmi l'elme jemé;
M 290 De Joieuse s'espée li a grant cop doné,
Que les flors et les pieres en a jus craventé,
Et l'escu de son col li a eschantelé.
.C. et .L. mailles de son hauberc safré
11005 Li abati à terre devant lui ens el pré.
Dame Dex le gari par la siue bonté
Qu'il ne l'a en la char ne plaié ne navré.
L'esperon à fin or li a par mi colpé.
Entre ci que au heut le fait el pré coler.
11010 Quant l'a veü Renaus, à poi n'est forsenés ;
Ains nel vost de s'espée ferir ne adeser,
Ains est passés avant, par les flans l'a coubré ;
A son col l'encharga. qu'il l'en voloit porter
Trestot droit à Baiart qui là est enselés.
11015 A sa vois haute et clere commença à crier :
« Où iestes vos, mi frere, et vos, Maugis li ber ?
.I. tel eschec ai fait, se l'en poons porter,
Par lui serons en France paié et acordé. »
Cil n'entendirent mie de Renaut l'aduré,
11020 Et Charles d'autre part se rest haut escriés :
« Ahi ! Rollant, biaus niés, où iestes vos alés ?
Olivier de Viane, et car me secores.
Et vos, sire dus Names et Torpins l'ordenés,
Ja vos ai je forment et chieris et amés. »
11025 Rollans l'a entendu et Oliviers li bers,
Et dus Names de France et Torpins l'ordenés,
Et Ogiers li Danois est cele part alés,

11011 *Cf. v.* 14053 *sq.*

Estous li fius Œdon et Salemons li ber,
Gondebues de Vandueil et Hues de Dancler.
11030 Desi que à Renaut ne volrent arester.
D'autre part vint Guichars sor Vairon, ferarmés,
Aallars et Guichars et Maugis l'adurés,
A. CCCC. Gascons d'armes bien acesmés,
Et d'une part et d'autre i fu grans li barnés.
11035 Là peüssies veoir .I. estor si mortel,
Tant lance froisie, tant escu estroé,
Tant jantil chevalier à la terre versé.
Rollans point Viellantin des esperons dorés.
M 291 Et a trait Durendart qui li pent au costé,
11040 Et vait ferir Renaut parmi l'elme jemé ;
Si grant cop li dona que l'a tot estonné :
« Mar encargastes Charle, mon seignor naturel.
Trop est poisans li rois por ensement porter ;
Je cuit, c'est .I. afaires qui molt iert comparés. »
11045 Molt est dolans Renaus, quant il s'ot escrier,
Et il se sent à cop parmi l'elme fraper ;
Il a traite Froberge au poing d'or neellé,
Et tint bien Charlemaigne, nel laisa mie aler,
Et a dit à Rollant, « Biaus amis, ça venes.
11050 Ne vos en [partes] mie, mais encor recovres. »
Comme Rollans l'oï, à poi n'est forsenés.
Estes les vos ensamble as espées del lés ;
Renaus guerpi le roi, ainc ne l'en sot on gré.
Atant es Aallars qui les a escriés
11055 Et Richars et Guichars ; à Rollant vont joster.
Tot .III. le vont ferir en son escu listé,
Ou Rollans weille ou nom, del col li ont porté,
Et Richars le coita à l'espée del lés.
Rollans par estovoir lor a le dos torné,
11060 Venus est à l'ost Charle dont il estoit sevrés.
Renaus, li fius Aymon, est en Baiart montés

11043-11044 M Mar carchatez Charlon mon segnor naturel, Trop est pesanz le fez pour issi enporter.
11050 L enportes. M en partes.
11057 P Et moult en faut petit que il ne l'ont versé.

Et a dit à ses freres : « Bien somes engané.
Se fussies ovec moi, bien nos fust encontré.
Charlon en eüssons à Montauban mené. »
11065 « Sire, dient si frere, del bien faire penses,
Et si faites vos cors et vos grailles soner,
Car la nuis est oscure, pres est de l'avesprer.
Alons à Montauban, le chastel principel ;
Si en faisons nos gens arriere retorner.
11070 N'i avons riens perdu, ains avons conquesté. »
Charles a fait ses cors [grailoier et corner],
Et Renaus fait ses grailes isnellement soner ;
Or rasemblent les os qui s'en wellent raler.
Chascuns a fait sa gent entor lui assembler ;
11075 Charles s'en vait arriere, s'a Balençon passé.
« Par mon chief, dist li rois, mal nos est encontré,
M 292 Quant Renaus et si frere m'ont fors del champ jeté. »
« Sire, ce dist Rollans, ne vos desconfortes.
Se perdu i avons, il n'ont preu conquesté. »
11080 Or dirons de Renaut qui s'est acheminés.
Il fait soner ses grailes dont il avoit planté,
Et fait tos ses barons et rengier et serrer ;
Et les fait erraument tot oltre lui passer.
Guichart et Aallart a endeus apelé :
11085 « Seignor franc chevalier, bien nos est encontré.
Deu merci, le manant nos avons conquesté.
Vos remenrois derriere ovec moi en cel pré ;
Et cist s'en voissent oltre et rangié et serré,
Car François sunt forment corr[e]cié et iré.
11090 Se il nos anchauçoient, por no gent destraver,
Que nos soions derriere as grans asaus livrer.
Je ne volroie mie por l'or de .x. cités
Que Rollans s'en peüst à Olivier gaber,
Et li baron de France qui là sunt assemblé,
11095 Que n'osasmes as loges ne venir ne aler.
Molt bien sai que François sunt desarmé as trés,

11062 B mal sommez enchanté.
11071 L K. fait de ses cors la grant.... *La fin a été grattée et non remplacée. Complété de* C. B graloier et soner.
11089 L corrcié.

Car il sunt durement correcié et iré
Por çou que les avons si malement menés.
Bien sai n'ont pas lor gaites à Balençon as gués. »
11100 « Par ma foi, dist Guichars, volentiers et de gré. »
Il descendent à terre des destriers sejornés ;
Lor chevaus reçainglerent, lor poitraus ont fermés.
.cccc. chevalier[s] ont avec aus menés,
Et .x.m. si en sunt à Montauban alé.
11105 Vienent à Balençon, si sunt oltre passé ;
Desi à l'ost Charlon ne se sunt aresté.
Les lances portent droites, de joste entalenté,
Autresi comme gent qui sunt desbareté,
Et sunt venu tot droit as loges et as trés.
11110 Charles, li empereres, s'estoit fais desarmer ;
A ses barons se plaint, molt a grant duel mené
Des .iiii. fius Aymon ki l'ont deserité.
Es vos les fius Aymon as loges et as trés.
Dist Renaus à ses freres : « Ensamble vos tenes.
M 293 11115 Sagement, franc baron, ma gent me contenes. »
« Certes, ce dist Richars, qui en pris veut monter,
Ja mar se gardera de sagement aler,
Mais voist en avanture por honor conquester. »
« Richart, ce dist Renaus, tous tans ies desreés. »
11120 Richars point le cheval des esperons dorés,
Ainc ne fina de poindre desi au maistre tré.
Il a traite l'espée au poing qui fu dorés,

11103 L chevalier.

11111-11113 B A ses barons se plaint, grant duel a demené Des .iiii. fiex Aimon qui l'ont desbareté ; Mais ne se garde mie de Renaut le membré Qui est à .iiii.c. entrez dedens sez trez.

11117 B esrer. *Richard à la recherche d'une aventure pour* honor conquester, *indique la déviation que tend à subir la légende héroïque. Avec* Boiardo *et* Arioste *les Fils Aymon iront de plus en plus en quête d'occasions où ils puissent faire briller leur vaillance. A ces précurseurs aimables du bon chevalier de la Manche, on préfère le Richard sanglant de Vaucouleurs. Quant à Renaud, le héros de notre poème, devenu le protagoniste du roman chevaleresque italien, il garde sans doute des parties de son caractère primitif, mais perd en dignité. — J'avais donné déjà ces vers pour épigraphe au* Maugis d'Aigremont *où l'évolution du cycle des* Fils Aymon *vers le roman est si marquée et où les emprunts au cycle breton sont évidents.*

Et vit la maistre corde qui descendoit del tré,
Qui tint la maistre tante où l'escharboucles ert.
11125 S'a la corde colpée, en l'air le fait voler ;
L'aigle d'or en avale qui valoit .III. cités,
Et la tante chaï Charlon desor le nés.
« Maugis, ce dist Richars, biaus cousins, çà venes.
Je volrai cest gaaing à Montauban porter.
11130 Aidies moi, se vos plaist, que je l'aie levé. »
« Sire, ce dist Maugis, si com vos comendes. »
Sor le cheval le lievent. Richars s'en est alés
Et a dit à ses freres : « Seignor, car en venes. »
Ki donc veïst François à ces loges armés
11135 Les blancs haubers vestir, les vers helmes fermer ;
Desus les fius Aymon commencent à chapler.
Là peüssies veoir .I. estor aduré,
Tante lance brisier et tant escu troé,
Tant baron abatu mort et pris et navré.
11140 Et Maugis li cortois ne s'est aseürés ;
Il broche le cheval des esperons dorés.
Où qu'il vit Charlemaigne, si li a escrié :
« Par mon chief, empereres, molt nos aves pené.
La terre de Gascoigne molt chier achateres.
11145 La mort Buef d'Aigremont vos volrai demender. »
Lors a brandi la hante, si lait l'espié aler,
Qu'il en vost Charlemaigne parmi le cors doner.
Charles choisist le cop, d'autre part est tornés;
Si feri ens el lit où Charlemaignes ert.

11124 *C'est l'escarboucle qui déjà dans la version* B C, *avait été enlevée au roi. V. plus haut l'extrait en note au v.* 2280. B C, *comme* L, *la montre ici sur la tente du roi, mais Richard ne s'en empare point, ne prend que l'aigle d'or. Pour l'escarboucle de la* couronne, *v. dans la note au v.* 5003, *extraits* M, 9; C, 7.

11145 B vous veul chi, *et ajoute* : Jamais n'aront secours de vous li .XII. per. — A : La mort Buef d'Aigremont durement comperrez; Je vous donrai la mort, se je puis assener, Jamais n'aront secors par vous li .XII. pers. Metz *amplifie* : La mort Buef d'Aigremont vos voil jo demander. Icil estoit mes pere, si me norri soef. Ocire le fesistes comme rois parjurés, Et s'ert en vo conduit, tos li siecles le set. A vostre cort venoit où l'avies mandé. Hom qui fait traïson n'a droit en roialté. Lors laist l'espié aler Amaugis li faés.

11150 Del fer et de l'acier i fait .II. piés passer.
Charles cria Monjoie, qui molt fu esfraés :
« Amis Rollans, biaus niés, où iestes vos alés ? »
M 294 Il a gardé sor destre, s'a .I. espié trové,
Et Maugis s'en torna, n'i ossa plus ester.
11155 Hé las del franc baron ! trop est aseürés,
Car Renaus estoit ja à Balançon passés ;
Si enguie ses freres au branc d'acier letré.
Rollans et Oliviers sunt es chevaus monté ;
Molt sunt en l'ost dolant qu'il furent escrié.
11160 Rollans dist à ses homes : « De bien faire panses. »
Or s'en tornent François et rengié et serré,
Et Maugis chevauçoit son destrier sejorné,
Et garde devant lui, s'a François encontré.
Il broce le cheval par an .II. les costés,
11165 Et a brandi la hante o l'espié neellé ;
Fiert .I. home Olivier en son escu listé,
Sos la bocle li perce, l'auberc li a fausé ;
Parmi le gros del cuer li fait le fer passer ;
Toute plaine sa lance l'abat mort ens el pré;
11170 Puis vait ferir Franquet, cousins Olivier ert,
Le fil Milon de Puille, d'Otrante la cité,
Que l'escu de son col li a frait et troé.
Tant fu fors li haubers, n'en pot maille fauser.
Toute plaine sa lance l'abati au joster,
11175 Lors crie Montauban à sa vois haut et cler :
« Ahi ! Renaut, biau sire, et où iestes alés ?
Por amor Dame Deu et car me secores.
Se je sui retenus, grant damage i aures. »
Mais Renaus li cortois s'en fu devant alés.
11180 Atant es Olivier poignant tot abrivé,
Et vait ferir Maugis en son escu listé.
Desos la boucle à or li a frait et troé
Et l'auberc de son dos rompu et depané.
Il l'empaint par vertu et de grant poesté ;
11185 Toute plaine sa lance l'a del cheval porté.
Et Maugis li cortois s'en est en piés levés

11165 *Metz* : le hanste de.
11183 B A Durement l'a navré au senestre costé.

Et a traite l'espée qui li pent au costé.
Oliviers trait la siue qui molt fait à loer.
Li .I. ne vit preu l'autre, car li jors fu alés.
11190 « Par foi, dist Oliviers, s'en prison ne venes,
M 295 Je vos toldrai la teste, ja n'en ires par el. »
« Comment avez vos nom? dist Maugis li senés.
Se vos n'iestes preudom et de haut parenté,
Ja par vos ne serai ne conduit ne menés. »
11195 « Par foi, dist Oliviers, aparmain le saures.
Oliviers de Viane sui par nom apelés. »
Quant Maugis l'entendi, sel reconut assez.
« Sire, ce dist Maugis, gentius Frans honorés,
Je me randrai à vos sor vostre loialté.
11200 Que ne me rendres mie à Charlon l'aduré.
Se me randes à lui, je sui mors et finés,
Et pandus par la geule, comme lerres provés. »
« Par foi, dist Oliviers, ja ainsi n'en venres;
Je vo rendrai à Charle ains que jors soit finés.
11205 Ne l'oseroie mie à mon seignor celer. »
« Sire, ce dist Maugis, sor vostre loialté
M'en irai apres vos, quel part que vos volres;
Car je ne vos puis mie, ce m'est vis, sormonter. »
Il le fist errament sor .I. ceval monter;
11210 Dolant et correcié l'en a o lui mené.
Isnellement et tost en sunt venu as trés.
Or dirons d'Aallart et de Renaut le ber,
De Guichart, de Richart, le vaillant baceler,
Qui porte l'aigle d'or que il a conquesté.
11215 Il ne le rendist mie por .M. mars d'or pesés.
« Renaut, ce dist Richars, or avons conquesté.
Nos avons tel eschec, la merci Dame Dé,
Dont Charles iert dolans en trestot son aé. »
« Voire, ce dist Renaus, bien furent escrié.
11220 Plus en avons de .C. ocis et afolés. »
« Hé Dex! dist Aallars, où est Maugis alés? »
« Par foi, ce dist Guichars, ne sai où est remés. »
« Seignor, ce dist Richars, mar vos esmaieres.

11194 B ne conquis ne matez. A ne vaincus ne matez.

De Maugis no cousin onques ne vos doutes,
11225 Car je cuit qu'i[l] est ja à Montauban ralés. »
« Certes, ce dist Renaus, molt par est Maugis ber.
Onques mieudres de lui ne fu el mont trovés.
Certes je ne volroie por .XIIII. cités
M 296 Que il fust mors ne pris ne de nos desevrés. »
11230 Or dirons d'Olivier qui est dedans son tref ;
Il estoit descendus et Maugis autretel.
Des armes le desvestent li chevalier loé.
Oliviers fist Maugis richement acemer,
Puis a parlé à lui, si l'a araisoné :
11235 « Vos voldres vos deduire con chevalïers loés,
Ou vos vos deduirois come leres provés ? »
« Sire, ce dist Maugis, onques mais n'en parles ;
A loi de chevalier me voldrai demener.
S'on me devoit ardoir et la poudre venter,
11240 Si me deduiré je com chevaliers loés.
Lonc çou que li hom est, si gart sa digneté. »
« Par foi, dist Oliviers, vos le m'afierez
Que vos come prisons loialment vos tenres. »
Et Maugis li respont : » Si com vos commandes. »
11245 Il li a fiancié toute sa volenté.
.I. mentel d'escarlate ont Maugis afublé ;
En .I. lit cordeïs l'ont colchié molt soef.
L'empereres de Rome fu venus à son tref ;
Si se fait à ses homes maintenant desarmer.
11250 De son chief li deslacent le vert helme jemé ;
Del dos li ont osté le blanc hauberc safré.
Plus de .VII. fois se pasme de duel et de vilté.
Il mande duc Namon et Torpin l'ordené,
Gondebuef de Vandueil, lui et Milon d'Angle[r],
11255 Estout le fil Œdon et Salemon le ber,
Richart de Normendie, le conte Guinemer.

11225 L qui est.
11235 B vos tenir.
11236 B *modifie et ajoute* : Jou vous ai pris par armes, chou est la vérité Et vous vous maintenez com traïtes prouvez.
11241 B A Selonc ce que on est.

Trestous ses haus barons a li rois asemblés,
Et les clers et les lais fait par tot aposter.
Tant par fu grans li os, nus nel porroit esmer.
11260 Quant furent devant lui, si a li rois parlé.
« Seignor, dist Charlemaignes, à moi en entendes.
Je vos ai maintenus, .XL. ans a passés,
Si vos ai mains païs, mains regnes aquités.
Rendus vos ai vos fiés et vos grans iretés ;
11265 Vos ne troves voisin qui vous ost aïrer.
Je ne sui c'uns seus hom, s'aidier ne me voles.
M 297 Vos m'avez por Renaut arriere dos torné,
Vos l'aves molt plus chier de moi, si m'aïst Dex.
Molt puis estre dolans qu'il m'a deserité
11270 Et desconfit en champ, voiant tot mon barné.
Vous ne me daignies mais ne servir ne amer.
Si m'aves por Renaut guerpi et adosé.
Certes j'en ai grant duel et me torne à vilté
Que por Renaut m'aves issi le dos torné.
11275 Saves que je ferai, que je ai enpansé ?
Je vos rent la corone ici et devant Dé ;
Jamais ne serai rois en trestot mon aé.
Or i metes tel home que mex [de moi ames],
Renaus soit vostres rois et à lui vos tenes. »
11280 Comme François l'oïrent, à poi ne sunt dervé.
Li .I. regarde l'autre et commence à crier :
« En non Deu, empereres, se vos plaist, non feres.
Certes vos aves droit, tot somes parjuré
Et vers Deu et vers vos por Renaut deporter.
11285 Mais, por amor Deu, sire, et por sa grant pité,
Reprenes vo corone et vo gent maintenes,
Et vos fiés et vos terres, issi com vos soles,

11265 B *ajoute* : Ne mais prendre envers vous .I. denier monnée. A Ne qui dou vostre ait pris un denier monoié. Or me semble par Dé que plus vil me tenez. *Ces deux vers me semblent bien amener le cri de découragement* : Je ne sui c'uns seus hom.

11278 *vers incomplet* : Or i metes tel home que mex. *Le vers (comme nombre d'autres dans cette partie) manque à* B. *Michelant a complété d'après* C.

11279 P soit votre sires.

Et nos vos servirons volentiers et de gré ;
Et si vos prameton, par bone loialté,
11290 Que nos ne finerons por vent ne por oré,
Si aurons Montauban contre terre versé.
Ja n'i remanra pierre en mur ne en piler ;
Le chastel destruirons et les murs par dalés.
Et qui voldra Renaut n' Aallart deporter,
11295 Ne Guichart ne Richart ne Maugis le faé,
Qui tantes fois vos a souduit et enchanté,
Sachies, qui ceus voldra aidier ne conforter,
Nos l'ocirrons à duel ; de nos iert desfiés. »
« Seignor, ce dist li rois, tot çou laisies ester.
11300 Sachies, ja en ma vie, à roi ne me raures,
Ne porterai corone en trestot mon aé,
Desi à icele eure que Renaut me rendres
Et Maugis le larron que je durement hé. »
Par mal talant s'en entre Charlemaigne en son tré.
M 298]11305 De mal talant et d'ire a tot le cuer enflé.
Quant François ont veü le roi si enflamé.
Entr'els en sunt forment dolant et abosmé.
A icestesparoles que vos dire m'oes,
Est venus Oliviers, li vasaus adurés,
11310 Et a veü le roi qui molt fu aïrés.
Quant Oliviers le vit, si l'a araisoné.
« Sire, dist Oliviers, por coi vos dementes ?
De quoi iestes vos, sire, correciés et irés ? »
« Par foi, ce dist dus Names, il nos a mal menés.
11315 G[u]erpi a sa corone et nos a desfié. »
« Sire, dist Oliviers, se vos plaist, non feres.
Mais prenes vo corone, vostre gent mai[n]tenes
Et maintenes vo terre, si com faire soles. »
« Olivier, ce dist Charles, por noiant en parles.
11320 Certes, je nel feroie por .XIIII. cités,
Tant que j'aurai Maugis ocis et afolé. »
« Sire, dist Oliviers, tot çou laisies ester.
Or soit vos maltalens as François pardonés ;

11315 L gerpi.
11317 L maitenes.

Je vos rendrai Maugis, je l'ai emprisoné. »
11325 « Olivier de Viane, maint jor m'aves gabé.
Maugis voir ne vos doute .I. denier moneé. »
« Sire, dist Oliviers, s'orendroit m'afies
Que vos vostre corone maintenant reprendres,
Et maintanres vos homes, si com faire soles,
11330 Maugis vos rendrai je tout pris en vostre tref. »
« Par foi, ce dist li rois, or aves bien parlé,
Et je ferai del tot à vostre volenté.
Si croitrai vostre fief encor de .III. cités. »
« Sire, dist Oliviers, tot aparmain l'aures.
11335 Verres se j'ai voir dit ou se vos ai gabé. »
Or s'en torne Oliviers, s'est venus à son tré.
Rollans, li niés Charlon, est awec lui alés
Et saisissent Maugis en son lit, où il ert.
Il le prist par le main, contremont l'a levé ;
11340 « Or en venes, Maugis, ne vos puis mais celer.
Je vos rendrai au roi, mon seignor naturel. »
« Sire, ce dist Maugis, en fin traï m'aves. »
M 299 Lors regrete Renaut Maugis li honorés.
« Ahi ! cousins, dist il, jamais ne me verres. »
11345 Oliviers de Viane l'a par le poing coubré,
Et Rollans, li niés Charle, en est o lui alés.
Molt par fu grans la presse des contes et des pers
Por veoir Amaugis que il ont desirré.
El tref en sunt venu trestot li .XII. per.
11350 « Sire, dist Oliviers, vos m'avez afié
Que vostre grant honor à toudis maintenres,
Vos homes et vo terre, si com faire soles. »
« Voire, dist Charlemaignes, se Maugis me rendes. »
« Sire, dist Oliviers, bien vos ai escouté.
11355 Vees ici Maugis où je l'ai amené. »
Quant Charles l'a oï, si s'est amont levés :
« Maugis, or vos ai je, tant vos ai desirré.

11324 B et si l'emprisonnez. B *continue :* Par foi, dist l'empereres, or avez bien parlé. Et je ferai du tout à vostre volenté. En nom Dieu, Olivier, maint jour m'avez gabé, Et Maugis ne vous crient.
11352 B devez.
11356 B *ajoute* : Ne fust mie si liez pour l'or de .V. chités.

Or vos mercierai le lancier de mon tré
Que me fesistes ier, quant l'aigle en fu portés.
11360 Sovenroit vos, Maugis, gardes, nel me celes,
Que me fesis mon cisne et mon paon coper
Et servir devant toi en miliu de mon tref,
Quant tu venis Richart veoir et esgarder
Et tu l'alas Renaut à Montauban conter.
11365 A Monfaucon feïs le secors amener.
Molt chier le te vandrai, ains qu'il soit ajorné. »
« Sire, ce dist Maugis, vostre comant feres.
Ici m'estoit mes termes et mes jors ajornés.
Ne pooie plus vivre, Deu ne venoit à gré ;
11370 Or en ait Jhesus l'ame, car li cors est finés. »
« Ahi ! dist Charlemaignes, quel paor vos aves ! »
Or dirons de Renaut, le vasal aduré,
Qui vint à Montauban, le chastel seignoré.
Là descendi Renaus desos le pin ramé ;
11375 Encontre vait sa fame, au gent cors honoré.
Quant Renaus vit la dame, si le cort acoler.
« Sire, ce dist la dame, où est Richars li ber ? »
« Dame, ce dist Renaus, ja l'avons amené.
S'avons Ripeu pandu quil voloit ancroer. »
11380 « Sire, ce dist la dame, Dex en soit aourés. »
M 300 Atant es vos Richars qui la vait acoler ;
Plus de .c. fois li baise et la bouche et le nés.
Or demainent grant joie et li prince et li per.
« Dame, ce dist Renaus, à moi en entendes.
11385 Por amor Dame Deu de sainte majesté,
Veïstes vos Maugis, mon cousin l'aduré ? »
« Naïe, ce dist la dame, par sainte Karité. »
Quant Renaus l'a oï, tos en fu esfraés ;
Lors dist à Aallart : « Ales, si le queres ;
11390 Et vos Guichart, biau frere, et Richart, li mains nés,
Ales querre Maugis el borc à son ostel. »
Cil s'en tornent molt tost, ne sunt aseüré ;
A l'ostel Maugis vienent por le baron trover.
A l'oste demanderent s'il estoit retornés.
11395 « Par foi, ce dist li ostes, nen ai mie encontré.
Onques puis ne le vi qu'il fu o vos alés. »

Quant cil l'ont entendu, si prennent à plorer,
Et la gentil contesse contre terre à pasmer
Et tot l'autre barnage molt grant dolor mener.
11400 Jamais de si grant duel n'orra nus hom parler.
« Maugis, ce dist Renaus, mal nos est encontré.
Que feromes nos ore chaitif, maleüré,
Quant nos avons perdu nostre bon avoé ?
Or n'i a plus ne mains, mais ostons nos solers,
11405 S'en alons en essis, n'avons ami charnel ;
Car ja à Montauban n'oserons demorer,
Quant or est Maugis mors qui nos a tant amé. »
Issi le regretoient li baron naturel.
Quant il ont longuement gramoié et ploré,
11410 « Seignor, ce dist Renaus, or vos reconfortes.
Se Deu plaist et sa mere, noveles en orres.
G'irai en l'abeïe à nostre abé parler ;
Si ferai le gramaire et lire et conjurer.
Se Maugis iest mors, ocis ne afolés,
11415 Il le sauront molt bien, ains qu'il soit ajorné. »
» Sire, dist Aallars, por Deu, or en penses.
Irons nos ovec vos, por vostre cors guier ? »
« Nenil, ce dist Renaus, vos piés n'i porteres. »
M 301 Renaus, li fius Aymon, avala les degrés,
11420 Puis en vint à Baiart en l'estable où il ert.
A ses .II. bras l'acole, prist soi à dementer.
« Ha ! Baiart, bons chevaus, que ne saves parler !
De ma grande dolor m'eüssies conforté. »
Mais Baiars li destriers ot feru et graté,
11425 Sa provende abatue sor le marbre listé.

11412 *Dans son ignorance naïve Renaud trouve naturel d'aller prier un abbé de consulter le* grimoire (cf. *anglo-normand* gramary).

Dans l'édition populaire, on ne pouvait le maintenir : « Il faut aller au bois de la Serpente pour parler à l'abbé de Saint-Ladre (*saint Lazaron*) ; il en aura peut-être quelques nouvelles. » *On verra d'ailleurs que Renaud fut renseigné autremsnt.*

11421 *Renaud sent plus vivement ce que Bayard est pour lui, parce qu'il est bien résolu à ne pas revenir sans Maugis, qu'il ne veut point que ses frères se risquent avec lui et qu'ainsi il ne peut compter que sur le coursier fidèle. De là cet attendrissement d'une âme si virile et si fière.*

Samblant faisoit Baiars qu'il veut estre enselés.
Il li a mis le frain et lacié le poitrel ;
Estroitement le cengle d'un toisu d'or ovré.
Baiars soloit Renaut et saillir et juer ;
11430 Mais or ne l'osse il veoir ne esgarder,
Car bien voit li chevaus qu'il est molt aïrés.
Renaus vesti l'auberc, si a l'elme fermé,
Et a çainte l'espée au pont d'or noelé,
Et pandi à son col .I. fort escu bouclé,
11435 Et tint entre ses poins .I. espié aceré,
As .III. claus de fin or le confanon fermé ;
Puis monta en Baiart le bon destrier faé.
De Montauban s'en ist, le chastel seignoré,
Et trespasse les terres et les amples regnés,
11440 Et Baiart a le frain trestot abandoné.
El bois de la Serpente s'en est Renaus entrés
Et vint à Balençon, si a passé le gué.
.XX. escuiers encontre qui vienent d'abevrer
Et choisissent Renaut, si l'ont araisoné :
11445 « Qui estes vos, vasals, qui cest chemin erres ? »
Et Renaus lor respont : « Jel vo dirai asses.
Je sui des gens Ripeu, qui sui vis eschapés.
Del bos de Colençon [m'en sui je retornés ;]
Illuecques m'en foï por le mien cors salver,
11450 Quant Ripeus fu pandus et as forches levés.
Dolans sui del baron, jamais ne serai clers.
Que fait Charles mes sires ? a il encor soupé ? »
Li escuier respondent : « Molt a grant joie as trés.
Li dex de vo seignor est auques obliés,
11455 Car Charles a Maugis, le bon larron prové. »
« Est ce voir ? » dist Renaus. « Oïl, par charité ;

11448 *Sic* C. L *répète* me sui vis eschapés. *Le vers manque à* B.
11454 B Li deus.

(*A suivre*) F. Castets.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DES REVUES

Revue hispanique, XVII.—*P. Fabra :* Le catalan dans la Grammaire des langues romanes de W. Meyer-Lübke et dans le Grundriss der rom. Philologie, 1.

Zeitschrift für romanische Philologie, XXXII, 3 et 4. — *L. Foulet* : Marie de France et la légende de Tristan, p. 257; — *H.-R. Lang*, Zum Cancioneiro da Ajuda, p. 290; — *P. Popovic* : Die Manekine in der südslavische Literatur, p. 312; — *O. Sommer* : Zur Kritik der altfrz. Artus-Romane in Prosa, p. 323 ; — *W. Færster* : Etymologien, p. 338; — *H. Schuchardt* : Ueber Iberisch und Baskisch, p. 349 : — *M.-L. Wagner* : Sardische Etymologien, p. 360; — *A. Horning* : Französische Etymologien, p. 365; — *H.-R. Lang :* Zum Cancioneiro da Ajuda, p. 385; — *F. Settegast* : Byzantinisch-Geschichtliches im Cliges und Yvain, p. 400; — *G. Baist :* Etymologien, p. 423; — *P. Skok :* Podium in Südfrankreich, p. 434; — *W Foerster* . Etymologien. p. 446; — Versmischtes, p. 456.

Revue de philologie française et de littérature, XXII, 1. —*L. Vignon* : Le patois de la région lyonnaise, p. 1; — *J. Désormaux* : Mélanges savoisiens, p. 25; — *A. Morize* : Voltaire et le Mondain, p. 41; — *L. Sainéan* : Etymologies lyonnaises, p. 53; — *L. Clédat* : Un contresens dans les éditions de Molière, p. 66; — *A. Jeanroy* : Corrections aux pièces joyeuses du XVe siècle, p. 68.

Bulletin du parler français au Canada, VI, 9. — Lexique canadien français, p. 348.

Cultura española, n° X. — *C. Michaëlis de Vasconcellos :* Estudos sobre o Romanceiro peninsular, p. 435.

Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze, XXX, 2. — *G. Godin de Lépinay* : Noms patois ou vulgaires des plantes de la Corrèze, p. 145.

Romania, n° 146. — *A. Longnon* : Nouvelles observations sur Raoul de Cambrai, p. 193; — *P. Meyer :* Notice du ms. 25970 de la Bibliothè-

que Phillipps, p. 299; — *Id.* : Melior et Ydoine, p. 236; — *G. Raymond* : Renart le Contrefait et ses deux rédactions, p. 245; — *A. Thomas* : Remarques sur la dissimilation consonantique, p. 284; — *Mélanges*, p. 294.

COMPTES RENDUS

J. Leite de Vasconcellos. — O Livro de Esopo. *Lisbonne*, 1906.

M. Leite de Vasconcellos a découvert en 1900 à Vienne en Autriche un manuscrit (*Hofbibliothek* 3270 * Philol. 291) du XVe siècle dont le titre portugais écrit en caractères plus modernes est le suivant : *Fabulae Aesopi in lingua Lusitana*. M. L. de V. ne se contente pas de publier d'après une reproduction photographique exécutée pour la Bib. Nat. de Lisbonne les 63 fables dont il se compose. Il fait suivre son texte d'un vocabulaire et d'une étude littéraire. Le vocabulaire porte sur les catégories suivantes : « les mots hors d'usage, — les mots d'usage rare, — ceux qui sont des formes archaïques de vocables encore vivants, — ceux qui ont une signification ou un emploi différents des mots actuels, — ceux enfin qui présentent des particularités orthographiques propres à induire en erreur sur leur prononciation.» — Ce vocabulaire est suivi de considérations sur la phonétique, l'orthographe, la morphologie, la syntaxe et le style qui permettent à M. L. de V. de classer le texte qu'il publie après la *Demandı do Santo Graall* qui est du milieu du XIVe siècle et avant le *Leal Conselheiro* qui a été écrit entre 1428 et 1438 — Vient ensuite un petit commentaire grammatical et littéraire des diverses fables du *Livro de Esopo*.— L'étude littéraire qui termine la publication de M. L. de V. est plus importante, bien qu'elle soit incomplète. Elle porte sur les sources du *Livro de Esopo*. M. L. de V. montre fort bien qu'il dérive de l'*Anonyme de Nevelet* du XIIe siècle (*Gualterius Anglicus* ou *Walter l'Anglais*). En dérive-t-il directement ou par l'intermédiaire d'une autre version latine ou romane? C'est un point que M. L. de V. n'a pas encore assez nettement établi. Quel est l'auteur du *Livro de Esopo*? C'est certainement un clerc préoccupé de tirer un enseignement pratique chrétien de fables d'origine païenne. Bien que le *Livro de Esopo* ne semble point avoir exercé une grande influence sur la littérature portugaise du XIVe et du XVe siècles qui n'y fait aucune allusion, il n'en comble pas moins une lacune importante. Nous pouvons maintenant suivre en Portugal bien avant le XVIIe siècle la diffusion des *Ysopets* du moyen âge. Le *Livro de Esopo* est un monument unique et inconnu dont M. L. de V. a bien raison de dire qu'on ne saurait en exagérer l'importance ni au point de vue littéraire, ni au point de vue linguistique.

E. Martinenche.

D. Fitz Gerald. — Versification of the cuaderna via. *New-York*, 1905.

Cette étude fait naturellement suite à l'édition que M. Fitz-Gerald nous

avait donnée (dans la Bibliothèque de l'Ecole des Hautes Etudes) de la *Vida de Santo Domingo de Silos* de Gonzalo de Berceo. L'auteur s'en tient à ce texte pour étudier la « cuaderna vía » qui lui paraît être trop artificielle pour n'avoir pas vite dégénéré. Il aurait été pourtant fort intéressant d'en suivre l'évolution depuis le *Libro de Apollonio* jusqu'au moment où elle tend à se confondre avec le vers alexandrin. Il n'en est pas moins vrai que la *Vida de Santo Domingo de Silos* en représente un des types les plus caractéristiques. Voici les résultats auxquels aboutit la très consciencieuse enquête de M. Fitz-Gerald : La *cuaderna via* consiste en quatrains monorimes Chaque vers est divisé en deux hémistiches; chaque hémistiche est composé de 6 ou 7 ou 8 syllabes suivant la place de l'accent sur le dernier mot (« palabras agudas, llanas ou esdrújulas »). Le vers complet peut donc varier de 12 à 16 syllabes, et ne comprend que deux accents métriques (sur la 6e syllabe de chaque hémistiche). L'hiatus entre les mots est obligatoire, ce qui revient à dire que la synalèphe est interdite. Le poète a pratiquement une liberté à peu près complète dans l'usage de la diérèse et de la synérèse. Quelquefois, pour enchaîner les quatrains, on retrouve dans le premier ou le second vers une partie du quatrième et du troisième vers du quatrain précédent. Dans l'édition de Vergara, on rencontre 4 couplets de 5 vers M. Fitz-Gerald élimine deux de ces cas si contraires à la *cuaderna via*. Il est très légitimement amené à croire que d'autres manuscrits de Berceo permettraient de supprimer deux exceptions inexplicables.

E. Martinenche.

Bernardo Sanvisenti. — Letteratura spagnuola. *Milan*, 1907.

Dans la collection des manuels Hœpli, la littérature espagnole avait été traitée, il y a plus de 75 ans, par L. Cappelletti. Le petit livre de M. Sanvisenti prendra heureusement la place de ce manuel vieilli et trop souvent inexact. Il est divisé en cinq chapitres : « Les origines, — L'influence italienne en Espagne et les débuts de la Renaissance — L'humanisme en Espagne et le développement des lettres espagnoles — L'âge d'or — La littérature moderne et contemporaine. » Il n'est pas facile de résumer en 182 pages une histoire comme celle de la littérature espagnole. M. Sanvisenti n'oublie du moins aucun nom important. Il est, en général, bien informé, et si ses jugements n'ont pas toujours l'originalité qu'il leur suppose, il suffit qu'ils soient raisonnables. On pourrait regretter que ce petit manuel n'aboutisse pas à quelques vues d'ensemble sur l'évolution de la littérature et du génie espagnols; mais les idées générales ne sont pas en ce moment à la mode, et il est entendu que rien n'est plus faux que l'Histoire de la littérature anglaise de Taine. Le manuel de M. Sanvisenti donne un peu trop, quoi qu'en dise son auteur, l'impression d'un résumé du manuel plus complet de M. Fitz Maurice Kelly. Il ne fait pas oublier celui de Beer dans la collection Göschen. Mais il rendra grand service en Italie où, malgré les efforts de cri-

tiques comme M. Croce, l'histoire littéraire d'Espagne est loin d'être connue en raison de son importance.

E. M.

Bibliotheca romanica, chez J. H. Ed. Heitz (Heitz et Mündel). *Strasbourg.*

La « Bibliotheca romanica » se divise en quatre sections (française, italienne, espagnole et portugaise). Elle a pour objet d'offrir sous un petit format et à un prix modique (50 centimes le tome), des œuvres qui appartiennent à la littérature universelle, à côté d'auteurs moins connus et de curiosités littéraires. On ne voit pas très exactement quels principes et quelle méthode président au choix des publications projetées ou déjà faites; mais on ne peut qu'encourager la divulgation de livres importants ou simplement intéressants. En ce qui concerne la *Biblioteca española*, elle ne rendrait pas un médiocre service si elle donnait le texte soigneusement établi d'ouvrages qui sont loin d'être devenus classiques comme ils le mériteraient. Des notes bio-bibliographiques accompagnent ces publications, et elles sont écrites dans la langue de l'auteur publié.

Dix tomes ont déjà paru. Le dernier contient les deux premiers chants des *Lusiades* précédés d'une notice substantielle sur Luis de Camões et son poëme. Le huitième renfermait *La vida es sueño* de L. Calderón de la Barca. La notice en est écrite en un espagnol qui est loin de valoir le portugais de la notice précédente. C'est un résumé de l'intrigue avec quelques indications incomplètes et un peu superficielles sur les sources, le style et la versification de cette comedia. Des négligences dans l'accentuation (*Calderon*, p. 6, *dramatico*, p. 7) et dans l'impression (*dresentan* et *antrior*, ligne 26 et 29, p. 7, *la* au lieu de *las*, ligne 16, p. 8). Il serait bon de corriger au moins celles qui se rencontrent sur la couverture-réclame (*cultur-historico*, *tracerú*). Il ne serait pas non plus inutile, quand un vers manque au texte, de le signaler en note (il manque évidemment un vers après le vers 791 de la page 64). Pourquoi enfin considérer comme *quintillas* des strophes où il est bien difficile de ne pas voir des *décimas?*

E. Martinenche.

J. Leite de Vasconcellos. As Maias. — *Lisboa*, 1904.

Sous la forme d'une lettre à l'illustre folkloriste espagnol, M. Rodriguez Marín, c'est une série d'indications curieuses sur les coutumes populaires portugaises à propos de la fête du 1er mai dont le symbolisme peut se rattacher soit à la fuite en Egypte, soit à la naissance de *Jésus-Christ.*

Fórmas verbaes arcaicas no Leal Conselheiro de el-rei D. Duarte. Erlangen, 1906.— C'est un tirage à part d'un article paru dans les Mélanges Chabaneau. M. Leite de Vasconcellos a noté les formes verbales qui se rencontrent dans les passages cités par D. Duarte et qui sont d'une langue antérieure à celle

dont se sert le roi dans ses notes et dissertations. Il tire de son étude cette conclusion, confirmée par d'autres textes, que la substitution des formes pleines par les formes syncopées (*fazes* à la place de *fazede*, etc.) s'opéra dans le premier quart du XIVe siècle.

Homenatge al Doctor Arcangelic lo glorios Martir de Crist Beat Ramon Llull. — *Barcelona*, s. a.

C'est un recueil de compositions catalanes, en prose et en vers, avec gravures et musique, à l'usage des dévots du « Doctor Arcangelic » et de tous ceux qu'intéresse l'histoire de son culte.

Americo B. A. de Moura. — A funeçao subjectiva do pronome Se, *Campinas*, 1906.—A « Grammatica Expositiva » e o « se » sujeito. *Campinas*, 1907.

La seconde de ces deux brochures, écrite à propos de la « Grammatica Expositiva » de M. Eduardo Carlos Pereira, professeur au Gymnase de S.-Paulo, défend la théorie exposée dans la première sur les emplois du pronom *se* et sur la question de savoir s'il faut confondre avec la voix active la voix dite impersonnelle (*vive-se, ama-se*, etc.). Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question.

Nueva Biblioteca de Autores Españoles. — *Madrid, Bailly-Baillière.*

Deux nouveaux volumes viennent d'enrichir cette collection dont nous avons déjà signalé plusieurs fois l'intérêt exceptionnel. Le septième forme le second tome de ces *Origenes de la novela* qui nous donnent une si admirable histoire du roman et de la nouvelle espagnols avant Cervantes. Voici les principaux textes qui y sont publiés : *Carcel de Amor*, de Diego de San Pedro. — *Questión de Amor de dos enamorados.* — *Diálogo que trata de las trasformaciones de Pitàgoras*, por Cristobal de Villalon. — *El Crotalón.* — Les sept livres de la *Diana* de George de Montemayor et la continuation en cinq livres de Gaspar Gil Polo. — *El Pastor de Filida* de Luis Gàlvez de Montalvo — et les *Coloquios satiricos, hechos por Antonio de Torquemada.* — Ces textes sont précédés d'un prologue dans lequel M. Menendez y Pelayo continue à verser les trésors de son érudition. Deux idées dominent ce chapitre qui est consacré aux contes et nouvelles. M. M. y P. nous montre d'abord que la tradition du conte qui avait fleuri en Espagne aux XIIIe et XIVe siècles est interrompue après l'archiprêtre de Talavera et que pendant plus d'un siècle la nouvelle espagnole subit avant tout l'influence italienne représentée à l'ordinaire par Boccaccio, Bandello et Giraldi Cinthio. Ce n'est pas à dire qu'il néglige ses autres sources puisqu'il tient compte même des historiettes qui se rencontrent dans les livres écrits par des Espagnols comme Ambrozio de Salazar

pour enseigner leur langue en France. Peut-être cependant exagère-t-il le rôle des Italiens. Il dérive, par exemple, la *patraña* 21 de Timoneda de *Il Pecorone* di Ser Giovanni Fiorentino. Il semble bien qu'il faille avec M. A. Wallensköld (*Le conte de la femme chaste convoitée par son beau-frère*, Helsingfors, 1907) la rattacher plutôt au *Speculum historiale* de Vincent de Beauvais. On ne saurait, en revanche, se refuser à la seconde conclusion de M. M. y. P. qui tire de sa pénétrante étude sur la nouvelle avant Cervantes la meilleure démonstration de l'originalité de l'auteur de *Rinconete y Cortadillo*. Il est inutile d'insister sur la nouveauté et l'utilité des renseignements qui nous sont donnés dans cette introduction sur des ouvrages aussi rares que curieux. M. M. y P. est blasé sur l'éloge. C'est à nous-mêmes qu'il faut souhaiter qu'il puisse terminer toutes les œuvres auxquelles s'est attachée sa féconde et inlassable activité.

Le huitième volume de la *Nueva Biblioteca* est loin de présenter le même intérêt. C'est le tome premier de l'histoire de l'ordre de Saint-Jérôme par José de Sigüenza. Il débute par un éloge de l'auteur qui fut lu par M. Juan Catalina Garcia à la Real Academia de la historia le 20 juin 1897. Rien n'a été changé à ce panégyrique, pas même un petit développement sur un portrait de Sigüenza que ne reproduit pas la *Nueva Biblioteca*. M. Catalina Garcia est originaire de Sigüenza comme le moine hiéronymite dont il n'a pu découvrir le nom de famille. Aussi manifeste-t-il pour son œuvre une sympathie toute spéciale. Je crois bien qu'il en exagère singulièrement le mérite littéraire et la valeur historique et artistique. Mais il y a plaisir à lire dans cette langue aimable, dont l'orthographe n'est heureusement pas défigurée, la biographie merveilleuse des saints fondateurs de monastères hiéronymites. On y apprend qu'à la différence des autres hôpitaux, celui de San Juan de Ortega n'exhalait aucune mauvaise odeur. « On pourrait, dit José de Sigüenza, en faire mérite aux soins des religieux, mais cette explication n'est pas suffisante, puisqu'il y a des hôpitaux mieux tenus et pourtant mal odorants; c'est la foi et la charité de son fondateur qui parfument celui de San Juan de Ortega ». L'influence de ce saint assurait encore au temps de Sigüenza le respect dû à son monastère. Le jour de sa fête, un voisin voulut faire tondre son troupeau. Quand, le lendemain, le troupeau repassa tondu devant la porte du monastère, les douze cents moutons qui le composaient tombèrent morts par terre; ils succombaient, « non pas à cause du froid qu'il faisait, mais pour enseigner à ne pas mépriser ceux que Dieu et son église tiennent en si haute estime ». Tous ces récits sont charmants. Les âmes qu'ils peuvent édifier en Espagne sont nombreuses. Mais seront-ce celles des lecteurs de la *Nueva Biblioteca?* Le tome second de cette *Historia de la Orden de San Jerónimo* contiendra le récit de la fondation du monastère de l'Escorial et de la mort de Philippe II. Il offrira parfois un intérêt plus vif que le premier qui participe un peu de la monotonie des vertus et des miracles des religieux auxquels il est consacré. Il faut remercier M. Catalina

García de nous avoir donné une des meilleures œuvres de l'historiographie religieuse et de l'hagiographie espagnoles. Mais il y a dans le programme de la *Nueva Biblioteca* beaucoup d'autres publications que nous attendions avec une plus vive impatience.

Ernest Martinenche.

L. Weigert.— Untersuchen zur spanischen Syntax auf Grund der Werke des cervantes. — *Berlin*, 1907.

M. Weigert, qui est un élève de M. Tobler, ajoute dans ce volume quatorze nouveaux chapitres aux six qu'il avait déjà publiés comme dissertation sous le titre : « Remarques grammaticales sur la langue de Cervantes ». Il est au courant de la plupart des ouvrages importants qui ont été publiés sur la syntaxe espagnole classique. Il a fait lui-même une sérieuse étude de la langue des *Novelas ejemplares* et du *Don Quijote*. Ses remarques, qui ne portent que sur certains points de la syntaxe de Cervantes, réunissent des exemples significatifs et en donnent des explications intéressantes. Elles auraient abouti à des conclusions plus pénétrantes si, pour les questions dont il s'occupait, l'auteur avait cherché de plus nombreux points de comparaison chez les principaux représentants de la prose espagnole à la fin de XVIe siècle et dans le premier tiers du XVIIe. Il aurait vu se multiplier les exceptions qu'il signale, et il aurait mis en une lumière plus vive cette souplesse de la syntaxe espagnole classique qui se refuse aux distinctions trop subtiles et aux règles trop étroites.

E. Lœseth. — Sur quelques ouvrages de Pierre de Beauvais (Tirage à part du livre *In Memoriam* de Sophus Bugge, p. 26-42).

Publication d'un des opuscules de Pierre de Beauvais : poème sur le *Saumoier* et les trois séjours de l'homme. M. L. donne également de nombreuses corrections au texte de la *Vie de saint Germer* de même Pierre de Beauvais, déjà publiée.

J. Anglade.

Antonio Boselli. — Una nuova redazione del *Trespassement Nostre Dame* (Extrait des *Studj Romanzi*, n° 5).

Il s'agit d'une rédaction assez différente de celles qui ont été publiées et qui se trouve à la Bibliothèque royale de Parme. Le ms. est de la deuxième moitié du XVe siècle, mais le texte remonterait au milieu du XIIIe. M. Boselli, après avoir analysé la nouvelle rédaction du poème, montre comment elle s'éloigne grandement, dans la dernière partie, des versions publiées jusqu'ici; suit la publication du texte lui-même (328 vers).

J. Anglade.

Ch. Drouet. — Les manuscrits de Maynard conservés à la bibliothèque de Toulouse. *Paris, Champion*, 1908, in-8°, 40 p.

L'auteur du présent essai prépare une thèse sur Maynard; ayant appris qu'un autre chercheur (1) avait eu connaissance des *inedita* de Maynard, il les publie pour ne pas renoncer à ses droits de priorité. Heureux Maynard d'avoir ainsi deux travailleurs à ses suites! Les pièces que nous communique M. Dr. n'ajoutent pas grand chose à sa gloire : ce sont des épigrammes (peu spirituelles d'ailleurs), des poésies de circonstance, etc. Elles ont cependant le mérite d'éclairer une partie de la biographie de Maynard. P. 15 l. *Peirese*; p. 33, n° XXX, l. 3 *Bernia?* ou *Berni?*

J. Anglade.

G. Bertoni. — Attila, poema franco italiano di Nicola da Casola. *Fribourg (Suisse), librairie de l'Université*, 1907. [Collectanea Friburgensia, nouvelle série, fascicule IX.]

L'édition que donne M. Bertoni du poème de Nicola da Casola est une édition partielle : ce poème ne mérite guère autre chose. M. B. a fait précéder son édition de trois chapitres d'introduction. Le premier est consacré à Nicola da Casola et à la littérature franco-italienne. M. B. insiste après d'autres sur l'intérêt de cette littérature où se rencontrent déjà la plupart des caractères de l'épopée chevaleresque italienne. L'élément religieux, le fantastique, l'élément amoureux surtout, emprunté au cycle breton, y tiennent une très grande place. Le second chapitre comprend une description de manuscrit unique (Modène, *Bibl. Est.*) et une analyse du poème. Le troisième enfin est une étude sommaire de la langue du poème. Comme dans la plupart des textes franco-vénitiens, et plus peut-être, l'élément français domine dans cette langue hybride. La versification est très incorrecte et M. B. se demande (p. LVII) si Nicola da Casola n'a pas voulu employer maladroitement les deux grands vers épiques de douze et de dix syllabes. Les extraits publiés par M. B. comprennent dix-sept-cent cinquante vers environ. Ils suffisent amplement à nous donner une idée de ce médiocre poème. Le texte est accompagné de notes abondantes, trop abondantes même à notre sens; plusieurs qui rappellent des faits grammaticaux trop connus auraient pu être laissées de côté. Un appendice contient un extrait d'un *liber Attilae*, en prose latine, tiré d'un manuscrit du XVe siècle. L'édition se termine par un glossaire, où nous avons regretté l'absence de la plupart des noms propres.

J. Anglade.

---

(1) Il s'agit sans doute de M. Clavelier qui publie des *inedita* de Maynard dans les *Annales du Midi*.

O. Borrmann.— Das kurze Reimpaar bei Crestien von Troyes mit besonderer Berücksichtigung des Wilhelm von England. Erlangen, *Junge und Sohn*, 1897, 48 p. in-8°. [Thèse de l'Université de Marbourg.]

L'objet de cette thèse a été d'étudier à un point de vue tout spécial — l'emploi du couplet de deux vers, *Reimpaar*— la métrique de Chrétien de Troyes et d'en tirer un critérium pour un des poèmes dont la paternité lui est contestée. La méthode est délicate; mais la présente étude paraît faite avec soin. Deux chapitres principaux nous en exposent les résultats : le chapitre cinq en particulier les présente sous forme mathématique. L'emploi de la « rime brisée » devient de plus en plus fréquent dans l'œuvre de Chrétien de Troyes; au point de vue chronologique, d'après l'emploi du couplet de deux vers (sans rime brisée) la *Vie de Guillaume* se placerait entre *Erec* et *Cligés*. Mais est-elle bien de Chrétien?

Ici il faut renvoyer le lecteur à un magistral compte rendu qu'a fait de cette thèse le savant éditeur de Chrétien de Troyes (*Literaturblatt für germ. und rom. Philologie*, 1908, n° 3-4). M. W. Fœrster y reprend les arguments qu'il a déjà donnés ailleurs pour l'authenticité de l'œuvre : « rimes, langue, style, phraséologie », tout dans la *Vie de Guillaume* rappelle la manière de Chrétien. En ce qui concerne l'époque de sa composition, M. Fœrster fait observer que l'auteur de cette dissertation n'a pas tenu compte de l'emploi des « rimes riches », aussi fréquent dans la *Vie de Guillaume* que dans *Lancelot*. De ces recherches métriques il résulte deux choses contradictoires : par l'emploi du couplet de deux vers (couplet lyrique), la *Vie de Guillaume* se rattache aux œuvres de jeunesse de Chrétien de Troyes; par l'emploi des rimes riches, elle s'en éloigne. Comment concilier ces deux faits? Le caractère populaire du sujet et le public auquel était destinée cette œuvre pourraient expliquer que l'auteur ait employé une technique plus simple représentée par l'emploi très fréquent du couplet de deux vers sans rime brisée. C'est la conclusion à laquelle arrive M. Fœrster, tout en avouant qu'il reste encore quelque chose d'énigmatique dans cette *Vie de Guillaume*. En tout cas il semble bien que maintenant tout ait été dit sur le sujet et que tous les matériaux aient été rassemblés. Même si on n'accepte pas les conclusions de M. Borrmann, on ne peut que lui savoir gré d'avoir diligemment étudié ce côté important de la question.

J. Anglade.

Duc de la Salle de Rochemaure. — Uno visito à Mistral, Maiano, Settembre 1907. Texte cantalien et traduction française. *Imprimerie moderne, Aurillac*, 129 p.

Ouvrage intéressant et comme texte de langue d'un parler sur lequel j'ai donné ici même quelques indications en rendant compte d'autres publications du même auteur, et comme recueil d'impressions de première main

sur la nature provençale, la fisionomie de Mistral, la grande facilité d'*intercompréhension* entre Auvergnats et Provençaux, malgré la distance géographique considérable entre leurs parlers (p. 80 ss.), les conditions nouvelles que fait aux parlers populaires le manque de stabilité d'une partie de la population (p. 100 ss.).

J. R.

Maurice Grammont. — Petit traité de versification française. *Paris, A. Colin*, 1908.

Cet ouvrage n'est pas écrit pour les *gens du monde*, mais il est accessible à tout omme de culture moyenne qui voudra bien le lire attentivement. L'intelligence en est facilitée par un répertoire de définitions et par la traduction de toutes les citations — même postérieures au XVIme siècle — où se trouvent des mots ou des tournures que l'usage actuel ne connait plus dans le même sens ou le même emploi.

Il comble de la manière la plus eureuse une véritable lacune, car la versification française n'avait point été jusqu'ici étudiée dans son ensemble suivant une métode vraiment positive (l'index de la p. 135 signale les lectures complémentaires qui peuvent être utiles pour certains points spéciaux)

Il est ainsi divisé : introduction, origine et définition du vers français; les plus anciens vers français; première partie : *La structure matérielle du vers français, les règles anciennes, les règles classiques*; deuxième partie : *L'art dans la versification française, le ritme, les sons*; conclusion résumant l'évolution décrite et examinant les réformes désirables.

Je n'ai pas à révéler aux lecteurs de cette Revue les qualités caractéristiques de l'exposition de M. Grammont. J'ai lu et relu son livre sans pouvoir i découvrir d'autre défaut que deux ou trois coquilles (notamment p. 41, l. 24, *décasillabes* pour *dodécasillabes*), et je ne vois d'autre manière d'en rendre compte qu'en suivant l'auteur dans la cours de sa démonstration.

La première partie prend le vers français à son début, vers sillabique à pause finale et — pour les vers de 10 et 12 sillabes — césure nettement marquée, et en expose l'évolution jusqu'au vers ritmique actuel : le compte des sillabes est troublé, notamment par la chute de l' *e* dit muet; la pause finale s'affaiblit au point de permettre des enjambements assez fréquents, l'ancienne césure, capable, comme la pause finale, d'absorber une sillabe atone, devient une simple coupe, et dans les vers de 10 et 12 la place et le nombre des coupes ne sont plus rigoureusement fixes.

Ces deux points essentiels sont examinés dans les deux premiers chapitres : *Le compte des sillabes*, traitement de l' *e* dit muet dans ses différentes positions, contact de deux voyelles dont aucune n'est un *e*; *La césure, les coupes, l'enjambement*, où six pages suffisent à l'auteur pour mettre en parfaite lumière et en exacte relation les différentes parties du sujet. *L'élision*

et l'iatus, puis *La rime* font ensuite l'objet de chapitres également courts et décisifs. Ils présentent, comme les précédents, les choses telles qu'elles sont et telles qu'elles devraient être, exposant les modifications déjà accomplies et les modifications désirables, marquant sûrement la voie à suivre pour réaliser celles-ci en écartant tout conservatisme irréfléchi, tout arcaïsme abusif et toute prétendue *réforme* inconséquente (v. notamment p. 17, 25, 11). Un dernier chapitre examine *Les différents tipes de vers français et leur emploi.*

La première partie du livre ayant ainsi défini l'instrument, la seconde en étudie l'usage. Un premier chapitre montre *L'alexandrin classique* (tétramètre) revêtant, après la substitution des coupes à la césure, un ritme souple et expressif déterminé par la longueur variable des deux mesures que comprend chaque émistiche (premiers tiers du XVIIme siècle). *Le vers romantique* (trimètre), issu, comme le précédent, du vers du XVIme siècle, mais évoluant dans une autre direction, ne remplace pas le vers classique, mais se glisse dans ses rangs pour produire des effets particuliers : vitesse (3 mesures au lieu de 4); énumération sintétique à trois termes; mise en relief, par constraste métrique, de l'idée exprimée. Le ritme du vers classique conservé devient plus libre; 5 et 6 mesures aussi bien que 4 (cf. p. 67, apparition de pentamètres et d'examètres dès Racine). *A quoi reconnaît-on un trimètre?* est un précieux complément à ce qui précède, car il importe de ne pas confondre avec les vrais trimètres des tétramètres dont la coupe à l'émistiche est peu marquée (exemples probants chez Racine, p. 59 ss.). Le chapitre des *Poèmes en vers libres* présente une pénétrante analise des effets produits par les changements de mètre; il contient pour ainsi dire en germe le chapitre suivant, *La strofe et les poèmes à forme fixe*, la strofe étant « un groupe de vers libres formant un sistème de rimes complet. » Les *Effets obtenus par la violation de certaines règles classiques* sont appréciés successivement en ce qui concerne la non-alternance des rimes (non-alternance réelle, pour l'oreille et non pour les ieux, v. p. 89), l'iatus (même observation), l'enjambement et le contre-rejet. *La variété du mouvement ritmique* est étudiée avec une rigueur matématique en analisant quatre vers classiques de Victor Hugo (sans enjambement ni trimètre). Les chapitres *Effets obtenus par les sons* et *L'armonie* sont un eureux résumé des études que M. Grammont a plus amplement développées dans cette Revue (t. XLIV, p. 97–158) et dans son livre sur *Le vers français, ses moyens d'expression, son armonie* (Paris, Picard, 1904).

La conclusion présente un tableau court et lumineux de l'évolution du vers français et des réformes qu'il pourrait admettre. Il en est qui sont nécessaires : il faut que les versificateurs modèlent leurs observances sur l'état réel de la langue.

Ce livre leur en donne le moyen. Il leur enseigne la nature et l'usage du vers français, « l'un des plus souples qui existent au monde actuellement,

de tout le plus délicat, ... instrument merveilleux aux mains d'un artiste, intolérable entre celles d'un ouvrier malabile. »

Malgré ce livre, bien des *réformes* seront encore imaginées de toutes pièces par « des étrangers ou de mauvais plaisants », et bien des gens continueront à faire de mauvais vers. Mais il n'i aura vraiment plus d'excuse.

J. R.

Cartabèu de Saato Estello adouba e publica pèr lou Burèu dóu Coumsistàri felibren, nº 5. Vers lou Baile dóu Coumsistàri emai en librarié Roumanille, Avignoun. 1907-1908.

Aqueste numerò caup pèr lou proumié cop un tiero de noutiço sus l'obro coumplido dins l'annado escoulado pèr lis assouciacioun afihado au Felibrige, redegido pèr cado assouciacioun dins sa parladuro particuliero. Lou comte-rendu de l'assemblado generalo annalo es forço mai aboundous qu'à l'acoustumado. Dins lou discours dóu Capoulié atrouvan (p. 76 e seg.) un coumentàri entrasènt di paraulo d'Arnaud Danièl à Dante dins la *Divina Commedia* e uno variànto interessanto au darrié vers : *Sovenga vos alompràr mi dolor*, liogo de la leiçoun mens espressivo *a temps de ma dolor*.

J. R.

Vivo Prouvènço ! porto-paraulo mesadié di recoubranço miejournalo. — *Dir. P. Devoluy*; *amenistr. J. Renadiéu*, 29 bis, *balouard Siste Isnard*, *Avignoun* (6 pajo pèr mes; abounamen pèr un an, Prouvènço et Franço, 4 fr., estrangié, 4 fr. 50). — Proumié semèstre de 1908.

Veici la flour di soumàri d'aquelo seguido de *Prouvènço*! *La Bello di Cors-Sant*, coumplancho avignounenco acampado pèr G. de M. (Febrié). P. Devoluy, *Oumage à Chubaneau* (Feb.). Pouèmo de J. d'Arbaud (Janvié), Laforêt (Feb., Mai) e R. Michalias (Mars). Dicho dóu Capoulié Devoluy sus lou sèti de Marsiho pèr Bourboun (Janv.), sus la coumemouracioun de Jaume lou Counquistaire à Mount-Pelié (Feb.). Jan Malan, *Lou Pica de la daio* (Abriéu), article avalourant li causo e la pourtado de la boulegado di vigneiroun miejournau). Jan Patarin, *Félibrisme d'amateurs* (Mars, sus la questioun catalano; vèire tambèn aqui-sus uno amusativo poulemico en Feb. e Mars). M. Camelat, letro sus un detai de toupounimìo pirenenco (Ab.). E. Nicholson, article sus la pouësio poupulàri en Prouvènço (Jun). J. Bourrilly, *La guerro di granouio e di furo* (Janv., seg. e fin). J. Rounjat, noutiço sus Glàudi Peyrot e sus la traducioun daneso de *Mirèio* (Janv.); *La vertu de la lengo*, passage di *Nibelunge* de Jordan tradu en vers prouvençau aliteratiéu (Ab.); *Letro d'Arnaud de Maruei*, messo en prouvençau mouderne, em'ùni leiçoun nouvello (Feb., Mars); pichot tratat d'ourtougràfi à l'usage di Prouvençau (Ab., Mai, Jun).

J. R.

William Averill Stowell. — Old French titles of respect in direct address. — *Baltimore, J. H. Furst company*, 1908. — 8° de XIV-239 p. (tèse de doctorat).

Copieuse étude, avec tableaux statistiques de fréquence, description des relations de seigneur à vassal et du compagnonnage chevaleresque, etc., sur les différents emplois d'*amis, amie, bachelers, baissele, ber, baron, chevaliers, compainz, danz, dame, escuiers, frere, suer, hom, feme, vassals*, etc., etc., de leurs dérivés et composés avec adjectifs.

J. R.

ERRATUM

P. 113 6) ..... le cap jouts la canelo, *lire* : canèlo
P. 114 Variantes ligne 6, Me li ame miei, *lire* : mièi
— ligne 10 (cham)brieiro, *lire* : brièiro
— ligne 11 Refrain *Voul! lire* : *Voui!*
— ligne 14 qu'une lauzeto, *lire* : qu'uno
P. 116, ligne 5, 8) Lous pezes, *lire* : Lous pèzes
— dernière ligne, es diverses formes, *lire* : les diverses
P. 121 Noms donnés aux bœufs. *Sauba, lire* : *Saubà*
P. 123 1) l. 1, *lire* : n'anèrou
P. 127 4) S'en aici, *lire* : Sen aici
P. 130 4) Quan n'aguèron tout acaba, *lire* : quan n'aguèrou tout acabà
P. 136 Notes 2 et 3, *Lolium temelentum, lire* : *temulentum.*

Le Gérant : Paul Hamelin.

MONTPELLIER. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU MIDI.

NOMS DE POISSONS

Notes etymologiques et lexicographiques

I

1. it. *arbolino*

On sait que de l'adj. *albŭlŭs, -a, -um* on a tiré les substantifs *albŭlŭs, albula*, noms de poissons; ils ne sont pas attestés en latin mais ils survivent dans une foule de dérivés romans.

Ces dérivés peuvent se partager en deux groupes :

(a) Dérivés qui représentent le type primitif *álbŭlŭs, álbŭla* : notamment *auble* à Neuchâtel et à Montigny-sur-Armançon (Côte-d'Or). V. Rolland, *Faune Pop.*, III, 140.

(b) Dérivés qui représentent de nouveaux types créés par divers procédés de dissimilation (cf. les dérivés du lat. *arbor*).

Ce second groupe pourra se subdiviser, selon le procédé de dissimilation, en quatre sous-groupes :

(1) type * *ábŭlŭs*, * *ábŭla*; fr. *able* masc. et aussi fém. jusqu'à Cotgrave; it. *avola*. Voir ma note sur *able*, *Rev. de Philol. Franc. et de Litt.*, vol. XXI, pp. 241-2.

(2) type * *árbŭlŭs*, * *árbŭla*; it. *arbolino* (Florio : « a fish called a bleak ») = *leuciscus alburnus* Cuv.

(3) type * *álbŭrŭs*, * *álbŭra*; vénit. *alboro* = *pagellus erythrinus* Cuv., *alboro pagnesco* = *pagrus vulgaris* Cuv.; it. *alborella* = *alburnus alburnellus* (Günther, *Study of Fishes*, ed. 1880, p. 604).

(4) type * *arburus*, * *arbura*; vénit. *arboro* = *pagellus erythrinus*, à *Ancone arboretta* = *pagrus vulgaris*.

2. fr. *artière* (Cotg.)

Cotgrave donne *artière* avec la mention : « f. the sharpling, stickling or sticklebacke; (a small fish) » — *Artière*, nom du

genre *gasterosteus* ou *épinoche* est tiré d' * *arĭstária*, dérivé d'*arista*, arête de poisson dans Ausone. Il est intéressant de le comparer avec *arêtier*, *arêtière*, vocables technologiques dont le premier, au sens de « une des pièces de bois qui partent de l'angle d'un édifice pour donner au toit la forme d'un pavillon » (voir Godefroy, *Complément*, à *arestier*), remonte au XIVe siècle. Pour *arêtier*, *arêtière*, Körting (*Lat. Rom. Wört.*) a fait un article * *aristarium*; d'autre part, Schéler et le *Dict. Gén.* considèrent ces mots comme tirés du fr. *arête*. Il est du moins certain que si *arêtier* remonte à un lat. * *aristarium*, il aura subi l'influence d'*arête*; la prononciation le prouve, car, sans cette influence, * *aristarium* aboutirait à *artier*.

Pour *artière* = *gasterosteus*, on comparera le saintong. *aritte* qui se dit des *épinoches* d'eau douce (Lemarié dans Rolland, *Faune Pop.*, III, 173).

3. fr. *ballan*

Ballan, s. m. traduit dans le *Dict. Angl.-Franc.* de Fleming et Tibbins (Paris, 1844) l'angl. *balan* (a fish of a beautiful yellow variegated with orange; a species of wrasse; caught on ths shores of England). On trouve dans Raymond (*Dict. Gén.* 1832) « *ballan*, s. m., poisson du genre labre ». L'expression *labre ballan* est employée par Lacépède, *Hist. Nat. des. Poiss.*, III, 513, et avant lui par Bonnaterre. *Planches de l'Encyclopédie Méthodique*. Celui-ci aura tiré *ballan* de l'ouvrage de Pennant, *British Zoology*, 1769, où l'on trouve : « Ballan is a kind of wrasse sent from Scarborough » (III., 343 d'après le *New. Eng. Dict.* à *ballan*).

Ici s'arrête l'historique de *ballan*. Cela doit être un mot populaire de la côte du Yorkshire. Le *New Eng. Dict.* garde le silence sur l'étymologie; il se contente de poser l'équation *ballan, ballan-wrasse* = *labrus maculatus*.

4. *balowe*

Balowe = jeune *cyprinus nasus* en wallon d'après Carlier, *Liste des Reptiles et des Poissons*, publiée en 1831 dans le *Dict. géogr. de la prov. de Liège* (Rolland, *Faune Pop.*, III, 153).

A comparer avec *balowe*, *biess-à-balow*, *abalow* = *hanneton* à Liège à côté de *balouge* à Namur et *balouche* à Fleurus (Rolland, *Faune Pop.*, III, 331).

Balowe est apparemment le primitif de *balouatte* (Rolland, *Faune Pop.*, III, 347), *bauwate* (Ménage, *Dict. Etym.*, éd. 1750), *bawate* (ex. du XVe siècle dans le *Dict. gén.* à *beauvotte*), *beauvotte*, nom lorrain du charançon. Voir le *Dict. gén.* à *beauvotte* et cf. L. Sainéan, dans les *Beihefte zur Zeitschrift für Roman. Philol.*, X, 40, pour une explication de *bawatte* = charançon par *bawate* roquet, ce dernier remontant à un *baw* —, imitation enfantine de l'aboiement du chien.

5. *bambelle*

La *bambelle*, selon Raymond (*Dict. gén.*, 1832) est une « petite carpe qu'on pêche dans le lac de Zürich en Suisse ». En réalité, c'est tout simplement le véron.

Schinz (*Fauna Helvetica*, 1837, d'après Rolland, *Faune Pop.*, III, 140) cite *bambeli*, *bachbambeli* = *leuciscus phoxinus* Cuv. dans la Suisse allemande. *Bambele* se dit dans la même région d'un « bambin gai », d'après Sachs-Villatte.

Pour l'étymologie de l'allem. *bambele* (*bachbambele*, *glatte bambele*), voir ce que dit le *Deutsches Wörterbuch* de Grimm,

6. fr. *bastangue*, *vastangue*

Bastangue, *vastangue* sont dans le *Dict. ital. fr. et fr. ital.* de Duez, 1659-1660 comme noms de la *raia pastinaca* L.

A côté de *pastinaca* en latin, **pastinacus* est bien possible; en français il aboutirait à **pasnai*: ce mot supposé, à suffixe rare, pourrait être le primitif de *panais*, s. m. qui a définitivement remplacé le v. fr. *pasnaie* (< *L. pastinaca*), s. f.

Pour *pastinaca*, nom de poisson (Pline), il a sans doute subi l'influence troublante d'un autre radical; la première des formes siciliennes *vastunaca*, *pastenaca*, citées par Rafinesque (*Indice d'ittologia siciliana*, dans Roland, *Faune Pop.*, III, 92), permet de supposer à côté de **pastinacus*, *pastinaca*, un type à *v* initial.

De même, pour expliquer l'it. *bastango* (Duez, Florio), les emprunts français *bastangue* (dès 1647 dans Oudin, *Nomenclature Franç. et Espagn.*, p. 74), *vastangue*, il faudrait des types **bastanicus*, **vastanicus*, où il y aurait eu métathèse.

7. fr. dial. (Jura) *berling*

Il paraît que *berling* est un nom du genre loche (*cobitis* L.) à Saint-Claude d'après Ogérien et Michalet, *Hist. Nat. du Jura*, Paris, 1863-7 (Rolland, *Faune Pop.*, III, 138).

Le genre *cobitis* est appelé *barbote* dans la Vienne; l'espèce *cobitis barbatula* L. (fr. *loche barbue*) est dite *beardie* en anglais, *redbeard*, *beard*, *bearddod* en Irlande (pour ces indications voir Rolland, *Faune Pop.*, III, 137-9), *bart gründel* en allemand.

Dans ces conditions, le *berling* du Jura doit être au point de vue de la forme le même mot que l'angl. (obsol.) *beardling* = un barbu (un seul exemple dans le *New Eng. Dict.*, de 1622) et que l'all. mod. *bärtling*, *bertling* = vir barbatus (Grimm, *Deutsches Wörterbuch*). Il sera naturellement tiré d'un dialecte allemand.

8. vénit. *bisatelo*, milan. *bissetta*

Rolland, *Faune Pop.*, III, 100-101, cite le milan. *bissetta* = alevin d'anguilles et le vénit. *bisatelo*, nom de l'anguille pesant de 8 à 12 onces.

Le milan. *bissetta* est le même mot que le parm. *bissetta*, diminutif de *bissa* (it. *biscia*); cf. parm. *bissa da acqua* = *coluber natrix* L. (Malaspina, *Diz. Parm.-Ital.*, 1856 sq.).

Pour *bisatelo*, c'est un diminutif du vénit. *bisato* = anguille, qu'il faut tirer du vénit. *biso*, parm. *bis* = it. *bigio*. Au point de vue sémantique, comp. plus loin B. du Rhône *buiron*.

9. prov. *blavié*, neuchâtel *blavin*

Le *sparus alcedo* (*smaris alcedo* Risso) ou *picarel martin-pêcheur* (Cuvier, *Règne Animal*, éd. 1829, II, 187) est ainsi nommé à cause de la belle couleur bleue dont son corps est varié et qui rappelle celle de *l'alcedo hispida* L.

Or ce poisson porte, dans le Var, le nom de *blavié*, à Nice, celui de *blavié* (traduit par un fr. *blavier lapine* dans l'*Essai d'un Dict. Niç.-Franç.-Ital.*, Nice, 1894, par l'abbé J. P.), *gerle blavié* (Risso d'après Rolland, *Faune Pop.*, III, 171).

Blavié est un nom de l'*alcedo hispida*, à Nice et ailleurs dans le Midi (Rolland, *Faune Pop.*, II, 72). Il est évidemment tiré, comme le prov. *blavet*, bluet, *blaveiroun*, meurtrissure, etc. du radical germanique *blau-* qui a donné le fr. *bleu*.

Un autre nom de poisson tiré de ce radical, c'est *blavin* = *leuciscus phoxinus* Cuv. à Neuchâtel (Bonhote, *Gloss. Neuchât.*, 1867). Le *leuciscus phoxinus* a des teintes si variées (cf. son nom de *véron*, *vairon*, < lat. * *varionem*) qu'il a pris des noms de toutes les couleurs (*grisetta en* Valais; *sanguigneu*, *rossigneu* dans le Tessin; *verdon* dans la Vienne, etc., V. Rolland, *Faune Pop.*, III, 139-140).

10. *bouccanètre* (Littré)

Bouccanètre, nom du *pagellus erythrinus* Cuv. aux Antilles, d'après l'article *pagelle* de Littré est une erreur typographique pour *bouccanegre* (Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, IV 87).

11. fr. *brigne*

Brigne, s. f., un des noms vulgaires du *lupus labrax*, est attesté en français dans un texte de 1671 (*Us et Coutumes de la Mer*, p. 115), publié par Delboulle dans la *Romania* (XXXIII, 364) et Littré l'a inséré dans son Dictionnaire (1873).

Tout récemment, M. Schuchardt, dans un article de la *Zeitschrift für Romanische Philologie* (XXXI, 641-6) où il a traité de divers noms du *lupus labrax*, a cru expliquer *brigne* en le rapportant à un type **labrina*, dont la première syllabe, confondue avec l'article féminin, serait facilement tombée.

Il m'est impossible de me ranger à cette manière de voir. Je constate d'abord trois choses :

(1) *brigne* = *lupus labrax* dans la Gironde (Lafont, *Note pour servir à la faune de la Gironde*, Bordeaux, 1873 dans Rolland, *Faune Pop.*, III, 182).

(2) *brigno, brillo* = *leuciscus vulgaris* Cuv. à Toulouse (Poumarède, *Manuel de Termes Usuels*, Toulouse, 1860, dans Rolland, *F. P.*, III, 142). Mistral ne donne *brigno* dans ce sens que pour le Quercy et le Bordelais; *brilho* selon lui est la forme générale dans le Midi.

(3) *brigne bâtarde* = *cyprinus dobula*. Cuv., toujours à Bordeaux, d'après une communication faite par Dutrouil, officier de santé à Lacépède (*Hist. Nat. des Poiss.*, V, 574).

Brigno se dit donc de trois poissons : le *leuciscus vulgaris*, le *leuciscus dobula* et le *lupus labrax*; c'est une forme surtout bordelaise; ailleurs, dans le midi, *brilho* = *leuciscus vulgaris*.

On se demande ensuite si c'est *brilho* = *leuciscus vulgaris* qui serait une modification de *brigno* ou si c'est l'inverse qui est vrai. Etant donné que *brilho* est la forme à peu près générale dans le midi, il est vraisemblable qu'elle est antérieure à *brigno*, altération particulière au Quercy et au Bordelais.

Brillo, brilho, nom du *leuciscus vulgaris*, peut être rapproché de l'expression *meunier argenté* = *leuciscus vulgaris* en français. « La couleur générale de la vandoise », dit Lacépède (*Hist. Nat. des Poiss.*, V, 580) « est argentée; les nageoires sont blanches ou grises; le dos est brunâtre. » On peut, il semble, hardiment tirer *brillo, brilho*, du radical d'où viennent l'it. *brillare*, le fr. *briller*, etc.

Ce qui paraît bien confirmer l'étymologie que je propose, c'est que « le dobule (*leuciscus dobula*) a le ventre d'argent » (Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, V, 580) et que « le bars commun (*lupus labrax*) est de couleur argentée » (Cuvier, *Règne Animal*, éd. 1829, II, 133).

Terminons cette note en attirant l'attention :

(1) Sur le wallon *raignon* = *leuciscus vulgaris* (Grandgagnage dans Rolland, *Faune Pop.*, III, 142), altération de *raillon* (< lat. * *rallionem* du radical de *rado*); pour *raillon*, usité en v. fr. au sens de flèche, cf. *dard* = *leuciscus vulgaris*; *dard* est une altération de *dars* (< *darsus* .V. Thomas dans *Romania*, XXXVI, 91) par étymologie populaire, à cause de la rapidité de mouvement

particulière à ce poisson. *Raignon* à côté de *raillon* peut se comparer à *brigno* à côté de *brilho*;

(2) sur le prov. *brillo* = ris de veau (Sauvages, *Dict. langued.-franç*, éd. 1785).

12. B.-du-Rhône *buiron*, it. *buratello*

C'est au radical de **bura*, forme secondaire de *bŭrra*, que je rattacherai l'it. *buratello* = petite anguille (Duez) et le *buiron* des Bouches-du-Rhône = alevin d'anguilles (Rolland, *Faune Pop.*, III, 100).

Pour le premier de ces deux mots, il est, quant à la forme, le même que l'it. *burattello* (diminutif de *burratto*), prov. *baruteu* (Mistral) métathèse de *buratel*, v. fr. *buretel*, *buletel*, *beluteau* qui ont tous eu le sens du fr. *bluteau*. De son côté *buiron* serait pour **bŭrĭōnem*.

Au point de vue sémantique, c'est la couleur de la petite anguille qui lui aura procuré ces noms [1]. J'ai déjà rapporté le vénit. *bisatelo* = petite anguille, au radical de l'it. *bigio*. Il est intéressant de remarquer que *bigello* (de *bigio*) a le sens de « bure, bureau, gros drap grisâtre ou gris sans teinture » (Duez). Cf. prov. *burel*, brun; poit. *bur*, brun.

13. Ile de Ré *burlot*

Burlot = genre *cantharus* Cuv. à l'île de Ré. (Lemarié, *Poissons de la Charente-Inférieure*, Niort, 1867, dans Rolland, *Faune Pop.*, III, 166).

Burlot est pour *burelot* dérivé de l'adjectif de couleur *burel* = brun en provençal. Cf. les noms du *cantharus* : picard *brême grise*, angl. *black bream* (Rolland, *loc. cit*).

14. fr. *casse-burgot*, *pilonneau*, it. *frangolino*

Lemarié, *Poissons de la Charente, de la Charente-Inf.*, Niort, 1867 (d'après Rolland, *Faune Pop.*, III, 167), donne *casse burgô* comme nom du genre *pagellus* Cuv. sur les côtes de l'Ouest.

[1] On sait que **bŭrĕŭs* > it. *buio*, sombre.

Déjà Raymond, *Dict. Gén.*, 1832, avait inséré à sa place « *casse-burgot*, s. m., poisson de la Louisiane dont la chair est bonne à manger ». *Casse-burgot* est un composé fait de l'impératif du verbe *casser* et de *burgau*, *burgaut*, *burgot*, nom du genre *buccinum* L. (*burgaud baveux* à Noirmoutier, Rolland, *Faune Pop.*, III, 189) et du *turbo littoreus* L., dit souvent *cignot* ou *bigorneau*. Lacépède (*Hist. Nat. des Poissons*, IV, 92), en parlant du *pagellus*, nous dit : « Sa vivacité le porte à se nourrir de jeunes poissons qui pullulent, pour ainsi dire, auprès des côtes pendant la belle saison, aussi bien qu'à rechercher les moules, les autres crustacés et les crabes, dont il écrase facilement la croûte ou les coquilles entre ses dents molaires nombreuses, fortes et arrondies ».

Cette particularité chez le *pagellus* explique deux autres noms qu'on lui a donnés :

(1) celui de *pilonneau* (dim. de *pilon*), attesté par Lemarié pour la Rochelle et par Marcotte pour la Picardie ; d'après Labille on dirait *pinono* à Boulogne-sur-Mer (pour ces indications v. Rolland, *Faune Pop.*, III, 167).

(2) l'it. *frangolino* (à Rome d'après Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, IV, 86) à côté de *fragolino* = *pagellus* Cuv. Influence de *frangere*.

15. *cedelynge* (Godefroy)

Godefroy a inséré le mot *cedelynge* dans son *Dictionnaire de l'Anc. Langue Française* avec le texte suivant à l'appui :

treyte, grelet, *cedelynge*, merlankes

[*La Maniere de langage*, p. 393, Meyer.]

Ne faudrait-il pas lire *codelynge*? Le New *English Dictionary* donne *cedelynge* comme une des anciennes variantes graphiques de l'ang. mod. *codling*, petite morue ; le texte le plus ancien fourni par le même dictionnaire est de 1314 et donne déjà la graphie moderne.

16. fr. *chiffe*

Voir plus loin la note sur *hottiche*.

17. fr. *chob, chub*

Raymond a inséré dans son *Dict. Gén.* (1832), l'article :

> CHOB; s. m., espèce de poisson du fleuve Saint-Laurent de la famille des cyprins.

Chob est évidemment l'ang. *chub* = *leuciscus cephalus* Cuv. Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, v, 604-8, a donné à un de ses cyprins le nom de *cyprin chub*. Pour lui *chub* est du masculin. Le *chub* n'est d'ailleurs pas autre chose que son *cyprin jesse*, c'est-à-dire le chevène.

18. fr. *cornard*

Dans les *Publications de Circonstance*, *n°* 12 (Conseil international permanent pour l'exploitation de la Mer), brochure en commission chez Andr. Fred. Höst et fils, Copenhague, et qui a paru en mai 1904, je trouve le fr. *cornard* = *callionymus lyra* L.

Cela a tout l'air d'un mot populaire; je l'insère ici parce qu'il ne se trouve, au sens indiqué, ni dans la *Faune Populaire* de Rolland ni dans les dictionnaires que j'ai à ma disposition.

19. it. fr. *derbio* (fr. *dartre*)

Derbio = *lichia glauca* Cuv. paraît pour la première fois dans Rondelet (*De Pisc. Mar.*, Lyon, 1554, p. 252) : « Piscis γλάυκος latine servato Graeco nomine *glaucus*; id est proculdubio, qui a nostris *derbio*, a Romanis *lechia*, a provincialibus *biche* et *cabrole* et *damo*, ab Illyricis *polauda*, a quibusdam *lampugo* sed falso vocatur ».

Derbio = *lichia glauca* se trouve dans Du Pinet, *Hist. du Monde de C. Pline Second*, éd. Lyon, 1581, II, 553. 30 : « le *derbio* ou *biche de mer*, mangé avec sa murette, fait venir le laict aux femmes... » V. aussi pp. 558, 559.

Cotgrave écrit *derbro* par erreur : « m. kind of small-mouthed blew backt, and white-bellied sea-fish ».

Raymond, *Dict. Gén.*, 1832, a un article *derbis* : « s. m., espèce de poisson qu'on croit le même que la sèche ». A part

la définition fautive, *derbro* est sans doute encore une coquille typographique; elle reparaît ailleurs, p. ex. dans Bouillet, *Dict. des Sciences, des Lettres et des Arts*, éd. 1872, à l'art. *liche* : « *le derbis* (*lichia glauca*) ».

Duez, *Dict. it.-fr.*, 1660, et Florio, *It. Eng.-Dict.*, 1688, donne *derbio* au sens de petit poisson. Duez ajoute : « une darte, selon aucuns » Cf. dans Florio *derbite* « a kind of scabbed itch or manginess in dogs » et les mots tirés des dialectes de l'Italie et du latin et cités par Körting (d'après Salvioni), *Lat.-Rom.-Wört.*, art 4555 *hĕrpēs*. Cf. aussi fr. *dartre*, avec *r* épenthétique pour *darte*, *derte*, qui semblerait, si l'on tient compte du *derbite* de Florio et du milan. *derbeda*, représenter un type * *dĕrbĭtem*, dû peut-être à une contamination de *hĕrpētem* par un germ. *derb*'rugueux. Quoi qu'il en soit, *derbio* nom de poisson, veut dire primitivement « rugueux, teigneux ».

20. fr. *farvolin*

Godefroy a trouvé le mot *farvolin* dans un texte de 1528 que je transcris :

> le farvolin est ung poisson qui se lieve sur le dos et encline la teste, il est rouge dehors et est blanc par dedans (*Platine de honneste volupté*, f° 102 v°., éd. 1528).

Farvolin est un emprunt à l'it. *fravolino* qui avec *fraulo* (pour *fravolo*) est donné par Florio (*Ital. Engl. Dict.*, éd. 1688) comme identique à *fragolino*. *Fragolino* est un des noms italiens du genre *pagellus* Cuv.; il aura subi quelque influence de *fragola*, *fravola*, fraise, et de son dérivé *fragolino*, fraisier, le poisson qui nous occupe étant d'un beau rouge carmin, passant au rose sur les côtes, avec des reflets argentés sur le ventre (*pagellus erythrinus*); c'est de là qu'il tire encore son nom de *rousseau* usité à Boulogne-sur-Mer (Rolland, *Faune Pop.*, III, 167) [1].

Fragolino, nom de poisson, dérive de *frago*, cité par Florio avec la mention « a certain fresh-water fish, in latin pagrus ». *Frago* pour *fagro* viendra en ligne droite de *phagrus*, forme

[1] Cf. *fragolino* = rouge-gorge (Florio).

usitée en latin concurremment avec *pagrus*, *pagur* (it. *pagro*, *pagaro*) [1].

21. fr. dial. (norm.) *flondre*, fr. *flyndre*

L'art. 3859 du *Lateinisch-Romanisches Wörterbuch* de Körting est tout entier dans cette mention :

dtsch *flunder* = fr. *flondre*.

Si cela veut dire que *flondre* vient de l'all. *flunder* la chose n'est pas prouvée et je crois d'ailleurs qu'il en est autrement.

Etablissons d'abord l'historique du mot *flondre*; les éléments ne s'en trouvent nulle part réunis. Voici les textes :

(1) Godefroy, *Dictionnaire*, à *flondre* dit qu'on s'en sert à Dieppe, au Havre, au Tréport.

(2) Le *Dict. du patois normand de l'Eure*, Evreux, 1879, a un art. *flondre* : « Nom vulgaire du poisson que les riverains de la basse Seine et de la basse Risle mangent le plus abondamment. La flondre est une espèce de plie très voisine de la limande et du carrelet. Suivant M. Rever (*Voyage des élèves de l'Ecole Centrale*), c'est proprement le *pleuronectus* (sic) *flesus*, en français *flet*.

(3) Travers et Dubois, *Dictionnaire du patois normand*, Caen, 1856, donne *flondre* = *platessa flesus* Cuvier (d'après Rolland, *Faune Pop.*, III, 107).

(4) Lacépède dans son *Histoire naturelle des Poissons*, 1798-1803 (IV, 634-6) dit à propos du *flez* (pleuronectes flesus L.) : — Le citoyen Noël nous a écrit qu'on le pêchoit souvent dans la Seine, jusqu'auprès de Tournedos, quelques myriamètres au-dessus de Pont-de-l'Arche, où on le nomme *flondre* ou *flondre d'eau douce* ou *de rivière*.

(5) Moisy, *Glossaire Anglo-Normand*, Caen, 1889 a un article *flondre* : s. f., poisson, voisin de la limande, qui se rencontre à l'embouchure de la Seine. Du suédois *flondra*. — A l'appui, l'extrait suivant tiré d'un compte

[1] Cf. port. *pargo*; et pour l'*a* de *pagaro*, le lat. *sargus* avec l'it. *sargo*, *sarago*.

de 1435, cité par M. Ch. de Beaurepaire dans ses *Notes et doc. sur la Norm.*, p. 214 : « pour une flondre, le mercredi, 8 d. ».

(6) Enfin Godefroy a tiré du *Viandier* de Guill. Tirel dit Taillevent (né vers 1314, mort 1395), l'extrait suivant : « flondres cuites en eves ».

De tous ces témoignages on peut tirer que *flondre* n'est guère usité qu'en Normandie, qu'il y est ancien et qu'il a toujours été du féminin.

D'où nous vient-il?

Il n'y a pas à compter sur l'angl. *flounder*, dont le plus ancien exemple donné par le *New English Dictionary* n'est guère antérieur à 1450 et qui, par sa forme, semble bien emprunté à l'anglo-normand *floundre*, qu'on trouve dans un texte du XIVe siècle (*Black Bk. Admiralty*, II, 102, d'après le *New Eng. Dict.*) et qui remonte lui-même au normand *flondre* qu'il s'agit d'expliquer.

On ne voit pas ensuite comment un mot du haut-allemand aurait donné naissance à *flondre* qu'on ne trouve qu'en Normandie; aussi n'y a-t-il pas grand fond à faire sur l'all. *flunder* qui diffère d'ailleurs de *flondre* en étant du genre masculin. Je ne puis dire si *flunder* est ancien, le *Deutsches Wörterbuch* de Grimm ne donnant pas de textes. Pas de textes non plus dans Grimm pour l'all. *flinder*, *flander* de même signification. Kluge tire *flunder* du bas-allemand et en définitive du scandinave.

Je crois que c'est aussi par le scandinave, v. suéd. *flundrae*, suéd. mod. *flundra*, subst. fém., qu'il faut expliquer le norm. *flondre*; ce nom de poisson viendra s'ajouter à la série des emprunts faits par la langue romane de la Normandie à la langue des envahisseurs du IXe et du Xe siècle.

Lacépède (*Hist. Nat. des Poiss.*, IV, 637) s'est servi des expressions : *le flyndre*, *le pleuronecte flyndre*, pour indiquer un pleuronecte « qui fréquente particulièrement les embouchures des rivières du Groënland ». *Flyndre* est le danois *flynder*.

22. it. *frangolino*

Voir plus haut la note sur *casse-burgot*.

23. fr. *freguereul*

Cotgrave traduit le fr. *freguereul* par *mennow*. L'angl. *minnow*, plus anc^t. *mennow*, est le *leuciscus phoxinus* Cuv. Duez (*Dict. fr.-ital.*, éd. 1659) donne aussi *freguereul* = *fregaruolo*, *sanguinaruolo* et *morello*, *pesciolino*. L'it. *fregaruolo* = *leuciscus phoxinus* Cuv. Enfin G. Clavelier (*Etudes sur la langue de Fourès* dans la *Rev. d. Lang. Rom.*, XLVIII, 137) cite *fregalh* = véron, et ajoute : cf. *frega* = frayer en parlant des poissons.

L'it. *fregaruolo* [1], le prov. *fregalh*, l'emprunt français *freguereul* se rapportent tous au radical du lat. *frĭcare*. On sait que c'est de ce radical qu'on a tiré l'it. *frego*, *frega*, *fregolo*, *fregola*, *fregolino*, le fr. *le frai*, *la fraie*, au sens d'alevin de poisson, de fretin dont on peuple un vivier, etc. C'est la petitesse du *leuciscus phoxinus* qui lui a valu les noms dont nous avons parlé; c'est par une application inverse que le prov. *veirou* (fr. *véron*), nom primitivement du *leuciscus phoxinus* s'est dit « du frai, du fretin, de l'allevin, de la poissonnaille, du menu poisson, du peuple dont on peuple un étang » (*Dict. Lang.-Franc.*, Nimes, 1785).

24. fr. *haseau* (Cotg), fr. dial. (Moselle) *hazelin*

Bouillet donne à l'art. *brème* de son *Dict. des Sciences des Lettres et des Arts* (éd. 1872), le mot *hazelin* [2] comme un des noms vulgaires de l'*abramis blicca* Cuvier. C'est comme nom du même poisson que Gehin (*Révision des Poissons du département de la Moselle*, Metz, 1866, d'après Rolland, *Faune Pop.*, III, 145) le dit usité dans la Moselle. Cette dernière indication rend probable une origine germanique, surtout étant donnée l'*h* initiale. Et en effet il faut identifier *hazelin* avec l'all. *häseling*, *häszling* et croire à un emprunt fait aux dialectes germaniques les plus rapprochés de l'ancien département de la Moselle.

[1] Cf. it. *fregarola* dans Willoughby, *Hist. Piscium*, Oxford, 1686, p. 268.

[2] Cuvier, *Règne Animal*, éd. 1829, II, 274, dit déjà : « la bordelière, petite brême ou *hazelin*. »

Seulement, chose curieuse, l'afl. *häseling*, *häszling*, comme le primitif *hassel*, indique non pas l'*abramis blicca* Cuv. mais le *leuciscus dobula* Cuv. La chose peut encore se comprendre, car avec l'*abramis blicca* comme avec le *leuciscus dobula* on reste dans la famille des Cyprinidés. C'est ainsi que *hasel*, *haselter*, est le nom dans la Luxembourg allemand, de *leuciscus vulgaris* Cuv. (De Lafontaine, *Faune du Pays de Luxembourg*, 1865-72, d'après Rolland, *Faune Pop.*, III, 142).

Ce qui étonne davantage, c'est de trouver le v. h. a. *hasela* traduit par *conger* and le v. h. a. *heselinc* par *congrus* dans des gloses publiées par Graesse et citées par Grimm (*Deutsches Wörterbuch* à *hassel*, *haszling*) [1].

Remarquons que le fr. *haseau*, cité par Cotgrave « a brame of middle size » et évidemment tiré de *hasel* (all. mod. *hassel*), s'est dit d'une brème de moyenne grandeur, comme le *hazelin* de la Moselle se dit de la petite brème.

25. fr. dial. *hotiche*, *hotu*

D'après De Lafontaine, *Faune du Pays de Luxembourg* 1865-72, *hottiche* est dans le Luxembourg wallon un nom de *l'abramis brama* Cuv. et *hottu* du *cyprinus nasus* (Rolland, *Faune Pop.*, III, 144). Railliet, *Traité de zoologie Médicale et Agricole*, p. 967, emploie *hotu* = *chondrostroma nasus* et confirme sur ce mot l'affirmation de De Lafontaine. D'autre part, il faut noter *hôtiche* = *cyprinus nasus* en wallon selon Sélys-Longchamps, *Faune de Belgique*, Bruxelles, 1842 (Rolland, *Faune Pop.*, III, 152) et *hôtîg*, « s. m., gardon, petit poisson d'eau douce » suivant Remacle, *Dict. Wallon-Franç.*, 2e éd.

Le mot *hottiche* doit être l'all. *hotticht*, chiffon, bas. hess. *hottich*, *huttich*, *hutch*, mendiant loqueteux (Grimm, *Deutsches Wörterbuch* à *hotticht*); ce qui confirme, c'est l'emploi de *chiffe* dans la Moselle, à côté de *hotu* comme nom du *cyprinus nasus* (Gehin, *Revision des poissons du département de la Moselle*, Metz, 1866, d'après Rolland, *Faune Pop.*, III, 152).

Quant à *chiffe*, j'y verrais une modification, sous l'influence

[1] Cf. encore à l'art. *hassel*; « die *haszlen*, *ganghaszlen*, ein fisch = *squalus minor* (*Die teutsch spraatch* de J, Maaler, Zurich, 1561).

du sens primitif de *hottiche*, d'un *sife* qui est attesté comme nom du *cyprinus nasus* dans le Jura par Toubin, *Suppl. aux dict. des patois jurassiens*, Lons-le-Saulnier, 1870 (Rolland, *Faune Pop.* ,III, 153). D'ailleurs *chiffe* est cité par Bouillet (*Dict. des Sciences, des Lettres et des Arts*, éd. 1872, à l'art. *vandoise*) comme un des noms vulgaires du *leuciscus vulgaris* Cuv. *Chiffe, sife, suiffe*, remontent au *sofia* de Polemius Silvius (cf. Thomas dans *Romania*, XXXV, 191-2); *sofia* a fourni des noms au *leuciscus alburnus*, au *leuciscus vulgaris*, au *cyprinus bipunctatus*, au *thymallus vulgaris*, etc.

Pour *hottu, hotu*, il semble tiré du radical de *hottiche*. Le suffixe est-il roman?

26. fr. *juscle*

Le mot *juscle*, nom de poisson, a suscité bien des coquilles typographiques. Raymond et Boiste (dans leurs dictionnaires, art. *mendole*) en ont fait *suscle* ; on trouve *fuscle* parmi les *Mots Rares* de Delboulle (*Romania*, XXXIII, 561) plus tard corrigé par Thomas (*Romania*, XXXVI, 271) et *jusèle* dans Fleming et Tibbins *Dict. franç.-angl.*, éd. 1844, art. *mendole*).

Juscle est du féminin. Cuvier dit *la juscle* (*Règne Animal*, éd. 1829, II, 186). Cotgrave inscrit : — *juscle*, f. the little sea fish called a cackerel. Les naturalistes n'ent ont pas moins donné à notre poisson le nom de *maena jusculum* N.

Juscle, nom d'une espèce de mendole, est le prov. *jusclo*, s. f., que M. Ant. Thomas a expliqué par un type * *jūxtūla* de *juxta*. *Jusclo* veut dire lanière, longe; sans doute que le corps étroit et allongé de la juscle lui aura valu son nom.

27. it. *lovaiuolo*

Le Dictionnaire de Körting n'a pas *luparius*,attesté,du moins comme substantif au sens de chasseur de loups, par le grammairien Servius; ce n'en est pas moins de ce primitif que sont tirés le v. prov. *lobeyra*, tanière de loups (Raynouard), le fr. *louvier* avec ses nombreuses significations (voir Godefroy), l'esp. *lobero, lobera*.

Un type diminutif * *lupariolus* a été proposé par M. Schu-

chardt dans un article déjà cité (voir ma note sur fr. *brigne*) pour expliquer le vénit. *variolo* = *lupus labrax*. L'hypothèse de M. Schuchardt semble confirmée par la forme populaire *lovaiuolo* qui représente admirablement* *lupariolus*, mais qui ne semble pas avoir été connue du savant professeur de Graz. *Lovaiuolo* a deux sens [1] : c'est un nom de la maladie dite *lupus* ou *dartre rongeante*, c'est ensuite un nom de poisson *lupus labrax*.

Lovaiuolo = *lupus labrax*, *venant* à côté de *vaiuolo*, *vaiolo*, *varolo*, *variolo* (cf. frioul *variul*), et même *varola* [2], noms du même poisson, est très intéressant et porte à faire croire que *vaiuolo* est *lovaiuolo* frappé d'aphérèse, le *lo* initial ayant été confondu avec l'article. N'oublions pas cependant que les noms de *vaiuolo*, etc., s'appliquent plus particulièrement au jeune *lupus labrax*. Or les petits du *lupus labrax* — l'adulte est argenté par-dessus, blanc par-dessous — sont généralement tachetés de brun; et l'it. *vaiuolo* (< lat. * *variolus*), substantif = tache, se dit de toutes sortes de taches de couleur noirâtre, brunâtre ou pourpre. C'est assez pour faire croire à l'action sur les noms italiens du *lupus labrax*, des dérivés du latin *varius* [3].

Le *varol*, nom de poisson, que Godefroy a ajouté à son article *garol*, avec un texte mal imprimé de 1547 à l'appui, n'est autre chose que l'it. *varolo*. Plus intéressant est l'article *varolus* de Du Cange qui contient un texte unique tiré de la *Vita Sancti Bernardi* où *varolus* (mot emprunté à la langue parlée comme l'indique l'adverbe *vulgo*) indique un animal terrestre (le loup ou le loup-garou?) L'article se termine par ces mots : « a variis fortasse maculis sic dictum existimo ». Il semble bien que certains noms dialectaux du loup-garou ont subi l'empreinte du lat. *varius* et de ses dérivés (voir Rolland, *Faune Pop.*, I, 154).

[1] Duez, *Dict. ital.-franç.*, éd. 1660 : *lovaiuolo*, loup, une sorte de mal. — Florio, *Dict. ital.-angl*, éd. 1688 : *louaiuolo*, a disease called a wolf; also a sea-pike. — *Sea pike* est un des noms anglais du *lupus labrax*.

Voir les dict^s de Duez et de Florio.

[3] Noter que Cuvier (*Règne Animal*, éd. 1829, II, 133) a donné le nom de *varioles* à un genre des percoïdes, compris par Linné dans son genre *perca*.

28. fr. *paganel, paganelle*

Littré, à l'art. *goujon*, explique goujon de mer (genre *gobius* L.) par « la *gobie* on le *paganel* »[1]. Raymond (*Dict. Gén.*, 1832) avait déjà un article : *paganelle* : s. f., sorte de poisson du genre des gobies ».

On a ici des emprunts évidents faits à l'italien *paganello* (Willoughby, *Hist. Piscium*, Oxf., 1686[2]), *paganella*.

Un *Vocabolario Veneziano e Padovano*, publie à Padoue en 1775 donne « *paganèlo*, pesce, della specie del gô, gobbio ». Florio (*Ital. Engl. Dict.*, éd. 1688) a un article : « *pagali, paganelle*, a fish in Genoa which some take to be our Roches, in Venice they call their fish *gobbio, pagali* which is said to lay his eggs in a nest ».

Quant à ce nid de poisson dont parle Florio, Cuvier (*Règne Animal*, éd. 1829, II, 242) en traitant des gobies nous dit : « au printemps ils préparent dans les lieux riches en fucus un nid qu'ils recouvrent de racines de zostera ; le mâle y demeure renfermé et y attend les femelles qui viennent successivement y déposer leurs œufs. Il les féconde, et les garde et les défend avec courage ».

29. *pilonneau*

Voir plus haut ma note sur *casse-burgot*.

30. it. *roviglione*, fr. *rouillon*

Rŭbellio (de *rŭber*, *rŭbellus*, rouge) est employé par Pline comme nom, sans doute, d'un des nombreux poissons qui portent le nom de *rouget*.

Certains naturalistes ont donné le nom de *rubellus* au *leuciscus rutilus* Cuv. et au *leuciscus erythropthalmus* Cuv. (Voir Lacépède, *Hist. Nat. des Poissons*, V, 576, 578)[3]. Le mot savant

[1] Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, II 549, s'est servi de l'expression *gobie paganel*.

[2] P. 207 : *paganellus Venetorum*.

[3] Cf. dans Florio : « it. *pesce rubello* : the gournard fish. » — Ici il s'agirait d'un trigle.

rubellion se trouve dans divers dictionnaires mais sans indication précise (Raymond : « sorte de poisson rouge »; Fleming et Tibbins : « poisson rouge du genre des spares » [1]).

Il faut rattacher à *rŭbellio* les deux noms populaires :

it. *roviglione*, « a kind of greenish fish » (Florio, *Ital.-Engl. Dict.*, éd. 1688).

fr. *rouillon*, « s. m., espèce de poisson » (Godefroy), avec le texte suivant à l'appui :

Les rouillons sont semblables au trillies; au lac d'Albe en a beaucop et nayssent principalement au Tybre. [*Platine de honneste volupté*, f° 105 v°, éd. 1528) [2].

31. it. *savetta*

Parmi les noms italiens du *cyprinus nasus* Linn., Lacépède (*Hist. Nat. des Poiss.*, v, 586) a cité *savetta*.

Or *savetta* se trouve dans Florio comme équivalant à *savatta* = *ciabatta*. Duez traduit *ciabatta*, *ciavatta* par : 1. une savatte, 2. toutes sortes de vieilles hardes.

Ce serait au sens de *chiffon* que *savetta* se serait dit du *cyprinus nasus*; on peut comparer ce que j'ai dit, à la note *hottiche*, de *chiffe*, *hottiche*, autres noms de ce poisson. A remarquer encore fr. *vieil savaton* (Cotgrave à *savaton* : « the millers thumbe; a fish ») = *cottus gobio* Linn.

L'it. *savetta* = *cyprinus nasus*, est déjà dans Willoughby, *Hist. Piscium*, Oxford, 1686, p. 254.

[1] Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, IV, 85, v. 576, cite *rubellio*, employé par les naturalistes comme nom du *pagellus erythrinus* Cuv. et du *leuciscus eroythrpthalmus* Cuv.

[2] Ce rapprochement entre l'it. *roviglione* et le fr. *rouillon*, nome de poissons, me rappelle qu'il faut voir aussi dans l'it. *roviglione*, « the pease we call *hastings*, *bowlings* ou *roncivals* » (Florio) et le fr. *rouillon*, « chicklings, petty fitches or vetches » (Cotgrave), des dérivés de *rŭbellĭōnem*. De même l'it. *roveglia*, *roviglia* < * *rŭbellĭa* (Cf. *Rubellius*, nom latin de famille). Cf. cependant Körting à l'art. 3265 *ervĭlia*. On comprendrait *ervĭlia* > * revĭlĭa > it. *roviglia*; pour e protonique devenant *o* devant labiale cf. it. *rovello*, *domani*, *domanda*, etc. Mais le fr. *rouillon* n'est explicable que par *rŭbellĭōnem*.

32. lat. *thymallus*

Le *Lateinisch-Romanisches Wörterbuch* de Körting ne consacre pas d'article à *thymallus*, nom de poisson dans Isidore. Il se contente de reproduire, à l'art. 3528) *thymĭnŭs, a, um*, ce que Diez, dans son dictionnaire, avait déjà dit, c'est-à-dire que l'it. *témolo*, l'esp. *tímalo*, doivent se rattacher au lat. *thymĭnŭs*.

Cependant *thymallus* (θύμαλλος), nom de l'ombre (*thymallus vulgaris* Cuv.) dans Isidore, ou encore * *thymalus* (cf. gr. Θυμαλίς, τιΘύμαλίς, τιΘύμαλλος, τιΘύμαλος) fait naître l'it. *temalo* (Duez, Florio), le v. prov. *temal* (voir un ex. à l'art. *carpion* du *Provenzal. Suppl.-Wörterb.* de Levy) et même explique un esp. *tímalo* mieux que *thymĭnŭs*. Les variantes italiennes *temaro, temelo, temero* et même *temolo* (Duez, Florio) et le port. *themolo* (Vieyra, *Eng. et Portug. Dict* à l'art. *grayling*) se rattachent sans doute aussi à *thymallus*, * *thymalus* et peut-être * *thymŭlŭs*.

33. fr. *traigne*

Railliet, *Traité de Zoologie Médicale et Agricole*, p. 974, donne *traigne* = *trachinus araneus* à Marseille. Le *trachinus araneus* Risso est la grande vive à taches noires de la Méditerranée. On trouve *traigne* dans Cotgrave (f. the sea Dragon, Viver, Quaviver. Marseillois) qui l'aura pris dans un texte du XVIe siècle.

On sait que toutes les langues romanes ont donné aux vives le nom de dragons de mer. Dans le grec ancien δράκων indiquait aussi la vive; en grec moderne, on se sert de δράκαινα (Bikelas dans Rolland, *Faune Pop.*, III, 180).

Je suppose que δράκαινα emprunté en latin, aura eu, à côté de la forme littéraire *dracaena* (Prisc. Donat.) une forme plus populaire où il y aurait transformation de la sonore initiale en sourde : * *trácena, trágena* avec l'accentuation grecque, * *tragína* avec changement de suffixe.

On expliquerait ainsi divers noms de la vive : sic. *tracena, tragina*, cités par Rolland (*Faune Pop.*, III, 180) d'après Rafinesque, et *traigne* que le français a emprunté au marseillais.

D'autre part, l'it. *trascina* (Duez, *Dict. ital.-franc.*, éd. 1660[1]) le génois *straxina* (Rolland, *loc. cit.*), autres noms des vives, seraient dus à l'influence de *trascinare*, *strascinare*, traîner, à cause de la longue queue du poisson; *trazzeina* (Florio) ou plutôt *trazzina* (Duez) aura, pour la même raison sémantique, subi l'empreinte du radical de *trazzare*.

34. fr. *vangeron*

Vangeron est dans Littré. Raymond (*Dict. gén.*, 1832) dit que c'est « un espèce de petit cyprin qu'on ne trouve que dans les lacs ». Cela fait pressentir l'origine suisse du mot. Selon Jurine, *Hist. abrégée des poiss. du Lac Léman*, Genève, 1825, ce serait un nom du *leuciscus nutilus* Cuv. Bonhote. (*Gloss. Neuchâtelois*, 1867) donne *vingeron* = *leuciscus rutilus* : « poisson de notre lac, appelé par les uns *rosse* et par les autres *gardon* ».

Vangeron est pour *vengeron*. *Vengeron*, *vingeron*, sont tous deux dans Cotgrave qui croit qu'il s'agit du *leuciscus vulgaris* Cuv, c'est-à-dire de la vandoise.

Le sens primitif de *vengeron*, *vingeron*, c'est celui de *vigneron*; ce nom a été donné au *leuciscus rutilus* à cause de la couleur rouge de toutes ses nageoires. Le même poisson se nomme ailleurs *rousse*, *rousse carpe*, *roussette*, *rouget*, *rougeau*, etc., (Rolland, *Faune Pop.* III, 143). Pour la voyelle de la syllabe initiale de *vingeron*, *vengeron*, il faut comparer l'ī du lat. *vīnum* et l'ĭ de *vĭndemia*.

35. *verdelot*

Ce mot n'est pas dans la *Faune Populaire* de Rolland. Je le tire du *Dict. des Patois de la Flandre Française* de Vermene :

Verdelot, s. m., poisson, petit cabéliau.

Verdelot, c'est un petit poisson vert (voir angl. *greene-fish* = morue dans Cotgrave). On peut comparer l'expression *morue verte* qui se dit :

(a) du *gadus molva* L. qui est olivâtre par dessus. Voir le *Dict. Angl.-Franc.* de Fleming et Tibbins à l'art *ling*.

[1] Duez à *trascina dit* : « vive ou dragon marin, poisson de mer qu'on appelle traigne à Marseille ». — Florio traduit *trascina* : « a skate fish with a long tail. »

(b) de la morue « qu'on sale à bord d'un vaisseau et qu'on ne veut pas faire sécher » (Raymond, *Dict. gén.*).

Le *Dict. gén.* de Hatzfeld et Darmesteter se trompe lorsqu'il dit que la *morue verte* est la morue salée et séchée au soleil; celle-ci se dit *morue sèche, morue parée*, etc.

36. fr. *vergadelle*

Le v. prov. *vergada*, prov. mod. *vergado*, raie, bande, a eu un diminutif d'où nous est venu le fr. *vergadelle*.

Le plus ancien exemple que j'en connaisse est le suivant :

> Alii capitones cum senuerint in mugiles mutari aiebant, *samez* in eos quos *vergadelles* vocant.
> [Rondelet, *De Pisc. Mar.*, Lyon, 1554, p. 259. chap. *De Mugilibus.*]

Godefroy a un article *vergadelle*, s. f., petite espèce de morue dite autrement « merluche » à l'appui de quoi deux textes :

(a) Nous avons en Languedoc un poisson à bon droit nommé *vergadelle* à cause qu'il a des traits comme verges sur le corps.
[L. Joubert, *Hist. des Poiss. de Rondelet*, v, 23, éd. 1558.]

(b) Pour prendre des merlus, *vergadelles* ou stocfis.
[J.-J. Vuecher, *Merv. de Nature*, p. 420, éd. 1596.]

Il n'y a rien dans les textes pour faire supposer qu'il s'agisse de la merluche; quant à la définition donnée par Godefroy, elle est tirée, mot à mot, de Littré. Je ne sais pas où Littré l'aura prise; mais je constate que Raymond (*Dict. Gén.*, 1832) dit : « *vergadelle*, s. f., nom qu'on donne au spare canthère et au gade merluche ».

Il est plus certain que *vergadelle* s'est dit de certains spares et notamment du canthère et de la saupe. Voici quelque textes :

> *vergadelle* f. a pond. fish, like unto, but lesse than, the *saupe* (Cotgrave).
> *Fausse vergadelle* = *sparus salpa* L. (Valmont-Bomare *Dict. d'Hist. Nat.*, 1765, d'après Lacépède, *Hist. Nat. des Poiss.*, IV, 99.)
> prov. *saoupo* = fr. *vergadelle* (Avril, *Dict. prov.-franc.*, 1840)

vergadelle = *sparus salpa* L. quand le poisson est jeune (Lacépède, *H. N. des P.*, IV, 98).

D'après Lacépède, le canthère présente, dans sa partie supérieure, un fond noir qui fait paraître plus agréable une vingtaine de raies longitudinales, jaunes, de chaque côté du poisson (*H. N. des P.*, IV, 29, 101). Pour la saupe, de chaque côté, elle a douze raies longitudinales, jaunes ou dorées (id., IV, 30).

37. *vra*

Ce nom, à Cherbourg, du genre *labrus* L. (Ex. de 1858 dans Rolland, *Faune Pop.*, III, 153), se rattache au même radical celtique que le breton dialectal *grouah*, breton *grac'h*, *grouach*, qui veut dire à la fois vieille femme et labre.

Cependant il n'est probablement pas tiré du breton, vu son initiale.

L'anglais *wrasse* = genre *labrus* se trouve dans un texte de 1769 que nous avons cité plus haut à propos du nom de poisson *ballan*. Willoughby, dans son *Historia Pisciun*, publiée à Oxford en 1686, nous dit à la page 320, en parlant de son *turdus vulgatissimus* (*Tinca marina* Venetis) :

> Cornubiensibus *wrasse* dicitur, Wallis etiam eodem fere vocabulo *gwrach*, id est *vetula*; Galli quoque consimiliter *vielle* eum appelant, cujus nominis rationem me non percipere fateor.

Ce texte fait croire que l'angl. *wrasse* est tiré de la forme cornique correspondant au gallois *gwrach*, *wrach*, 1. vieille femme, 2. labre, c'est-à-dire de *gwrah*, *wrah*. Cependant il faudrait expliquer l'*s* sourd final de *wrasse*; ce mot sera peut-être tiré du diminutif cornique **gwrahes*, **wrahes*, non attesté à cause, sans doute, du peu de documents qui nous reste de la langue cornique, mais qui ne serait autre chose que le gallois *gwraches*, petite vieille.

Pour le *vra* de Cherbourg, qui correspond parfaitement au corn. *wrah*, c'est un mot emprunté aux pêcheurs de la côte anglaise et ce n'est pas le seul.

Université de Leeds, le 4 juin 1908.

(*A suivre*). Paul Barbier fils.

LES QUATRE FILS AYMON

(*Suite*)

M 302 Oliviers li rendi, li frans quens honorés. »
« Hé Dex ! ce dist Renaus, tu soies aorés ! »
Li escuier s'en tornent, si ont le fil passé,
11460 Et Renaus li cortois se prist à dementer.
Dame Deu reclama et la suie bonté.
» Dame Dex, sire peres, me trairai je as trés,
Ou je atandrai tant que il soit ajorné ?
Je ne sai le quel faire, forment sui esgarés.
11465 Se jes vais escrier là où sunt au soper,
Il ocirront Maugis, ains qu'il soit ajorné.
Miels me valt tant atandre que l'en voie mener ;
Et lors le secorrai au branc d'acier letré. »
Or lairons de Renaut, le vasal aduré ;
11470 Si dirons de Charlon, le franc roi coroné,
Ki apela Ogier et Torpin l'ordoné,
Et Namlon le [barbé] et l'Escot Gilemer ;

11459 C l'eve. B l'iaue. *Au v.* 11432 M si a le fil passé. V. *infra, v.* 11690. Fil *au sens de* fleuve, *se trouve aussi dans* B, *à l'épisode de la chasse.*

11461 B la soie.

1146 B Se les.

11472 L Namlon le Baivier. *Mais au v. suivant l'on a aussi* Ydelon le Baivier. *Michelant corrige d'après* C B Le bon duc Namelon. — *Ici* L *écrit* Namlon *en toutes lettres, et* Namles *au v.* 11502. *L'abréviation est* Na. *Au vers* 11556 *l'on a* Names *en toutes lettres et plus loin encore. Je tâche de bien traduire ces abréviations successives.* Dus Names *a donné l'italien* Dusnamo. Dunaime *est un nom de famille porté encore aujourd'hui.*

Les épithètes jointes au nom de Naimes sont dans ce passage : li barbés, 11512, le barbé, 11677, li cortois 11823 ; *il est dit* de France 11603, 11947, 12033.

Ydelon le baivier a o lui ajosté.
« Baron, dist Charlemaignes, à moi en entendes.
11475 Faites moi sor cel mont unes forces lever
Où nous pendrons Maugis, le larron desfaé,
Que je voudrai destruire ains que voise souper.
Se nos l'aviens ore tot ensamble juré,
Nel porriens nos mie desi au jor garder. »
11480 « Sire, ce dist dus Namles, se croire me voles,
Vos ne le pandres mie, qu'il vos iert reprové.
Renaus s'en gaberoit etAallars li ber,
Et trestous li barnages qui en orroit parler,
Et diroient entr'eus li chevalier loé
11485 Que ne l'osastes mie desi au jor garder.
Mais atandes le jor; tant de jant i menes
Que se Renaus i vient, vos droit i maintenes
Et tres devant lor iols con larron le pandes. »
« Namle, dist Charlemaignes, or m'aves vos gabé.
11490 Se li leres m'eschape, dont sui jou enganés,
Que prison nule el mont ne le puet arester. »
« Sire, ce dist Maugis, se vos plaist, or oes.
Ce sera molt grant honte, se par nuit me pandes;
M 303 Soufres jusqu'à demain, qu'il sera ajorné.
11495 Je vos donrai bons pleges, se prendre les voles,
Que se je m'en pooie bien largement aler,
Ne me movroie je desi à l'ajorner. »
« Hé! qui vos plegeroit, malvais leres provés?
Est il hom en cest mont qui ja l'ossast penser?»
11500 « Sire, ce dist Maugis, merci, por amor Dé.
Asses troverai pleges, mar vos esmaieres. »
« Or i parra, dist Charles, con vos en troveres. »
Olivier de Viane a Maugis apelé.
« Sire, ce dist Maugis, por Dieu, ne me fales.
11505 Je sui en vo prison, bien aidier m'i deves.
Venes, si me plegies vers Charlon l'aduré. »
« Volentiers, dist li quens, desor mes loiautés. »
« Et vos, sire Rollant, vos en pri jou por Dé.
Ogier de Danemarce, faillir ne me deves.

11503 L Oliviers. *Faute, car* Maugis *est le sujet du verbe.*

11510 Estout, li fils Œdon, et Torpin l'ordené,
Por amor de Renaut me venes aïder. »
« Acuiterez nos vos ? » dist Namles li barbés.
« Oïl, ce dist Maugis, ja n'en covient parler. »
« Voire, dist Oliviers, bien serons acuité. »
11515 « Dont le plegons ensamble », dist li dus honorés.
Lors vienent à Charlon, si l'ont araisoné :
« Sire drois empereres, envers nos entendes
Nos plegerons Maugis desi à l'ajorner. »
« Je l'otroi, dist li rois, desor vos hiretés,
11520 Que se je n'ai Maugis demain à l'ajorner,
Jamais en douce France à nul jor n'entreres,
Ne ja en mon roiaume mar seres jor trovés. »
« Issi l'otrions nos », dist Oliviers li bers.
« Sire, ce dist dus Namles, en pais est creantés.
11525 Or alomes mengier por vo gent conforter. »
« Volentiers, mengeroie », ce dist Maugis li ber.
« Mengeries vos, Maugis, ce dist Charles, por Dé ? »
« Oïl, par mon chief, sire, volentiers et de gré. »
« Oies, seignor baron, por l'amor Dame Dé,
11530 Estoit ores mes cors autresi atornés,
Ne mengeroie mie por .XIIII. cités. »
M 304 Sire, ce dist Maugis, onques mais n'oï tel.
Qui une fois a bien, n'a mie toujors mel. »
« Sire, dist li dus Namles, por Deu, car l'en dones. »
11535 Li rois demande l'ewe, s'est asis au disner.
« Et où serra Maugis ? » ce dist Charles li bers.
« Par mon chief, dales vos », dist Rollans li senés.
« Bien dites, dist li rois, issi l'ai enpansé,
Car nel creroie mie à home qui fust nés. »

11515 Li dus honorés *est* Naymes. *L'entendre d'*Olivier *est gâter le dialogue.*

11526 *Un des traits les plus heureux qui caractérisent le personnage de* Maugis.

11530 *Sic* L. *Michelant* S'estoit, *correction inutile, car l'inversion est assez claire.*

11535 *Metz* : l'ege... al soper.

11539 *Metz* : qrerroie mie home de mere né

11540 Joste le roi de France sist Maugis au souper.
S'il furent bien servi, ne l'estuet demender.
Oisiaus, grues et gantes orent à grant planté,
Bouglerastre et piment et viés vin et claré.
Charlles ne menja gaires, molt mal fu conreés,
11545 Ne il n'osa del vin ne boivre ne gouster ;
Mais Maugis manja bien, qui molt l'ot desiré.
Oliviers en a ris, à Rollant l'a mostré :
« Or est nostre empereres anuit à povre ostel,
Car il n'osse mengier ne le hanap coubrer ;
11550 Il crient molt que Maugis ne le doive enchanter. »
Quant il orent mangié, si sunt en piés levé.
Son chamberlanc a Charles devant lui apelé.
Amis, ce dist li rois, à moi en entendes.
Faites moi .xxx. cierges en cest tref aporter,
11555 Que la clarté soit grande desi à l'ajorner. »
Et cil li respondi : « Volentiers et de gré. »
« Rollans, dist Charlemaignes, anuit mais veilleres,
Et li quens Oliviers et Torpins l'ordenés,
Et Ogiers li Danois, lui le weil comender.
11560 Que .c. chevalier soient çà dedans apresté,
Ki jueront as tables, as eschas et as dés.
Si me faites chascun .ii. mars d'argent doner,
Qu'il puissent bien vieillier desi à l'ajorner ;
Et .cccc. en soient par là defors es prés,
11565 Qui vielleront anuit tot environ mon tref.
Si me rendront Maugis, se il weut eschaper. »

11542 *Metz* : ganstes.

11543 *Metz* : Bogeraste et peument et vies vin et moré. Cf. 11887.

11550 *Metz* : nel doie empoisoner.

11552 *Metz* : camberlenc.

11554-11565 *D'après le* Pseudo-Turpin, *pendant le sommeil de Charlemagne, cent vingt chevaliers se relayaient par quarante pour les trois veilles de la nuit auprès du lit de l'empereur* : decem scilicet ad caput et decem ad pedes ; decem ad dexteram et decem ad laevam, manu dextera nudam spatam et sinistra ardentem candelam tenentes. *Cap. De persona et fortitudine Karoli.*

11560 *Metz* : Et .c. chevalier.

« Sire, dient si home, si con vos comendes. »
Charles sist en .I. lit qui bien fu acesmés ;
Dejoste lui Maugis qu'il ne pooit amer.
M 305 11570 D'autre part fu Rollans et Oliviers li ber ;
Tot ierent someilleus et traveillié d'errer.
« Sire, ce dist Maugis, n'ires vos reposser ?
Il est tans de coucier, se faire le voles. »
« Volres vos donc dormir? » ce dist Charles li ber.
11575 « Oïl, ce dist Maugis, volentiers et de gré. »
« Par foi, ce dist li rois, mal repos i prendres.
Vos ne dormires mais en trestot vostre aé,
Car vos seres pandus ains demain l'ajorner. »
« Sire, ce dist Maugis, tort aves, en non Dé.
11580 Por coi vos ai je donc mes pleges delivrés?
Ou il ierent tot cuite, ou g'irai reposer.
Namle, je vos claim quite et tous les .XII. pers
Del plege k'aves fait vers Charlon l'aduré.
Mais or face li rois ce qu'il a enpensé.
11585 Je ne voldroie pas qu'en fust vers vos irés
Ne que vos en fussies de France desertés. »
Quant Charles l'a oï, à poi n'est forsenés.
« Par mon chief, dist li rois, point ne m'eschaperes »
En trois paires de buies le fist Charles entrer
11590 Et furent d'ambepars bien batu et rivé.
En .I. piler de chaisne les fait .III. fois passer ;
En .I. grandisme tronc furent li coing fermé,
Et li charcan del col sunt grant enchaiené,
Et les moufles de fer li fait es mains fermer ;
11595 Parmi toutes les ongles en fait le sanc voler.
« Maugis, ce dist li rois, or est pis, en non Dé. »
« Sire, ce dist Maugis, or m'aves enserré ;
Mais or vos di je bien, oiant tot vo barné,

11567 Metz *ajoute* : Le gait font aseïr tot environ le tref. La nuis est parvenue et li jors est clinés.
11572 *Metz* : dist Amaugis.
11577 *Metz* : en trestos vos aés.
11584 *Metz* : tote sa volenté.
11585 *Metz* : Ne voil plus que li rois soit vers vos aïrés.

Je verrai Montauban, ains qu'il soit ajorné. »
11600 Comme Charles l'entent, à poi qu'il n'est dervés ;
Il a traite l'espée, vost li le chief coper ;
Mais Rollans li escrie : « Sire, merci, por Dé ! »
Et dus Namles de France et Torpins l'ordenés :
« Avoi, sire, font il, ja issi nel feres,
11605 Car çou sera grans hontes, se issi l'ocies.
Ne deves mie croire tant sache fausetés.
Comment se porroit ore de vos mains eschaper ?
M 306 Par foi, s'il en eschape, ce sera par maufé. »
« Par mon chief, dist li rois, mainte fois m'a gabé. »
11610 Desi à mienuit ont veillé [ens el tré]
Que il sunt de dormir durement agrevé.
Lors regarde Maugis tout contreval le tré,
Et commence son charme qu'il ot par cuer fermé.
Tot issi com il a son visage torné,
11615 Sont endormi François contreval par le tré,
Comme Charles meïsmes est en son lit versé.
Ains ne veilla .I. seul de tos les .XII. pers.
Il comence son charme autre fois à conter ;
Se rompent li charcan et deserrent li clés.
11620 Les buies sont rompues et li boujon volé.
Et Maugis saut en piés, li fer sunt là remés ;
Puis vint à Charlemaigne en son lit où il ert.
A une part del lit li fu li chiés coulés ;
Il prent .I. orillier de paile envelopé,
11625 Sos le chief li a mis, amont li a levé,
Puis li deçaint Joieuse del senestre costé,
A Rollant Durendal au pont d'or noelé,

11610 L en esté. B ens ou tref. M Desi au matinet ont veillié ens es trés. *En effet on ne veille pas seulement dans la tente de l'empereur.*

11613 M un carne, qu'il ot ou cuer fremez.

11615 *Sic* L. M Sunt endormi laiens environ de tous lés, *ce qui me semble meilleur. Michelant répète par distraction* : tout contreval le tré. — M *ajoute* : Tant fort les a Maugis sordis et encantez. V souduiz et enchantez.

11617 Metz *ajoute* : Et Maugis .i bons lerres ne se volt oblier.

11618 *Metz* : charne.

11623 *Michelant imprime* lit si fu. *Metz* : Li chies li fu el lit en une part clinés.

Olivier Hauteclere qui molt fait à loer,
Et prist Cortain l'Ogier qu'il n'i vost oblier,
11630 De Torpin Autemise qui ot li poing doré;
Puis en vint à l'aumaire où li grans tresors ert.
Illuec prist la corone Charlon o le vis cler;
Les pieres qui i sunt valent une cité.
Et Maugis se porpense con la pourra porter.
11635 Il a trenchié .I. pan del bliaut de cendel,
Si a mis la corone qui molt fait à loer.
A son col l'a pendue, qu'il l'en volra porter;
Et Maugis s'aprocha, s'est à Charlon alés,
Quant il ot son trosel bien fait et acesmé.
11640 Il a donc pris .I. herbe qu'il ot o lui porté,
Ki fu en s'aumoniere d'un brun paile roé;
Et vint à Charlemaigne, si l'en froia le nés
Et les iols et la boche, tant qu'i l'ot descharné,
Puis le boute del doi, si li a escrié :
11645 « Sire drois empereres, erraument vos leves.
M 307 Er soir vos dis je bien, quant ving en vostre tref,
Sire, ne m'en iroie sens congié demender.
Je m'en vois orendroit, si que bien le vees.
N'en deves demender riens à nul de vos pers. »
11650 Et Maugis s'en torna, qui ne vost demorer,
Et Charles saut en piés, qui le cuida coubrer.
Quant li rois nel pot prendre, à poi n'est forsenés;
Et Charles se regarde, si vit les .XII. pers
Ki tot sunt endormi et forment enchanté.
11655 Quant ce vit l'empereres, forment en fu irés;
D'une herbe se porpense qu'aporta d'outre mer.
Ansioine l'appelent cil sage clerc letré.

11630 *Metz* : Alchemise qui valt une cité.

11631 *Metz* : à l'aumaile.

11643 *On a vu* carme *pour* carme *dans* M *au v.* 11613 *et* charne *dans* Metz,11648. *Michelant* descharmé. V descantez.

11646 L dis. *Michelant* di.

11649 *Attention très noble et motivée par les égards que les Pairs ont eus pour lui. On verra plus loin pourquoi il n'a pas laissé* Cortain *au bon* Danois (*v* 11729-11735).

11657 *Manque à* B M. C assioine. *Michelant note qu'en latin du Moyen Age on dit* assinsium *au lieu de* absinthium. A Tantost a pris une erbe qui ensore est nommé. *Metz* : Ansione.

Charles la desloia, s'est à Rollant alés.
Il li mist à la bouce, es le vos deschanté,
11660 Et puis a Olivier ensement atorné,
Et Ogier le Danois et Torpin l'ordené.
Il saillirent en piés dolant et abosmé.
Li .I. a dit à l'autre : « Où est Maugis alés ?
A le Charles mis fors ? s'en va il par son gré ? »
11665 « Par mon chief, dist li rois, entre vos le rendres.
Vos li aves fait liu ; par vos est eschapés.
S'il fust er soir pandus, si fussies delivrés. »
Dist Rollans à Ogier : « Veïstes l'en aler ? »
« Nenil, par saint Denisse », ce dit Ogiers li ber.
11670 « Je le vi bien, dist Charles, car il m'ot escrié. »
« Sire, ce dist Rollans, rendre le nos deves. »
A iceste parole, s'est Charles regardés ;
Ne vit pas Durendal, si prist à sospirer.
« Par mon chief, dist Rollans, nos sommes enchanté.
11675 Maugis a Durendal o le poings d'or letré.
Olivier de Viane, la vostre me monstres. »
Torpins regarde Ogier et Namlon le barbé;
Chascuns de ces barons se prist à dementer,
Et dist li uns à l'autre : « Maugis a conquesté.
11680 Plus vaut çou qu'il enporte que Paris la cité. »
Charles vint à l'aumaire que il vit desfermé,
Sa grant corone d'or n'i pot mie trover.
« Par mon chief, dist li rois, il s'en va bien loués.
M 308 En la prison Maugis n'ai je riens conquesté. »
11685 Se François sunt dolant, ne l'estuet demander,
Et Maugis s'en torna, si s'est acheminés.
Il laise le chemin que il devoit errer,

11672 A K. esgarde Rolant, ne vi pas son branc cler. Biaz niés, a dit K. où est vo brans alez ?

11685 *au lieu de ce vers* Metz *a* :

Que l'ore soit maudite que il fu engenrés.
Peor ai que par nuit ne me viengne estranler.
Li baron en ont ris, encor soient iré.
Par mon chief, dist Rollans, biax oncles, droit aves.
Or lairons des barons .I. petit à conter,
Si dirons de Maugis qui s'est acheminés.

Et akiut une voie, si prent à galoper :
Ne s'y tenist à cors .I. mules sejornés ;
11690 Et vint à Balençon, si a le fil passé.
Renaus fus desos l'arbre, correceus et irés ;
Il ne savoit conseil de Maugis l'alosé.
Baiars, li bons chevaus, a contremont gardé.
Il senti bien Maugis el chemin où il ert.
11695 Baiars henit molt haut, et des piés a graté;
Que Renaus weille ou non, est cele part tornés.
Li dus nel retint mie, ains l'a abandoné ;
Molt fu tost à Maugis venus et através.
Maugis le conut bien, quant il l'oï errer;
11700 Les .I. buison s'areste, s'a Renaut apelé :
« Qui estes vos, vasaus, qui cest cemin erres? »
Et Renaus le conut, quant il l'oï parler ;
Lors a courus Maugis baisier et acoler.
« Cousins, ce dist Renaus, Dame Dex en ait grés,
11705 Que des mains Charlemaigne vos voi or delivré. »
Par foi, ce dist Maugis, bien m'avies oblié. »
« Cousins, jou n'en poi mais, si me garisse Dex.
Je sui ci des er soir que il fu avespré ;
Et se jou vos veïsse amener fors des trés,
11710 Certes, ains me soufrisse ocirre et afoler
Que ne vos rescousisse à mon branc aceré. »
Renaus descent à terre de Baiart où il ert,
Maugis a fait molt tost en la sele monter.
Renaus monta derriere, li vasaus adurés,
11715 Et a dist à Maugis : « Qu'est çou que vos portes ? »
« Par foi, ce dist li leres, jel vos dirai asses.
C'est la couronne Charle, le fort roi coroné,
Et Joieuse s'espée au poing d'or noelé,
Durendal le Rollant dont il fu adobés ;
11720 Et si ai l'Olivier qui molt fait à loer ;
Si ai Cortain l'Ogier, ne la voil oblier,
M 309 La Torpin l'arcevesque, dont li pons est dorés. »
« Par foi, ce dist Renaus, vos aves conquesté :
Mais d'une chosse faites durement à blasmer,
11725 Que vos d'Ogier presistes le bon branc aceré. »
« Sire, ce dist Maugis, je le fis tot de grè.

Et que deïssent ore trestot li .XII. per,
Si j'eüsse lor brans awec moi aportés
Se je l'Ogier n'eüsse awec tot autretel ?
11730 Tost se preïssent ores à lui por ramprosner.
Ne weil pas que Ogiers en soit de nul blasmés. »
« Cousins, ce dist Renaus, molt aves bien ovré.
Ainc plus sages de vos ne fu el mont trovés. »
Or s'en torne Maugis et Renaus li senés ;
11735 Le bos de la Serpente prennent à cheminer.
Là encontrent Guichart et Aalart l'ainsné,
Et Richart ensement, qui molt iert esgarés.
Atant es vos Renaus et Maugis l'aduré ;
Renaus lor demanda : « Seignor, et dont venes ? »
11740 « Sire, de Montauban où nous fusmes remés.
Nos vos alions querre, durement esgarés »
« Si g'ere, dist Renaus, or m'aves vos trové ;
Et s'ai nostre cousin Maugis ci amené. »
Quant cil l'ont entendu, Deu en ont aouré.
11745 « Cousins, dist Aallars, où fustes vos remés? »
« Par foi, ce dist Maugis, bien le vos sai conter.
Quant je alai aider l'aigle d'or à lever,
Je me remeis tos seus, s'alai lançer as trés ;
Puis m'en voloie arriere à Balençon passer,
11750 Quant Olivier le conte me covint encontrer.
Illuec me retint il, ne m'en poi delivrer ;
A Charlon me rendi, qui ne me pot amer.
Or ai tant esploitié, la merci Dame Dé,
Que je sui de sa main sains et saus eschapés. »
11755 « Cousins, dist Aallars, Dex en soit aorés. »
Or en vont lor chemin li baron naturel,
Baut et lié et joiant, quant Maugis ont trové.
Tot droit à Montauban ont lor cemin torné.
Molt fu grande la joie, quant il i sunt entré.
M 310 11760 La dame vait Maugis baisier et acoler.
Quant vienent au chastel, si font l'ewe crier,

11742 *Michelant* : Si g'erre, ce dist Renaus, *une syllabe de trop. Dans* L *on a écrit d'abord* Signor, *puis corrigé* Si g'ere, *semble-t-il, mais en oubliant d'exponctuer* ce.

Et manjuent ensamble par molt grant amité.
Quant il orent mangié, si fu près d'ajorner,
Puis alerent .I. poi dormir et reposer
11765 Entreci k'au demain que il fu ajorné,
Que Renaus se leva, li jantis et li ber,
Et vint en une place là où Aallars ert,
Et Richars et Guichars où jooient as dés ;
Et Maugis et Richars i sunt andui alé.
11770 « Seignor, ce dist Renaus, vostre eschac nos mons-
[tres. »
Richars fait l'aigle d'or devant lui aporter ;
A molt grande merveille le courent esgarder.
« Par foi, ce dient tuit, cist fait molt à loer. »
« Ci a molt vaillant aigle, ce dist Renaus li ber.
11775 Où metrons nos cest aigle qui ci est aportés ? »
« Là mont, sur cel pomel, ce dist Maugis li ber,
Que on le puist veoir des loges et des trés. »
Lors l'ont fait amont metre et molt bien seeler

11778-11779 *Vers omis par Michelant.*

Texte de Metz :

Par mon chief, dist Renaus, cist consaus iert greés,
Desor la tor l'ont fait aseïr et fremer,
Par devers le tref Charle en ont le chief torné.
Quant li solaus i entre en fiert i la clartés.
De .VII. leues plenieres le puet on esgarder.
Et François l'ont veü des loges et des trés.
Challes li empereres commence à sospirer.
Il apiele Rollant et Olivier le ber,
Et trestous les barons a devant lui mandés.
Entendez-moi, dist Challes, franc chevalier membré.
Par le consel Namon et de l'autre barné,
Perdu ai ma corone, moult en sui esgarés.

Ce remaniement n'a pas le mérite de l'originalité. V. pour l'escarboucle qui resplendit, le passage de C B *cité au vers* 2280 *et dans notre texte vers* 4998 *sq. et les notes. Dans l'épisode de la chasse, commun à A B C P V, et conservé dans la rédaction en prose, on enlève le dragon de Roland et Maugis le place au donjon de Montauban : le vent* mène les penons, Si que tres bien le voient ciz de l'ost environ. *On s'ingéniait à enjoliver le texte épique. Il y perdait en énergie et gravité. Il y gagnait de continuer à intéresser. Ici, la suppression de l'énumération des barons n'est pas compensée.*

Que François l'ont veü des loges et des trés.
11780 Charles li empereres comence à sospirer ;
Rollant en apela et Torpin l'ordené,
Olivier et Namlon et Estout l'aduré,
Richart de Normendie, lui et Milon d'Angler.
« Baron, ce dist li rois, à moi en entendes.
11785 Molt nos est en Gascoigne mesceü à l'entrer.
Perdue ai ma corone, dont molt sui esgarés,
Et Joieuse m'espée, dont je sui molt irés ;
Et vos brans ensement en a Maugis portés.
Molt m'ont li fil Aymon honi et vergondé.
11790 Seignor, à vos m'en plaing, car aidier me deves.
Ogier de Danemarche, à Montauban ires,
Entre vos et Namlon et Torpin l'ordené,
Estout, li fis Œdon, qui est del parenté.
Si dites à Renaut, à Aallart l'ainsné,
11795 Qu'il me rendent mon aigle que Maugis m'a emblé,
Ma corone et m'espée, dont j'ai le cuer iré,
Et les brans as barons qu'il prist dedans mon tré.
Je lor donrai respit jusqu'à .ı.[an] passé.
Toute m'ost en ferai arriere retorner.
M 311 11800 « Sire, ce dist Ogiers, si com vos comendes ;
Mais ne sai s'aurons garde de Renaut l'aduré. »
« Ahi ! c'ist Charlemaignes, con vos le redoutes ! »
Ogiers et l'arcevesques sunt es chevaus montés,
Et Namles et Estous qui sunt del parenté,
11805 Et sunt issu de l'ost, si sunt acheminé,
Et passent Balençon, le rivière et le gué.
Desi à Montauban ne sunt aseüré,
Et vienent sor le pont, s'ont le portier crié.
Li portiers les perçoit, s'a le pont avalé ;
11810 Venus est au guicet, s'a le verroil tiré.
Defors a mis son chief, s'a nos barons visé.
« Seignor, qui estes vos qui sor cest pont montes ? »
« Nos somes home Charle », dist Namles li barbés.
Va, si nos di Renaut qu'il viengne à nos parler.
11815 Di li que ce est Namles et Torpins l'ordenés

11798 L à .ı. passé. *Complété conformément aux vers* 11860, 11908.

Et Ogiers li Danois et Estous li membrés. »
« Sire, dist li portiers, je lor dirai asses. »
Atant s'en monta cil contremont les degrés ;
Venus est en la sale, si a Renaut trové.
11820 Li portiers s'agenoille et si li a conté :
« Sire, là defors sunt chevalier honoré. »
« Qui sunt il ? dist Renaus, garde nel me celer. »
« C'est Namles li cortois et Estous li membrés,
Et Ogiers li Danois et Torpins l'ordonés. »
11825 Comme Renaus l'oï, si est en piés levés,
Et a dit a ses freres : « Panses de l'onorer. »
« Sire, ce dist Maugis, or aves bien parlé.
Molt seront bien servi, s'il wellent sejorner. »
« Seignor, ce dist Renaus, or oons lor pensé. »
11830 Il vienent à la porte, s'ont le pont avalé.
Quant Richars voit les contes, si les va saluer,
Et Renaus les corut bonement acoler.
« Molt faites que cortois que veoir nos venes.
Bien soies vos venu, seignor, en la ferté.
11835 Cist chastiaus est tos vostres, se prendre le voles. »
Namles en entra ens et Ogiers l'alosés,
Estous li fils Œdon et Torpins l'ordené.
M 312 El palais sunt venu, si montent les degrés.
A l'estrier va Renaus por Namlon honorer ;
11840 Aallars et Guichars à Turpin l'ordené,
Et Richars et Maugis vont à Ogier le ber ;
Trestot se painent molt des contes honorer.
Et la franche ducoise devale le degré ;
Elle corut Ogier baisier et acoler,
11845 Et duc Namlon de France et Torpin l'ordené ;
Forment a les barons servis et honorés.
« Renaut, ce dist Ogiers, s'il vos plaist, or oes.
Nos vos avons forment servis et honorés,
Et esté en vo liu por vostre honor garder ;
11850 Mais Maugis, vos cousins, nos a molt vergondés.
Nos l'avions plegié vers Charlon l'aduré,
Et il s'en vint par nuit, coiement, en emblé.

11835 *C'est toute la courtoisie castillane.*

Si nos a vers le roi malement encoupés
Por la corone Charle que il en a porté ;
11855 Et l'espée Rollant n'ot il pas oblié,
L'Olivier Hauteclere qui tant vos a amé.
Or vos mende li rois, gardes que vos feres,
Que la corone et l'aigle bonement li rendes,
Et les brans as barons, dont il est molt irés ;
11860 Et il vos donra trives jusqu'à .I. an passé ;
Si en fera ses os arriere retorner. »
« Sire, ce dist Maugis, à vostre volenté.
Nos en ferons tot çou que vos comenderes.
Vos remanres huimais, o nos sejorneres,
11865 Et nos prendrons conseil de çou que vos queres. »
Et Ogiers respondi : « Si iert com vos vodres. »
Et Maugis s'en torna, s'avale les degrés,
Et vient en la cuisine, s'a le keu apelé.
« Amis, ce dist Maugis, à moi en entendes.
11870 Je vos comant molt bien, gardes n'i oblies,
Que il n'ait chevalier là desus, au disner,
Des mesages Charlon qui ci sunt assemblé,
Ki n'ait .I. grant paon devant lui enpevré,
Et .II. et .II. .I. cisne richement conreé,
11875 Et grans gastiaus à broie et simmles buletés.
M 133 Devant le duc Namlon me metes la grant nef
Que jou conquis à Rome, cele bone cité ;
El tient bien .I. setier de bon vin mesuré.
Torpins ait le Gaufroi de Bordiaus sor le mer,
11880 Estous aura l'Ion de Gascoigne le ber ;
Ogiers, la Desier qui d'Espagne fu nés.
Chascuns des chevaliers ait ou hanap ou nef
De l'uevre Salemon ; çaiens en a ases.

11873 B M bon paon rosti et bien pevré.

11875 M et bons gastiauz broiez, simeniaux buletez.

11876 M La Gaufrei de Bordele à Torpin me livrez. B Le vaissel de Bourdele à Turpin me tenrez.

11880 M Et chele au roi Yon à Estout baillerez. B devant Estout metez.

11881 M Ogier la Desier, chen n'i doi oublier. B La coupe Desiier devant Olivier ert. *La leçon de* L, *bien que parfois l'on puisse rencontrer* Desier d'Espaigne, *m'est suspecte.*

11883 B M Et d'or fin et d'argent, en a chaiens assez.

Seignor, à chascun mes qu'as tables porteres,
11885 Si emples les hanas, les coupes et les nés,
L'une fois de cler vin et l'autre de claré,
La tierce de bougleraste, la quarte d'ysopé. »
Et ci li respondirent : « A vostre volenté. »
Et Maugis li cortois est el palais montés.
11890 Comme Renaus le voit, si l'en a apelé.
« Maugis, ce dist Renaus, de no mengier panses. »
Et cist li respondi : « Ja mar en panseres.
Se ne vos enfuies, vos en aures asses.
Molt seres bien servi, se vos ne m'eschapes. »
11895 Quant li mengiers fu pres, si font l'ewe doner.
Ogiers et li dus Namles vont ensamble laver,
Estous li fius Œdon et Torpins l'ordenés.
Là peüssies veoir maint hermin angoulé.
« Maugis, ce dist Renaus, comant nos asserres ? »
11900 « Sire, ce dist Maugis, orrendroit le saures.
Dus Namles et ma dame, cil serront lés à lés,
Et vos et l'arcevesques ensamble mengeres.
Ogiers et Aallars, cil serront lés à lés,
Et Guichars et Richars et Estous l'adurés ;
11905 A chascun des Gascons iert ses més aportés.
Chascuns mangust issi con l'avons devisé ;
A la loi des François nos covient atorner. »
« Par foi, ce dist Renaus, ce aves bien parlé. »
Au mengier sunt asis ensamble lés à lés,
11910 Et ont à molt grant joie pain et vin et claré
Et cisnes et paons et malars et lardés.
S'il furent bien servi, ne l'estuet demender.

11887 *Une syllabe de trop.* C bogeraste. *Michelant note* : D'après Ducange, le mot signifie gauffre, mais ici il est parlé évidemment d'une boisson. *Cf. v.* 11543.

11900 *Maître d'hôtel, maître des cérémonies, il a donc tous les talents. Les héros de l'épopée sont grands mangeurs et boivent bien, les héros homériques autant au moins que ceux dont s'occupe Maugis. L'élément nouveau est la courtoisie que l'on met à bien placer les gens à table.*

11903 B per à per. *Ainsi est evitée, comme le note Michelant, la répétition de* lés à lés *que l'on a aux vers* 11901 *et* 11909, *mais ces répétitions elles-mêmes sont souvent du goût archaïque.*

Quant il orent mengié et beü à planté,
M 314 Il leverent des tables, si ont lor mains lavé.
11915 « Seignor, ce dist Ogiers, et que nos respondres?
Rendres vos ces espées et cel aigle doré
Et la corone Charle dont il est molt irés ?
Li rois vos donra trives jusqu'à .I. an passé. »
« Sire, ce dist Maugis, ja mar en parleres.
11920 Volentiers rendrons tout, por la vostre amisté,
Et por l'amor duc Naime et Torpin l'ordené,
Et Estout le cortois que je voi ci ester. »
Donques lor aporterent les bons brans acerés
Et la corone d'or qui molt fait à loer,
11925 Et l'aigle tot ausi, dont dist Ogiers li ber :
« Ci a molt bel gaaing, qui le poïst garder. »
« Por saint Pol, dist Richars, ains est au cols doner,
Que ja li miens gaains soit si abandonés. »
« Frere. ce dist Renaus, se vos plaist, non feres. »
11930 « Par foi, ce dist Richars, ja mar en parleres. »
« Seignor, ce dist dus Namles, prenes cestui à gré.
Encor nos fait Renaus, seue merci, bonté
Que il nos a rendus nos bons brans acerés. »
« Renaut, ce dist Ogiers, awec nos en vendres.
11935 Si prendres vos ostages et vosre seürté. »
« Ne sai, se j'oseroie, » ce dist Renaus li ber.
» Oïl, ce dist Ogiers, ja mar en douteres. »
« Voire, ce dist dus Namles, car bon conduit aures.
Aallart, vostre frere, ensamble o vos menes.
11940 Et Guichars remenra et Richars li membrés
Et Maugis li cortois por le chastel garder. »
Renaus lor otria toute lor volenté.
Lors monte il .I. cheval c'on li a amené.
Car Baiart l'Arragon ne vost il pas mener,
11945 Et Aalars, ses freres, est autresi montés.
Et la france duçoise vait Ogier acoler,
Et duc Namlon de France a pris à mercier.
« Seignor, les vos mercis, dist la dame au vis cler,

11914 P il osterent les tables, li lavers est criez.
11944 M *ajoute* : Mes moult s'en repenti ains qu'il fust retournez.

De l'onor de Maugis que faites li aves.
11950 Je vos bail mon segnor sor vostre loialté. »
« Dame, ce dist Ogiers, ja mar en douteres.
M 315 Nos le garderons bien, sens point de fauseté.
Nos ne li faurons ja à nostre poesté. »
Or s'en tornent ensamble, si sunt acheminé.
11955 Dusk'à .x. chevaliers en a Renaus menés;
De Montauban s'en issent et rangié et serré
Et trespassent les terres et les amples regnés ;
Vienent à Balançon, si sunt oltre passé ;
Jusque bien pres des loges ne finerent d'errer ;
11960 Illuec sunt descendu sos .I. arbre ramé.
Ses compaignons en a li Danois apelés.
« Segnor, ce dist Ogiers, à moi en entendes.
Nostre emperere est fel et de molt mal pansé
Je me dout durement de Renaut l'aduré.
11965 Si nos covient avoir del roi la seürté. »
« Par foi, ce dist dus Names, or aves bien parlé,
Et entre moi et vos i convenra aler ;
Et Renaus remenra sos cel arbre ramé. »
Ses compaignons en a li Danois apelés,
11970 Et Aallart li quens et Torpin l'ordenés.
Estous, li fius Œdon qui est vaillans et ber.
« Et nos irons à Charle por le congié rover. »
Et il li respondirent : « A vostre volenté.
Prenes vaillant conduit, que ne soions blasmé. »
11975 Il montent es chevaus corants et abrivés.
Oies de Pinabel comment il a ovré.
Quant il a nos barons veüs et escoutés,
Venus est [el] chemin, si s'est acheminés.
Où qu'il vit l'emperere, prist l'en à apeler :
11980 « Sire drois empereres, je weil à vos parler.
Ci vient li quens Renaus et Aallars li ber,
Là fors sunt descendu sos .I. arbre ramé,

11966 L dus Names *en toutes lettres.*
11968 B Et il remenront chi sous chel arbre ramé.
11975 L coranst.
11978 L venus est chemin.
11979 L empereres.

Et Ogiers vint apres por trives demender,
Por amener Renaut devant vos en vo tref. »
11985 « Est ce voir ? dist [li rois]; gardes nel me celes. »
« Oïl, ce dist Piniaus, si me puist Dex salver. »
« Hé Dex ! dist l'empereres, en soies aorés.
Or prendrai jou venjance des traïtors mortés,
Par cui je sui en terre durement avilés. »
M 316 11990 « Olivier, ce dist Charles, ales vos adober.
Et .ccc. chevaliers ensemble o vos prenes.
Se Renaut me poes prendre ne delivrer,
A toujors mais aures et m'amor et mon gré. »
« Sire, dist Oliviers, à vostre volenté. »
11995 Il ont prises lor armes, si se sunt acesmé,
Et meïsmes Rollans est awec aus alés.
« Seignor, dist Charlemaignes, coiement vos tenes.
Passes à Balençon, le chemin eskives ;
Par derrier Montauban derriere lor venes.
12000 Se Renaus a Baiart, il ne doute home né. »
Lors s'en tornent li conte, n'i ont plus aresté.
Or pent Dex de Renaut par la suie bonté
Et de sa compaignie qui o lui sunt remeis ;
Car se cist les sosprennent, il seront malmené.
12005 Or dirons del duc Name et d'Ogier le sené
Qui sunt venu à Charle, dedans son maistre tré.
Li Danois parla primes, s'a le roi salué.
Charles ne respont mot, ains ambronce le nés.
« Sire, ce dist Ogiers, quel semblant nos monstres !
12010 De Montauban venons vo mesage porter.
Si avons, merci Deu, tant quis et poralé,
Renaus ne quiert à vos nule desloiauté ;
Ains nos a nos bons brans cargiés et delivrés
Et vo corone d'or qui molt fait à loer ;
12015 Si aures l'aigle d'or quant vos commanderes. »
« Voire, ce dist li rois, on m'a dit et conté
Que vos aves Renaut avec vos amené. »
« Sire, ce dist Ogiers, sor nostre seürté
Li avons aconduit por ostage livrer,

11985 L K. B li rois.

12020 Et si prendra les suens que vos li bailleres. »
« Par saint Denis, dist Charles, ja mar en parleres,
Que se je puis Renaut veoir ne encontrer,
Tos li ors de cest mont ne le porroit tanser,
Jei ne le face ardoir et la polre vanter. »
12025 « Avoi, ce dit Ogiers, si pauvre loialté.
De vo part li desismes qu'il auroit seürté. »
« Sire, dist li dus Names, tort aves, en non Dé.
M 317 Ne faites mie honte ceus qui là sunt alé,
Asses tost en verries le bien à mal torné.
12030 [Nos sauverons Renaut qui l'avons amené. »
« Ne sai or, ce dist Challes, com vos li aideres ».
Ogiers saut el destrier, si est issus del tref
Et dus Namles de France qui moult fist à loer,
Et ont dit à Challon oiant tot le barné :
12035 « Porpenses vos bien, rois, comment vos le feres.
Se vos porcachies honte à Renaut l'alosé,
Nos vos rendrons l'omage que vos avons porté. »
Or s'en tornent ensamble corechié et iré.
Oliviers de Viane vint poignant par les prés
12040 Et il et ses barnages ont Renaut escrié.
Si forment l'ont sopris et Aalart le ber,
Que il ne porent onques sor lor chevax monter ;
« Traï m'avez, Estos, » ce dist Renaus li ber.

12023 B nel porroit racater.

12030-12066 — *Ce passage qui manque au ms.* L *et à l'édition Michelant, a été donné dans la première partie de l'introduction d'après le ms.* B. *Je reproduis ici le texte de* Metz *qui d'une manière générale, sauf pour le* Beuves d'Aigremont, *et quelques parties de la trahison du roi Ys, concorde avec* L. *Quant aux autres manuscrits,* B *s'éloigne volontiers du texte primitif ;* M *et* A *passent des vers* ; P *refait pour remplacer l'assonance par la rime. Je donne plus bas les textes de* M *et* P. *J'ai remarqué dans l'introduction que nulle part ailleurs il n'est fait allusion au service que Renaud, d'après ce passage, avait rendu à Olivier, et j'ai supposé qu'il pouvait se trouver dans une version ancienne de l'épisode de la chasse.*

12030 Amené *reparaît à la rime, après la lacune. Le scribe a passé ce qui précède le vers où le mot était répété.*

12040-12041 A *inintelligible* : Regnaut oï les contes qui l'ont ja escrié, Ollivier ne vot mie dant Regnaut escrier.

12043 A Traï m'avez, Estoz, dist Regnaus l'alosé. Vous distez voir, dist il, maiz par saint Honoré, Nous ne vous i faurons tant com puissonz durer.

« Sire, ce dist Torpins, vos dites vérité ;
12045 Mais ne vos faurons ja en trestot nostre aé. »
Atant es Olivier à .IIII. C. armés
Et escria Renault : « Vassal, n'i duerres. »
» Olivier, dist Renaus, gardes que vos feres.
D'un gentil guerredon vos devroit ramembrer,
12050 Olivier, que vos fis desos Dordone es prés,
Quant m'alastes gaitier à .IIII. C. armés
Et jo issi chà fors à tot .M. adobés,
Et Amaugis vos olt del cheval craventés
Entre lui et Guichart et Aelart le ber ;
12055 Vo cheval vos rendi, si vos fis remonter.
De celui guerredon vos devroit ramembrer. »
« Sire, dist Oliviers, si me garisse Dé,
Dolens sui en mon cuer que vos ai ci trové ;
Mais il n'a tant riche home en la crestienté
12060 Que s'il mal vos faisoít, ne m'en deüst peser. »
Es vos Rollant poignant, et prist à escrier :

12050 A *seul* : sos Balançon au gué. *J'ai eu tort de recommander cette variante à propos du texte de* B.
12051 A à .II. C. Frans armez. *Comparer* ici P.
12052 A Et je issi du boiz à III. C. d'adoubez.
12053 A Et Maugis vous avoit du cheval aterré.
12054 *Manque à* A.
12055 A Vo cheval vous randi, ce fu grande bonté.
12056 *Manque à* A.
12058 A Mont par an sui dolanz quant ci vous ai trouvé.
12060 A Ce il vous fasoit mal, que je n'an fusse iriez.
12061-12070 A Atant e-vous Rolans qui les a escriez : Regnaut, li fiz Aymon, or aves trop alé. Par mon chief, dit Ogiers, vous ne le toicherez. Par foi, ce dit Rollans, mal garanz li serez.

Texte de M.

Sauver devon Renaut, nous l'avon amenés.
Ne sai, chen a dist Kalles, com vous li aideres.
Quant Ogier et Naymon ont chez mos escoutez,
Tost et isnelement en sunt en piez levés.
5 A Kallm. a dit oiant tout li barnez :
Nous vous rendon l'ommage que vous avons portés.
A icheste parole, sont ariere tournez

« Renaut, li fix Aymon, or aves trop alé. »
Atant es vos Ogier qui vient tos abrievés,
Rollant a escrié comme hons aïrés.
12065 « Par mon chief, dist Ogiers, vos ne l'atocheres,
Laissies ester Renaut, gardes ne l'adeses.]
Nos avons ci Renaut conduit et amené

Et ont oï lez contez qui se sunt escriez,
Rollant et Olivier qui ont Re. trouvez,
10 Quant Ogier l'entendi, à poi n'est forsenez.
Ahi! Naimez, dist il, Renaut traï avez.
Lors s'en viennent poignant devers l'arbre ramés.
Roll. et Ol. ont Renaut escriés,
Si forment l'ont souspris que il ne pot monter.
15 Traï m'avez, Estout, chen dist Renaus le ber.
Sire, chen dist Estout, vous ditez verités,
Mez ja ne vous faudroi tant c'on puisse durer.
Olivier, dist Renaus, or vous doit remembrer
Du bau don que vous fis dessous Dordonne es pres,
20 Quant m'alastez gaitier à .II.C. ferarmez
Et Maugis vous ot jus du cheval graventez.
Vo cheval vous rendi volentiers et de grés.
Sire, dist Oliviers, par la foi que doi Dé,
Dolent et courouchié sui que vous ai trouvez.
25 Atant es vous Rollant qui li a escriez:
Renaut, le fix Aymon, or aves trop alés.
Par mon chief, dist Ogiers, ja n'i iert adesés.
Entre moi et Naymon, l'avon chi amenez.
Par foi, chen dist Rollans, mal garant li seres.

Texte de P.

Ogiers issi du tref, et saute en son destrier,
Et Naimes de Baiviere qui tant fist à prisier,
Et ont dit à Charlon sanz nul autre [plaidier],
Rois, car vos porpensez com vodrez esploitier
5 L'omage vos rendrons dont somes vo princier.
Ogier ne donna garde, s'oï Renaut huchier:
Hé! traï nos avez et Naimon et Ogier.
Or se tornent atant poignant vers l'olivier.
Olivier va poignant d'autre part par les biez,
10 Si soprenent Renaut, ne se set consillier,
Certes si qu'il ne puet monter sor son destrier.
Estolz, traï m'avez, dist Renaus al vis fier,
Que ne se garroit mie de si fait encombrier.
C'est voirs, ce dist Torpins, ne le poons noier;
15 Mais ja ne vos fauron, jusc'às membres trenchier.

Entre moi et [Namon] et Torpin l'ordené.
Gardes que il n'i soit touchiés ne adesés. »
12070 « Par foi, ce dist Rollans, mal le garantires »
« Sire, ce dist Ogiers, ja mar en parleres,
Que par la foi que doi Charle, nostre avoé,
Je ferai ja mes homes et rangier et serrer.

Atant vint Olivier à tout mil chevaliers,
Et escrie : Renaut, rendez vous prisonier.
Gardez que voles faire, dist Renaus, Olivier.
Or vos doit remenbrer d'un guerredon moult fier
20 Que vos fiz soz Dordone, dejoste le gravier,
A .IIII.M. François quant m'alastes gaitier
Et je m'en issi fors à tot M. chevaliers.
Abatu vos avoit Maugis ou sablonier
Entre lui et Guichart et Aalart le fier.
25 Je vos fi remonter et rendi vo destrier.
Por ice guerredon me devriez aidier.
Sire, dist Olivier, par le cors .S. Ligier,
Ce que vos ai trové me fait moult corecier.
Il n'a si vaillant home de si à Montpellier,
30 Se il mal vos faisoit, ne me faisoit irier.
Ez vos Rollans, si commence à huchier :
Renaus, li filz Aymon, moult poes chevauchier.
Encor chevaucherai, dist Renaus al vis fier.
Rollans, ce dist Ogiers, gardez, ne le tochier,
35 Que par la foi que doi Charlemaigne au vis fier,
Je ferai ja mes homes et serrer et rangier.
Qui assaurra Renaut, je li volrai aidier.
Rollans, dist Oliviers, bien le poez laissier.
Ja me fist .I. servise qui fait à mercier.
40 Por la moie amisté, Charlemaigne en pries.
Recevez en l'espée, dist Rollans li guerriers,
Si an viegne à prison, ce ne poons laissier.
Sire, au tref l'enmenez, dist Naimes de Baivier.
Si orra de votre oncle com vodra esploitier.
45 Se si nos a traïs, moult nos puet anoier.
Contre le roi irons à tot .M. chevaliers.

Le v. 31 *n'a que dix syllabes. Le cas est fréquent dans cette version.*

12068 L *donne* Ogier *parce qu'en raison de la lacune, ces mots semblent dits par* Naymes.

12069 Cf. *texte de* B *à cet endroit.*

12070 *Metz*, M A mal garans li seres.

12071 *Metz* : or vos amesures. 12072 *Metz* : au vis cler. *Metz ajoute* : Se main metes à lui, de mon cors vos gardes.

Qui asaura Renaut, je li voldra[i] aidier. »
12075 « Rollant, dist Oliviers, Renaut laisies ester.
Ja me fist .I. servise dont je li sais bon gré.
Por la moie amistié cist respit li dones. »
« Receves ent l'espée, ce dist Rollans li ber ;
Si s'en viengne prisons, nos n'en poons faire el. »
12080 « Seignor, dist li dus Names, nos le menrons as trés.
S'orrons de Charlemaigne que il a enpensé.
Se traïson nos fait, molt nos porra peser ;
Nos l'en monstrerons voir .XXX.M. adoubés. »
« Voire, ce dist Rollans, del menacier penses.
12085 Vos poes tel plait faire, jamais n'iert acordés. »
Ransprosnant vont li conte entresi que as trés.
« Sire, ce dist Ogiers et Torpins l'ordonés,
A Montauban alames vo mesage porter.
Renaut vos amenons et Aallart l'ainsné ;
12090 Il rendent les espées volentiers et de gré.
Ves ci vostre corone, se prendre le voles ;
Si aures l'aigle d'or, quant vos commenderes.
Ne nos faites pas honte n'à vo riche barné. »
« Ogier, ce dist li rois, por noiant en parles,
12095 Ne Names ne Estous ne Torpins l'ordené,
Ensi com de Maugis, le traïtor prové.
Par vos le perdi jou, ce est la verité.
Renaut, me venes vos traïr ne enchanter ? »
« Sire, ce dist Renaus, naïe, si m'aïst Dex. »

12074 L voldra. P voldrai. *Metz* volrai. Metz *ajoute* : Et ferai tous mes homes rengier et ordener.

12082 *Metz* : Se traitors.

12095-12098 M : Rien n'en feroi por homme qui soit de mere nez, Devant qu'auroi mon aigle en mon tré..... ; Poi me prise Renaut qui ne l'a raporté. Aussi com de Maugis le traïtor prouvé, que je vous.... qui tous jors m'a grevés. Renaut, le fix Aymon, chen dist Kalles le ber, Et me venes vous ore traïr ne encanter ?

12098-12103 *Texte de* A : Regnaut, li fiz Aymon, dist Karles l'assoté. Me revenez vous orre traïr ne enchanter, Entre vous et Mangis le fort lerre provez ? Je vous feré ardoir et les membrez coper. Sire, ce dist Regnaus, ce Dieu plaist, non ferez. — Assoté *est ici prématuré. C'est seulement à la fin de l'épisode de Richard de Normandie prisonnier, que Roland, invitant les Pairs à se séparer de Charlemagne, traitera son oncle de* viellart assoti.

12100 « Par mon chief, dist li rois, quant vos m'eschaperes,
Si malement seres baillis et conreés
Que n'i volries estre por .XIIII. cités. »
M 318 « Sire, ce dist Ogiers, par mon chief, non feres;
Ançois en i morront .XX. M. tot armé. »
12105 « Ogier, ce dist li rois, en voles vos parler?
Voles vos envers moi mon traïtor tenser? »
« Sire, ce dist Renaus, dahaz ait qui li set.
Vos n'avez si haut prince, s'il le voloit prover,
Que ja ne fust vers lui mes gages presentés. »
12110 « Par mon chief, dist li rois, je le volrai mostrer. »
« Sire, ce dist Renaus, Dex en soit aourés. »
Il est saillis avant, s'a son gage doné :
« Sire, ves ci mon gage, voiant tot le barné,
Que loial me ferai moi et mon parenté. »
12115 Charles a pris le gage de Renaut l'aduré.
« Or faites, dist li rois, vos ostages livrer. »
« Volentiers, dist li ber, vos en aures asses,
« Venes avant, Ogiers et Names li barbés,
Estous, li fil Œdon, et Torpin l'ordené. »
12120 « Ne vos plegerons mie, dist Names, en non Dé;
Ja ne serons vers Charle nul jor enprisoné;
Ains volrons awec vos à Montauban raler
Qui ci vos amena, bien vos doit ramener.
Nos vos ferons secors à .C. mil bachelers. »
12125 « Oliviers de Viane, dist Renaus, çà venes,
Sire, car me plegies vers Charlon l'aduré;
Et vos, sire Richars de Ruhem la cité. »
« Sire, molt volentiers, desor nos iretés. »
« Sire rois, dist Renaus, aves en vos asses?
12130 Encor en aures plus, se vos le comendes. »
« Voire, dist Ydelons, asses en troveres. »
« Asses en ai, dist Charles, car au jor esteres;
Car je vos ferai voir estroitement garder. »
« Sire, ce dist Rollans, par mon chief non feres;
12135 Ains l'en laires molt bien à Montauban raler.
Il vos a doné plege, tant comme vos voles;
Bien puet prendre ses armes et Baiart autretel. »
« Par foi, ce dist Ogiers, o lui m'en weil raler! »

« Et je,» ce dist dus Names et Torpins l'ordenés.
12140 « Sire rois, dist Renaus, à moi en entendes.
M 319 Qui sera champions contre moi au joster ? »
« Par mon chief, dist li rois, mes cors que ci vees.
Je ferai la bataille contre vos en cel pré. »
« Sire, ce dist Rollans, s'il vos plaist, non feres.
12145 Ains la fera mes cors, ki ci sui aprestés. »
« Sire, ce dist Renaus, et çou soit de par Dé.
Oliviers de Viane, por mon cors remanes,
Et vos, sire Richars et Ydelons li bers. »
« Sire, dist Oliviers, à Dame Deu ales. »
12150 Adonc monte Renaus et Aallars li bers
Et Ogiers li Danois et Torpins l'ordenés
Et li rices barnages qui molt fait à loer.
.III. mile chevaliers en ont o eus menés ;
Desi à Montauban ne volrent arester.
12155 Ils descendent à terre sos le pin au degré ;
Encontre vait Guichars et Richars li mambrés,
Et Maugis ensement, qui molt fait à amer.
Il demandent Renaut : « Comment aves erré ? »
« Par foi, dist Aallars, nos fusmes malmené.
12160 Li rois nos fist tos prendre et à sa part torner. »
« Que fist donques Ogiers et Names li barbés ? »
« Par foi, ce dist Renaus, n'en oserent parler. »
« En non Deu, dist Ogiers, si fis au desfier ;
Entre moi et Namon que vos ici vees,
12165 Rendismes son homage et fusmes desevré. »
Cele nuit ont veillié tant qu'il fu ajorné,
Que il vont oïr messe au mostier saint Dié.
Quant messe fu cantée et li mestiers finés,
Renaus vesti l'auberc, si a l'elme fermé
12170 Et a çainte l'espée au senestre costé,
Et pandi à son col .I. fort escu bouclé,

12139 *Sic ms. La note de Michelant est inutile.* Names *en toutes lettres.*

12149 *Le duel de Renaud et de Roland que l'on a ici est une réplique sans grand intérêt de la première rencontre des deux chevaliers, qui a lieu lorsque Renaud délivre le roi Yon que Roland menait au gibet.*

12167 *Noter la mention de ce monastère.*

Et tient entre ses mains .I. fort espié karré,
A .II. clos de fin or le confanon fermé,
Et monta sor Baiart, le bon destrier faé.
12175 « Aallars, dit Renaus, Montauban garderes,
Et Richars et Guichars, li vasal aduré.
Ogiers venra o moi et Names li barbé,
Estot, li fius Œdon et Torpin l'ordené. »
M 320 « Par foi, dist Aallars, por noiant en parles.
12180 Awec vos en irons rangié et tot armé.
Si verrons la bataille, coment vos le feres;
Se vos aves mestier, à nos recovreres. »
« C'est biens, ce dist Ogiers, se faire le voles,
Et Maugis remenra por le chastel garder. »
12185 « Seignor, ce dist Maugis, si soit com dit aves. »
Or s'en torne Renaus garnis, et ferarmés,
Entre lui et ses homes et rangiés et serrés ;
Desi à Montfaucon ne finerent d'errer.
Là descendi Renaus desos .I. bos ramé;
12190 Sa baniere ficha illuec enmi le pré.
Son bon destrier Baiart a illuec areiné,
Et Ogiers et si home sunt illuec aresté.
Or dirons de Rollant, le chevalier loé;
Au mostier s'en ala le service escouter;
12195 Molt fu riche l'ofrande qu'il mist desor l'autel,
Puis issi del mostier, quant li prestre ot chanté.
Si a vestu l'auberc, si a l'elme fermé
Et a çaint Durendal au senestre costé,
Et monte en Viellantin, son bon cheval loé,
12200 Et pandi à son col .I. fort escu bouclé,
Et a pris .I. espié tançant et afilé,
A .II. clos de fin or le confanon fermé.
« Biaus niés, dist l'empereres, je vos commant à Dé.
Qui en la sainte Virge prist incarnalité,
12205 Qu'il garisse vo cors de mort et d'afoler. »

12199 *J'aurais dû noter déjà au v.* 8884 *que le destrier, dans le* Roland, est Veillantif.

12201 *A la prière d'Estous, Huidelon et Turpin avaient obtenu de Roland qu'il emploierait la lance et non l'épieu, arme trop dangereuse. Ici c'est bien d'une lutte à mort qu'il s'agit.*

« Sire, ce dist Rollans, molt grant tort en aves.
Renaus a droit vers vos et vos tort, en non Dé.
Je ne voldroie mie, por l'or de .x. cités,
Que Renaus me deüst vaintre ne vergonder. »
12210 Or s'en torne Rollans sor Viellantin armé,
Et a brandi la lance, si lait l'espié aler.
A sa vois hautement commença à crier:
« Renaut, li fils Aymon, où estes vos alés?
Encui aures bataille, ainc n'eüstes sa per. »
12215 « Sire, ce dist Renaus, je sui tos aprestés. »
Il descendent à terre, s'ont les chevaus çainglés;
M 321 Puis remontent molt tost, quant il sunt aterné.
Il brocent les cevaus des esperons dorés;
Grans cos se vont doner sor les escus listés.
12220 Desos les boucles d'or les ont frais et troés,
Et les haubers del dos derous et depanés.
Li aue sunt croisu et li arçon fausé.
Les çaingles sunt rompues, s'estendent li poitré;
Par en somet la crope del destrier sejorné,
12225 Chaï Renaus à terre del destrier abrivé,
Et Rollans se retint a[s] crins qu'il ot noés.
Le col de son destrier a molt fort acolé.
Ençois que Rollans fust es arçons remontés,
Ot Renaus de Baiart les .II. arçons coubrés;
12230 Grans cols se vont doner sor les escus listés.
Desor la boucle d'or les ont frais et quassés;
Li hauberc sunt treslit, li espié amoré.
Rollans faut à Renaut, ne l'a point adesé,
Li espiés que il tint, feri enmi le pré;
12235 La hante en est brisie et li fers est remés.
Et Renaus fiert Rollans en l'escu d'or listé.
Desos la bocle d'or li a frait et troé,
Et le hauberc del dos rompu et dessafré.
Son espié li passa dejoste le costé;
12240 Mais ne l'a point en char touchié ne adesé.
Sa hante iest brisie; li fers i est remés.
Rollans tint Durendart au poing d'or neelé,

12222 *Ms.* aue. *Cf.* 7001 *et note.*
12226 *Ms.* al. B as.

Et Renaus trait Froberge de son senestre lé.
Amont, parmi les hiaumes, se sunt grant cop doné
12245 Que les flors et les pieres en sunt jus avalé,
Et le fu et le flamme en font estinceler;
L'erbe qui estoit verde, en covint alumer.
Renaus, li fius Aymon, a Rollant apelé:
« Saves, sire Rollant, que je vos weil conter?
12250 Descendons des destriers, se croire me voles. »
Et respondi Rollans: « Vos aves bien parlé.
Se perdions nos chevaus, jamais n'aurions tes. »
Et respondi Renaus: « Or aves bien parlé. »
Lors descendent à terre li vasal aduré.
M 322 12255 Renaus tint haut Froberge, s'a Rollant regardé,
Et Rollans Durendart, seure li est alés.
« Renaut, or somes nos par igal, per à per;
Or devomes tant faire et nos cors esprover
Que on par[la]st de nos desi jusqu'à la mer. »
12260 Qui donc veïst as contes lor cors abandoner,
Ces vers elmes tranchier, ces escus estroer;
Plus de .xx. cols se donent, ains qu'il soient sevré.
Rollans ne puet Renaut .i. seul pas reculer;
Il li cort sus as bras, si l'a as poins coubré,
12265 Et Renaus le reçoit comme vasaus provés.
Il se fierent et brochent es flans et es costés;
Ainc li .i. ne pot l'autre blecier ne entamer;
Ençois poïssies estre demie liuee alés
Que li asaus remaigne des barons naturés.
12270 Il se traient arriere por lor cors reposser;
Charles jut contre terre, s'a le chief encliné,

12247 *Hyperbole romanesque.*

12250 *L'auteur renonce à donner une réplique du combat des deux chevaux, soit qu'il lui pèse de faire tort à la réputation du coursier que Roland monte à Roncevaux, soit qu'il juge plus convenable de laisser Veillantin et Bayard en dehors de la lutte engagée entre les deux héros de l'épopée.*

12253 B je l'otroie, en non Dé.

12257-12259 *Ces trois vers manquent dans* B. *Le sentiment qu'ils expriment devait dégénérer en une fausse conception de l'honneur et tourner au romanesque.* — *Ms.* parost.

12271-12272 Metz *en un vers* : Charles jut contre terre, si a Dieu reclamé.

Et reclaime Jhesu de sainte majesté :
« Glorieus sire pere, por vo sainte bonté,
Garissies moi Rollant de mort et d'afoler,
12275 Ou trametes tel signe qu'il soient desevré. »
Ensement fait Guichars et Aallars li ber,
Et Richars li vaillans qui molt fait à loer :
N'est mie de merveille se il sunt esgaré.
« Sire Dex, dist Guichars, no frere nos rendes;
12280 Car se nos le per lons, trop serons mal mené. »
Tel vertu i fist Dex por Renaut l'aduré
Et por Charle de France, le fort roi coroné :
Une niule leva qui espant par le pré.
L'uns ne pot veoir [l'autre], tant i ot oscurté.
12285 Entrequerant se vont contreval par le pré.
« Renaut, ce dist Rollans, où iestes vos alé ?
Ou il est anuitié ou je sui enchanté.
Veus tu te mais combatre ? conte moi ton pensé. »
« Sire, ce dist Renaus, tot à vo volenté. »
12290 « Renaut, ce dist Rollans, fai moi une bonté,
Et je la ferai toi, ensi me vient à gré. »
« Par foi, ce dist Renaus, ves m'ent tot apresté;
M 323 Mais que salve m'onor, raison me requeres. »
« Queres nos .II. chevaus, dist Rollans l'adurés;
12295 Se vos à Montauban m'en poïes mener,
Awec vos m'en iroie volentiers et de gré.

12273-12275 A par la votre bonte, Qui en la sainte Virge preis humanité, Gardez que ciz dui contez n'i soient affolez Ou tramettez tel signe qu'il soient dessevré. *Metz* : gloriox sire peres. qui me fesistes né, Garrissies mon neveu de mort et d'afoler, Ou.

12284 L veoir tant. V que li uns ne vit l'autre, tele fu l'oscurtez. B que li un ne vit l'autre tele nue est levé. *Metz comme* B.

12279, 12280, 12283 Metz *manque*.

12285 Metz *manque*. 12287 ou Jo ne voi mais cler. 12289 *et suite* : Par foi, ce dist Renaus, Jo ne vos sai trover. Renaus, ce dist Rollans, en mon cuer ai pensé Que Dex a hui cest tans por nos .II. anublé. Ce est senefiance de bien et d'amisté. Renaus, or te ferai une large bonté: Avec toi m'en irai dedens ta fermeté, Tot droit à Montauban, se mener m'en voles, Et serai avec vos par bone volonté Entresc' à icele ore que seres acordé. Sire, ce dit Renaus, se faire le voles. Cil sire le vos [rende] qui en croi fu penés. La neule departi.

12293 *Mot chevaleresque.*

Si me garderes tant que seres accordés ;
Certes, que j'ai de vos merveilleuse pité. »
« Sire, ce dist Renaus, Dex vos en sache gré. »
12300 La niule se depart, si revint la clarté.
Rollans prent Viellantin par le caufrain doré,
Renaus li tint l'estrier et Rollans est montés;
Puis en vint à Baiart, saut es arçons dorés.
Aalars et Guichars i sunt poignant alé;
12305 Charles crie à ses homes : «Franc chevalier, vees.
Ne sai quel plait ont fait, il l'en wellent mener.
Or i parra, baron, commant le secorres. »
Et li François desrengent, laisent chevaus aler.
Ogiers li bons Danois a Renaut apelé :
12310 « Sire, por amor Deu, devant vos en ales;
Car vos iestes forment traveilliés et penés. »
« Par foi, ce dist Renaus, je n'ai mie de mel.
Molt m'a fait hui cest jor Rollans grande bonté ,
Que owec moi s'en vient et trestot par son gré. »
12315 « Sire, ce dist Ogiers, .v.c. mercis de Dé;
Mais metes vos devant ovec vostre barné
Ves ci l'empereor où il vient molt irés.
Entre moi et [Estout] et Torpin l'ordené,
Remenromes derriere por le fais endurer.
12320 Chascuns ira le sien en l'estor craventer. »
« Par mon chief, dist Renaus, vos piés n'i porteres;
Car Charles est forment correciés et irés
Por Rollant son neveu qui à nos s'est tornés.
Mais pansons que soions à Montauban ralé. »
12235 « Sire, ce dist Rollans, molt aves bien parlé.»
« Par foi, ce dist Ogiers, à vostre volenté. »
Lors brochent les chevaus, si sunt acheminé,
Et Charles les enchauce qui les a escriés,
Et François ovec lui, dont il i ot asses.
12330 Et cil s'en vont devant, nes ont mie doutés ;
M 324 A Montauban en vienent encontre l'avesprer,

12318 L Ozier. *Mais c'est lui qui parle.* B Estout *que l'on retrouve en effet plus bas.*

12323 A Qui pert ce que il aymme, il en est plus desvés.

On lor œvre la porte, s'ont le pont avalé ;
Grant joie font laians, quant furent retorné,
Par toutes les yglisses furent li saint soné ;
12335 Et Maugis cort Rollant baisier et acoler,
Et la gentil duchoise, qui tant ot le vis cler,
Cele par a tel joie, c'on ne le puet conter.
« Sire, ce dist la dame, estes vos delivrés ? »
« Oïl voir, dist Renaus, la merci Damledé. »
12340 Se Rollans fu servi, ne l'estuet demander.
De son chief li deslacent son vert elme jemé,
Puis li sachent del dos son blanc haubert safré.
Durendart li desçaignent qui iert à son costé.
Viellantin son cheval ont molt bien establé.
12345 Sor une kuite pointe d'un vert paile roé,
Là ont asis Rollant doucement et souef.
Renaus et Aallars sunt avec lui josté,
Names, Torpins, Ogiers et Estous li manbrés.
Illuec ont à Rollant molt belement parlé :
12350 « Sire, soies haitiés, ne vos desconfortes. »
« Non fas je, dist Rollans, je n'ai mie de mel.
Mais por Charlon, mon honcle, sui .I. petit troblés ;
Car bien sai que por moi est durement irés. »
Atant es vos Charlon ki bien estoit armés ;
12355 Sor le pont en monta, qui n'estoit pas levés.
En la porte feri de l'espié noielé :
« Où iestes vos, Renaut ? venes à moi parler.
Aves en vos Rollant par traïson mené ?
Par mon chief, por noiant s'est laiens enserrés ;
12360 Ja tant come je vive, ne seres acordés. »
Il apele Olivier et Ydelon le ber,
Richart de Normendie, ses a araisoné :
« Seignor, vos iestes plege, n'iestes pas acuité,
Car Renaus a vers moi par traïson ovré.
12365 Rollans s'est laisiés prendre, jel sai de verité. »
« Sire, ce dist Richars, bien poes amender.
Volentiers en ferons l'esgart des .XII. pers. »
« N'en covient pas, dist Charles, grant jugement [mener.

M 325 Cui prent à meschaïr, fort est à relever.
12370 Oliviers de Viane, Ydelon, ça venes ;
Gondebuef de Vendueil, ne vos aseüres.
Si me faites molt tost toute m'ost destraver,
Et lor faites chargier et paveillons et trés.
Viengnent à Montauban, tele est ma volenté.
12375 De plus pres lor volrai la guerre demener.
Chascun jor lor ferai novel asaut livrer. »
« Sire, dist Ydelons, s'il vos plaist, or oes.
Alons nos ent arrieres as loges et as trés,
Et vos vendres o nos, qui miex les destraindres.
12380 Plus feront il por vos que por nos, ce saves. »
« Sire, ce dist Richars, il vos dist verité.
Venes ent ovec nos, si serons plus douté. »
« Par foi, dist l'empereres, je le ferai irés.
Ne porroie dire home com je sui abosmés.
12385 Qui me portera mais ne foi ne loialté,
Quant Rollans, li miens niés, m'a ore ci fausé ? »
A iceste parole sunt arriere torné
Et trespassent les terres et les amples reignés.
Desi à Monbandel ne se sunt aresté.
12390 Charles vint à sa tante dont il estoit tornés,
Et a tous ses barons uns et uns demendés,
Et il iestre venu, sor les chevaus monté.
« Sire, dient François, où est Rollans remeis ? »
« Par foi, dist l'empereres, Renaus l'en a mené.
12395 Si l'a à Montauban là dedans enserré ;
Mais je vos pri, por Deu, issi com vos m'ames,
Que vos faites destendre et paveillons et trés.
Si irons Montauban plus pres avironer.
Chascun jor lor ferai novel asaut livrer.
12400 Oliviers de Viane, l'oriflambe portes.
Richars de Normendie, avec l'ost en ires ;
Si guieres ma gent, je vos en pri, por Dé.
Je sui molt durement correceus et irés
Por Rollant, mon neveu, qui ensi m'a fausé. »

12369 *Charles a raison en droit, mais le miracle lui donne tort.*
12381 L pourroie dire a home. *Le vers est faux.*

12405 « Sire, dient François, ne vos desconfortes. »
Qui donc veïst destandre et paveillons et trés,
M 326 Et ces rices aucubes et chargier et trosser.
Vienent à Balençon, si sunt oltre passé.
Et passent Montfaucon, si sunt acheminé.
12410 Molt par fu grans li os, quant il fu asemblé.
Desi à Montauban ne volrent arester.
Charles a veü l'estre, si fait tendre son tré,
Et li rices barnages environ et en lé.
Les gaites s'aperçoivent des murs de la cité,
12415 Et oient les chevaus henir et braidoner,
Ces hauberes, ces escus et ces helmes soner,
La noise qui fu grans tot entor le reiné.
Il vienent à Maugis et si li ont conté :
« Dormes vos, biaus dous sire ? errament vos leves.
12420 Là fors a molt grant jant, se tandent là lor trés.
Je cuit que çou est Charles et il et ses barnés,
Ki nos vient aseoir por no vivre gaster. »
Et quant Maugis l'oï, si s'est del lit levés ;
Uns eschapins chauciés, .I. mentel afublé,
12425 Venus en est as murs, si a l'ost esgardé,
Et puis a dit as gaites : « Or panses del huer.
Si vos tenes tot coi, n'i ait trait ne rué. »
Et cil li respondirent : « Volentiers et de gré. »
Et Maugis li cortois est à Renaut alés ;
12430 Belement li escrie : « Viellies vos ou dormes ? »
« Naie, ce dist Renaus, ains pansoie tot el.
Estes vos çou, Maugis ? dites que vos voles. »
« Sire, ce dist Maugis, par foi, vos ne saves.
Charles a mis les gaites environ no regné.
12435 Je vieng de l'eschargaite où je l'ai esgardé.
Irons nos asaillir as loges et as trés ? »
« Nenil, ce dist Renaus, tot çou laisies [ester],
Por amor de Rollant, son neveu et son per. »

12407 L tresser. — *A partir du milieu de la colonne qui commence à ce vers (f° 35, verso A, écriture et orthographe changent un peu. Notez le z à la fin des mots.*
12415 B henir et braudullier.
12437 L estre.

« Sire, ce dist Maugis, si con vos comandes. »
12440 Et Renaus est del lit isnellement levés,
Isnellement et tost et vestus et parés.
Venus est à Rollant, à son lit où il ert.
Tantost com il le voit, si l'en a apelé.
« Sire, ce dist Renaus, velliez vos ou dormes ? »
M 327 12445 « Nenil, ce dist Rollans, dites moi vo pensé. »
« Par foi, ce dist Renaus, jel vos dirai asses ;
Charlemaignes, vostre oncle, s'est ici através.
Montalban a assis environ et en lés.
Ne fust por vostre amor, g'i fusse ja alés. »
12450 « Sire, ce dist Rollans, se vos plaist, non feres.
Charles est molt dolans por moi et aïrés. »
« Et que ferons nos donc ? » ce dist Renaus li ber.
« Par foi, ce dist Rollans, jel vos dirai asses.
Je leverai del lit où je ai reposé,
12455 S'iron veïr les loges del mur de la ferté. »
« Par foi, ce dist Renaus, je l'otroi et sel gré. »
Li jors est esbaudiz et li soleus levés;
Li conte se leverent, vestu sunt et paré;
Main à main s'entretienent, au mur s'en sunt alé.
12460 Qui donc veïst Renaut as aleoirz monter,
Et Aallart son frere et Guichart l'alosé !
Dist Richars li vaillanz : « Renaut, quel le feres ?
Car vestons les hauberz, alons nos adouber,
Si alons assaillir as loges et as trés.
12465 Quant si pres sunt venu, bien doivent comparer. »
« Richart, ce dist Renaus, tot ce laissiez ester.
Nos en ferons Rollant tote sa volenté. »
Quant li mangiers fu pres, si font l'eve corner.
.IIII. cors à haut ton font el palais soner,
12470 .X. grailes menuiers por la gent aüner,
Et François les entendent des loges et des trez.
« Baron, ce dist li rois, nos somes encanté. »
« Voire, ce dist Torpins, bien sunt aseüré.
Cascun jor perdons nos, rien n'avons conquesté. »
12475 Galeran de Bullon a Charles apelé :

12440 Isnellement *répété au v. suivant. On en trouvera un autre exemple.*

« Vos garderes mes loges, mes hernois et mes trés ;
S'aserrons au mangier et vos nos garderez
Les portes del castel à .IIII.M. armés,
Qu'il ne viengnent sor nos poignant, parmi les prés. »
12480 « Sire, dist Galerans, si com vos commandez. »
Renaus sist au mangier et Aallart li bers ;
Joste lui sist Rollans qu'il tient en grant cierté.
M 328 « Sire niés l'emperere, dist Renaus, entendez.
Ne fust por vostre amor, nos alisienz as trez. »
12485 « Sire, ce dist Rollans, tot ce laissiez ester.
Jamais Charles de France nul jor n'ert confortés.
Dus Name, dist Rollans, vos i covient aler,
Entre vos et Ogier et Torpin l'ordené ;
Et dires à mon oncle, Charlemaigne au vis cler,
12490 Encor me tient Renaus çaienz en grant cierté,
Que il ne m'a en fers ne en buie enserré ;
Mais se il se voloit paier et acorder,
Renaus se renderoit et Allars li ber ;
Si seroient si home et plevi et juré ;
12495 Montalban li rendroient, la maistre fermeté. »
« Ne sai, dist li dus Names, se oserons aler. »
« Oïl, dist Aallars, ne mie ne vos het. »
Cil montent es chevax, si sunt aceminé.
Il sunt issu des portes, s'ont le pont avalé.
12500 Charles sist au mengier et ses rices barnés.
Atant es vos les contes qui laienz sunt entré,
Et saluent le roi com ja oïr porrez :
« Dame Dex, nostre sire, qui siet en maïsté,
Sauve l'empereor qui France doit garder,
12505 De par Rollant le conte, qui molt fait à loer.
Il vos mande, biax sire, ja ne vos ert celé,
Renaus l'a là dedens encor molt bien gardé.
Encor vos mande acorde, se faire le volez ;
Montalban vos rendra et vostre aigle doré,
12510 Et trestote lor terre et lor grant ireté,
Et Rollant vo neveu et nos cuite clamé. »
« Name, dist Charlemaignes, voidiez me tost mon tré.
Vos fustes molt hardis qu'en osastes parler.
Ja ne seront à moi paié ne acordé,

12515 Se je n'en ai Maugis devers ma part torné ;
Et se il le me rendent, bien soient acordé. »
Et li conte s'en tornent, [sens congié demander] ;
Vienent à Montalban, laiens s'en sunt entré.
Encontre vait Rollans et Renaus li senez,
12520 Et demandent duc Name : « Que aves vos trové ? »
M 329 « Sire, ce dist dus Names, orguel et crueté.
Ja ne seroiz à lui paié ne acordé,
Se Maugis, vo cosin, en fief ne li rendez. »
« Par foi, ce dist Renaus, on n'en doit plus parler.
12525 Pleuist à cel segnor qui en crois fu penés,
Que Charles fust çaiens avœc nos enserrés. »
Forment sunt li baron là dedens demené ;
Or ont tant atendu que il fu avespré ;
Maugis servi le nuit de vin et de claré.
12530 Quant il orent mangié, les napes font oster.
« Renaut, ce dist Maugis, ales vos reposer,
Et je irai Charlon ainz mienuit enbler. »
Et li lit furent fait, tot se vont reposer.
« Maugis, ce dist Renaus, de cest castel penses. »
12535 « Sire, ce dist Maugis, volentiers et de gré.
Dormez seürement, il sera bien gardé,
Et je irai Charlon ainz mienuit enbler. »
Quant Maugis dut aler dormir et reposer,
[Quant vint à mienuit, que tout est asserés],
12540 Venus est à l'estable, s'a Baiart ensielé ;
Estroitement le cengle, s'a le poitral fermé.
Venus est au portier, si l'en a apelé :
« Diva, œvre la porte, lai moi là fors aler.
Tu auras mon mantel, quand j'ere retorné. »

12517 *Sic* A C. L s'ont congié demandé.

12523 B enfin ne li rendez *que Michelant préfère à* en fief. — *Le reste de sa note s'applique au vers* 12537, *mais le chiffre du v. a été omis.*

12532 *Ce vers est répété plus bas. Ici, je le supprimerai volontiers, car Maugis parle devant les barons; mais ce n'est pas une raison suffisante pour altérer le texte. De même je le maintiens au v.* 12537.

12539 *Pris de* M; *manque à* L. *Michelant le prend de* B *où il y a* enseré.

12540 B M enselé.

12545 Cil li œvre la porte, et sel commande à Dé.
Et Maugis s'en torna, si vint au maistre tré.
Il comence son carme ; ses a si encantez
Qu'il ne desisent mot por les membres coper.
Maugis vint à Charlon, droit au lit où il ert ;
12550 A son col l'encarja, o lui l'en a porté.
Charles ne pot parler ne .I. sol mot soner.
Maugis vint à Baiart, es archons l'a posé ;
Puis est saillis derriere, atant s'en est tornés.
Venus est à la sale, s'avale les degrés.
12555 En .I. lit cordeïs colça Charlon soef ;
Devant lui aluma .I. grant cierge enbrasé ;
Molt a le roi de France servi et honoré.
Et Maugis s'en torna, en la cambre est entré ;
Venus est à Renaut, si l'en a apelé :
M 330 12560 « Dites, sire Renaut, velliez vos ou dormes ? »
« Nenil' ce dist Renaus, Maugis et donc venes ?»
« Sire, ce dist Maugis, ja n'orres verité.
Que li donries vos, Renaut, par amisté,
Qui vos rendroit Charlon, le fort roi coroné ?»
12565 « Par foi, ce dist Renaus, ne sauroit demander
Que je ne li donasse volentiers et de gré. »
« Par foi, ce dist Maugis, donc le m'afieres,
Que vos ne tot vo freres ja mal ne li feres. »
O il vœllent ou non, lor a fait afier ;
12570 Tot .IIII. [en a] les contes enz el palais menez ;
Puis lor mostre Charlon qui se dormoit soef.

12553 M Puis en vint ou pales, si monte les degrés,
En une bele chambre, en un bel lit parés.
Iluec coucha le roi belement et soués.

12570 L Toz .IIII. les contes. B Tout .IIII. en sunt li frere aveuc Maugis alé. *Michelant a bien corrigé* en a *d'après* C, *non d'après* B. — *Voici comment ce passage est conservé dans le ms. de* Venise :

Maugis vint à Renaut, si l'a areisonez.
Que doriez celui, dist Maugis li faez,
Qui vos rendroit Karlon le fort roi coronez?
Par foi; ce dist Renaus, ne sauroit demander
5 Que je ne li donnasse voluntiers et de grez.
Par foi, ce dist Maugis, e vos m'afierez

« Renaut, où estes vos? dist Maugis, çà venes.
Vez ci le roi de France qui tant vos a penés. »
« Cosin, ce dist Renaus, Dex en soit aorés.
12575 Onques li vos paraus ne fu el mont trovés. »
« Seignor, ce dist Maugis, or pensez del garder,
Car il est huimais tans, saçois, de reposer. »
« Sire, ce dist Renaus, or aves bien parlé. »
Or s'en torna Maugis, s'avala les degrés.
12580 Venus est à l'estable, s'a Baiart desselé;
A Jhesu le commande, si commence à plorer;
Puis a pris une escerpe et .I. bordon ferré;
Une borguine cape a Maugis afublé.
Il ne volt pas que Charles soit vers lui aïrés.
12585 Venus est au portier, si li dona asses,
Puis aciut son chemin, si commence à esrer.
Quant Renaus le saura, molt en ert trespensés.
M 331 Or cevauce Maugis, si aquiaut son voiage.

Que vos ne toz vos freres ja mal ne li ferez.
Puis le mena à Karle, s'a Renaut apellez.
Veez ici le rois, le gentil coronez.
10 Or pensez entre vos que il soit bien gardez.
Maugis vint à l'estable, s'a Baiart establez.
A Dieu le commanda, si a des elz plorez.
Puis a pris une esclepe et son bordon ferez.
Il ne volt pas que Karles fust à lui aïrez.
15 Venuz est au portier, del suen li a donnez,
Puis aqueut un sentier, si s'est acheminez.
Qant Renaus le saura, sin iert en tel pensez
Que il nel vousist mie por .XIIII. citez.

L'on peut supposer que le poème s'arrêtait d'abord ici par la réconciliation de Charles et des Fils Aymon; Maugis disparaît de l'action et tout semble aussi bien préparé qu'à la fin du siège de Trémoigne pour amener une entente entre Renaud et le roi. L'influence de Roland, de Naymon, de Turpin et d'Ogier, ne pouvait trouver des circonstances plus favorables. Mais le problème est plus complexe qu'il ne paraît tout d'abord.

12588 *La première lettre est une lettre ornée de 7 lignes de haut. — La version* B C V *suit à partir d'ici une marche absolument indépendante :* fin du siège de Montauban, siège de Tremoigne, pèlerinage et retour de Renaud, duel des fils de Renaud avec les fils de Fouques de Morillon, *sont contés tout autrement que dans la version* L. *La concordance pour* B C

Laissiet a Montauban et trestulit son lignage.
12590 Il a tant cevaucié par plain et par boscage,

reprend à la légende religieuse de la fin, avec des particularités notables pour C. *Quant à* V, *il est incomplet à partir de l'endroit du pèlerinage où les chrétiens savent qui est Renaud et lui offrent leur hommage. La version* A P (Arsenal, Peter-House) *est conforme à la version* B C V *pour la part qui dans notre texte va du v.* 12600 *au v.* 13097 ; *puis elle concorde jusqu'à la fin avec* L, *sauf les lacunes et variantes habituelles et en ce qui concerne* A, *une rédaction* (127 *vers*) *de la fin du poème qu'ont suivie nos éditions en prose. Le corps de Renaud s'arrête à Ceoigne.* P. *offre une lacune considérable, en raison de la perte de huit feuillets* (1280 vers) *répondant dans l'édition* Michelant *à p.* 347, 18 — 383, 33 : famine à Montauban, abandon de la place, partie du siège de Trémoigne(ici, 13209-14560). *Les derniers feuillets de* P *sont en très mauvais état.*

M, *bien qu'il abrège et omette, continue à concorder passablement jusqu'au* commencement du pèlerinage, *suit dès lors une voie propre, et d'ailleurs est incomplet.*

Metz, *de même famille que* M, *bien que faisant çà et là de courts emprunts à* B, *mais exempt du défaut d'abréger sans raison, s'arrête malheureusement aussitôt après* la description de l'ermitage de Maugis, *au vers* 12607 *de notre texte. Il est regrettable que Michelant n'ait pas utilisé ce ms. pour la partie si importante qui lui est commune avec* L, la narration à partir des Ardennes ; *et que moi-même je n'aie pu en profiter que trop tard et trop peu.*

La partie commune à B C V *et* A P *comprend dans* B *de f.* 77, *verso* B, Or dirons de Charlon, si lairons de Maugis (*texte de* A) *jusqu'au f°* 84, *recto* A, où Charles promet à Roland de lui donner Audain en mariage (*détail que je retrouve dans le ms. de* Venise, *mais non dans* A P) *environ* 1100 *vers.* A, *par suite de sa manie d'abréger et de supprimer, donne seulement* 643 vers (*f°* 68, *verso* A — *f°* 73 *recto* A). — A, *si mutilé qu'il soit, permet parfois de compléter* B. *Ainsi* B, *f°* 82, *recto* B, *omet trois vers au commencement d'une laisse. On les trouve dans* A, *Roland et ses amis quittent Montauban : Texte de* A :

Or est montez Rolans et tout ci compaignonz,
Et Renaus les convoie et Aalars li baronz
Et Guichars, mais Richars, saichiez, ne s'en mut on[c],
Ains jura Damedieu qui vint à passion,
Se Regnaut s'en repant, n'an donroit .I. bouton.

B *commence la laisse* par : Et jure Damediu.

Voici le début de cette partie du poème dans la version B C V. *La laisse commence bien comme dans* L.

Or chevauche Maugis, s'acueille son voiage ;

Mais il regrette fort ses parents pour qui il est inquiet. Texte de B :

Car tel duel ai de vous, à poi [que je n']esrage ;

Venus est à Dordone, tot droit à .I. passage.
Iluec passa lu bié en une [lée] barge,
Puis remonta Maugis d'autre part le rivage.
Si s'en va l'embleüre [pensant sor son aufage]
12595 Apres antre en .I. bois, [contreval le rivage]

Mais pour paour del roy, n'i os faire arestage.
Venus est à Dordonne, iluec passa à nage,
Et quant il fu dela, si dist en son corage :
5 El bos de Vauprofonde penrai mon herbegage,
Pour l'amour Diu vivrai des rachinez sauvagez.
Par bos irai paissant comme beste sauvage
Ensi disoit Maugis qui tant ot vasselage.
Des larmes de son cuer arouse son visage.
10 Ensi s'en va Maugis seigneur, que je vous di,
Ains ne fina d'esrer de-ssi à miedi.
Dame Diu reclama qui onquez ne menti,
Qu'il ait merchi de s'ame quant li cors ert fenis.
El bos de Vauprofonde s'en va li frans marchis,
15 Jusqu'en miliu du bos ne s'aresta Maugis.
Là [trouve .I. hermitage] qui moult li abeli,
C'Antiaumez, .I. hermitez, avoit jadis basti ;
Trespassés fu du siecle, si l'avoit relenqui,
Et Jhesus, nostrez perez, l'ama et recueilli
20 Et .S. Pierrez, l'apostre, la porte li ouvri.
En l'hermitage en entre li vaillans Amaugis
Et descent du cheval qui estoit de grant pris.
Ilueques s'en tourna que puis ne s'en parti
Devant que sez pechiez ot tous espeneïs
25 Et que Jhesus de glore le tint moult à ami.
Là vesqui de rachinez ainsi que je vous di,
Puis l'ama nostrez Sirez ducement et chieri.
Or dirons de Kallon, si [lairons] de Maugis.
Quand Diu plaira et vous, bien s'irai revenir.
30 A Montauban fu Kllez, el palais seignori,
En un lit fu couchiez, souef s'i endormi ;
En son tref cuidoit estre, mais il y a failli.

Collation partielle avec V : 15 V Droit enmi une lande s'aresta Amaugis. 16 B trouva .I. hermite V Là trove hermitage tel come plet à lui. 18 V Trespassé ert del monde, l'ostel at deguerpi. 19 V Damledex nostre pere la soue ame saisi. 24-25 V Desique ses pechies aura espeneï Et que Diex nostre pere aura de lui merci. 27 V Mais Damledex li pere a l'ame li rendi. 28 V Or oiez de Karlon, si lairon de Maugis. B *répète* dirons.

12592 *Metz* : li biés, lée. A *a un vers* : Que il vint à Dordonne, si passe à une barge L.

12594 *Sic* Metz. L contreval le rivaige.

12595 *Sic* Metz. L pansant sor son aufage.

Jusqu'à none chevauce [tres parm.] le boscaige ;
Lors a gardé sor destre, vit .I. viez hermitage,
De desor une roce ki fu del tanz d'aaige.
Par devant ot un [pré] et terre gaaignage.
12600 Droit au pié de la porte, par devers le paraige,
Sort une fontenele au pié d'une calage.
Maugis va cele part, si entra el manage ;
[La maison a cherquié] ki ot petit corsage,
Puis vint en la capele sanz faire long estage.
12605 Quant n'i trova nului, dont dist en son corage
Que iluec penra il des or son herbergage,
Dame Deu servira [en tres tot son aage] ;
Si vivra de racines et d'autre herbe salvage,
Proiera por Renaut o le fier vaselage,
12610 Charles en ait merci, [qu'il rait son heritage].
Or lairons de Maugis qui est en l'ermitage
Et dirons de Renaut ki a grant vasselage
De ce qu'il a le roi o lui en son manage.

12596 *Sic* Metz. L contreval.
12598 *Metz* : De delés. A Par delés.
12599 *Sic* A M *Metz*. L pont.
12601 *Metz* : Ot une fontenelle à un petit rivage. A *en un vers* : Une fontaine avoit les la porte maraige.
12602 *Metz* : vait, si entre enz el maisnage.
12603 *Sic* Metz. L Il entre en la maison. A *résume sans rime* : La maison a trové petite et la chapelle.
12604 *Metz* : qui ert et povre et gaste.
12605 *Metz* : si dist. A ce dit.
12607 *Sic* Metz A. L ce li vient au coraige (*répété du vers* 12605).
12610 *Sic* M L *répète* o le fier vasselage. A *deux vers* : Por Richart et Guichart et Aalart le sage Que Charles lor randit encor lor eritaige.

(A *suivre*) F. Castets

CHANTS DE TRAVAIL

MÉTIERS, CRIS DES RUES

(*Suite*)

IV

LA VENDANGE

I. — La Vendemia

Allegretto

Ai - ci la sa - zou de l'au - tou - na, Ai - ci la sa - zou dai ra - zim. Cou - men - cen à nous metre en trin, A pre - pa - rà nos - tra be - zou — gna. Ai vi nou- vel lé cau un boun vais - sel, Cal pas qu'a - cò fa - gue ver- gou - gna ; Nous cal croum - pà ea - nè - la, ca - ne- lou, Pèr es - tre - mà nos - tre vi bou.

1) Aici la sazou de l'autouna,
Aici la sazou dai razim.
Coumencen à nous metre en trin,
A preparà nostra bezougna.
Ai vi nouvel
Ié cau un boun vaissel,
Cal pas qu'acò fague vergougna ;
Nous cal croumpà canèla, canelou,
Pèr estremà nostre vi bou.

2) Quan la vendemia es venguda,
Cau remassà fossa paniè ;
En travalhant d'aquel mestiè
Acò 's una bona abituda.
Filhos, garsous,
Omes, fennas e viels,
Prenen de bats e de cournudas
Pèr metre azos, saumas, miols e chivals,
Pèr pourtà la frucha ai tinau.

3) Quan la vendemia es finida,
Meten lou razim ai destrech ;
Ara, béuren quauque chiquet
D'aquel boun vi que ren la vida.
Quante plazi (1)
De lou veire sourti,
Aquel boun jus qu'es din la tina (2),
Ne sioi charmat de lou veire coulà
Din lou veire, pèr lou tastà.

4) En lou beguen, moun camarada,
Aquel boun vi delicious,
Iéu lou trobe tant à moun goust,
N'en béuriei touta la journada.
Vouja de vi
A plen veire, vezi,

(1) *Var* : Nous fai plazi
(2) ..... que ren la vigna,

La boutelha es pas escoulada ;
Tant que veiren que nous fague pas mau,
N'en cau béure couma de traus (1).

Mme Dussol, St-André-de-Sangonis (Hérault).

La Vendange. — 1) Voici la saison de l'automne, — voici la saison du raisin. — Commençons à nous mettre en train, — pour préparer ce travail. — Au vin nouveau — il faut un bon tonneau, — il faut que tout soit bien en ordre ; — il faut acheter robinets grands et petits, — pour enfermer notre bon vin.

2) Quand la vendange est prête, — il faut de nombreux paniers ; — en travaillant à ce métier, — c'est une bonne habitude. — Filles, garçons, — hommes, femmes et vieillards, — prenons des bâts et des cornues (de bois) — pour mettre aux ânes, ânesses, mulets et chevaux — pour porter le fruit au foudre.

3) Quand la vendange est finie, — nous mettons le raisin au pressoir ; — à présent, nous boirons quelques petits coups — de ce bon vin qui rend la vie. — Quel plaisir — de le voir sortir, — ce bon jus qui est dans le foudre, — je suis charmé de le voir couler — dans le verre pour le goûter.

4) En le buvant, mon camarade, — ce bon vin délicieux, — je le trouve tant à mon goût, — [que] j'en boirais toute la journée. — Verse du vin — à plein verre, voisin, — la bouteille n'est pas écoulée ; — tant que nous verrons qu'il ne nous fait pas mal, — il en faut boire comme des trous.

II. — Li Rapugaire

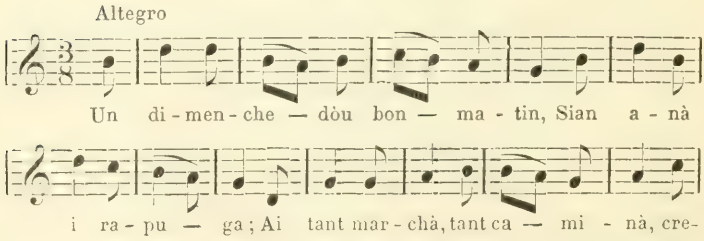

(1) Pichots e grans, zou ! lou veire à la man,
J'aven prou vi pèr aqueste an.

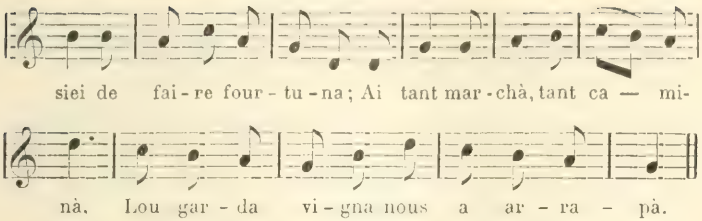

1) Un dimenche dóu bon matin
Sian anà i rapuga,
Ai tant marchà, tant caminà,
Cresiei de faire fourtuna
Ai tant marchà, tant caminà,
Lou garda-vigna nous a arrapà.

2) Se nous an pres, nous an menà
Au mestre de la vigna.
Lou mestre de la vigna a dì :
Sès de macara couquina ;
S'acò vous torna un autre an
Vous veirès toutes metre au carcan

3) Que n'agues, ou que n'agues pas
Fau pagà li clareta.
Li clareta e li marouquin
Tenou la bouca fresquesta,
Li clareta e li marouquin
Tenou la bouca dou souer au matin.

M. Delaruelle, Nimes.

Les Grappilleurs.— 1) Un dimanche, de grand matin, — nous sommes allés grappiller,— j'ai tant marché, tant cheminé, — je croyais de faire fortune (une bonne récolte). — J'ai tant marché, tant cheminé, — le garde-vignes nous a arrêtés.

2) On nous a pris, on nous a amenés — au maître de la vigne. — Le maître de la vigne a dit : — Vous êtes des coquins ; — si vous recommencez un autre an, — vous vous verrez mettre en prison.

3) Que vous ayez (de l'argent) ou que vous n'en ayez pas,

— il faut payer les clairettes. — Les clairettes (1) et les maroquins rafraîchissent la bouche. — Les clairettes et les maroquins tiennent la bouche fraîche du soir au matin.

V

LA RÉCOLTE DES CHATAIGNES

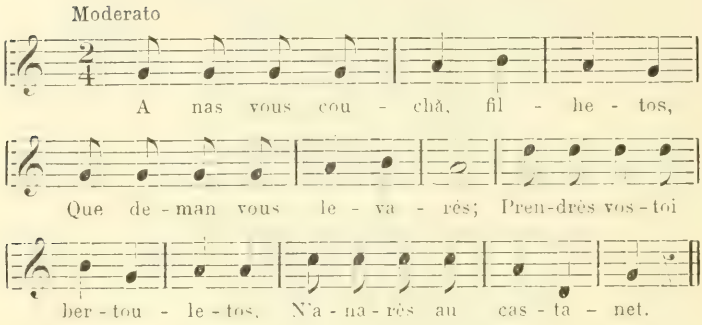

Anas vous couchà, filhetos,
Que deman vou levarés ;
Prendrés vostoi bertouletos,
N'anarés au castanet.

Mlle Hermet, Genolhac (Gard).

Allez vous coucher, fillettes, — pour vous lever demain matin, — vous prendrez votre petit panier (de jonc), — vous irez à la châtaigneraie.

VI

LE MOULIN

1. — La Moulinièiro

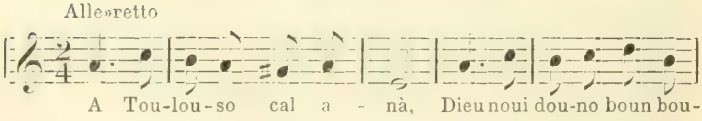

(1) Clairette, raisin blanc ; maroquin, raisin noir.

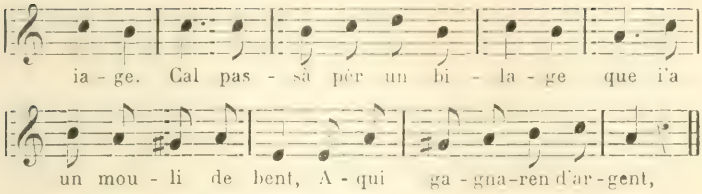

1) A Toulouso cal anà,
Dieu noui douno boun bouiage.
Cal passà pèr un bilage
Que i'a un mouli de bent
Aqui gagnaren d'argent.

2) And aquel mouli de bent
I'a 'no belo moulinièiro :
« Digas, belo moulinièiro,
Boudriots pos lougà 'n bailet
Pèr fà birà le roudet ? »

3) « — Un bailet iéu n'ei lougat,
Que n'est fait à ma manièro,
Sort le blat de la tremièjo
E le met din le rusquet (1) ;
Acò fa 'n brabe bailet ! (2)

4) « L'ei coubidat à soupà,
A manjà la poulo grasso,
E de bi à pleno tasso ;
Mentretant l'aigo bendrà
Le roudet se birarà. »

Mlle Marie Basset, Belesta (Ariège).

La Meunière. — 1) A Toulouse il faut aller, — Dieu nous donne un bon voyage. — Il faut passer dans un village — où il y a un moulin à vent; — là nous gagnerons de l'argent.

2) Dans ce moulin à vent — il y a une belle meunière : — « Dites, belle meunière, — ne voudriez vous pas louer un valet — pour faire tourner la meule ? »

(1) *Var* : din lou barquet.
(2) *Var* : Ai ! moun Dieu, le boun bailet !

3) « — Un valet, moi j'ai loué, — qui est fait à ma manière, — il sort le blé de la trémie — et le met dans le bluteau. — — cela fait un bon valet.

4) » Je l'ai convié à souper, — à manger la poule grasse, — [à boire] du vin à pleine tasse ; — pendant ce temps l'eau arrivera — et la meule tournera. »

II. — Lou Mouli de vent

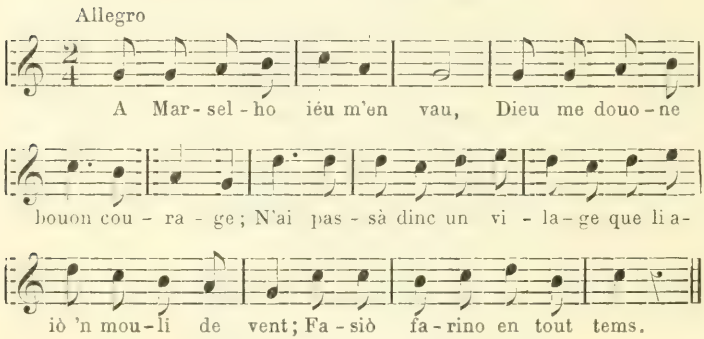

1) A Marselho iéu m'en vau,
Dieu me douone bouon courage.
N'ai passà dinc un vilage
Que li aiò 'n mouli de vent,
Fasiò farino en tout tems.

2) Dinc aquel mouli de vent,
L'iò eno gento moulinièiro :
« Digos doun, ma moulinièiro,
Voudrias pa lougà 'n varlet
Per n'en virà lou roudet ? »

3) — « Lou varlet que n'ai lougat,
Lai lougat à ma mesuro,
Me penchino, me courdèlo,
Me fai vira moun roudet,
Oi ! Ai ! Ai ! lou bouon varlet ! »

4) « Lou mati, à moun levà,

De perdris e de begassos,
E de vin à pleno tasso ;
Atendi, l'aigo vendrò,
E lou moulin virorò. »

M. le Docteur CHAUSSINAUD, Coux (Ardèche).

LE MOULIN A VENT. — 1) A Marseille je m'en vais, — Dieu me donne bon courage. — J'ai passé dans un village — où il y avait un moulin à vent — qui faisait la farine en tout temps.

2) Dans ce moulin à vent — il y a une gentille meunière : — « Dites-moi, meunière — voudriez-vous louer un valet — pour faire tourner le rouet ? »

3) « — Le valet que j'ai loué, — je l'ai loué à mon goût, — il me peigne, me lace, — fait tourner mon rouet, — Ah ! (*ter*) le bon valet ! »

4) « Le matin, à mon lever, — il y a des perdrix et des bécasses — et du vin à pleine tasse ; — j'attends, l'eau viendra — et le moulin tournera. »

III. — LA FILHO DAL BESI

Allegro

La fil - ho dal be - si s'es le - ba - do ma-

ti, *li - cou - ti.* Pren soun sac e soun a - ze, e

s'en bai al mou - li, *li - cou - ti, li - cou-*

ti, mou - li - niè li - cou - tè, Fa - sès bi - rà la

mo - lo, la mo - lo dal mou - li, li - cou - ti, li - cou-

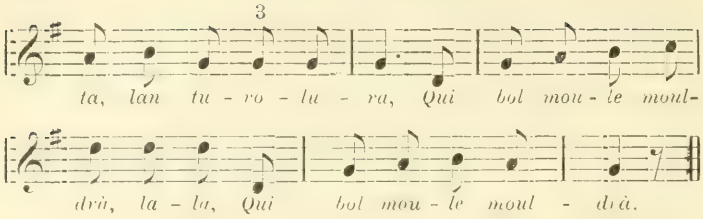

1) La filho dal besi
S'es lebado mati,
licouti
Pren soun sac e soun aze
E s'en bai al mouli.
licouti (bis),
moulinié,
licouté,
Fasès birà la molo,
La molo dal mouli,
licouti,
licouta,
lan turolura,
Qui bol moule mouldrà,
lala,
Qui bol moule mouldrà.

2) La brumo èro lebado,
Se troumpet de cami,
licouti
Escalo sus un aubre
Pèr troubà soun cami.

3) La branco s'es coupado,
Pèr terro se fouti,
licouti
Mès en toumbant pèr terro
Coupo la pato al chi.

4) La filheto ganido,
Autan ne fai lou chi.
licouti

Las damos de la bilo
N'an entendut lou crid.
licouti, etc.

M. le Docteur GUIBAUD, Narbonne.

LA FILLE DU VOISIN. — 1) La fille du voisin — s'est levée matin, — elle prend son sac et son âne — et s'en va au moulin.

Refrain.

2) Le brouillard s'était levé, — elle se trompa de chemin. — Elle grimpe sur un arbre — pour reconnaître son chemin.

3) La branche s'est cassée, — par terre elle tomba. — Mais en tombant par terre, — elle casse la patte au chien.

4) La fillette geint, — autant en fait le chien. — Les dames de la ville — ont entendu leurs cris.

Refrain.

IV. — LO MARIOUN

Allegretto

Lo Ma - ri - oun bai ol mou — li. Em soun cou-

noul cor - gat de — bri, Tout en tou - cant soun

a - ze, *E poun pa - ta - poun!* Tout en tou - cant soun

a - ze, *Lo be - lo Ma - ri — oun!*

1) Lo Marioun bai ol mouli,
Em soun counoul corgat de bri (1),

(1) Le chanvre, réduit en filasse, est partagé en trois qualités : 1° *lou bri*, qui est la plus fine, dont on fera de la toile pour chemises, draps de lit, serviettes et nappes ; 2° *l'estoupo*, dont on fait de la toile grossière, et 3° *lou rombal*, qui sert à faire des sacs, des torchons, etc.

Tout en toucant soun aze,
E poun patapoun ! (1)
Tout en toucant soun aze,
Lo belo Marioun !

2) Lou moulinier lo bet bini,
De rire nou se pot tini :
« Oben oici lo caisso (2), etc.

3) Din moun jordi i'o un perié
Que fluris lou mes de bilhé,
Estaco oqui toun aze. »

4) Del tems que lou mouli mouliò
Lou moulinier lo brandissiò
Tra lo ma farinièro.

5) « — Ai ! moulinier, daisso m' onà,
Io te proumeti de tournà,
Lou loup m'o mintza l'aze ! »

6) « — Ai nau escù din moun gousset
Pren tu n'en siès, daisso m'en tré,
Tu croumpora 'n autre aze. »

7) Lo Marioun bai ol mercà,
Oquo's pas pèr croumpà de blà,
Quo's pèr croumpà 'n autre aze.

8) Quan soun paire la bet bini,
De se fotzà nou pot tini :
« Quo 's pas oqui nostre aze !

9) Nostre aze o lus quatre pès blancs,
Dous de dorié, dous de dobant,
Lo bufetièro negro. »

10) « — Paire, obès begù bi noubèl,

(1) *Poun patapoun*, onomatopée du bruit de trois coups de bâton successifs, sur la croupe de l'âne.

(2) *La Caisso* (la caisse) destinée à recevoir le blé qu'on porte au moulin, n'importe la quantité.

Que vous o troubla lou cerbèl ;
Oquo 's oqui nostre aze ;
E poun patapoun !
Oquo 's oqui nostre aze.
Lo belo Marioun !

M. Justin Landes, Sarlat.
Notation de M. Selter.

La Marion. — 1) La Marion va au moulin — avec sa quenouille chargée de *brin* ; — tout en poussant son âne — *E poun patapoun !* — tout en poussant son âne, — *La belle Marion !*

2) Le meunier qui la voit venir — ne peut se tenir de rire : « — Nous avons là la caisse [à blé].

3) Dans mon jardin il y a un poirier — qui fleurit au mois de février, — attaches-y ton âne. »

4) Pendant que le moulin moulait — le meunier la secouait — derrière la trémie.

5) Allons, meunier, laisse-moi aller, — je te promets de revenir, — le loup m'a mangé l'âne.

6) « — J'ai neuf écus dans mon gousset, — prends en six, laisse-m'en trois, — et va acheter un autre âne. »

7) La Marion va au marché, — ce n'est pas pour acheter du blé, — c'est pour acheter un autre âne.

8) Quand son père la voit venir, — de se fâcher ne se peut tenir : — « ce n'est pas là notre âne ;

9) Notre âne a les quatre pieds blancs, — les deux de derrière, — les deux de devant — et les fesses noires. »

10) « — Père, vous avez bu du vin nouveau — qui vous a troublé le cerveau ; — c'est bien là notre âne. — *E poun patapoun ;* — c'est bien là notre âne. — *La belle Marion !*

V. — La Marioun

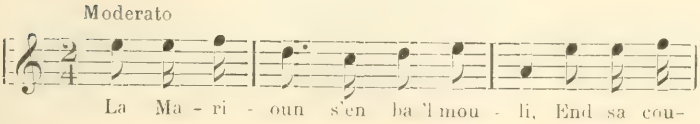

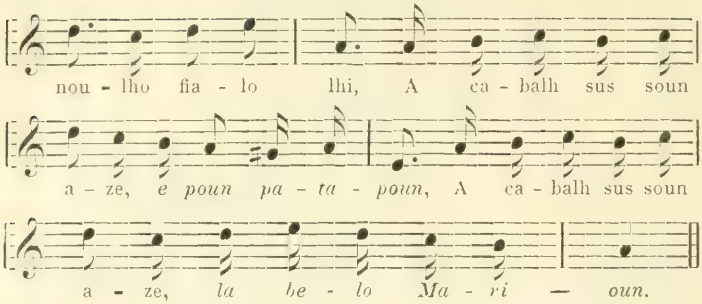

1) La Marioun s'en ba 'l mouli,
End sa counoulho fialo lhi,
A cabalh sus soun aze.
E poun, patapoun!
A cabalh sus soun aze,
La belo Marioun.

2) Le moulinié la bei beni,
Del rire nou se pot teni,
De beze sus soun aze
E poun, patapoun! etc.

3) Del temps que la molo moulhò,
Le moulinié fringà bouliò,
Darré la farinièro.

4) O moulinié, dicha m' està,
N'ei poi lezé de m'amuzà,
Le loup escano l'aze.

. . . . . .

5) Quan soun pairi la bei beni
De cridà nou se pot teni :
Acò's poi le nostre aze !

6) Le nostre aze abiò 's pès blancs,
Un de darré, doui de dabant,
Emei la cougo griso.
E poun, patapoun !
Emei la cougo griso,
La belo Marioun.

Mlle Marguerite Basset, Belesta (Ariège).

La Marion. — 1) La Marion s'en va au moulin, — avec sa quenouille filant du lin, — à cheval sur son âne — *E poun, patapoun !* — à cheval sur son âne. — *La belle Marion.*

2) Le meunier la voit venir, — le rire ne se peut tenir — en voyant sur son âne.

3) Pendant que la meule mou'ait — le meunier voulait la caresser — derrière la huche.

4) O meunier, laisse-moi tranquille, — je n'ai pas le loisir de m'amuser, — le loup étrangle l'âne.

.....

5) Quand son parrain la voit venir, — il ne peut s'empêcher de crier : — « Ce n'est pas notre âne !

6) » Notre âne avait les pieds blancs, — un de derrière, deux de devant, — avec la queue grise. — *Refrain.*

VI. — Variantes

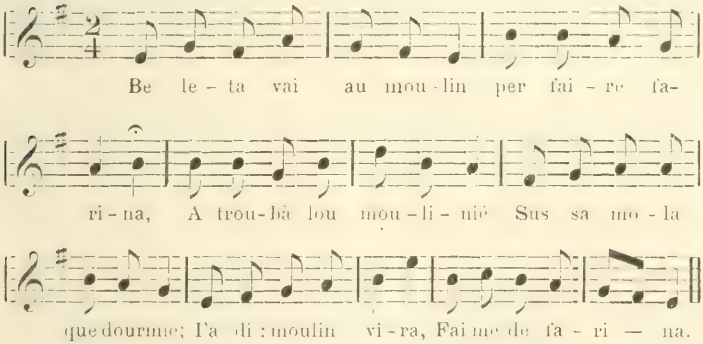

Mlle Privat, Nimes.

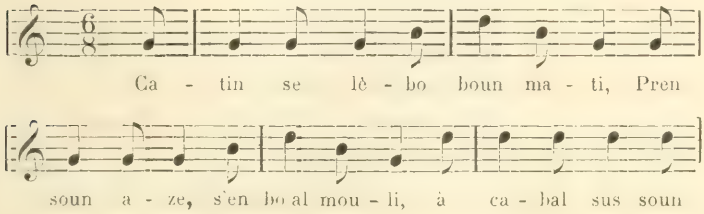

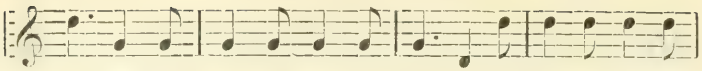

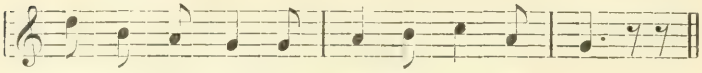

Mlle Anna Lauret, Albi.

VII

CHANSONS DE MÉTIERS

I. — Le Tirage au sort

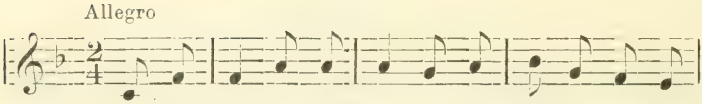

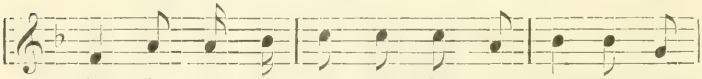

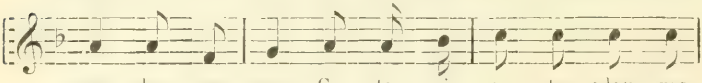

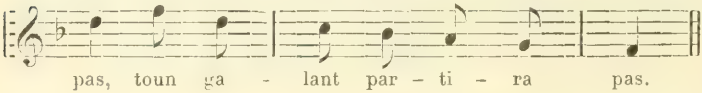

Lou galant de Catin
A tirat numero cinq ;
Catarineta, ploures pas,
Ploures pas (*bis*),
Catarineta, ploures pas,
Toun galant partira pas.

Mlle Noémie Azais, Lézignan-la-Cèbe (Hérault).

L'amoureux de Catherine — a tiré numéro cinq ; — Catherinette, ne pleure pas, — ton amoureux ne partira pas.

II. — Le Conscrit

Allegro

Ca - ma - rade il faut par - tir. Il — faut par-

tir — pour al - ler à la guer — ro;

Il nous faut par - tir Ca - ma - ra - des cons-

crits, Il nous faut o - bé - ir Et quand nous sau-

rions — d'y per - dre la vie.

1) Camarade, il faut partir,
Il faut partir, pour aller à la guerre ;
Il nous faut partir
Camarades conscrits,
Il nous faut obéir
E quand nous saurions d'y perdre la vie.

2) Ce que je regrette-z-en partant,
C'est le tendre cœur de ma maîtresse ;
L'avoir tant aimé',
Tant considéré',
Après tant d'amistié
C'est à présent qu'il nous faut la quitter

Fragments

Et bonjour, papa, et ma chère maman,
Et ma sœur qui est là,
Peut-être que je ne vous reverrai pas.
. . . . . .
Je m'en vais au régiment,
Adieu, je vous écrirai souvent.

M. Baptiste Rouzaud, Belesta (Ariège).

III. — Adiéu Naneto

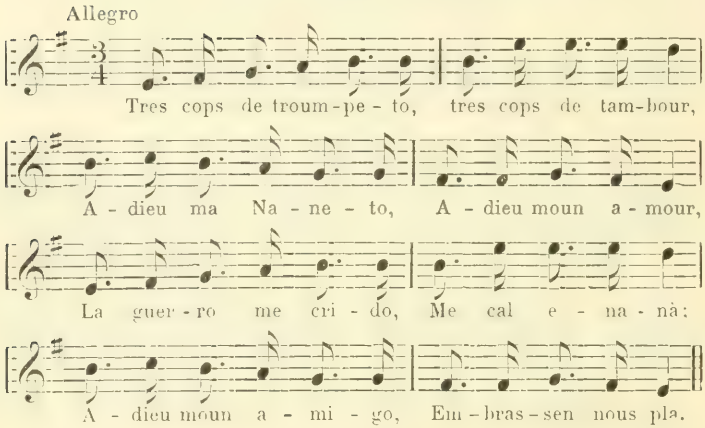

Tres cops de troumpeto,
Tres cops de tambour,
Adieu ma Naneto,
Adieu moun amour.
La guerro me crido,
Me cal enanà;
Adieu moun amigo,
Embrassen-nous pla.

M. le Docteur Guibaud, Narbonne.

Adieu Annette. — Trois coups de trompette, — trois coups de tambour, — adieu, mon Annette, — adieu mon amour. —

La guerre m'appelle, — il me faut partir, — adieu mon amie, — embrassons-nous bien.

IV. — Le Départ

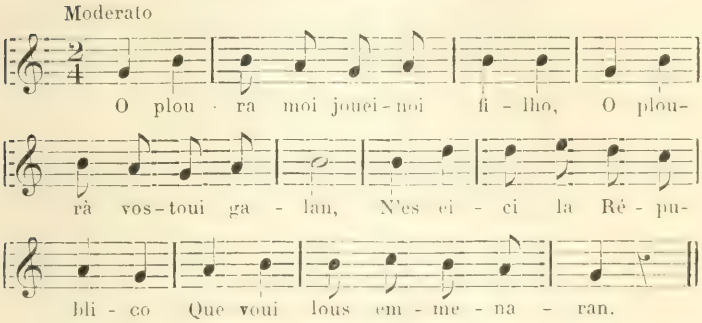

1) O plourà, moi joueinoi filho,
O plourà vostoui galan,
N'es eici la Republico
Que vous lous emmenaran.

2) Que n'en plouroun, que n'en chantoun,
Per iéu n'en plourarei pas,
Lou miéu es trop court de talho,
Lou prefet me lou vòu pas.

3) Lou prefet n'es en brave ouome
Que l'empacho de parti,
Li metren lou riban rouge,
L'empacharò de mouri.

M. le Docteur Chaussinaud, Caux (Ardèche).

1) Oh! pleurez, mes jeunes filles, — Oh ! pleurez vos amoureux ; — c'est ici la République — qui va vous les emmener.

2) — Qu'elles pleurent, qu'elles chantent, — moi je ne pleurerai pas, le mien est trop court de taille, — le Préfet ne le veut pas.

3) Le Préfet est un brave homme, — qui l'empêche de partir, nous lui mettrons le ruban rouge, — cela l'empêchera de mourir. (?)

V

1) Filhetas, meten-nous en prièra ;
Moun Diéu, que la pès vengue lèu !
Nous prenou touta la jouinessa ;
La guerra es un triste flèu !

2) Se i'a quauque galhar jouinome
Que ne tire un fort numerò,
Se pot tène fièr, s'ou vol estre,
E causi la que ié plairò.

3) Las lourdas an pau de ressoursa
D'aqueles refourmas dau sort :
Un boussut, l'autre court de talha,
E l'autre a de mau din soun corps.

X..., dit St-Guilhem, Lodève.

1) Fillettes, mettons-nous en prières : — Mon Dieu, que la paix revienne bientôt ! — On nous prend toute la jeunesse ; — la guerre est un triste fléau.

2) S'il y a quelque jeune homme robuste, — qui tire un fort numéro, — il peut se tenir fier, s'il le veut, — et choisir celle qui lui plaira.

3) Les (femmes) laides ont peu de choix — parmi les réformés du sort : — l'un est bossu, l'autre est court de taille, — et l'autre est infirme.

VI

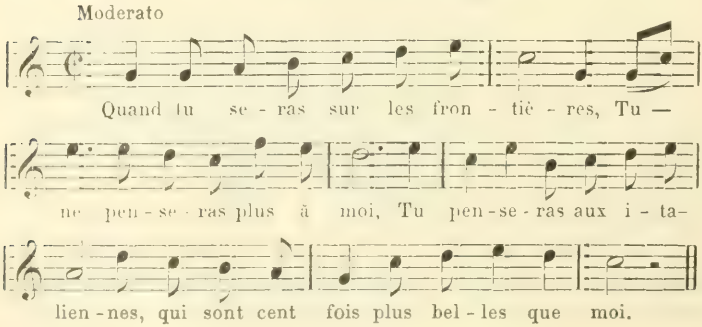

1) Quand tu seras sur les frontières
Tu ne penseras pus à moi,
Tu penseras aux Italiennes
Qui sont cent fois plus belles que moi.

2) Oh non, non, non, ma mignonnette
Toujours je penserai-z-à toi :
Je ferai faire une image
A la ressemblance de toi (1).

3) Que diront-ils, tes camarades,
Quand ils verront ce beau portrait :
— C'est le portrait de ma maîtresse,
Celle que mon cœur a tant aimée.

Mme Marie Dalichoux, St-André-de-Sangonis (Hérault).

(1) *Variante*

Quand je serai-z-en Italie
Je ferai tirer ton portrait.
Je le mettrai dans ma ceinture
Cent fois par jour je le baiserai

VII. — Plagnun

1) Quan partissiei de moun oustau,
Cresiei, nèci, de courre en nosso ;
Atroubave qu'ère trop mau,
Iéu ni vouliei rounlà ma bosso.

2) Desempiei iéu mi soui lassat,
En faguen fosso lous arcisses.
Se lou traval aviei aimat
N'auriei p'agut aquel suplice.

3) Quan las iech ouros vòu picà,
Nous cau damoussà las candelos,
Vierguen ou nou, cau si couchà,
Couchà coumo las liroundelos.

4) Quan ni ven la pouncho del jour,
Lou marit tambour nous tafuro,

Soun rafi dis à nostre entour :
Anas lavà vostro figuro.

5) E quan ni sen debarbouliats,
Vite, n'arrapan l'espousseto,
Que fins que seguen netejats
Vo de countunio e freto, freto.

M. le pasteur FESQUET, Colognac (Gard).

PLAINTES

1) Quand je partis de la maison, — je croyais, niais, d'aller à la noce ; — je me trouvais trop mal, — je voulais rouler ma bosse.

2) Depuis, je me suis lassé — en faisant longtemps l'exercice ; — si j'avais aimé le travail, — je n'aurais pas eu ce supplice.

3) Quand les huit heures vont sonner, — il faut éteindre les chandelles, — que nous voulions ou non, il faut se coucher, — coucher comme les hirondelles.

4) Quand vient la pointe du jour, — le maudit tambour nous tourmente, — son bruit dit autour de nous : — allez laver votre figure.

5) Et quand nous sommes lavés, — il faut vite prendre la brosse, — qui jusqu'à ce que nous soyons nettoyés : — va sans cesser, frotte, frotte.

VIII. — BARBO-BLANC

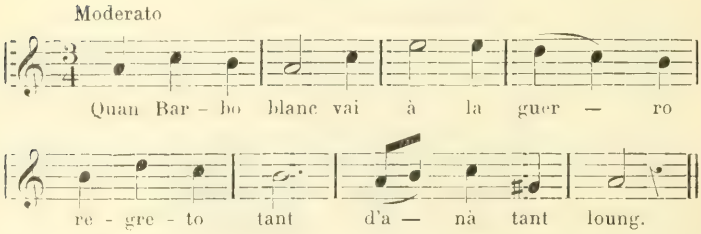

1) Quan Barbo-blanc vai à la guerro regreto tant d'anà tant loung.

2) Soun capitèno li damando : « Barbo-blanc, que regretes tant ? »

3) « — Iou regreti trei jouinoi filhos, à toutoi tres oi feit l'omour :

4) Uno s'apelo Morgorito, l'autro s'apelo Janetoun,

5) L'autro s'apelo m'amour Jano, la que moun cur o tant aimà. »

M. le vicomte de Gourgues, Lanquais (Dordogne).

1) Quand Barbe-blanc (l'imberbe) va à la guerre, il regrette beaucoup d'aller si loin.

2) Son capitaine lui demande : « Barbe blanc, que regrettes-tu ? »

3) « — Je regrette trois jeunes filles, avec toutes les trois j'ai fait l'amour,

4) l'une s'appelle Marguerite, l'autre s'appelle Jeanneton,

5) l'autre s'appelle m'amour Jeanne, celle que mon cœur a tant aimés.

IX.

1) Din l'Auvergne i'o'n capitèno que meno tres jantis souldats.

2) Lou pus jouine souldat que meno regreto tant de s'enanà.

3) Soun capitèno i damando : « jouine souldat, que regretas ?

4) Regretas-vous pèro-z-ou mèro, ou lou cami d'anà tant loung ? »

5) « — Regreti iou paire ni maire, ni lou cami d'anà tant loung,

6) Iou regreti treis jouinos filhos, à toutos treis ei feit l'amour. »

7) « — Jouine souldat, torno los querre, torno los querre e meno los,

8) « Nous serviran de vivandièros, tu n'auras uno e iéu douos. »

M. le vicomte de Gourgues, Lanquais (Dordogne).

1) Dans l'Auvergne il y a un capitaine qui mène trois gentils soldats.

2) Le plus jeune soldat qu'il mène regrette beaucoup de s'en aller.

3) Son capitaine lui demande : « jeune soldat que regrettez-vous ?

4) Regrettez-vous un père ou une mère, ou l'ennui de faire un si long chemin ? »

5) « — Je ne regrette ni père, ni mère, ni l'ennui d'un long chemin,

6) Je regrette trois jeunes filles, avec toutes les trois j'ai fait l'amour. »

7) « — Jeune soldat, va les chercher, — va les chercher et mène-les,

8) elles nous serviront de vivandières, tu en auras une et moi deux. »

X. — Loui tres Tambours

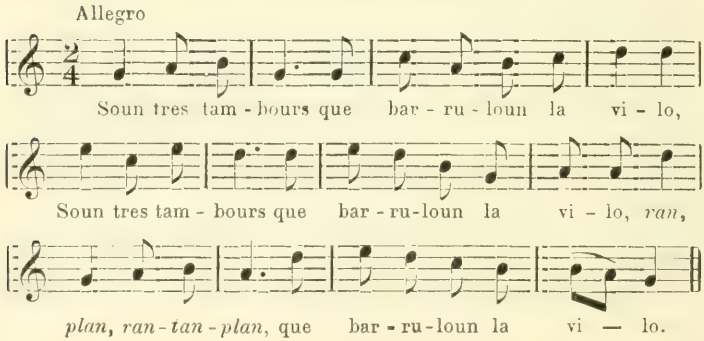

1) Soun tres tambours que barruloun la vilo ! (*bis*)

Ran, *plan*, *rantanplan*,
Que barruloun la vilo.

2) Lou plus petit pouorto eno roso blancho ;

3) Filho dóu rei met soun cor en fenestro :

4) « — Petit tambour, douna me vosto roso ? »

5) « — Filho dóu rei, voulé r'esse ma mìo ? »

6) « — Petit tambour, chau v'ou dire à moun paire. »

7) « — Segne lou rei, douna me vosto filho ? »

8) « — Petit tambour, n'as pas prou de fourtuno. »

9) « — Segne lou rei, n'ei que trop de fourtuno ;
10) Trei bastimen n'ei sus la mar, que filoun,
11) L'un es d'argent, l'autre de merchandisos,
12) L'autre en diamant, per embarcà ma mio »
13) « — Petit tambour, de bouon cor te la douone. »
14) « — Segne lou rei, de bouon cor voui remarcie,
15) Din moun païs lai soun bien plus gentouno. »

M. le docteur CHAUSSINAUD, Coux (Ardèche).

LES TROIS TAMBOURS. — 1) Sont trois tambours qui rôdent par la ville, (*bis*) — *ran plan rantanplan,* — qui rôdent par la viîle.
2) Le plus petit porte une rose blanche ;
3) La fille du roi met son cœur en fenêtre :
4) « — Petit tambour, donnez-moi votre rose ? »
5) « — Fille du roi, voulez-vous être m'amie ? »
6) « — Petit tambour, il faut le demander à mon père. »
7) « — Sire le roi, donnez-moi votre fille ? »
8) « — Petit tambour, tu n as pas assez de fortune. »
9) « — Sire le roi, je n'ai que trop de fortune ;
10) j'ai trois vaisseaux qui filent sur la mer,
11) l'un est [plein] d'argent, l'autre de marchandises,
12) l'autre de diamants, pour embarquer m'amie. »
13) « — Petit tambour, de bon cœur je te la donne. »
14) « — Sire le roi, de bon cœur je vous remercie,
15) dans mon pays elles sont bien plus gentilles. » (*bis*)
ran plan rantanplan
elles sont bien plus gentilles. »

XI. — LA FIL' E DRAGON

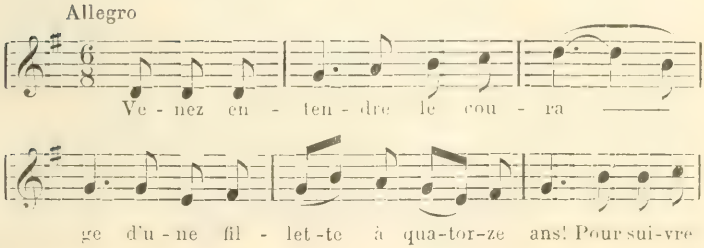

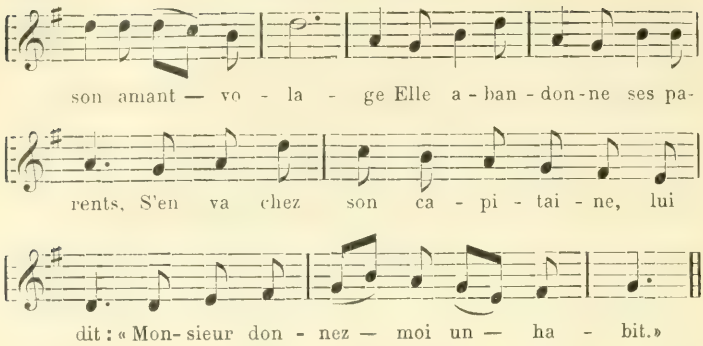

1) Venez entendre le courage
D'une fillette à quatorze ans :
Pour suivre son amant volage
Elle abandonne ses parents,
S'en va chez son capitaine, lui dit :
« — Monsieur, donnez-moi un habit. »

2) Son capitaine lui regarde
Sa taille et sa jolie façon :
—« Mon ami, tu n'as pas de barbe
« Pour t'engager dans les dragons. »
Mais, sur cela, lui dit-elle : « Monsieur,
« Je suis gaillard et vigoureux. »

3) Tout en lui disant ces paroles,
Lui dressa son engagement.
« — Tiens, voilà tes trente pistoles,
L'argent de ton engagement. »
La belle alors, tout en se promenant,
Rencontre l'infidèle amant.

4) « — Arrête ! Arrête ! Amant volage,
« Ici faut savoir la raison ;
« Puisque tu tiens mon cœur en gage,
« Faut mettre le sabre à la main. »
La belle lui a tiré dans le flanc,
Lui a fait verser tout son sang.

5) « — Arrêtez-moi cette dragonne
Au milieu de la garnison. »
« — Mais non, je ne suis pas dragonne,
« Je suis la fille d'un baron ;
« C'est mon amant qui m'a délaissée,
Je suis venue pour me venger. »

Mlle Césarie Joullié, Saint-André de-Sangonis (Hérault).

VIII

LE MATELOT

I. — Lou matelot

1) A Toulouso i'o'no filheto que n'o perdut soun bel ami ;
2) Elo s'en vai lou loun de l'aigo vèire se lou vesiò veni ;
3) Ni vei veni treis bels navires, nou i'oviò pas soun bel ami (1) :
4) « — Bel matelot que sès sus l'aigo, n'aurios pas vist moun bel ami ? »
5) « — Nani, certo, jouineto filho, iou nou l'ai vist ni counegù. »
6) « — Mon amit es de bel couneisse, n'ei abilhat d'un velour gris » (2).
7) « — Vezè lou lai, jouineto filho, qu'ei din la mer, qu'ei corps fini » (3).
8) « — Bel matelot, meno m'à terro (4), i voli anà ende el mourir. »
9) « — Nou farés pas, jouineto filho, vous meritas pas de mouri,
10) Meritas d'estre courounado, courounado de flour de li » (5).

M. le vicomte de Gourgues, Lanquais (Dordogne)

(1) Var :.... que reveniont de soun pais. (2) d'un bel drap gris. (3) que se pourri. (4) meni m'au bord d'aigo. (5) d'uno branco de roumani, autre : e de pourta la flour de li.

Le matelot. — 1) A Toulouse il y a une fillette qui a perdu son bel ami ;

2) Elle s'en va le long de l'eau voir si elle le verra venir

3) Elle voit venir trois beaux navires, il n'y avait pas son bel ami :

4) « — Beau matelot qui es sur l'eau, auriez-vous vu mon bel ami ? »

5) « — Non, certes, jeune fillette, je ne l'ai vu ni connu. »

6) « — Mon ami est facile à connaître, il est habillé de velours gris. »

7) « — Voyez-le là-bas, jeune fillette, qui est dans la mer, qui est corps mort. »

8) « — Beau matelot, mène moi à terre, je veux aller mourir avec lui. »

9) « — Vous ne le ferez pas, jeune fillette, vous ne méritez pas de mourir,

10 vous méritez d'être couronnée, couronnée de fleur de lys.

II. — Lou Moussi

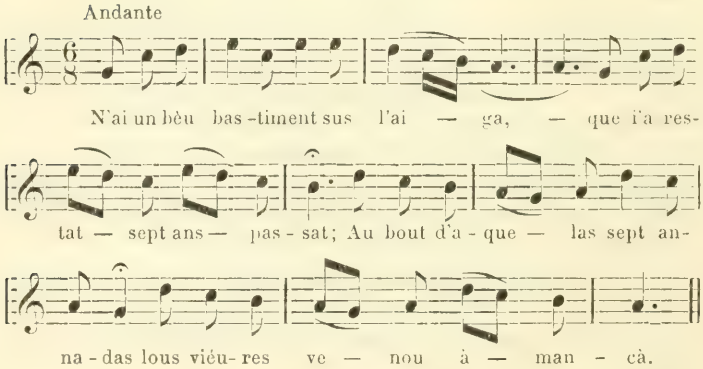

1) N'ai un bèu bastiment sus l'aiga, que ia restat sept ans ans passat; Au bout d'aquelas sept anna las, lous vieûres venou à mancà.

2) Ne cau tirà la courta palha de lou que se déurà manjà; Lou capitani fai las palhas, pèr el la pus courta a restat (1).

(1) Var : la pus courta i'a demourat.

3) « — Quau sarà aquel galhar moussi que la vida me sauvarà? Ié baile una de mas filhas, un bèu bastiment sus la mar ;

4) Farai basti una capèla pèr lou moussi que m'a sauvat. » Lou pus jouine de l'equipage dis ques el que lou sauvara.

5) « — Escala, escala, galhar moussi, escala, escala long dau mat. » Quan es au mitan de la barra, lou moussi se met à plourà.

6) « — De qu'es acò, doun, galhar moussi, de qu'es que te fai tant plourà? » « — Se ne veze que ciel e d'aiga, lou lugar au mitan de la mar. »

7) « — Escala, escala, galhar moussi, escala encara un pau pus naut. » Quan seguèt au bout de la barra, lou moussi se met à canta. »

8) « — De qu'es acò, galhar moussi; de qu'es acò que te fai tant cantà? » « — Se ne veze Lioun, Marselha, lou lugar au mitan de la mar. »

Mme Cros, Montpellier.

Le Mousse.— 1) J'ai un beau vaisseau sur la mer, qui y est resté plus de sept ans, — au bout de ces sept années les vivres vinrent à manquer.

2) Il faut tirer à la courte paille [pour savoir] celui qui devra être mangé; — le capitaine fait les pailles, pour lui la plus courte est restée.

3) « — Quel sera le courageux mousse qui me sauvera la vie ? » — Je lui donne une de mes filles, et un beau vaisseau sur la mer ;

4) Je ferai bâtir une chapelle pour le mousse qui m'aura sauvé. — Le plus jeune de l'équipage lui dit que c'est lui qui le sauvera.

5) « — Monte à l'échelle, courageux mousse, monte, monte le long du mât. » — Quand il est au milieu du mât, le mousse se met à pleurer.

6) « — Qu'est-ce donc, courageux mousse, qu'est-ce qui te fait pleurer ? » — « Je ne vois que le ciel et l'eau, et le soleil qui brille au milieu de la mer. »

7) « Monte, monte courageux mousse, monte encore un peu

plus haut. » — Quand il fut au bout du mât, le mousse se mit à chanter.

8) « Qu'est-ce donc, courageux mousse, qu'est ce donc qui te fait tant chanter? » — « Je vois Lyon, Marseille, et le soleil qui brille au milieu de la mer. »

III.

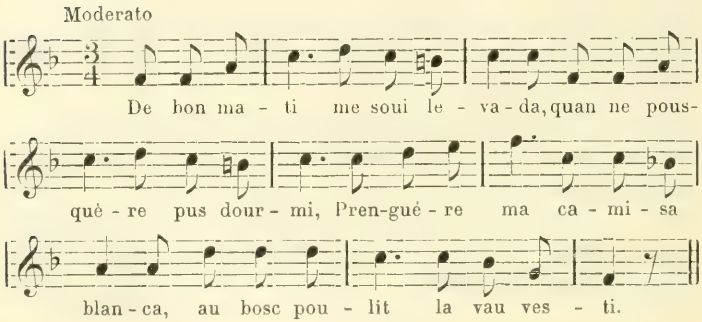

1) De bon mati me soui levada, quan ne pousquère pus dourmi,

2) Prenguère ma camisa blanca, au bosc poulit la vau vesti,

3) N'ai auzit cantà la calandra e lou roussignoulet *joli*,

4) Que me disien dins soun lengage : « Jouina filha, ount es toun ami? »

5) — « Moun amic es sus la Garouna, dis un batèu de pergami ;

6) Lous avirouns soun en ivouère, lous courdages en argent fi ;

7) Lou gouvernou que lou gouverna s'apèla Pierre, moun ami. »

M. Ricateau, Montpellier.

1) De bon matin je me suis levée, quand je ne pus plus dormir,

2) je pris ma chemise blanche, au joli bois j'allai m'en vêtir.

3) J'ai entendu chanter la calandre et le rossIgnolet joli,

4) qui me disaient dans leur langage : « Jeune fille, ou est ton ami ? »

5) « — Mon ami est sur la Garonne dans un bateau de parchemin ;

6) les avirons sont en ivoire, les cordages en argent fin ;

7) le pilote qui le dirige s'appelle Pierre, mon ami. »

IV. — La Batelière rusée

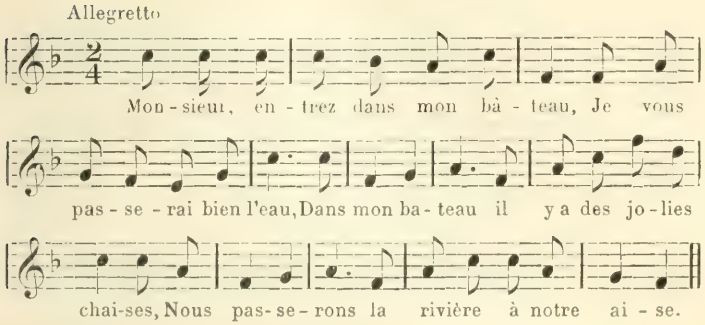

1) « — Monsieur, entrez dans mon bateau,
Je vous passerai bien l'eau ;
Dans mon bateau il y a des jolies chaises,
Nous passerons la rivière à notre aise.

2) « — Belle, ton cœur n'est pas si cher,
Avec l'argent on peut l'avoir. »
« — Mon cœur, Monsieur, n'est pas plus cher [qu'un autre,
Avec l'argent mon cœur sera le vôtre. »

3) Le Monsieur pose ses gants blancs,
Commence à lui compter l'argent ;
L'or et l'argent, de l'or en abondance,
Jusqu'à ce que la belle se contente.

4) Quand la belle fut contentée,
Le Monsieur veut la caresser,
« Allons, Monsieur, un peu de patience,
Nous arrivons dans le lieu d'assurance. »

5) « — La belle tu as bien raison,

Nous irons dans ta maison ;
Dans ta maison, il y a des jolies chambres
Nous passerons tous deux la nuit ensemble.

6) « — Monsieur, sortez de mon bateau,
Car nous voici au fond de l'eau. »
Ce qu'elle a fait la jeune batelière,
A repoussé le bateau en arrière.

7) « — Belle, que diront mes parents,
De me voir venir sans argent ? »
« — Tu leur diras qu'en passant la rivière,
Tu l'as joué avec la batelière. »

8) « — Belle reviens, reviens ici,
Je te donnerai cent louis. »
« — Ni cent louis, ni même deux cent mille
Tu n'auras pas l'amitié d'une fille. »

Saint-André-de-Sangonis (Hérault).

(*A suivre*). L. Lambert.

MAINTE COMMUNALMENT

Cette expression se rencontre plusieurs fois dans les vieux textes français. M. W. Förster, Ztf. II, 88, en enregistre cinq cas : 1. *maintre et communaument*, Rol. ms. P. CLVIII, CLXXXII; 2. *maintre communaument*, Beuvon de Commarchis 1335; 3. *mainte communalment*, Aiol 3011 [1], 4735, 5825, 9938; 4. *maintre et communal*, Rol, P. CLXII; 5. *maintre communal*, Ogier 568, Guill. de Pal. 2369, 3977 [2].

Deux vers de *Floovant* doivent être aussi cités ici : p. 17 (éd. Micheland et Guessard, Paris, 1858), v. 16 :

Par la cité s'adobent *mentem* communemant.

et à p. 65, v. 26 :

Et François i ferirent *mentes* communemant.

Je n'hésite pas à corriger, dans les deux cas : *mente* = *mainte*, bien que Godefroy accepte dans son dictionnaire le mot *mentem*, que je considère au contraire comme une faute de lecture du copiste bourguignon de l'unique manuscrit de *Floovant*. Ce copiste d'ailleurs ne devait pas être versé dans l'art d'interpréter les vieux manuscrits : dans une tirade en *-an*, p. ex., il a laissé passer ce vers (p. 40, v. 22) :

Por l'amors de celui perdras tu jai le *chief*,

où *chief* est évidemment une très mauvaise lecture du mot *tēs* (*tens*), que devait porter l'original; aussi a-t-il écrit (p. 7, v. 31) *bur* (si ce n'est pas une faute d'imprimerie) pour *but* et

[1] Je cite l'édition de M. Försrter, Heilbronn 1876, p. 87. Dans l'édition de MM. Normand et Raynaud (p. 88), on lit : *Menant communalment*, et la leçon du manuscrit se trouve au bas de la page. Dans le glossaire, l'erreur est corrigée.

[2] *Maintre* vient de *mainte*, comme *tristre*, *sustre*, etc., de *triste*, *ruste*. Förster, *Ztf.* II, 88.

Fabur pour Fabus (*Phœbus*, p. 18, v. 12 : *Et lor dex Tavergan, Fabur et Apolin*). Il a encore écrit : *dois l'acienous tant*, au lieu de *des l'ancienour tans*, et *anmatus* (p. 66, v. 18) pour *Almaçurs*, etc.

Je pense que dans le ms. qu'il a eu sous les yeux, il y avait, dans les deux cas, l'abréviation que nous trouvons dans P du Roland : *maint*^{e} ou *maint* = *maintre* (*mainte*); abréviation très simple, qu'il n'a pourtant pas su lire. *Mentem* et *mentes* seraient donc une malheureuse tentative d'interprétation de notre copiste.

Comment doit-on expliquer cette expression? M. Förster croit que nous avons ici deux adverbes, dont le premier serait dépourvu de la finale *-ment*, ainsi qu'il arrive en espagnol et plus rarement en français, provençal et italien (*dure et aspre-ment*, etc.); mais M. Tobler a fait remarquer que l'adverbe *maintement* n'existe pas, tandis que dans les autres cas, où cette tournure se présente, le premier adverbe est susceptible de la terminaison *-ment* (*Vermischte Beiträge*, II, 102). Tobler écrit : « ich sehe darin ein Adverbium zu der einheitlichen Wortgruppe *maintrecomunal*. » Je crois que la lecture exacte de *mainte communalmente* est celle-ci : *maint e communalment*, où *maint* est le masculin pl., ainsi qu'il arrive pour l'expression *per e igaument*. Le sens de *communalment* est « en commun, ensemble » (v. p. ex., Narbonnais, éd. Suchier, v. 7730) et la tournure ressemble beaucoup à l'ital. *tutti e insieme* ou *tutt'e insieme* (*tutti insieme*), qui renferme bien la conj. *et*. C'est la même conjonction qui se trouve, à mon avis, dans *tutti e due*, ou *tutt' a due*. Je pense que *a* est le latin *ac* et je ne puis pas suivre M. Morf, quand il cherche à tirer *tutta* (*tutta due; tutta tre*) du pluriel neutre [1].

GIULIO BERTONI.

[1] MORF, *Phil. Abhandl. Schweizer-Sidler* 71. Voir MEYER-LUBKE, III, p. 248. M. Ascoli a appelé le premier l'attention des érudits sur la survivance en roman du lat. *ac* et sur cette voie l'a suivi M. Schuchardt, *Zeitschrift f. romanische Philologie, XXIII*, p. 334.

Le Gérant : Paul HAMELIN.

MONTPELLIER. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU MIDI.

Camille CHABANEAU

Camille Chabanean, né le 4 mars 1831 à Nontron (Dordogne), est décédé dans sa ville natale le 21 juillet dernier. Cette courte phrase pourrait suffire comme nécrologie dans cette Revue. Il suffit en effet d'en feuilleter les différents volumes, des origines à nos jours, pour se rendre compte de l'activité scientifique du dévoué collaborateur que fut pour elle Camille Chabaneau. Essayons cependant de retracer succinctement sa vie et de caractériser son œuvre.

Camille Chabaneau appartint d'abord, comme son père, à l'administration des postes. Il fut commis surnuméraire à Auch (1864), receveur (1865), puis contrôleur (1867) à Angoulême et à Cognac (1872) [1]. Il resta dans cette administration jusqu'en 1878. Mais l'inspection et le contrôle des services postaux ne suffisaient pas à remplir sa vie et surtout ne donnaient pas satisfaction complète à ses besoins intellectuels.

Il s'adonna à l'étude du grec. Il y a, dans sa bibliothèque, toute une collection de petites éditions Boissonade annotées de sa main. Il avait lu dans le texte la plupart des poètes et, jusqu'en ces dernières années, il appartint à l'*Association pour l'avancement des Etudes grecques.*

Mais ce n'est pas dans ce domaine qu'il devait trouver sa voie. Il la trouva le jour où un hasard heureux lui fit con-

[1] Nous empruntons ces détails à un article que M. René Lavaud a publié dans l'*Avenir de la Dordogne* (28 juillet 1908). Citons du même article l'extrait suivant : « Un grand oncle de Camille, François Chabaneau, né à Clara (village de l'arrondissement de Nontron), chimiste, alla s'installer et enseigner en Espagne ; il y jouit de la faveur de Charles III et de Charles IV. Il avait à Madrid un grand laboratoire où il passe pour avoir isolé le premier le platine. Aux premiers bruits de la Révolution, il crut de son devoir de rentrer en France... et il mit ses talents à la disposition de ceux qui devaient défendre le territoire ».

naître, dans la petite bibliothèque de Marmande, le *Choix des poésies originales des troubadours* de Raynouard.

Cependant sa curiosité ne le portait pas exclusivement vers l'histoire de la langue et de la poésie occitaniques. Son premier travail scientifique fut consacré à l'*Histoire et Théorie de la Conjugaison française*. Il parut d'abord dans une Revue de l'Ouest[1] et fut bientôt remarqué des savants français et étrangers. M. Chabaneau aimait à raconter le manière dont Littré, à qui il avait envoyé un exemplaire de son ouvrage, le reçut. M. Chabaneau venait de chez Renan, qui l'avait couvert de fleurs ; arrivé sur le palier de l'étage où habitait Littré, il rencontra un homme à l'aspect froid, qui n'était autre que Littré lui-même. Le grand lexicologue reçut aussitôt Camille Chabaneau ; mais l'entrevue fut d'une froideur glaciale. « Monsieur, je n'ai pas lu votre livre », dit Littre : ce fut à peu près toute la conversation. Quelque temps après Littré, ayant *lu* le livre, en fit, dans le *Journal des Savants*, un compte rendu élogieux.

Un livre moins austère succéda à cette première œuvre scientifique : ce furent ses *Poésies intimes* (Paris, Lemerre, 1870). Elles sont, dans leur ensemble, d'une grâce charmante. Certaines sont inspirées par Théocrite ou Anacréon, par Pétrarque ou même par Bernard de Ventadour ; plusieurs autres sont imitées de Heine. Une des plus remarquables, parmi ces dernières, est la suivante, où Camille Chabaneau a rendu avec un grand bonheur d'expression une belle poésie de l'auteur du *Romancero*.

Avènement du Christ

Le vieil Olympe était en fête : au bruit des rires
Aux accords confondus des chansons et des lyres,
Au choc des coupes d'or et des joyeux propos,
S'enivraient à l'envi ses dieux heureux et beaux.
Tout à coup sur le seuil de la salle splendide
Un étranger paraît : il est maigre et livide,

[1] Dans la Revue de la *Société historique et archéologique de la Charente*.

Saignant, percé de clous, plié sur une croix.
Triste et fier cependant ; comme celui des rois
Son front est couronné, mais couronné d'épines.
A son aspect, propos, rires, chansons divines,
Tout s'arrête. Les dieux se lèvent effrayés,
Laissant tomber leur coupe encor pleine à leurs pieds.
La lyre en gémissant échappe aux mains des muses ;
Tout s'emplit de tumulte et de rumeurs confuses.
Mais le nouveau-venu, sûr comme le Destin,
Entre et jette parmi la table du festin
La rude et lourde croix qui courbait son épaule.
Un grand bruit retentit de l'un à l'autre pôle ;
On voit les dieux s'enfuir de leurs palais croulants ;
Le soleil s'obscurcit et, pour plus de mille ans,
Etouffant toute fleur sous son ombre sévère,
Un voile gris s'étend du Ciel jusqu'à la terre[1].

Le poète n'était pas mort jeune chez notre maître. Il suffisait pour le voir reparaître d'entendre réciter par M. Chabaneau des tirades entières de la *Légende des Siècles* que sa mémoire fidèle lui rappelait sans défaillance. Comme nous lui demandions un jour pourquoi il n'était plus revenu à la poésie : « c'est que je n'ai aimé qu'une fois », nous dit-il avec son indulgent sourire. Laissons donc le poète pour le savant.

*
* *

Un des ouvrages qui contribuèrent à faire connaître son nom fut sa *Grammaire Limousine*. C'était un des premiers essais faits en France pour étudier un dialecte vivant. On sait combien, depuis cette époque (1876), les études de dialectologie se sont développées et combien les méthodes d'étude et d'observation se sont perfectionnées. Mais la *Grammaire Limousine* n'en reste pas moins une œuvre de première importance, d'une grande valeur scientifique ; elle est encore la base de toute étude sur les parlers limousins.

[1] Citons parmi les poésies d'un caractère moins austère que celle-ci le sonnet dédié à « *Madame M.... qui avait demandé des vers à l'auteur en exigeant qu'il y mît du grec* » et où Camille Chabaneau a enchâssé élégamment φιλεῖν et τιμᾶν.

Ces premiers travaux avaient mis en vue le contrôleur des postes et télégraphes : sa place n'était plus dans l'administration, mais dans l'enseignement. C'était l'époque où, sous l'impulsion d'Albert Dumont et de ses collaborateurs, l'enseignement supérieur commençait à être réorganisé. Trois enseignements nouveaux furent créés à la seule Université de Montpellier : un de langue et littérature de langue d'oc pour Camille Chabaneau, un de langue et littérature d'oil pour A. Boucherie et un enseignement d'arabe pour Devic. Des trois nouveaux maîtres, un seul, Boucherie, appartenait, en qualité de professeur au Lycée de Montpellier, aux cadres réguliers de l'Université ; les deux autres lui étaient totalement étrangers. On le leur fit sentir.

On sait ce qu'étaient alors les Facultés des lettres. Elles n'avaient guère changé depuis la fin de l'Empire; elles n'étaient qu'au début de cette réorganisation qui a fait sortir, en une trentaine d'années, une vie magnifique de la poussière et du néant. L'arrivée de maîtres nouveaux, qui n'avaient pour eux aucune de ces qualités brillantes que l'on recherchait alors, fut accueillie avec quelque froideur. Les premières années d'enseignement furent pour Camille Chabaneau assez ingrates; il nous l'a souvent confié. Mais il nous a confié aussi qu'il fut bientôt dédommagé de ses peines par la courtoisie de quelques collègues — un des derniers vient de quitter la Faculté — par l'affection que lui témoignèrent les étudiants et surtout par la bienveillance incessante qu'il trouva auprès du ministre et de ses conseillers, au premier rang desquels il aimait à citer Max Egger et M. Michel Bréal.

*
* *

Ce n'est pas au hasard qn'était due la nomination de Camille Chabaneau à Montpellier plutôt qu'a Toulouse ou à Bordeaux. Montpellier avait pris l'initiative de fonder une *Société des Langues Romanes*, qui eut pour organe la première revue de philologie romane fondée en France. Le milieu était on ne peut plus favorable aux études dont Camille Chabaneau venait de se révéler comme un des maîtres les plus qualifiés.

C'est par sa collaboration assidue à la *Revue des Langues Romanes* autant que par son enseignement que s'exerça l'acti-

vité scientifique de M. Chabaneau. Cette Revue, qui avait déjà publié sa *Grammaire Limousine*, a eu l'honneur de publier la plupart de ses travaux Notre intention n'est pas de les énumérer : on en trouvera la bibliographie, due à M. E. Lefèvre, dans les dernières pages des *Mélanges Chabaneau*.

Ce fut dans la publication des textes que se montrèrent le mieux les qualités de sa méthode et la sagacité de son esprit. Il excellait à trouver la correction ingénieuse, simple et qui éclairait le texte d'un trait de lumière. Cet autodidacte était devenu de bonne heure l'égal des plus grands savants formés régulièrement aux procédés des méthodes scientifiques.

Une grande partie de son activité scientifique se dépensait aussi en comptes rendus, exercice salutaire, suivant une excellente réflexion de Gaston Paris, et dans lequel excella M. Chabaneau. La longue série des volumes de cette Revue témoigne à tout instant de l'impartialité, du sérieux et de la courtoisie de sa critique. Pas un texte important n'a été publié depuis trente ans, dans le domaine des études provençales, sans que Camille Chabaneau n'ait tenu à dire ici-même, en toute conscience et en toute largeur d'esprit, ce qu'il en pensait. Ses comptes rendus sont, pour beaucoup de publications, un complément nécessaire.

Ajoutons que la curiosité du savant provençaliste s'étendait à tous les domaines de la philologie romane et même au-delà [1]. Sa riche bibliothèque, où la philologie provençale forme la meilleure part, abonde en textes d'ancien français, en auteurs italiens et espagnols. Il voulut avoir — et il eut — en philologie romane des clartés de tout.

*
* *

Aussi la plupart des romanistes — et non les provençalistes seuls — tinrent-ils à honneur de prendre part à la manifestation scientifique dont il fut l'objet il y a trois ans et dont les *Mélanges Chabaneau* ont conservé le témoignage. Il fut extrêmement sensible à cette manifestation dont l'initiative était

[1] Il avait écrit dans ces derniers temps sur le *Livre d'Amour* de Sainte-Beuve toute une série de notes qui se trouvent dans son exemplaire.

due à un de ses plus anciens et de ses plus fidèles amis. Et il ne lui déplut pas que savants français et allemands s'unissent, en son honneur, pour une œuvre commune. Il avait une grande admiration pour l'Allemagne savante, d'où lui étaient venues, au début de sa carrière de savant, tant de marques de sympathie. Un des regrets de sa vie fut de n'être pas assez maître de la langue allemande pour lire couramment les nombreuses publications faites en Allemagne dans le domaine de la « romanistique ». Même dans ces dernières années, il avait formé le projet d'aller voir ses amis d'Outre-Rhin et de faire la connaissance personnelle de ceux qu'il ne connaissait que par leurs publications.

Il fut extrêmement sensible aux nombreux témoignages de sympathie qu'il reçut pendant la période de son jubilé univertaire : et il y en eut qui, en effet, furent bien touchants. C'est pour remercier ses amis, connus et inconnus, qu'il fit imprimer le *Moine des Isles d'Or*. Mais il considérait ce remerciement comme « banal » et il voulut dire personnellement sa gratitude à chacun de ceux qui avaient pris part à son jubilé. Si par hasard quelques-uns ont été oubliés, ce ne fut pas de sa faute.

Nous avons dit que M. Chabaneau fut extrêmement sensible à cette manifestation. Voici ce qu'il m'écrivait dès qu'il en apprit la nouvelle par une indiscrétion du *Journal :* « Je n'ai pas besoin de vous dire combien une pareille manifestation, d'estime de tant de savants et d'amitié de plusieurs d'entre eux me touche profondément... Je ne sais comment faire pour remercier dignement ceux qui s'y sont associés ». Quelques jours plus tard il m'écrivait encore : « Je reçois en même temps une lettre de Fœrster et la vôtre. Ce sont les mêmes sentiments qui ont dicté l'une et l'autre, les mêmes vœux qu'elles m'expriment. Elles m'ont ému aux larmes. Je suis heureux, vous n'en doutez pas, de recevoir de tant de lieux tant de témoignages d'estime. Mais ce qui me touche surtout, ce qui me va au cœur, c'est de savoir non pas seulement que l'on m'estime, mais que l'on m'aime ».

***

Dans une autre lettre il me posait la question suivante : « La liste de la circulaire comprend-elle tous les collabora-

teurs? J'aurais aimé y voir, outre des philologues, quelques félibres, comme Véran, par exemple, qui du reste n'est pas étranger à notre « discipline ». Il est vrai que Mistral, dont j'y trouve le nom, peut tenir lieu de tous les autres ».

M. Chabaneau s'était en effet associé de bonne heure au mouvement félibréen et c'est avec raison que le Consistoire l'avait nommé félibre majoral. Il avait exprimé admirablement le principe essentiel de la doctrine félibréenne, il y a plus de trente ans, en tête de sa *Grammaire Limousine*. Voici en quels termes il dédiait son livre à sa mère : « Ce livre, où j'ai essayé de remettre en lumière les titres de noblesse de notre *patois*, de cette belle langue qu'on dédaigne, mais que tu as, comme moi, toujours aimée, et qui ne fut jamais exilée de notre foyer, je te le dédie, comme un souvenir de la terre bénie où dorment nos chers morts, et comme un témoignage de ma profonde et respectueuse tendresse ». Et voici ce que le même savant écrivait il y a plus d'un demi-siècle (1854) : « Une langue violemment brisée dans sa fleur par une conquête atroce, déchue avec la nation qui la cultivait du rang élevé où l'une par l'autre avait su monter, la flétrirons-nous du nom de patois ? C'est une langue vaincue, humiliée, mais conservant encore sa beauté naturelle, si elle perd les ornements de sa parure. Je la compare à ces princesses des temps homériques, réduites par les malheurs de la guerre aux travaux serviles sous les ordres de leurs vainqueurs farouches. — Il était sans doute loisible aux Espagnols, quand le Portugal était sous leur domination, de traiter aussi de patois la langue de Camoëns ; mais à qui auraient-ils pu persuader que ces deux filles de la même mère, la Castillanne et la Lusitanienne, avaient cessé d'être sœurs[1] ? »

L'homme qui avait écrit ces lignes accepta avec joie la présidence d'une association félibréenne de son pays natal, le *Bournat*, de Périgueux. Lui qui n'avait jamais recherché les honneurs se consacra sérieusement à ces nouvelles fonctions.

[1] Cette citation est extraite d'un curieux article consacré par M. Chabaneau, sous le pseudonyme d'Eugène Vallade, au sujet suivant : *Si Jasmin est un Théocrite*. Cet article a été reproduit dans le *Félibrige Latin*, tome X, p. 28 et suivantes.

Il promit à ses nouveaux amis un *Manuel du félibre périgourdin* et nous avons retrouvé dans ses papiers de nombreuses notes rédigées en vue de cet ouvrage. Il écrivit une préface à l'œuvre d'un jeune félibre de Périgueux, M. R. Benoit, *Servilhoto*, et il prononça, il y a quelques années, en qualité de président du *Bournat*, un discours courageux qui valut une polémique de presse à cet homme qui était la modestie, l'indulgence et la bonté mêmes. « Il y a dans ce morceau de rhétorique, me disait-il en m'envoyant ce discours, une phrase sur l'Eglise qu'on aurait bien voulu me faire supprimer. Je suis resté inflexible [1]. »

***

Mais ce qu'il y avait de supérieur en lui à l'intelligence et au caractère, c'était le cœur. Il fallait l'entendre parler de ses chers amis disparus, comme Boucherie ou le poète Guimberteau Il avait alors des larmes dans la voix et une tristesse

[1] Citons le passage suivant de ce morceau de rhétorique : » Ce n'est pas un mince sujet de gloire pour le Périgord que de compter au nombre de ses enfants des poètes placés au sommet du Parnasse provençal par leur grand émule de Florence... Soyons fiers comme nous devons l'être de Montaigne et de Fénelon, de Bugeaud et de Daumesnil. Je salue avec respect et avec une émotion patriotique les statues de ces hommes illustres ; mais je souffre de ne pas voir à côté d'elles un monument qui rappelle aux générations nouvelles les gloires bien plus anciennes. Je voudrais qu'on érigeât sur une des places publiques de Périgueux une statue à Bertran de Born, et que, sur les faces du piédestal, cinq bas-reliefs de marbre ou de bronze reproduisissent l'image (l'image conventionnelle, telle que les manuscrits nous la donnent, à défaut du portrait) d'autant d'autres troubadours, de façon que chaque arrondissement de la Dordogne. y fût représenté : Périgueux, par Giraut de Bornelh ; Nontron par Arnaut de Mareuil ; Ribérac, par Arnaut Daniel ; Sarlat, par Elias Cairel ; et Bergerac, par Saill de Scola ou Pierre de Bergerac. Un pareil monument, surtout si la Corrèze, s'associant à la Dordogne, y réclamait une place pour ses propres troubadours (Bernart de Ventadour, Marie de Ventadour, Guy d'Ussel, Gaucelm Faidit), ferait de Périgueux la ville sainte de la langue d'oc, la Mecque où tout bon provençaliste comme tout bon félibre voudrait aller, une fois au moins dans sa vie, en pèlerinage... Puissé-je ne pas mourir avant d'avoir vu, au milieu d'une députation, présidée par Frédéric Mistral, de tous ceux qui, de Bordeaux à Nice, des Baléares à Clermont-Ferrand, parlent notre langue, de tous ceux qui, dans le monde civilisé tout entier, en font l'objet de leurs études, inaugurer ce monument ».

infinie se lisait sur son visage qui d'ordinaire était d'une bonhomie si souriante. Quand on pense à son exquise bonté, involontairement revient à la mémoire le beau vers de la geste des *Loherains* que M. Paul Meyer rappela si justement à la mort de Gaston Paris : « le cœur d'un homme vaut tout l'or d'un pays ».

Son œuvre est vaste ; cependant il n'a pu réaliser tous ses projets. Il s'était remis vaillamment à la tâche; mais la mort l'a surpris en plein travail. Il m'écrivait le 29 décembre 1907 : « J'ai trop travaillé, ou trop assidûment dans ces derniers temps; et j'en porte la peine... Depuis quelques jours cependant il me semble que je reviens peu à peu à mon état normal; et j'espère qu'en usant de prudence je pourrai avant peu de temps m'atteler de nouveau à mon *Nostradamus*, dont j'aurais tant voulu cette année terminer le premier volume ». La mort ne lui a pas permis de réaliser un de ses projets les plus chers. Cette œuvre aurait été le couronnement de sa vie scientifique ; elle n'aurait rien ajouté à sa renommée. Son intelligence d'élite, fécondée par un demi-siècle de travail assidu, a valu à Camille Chabaneau une place éminente dans l'histoire de la philologie romane ; et parmi les romanistes français ou étrangers de sa génération, nous croyons que personne ne songerait à la lui contester. N'en disons pas davantage pour rester fidèle à un des préceptes de sa vie : *Cortesia e Mesura.*

J. Anglade.

LES FILS AYMON

Dernières publications : la réédition de l'incunable de 1480; les fragments de Toulouse

---

L'histoire littéraire ne peut éviter de mentionner les rédactions en prose de nos Chansons de Geste, et même pour les *Fils Aymon* dont l'on a plusieurs manuscrits, il n'est pas inutile de consulter les éditions populaires. Il faut d'ailleurs reconnaître qu'elles ont conservé dans notre pays le souvenir des vieux poèmes que l'on ne comprenait plus. Mais le développement de notre épopée s'est fait en Italie; il est vrai qu'elle y a tourné au romanesque, qu'aventures et passions dérivent du cycle d'Artus beaucoup plus que de celui de Charlemagne, mais en France déjà cette fusion d'éléments si différents avait été ébauchée, et pour les *Fils Aymon*, tous les manuscrits, sauf un seul, portent l'empreinte de l'influence immédiate ou médiate du *Maugis d'Aigremont* où une part très grande est faite au romanesque. Grâce au génie de l'auteur, l'œuvre d'Arioste, si éloignée qu'elle soit de l'austérité du *Roland*, a, pour l'ensemble, un caractère indéniable de grandeur et de noblesse.

« Pourquoi a-t-il fait Hippolyte amoureux ? » disait M. Arnaud. Parce que la tragédie le voulait, et *Phèdre* n'en est pas moins un chef-d'œuvre. Cyrano était parisien, de vieille souche parisienne; je ne crois pas qu'aucune dame ait fait battre son cœur : M. Rostand a mis en scène, avec le succès que l'on sait, un Cyrano gascon et amoureux. Or nous sommes très exactement renseignés sur la vie de cet homme d'esprit et nous avons ses œuvres. Les poètes de la Renaissance sont donc très excusables quand ils nous montrent nos héros légendaires épris à en perdre la raison des charmes d'Angélique.

Ainsi ont survécu ces grands noms épiques de Roland, d'Ogier, de Naimes, de Renaud de Montauban, et notre poésie

narrative a exercé de nouveau, par voie d'intermédiaire, une influence sur la littérature européenne. Mais en Italie la tradition de notre épopée s'était conservée plus vivante qu'en France. La *Rotta di Roncisvalle*, le *Rinaldo* en prose et en vers, la *Spagna* et cet *Orlando* dont Pulci a fait le *Morgante*, malgré tous les défauts qu'il est aisé d'y relever, étaient pour Boiardo, pour Arioste, pour Torquato Tasso, des documents plus suggestifs que n'ont pu l'être pour les poètes français nos pauvres et plates versions en prose.

Celle qui a pour sujet les *Fils Aymon*, est pour le fond une reproduction assez fidèle d'une version en vers dont nous ne possédons pas de texte indépendant, mais qui était formée du *Beuves d'Aigremont* tel que le donnent les manuscrits de Montpellier et de Metz, et pour le reste d'un texte à peu près identique à celui que conservent (avec trop de lacunes) le manuscrit de l'Arsenal et celui du Collège de Peterhouse. Ainsi elle a de la version B C V les épisodes communs à cette version et à celle de l'Arsenal et de Peterhouse; et elle diffère en bien des points du texte édité par Michelant.

Cette sorte de traduction étend sur tout l'antique récit comme un voile qui émousse le relief; c'est une grise photographie d'un beau tableau. On lui pardonne de défigurer les noms propres, on lui sait gré d'abréger çà et là, car vraiment récits de combats et discours sont interminables dans la Chanson de Geste; mais elle a tous les défauts d'une traduction faite par quelqu'un qui ignore l'art d'écrire.

J'en jugeais ainsi d'après ces petites éditions, dont celle d'Epinal est aujourd'hui le type, et que seul le peuple continue à lire.

Voici que la *librairie moderne Maurice Bauche* met en vente la première partie des *Quatre Fils Aymon* d'après le texte de la première édition imprimée, avec notice de M. Pierre Sales et illustrations de Robida.

Puisque Gustave Doré n'est plus, quelle heureuse chance pour les *Fils Aymon* que M. Robida ait consenti à leur donner l'attrait de ses dessins si originaux, si fantaisistes, si suggestifs ! J'ai feuilleté avec enthousiasme les 104 pages [1]. Au fron-

[1] Le second fascicule vient d'être mis en vente. Cela fait en tout 246

tispice, c'est Bayard emportant au triple galop les quatre frères qui distribuent coup d'épieu et coup d'épée. En tête du récit, un magnifique Charlemagne « à la barbe fleurie », sur son trône, avec *Joyeuse* sous sa main gauche, écoutant un de ses barons, Naymes, sans doute; puis des combats terribles, le château des Ardennes et celui de Montauban, le chef sarrazin de Toulouse et ses barons; je m'en tiens là pour ne donner qu'un avant-goût aux amateurs des *Fils Aymon*.

Certes les vieux bois n'étaient pas méprisables. Leur sincérité, si gauche qu'elle soit, garde son prix. Mais ici l'on reconnaît comment un artiste, d'un talent puissant et personnel, peut interpréter et faire vivre les moments les plus intéressants du grand drame épique. J'ai la conviction que plus M. Robida sera familiarisé avec son sujet, plus il le traitera avec indépendance et de façon neuve. Les illustrations vaudront aux *Fils Aymon* un regain de popularité non seulement auprès de la jeunesse de nos Lycées, mais auprès des parents eux-mêmes, si éloignés qu'ils soient de la littérature du Moyen-Age. Ils seront séduits, liront le texte.

Ici je dois m'arrêter pour exprimer un regret. Ceux qui se sont chargés de cette edition : MM. Jules Sales et d'Albignac, étaient animés des meilleures intentions. Ils se sont dit : Ce texte qui court les rues, que l'on vend aux foires, est sûrement une falsification : les auteurs de la *Bibliothèque bleue* ont fait piètre besogne : « Malgré le voisinage de Pascal, dont le *Discours sur la Méthode* ne remontait qu'au siècle précédent (*sic, sic*), ce fut sans aucun esprit scientifique, sans la moindre recherche, sans ombre d'analyse, que cette publication fut entreprise (*introduction*, p. VI) ». Il faut dire qu'aujourd'hui, dans notre cher pays, on vit sur l'hypothèse qu'en toutes choses la science peut donner réponse à toutes questions et qu'il est de hauts personnages appointés pour promulguer ses arrêts. La Bibliothèque Nationale est justement célèbre : l'on y trouve manuscrits sur parchemin et incunables très dignes de vénération. Les deux auteurs s'y sont rendus et MM. les

pages in-8° bon papier, bonne impression. Je constate que la fin du récit est bien conforme au texte de l'Arsenal : le corps de Reuaud s'arrête à Croine. Il n'est pas question de Tremogne. C'est le même récit que dans l'édition d'Epinal, mais on voit que l'altération remonte très haut.

Conservateurs les ont accueillis avec leur bonne grâce habituelle, ont mis à leur disposition incunables et manuscrits, leur ont même indiqué quelques publications sur la matière. Ceci, ils n'en parlent point, mais ils m'aident eux-mêmes à l'induire. En effet, il existe à la *Nationale* une plaquette, reproduction d'un article de la *Revue des Langues Romanes* (1887, p. 64 sq.) où l'on donne des renseignements sur les manuscrits de Montpellier, de Peterhouse et de Venise [1]. Sans nommer l'auteur,, ce dont il leur est reconnaissant, ils ont conclu qu'il n'existe au monde que trois manuscrits des *Fils Aymon* et que celui de Montpellier est le plus ancien (!). Mais aucun de ces manuscrits n'est à la *Nationale !* Mais elle en possède trois autres, dont le manuscrit *La Vallière* qui nous a conservé une forme vraiment très ancienne de la Chanson de Geste. C'est le manuscrit que Michelant a édité, moins la fin, et que je reproduis intégralement, comme le savent les lecteurs de cette *Revue*.

Je sais bien que les éditions en prose, manuscrites ou imprimées, ne dérivent ni directement ni complètement de la *Nationale*, mais lire le texte de Michelant aurait ramené ces Messieurs à la source primitive. Leur enthousiasme pour le sujet n'en aurait pas été refroidi et ils y eussent gagné une compétence qui leur a manqué quand il leur a fallu préparer un texte pour l'impression.

Dans leur introduction, il y a des choses excellentes : les fac-similés des sept premières lignes du manuscrit dit de Charles V ; de la première et de la dernière page d'un *Regnault de Montauban* qui porte la date de 1354 et qu'ils déclarent complet ; de la dernière page de l'incunable de 1480, le magnifique frontispice de l'incunable de Jehan de Vingle de 1497 (les quatre frères reviennent de la course ; Renaud porte la couronne impériale au bout de sa lance) et une page du même volume, contenant la fin du ch. VII : Renaud conte à sa famille comment il a conquis la couronne ; et le commencement du ch. VIII Cette page est coupée par un dessin

[1] On a dû également leur communiquer mes *Recherches*, car ils citent une partie du commencement du ms. de Montpellier qui s'y trouve p. 187 Pour s'orienter dans les publications de cette nature, il faut une préparation antérieure.

représentant le siège de Montauban, et l'on y voit les bombardes qui ont été longtemps conservées dans les éditions populaires. Enfin le fac-similé de la dernière page de cette édition et celui de la première de l'incunable de 1480. Toutes ces reproductions ont leur intérêt, et il est très bon qu'on puisse ainsi étudier les vieux textes. Du coup ils m'ont permis quelques remarques. Dans la description des versions en prose du *British Museum*, j'ai mentionné que deux de ces versions commencent au chapitre III des versions imprimées : « Or dist le conte que du temps du roy Alixandre ne fut ouy une histoire pareille de ceste qui cy après s'ensuit. » Les deux manuscrits en prose dont parlent MM Sales et d'Albignac commencent eux aussi à cet endroit. Il leur manque donc le *Beuves d'Aigremont* entier et la mort de Bertolais.

Dans la description des manuscrits, j'ai donné deux fois le texte en vers qui correspond à ce commencement de chapitre, d'abord à propos du manuscrit de l'Arsenal, puis aux vers 194 suivants du long extrait que je donne du manuscrit de Peterhouse. On sait que ces deux textes forment une famille distincte; mais pour le commencement ils concordent avec Montpellier et Metz.

J'avoue ne pas très bien comprendre comment MM. Sales et d'Albignac n'ont point vu que les manuscrits dont ils reproduisaient la première page (en nous apprenant que le manuscrit dit de Charles V est incomplet), n'ont rien qui corresponde aux deux premiers chapitres des incunables et de leur propre édition.

Il n'en faudrait point conclure que nous n'ayons point de manuscrit pour ces deux chapitres. L'on a tout d'abord la vieille rédaction du ms. B L 243 de l'Arsenal. Il est vrai qu'elle est de lecture pénible, que l'écriture est mauvaise et pâle ; mais elle est plus près des textes en vers que la forme courante. Je souhaite très vivement que de jeunes yeux s'y exercent. Elle commence : *Ouez, seigneurs, la plus belle histoire qui oncques advint depuis que Dieu fut né et pour icelle vous faire entendre est vray que ou temps jadis...* Suit une grosse faute, car il est dit que Charlemagne guerroya Beuf d'Aigremont (*sic*) [1] et ses trois fils : Girard de Roussillon, Doon

[1]. Obligé de refondre l'introduction du poème, telle qu'elle est dans

de Nanteuil et Aymon de Dordon « *duquel Aymon yssit depuis Regnault de Montauban et ses frères, dont vous orrez cy apres.* »

C'est bien un jour de Pentecôte que Charles tient son parlement, mais autre faute : *Y estoit le duc Naymes o ses quatre filz qui estoient de grant renon.* Comme dans les éditions imprimées, Charles charge son fils aîné Lohier de porter le message à *Beufz d'Aigremont.*

Les deux fautes notées peuvent être imputées au scribe, et je ne saurais trop insister sur la différence qu'il faut faire entre la valeur d'une version et celle de la copie que nous en possédons. Et cette copie peut provenir d'une suite de copies où la version a été altérée déjà. Le cas se présente à propos des *Fils Aymon* pour B et C. C représente une version fort altérée et mal reproduite d'un texte de la version B C V qui en plusieurs parties valait mieux que B. L'autorité de B, bien que supérieure à C pour l'ensemble, ne peut donc être admise qu'avec réserve et discernement.

MM. Sales et d'Albignac ont pris pour base de leur réédition le texte de l'incunable de 1480, et en principe on ne peut que les approuver ; mais il semble que cette version n'aurait dû être acceptée que sous bénéfice d'inventaire, que l'on aurait agi prudemment en priant un homme du métier de la relire d'un bout à l'autre et d'indiquer les corrections indispensables. La coquille est née avec l'art de la typographie, elle fleurit dans l'incunable comme dans le roman moderne et les publications les plus savantes. Dans le premier livre de l'histoire de la guerre du Péloponèse, Thucydide, voulant prouver que les Grecs primitifs et les barbares avaient des usages communs, cite celui de lutter en public avec une ceinture. Dans une édition classique, la note relative à ce passage attribue aux barbares l'usage de lutter tout nus. L'auteur, je le sais mieux que personne, fut très surpris d'être ainsi corrigé. Il n'osa demander un carton, mais il n'a plus préparé d'édition classique.

A P M *Metz*, et n'y trouvant point le nom de Doon de Mayence, le metteur en prose a mis celui de Beuves. L'on constate ainsi une ignorance de la matière épique ; je crains qu'il n'ait donné l'exemple d'estropier les noms. Pour Doon et ses fils, v. *Doon de Maience*, 7992-8011 ; *Gaufrey*, 79-119 ; cf. *Maugis d'Aigremont*, 1841-1844. *Recherches*, p. 78-83.

Tout au commencement de l'incunable s'étale la plus belle des coquilles. Elle a été religieusement reproduite par toutes les éditions populaires et MM. Sales et d'Albignac l'ont également respectée.

Texte de l'incunable de 1480 : *Véritablement nous trouvons es faitz du bon roy Charlemaigne que une fois a une feste de Penthecoste le dit Charlemaigne tint une moult grant et solennelle court à Paris apres ce qu'il fut revenu des parties de Lombardie ou il avoit eu une moult grande et merveilleuse journee a lencontre des Sarrasins et mescreans dont le chief desditz Sarrasins estoit nomme Guitelinz le sesne lequel ledit roy Charlemaigne avoit desconfit et vaincu. A laquelle journee et desconfiture morut grant noblesse de roys : ducz : contes : princes : barons et chevaliers. Comme Salemon de Bretaigne : Huon conte du Mans. Messire Yves. Messire Yvoire Berengier et Haton. Messire Arnault de Beaulande. Messire Gallerant de Bullone et moult d'autres vaillans chevaliers. Les XII pers de France estoient venus et plusieurs alemans et anglais : normans : poitevins : lombars : et berruers. Et entre les aultres ducz et princes il estoit venu le bon et vaillant duc Aymes de Dordon et en sa compaignie ses quatre beaulx filz. C'est assavoir Regnault Alart Guichart et Richart qui a merveilles estoient beaulx saiges grans puissans et vaillans. Espicialement Regnault lequel estoit le plus grant qui alors se trouva au monde. Car il avoit XVI piedz de long sauve le plus.*

Edition de Carpentras (avec les bois) *: Dans l'histoire de Charlemagne, nous lisons qu'un jour de Pentecôte, il tint grand cour à Paris, après qu'il fut revenu d'Italie où il vainquit les Sarrasins commandés par Guitelin le Sesne, et où périrent plusieurs rois, ducs, princes, comtes, barons et chevaliers, tels que Salomon de Bretagne, Huon du Mans, Aimon de Beaulan, Galerand de Bouillon et plusieurs autres grands seigneurs. Les pairs de France étaient venus en cour avec plusieurs Allemands, Anglais, Normands, Poitevins, Bretons, Lombards, et entr'autres le vaillant Aimon, duc de Dordonne, qui avait amené ses quatre fils, savoir : Renaud, Alard, Guichard et Richard, qui étaient bien faits, sages, puissans et généreux, et principalement Renaud qui était le plus bel homme de son temps, car il avait douze pieds de hauteur.*

Edition de MM. Sales et d'Albignac : *Véritablement, nous trouvons dans les faits du bon roi Charlemagne qu'une fois à une fête de Pentecôte, ledit Charlemagne tint une moult grande et solennelle cour à Paris, après qu'il fut revenu des provinces de Lombardie où il avait eu une moult grande et merveilleuse bataille à l'encontre des Sarrasins et mécréants, dont le chef était nommé Guitelin le Sesne que le roi Charlemagne avait déconfit et vaincu. En cette journée de défaite, était morte une grande partie de la noblesse du* [1] *roi ; ducs, comtes, princes, barons et chevaliers, comme Salomon de Bretagne, Huon comte du Mans, messire Yves, messire Yvoire Berenger et Haton ; messire Arnaud de Beaulande, messire Gallerand de Bouillon et moult autres vaillans chevaliers.*

Les douze pairs de France étaient venus à cette fête de Pentecôte ainsi que plusieurs princes allemands, anglais, normands, poitevins, lombards et berruyers.

Parmi les autres ducs et princes était le beau et vaillant duc Aymon de Dordonne et, avec lui, ses quatre fils : Renaud, Allard, Guichard et Richard qui, à merveille, étaient beaux, sages, grands, puissants et vaillants — surtout Renaud, le plus bel homme qui se trouvent alors au monde ,car il avait seize pieds de haut, tout au moins.

Carpentras abrège et continuera à abréger, ce qui n'est pas sans inconvénient, mais ne s'écarte point de l'incunable de façon grave. La réédition reproduit le vieux texte en le modernisant. C'est un travail délicat, et l'on peut lire inexactement. Carpentras dit simplement : *le vaillant Aimon.* La réédition donne : *le beau et vaillant*, ce qui surprend un peu, car ce personnage dans l'épopée est toujours dit le *vieil Aymon.* Mais l'incunable écrit *bo* surmonté du *tilde* et l'on s'y est trompé. De même dans l'énumération où l'on a si fréquemment ensemble Yves, Yvoire, Berenger et Haton, en ne mettant pas de virgule entre Yvoire et Berenger, on crée un personnage nouveau.

Mais voici en quoi consiste la coquille séculaire dont je parlais. Dans ces trois éditions on nous cite comme morts en Italie plusieurs personnages que l'on retrouvera très vivants

[1] L'incunable dit *de roys*, ce qui contribue à justifier la remarque faite plus haut. Le texte primitif en prose n'avait pas la lacune que j'ai signalée.

d'un bout à l'autre de l'histoire des *Fils Aymon*. Déjà l'on en rencontre trois à la page 12, Salomon de Bretagne, le comte Huon, Galeran de Bouillon.

On ne peut supposer que le rédacteur de la version en prose ait si mal compris les textes en vers, qu'il ait pu commettre une étourderie pareille. En réalité le typographe a omis la fin d'une phrase et le commencement de la suivante. L'on pourrait compléter à peu près ainsi : « A laquelle journée de desconfiture morut [Baudoin. A la court ce jour estoient venus] grant noblesse de roys, etc... » Dès lors disparaît l'incroyable contradiction entre l'entrée en matière et la narration.

En regardant de plus près au texte de Peterhouse que j'ai cité dans la plaquette dont il a été parlé plus haut, les auteurs auraient reconnu que tous les personnages en question sont présents à la cour lors de la fête que rappelle leur texte. Ils avaient sous les yeux la meilleure version de l'introduction qui est résumée et remaniée dans l'incunable. Ainsi ils auraient fait disparaître une tache que leur réédition consolide pour longtemps.

Il est d'autres fautes qui remontent également très haut. Je constate que le siège et la prise de Montbendel sont supprimés, bien que plus loin l'on nous dise que Charlemagne a établi son camp dans cette ville.

Au départ de l'armée de Charlemagne, puis à son entrée en Gascogne, le poème insiste sur les mesures que le roi prend pour faire respecter la propriété privée (v. 5420-5451). Epinal n'a rien gardé de ce souci de Charles pour les intérêts de son peuple. Dans la réédition l'on a : « *Charlemagne fit publier que chacun eût soin de faire porter des vivres derrière l'armée et que ce qui vaudrait un denier serait payé deux deniers.* »

Ici, à force d'abréger, le prosateur devenait inintelligible. Je ne parle pas de ce défilé impatientant des noms propres défigurés au hasard.

Dans le songe de Godefroi, Renaud lui apparaît montant sur un puy, c'est-à-dire sur une colline : la réédition imprime *puits*, comme Carpentras et Epinal.

Lohier, dans son duel avec Beuves, *appelle son enseigne*. On devine la vieille expression : « crier s'enseigne ». Ici c'était Montjoie ou Saint-Denis.

Je rêvais, j'espérais autre chose, une révision de la version en prose où l'on fît disparaître tout ce qui froisse si justement ceux qui ont lu le poème. Le style devrait être non seulement modernisé dans une certaine mesure, mais ramené plus près de l'allure franche et énergique de l'original. Voici la place prise pour longtemps, grâce surtout aux illustrations. Si la tâche tentait encore quelque âme courageuse, je crois que l'on ferait bien de continuer à s'inspirer de la même version : M- Metz pour le *Beuves d'Aigremont*, A P pour le reste. Tout en tenant beaucoup de la version B C, elle n'altère aucune des parties vraiment épiques. Enfin les Italiens l'ont connue, copiée, imitée.

M. Jeanroy, dans l'avant-dernier numéro de cette *Revue* (p. 241 247), a édité les fragments retrouvés à Toulouse d'un manuscrit des *Fils Aymon*, ensemble 160 vers, qui répondent dans Michelant à p. 165,3-168,6, et dans l'édition que j'imprime aux vers 6233-6260. Le sujet est la visite que le roi Ys fait aux Fils Aymon, à Montauban, quand il vient les pousser dans le piège qu'il leur a tendu d'accord avec Charlemagne. La concordance est exacte seulement pour mon édition, parce que j'y ai accepté un développement (d'après le ms. de l'Arsenal, avec extrait en note du ms. 775) qui est résumé aux vers 159-160 du texte de Toulouse. Ce simple détail, qui a échappé à l'attention de notre savant collègue, suffisait pour avertir que le manuscrit de Toulouse est du nombre de ceux où, à partir de l'entrée de Charlemagne en Gascogne jusqu'au drame de Vaucouleurs, le récit subit des modifications diverses, dont l'une (l'épisode de la *chasse*) peut être d'origine ancienne, tandis que les autres sont plutôt des retouches plus ou moins heureuses faites au texte dont le ms. La Vallière est le représentant le plus sûr.

M. Jeanroy a comparé les fragments aux textes qu'il avait à sa disposition : *Arsenal*, 775 et 766 de la Nationale; *Metz* et *La Vallière* qu'il désigne par les signes A B C M L qu'il emprunte à Michelant, comme je fais moi-même, mais il se trompe sur M qui est réservé au ms. de *Montpellier*, dont Michelant s'est plusieurs fois servi. Quant à *Metz* que Michelant n'a pas utilisé, je le désigne par le nom lui-même, Metz, pour éviter la confusion où M. Jeanroy est tombé.

Si j'avais connu les fragments de Toulouse, je les aurais mentionnés, non pour en tirer des conclusions nouvelles en vue du classement des manuscrits, mais pour les ranger avec ceux qui, en cet endroit, s'écartent de la version que je reproduis, soit qu'ils procèdent d'une rédaction qui diffère de L dans d'autres parties de très longue étendue (B C V), soit qu'ils ne s'en séparent que pour le *Beuves d'Aigremont*, l'épisode de la chasse, Charlemagne prisonnier à Montauban et le corps de Renaud à Creoigne (A P), soit qu'après un *Beuves d'Aigremont* autre que celui de L, ils reviennent à L avec des variantes peu importantes (M-Metz).

Pour être clair, je donnerai un classement sous forme de tableau des versions autres que L.

Groupe B C V

I. Première partie du *Beuves d'Aigremont* commune avec L, deuxième partie du *Beuves d'Aigremont* indépendante ; les Fils Aymon dans la chartre de Charlemagne sont délivrés par Maugis, avec variante de V.

II. Rédaction particulière pour l'épisode des Ardennes et pour le retour à Dordonne.

III. Pour la course à Paris, des différences considérables, surtout dans C.

IV. La prise de Montbendel par la force, épiso le de la chasse. — Des différences à la délibération des barons du roi Ys et aux préparatifs de sa trahison.

V. A partir de Vaucouleurs concordance avec L jusqu'à l'enlèvement de Charlemagne par Maugis.

VI. Depuis là jusqu'à la légende pieuse (Renaud à Cologne ; sa mort), récit absolument distinct de celui de L

Groupe A P

I. *Beuves d Aigremont* particulier.

II. Episode de la chasse. } Communs avec B C V
III. Délibération des barons du roi Ys. } Communs avec B C V
IV. Charlemagne prisonnier à Montauban. } Communs avec B C V

V. Le corps de Renaud s'arrête à Creoigne (fin du poème reproduite dans l'édition en prose).

Le reste comme dans L.

Groupe M — Metz.

I. Le *Beuves d'Aigremont* commun avec A P, sauf la fin qui est particulière.

II. Emprunts isolés et courts à B C V.

III. Pour M une rédaction indépendante à partir de la réconciliation des Fils Aymon et de Charlemagne [1].

L'on a ainsi deux grandes versions différant l'une de l'autre en partie importantes et nombreuses, d'un côté le manuscrit *La Vallière* (L), de l'autre le groupe B C V. Puis vient une version qui en plusieurs points concorde avec B C V, soit qu'elle soit plus ancienne, soit qu'elle s'en inspire, c'est le groupe A P (*Arsenal*, *Peterhouse*). Enfin M *Metz* (*Montpellier*, *Metz*), sauf pour le *Beuves d'Aigremont* et quelques points de contact avec B C V, concordent habituellement avec L, *Metz* s'arrêtant après le départ de Maugis pour l'ermitage, Montpellier faisant défaut au cours d'une rédaction particulière du pèlerinage de Renaud en Palestine.

Il faut mentionner encore que tous les manuscrits que j'ai étudiés, à l'exception de L, tiennent compte du *Maugis d'Aigremont* et que le groupe B C V ajoute à l'importance du rôle de l'enchanteur : délivrance des Fils Aymon de la chartre de Charlemagne, enlèvement de Charlot, etc.

Ce résumé ne peut indiquer toutes les variantes de moindre intérêt, par exemple toutes les différences de la rédaction de la course à Paris, les diversités de la légende pieuse. Mais il est peu probable que la découverte d'un nouveau manuscrit des *Fils Aymon* puisse modifier les grandes lignes de cette classification dont les éléments essentiels se trouvent dans la description des manuscrits que j'ai donnée et dans l'annotation du texte. Le cadre général que l'on a dans L est respecté, mais il est rempli très diversement. Seule la partie épique par

[1] Parlons exactement. M. dans le récit du pèlerinage, comprend quatre parties : I le départ de Renaud et sa rencontre avec Maugis à Coustantinople (texte de L), II une transition de 33 vers amenant les pèlerins à Acre afin (III) de rejoindre le texte de B qui dès lors est suivi pour 221 vers (représentant 275 vers de B), pour s'en séparer (*Michelant*, p. 110, v. 34) et prendre une marche particulière (IV).

excellence, *Vaucouleurs* et la suite jusqu'au départ de Maugis, ne présente que des différences de détail.

Si le travail en valait vraiment la peine, on pourrait procéder à un classement particulier dans les groupes que j'ai déterminés ; je crois que pour le gros, les indications que j'ai données et les citations placées dans l'Introduction ou au bas du texte, enfin les extraits que j'ai annoncés pour l'appendice, pourront satisfaire le lecteur. Avec le *Maugis* et le *Vivien*, l'on aura du Cycle des *Fils Aymon* environ trente-cinq mille vers. Il est bien entendu qu'aucun manuscrit n'est la copie exacte d'un autre. Le nombre des variantes, si l'on se rapporte au texte *La Valliere*, est infini.

L'on voit quelle marche j'ai suivie. M. Jeanroy a tenté de procéder autrement. En comparant son texte à quelques manuscrits, il a essayé par un examen très minutieux de procéder à une classification de ses manuscrits. Mais en limitant ainsi le terrain de son investigation, il courait le risque de ne pas atteindre un résultat vraiment nouveau ou certain.

Les fragments en question apparaissent à un endroit où j'avertis dans l'édition que M et *Metz* se détachent çà et là de L pour se rapprocher (avec des différences, comme toujours) de la version B C V. pour la délibération des barons d'Yon, v. 5953 cf. 6020 ; pour le songe de Clarice, v. la fin de la note au v. 6505 ; pour le départ de Renaud et de ses frères se rendant à Vaucouleurs, v. v. 6579.

Ainsi les deux manuscrits qui habituellement concordent le mieux avec L, s'en détachent ici. Il est donc impossible de déterminer s'il y a emprunt fait à la version générale B C V ou à une version qui s'en inspire. J'ai d'ailleurs averti que cette version est mal conservée, et j'ai signalé avec quelle liberté C s'affranchit du texte commun dont il dérive avec B. V.

Au fond, l'on a dans ces fragments un de ces remaniements de L avec une courte addition suggérée par un autre endroit de ce texte, remaniements dont les exemples sont fréquents et par lesquels les trouvères croyaient embellir l'original. Je l'avais autrefois noté sous cette forme : Les frères de Renaud ont un pressentiment du danger qui les menace. L'idée en est prise des craintes qu'éprouve Renaud quand il marche vers

Vaucouleurs. C'est une réplique, mais mauvaise à cette place. La confiance et la bonne humeur des Fils Aymon doivent rester entières, tant qu'ils ne savent rien des propositions que le traître va leur faire. Alors le songe de Clarice et les objections des frères de Renaud seront en situation et bien motivés.

Plus on étudiera le texte de L dans son rapport avec les autres, et plus on lui rendra justice. Mais j'ai quelque peine à accepter l'expression de M. Jeanroy : « Il résulte de cet examen que Michelant, en publiant L, a fait un heureux choix. » « Choix » implique évidemment comparaison, et en effet aux pages 512-514 de son volume, Michelant compare le ms. L à plusieurs autres. Me voilà donc obligé de dire sans ambages ce que vaut cette discussion des mérites des mss. mis en cause.

Je n'ai pas le droit de parler des mss. d'Oxford que je n'ai pas à ma disposition, et j'ignore s'ils présentent une grande analogie avec celui de Metz, ainsi que le dit Michelant. Mais quand plus bas, il déclare que le ms. de l'Arsenal et celui de Montpellier donnent le même texte, il se trompe. Quand il dit que le ms. de Venise donne pour l'ensemble le même récit que les autres mss., il se trompe. Mais où il se trompe sans excuse, c'est à propos des manuscrits L, B, C de la *Nationale* : « ils donnent un texte, qui s'il n'est pas complètement identique, est semblable en beaucoup de points... Entre ces trois manuscrits, mon choix pouvait hésiter, car chacun a ses mérites particuliers ; mais comme le manuscrit La Vallière *seul* suit exactement l'édition populaire, laquelle dérive *sans aucun doute* de cette rédaction, je me suis décidé pour ce manuscrit, malgré les lacunes que l'on y relève. » Il y a un abîme entre L et la version B C et l'édition populaire dérive, non du *La Vallière*, mais d'un texte tel que celui de l'*Arsenal*.

De même il est dit plus loin que le ms. de Montpellier donne seul la même rédaction que L, bien qu'abrégée. Ce n'est pas vrai pour le *Beuves d'Aigremont* ; et pour la fin du poème, l'*Arsenal*, seul avec P que Michelant ne connaissait point, peut aider à compléter ou corriger le texte de L, à l'exception de la légende religieuse où l'on retrouve le concours de B.

C'est bien un heureux hasard, non un heureux choix qui a conduit Michelant vers le ms. L, à moins qu'il n'ait été encouragé par l'écriture, plus ancienne et meilleure pour les

deux premiers tiers que celle d'aucun autre manuscrit des *Fils Aymon.*

Quand il déclare encore qu'il quitte son texte parce qu'il est décidément trop mauvais, il se trompe [1]. Dans toutes ces longues explications une chose est vraie : après le duel des fils de Renaud, B rejoint L.

On doit aux travailleurs toute justice, mais aux morts eux-mêmes on ne doit pas davantage.

M. Jeanroy juge que Michelant a reproduit son texte avec une fidélité remarquable. Est-ce fidélité que de le corriger ou compléter sans que rien en avertisse, sans qu'une note dise pourquoi? En cette matière, nous sommes sujets à distraction, négligence involontaire, confusion parmi les notes, mais les exemples sont trop nombreux dans le *Renaus de Montauban.* J'avais cru moi aussi à cette fidélité et je m'imaginais que mon rôle se bornerait à donner le texte de Michelant en le complétant à la fin d'après son manuscrit. Il a fallu tout reprendre, de même que pour la description des manuscrits. Mais je n'en garde pas moins à mon devancier une reconnaissance sérieuse, car il m'a permis de lire d'un trait une de nos plus belles chansons de Geste, et malgré toutes les restrictions et critiques, son œuvre représente non seulement une connaissance très estimable de notre ancienne langue, mais un de ces efforts qui comptent dans la vie d'un homme. A cet égard, Taine, dans l'article des *Débats* du 30 décembre 1863, a rendu le plus flatteur hommage au premier éditeur du *Renaus de Montauban.*

Ferdinand Castets.

[1] Il suit l'exemple de M.

SUR L'ENCLISE DES PRONOMS PERSONNELS

ET LEURS FORMES ASILLABIQUES SPÉCIALEMENT EN GASCOGNE

Dans tout son domaine géografique, la langue d'Oc ou provençale présente au moyen âge les pronoms personnels et l'article (qui n'est autre chose qu'une fonction particulière du continuateur de *ille*) à l'état d'enclise amenant la perte de toute valeur sillabique du pronom ou de l'article, spécialement après les autres pronoms, les adverbes, prépositions et conjonctions, et les formes verbales. Bien entendu, si le pronom ou article est en enclise avec le mot précédent au point de se contracter avec lui en perdant toute valeur sillabique propre, le groupe contracté, monosillabique ou même polisillabique, peut être en proclise devant le mot qui suit, spécialement devant une forme verbale.

L'évolution généralement analitique des langues modernes a notablement réduit l'extension de ce fénomène, et de nos jours le domaine de l'enclise et de l'asillabisme se trouve bien moins considérable qu'autrefois. En deors du domaine dialectal catalan, où sur ce point comme sur beaucoup d'autres la situation est restée sensiblement la même qu'au moyen âge, seules subsistent partout les contractions de l'article avec plusieurs prépositions, — partout, mais sous des formes différentes et suivant une fréquence variable : par exemple à Arles *dóu*, *au*, à Toulouse *del*, *al*, en Gascogne *déu* et *dou*, *au*; mais à Arles *pèr lou*, *sus lou*, *pèr li*, *sus li*, à Toulouse *pel*, *sul*, *pes*, *sus*, etc....

L'enclise asillabique de l'article après quelques mots autres que les prépositions subsiste aujourd'hui encore en Carcassais, dans le bas Lauragais, à Toulouse, Foix, Montauban, en Querci, et sporadiquement autour de l'Aigoual : *Moussu-l*

ritou, Monsieur le curé; *tóuti–s gousses*, tous les chiens; *costo–s blads*, à côté des blés; *calfo–l fèr*, chauffe le fer; *empleno–l gent oustal*, emplit la jolie maison; *cassabo–s pesouls*, chassait les poux; *e– l campèstre*, et la campagne, etc....

Ailleurs elle a disparu entre le XIVme et le XVme siècle. Les livres de comptes des frères Bonis, marchands montalbanais (1) (1348-1362), l'emploient encore couramment; elle subsiste, concurremment avec les formes sillabiques pleines, déjà plutôt plus fréquentes, dans les délibérations du conseil communal d'Albi (2) (1372-1388); elle n'apparaît dans les Mémoires de l'Arlésien Bertrand Boysset (1372-1414) qu'après la conjonction *e*, et encore *e lo* est-il déjà aussi fréquent que *el*; dans le *Voyage au Purgatoire de saint Patrice* (3) (Albi, XVme siècle) on n'en trouve plus que quelques exemples sporadiques comme *las paraulas els perilhs*. Elle est généralement inconnue de nos jours en Gascogne; on la trouve encore à l'état sporadique chez le Lectourois Jean de Garros (XVIme siècle), alors qu'elle constitue la règle dans la charte de Maubourguet (4) (Bigorre, 1304).

Quant aux pronoms proprement dits conjoints au verbe, en Provence de nos jours la situation générale est à peu près semblable à celle du français moderne. Par exemple, tous les pronoms précèdent l'infinitif, et les groupes impératif — pronoms comme *dounas-me-la*, *anen-nous-en*, etc., sont franchement oxitoniques, au point de conserver des fonèmes pleins comme dans *dounas-me-lèi* contre *me li dounarés* en proclise, — traits qui, pour le dire en passant, sont de ceux, innombrables, qui distinguent nettement le provençal des dialectes italiens limitrofes. Il en est de même en général, sauf quelques particularités relatives au pronom de la troisième personne et à l'ordre des pronoms quand plusieurs sont joints ensemble au verbe, dans tout le Midi de la France, sauf le Roussillon et la Gascogne.

1 P. p. Ed. Forestié, *Archives historiques de la Gascogne*, fasc. 26, Paris, Champion, et Auch, Cocharaux, 1894.

2 P. p. Vidal, *Revue des langues romanes*, 1903-1905.

3 P. p. A. Jeanroy et Vignaux, Toulouse, Privat, 1903.

4 P. p. Pasquier, avec étude grammaticale par Ducamin, dans *Bulletin de la Société Ramond*, 1898, p. 283.

Les livres de comptes des frères Bonis (Montauban, 1348-1362) emploient encore couramment les pronoms asillabiques; dans les délibérations communales d'Albi (1372-1388), pronoms asillabiques, concurremment avec les formes pleines, déjà plutôt plus fréquentes; chez l'Arlésien Boysset (1372-1414), pronoms plus fréquemment placés après le verbe que de nos jours, mais aucun exemple d'enclise asillabique; point d'enclises asillabiques dans les comptes et délibérations de Seine et Digne (1) (début du XVme siècle); disparition de ces mêmes formes dans les textes vaudois dès le XIVme siècle, dans le *Voyage au Purgatoire de saint Patrice* (Albi, XVme siècle); dans *Lo libre de las libertats et franquesas de la villa et civitat de Sanct Pons* (2) (1442), dans les mistères rouergats ou quercinols de la fin du XVme siècle (3), dans le *Ludus Sancti Jacobi* (même époque).

L'évolution semble donc au moins fortement amorcée vers le milieu du XIVme siècle et à peu près entièrement accomplie au XVme, car il ne faut jamais perdre de vue le retard de l'écriture sur la parole dû tant à la routine machinalement suivie qu'au purisme voulu, ressenti comme un idéal plus ou moins accessible (cf. plus loin l'avis du poète gascon Bedout) par les écrivains qu'influence la tradition littéraire et les scribes ésitant entre les grafies traditionnelles des anciennes chancelleries et celles par où ils essaient plus ou moins volontairement de rendre les sons et les formes du langage évolué qu'ils parlent ou entendent parler autour d'eux.

Les parlers catalans sont restés dans leur ensemble étrangers à cette évolution; Catalogne et Roussillon, autant que je crois pouvoir l'affirmer, forment à cet égard comme un bloc dialectal. Il n'en est point de même en Gascogne. L'enclise asillabique de l'article a généralement disparu ors des contractions avec certaines prépositions. L'enclise des pronoms personnels subsiste entière et les formes asillabiques sont d'usage courant en Béarn, dans les Landes, dans une grande partie

1 P. p. P. Meyer, *Romania*, 1898.

2 P. p. L. Noguier, Saint-Pons, imp. Francés, 1881.

Mystères provençaux du XVe siècle, p. p. A. Jeanroy et Vignaux, Toulouse, Privat, 1893.

au moins de l'Armagnac et des pays voisins, dans la plupart des vallées pirénéennes. L'enclise et l'asillabisme sont par contre fortement ébranlés au Nord et à l'Est, dans la partie du domaine gascon plus voisine du Périgord, de la Guienne et du Languedoc, où ces formes ont à peu près complètement disparu. Je dis *à peu près*, car il faut toujours être prudent en matière de géografie dialectologique : ainsi j'ai noté à Toulouse et à Foix des paroxitons comme *legí-le*, le lire, *legí-lo*, la lire, *digámme*, dites-moi, *metèllo* [1], mettez-la, tandis qu'à Béziers on dirait *lou legí*, *la legí*, et j'ai entendu un joueur de boules exorter un camarade à toucher la boule du camp adverse par un *Toco-lo* où l'accent principal portait indiscutablement sur *lo*.

Les Béarnais, Landais, etc.. placent les pronoms régimes toujours après l'impératif et généralement aussi après l'infinitif, en enclise, avec asillabisme toutes les fois que cela se peut sans ambiguïté de sens : Luchon, *caro-t*, tais-toi (d'où les changements de place de l'accent tonique signalés ici même par M. Sarrieu dans son étude sur le parler luchonnais) ; Béarn, *pourta-us*, les porter (masc.), *pourtá-les*, les porter (fém.), *cara-m*, me taire, etc... On lit dans la célèbre chanson *Aqueres mountines* :

Si sabi las bede
ou las rescountra,
passeri l'aiguete
chens pòu de-m nega,

mais mes amis de Béarn et de Bigorre sont unanimes à voir là une certaine influence de la rime ; ils diraient plutôt instinctivement : *Si sabi bede ou rescountrá-les, passeri l'aiguete chens pòu de nega-m.*

Ils placent le pronom devant les autres formes verbales, en enclise asillabique toutes les fois que la nature du mot précédent le permet : *ço qui-m dises*, ce que tu me dis, *you-b èi bist* (Béarn), *jou-ts èi bist* (Armagnac), moi, je vous ai vu, etc.... L'enclise asillabique est tellement familière à leurs parlers qu'ils la multiplient le plus possible par le procédé suivant : quand le verbe n'est pas naturellement précédé d'un mot

[1] De *digats-me*, *metèts-lo*, par chute de *s* et assimilation de *t* à la consonne suivante.

significatif pouvant porter l'enclise, ils lui préposent généralement l'une des particules explétives *e*, *que*, dont l'usage apparaît dès le milieu du moyen âge, et dont la fortune en pays gascon est assez intimément liée à la conservation des enclises pronominales asillabiques auxquelles elles servent fréquemment de support : *que-u pàrli*, je lui parle ; *e-ns troumpam*? nous trompons-nous? etc.., — particules explétives au demeurant tant affectionnées qu'on les emploie même quand elles seraient complètement inutiles au point de vue qui nous occupe : ainsi *moi, je vous parle* se dira *you que-b pàrli* au moins aussi souvent que *you-b pàrli*.

Dans un grand nombre des exemples qui viennent d'être cités, au Nord et à l'Est du domaine gascon il faudrait substituer aux pronoms en enclise après l'infinitif des pronoms en proclise devant lui, aux formes asillabiques devant les autres modes des formes pleines comme *me*, *te*, *lou*, *lous* et *lus*, *nous* et *mous*, *bous*, etc.... Voici quelques traits évolutifs notés en Lomagne, pays voisin de Toulouse, en fréquentes relations avec Toulouse pour le commerce, l'enseignement, etc... En Lomagne *que* explétif ne s'est pas implanté, les formes pleines des pronoms personnels prédominent, les parlers de la lisière orientale du pays s'éloignent des parlers gascons et se rapprochent des parlers de Languedoc par l'article masculin *le*, la conservation de *n* intervocalique, plusieurs formes de conjugaison, etc...

Dans la seconde moitié du XVIme siècle, Pierre de Garros, Lectourois, mais magistrat en Béarn, dans une cour de justice dont le béarnais est la langue officielle, au demeurant écrivain à tendances arcaïsantes au moins dans la grafie, écrit constamment *jo-bs*, je vous. Son frère Jean écrit *jo-ts*. Vers le mileu du siècle suivant, le recteur de Saint-Clair-de-Lomagne Dastros emploie beaucoup d'enclises pronominales asillabiques, mais le poète auscitain Bedout, dans la préface de ses œuvres, s'excuse d'écrire *jou bous* au lieu de *jou-bs* ou *jou-ts*. De nos jours, le sentiment de ces formes est tellement perdu en Lomagne que l'éditeur des Garros, Alcée Durrieux, Lectourois, ésite sur leur sens [1].

[1] *Poésies gasconnes de Pierre de Garros*, p. p. A. Durrieux, Auch, imp.

En résumé, une évolution analitique s'est accomplie d'abord dans le domaine de la langue française proprement dite, puis un peu plus tard (XVme siècle) dans celui de la langue d'Oc ou provençale, vers la même date pour tout le Midi de la France excepté la Gascogne et le Roussillon. Tout le domaine catalan est resté étranger à cette évolution; elle s'est propagée en Gascogne plus tard et moins généralement que dans le reste du Midi. La Gascogne, comme le reste du Midi et vers la même époque, a perdu l'enclise asillabique de l'article ors des contractions avec certaines prépositions. L'Ouest et le Sud du domaine gascon ont conservé et même développé l'enclise asillabique des pronoms personnels, qui à l'Est et au Nord est au moins fortement ébranlée depuis le XVIIme siècle.

L'extension géografique et la date de ces fénomènes portent en elles-mêmes leur explication : plus la langue française pénètre dans l'usage courant des populations, plus le voisinage est direct et plus les relations sont fréquentes avec des pays dont les parlers ont déjà évolué dans le même sens que le français, plus tôt et plus généralement est abandonnée l'enclise pronominale asillabique, fénomène morfologique et sintaxique spécialement intéressant et important, par sa nature psicologique et par l'obstacle assez sensible qu'il oppose à l'*intercompréension* entre gens parlant différents dialectes de la même langue : soit la proposition *Je vais me noyer*, on saisit immédiatement combien l'Arlésien qui dit *Vau me nega* ou *Me vau nega* comprendra mieux le Marseillais qui dit *Vau mi nega* ou *Mi vau nega*, le Daufinois (basse vallée de la Drôme) qui dit *Vau me neià* ou *Me vau neià*, le Biterrois ou l'Agenais qui dit *Bau me nega* ou *Me bau nega*, que le Béarnais qui dit *Que - m bau nega* ou surtout *Bau nega - m* : comparée au passage de *me* à *mi*, au traitement différent de *c* latin intervocalique, au durcissement de *v* en *b*, mais avec la même structure générale de la frase, la construction sintétique du béarnais, malgré l'identité du traitement de *c*, apparaît, grâce au pronom asillabique, infiniment plus déroutante.

G. Foix, 1895, t. II, p. 124, n. 1 (sur les mots *sibs ajxd Diu*) : « *Sibs*, je ne connais pas ce mot. Serait-il dérivé de σὺν ou ξὺν, avec, ou serait-il la contraction de *si bous?* »

En plein XVIIIme siècle, dans une église de campagne [1], un Roussillonnais, loyal sujet du roi de France, fait placer, encore rédigée en catalan, une inscription dédicatoire que, sans doute depuis longtemps déjà, un Gascon n'eût plus songé à écrire autrement qu'en français. Une partie au moins de l'Est et du Nord du domaine dialectal gascon est d'assez bonne eure réunie à la couronne de France et plus ou moins administrée en français; elle se trouve, pour les besoins et les plaisirs divers de la vie, en conversation plus fréquente avec la Guienne et le Languedoc voisins qu'avec le reste de la Gascogne. Le Béarn n'est réuni à la couronne de France qu' à l'avènement d'Henri IV : le français i devient peu après la langue officielle des cours et des tribunaux, mais les Etats de la province délibèrent en béarnais jusqu'à leur suppression. Le Roussillon n'est conquis que sous Louis XIV, et n'est entièrement administré en français qu'à partir de la fin du XVIIme siècle; il continue à communiquer à peu près aussi facilement et aussi fréquemmentavec la Catalogne qu'avec le Languedoc, et conserve une conscience de son intime parenté dialectale avec la Catalogne qui fait obstacle à la propagation de caractères qui pourraient altérer cette étroite consanguinité linguistique [2].

Jules Ronjat.

[1] Planès près Mont-Louis, ex-voto de 1741, portant le nom de *Jaume Gallarda, d^r en drets, conseller del Rey y son Jutge en la Cerdanya francesa.*

[2] Cf., sur des actions conservatrices analogues, J. Gilliéron, *Remarques sur la vitalité phonétique des patois*, dans *Etudes romanes dédiées à Gaston Paris*, Paris, Bouillon, 1891, p. 459.

CHANTS DE TRAVAIL

MÉTIERS, CRIS DES RUES

(*Suite*)

IX. — MÉTIERS DIVERS

Lou Carbouniê

Allegretto

Car - bou - nié, moun a - mic, ount' es ta car - bou-

niei - ro? A - lai, ma-dou-mai - sé - lo, al bel mi-tan del

boués, Se lai vou - lès ve - ni, ve - nès.

1) « — Carbouniè, moun amic , ount'es ta carbounieiro? »
« — Alai, madoumaisèlo, al bel mitan del bouès,
Se lai voulès veni, venès. »

2) « — Carbouniè, moun amic, quan lou vendes la liéuro ! »
« — L'aurés, madoumaisèlo, per un sòu, dous diniès,
E tres poutous as carbouniès. »

3) « — Carbouniè, moun amic, que ta camiso es negro? »
« — L'auriei madoumaisèlo, tant blanco coumo vous,
Se toucave pas lous carbous. »

4) « — Carbouniè, moun amic, as de poulidos filhos? »
« — Obé, madoumaisèlo, poulidos coumo vous,
Amai manejou lous carbous. »

5) « — Carbouniè, moun amic, quant lus fas de verquièiro ? »
« — Lus faut madoumaisèlo, vingt sòus, quatre diniès,
Se cauzissou de carbouniès. »

6) « — Carbouniè, moun amic, qu'ouro tu las marides ? »
« Se vous, madoumaisélo, mi prestas dous cents francs,
Iéu las maridarai deman. »

7) « Carbouniè, moun amic, qu'ouro tu lous mi tournes ? »
« — Sarò, madoumaisèlo, per dret e per rasou,
Quan aurai vendut moun carbou. »

M. le pasteur Fesquet, Colognac (Gard).

Le Charbonnier. — 1) « — Charbonnier, mon ami, où est ta charbonnière ? « — « Là-bas, mademoiselle, tout au milieu du bois, — si vous voulez venir, venez. »

2) « — Charbonnier, mon ami, combien le vends-tu la livre ? » « — Vous l'aurez, mademolselle, pour un sou, deux deniers — et trois baisers aux charbonniers. »

3) « — Charbonnier, mon ami, que ta chemise est noire ? » » — Je l'aurais, mademoiselle, aussi blanche que vous — si je ne touchais pas le charbon. »

4) « — Charbonnier, mon ami, tu as de jolies filles ? » — « Oui, mademoiselle, jolies comme vous — quoique elles manient le charbon. »

5) « — Charbonnier, mon ami, combien leur donneras-tu en dot ? » « — Je leur fais, mademoiselle, vingt sous quatre deniers si elles choisissent des charbonniers. »

6) « — Charbonnier, mon ami, quand les maries-tu ? » — « Si vous, mademoiselle, me prêtez deux cents francs, — je les marierai demain. »

7) « — Charbonnier, mon ami, quand me les rends-tu ? » « — Ce sera, mademoiselle, par droit et par raison, — quand j'aurai vendu mon charbon. »

Variante

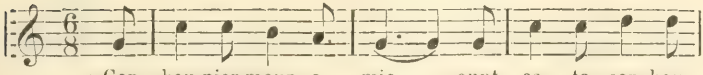

« Car - bou-nier moun a - mic, — ount as ta car-bou-

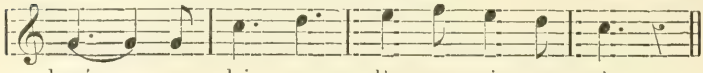

P. R. Blavet, Saint-André-de-Sangonis (Hérault).

II. — Le Faure

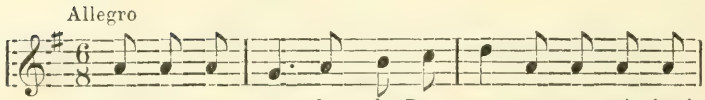

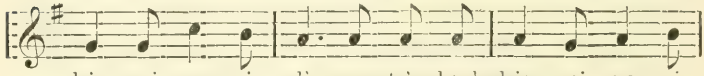

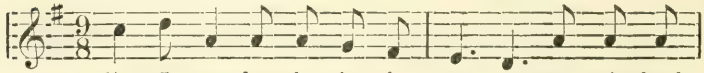

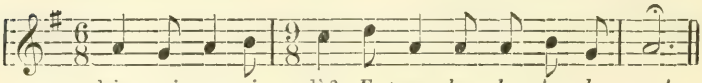

1) — Digos me tu, belo Rouseto, nou te'n bouldrios poi maridà,
Nou te'n bouldrios poi maridà,
E troun lanla ladereto,
Nou t'en bouldrios poi maridà?
E troun lanla ladera.

2) « — Noun pas ande cap de faure, que me fariò trop malhà. »
3) « — Ajats pos pòu, belo Rouseto, de coumpagnous manquara pas, »
4) Mes lendemà de sas noucietos le faure s'en bai alumà.
5) « — Aro digats, belo Rouseto, le ferre es caud, le cal malhà. »
6) Mes à la prumièro malhado le dabantalh si a flambat ;
7) Le faure se boutec à rire e la Rouseto à plourà,

8) « — Ploures pas pus, belo Rouseto, dabantalh noun manquaras pas.
9) Demà n'es la fièiro à Belcaire, dema passat à Castelnàu. »
10) Quinze jouns an tengut la fièiro per acanà le dabantalh ;
11) Le dabantalh d'uno pistolo, e las courdous d'un escut nòu.
12) « — Aro, digoi, belo Rouseto, dabantalh nou manquaras pas. »

Dabantalh nou manquaras pas. »
E troun lanla, ladereto,
Dabantalh nou manquaras pas !
E troun lanla ladera.

Mme Eulalie Clergues, Belesta (Ariège).

Le Forgeron. — 1) « — Dis-moi belle Rosette, ne voudrais-tu pas te marier ? » (*bis*)

2) « — — Non pas avec un forgeron qui me ferait trop frapper (l'enclume). »

3) « — N'aie pas peur, belle Rosette, de servants il ne manquera pas. »

4) Le lendemain de ses noces, le forgeron va allumer (la forge).

5) « — Maintenant, belle Rosette, le fer est chaud, il faut le battre. »

6) Au premier coup de marteau, le tablier (de Rosette) s'est enflammé.

7) Le forgeron s'est mis à rire, et Rosette à pleurer:

8) « — Ne pleure plus, belle Rosette, de tabliers tu ne manqueras pas ;

9) c'est demain la foire àBelcaire, après-demain à Châteauneuf. »

10) (Pendant) quinze jours ils sont restés a la foire, pour auner le tablier.

11) Le tablier (coûte) une pistole, et les cordons un écu neuf.

12) « — Maintenant, belle Rosette, de tablier tu ne manqueras pas ! »

III. — Rouseto

1) « — Digo mi, mio Rouseto, se tu vos ti marida ? (*bis*)
toutalou laderideto
Se tu vos ti maridà ?
toutalou laderida.
2) « — Digas vous, moussu lou mestre, quau me voudrias fa dounà ? »
3) « — De lai lou Rose i'o 'n fabre que per tus pourrié be fà. »
4) « — Iéu ni vole pas un fabre, mi farié be trò massà. »
5) « — Noun farò, mio Rouseto, as coumpagnous ba farò fa. »
5) Lou prumiè jour de sas nossos, per païs vòu s'espassà.
7) « — Levo-ti, mio Rouseto, veni m'ajudà à fourjà. »
8) « — Aissò sou pas las proumessas que l'autre jour m'avias fà. «
9) « — L'autre jour eres pas miéuno, aro e toujour ou 'saras. »
10) A la prumièro fourjado soun davantau vo brunlà.
11) « — A Bèucaire i'o'no fièiro, à Castelnòu lou mercat,
12) Ni croumparen, à la fièiro, un nòu pèr lou ramplassà. »
13) Quan ni sou 'stats à Bèucaire tout l'argent lus o mancat.
toutalou laderideto
Tout l'argent lus o manquat.
toutalou laderida.

M. le pasteur Fesquet, Colognac (Gard).

Rosette. — 1) « Dis-moi, mie Rosette, si tu veux te marier ? (*bis*) — *toutalou laderideto* — si tu veux te mariér ? » — *toutalou laderida.*

2) « — Dites, vous, monsieur le maître, qui voudriez-vous me faire donner. »

3) « — Au delà du Rhône il y a un forgeron qui pourrait bien faire pour toi. »

4) « — Je ne veux pas un forgeron, il me ferait trop frapper (sur l'enclume). »

5) « — Il ne le fera pas, mie Rosette, il le fera faire aux compagnons. »

6) Le premier jour de ses noces, ils vont se promener dans le pays.

7) « — Lève-toi, mie Rosette, viens m'aider à forger. »

8) « — Ce ne sont pas là les promesses que vous me faisiez l'autre jour. »

9) « — L'autre jour tu n'étais pas à moi, maintenant et toujours tu le seras. »

10) A la première forgée elle a brûlé son tablier.

11) « — A Beaucaire il y a une foire, et le marché à Castelnau,

12) nous en achèterons un neuf à la foire, pour le remplacer. »

13) Quand ils furent à Beaucaire, tout l'argent leur a manqué.

IV. — Loui Garsoun Jardinié

Moderato

Loui gar - soun soun — ă pla - gne, loui

gar — soun jar — di - niè. Au — plus ma-

ti se lè - vo, au plus tard eis — au

lié lou gar - soun jar — di - niè.

Loui garsoun soun à plagne, loui garsoun jardinié. (*bis*)
Au plus mati se lèvo, au plus tard eis au lié
Lou garsoun jardinié.

M. le Dr Chaussinand, Coux (Ardèche).

Les Garçons Jardiniers. — Les garçons sont à plaindre, les garçons jardiniers (*bis*) — de grand matin se lève, très tard se met au lit — le garçon jardinier.

V. — Lous Asclaires

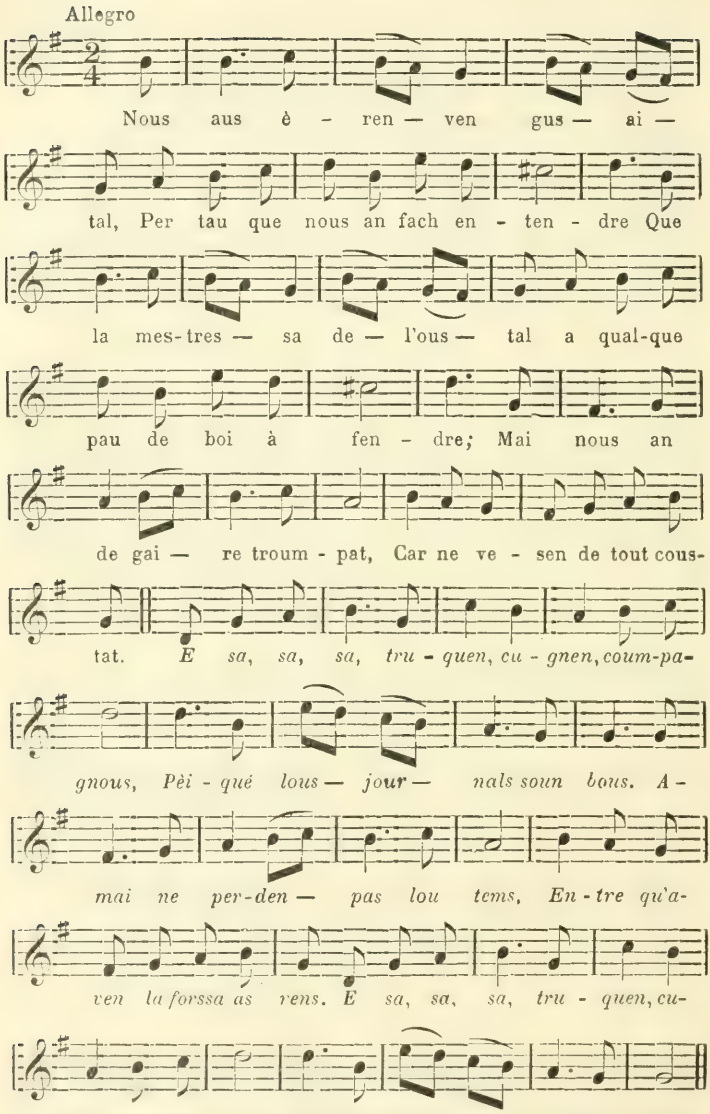

1) Nous aus èren vengus aital
Per tau que nous an fach entendre
Que la mestressa de l'oustal
A qualque pau de boi à fendre ;
Mais nous an de gaire troumpat,
Car ne vesen de tout coustat.

Refrain

E sa, sa, sa, truquen, cugnen,
Coumpagnous !
Pèique lous journals soun bous ;
Amai ne perden pas lou tems,
Entre qu'aven la forssa as rens.
E sa, sa, sa, truquen, cugnen,
Coumpagnous !
Pèique lous journals soun bous.

2) De vigourouses coumpagnous
Es coumpausada nostra banda,
Amai, sens estre vergougnous,
Travalhan pèr quau nous coumanda ;
Quan trouban de boi couma cal,
Fasen à faissou lou traval.

3) Se nous balhas de boi pouirit,
Ou ben cauqua fustassa morta,
Nous aus nous ou tenen per dit :
Toutes sul cop passan la porta.
Nostres cuns n'an jamai bernat
Ges de boi pouirit, ni gastat.

4) Se nous balhas de boi nouzat,
Ou quauque trounc de resistensa,
Sens que cap siè descouncertat,
Tastan la vena ambé paciensa :
En lou viran, lou reviran,
L'asclan tout couma desiran.

5) Aquel que canta la cansou
Es un fort bon drolle d'asclaire.

Ne fai anà soun pigassou
Lou pus souven sense maltraire.
Quan lou nourissou couma cal,
Fai double, amai trible traval.

E sa, sa, sa, etc.

Ms. A. (1).

(1) J'ai déjà eu l'occasion de mentionner ce recueil, ainsi que celui de M. Gache (*Ch. pop. du Languedoc*, T. II, p. 184). Le premier a été formé par un collectionneur anonyme, pendant la deuxième moitié du XVIIIe siècle, ainsi que l'indiquent plusieurs chansons portant la date de l'année (et même du jour) où elles furent recueillies, ou copiées dans des recueils plus anciens. On trouve à la page 245 la date de 1756 ; plus loin, p. 264 : *copié le 30e may 1764 ;* p. 266 : *chanson que jay receu du Pont-Saint-Esprit le 23 mars 1765 ;* etc. C'est un volume de format petit in-4° oblong, de 350 pages, y compris une table alphabétique. Il contient 223 chansons avec l'air noté ; les portées sont réglées à la main. La notation musicale emploie tour à tour la clé de *sol* sur la première et la deuxième ligne, la clé d'*ut* sur les première, troisième et quatrième lignes, et la clé de *fa* sur la quatrième. Les premières pages du manuscrit ont été lacérées, mais la table alphabétique permet de connaître les chansons qu'elles contenaient ; elles sont au nombre de 21. On en retrouve 13 dans le manuscrit de M. Gache, mais les 8 autres sont irrémédiablement perdues.

Le manuscrit de M. Gache, que M. Germain voulut bien me communiquer, porte la date de juillet 1827 ; il contient 119 numéros (dont 86 se retrouvent dans le précédent recueil) ; toutes les chansons ont leurs airs notés en clé de *sol* usuelle. Le recueil est précédé d'une intéressante note de M. Germain, qui donne sur son auteur les renseignements suivants : « Le présent manuscrit est l'œuvre d'un ami particulier de ma » famille, M. Louis-Augustin Gache, qui l'était aussi de M. Fabre, le » généreux fondateur du Musée de Montpellier. M. Gache, qui partageait » avec M. Fabre, auquel il survécut et dont il fut l'exécuteur testamen- » taire, le sentiment des arts jusqu'à la passion, joignait de plus à un » grand amour pour la musique, beaucoup de finesse littéraire..... » M. Gache désigne par les lettres A, B, C, D, E, cinq manuscrits aux- » quels il a puisé et dont il donne, au dernier feuillet, la description... » Je tiens ce manuscrit de l'amicale initiative du docteur Pourché, héri- » tier de M. Gache, qui a bien voulu me l'offrir en mémoire de la » vieille amitié qui régnait entre son auteur et mon beau-père, M. Ger- » vais, alors vice-consul de S. M. le roi de Sardaigne.

» Montpellier, 18 mars 1854. A.-L. Germain, professeur d'histoire à la » Faculté des lettres. »

Les airs contenus dans ces deux recueils ne sont pas tous originaux ; quelques-uns ont été empruntés aux anciens recueils de chansons publiés

Les Fendeurs de bois (Les Bucherons) (2)

1) Nous sommes venus ainsi — parce qu'on nous a dit — que la maîtresse de la maison — a un peu de bois à couper (litt. à fendre) ; — on ne nous a pas trompés, — car nous en voyons de tous côtés.

Refrain

Allons ! céans (ter), *frappons, cognons, — compagnons ! — puisque les journées sont bonnes ; — surtout, ne perdons pas notre temps — pendant que nous avons les reins forts. — Allons ! céans* (ter), *frappons, cognons, — compagnons ! — puisque les journées sont bonnes.*

2) De vigoureux compagnons — est composée notre bande, — néanmoins, sans être honteux, — nous travaillons pour qui nous demande ; — quand nous trouvons du bois comme il faut, — nous faisons le travail à la façon.

par Ballard, notamment à celui qui a pour titre : « *La clef des chan-* » *sonniers, ou recueil des vaudevilles depuis cent ans et plus, notés e* » *recueillis par* J.-B. Christophe Ballard. *Paris*, mdccxvii. »

Parmi de nombreuses chansons recueillies d'après la tradition orale, on remarque quelques petites compositions d'un caractère léger, rimées avec facilité, adaptées à des airs connus et bien choisis, par des Languedociens d'un esprit cultivé, connaissant à fond toutes les finesses du langage populaire, dont ils savaient s'approprier les ressources si variées, si expressives, et les faire valoir dans d'aimables petites compositions.

L'abondance, autant que le soin avec lequel ces deux recueils ont été formés, prouvent que le parler languedocien était, à cette époque, familièrement usité dans la meilleure société, même parmi les dames. (J'ai été témoin de ce fait, dans ma jeunesse.)

La notice de M. Germain nous fait connaître qu'il existait, dans les familles, des recueils de chants languedociens, de petits répertoires servant à égayer les réunions intimes.

A ce titre, il m'a paru intéressant d'en extraire les pièces qui se rattachent aux diverses séries en cours de publication.

Lorsqu'il y aura lieu de mettre ces recueils à contribution, ils seront ainsi désignés : le manuscrit anonyme par la mention Ms. A ; celui de M. Gache, Ms. G.

(2) C'est le titre de la chanson, dans le ms. A ; dans le ms. G., elle est intitulée : Cant de ressaires.

3) Si vous nous donnez du bois pourri, — ou bien quelque poutre vermoulue, — nous nous le tenons pour dit : — tous aussitôt passons la porte. — Nos coins n'ont jamais fendu — aucun bois pourri, ni gâté.

4) Si vous nous donnez du bois noueux — ou quelque tronc résistant, — sans qu'aucun soit déconcerté, — nous tâtons la veine avec patience : en le tournant, le retournant, nous le fendons tout comme nous le désirons.

5) Celui qui chante la chanson — est un joyeux bûcheron, — il fait aller sa cognée — le plus souvent sans maladresse. — Quand on le nourrit comme il faut, — il fait double, et même triple travail.

VI. — Le Tailleur de pierres

1) Depuis Paris jusqu'à Marseille j'ai bien resté sans travailler, Je suis entré dans une ville que l'on appelle Montpellier.

2) Tout en entrant dans cette ville, j'entends les compagnons chanter ; Je suis entré dans la boutique, j'ai salué ceux qu'il y avait.

3) Je lui ai dit : « bonjour le maître, vos compagnons savent chanter ; N'en donneriez pas de l'ouvrage à un compagnon étranger ? »

4) « — Si fait, si fait, répond le maître, pourvu que tu sois bon ouvrier ; J'ai une pierre sur la place, prends tes ciseaux, va la tailler. »

5) N'a pas resté même un quart d'heure, l'ouvrier va se promener. Le maître va dire à sa femme : le bon ouvrier qu'avons trouvé ! »

6) La dame vient, lui porte à boire, demande s'il est marié : « — J'ai trois filles en mariage, de toutes trois vous choisirez. »

7) « — Je vous en remercie, Madame, de la bonté que vous avez, J'ai commencé mon tour de France, s'il plaît à Dieu, le finirai. »

M. le docteur Chaussinand, Coux (Ardèche).

VII. — La Fierouso

1) Ai fiera sept ans au clar de la luno,
Ieu n'ai tant fiera qu'ai fa ma fourtuno.

2) Vei lou teisseran n'ai urdi ma tèlo,
N'ai urdi sept pans, ah ! que sara bèlo !

3) Lou teisseran m'a di : « Coumaire Lucresso,
Que n'en vouré far d'uno tan bèlo pesso ? »

4) « — Faren de linsòus à double couturo,
Treinaran au sòu, saran de mesuro ;

5) Faren de chamisos per iéu e ma maire
Saran leis jouièus de moun carignaire. »

Mme Pascal, L'Epine (Hautes-Alpes).

La Fileuse. — 1) J'ai filé sept ans au clair de la lune — j'ai tant filé que j'ai fait ma fortune.

2) Chez le tisserand j'ai ourdi ma toile — j'en ai ourdi sept pans, oh ! qu'elle sera belle !

3) Le tisserand m'a dit : « Commère Lucrèce, — que voulez-vous faire d'une si belle pièce de toile ? »

4) « Nous ferons des draps de lit à double couture, — ils traîneront par terre, auront large mesure ;

5) « Nous ferons des chemises pour moi et ma mère, — ce seront les étrennes de mon amoureux. »

VIII. — Le Palhassounaire

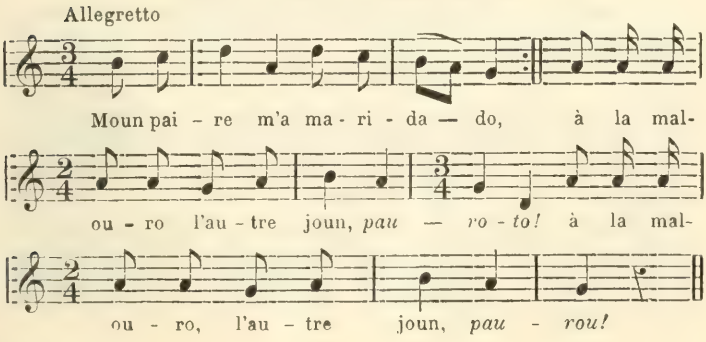

1) Moun paire m'a maridado (*bis*) à la malouro l'autre joun,

Pauroto!

A la malouro l'autre joun.

Paurou!

2) M'a dounat un palhassounaire que sap fé que de palhassous.

3) Fousquec pos mièjo nèit sounado : « Margarideto, leben nous;

4) Faras quatre ou cinq fusados, iéu farai qualques palhassous.

5) Demà, la fièiro à Belcaire, ié pourtaren lous palhassous. »

6) « — Digats me, palhassounairo quand bendès bostres palhassous ? »

7) « — Noun soun poi marcandejairo, loni bendi un sòu, amai dous. »

8) « — Digats-me, palhassounairo, m'en bourdriots poi faire un poutou ? »

9) « — Prenets-ne dous, prenets-ne quatre, emei l'argent des palhassous. »

10) Tout nous tournant de la fièiro, rancountrèri moun amourous.

Pauroto !

Rancountrèri moun amourous.

Paurou !

Mme Mercadier, Belesta (Ariège).

Le Vannier. — 1) Mon père m'a mariée à la male heure, l'autre jour, *Pauvrette !*

2) Il m'a donné un vannier qui ne sait faire que des paillassons.

3) Il ne fut pas minuit sonné : « Marguerite, levons-nous, —

4) Tu fileras quatre ou cinq fusées, moi je ferai quelques paillassons.

5) Demain c'est la foire à Belcaire, nous irons vendre les paillassons. »

6) « — Dites-moi, marchande de paillassons, combien les vendez-vous ? »

7) « — Je ne vous ferai pas marchander, je les vends un ou deux sous. »

8) « — Dites-moi, marchande, ne voudriez-vous pas me faire un baiser ? »

9) « — Prenez-en deux, prenez-en quatre, avec l'argent des paillassons. »

10) Tout en retournant de la foire, je rencontrai mon amoureux.

IX. — Foire aux domestiques

Valets, servantes, etc.

Il existe, dans beaucoup de localités du midi, une foire aux domestiques, dont la date n'est pas partout la même. Elle a lieu à la Toussaint (1er novembre) ou à la Noël (25 décembre), à la Saint-Michel (29 septembre), au 1er mai, mais le plus souvent à la Saint-Jean d'été (24 juin).

L'usage généralement adopté est de n'engager un serviteur que pour un an. Lorsque celui-ci n'est pas satisfait de sa condition, quelque temps avant la fin de son année de louage, il chante la chanson suivante, pour avertir les maîtres qu'ils n'ont plus à compter sur lui, et devront se rendre à la foire.

Dans l'Aveyron la foire a lieu deux fois par an : au 1er mai et au 1er novembre ; dans le Tarn, c'est le 24 juin.

En Belgique le même usage existe pour la Noël :

Demain c'est le jour de la Noé,
Maître, il nous faut compter,
Demain le jour du testament,
Maître, il nous faut de l'argent.

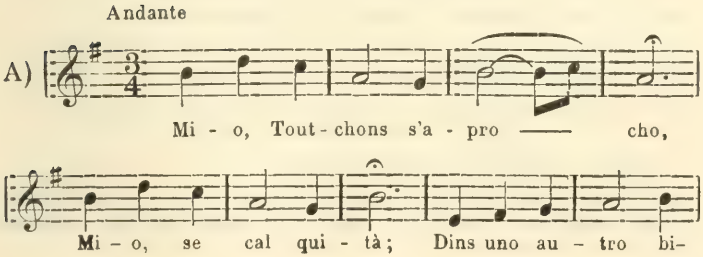

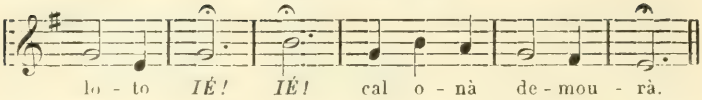

1) Mio, Toutchons s'aprocho, mio, se cal quità ;
Dins uno autro biloto
IÉ! IÉ!
cal onà demourà.

2) Regrèti pas lou mestre ni la mestro topauc,
Sounco ma pauro mio, que me la cal quità.

3) Mio, te bendrai bèire ioch jours après Toutchons,
Se ne sios din la peno, iéu te counsoulorai.

4) Mestre, bendès lai fedos, anà lai boui gordà ;
Bouole pas pus fà pastre (1), mi bouole moridà.

5) Aro l'ouro ei bengudo que lous pastres s'en bòu ;
Sai laissou lo courrejo, belèu sai tournoròu (2).

6) Aro l'ouro ei bengudo que loui bailetch s'en bòu ;
Sai laissou l'ogulhado, belèu sai tournoróu.

7) Aro l'ouro ei bengudo, lai sirbentos s'en bòu ;
Sai laissou lo bolajo,
IÉ! IÉ!
belèu sai tournoròu.

Mlle Pauline Poujol, Millau.

1) M'amie, la Toussaint s'approche, m'amie, il faut nour quitter, — dans une autre ville — *IÉ! IÉ!* — il faut alles demeurer.

2) Je ne regrette pas le maître, ni la maîtresse non plus ; — rien que ma chère amie que je ne verrai plus.

3) M'amie, je viendrai te voir huit jours après la Toussaint ; — si tu es dans la peine, je te consolerai.

4) Maître, vendez les brebis, allez vous-même les garder ; je ne veux plus être berger, je veux me marier.

5) A présent l'heure est venue où les bergers s'en vont ; —

(1) *pastro*, si c'est une femme qui chante.

(2) Les couplets 5, 6, 7, ne sont en réalité, que des variantes d'un même couplet, qui s'adapte à l'emploi du serviteur, ou de la servante qui chante la chanson.

ils laissent le fouet (à lanière de cuir), peut-être reviendront-ils.

6) A présent l'heure est venue où les valets s'en vont ; — ils laissent l'aiguillade, peut-être reviendront-ils.

7) A présent l'heure est venue où les servantes s'en vont ; — elles laissent le balai, peut-être reviendront-elles.

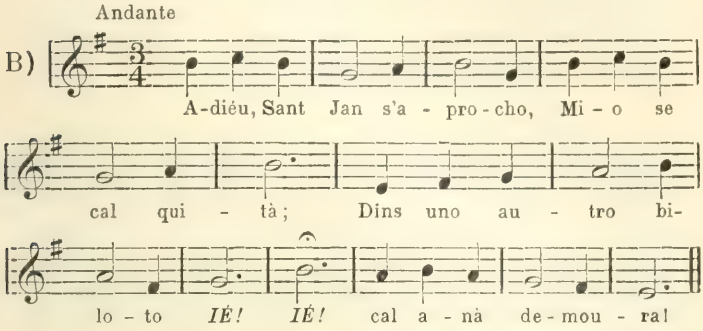

1) Adiéu, Sant-Jan s'aprocho, mìò, se cal quità ; Dins uno autro biloto *IÉ IÉ !* cal anà demourà.

2) Prego tu lou téu mestre que te torne gardà, Iéu pregarai lou mèune que me laisse enanà.

3) Lou mestre es un jan foutre, la mestro, encaro mai, Lous mandi faire foutre cado cop que me plai.

4) Ai fach uno balajo, un acatat de fust, Se la mestro me crido, ié sautarai dessus.

5) Bèni, pastro noubèlo, bèni me remplassà ; Te quitarai la plasso e lou mestre taplà.

6) Regrèti pas lou mestre, ni la mestro tapau, Nimai la bouno bido, e lou bon tems passat.

7) Pico, pico reloge, abaisso te, sourel, Fai que Sant Jan s'aprocho, e mestre quitaren.

Mlle Anna LAURET, Albi.

1) Adieu, [le jour de] Saint-Jean s'approche, m'amie il faut se quitter ; — dans une autre ville — *IÉ ! IÉ !* — il faut aller demeurer.

2) Toi, prie ton maître qu'il te garde encore, — moi je prierai le mien de me laisser partir.

3) Le maître est un jean-f..., la maîtresse encore plus, — je les envoie au diable chaque fois que cela me plaît.

4) J'ai fait un balai, j'ai caché un bâton, — si la maîtresse me gronde, je lui sauterai dessus.

5) Viens, bergère nouvelle, viens me remplacer, — je te céderai la place et le maître aussi bien.

6) Je ne regrette pas le maître, ni la maîtresse non plus, — ni la vie pénible et le temps passé.

7) Sonne, sonne horloge, abaisse-toi soleil, — fais que Saint-Jean arrive, et nous quitterons les maîtres.

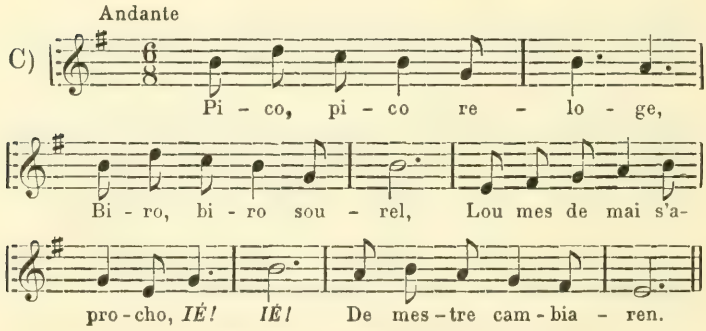

1) Pico, pico reloge, biro, biro sourel, Lou mes de mai s'aprocho, *IÉ ! IÉ !* de mestre cambiaren.

2) Lou mati, de recuècho, e lou sère, de gruch; Ne fon uno despenso que cap de chi bourrut.

Lou bailet.

3) Regrèti pas lou mestre, ni la mestro noun pus, Regrèti que ma mìo, que la beirai pas pus.

La sirbento.

4) La mestro n'es jalouso que fringue lou bailet, Mès n'en bendrò uno autro, *IÉ ! IÉ !* caressorò l'bourgés.

Mlle Lucie Benoit. St-Georges-de-Lusençon (Aveyron).

1) Sonne, sonne horloge, tourne, tourne soleil, — le mois de mai s'approche, — *IÉ ! IÉ !* — nous changerons de maîtres.

2) [On nous donne à manger] le matin du petit-lait recuit, — et le soir la bouillie de gruau ; — ils font la même dépense que pour un chien poilu (un chien de berger).

3) *Le valet.* — Je ne regrette pas le maître, ni la maîtresse non plus, — je ne regrette que m'amie que je ne verrai plus.

4) *La servante.* — La maîtresse est jalouse que je caresse le valet, mais il en viendra une autre qui caressera le maître.

X. — La Pastoureleta

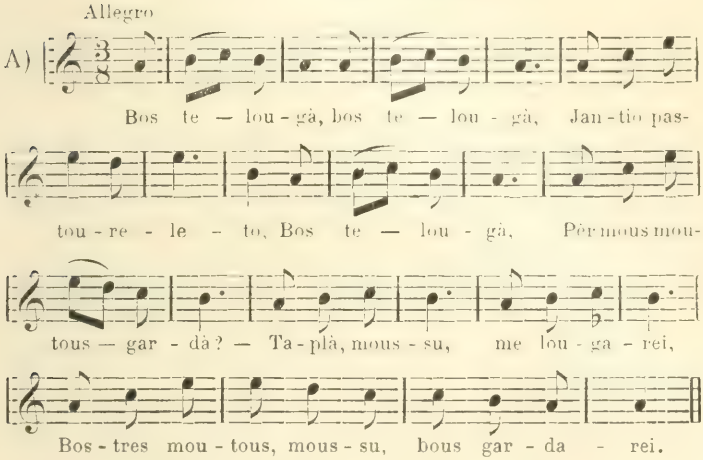

1) « — Bos te lougà (*bis*)
Jantio pastoureleto,
Bos te lougà,
Pèr mous moutous gardà ? »
« — Taplà, moussu, me lougarei,
Bostres moutous, moussu, bous gardarei. »

2) « — Quan bos gagnà,
Jantio pastoureleto,
Quan bos gagnà
Pèr moun troupel gardà ? »
« Dous esclots nòus, un dabantal,
E dous escuts pèr semmano me cal. »

3) « — Bos trop gagnà,
Jantio pastoureleto,
Bos trop gagnà
Pèr moun troupel gardà :
Unis esclots, un dabantal,
E un escut, es tout so que ti cal. »

4) « — Ta boun mercat
Soui pas pastoureleto,
Ta boun mercat
Gardi pas lou bestial ;
A loc d'escuts lou miéu pastou
Per centenats me balho de poutous. »

M. le docteur Guibaud, Narbonne.

1) La petite bergère. — 1) « — Veux-tu te louer (*bis*) — gentille petite bergère ; — veux-tu te louer — pour garder mes moutons ? » — « Tout aussi bien, je me louerai, — vos moutons je garderai. »

2) « — Combien veux-tu gagner, — gentille petite bergère, — combien veux-tu gagner pour garder mon troupeau ? » « — Deux [paires] de sabots neufs, un tablier, — et deux écus par semaine il me faut. »

3) « — Tu veux trop gagner, — gentille petite bergère, — tu veux trop gagner — pour garder mon troupeau : — une paire de sabots, un tablier, — et un écu, c'est tout ce qu'il te faut. »

4) « — A si bon marché — je ne suis pas bergère, — à si bon marché — je ne garde pas le bétail ; — au lieu d'écus mon pastoureau — par centaines me donne des baisers. »

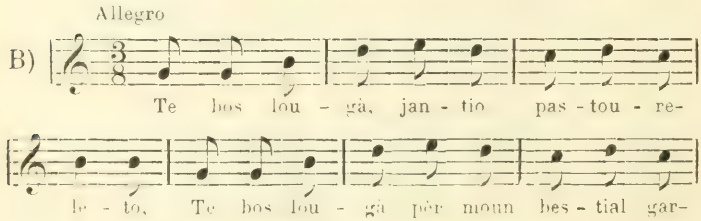

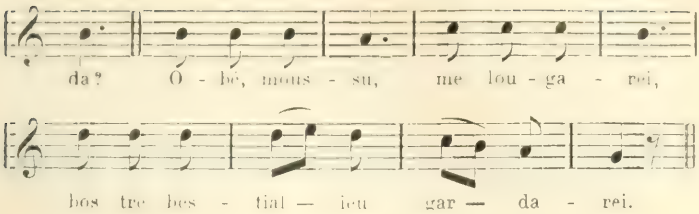

1) « — Te bos lougà
Jantio pastoureleto,
Te bos lougà
Per mon bestial gardà ? »
« — Obé, moussu, me lougarei,
Bostre bestial iéu gardarei. »

2) « — Quan bos gagnà
Jantio pastoureleto,
Quan bos gagnà
Pèr moun bestial gardà ? »
« — Cinq escuts nòus, un dabantal,
Unis esclops, acò's so que me cal. »

3) « — Que te cal mai,
Jantio pastoureleto,
Que te cal mai,
Iéu te le dounarai ? »
« — Un pastourel que siò fidel,
E que m'ajude à gardà le troupel. »

M. Barbe, Buzet (Haute-Garonne).

1) « — Veux-tu te louer — gentille bergerette, — veux-tu te louer pour garder mon troupeau ? » « — Oui bien, monsieur, je me louerai, — pour garder votre troupeau. »

2) « — Combien veux-tu gagner, — gentille bergerette? — Combien veux-tu gagner — pour garder mon troupeau ? » « — Cinq écus neufs, un tablier, — une paire de sabots, voilà ce qu'il me faut. »

3) « — Que te faut-il encore, — gentille bergerette, — que te faut-il de plus, je te le donnerai ? » « — Un jeune berger qui soit fidèle — et qui m'aide à garder le troupeau. »

VARIANTES

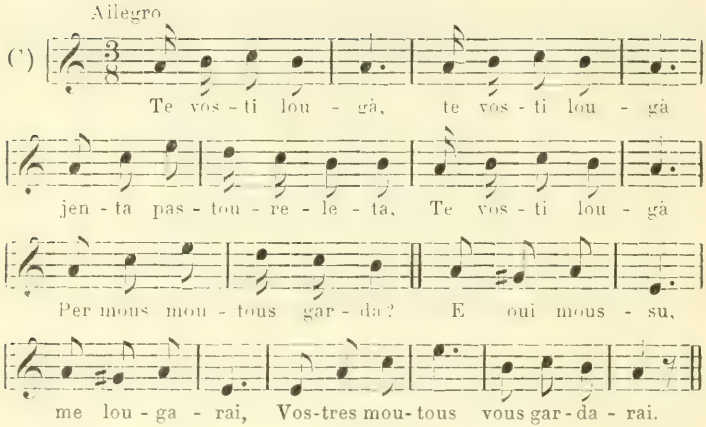

3) « — Acò's un pau trop
Jenta pastoureleta,
Acò's un pau trop :
Rebaten lous esclots. »
« — Nani moussu, acò's pas trop
Cau pas rebatre lous esclots. »

M. PLANE, Mudaison (Hérault).

3) « — C'est un peu trop ; — gentille bergerette,
— c'est un peu trop : — rabattons les sabots. »
« — Non monsieur, ce n'est pas trop, —
il ne faut pas rabattre les sabots. »

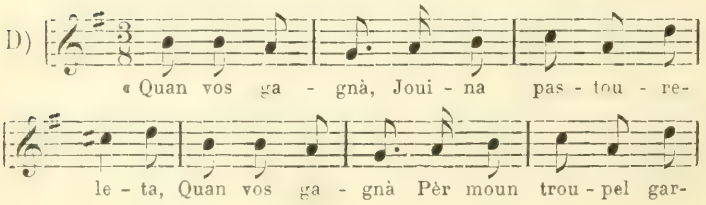

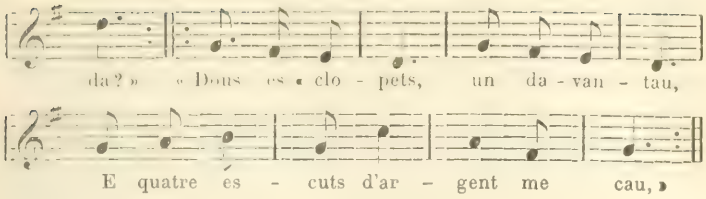

M. A, n° 190

« — Quand vos gagnà,
Jouina pastoureleta?
Quand vos gagna
Per mon troupel gardà? »
« — Dous esclopets, un davantau,
E quatre escuts d'argent me cau. »

« — Combien veux-tu gagner, — jeune bergerette? — Combien veux-tu gagner — pour garder mon troupeau? — « Deux paires de sabots, un tablier, — et quatre écus d'argent il me faut. »

XI. — Li Rafi (1)

1) Li rafi, bon matin, manjoun l'aigo boulido,
E piei quan l'an manjado s'entornoun mai couchà
D'aqui que lou jour vengue per anà travalhà.

2) En anen travalhà se ne fan pas de nièiro,
Se disoun l'un à l'autre : siègues pas tant pressà,
La journado es prou longo se te vos alassà.

3) N'a facb un vai e ven, que n'ia un que regardo :
« Entende brama l'aze que n'es aqui que ven,
E sentisse à moun ventre que dejunarai ben. »

4) « Pichot, dequé fasiès au mas amé la tanto?
S'un autre cop t'arribo de ié tant demourà,
N'iaurà un de la chourmo que t'anarà cercà.

(1) Le *rafi* est le valet de ferme de la Camargue.

5) « Pichot dequé manjan, de vespre, à la soupado ?
Manjan de faviòu blanc, o ben de bourboulhado ? »
« — O noun, respon lou miaro, m'an fà chaplà de car. »

6) Mai pioi, quan ven lou souer, que soun à la soupado,
Ne disoun à la tanto : « fasès-me lèu ma part,
Iéu aime pas la soupo, quand i'a 'n fricot de car. »

7) Quan se soun ben gavà, alumon ben la pipo,
Lis un charron di chato e lis autre di biòu ;
E passon la vesprado que ié costo pas un sòu.

M. Clair Gleizes. Arles.

1) Les valets de ferme. — Les valets, de grand matin, mangent la soupe, — et quand ils l'ont mangée, ils retournent au lit, — jusqu'à ce que le moment vienne d'aller travailler.

2) En allant travailler, ils ne se mettent pas la puce à l'oreille, — ils se disent de l'un à l'autre : « ne sois pas s pressé ; — la journée est assez longue pour qu'on puisse se fatiguer. »

3) A peine ont-ils tracé un sillon, que l'un d'eux regarde et dit : « j'entends braire l'âne (qui porte les provisions), le voilà qui vient — et je sens à mon estomac que je déjeunerai bien. »

4) « Petit ! que faisais-tu à la ferme, avec la servante ? — Si une autre fois il t'arrive de t'attarder autant, — il y en aura un de la bande qui ira te chercher. »

5) « Petit ! que mangerons-nous ce soir à souper ? — mangerons-nous des haricots blancs ou bien des œufs brouillés ? » « — Oh non, répond le petit valet, on m'a fait hâcher de la viande. »

6) Puis, quand vient le soir, à la soupée, — ils disent à la servante : « faites-moi vite ma part, — je n'aime pas la soupe quand il y a un plat de viande. »

7) Quand ils ont bien mangé, ils allument la pipe, — les uns parlent des jeunes filles, et les autres des bœufs ; ils passent ainsi la veillée sans faire aucune dépense.

XII. — Las Sabounairas

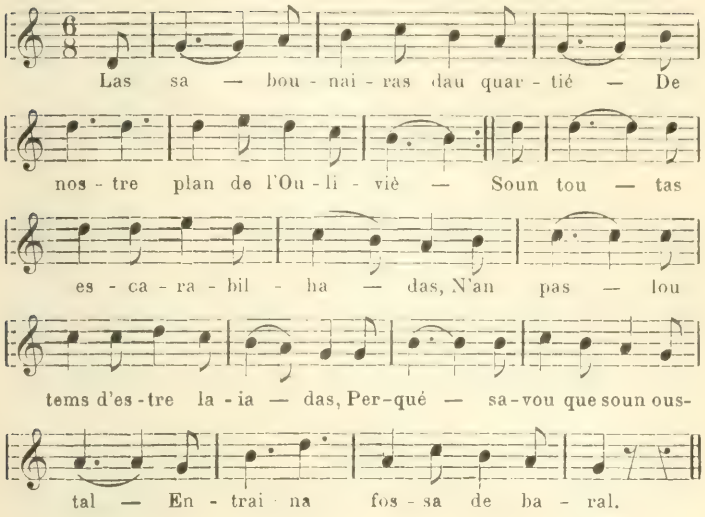

Las sabounairas dau quartié } (*bis*
De nostre plan de l'Oulivié }
Soun toutas escarabilhadas ;
N'an pas lou tems d'estre laiadas,
Perqué savou que soun oustau
Entraina fossa de baral.

M. Bouquet, Montpellier.

Les lessiveuses. — Les lessiveuses du quartier — de notre Plan-de-l'Olivier (1) — sont toutes alertes ; — elles n'ont pas le temps de se reposer, — parce qu'elles savent que leur ménage — exige beaucoup d'activité.

1) Quartier de Montpellier habité par la classe ouvrière).

XIII. — La Barbière

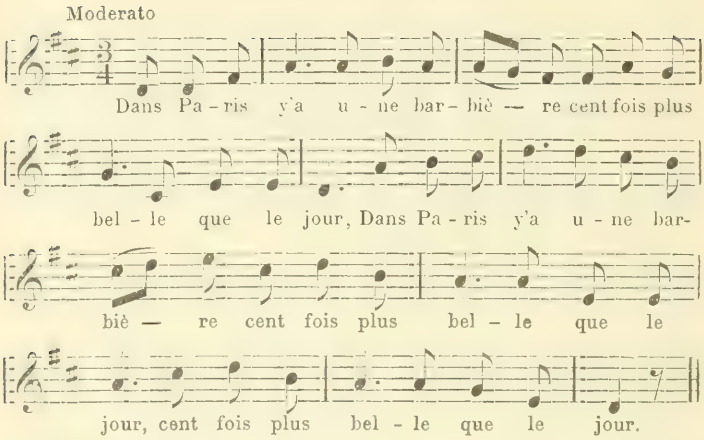

1) Dans Paris y'a une barbière cent fois plus belle que le jour ; (*bis*)

2) Sont trois messieurs de la Lorraine qui voulaient lui faire l'amour.

3) Ils se disaient de l'un à l'autre : comment ferons pour lui parler ?

4) Il faut aller sous sa fenêtre, un grand tapage il faut mener.

5) Elle mit son cœur en fenêtre, leur dit : Messieurs, que voulez-vous ?

6) « — On dit que vous êtes barbière, la barbe nous la feriez-vous ? »

7) « — Montez, montez dans ma chambrette, j'ai mes rasoirs tout prêts pour vous (1). »

8) La belle appelle sa servante : « Marguerite, allons levez-vous,

9) » Apportez-moi mon plat à barbe et mes rasoirs tous argentés. »

(1) Var : j'ai des rasoirs exprès pour vous.

10) Pendant que la belle le rase, trois fois sa couleur a changé :

11) « — Monsieur, si mon rasoir vous blesse, pourquoi ne vous plaignez-vous pas ? »

12) « — Ce n'est pas le rasoir, la belle, c'est l'amitié que j'ai pour vous. »

13) « — Mes amitiés sont en Egypte, mais elles reviendront bientôt (1). »

Mlle Célestine SAMBUSSY, Saint-André-de-Sangonis (Hérault).

XIV. — LOU PAIROULAIRE

Allegro

Pai - rol rout, rout Ma - da - mo, Pai - rol rout, ra - cou-mou - dà! Be - nès es - cou - ta l'his- to - ria d'a - quel jan - til au - ber - gnat, Es un joui - ne pai - rou - lai - re que bou - liò se ma - ri- dà. *Rin floun floun, sta - mà de cas - se - tos, Foundre de cul- hès, Blan - chi de four - che - tos, E de sa - li- niès, D'ai - go be - ne - chiès E de bou - tous de*

(1) On chante aussi *la barbière* en languedocien, mais cette version a dû être rejetée ; ce n'est qu'une mauvaise adaptation de la chanson française à l'idiome languedocien, n'offrant aucun intérêt.

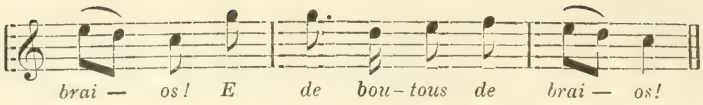

1) *Pairol, rout, rout Madamo,*
Pairol rout, racoumoudá!
Benès escoutà l'historia d'aquel jantil aubergnat,
Aquel jouine pairoulalre que bouliò se maridà.

Refrain : *Rin floun floun,*
Stamà de cassetos,
Foundre de culhès,
Blanchi de fourchetos,
E de saliniès,
D'aigo-benechiès,
E de boutous de braios! (bis)

2) Es un jouine pairoulaire que se boulió maridà,
Que s'en ba de bourg en bilo pèr una filho troubà ;
3) La prumièro que rancountro, la filho d'un aboucat ;
4) I diguèt : « mademijèlo, boulets bous bous maridà ? »
5) — Noun pas am un pairoulaire (1), qu'es negre coumo un talpat. »
6) « — Sabets pas, mademijèlo.(2). terra negro fa boun blat ? »

M. le Docteur Guiraud. Narbonne.

Le Rétameur. — 1) *Chaudron fêlé, fêlé, Madame, — chaudron fêlé à raccommoder!* — Venez écouter l'histoire de ce gentil auvergnat, — c'est un jeune rétameur qui voulait se marier.

Refrain : — *Rin floun, floun, — étamer des casseroles, — fondre des cuillers. — blanchir des fourchettes, — et des salières, — des bénitiers. — et des boutous de braies!* (bis).

2) Il s'en va de bourg en ville pour trouver une fille (épouser) ;

3) la première qu'il rencontre est la fille d'un avocat.

(1) Var : Noun pas amb'un estamaire. (2) Se benias à la mountagno.

4) Il lui dit : « Mademoiselle, voulez-vous vous marier? »

5) « — Non pas avec un rétameur qui est noir comme une taupe. »

6) « — Ne savez-vous pas, Mademoiselle, que la terre noire fait le bon blé ? »

Lou Peirolier

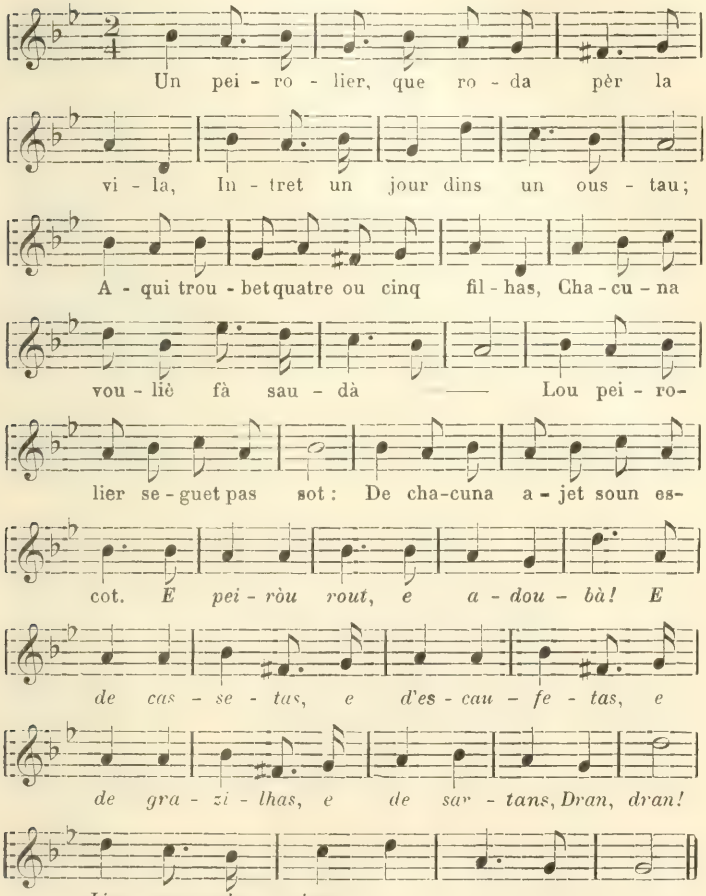

Un peirolier, que roda pèr la vila,
Intret un jour dins un oustau ;
Aqui troubet quatre ou cinq filhas,
Chacuna voulié fa saudà..... (1).
Lou peirolier seguet pas sot :
De chacuna ajet soun escot.

E peirôu, rout,
e adoubà,
e d'escaufetas,
e de cassetas,
e de grazilhas,
e de sartans,
Dran dran !
Ièu saude lous..... (2)

Ms. G.

Le Rétameur

Un rétameur qui rode par la ville, — entra un jour dans une maison ; — là il trouva quatre ou cinq filles, — chacune voulait faire souder..... — Le rétameur ne fut pas sot : — de chacune il eut son écot.

Chaudron fêlé — à raccommoder, les chaufferettes, — les — casseroles, — les grils, — les poêles à frire, — Dran ! (bis). — *Je soude les.....*

XVI. — Ramoneur

En passant par la Bourgogne,
J'ai rencontré un p'tit homme
Qui mangeait du pain de pomme,
Qui buvait du ratafia,
Ramonez-ci, ramonez-là,
La cheminée du haut en bas.

Mlle Anna Lauret. Millau.

C'est la chanson que chantaient autrefois les petits ramo-

(1)-(2) Ces lacunes du ms. suppriment des expressions trop libres.

neurs lorsqu'ils étaient arrivés au bout du tuyau de la cheminée. Je me souviens de l'avoir entendue, dans ma jeunesse. On leur donnait une petite étrenne pour prix de leur chanson.

XVII. — Le Pilotage

Dans les travaux de pilotage où l'effort de plusieurs ouvriers est nécessaire pour manœuvrer la lourde *sonnette* qui sert à enfoncer les pilots, ils chantent une phrase dont le rythme, très accentué, leur permet de régler leurs mouvements d'ensemble Sur le premier temps de la première mesure, la sonnette est hissée ; sur le premier temps de la deuxième, les cordes étant lachées toutes à la fois, la sonnette retombe sur le pilot, et ainsi de suite jusqu'à la fin du couplet. Ils comptent ainsi jusqu'au « joli neuf », après lequel ils prennent un instant de repos.

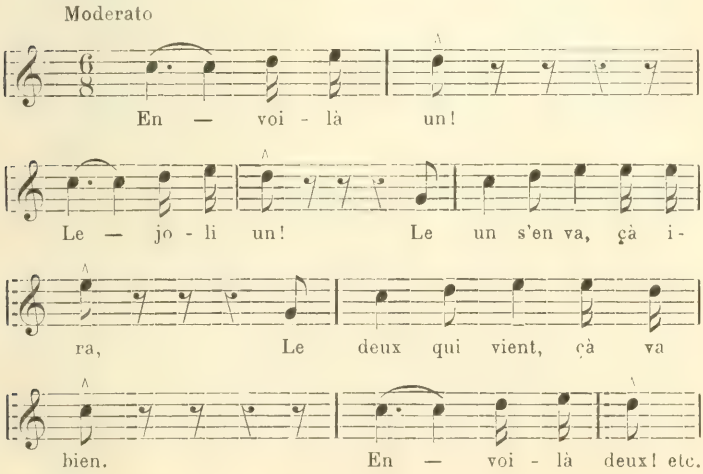

Cette (Hérault). Noté pendant le travail sur le quai du Nord (août 1897).

On me signale la formule suivante, employée pour le même usage sur les bords du Rhône.

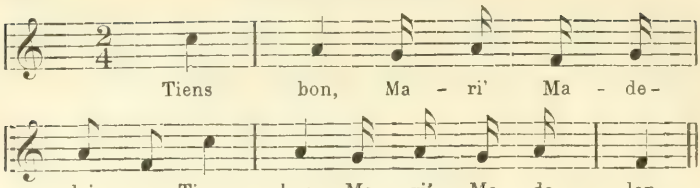

XVIII. — Cautelou

Allegretto

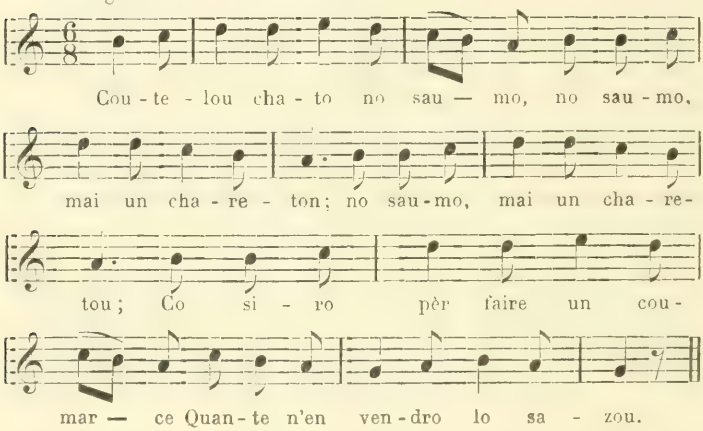

1) Cautelou chato no saumo,
No saumo, mai un charetou, (*bis*)
Co sirò pèr faire un coumarce
Quante nen vendrò lo sazou.

2) Óu chato de las cireijas,
De las cireijas et dous pezeus,
Co sirò un piti coumarce
Que pourà durà tout l'eiteu.

3) Óù lu charjo d'aigo de vito,
D'aigo de vito e de tabac ;
Quan fugué ribà dî lo vilo,
Óu fugué rêta per lous rats (1).

(1) Les rats (de cave), — les gabelous, sobriquets donnés aux commis des contributions indirectes, qui exercent une surveillance dans les caves des marchands.

4) Quan fugué ribà dê lo vilo
Óu fugué rêtà per lous rats :
« — Tu fas de lo countrebendo,
Sabei bé nou zu volen pas. »

5) I lu menen ad uno porto
Qu'éro negro coumo charbou.
Creziò qu'éro lo de l'eiglièiso,
Qu'éro quelo de la preijou.

6) Mâ soun ane s'i revolto,
O cò de pè lous n'o boueissa ;
Lo gens de lo vilo crederen tous :
« Vivo Cautelou mai soun ane,
O bien boueissà lous gabelous ! »

Mme Lapoule, Villars (Dordogne).

1) Cautelou achète une ânesse, — une ânesse et un charretin (*bis*), — ce sera pour faire un commerce — quand viendra la bonne saison.

2) Il achète des cerises, — des cerises et des pois, — ce sera un petit commerce — qui pourra durer tout l'été.

3) Il charge de l'eau-de-vie, — d'eau-de-vie et de tabac ; — quand il arriva dans la ville, — il fut arrêté par les rats.

4) Quand il fut arrivé dans la ville, — il fut arrêté par les rats : — « Tu fais de la contrebande, — tu sais bien que nous ne le voulons pas. »

5) Ils le conduisent à une porte — qui était noire comme du charbon. — Il croyait que c'était celle de l'église, — c'était celle de la prison.

6) Mais son âne s'emporte, — à coups de pied il les a fait fuir ; — les gens de la ville crièrent tous : — « Vive Cautelou et son âne, — qui a fait fuir les gabelous. »

XIX — La Manufatura

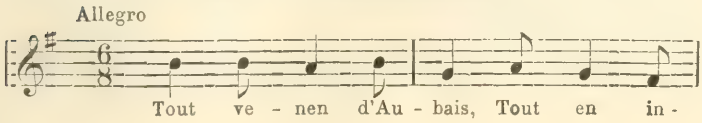

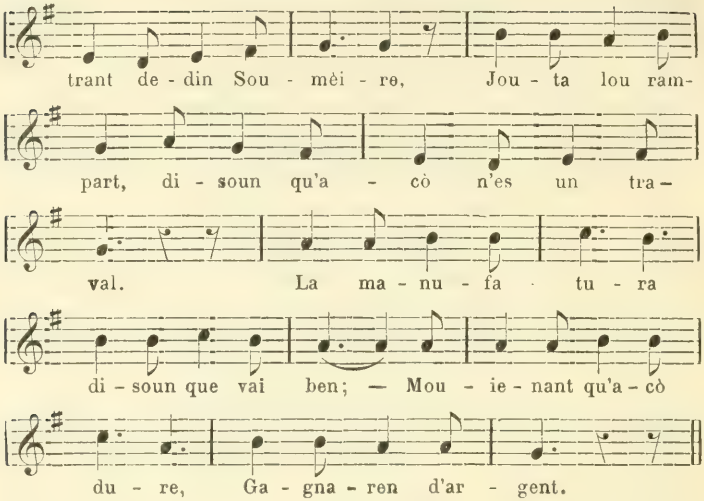

Tout venen d'Aubais,
Tout en intrant dedin Soumèire,
Jouta lou rampar,
Disoun qu'acò n'es un traval.
La manufatura
Disoun que vai ben ;
Mouienant qu'acò dure,
Gagnaren d'argent.

M. Simon, Mudaison (Hérault).

En venant d'Aubais (1), — en rentrant dans Sommières (2), — sous le rempart (3), — on dit que là il y a beaucoup de travail (pour les ouvriers). — La manufacture (4) — va, dit-on, très bien ; — si cela peut durer — nous gagnerons de l'argent.

(1) Aubais, localité du département du Gard.— (2) Sommières, chef-lieu de canton du Gard.— (3)-(4) Le rempart et la manufacture de tapis n'existent plus aujourd'hui.

(*A suivre*). L. Lambert.

THE LEGEND OF BERTE *AUS GRANS PIÉS*[1]

AND

THE *MÄRCHEN* OF LITTLE SNOW-WHITE

According to Adenet le Roi, Pepin, after the death of his first wife, married Berte, the daughter of Floire and Blancheflor, king and queen of Hungary. Soon after the marriage, however, Berte was told by her servant Margiste that if she should sleep with Pepin, he would probably kill her. At the suggestion of Margiste Berte therefore permitted Aliste, the daughter of her servant, to take her place as wife of Pepin. Thereupon Aliste cut her thigh with a knife, and giving the knife to Berte, cried out that someone was trying to murder her. The king seeing the knife in Berte's hands and thinking her guilty, declared that she should be burned. Berte was then taken into the forest of Mans to be slain and her heart was to be carried back to Margiste. However, one of the four who led her into the forest took pity on her and spared her life. A hog's heart was then substituted for that of Berte and presented to Margiste[2].

Li serjant s'en repairent, n'i font arestoisons;
« Seignor », ce dist Morans, « savez que nous ferons?
» Je lo que nous le cuer d'un porcel enportons,
» A madame Margiste si le presenterons;
» Par iceste maniere bien nous escuserons,
» Et si savez bien tuit k'en couvent li avons
» Que le cuer de celi raporter li devons.

[1] See *Li Roumans de Berte aus grans piés*, par Adenés li Rois. Ed, by M. Aug. Scheler, Bruxelles, 1874.

[2] See Scheler, *op. cit.*, 655-675.

» Tybert », ce dist Morans, si m'aït St. Symons.
» Se vous ne l'otriiez, tantost vous ocirons ».
« Seignor », ce dist Tybers, « cis consaus est moult bons;
» Puisqu'elle est eschapée, au meillour nous tenons;
» Plus dout que vous ne faites, ne le vous celerons,
» Que nous de ceste chose acusé ne soions ».
Chascuns l'a fiancié, cours en fu li sermons.
En iceste matere plus ne detrierons,
Trestout ainsi le firent com ci vous devisons;
A Paris sont venu, ne vous en mentirons.
Grant joie en ot la vielle quant oï lor raisons.
« Dame », ce dist Tybers, « nous vous en raportons
» Le cuer, vez le vous ci, present vous en faisons :
» La pucele avons morte, pour voir le vous disons. »

Berte left alone in the forest and frightened at the many wild animals along her way wandered until she reached the house of Simon where she was later found by Pepin.

The object of the present note is merely to call attention to the fact that the betrayal episode in the Berte legend bears a striking resemblance to the story of *Little Snow-Wite* [1]. According to this tale there was once a queen who had a little girl that was as white as snow. However, when the child was born, the mother died, and within less than a year the king took another wife, who was very fair and also very proud. The step-mother soon learned, however, that Snow-white was fairer than she, whereupon her heart was filled with hate and envy and she asked a hunter to take her into the woods and kill her. As a proof that the child had been slain the wicked queen also told the hunter to bring back her heart and tongue. The hunter led the child into the forest, but took pity on her and spared her life. Having killed a young boar, however, he took the heart and tongue and brought them to the queen, and told her they were Snow-White's. Snow-White ran through the woods and saw many wild beasts, but none of them harmed her. At dark she entered the hut of seven dwarfs who told her

[1] See *Kinder-und Hausmärchen* gesammelt durch die Brüder Grimm, Stuttgart und Berlin, 1906, 53.

that if she would keep house for them, she might live with them.

Likewise, in the story of *Gold-tree and Silver-tree* [1], a variant of the *Märchen of Little Snow-White*, Silver-tree having learned from a trout that her daughter Gold-tree was fairer than she, lay down on a bed and vowed that she would never be well until she could get the heart and liver of her daughter. The heart and liver of a hegoat were then given to her and she ate them thinking Gold-tree was dead.

One can readily see that the betrayal episode in the legend of Berte resembles in several particulars the *Märchen of Little Snow-White*. In both cases the young girls are taken into a forest to be slain and their lives are spared through pity. In both cases they also wander alone through a wood in the midst of wild animals that do not harm them. In both stories they take refuge in homes where they do some work, Berte at the house of Simon, and Snow-Wite with the dwarfs. However, the most important point of resemblance in these two stories is the use of the hog's heart (the heart and tongue of a boar in *Little Snow-Wite*) to make the jealous one believe that the maiden had been slain.

The parallels just given seem to be sufficiently striking to justify one in supposing that the description of Berte's betrayal as given by Adenet le Roi probably contains some material belonging to the *Märchen of Little Snow-White* [2].

Oliver Martin Johnston.

[1] See Joseph Jacobs, *Celtic Fairy Tales*, New-York, pp. 108-114.

[2] For variants of this tale compare the notes on Gold-tree and Silver-tree by Joseph Jacobs, *op. cit.*, pp. 310–11.

UN ITINÉRAIRE DE LA FRANCE ET DE L'ITALIE

(*Incunable du British Museum à Londres*)

L'étude des chansons de geste est entrée dans une nouvelle période par une explication plus raisonnable de l'origine, de la formation de ces productions du moyen âge. Grâce à la contribution des sciences auxiliaires de la philologie, on a gagné des points de vue surprenants qui ne laissent pas d'inquiéter les partisans de la méthode purement littéraire, mais qui donnent cependant à la philologie un fond sûr et l'attachent intimement à la grande famille des sciences historiques. Ce sont surtout la géographie et la généalogie qui rendent ce service à la critique littéraire. On est convaincu que les noms dans les chansons sont des débris de certains faits, de quelques relations qu'on peut éclairer. L'explication de ces noms ne laisse pas tant de part à l'imagination, mais elle procède d'une façon plus réelle, plus probable. Au lieu de recueillir soit dans un poème, soit dans tous les poèmes d'un cycle les faits analogues et de faire une synthèse rapide en forme d'essai, on veut comparer les faits recueillis, éliminer le superflu, faire accorder le reste avec toutes nos connaissances de l'époque.

A ce point de vue les itinéraires du moyen âge ou l'étude de la géographie historique ont gagné une nouvelle importance. Gaston Paris [1] a signalé l'influence des pèlerinages et des migrations des jongleurs sur la formation de quelques chansons de geste. L'expansion des chansons en Italie et la création de l'épopée italienne ne laissent guère d'autre explication. « Les jongleurs, dit M. Paul Meyer [2], accompagnent volontiers les

[1] G. Paris, *Esquisse historique de la littérature française au moyen âge.* Paris, 1907, pp. 31, 75.

[2] P. Meyer, *De l'expansion de la langue française en Italie pendant le moyen âge.* Atti de congresse internationale di scienze storiche. Roma, 1903. Estratto dal vol. IV. p. 7.

pèlerins. Ils abondent dans tous les lieux consacrés. « M. Gröber [1] a étudié quelques itinéraires du moyen âge surtout pour les vieux noms de lieu qui s'y trouvent. M. Bédier [2] a fait le premier une tentative de recueillir les textes qui se rapportent aux anciens lieux de pèlerinage, de les comparer avec les noms de personnes et avec la topographie de quelques chansons de geste pour expliquer leur formation sous l'influence de souvenirs historiques et de la littérature hagiographique. Il a étudié à part le rapport des chansons de geste avec les routes d'Italie [3] et c'est dans la même direction que je voudrais compléter les renseignements en s'attachant à un incunable du Musée Britannique à Londres.

Les itinéraires du moyen âge sont assez nombreux, mais ils ne sont pas encore étudiés d'une manière assez complète et exacte. Il y en a un grand nombre en manuscrits qu'on ne connaît guère. Ceux qui sont publiés se trouvent souvent dans des recueils et mériteraient d'être étudiés à part. Les plus anciens sont faits pour des pèlerins allant à Rome [4] ou à Jérusalem [5]. On en a composé d'autres d'après les voyages des rois et des princes qui ont fait des voyages d'affaires ou des campagnes [6]. Ils ont pris le caractère de véritables guides qui donnaient des renseignements utiles aux voyageurs en les éclaircissant sur tout ce qui est remarquable dans leur route. L'itinéraire de Saint-

[1] G. Gröber, *Romanisches aus mittelalterlichen Itinerarien. Bausteine zur rom. Philologie*, Festgabe für Adolf Mussafia, Halle, 1905, p. 51, 513.

[2] J. Bédier, *La légende de la Conquête de la Bretagne par le roi Charlemagne*. Revue du Mois, IV (1907), 27-56. *La légende de Girard de Roussillon*. Revue des deux Mondes XXXVIII (1907), pp. 348-381 et 581-617.

[3] J. Bédier, *Les chansons de geste et les routes d'Italie*. Romania XXXVI (1907), pp. 161-183, 337.

[4] K. Miller, *Die ältesten Weltkarten*. Stuttgart, 1905; Paris, Bibl. nat. ms. fr. 3189 : *Itinéraires d'Italie*.

[5] H. Michelant et G. Raynaud, *Itinéraires à Jérusalem et Description de la Terre Sainte* dans la *Série géogr.* III, de la Société de l'Orient latin Genève, 1882. Paris, Bibl. nat. ms. fr. 1380 : *Itinéraires en Terre Sainte*. Londres, Brit. Mus. Additional 10, 286, fol. 137-146 : *Die Peregrinatio van iherusalem*.

[6] *Gesta Henrici II et Ricardi* dans Dom Bouquet XVII, 541. Paris, Bibl. nat. ms. fr. 20345-7 : Itinéraires des rois de France depuis 1300-1700.

Jacques de Compostelle[1] en Galicie est peut-être le mieux connu par ces rapports avec la tradition épique. Le manuscrit du pseudo-Callixte renferme au vme livre (au IVme du Codex de Compostelle) cet itinéraire. Les trois premiers chapitres indiquent les étapes des routes et les noms des villes : on les trouve aussi dans la plupart des manuscrits étudiés par Gaston Paris[2]. Les chapitres suivants donnent la liste des saints et des saintes dont les tombeaux sont à visiter avec les noms de quelques pèlerins célèbres. Le grand nombre de manuscrits répandus par toutes les grandes bibliothèques de l'Europe prouve la grande faveur dont jouissait le pèlerinage de Compostelle. Celui de Rome ne fut pas moins recherché et, si nous n'avons pas d'itinéraire pour ainsi dire officiel, c'est à cause de la variété des routes qui allaient à Rome et offraient des hôtelleries, des hospices aux pèlerins. M. Bédier[3] en distingue trois : 1° par le Grand-Saint-Bernard, 2° par le Mont-Cenis, 3° par les passages des Alpes-Maritimes. Parmi ces routes, la seconde semble avoir été préférée aux autres, car on a imprimé déjà à la fin du XVe siècle un itinéraire pour cette direction.

Le livre se trouve dans Brunet[4] sous le titre suivant : *Sensuyt le chemin de Paris a Lyon, de Lyon a Venise et de Paris à Romme par les hautes allemaignes, avec le chemin depuis Lyon iusques en Jherusalem.* Paris, Nyverd, s. d., pet. in-8 goth. Vend. 15 fr. de Nugent. Nous avons consulté un exemplaire du Musée Britannique[5] qui l'a acquis en 1907 et l'a daté d'environ 1500. Le petit in-8° volume est en reliure dorée et renferme 24 pages. La reliure est du XIXe siècle. A la première page se trouve cette devise curieuse : *Je flanc donc je suis.* Le titre est plus long que dans Brunet et on y lit encore : *et combien il y a des lieues de ville en ville. Et avec ce sont toutes les églises de Romme. Et mesmement les sept églises principalles que doibuent visiter les pellerins qui y vont Avec les grands*

[1] *Le Codex de Saint Jacques de Compostelle* publié par le P. Fita, Paris, 1882. Londres, Brit. Mus. ms. 12,213. Cf. V. Le Clerc, *Hist. Litt.* XXI, (1847), p. 281. Ward. *Catal. of Romances* I (1883), p. 568.

[2] G. Paris. *De Pseudo-Turpino.* Paris, 1865.

[3] J. Bédier, *loc. cit.*

[4] Brunet, *Manuel du Libraire*, Bruxelles, I (1838), p. 503.

[5] Londres, Brit. Mus. 1 A 41471. Recent acqu., vitrine XIX. in-8° 24 p.

indulgences et remissions qu'ilz acquerent. Et aussi les stations qui se font durant la saincte quarantaine. Le volume renferme tout ce que le titre promet. Il donne d'abord les étapes de la route de Paris à Lyon, puis de celles de Lyon à Venise, enfin du chemin de Paris à Rome qui est à moitié identique avec celui de Paris-Lyon-Venise. Le détour en Allemagne et le chemin jusqu'à Jérusalem viennent ensuite. L'itinéraire se termine par les pardons et par la description des églises de Rome. Nous voulons faire connaître la partie du livre qui s'occupe du chemin de Paris à Venise et à Rome en comparant cette route avec celles désignées par M. Bédier[c].

Les étapes de la route de France sont :

Paris
estampes : Étampes
thourry : Toury
orleans : Orléans
bourges : Bourges
moulins : Moulins
rouenne : Roanne sur la Loire
lyon sur le rosne : Lyon
verpillere : La Verpillière
la tour du pin : La Tour du Pin
aiguebellete mōtaigne
fort haulte : Aiguebelette
chambéry : Chambéry
mont mellian : Montmélian
haiguebelle : Aiguebelle
la chambre : La Chambre
s - ieha dmoriêne : Saint-Jean-de-Maurienne
s iulien : Saint-Julien
oreille : Orelle
sainct andry : Saint-André
tresmmignon : Termignon
layguebourg : Lanslebourg
mōt signis : Mont-Cenis

M. Bédier a établi quelques rapports entre ces lieux et les légendes. Le nom de Roland se rattache à Saint-Jean-de-Maurienne, celui de Charlemagne à Montmélian. L'abbaye

de Novalese, au pied du Mont-Cenis, fut le lieu de naissance du *Chronikon Novaliciense* [1], riche source ou pépinière de légendes. La route que suivaient les pèlerins et les jongleurs était la même jusqu'à la fin du moyen âge, comme le prouve notre guide. Elle fut changée a notre époque par le percement du tunnel appelé de Mont-Cenis (1861-70) qui passe, sous le Col de Fréjus, à 27 km. vers l'ouest de la route de Mont-Cenis. Le chemin de fer va ainsi de Modane à Bardonnecchia (Bardonèche) pour arriver à Susa (Suse).

Le chemin pour Venise mène par le Piémont et la Lombardie :

la ferriere : Ferrera Cenisio	
suze : Susa	martinen : Martinengo
turin : Torino	pont oyelle : Pontoglio
chevasse : Chivasso	quoquoy
versel : Vercelli	bresse : Brescia
novaire : Novara	lonuan : Loveno (?)
boufriole	pisquere : Peschiera
millâ : Milano	veronne : Verone
achassât	vicense : Vicenza
threuy : Treviglio	padoue : Padova
venise : Venezia	

Les vingt étapes de cette route n'offrent rien de particulier. Elles se trouvent échelonnées à peu près sur la ligne du chemin de fer Torino-Milano-Venezia. C'était aussi la route que suivaient au moyen âge les voyageurs allant en Slavonie, en Hongrie [2] ou à Constantinople [3].

Le chemin de Paris à Rome est le même jusqu'à Susa que celle de Paris à Venise. L'auteur anonyme du petit volume le recommande par la remarque suivante :

« Ensuyt le chemin plus ayse facille et utile a tenir tant pour logis que pour peregriner en la saincte cité de Rome a commencer de la noble ville de Paris ville capital du royaulme de france. »

[1] *Chronikon Novaliciense*, éd. V. Cl. L. C. Bethmann. Monumenta Germaniae historica, Pertz, Script. VII (1846), pp. 73-133.

[2] *Berte aux grands pieds*, pp. Mussafia. Romania III (1874) et IV (1875). *Li Reali di Francia*, l. VI, ch. 1-17, éd. Gamba, 1821.

[3] *Macaire* pp. Mussafia. Wien, 1684.

A partir de Susa, il donne la direction suivante :

a) Mont-Cenis	*b*) Mont-Cenis (cf. M. Bédier 5,)	*c*) Grand Saint-Bernard (cf. M. Bédier 5,)
Susa	Susa	
vilane : Villa Nova		Aosta
mont caillier : Mont Calier		Ivrea
ville neufue è ast : Villanuova	Asti	
ast : Asti		
felicent : Felizzano		
alexâdrie : Alessandria		
tortone : Tortona	Pavia	
castage : Casteggio		
castel saict iehan : Castelnuova		
plaisance : Piacenza	Piacenza	
	Via Aemiliana	Col de Cisa
parme : Parma	Modena	Pontremoli
florence : Firenze	Arrezzo	Lucques
	Via Cassia	Sienne
viterbe : Viterbo	Viterbo	
montemare	Sutri	
romme : Roma	Roma	

En comparant ces trois routes on voit bien que *a*) et *b*) sont divergeantes de Suza jusqu'à Piacenza; de là jusqu'à Parma ils suivent la voie Emilienne pour se séparer après jusqu'à Viterbo et ensuite aller ensemble à Rome. La route *c*) traverse *a*) *b*) à Piacenza et même de ce carrefour par la Col de Cisa tandisque *a*) entre dans la vallée du Reno et passe au pied du Monte Cimone; ce n'est qu'à Viterbo que les trois routes se réunissent de nouveau.

Notre auteur ne fait pas de remarques sur les villes par lesquelles il mène ses voyageurs. Il semble être hâté pour arriver à Rome et faire un pèlerinage dans les églises de la cité éternelle pour obtenir les pardons. Mais à Viterbo il ne s'abstient pas de dire : « auql lieu repose le corps de la glorieuse saite rose a rosillon ». Cette sainte était du troisième ordre des Franciscains, elle est morte à Viterbo vers 1256 [1]. L'importance

[1] *Vita s. Rasae* virg. 3. ordinis s. Franc. Viterbii in Italia autore incerto dans les Act. SS. Boll., 4 sept., II, p. 133-179, avec l'introduction de Suyskenius

que notre auteur donne à la mémoire de cette sainte tandis qu'il néglige tous les autres dont les noms sont attachés à quelques villes énumérées prouverait peut-être qu'il était de l'ordre de S. François. Ce fait est encore remarquable à un autre point de vue. Avec le développement des moyens de transport, on était plus pressé faisant ces pèlerinages à Rome et l'on négligeait de mentionner et de visiter des églises, des tombeaux qu'on ne manquait jamais de voir au moyen âge. Ce n'était que le but du voyage qui intéressait les voyageurs.

Notre Guide donne une nouvelle route que les anciens itinéraires ne connaissent pas et qui gagnait de l'importance par le développement de Florence. C'est le chemin le plus court de Piacenza à Rome. Mais il n'a pas toujours soin de choisir la route directe. Dans la seconde partie, il conduit les voyageurs de Paris à Rome par la haute Allemagne, ce qui est une nouvelle preuve pour la facilité de la communication, pour l'élargissement de l'horizon. La curiosité fut déjà dirigée à cette époque vers les pays germaniques, tandis que les siècles précédents bornaient les voyages sur les pays latins et l'Orient. Le petit volume de la fin du moyen âge a donc une certaine importance pour l'histoire de la civilisation et mériterait peut-être une réimpression pour le rendre plus accessible.

Louis Karl.

D'UN CŒUR SAIN

Dans la Satyre XVI (éd. Brossette, vv. 59-60) de Mathurin Régnier, on lit :

> Va donc, et *d'un cœur sain*, voyant le Pont-au-Change,
> Désire l'or brillant sous mainte pierre étrange.

Dans le livre que M. J. Vianey vient de nous donner (Paris, 1896) *sain* est changé en *vain*, et l'éditeur remarque à p. 280 : « Quand on désire l'or brillant sous les pierres étrangères, » ou pour dire en français la chose, quand on désire des bijoux, » ce n'est pas par *santé* de cœur, c'est par *vanité*. Je substitue » donc *vain à sain*. » Je crois qu'il faut conserver *sain*. Nous ne devons pas oublier que Régnier s'exprime ici sarcastiquement, et si nous interprétons, comme M. Vianey le veut, la satyre tombe tout à fait. Du reste, *sain* n'a pas, dans ce passage, le sens que M. Vianey pense. Dans les langues romanes l'adjectif *sanus* a eu aussi la signification de « entier ». Les deux vocables étaient usités quelquefois ensemble et ils constituaient une sorte d'expression figée. Froissard dit d'une forteresse qu'elle fut cédée « saine et entière (I, 1, 112) » et il veut dire uniquement « entière ». En Espagne, *sano* est encore synonyme de « entero », et il en est de même dans la France du Sud (Azais, Mistral). *Sano* a aussi cette signification en italien (Ascoli, *Arch. Glott.*, XV, 317). Il faut donc conserver la leçon traditionnelle et entendre : « de tout ton cœur. »

GIULIO BERTONI.

FRANÇ. « FLEGME »

« Flegme » dans la signification de « caractère calme et tranquille » ne se trouve pas en ancien français. Les vieux textes connaissent seulement « flegme » = lymphe, humeur, etc.

C'est Scarron qui a employé le premier ce mot dans le nouveau sens, *Roman comique*, II, 17 : « La Baguenodière le » regarda toujours d'un même flegme. » Et Molière, *Mis.* I, 1 : « Ce flegme pourra-t-il ne s'échauffer de rien. » Nous trouvons donc cette signification à une époque qui nous fait songer à l'influence espagnole et, en effet, en Espagne, l'ancien *flegma* (mod. *flema*) avait précisément le sens de caractère posé, patient et qui se possède.

GIULIO BERTONI.

BIBLIOGRAPHIE

REVUE DES REVUES

Romanische forschungen, XXII, 3. — *K. Steitz* : Zur Textkritik der Rolandüberlieferung in den skandinavischen Ländern, p. 631; — *A. Biedermann* : Zur Syntax des Verbums bei Antoine de la Sale, p. 675; — *G. Manacorda* : Notizie intorno alle fonti di alcuni motivi satirici ed alla loro diffusione durante il Rinascimento, p. 733; — *G. Bosdorff* : Bernard von Rouvenac, p. 761; — *A. Aron* : Das hebräisch-altfranzösische Glossar der Leipzigeor Universitäts-Bibliothek, p. 828; — *J. Huber* : L'Evangile de l'Enfance en provençal, p. 883.

— XXV, 1. — *W. Bonry* : Zwei altfranz. Friedensregister der Stadt Tournai (1273-1280), p. 1. — *R. Kiessmann* : Rostand-Studien, p. 198; — *O. Borrmann* : Das Kurze Reimpaar bei Crestien von Troyes mit besonderer Berücksichtigung des Wilhelm von England, p. 287.

Cultura española, XI. — *C. Michaëlis de Vasconcellos* · Estudos sobre o Romanceiro peninsular, p. 717.

Bulletin du parler français au Canada, VII, 1, 2, 3. — Lexique canadien-français, p. 23, 64, 89.

Zeitschrift für französische Sprache und Litteratur, XXXIII, 5 u. 7. — *E. Brugger* : L'Enserrement Merlin, p. 145; — *K. Körner* : Ueber die Ortsangaben in Amis und Amiles, p. 195; — *J. Priebsch* : Drei altlothringische Mariengebete, p. 206; — *D. Behrens, K. Ettmayer, R. Haberl* : Wortgeschichtliches, p. 266.

Zeitschrift für romanische Philologie, XXXII, 5. — *Th. Kaleply* ; Koordinierende Verknüpfung negativer Sätze im Provenzalischen, p. 513; — *F. Settegast* : Die fränkischen Flemente der Mirmans Saga, p. 533; — *P. Skok* : Cantare in französischen Ortsnamen, p. 555; — *G. Bertoni* : Sur le texte de la Pharsale de Nicolas de Vérone, p. 564; — *H. Schneegans* : Sizilianische Gebete, Beschwörungen und Rezepte in griechischer Umschrift, p. 571. — Vermischtes, p. 595.

Revue de philologie française et de littérature, XXII, 2 et 3; — *C. Juret* : Etude phonétique et géographique sur la prononcia-

tion du patois de Pierrecourt, p. 81; — *L. Sainéan* : Etymologies lyonnaises, p. 117; — *F. Baldensperger* : Notes lexicologiques, p. 140; — *Dr Fay* : Les Gavaches, p. 189; — *P. Barbier fils* : Les dérivés romans du latin sargus, p. 202; — *G.-A. Parry* : Les énigmes de l'amour de Pierre Sala, p. 212; — *A. Guérinot* : Une interprétation erronée du Grand Testament de Villon, p. 221; — *J. Bastin* : Le verbe être conjugué avec lui-même, p. 225.

Revue hispanique, XVIII. — *J. Jungfer* : Magerit-Madrid, p. 1; — *R. Pastor y Molina* : Vocabulario de Madrileñismos, p. 51.

Revista Lusitana, XI, 1 et 2. — *C. Michaëlis de Vasconcellos* : Contribuições para o futuro diccionário etimológico das linguas hispánicas, p. 1; — *P.-A. de Azevedo* : Documentos portugueses de Pendorada do seculo XIII, p. 79; — *C.-A. Monteiro do Amaral* : Tradições populares e linguagem de Atalaia, p. 96; — Miscellanea, p. 176.

Bulletin périodique de la Société ariégeoise des lettres, sciences et arts, XI, 6. — *P. Sicre* : Eléments de grammaire du dialecte de Foix, p. 337.

Romania, XXXVII, 3. — *Fr. Lo Parco* : Il Petrarca e gli antipodi etnografici, p. 337; — *P. Meyer* : Recettes médicales en français, publiées d'après le ms. B. N. lat. 8654 B, p. 358; — *E. Muret* : De quelques désinences de noms de lieu parliculièrement fréquentes dans la Suisse romande et en Savoie, p. 378; — *G. Lavergne* : Documents du XIVe siècle en langage de Sarlat, p. 421; — Mélanges, p. 432.

Bulletin de la Société d'études des Hautes-Alpes, XXVII, 3. — *D. Martin* : Dictionnaire du patois de Vallé, p. 245.

COMPTES RENDUS

Grundriss der altfranzösischen Literatur. I. Teil : Älteste Denkmäler. Nationale Heldendichtung von **Dr. Ph Aug. Becker** o. Professor an der Universität Wien. *Heidelberg*, 1907. *Carl Winters Verlagsbuchhandlung*, in-8°, 144 pages. Prix : 3 M. 60.

Nous possédons déjà quelques précis de l'histoire de la littérature française au moyen âge. Après les livres de Gaston Paris, de Petit de Julleville (Brunot et Gautier), de M. Gröber, de M. Suchier, M. Ph.-Aug. Becker, professeur à l'Université de Vienne, vient de publier son *Grundriss der altfranz. Literatur*, première partie dans la collection *Sammlung romanischer Elementar und Handbücher*. Il est inutile de présenter M. Becker, mais il est bon de signaler à l'apparition d'un nouveau livre ce qu'il donne

de nouveau. M. Becker y résume les résultats de ses recherches sur les plus anciens monument et sur l'épopée nationale. Empêché par d'autres travaux, il ne va pas continuer son œuvre et je crois bon de faire le compte rendu de cette première partie qui nous montre des traits de personnalité, de l'originalité et qui joint la justesse des vues à la sagacité des hypothèses.

Parmi les plus anciens monuments, je saisis au hasard les *Serments de Strasbourg*. M. Becker n'accepte pas la séparation de la linguistique et de la philologie que M. Gröber fait valoir qui relègue les serments dans la première partie où il ne les traite qu'au point de vue de l'emploi de la langue romane à cette époque; il ne suit pas M. Brunot (dans Petit de Julleville, I, 1906, p. LXXVI) qui donne des détails linguistiques. Il ne juge pas opportun de relever la question lorraine à propos des serments comme Gaston Paris (*Esquisse hist.*, p. 51), il ne se contente pas de l'énumération des faits historiques comme M. Suchier (*Gesch. d. franz. Litt.*, p. 97). L'auteur expose cet événement important avec la clarté et la précision d'un témoin, c'est un petit récit objectif et vif. On n'y voit que des particularités insignifiantes à relever : seuls les propriétaires de grands fiefs prêtèrent les serments (*beide Völker*, cependant *Eid der Mannen* le laisse soupçonner); la mère de Nithart s'appelait Berthe (?) et, ce qui est plus regrettable, la cote du manuscrit dans lequel le document est conservé y manque (Paris, Bibl. Nat. Lat., 9.768, f° 13). Le sujet ne se prêtait ni à un sujet plein d'intérêt, ni à beaucoup d'originalité. M. Becker y a réussi et l'ouvrage tout entier le prouve.

C'est la question de l'origine du vers français et celle de la poésie épique qui ont tenté M. Becker plusieurs fois. Il a introduit dans son nouveau livre ses points de vue originaux et suggestifs. Pour l'origine du vers, il soutient dans son nouveau livre la même opinion qu'il a exposée dans une étude précédente (*Über den Ursprung der roman. Versmasse*, Strasb., 1890), malgré les observations de M. Stengel (*Zeitschr. f. fr. Spr. und Lit.*, XIII, p. 206, et Gröber, *Grundriss*, II, 1, 1902, p. 17). Le vers rythmique est sorti du vers métrique transformé, et on trouve souvent un vers métrique que l'auteur de tel ou tel vers rythmique a imité. Le *Cantique de S. Eulalie* imite la *Séquence latine* qui traite le même sujet. La *Vie de S. Léger* reproduit le diamètre iambique avec un accent marqué sur la quatrième syllabe. Le *Psalmus in partem Donati* de S. Augustin (391) donne déjà des exemples du vers rythmique libre en négligeant les mesures, mais reproduisant le schéma de l'octonaire trochaïque. Les principes métrique et rythmique règnent un certain temps l'un à côté de l'autre, mais les éléments du vers français : le nombre des syllabes, l'assonance, la rime, puis la rime masculine et féminine paraissent et l'évolution s'accomplit lentement.

L'origine de la poésie épique en France n'est pas moins obscure et les

questions qui s'y attachent se trouvent soulevées et en grande partie résolues dans ce livre. M. B. est l'un des premiers qui a opposé à l'ancienne théorie romantique des cantilènes ou à l'explication historique le point de vue philologique reposant sur des faits. Les chants connus avant le XIIe siècle n'ont rien de commun avec les chansons épiques postérieures, l'existence de l'épopée mérovingienne est plus que douteuse (Vita Faronis). Le premier monument est le *fragment de la Haye*, qui ne remonte pas à l'époque carolingienne, mais précède immédiatement les chansons épiques qui ont été conservées et dont nous pouvons suivre le développement dans les textes (le Fragment est daté d'après les caractères paléographiques qui font une base incertaine, p. 26). M. B. fait passer en revue toutes les théories (de P. Rajna, de P. Meyer, de C. Voretzsch, de G. Paris) et après avoir rejeté ou diminué l'importance des faits historiques, de la tradition orale, des rédactions perdues pour la formation des épopées, il expose sa propre théorie.

Les chansons reposent sur des faits et des noms qui nous sont conservés par les historiens; les poètes qui s'emparent de ces dates composent leurs chants sur les étapes des routes de pèlerinages (S. Jacques de Compostelle, Rome) et récitent les légendes primitives dans les foires. Il y a cependant des chansons historiques dont l'origine est à expliquer (p. 32). L'élément historique des autres n'est qu'un vague souvenir, ils expriment l'idéal de leur époque. Il n'y a pas de schéma qui explique toutes les chansons, chacune demande une explication propre qui tient compte des chroniques, des pèlerinages, des textes conservés, et ne se fonde pas sur des rédactions perdues. Les chansons sont le produit du hasard ou du libre arbitre, non d'une loi de la nature. Cette dernière remarque fait bien ressortir la différence entre la tradition et la nouvelle théorie, mais elle y introduit une question qui n'y peut être tranchée : c'est l'influence de la société sur les productions littéraires, les mythes (Wundt, *Völkerps*. I. *Sprache ;* II. *Mythus und Religion*, Leipzig, 1904,1905). Tout le reste est incontestable et indique la direction des recherches postérieures.

M. B. a frayé la voie et il a traité dans ses nombreux écrits et comptes rendus la plupart des questions qu'il touche dans l'analyse de l'épopée française. Gormond et Roland pris à part (datés avant 1130), il y traite de la geste de Guillaume, celle du roi et des vassaux, de quelques petites gestes, du cycle de la croisade. Des chapitres sur la décadence, sur l'expansion à l'étranger et sur les rédactions en prose remplissent la fin du volume. Les pages sur la chanson de Roland sont un modèle d'analyse précise et suggestive, c'est un résumé succinct de toutes les questions philologiques qui s'y rattachent; on y trouve des polémiques contre quelques opinions émises (pp. 42, 47) dans les notices bibliographiques. Pour le rôle du *Pseudoturpin* et la formation du *Liber de miraculis s. Jacobi*, M. B. réfute la théorie de G. Paris (De Pseudo-Turpino. Paris, 1865).

La date de la Ch. de R. doit être mise après 1110; il n'y a pas de trace de rédactions plus anciennes. Le *Pseudoturpin* et le *Liber de miraculis* sont l'œuvre d'Aimeri Picaud, qui les a composés vers 1147, peut-être vers 1160. (M. Dozy a supposé 1131-1134; M. Lavergne met le livre IV après 1170, ce que M. B. n'accepte pas.) Beaucoup de questions y sont tranchées, qui ne seront résolues qu'après des travaux et des éditions de longue haleine. (M. B. regrette le manque d'analyse littéraire du Roland; nous n'avons pas d'édition critique du *Pseudoturpin*, du *Liber de miraculis*, que G. Paris attendait de M. Baist.) Dans la bibliographie de la Ch. de R., il fait un choix judicieux.

M. Bédier dit dans l'avant-propos de son livre (*Les légendes épiques* I, 1908, p. 15): « Je tiens à reconnaître ma dette envers M. Ph. Aug. Becker, professeur à l'Université de Vienne.... Pour cette part polémique et critique de mes études, j'ai été en un certain nombre de cas devancé par M. Becker. » Le cycle de Guillaume a retenu le plus longtemps la sagacité de M. B., il y est revenu plusieurs fois. (Der südfranzösische Sagenkreis und seine Probleme, Halle, 1898. Die altfranzösische Wilhelmsage, 1896.) Au bout d'une dizaine d'années M. Bédier, qui occupe la chaire de G. Paris, se range de son côté: « Avant moi, sinon le premier du moins plus énergiquement que personne, il a fait brèche dans le bourg romantique des systèmes que je combats à mon tour. » M. B. a donc tous les droits de faire valoir ses vues personnelles dans son Grundriss puisque sa théorie acceptée par plusieurs savants en Allemagne s'imposera bientôt en France. En 1898 il a déjà signalé les traits qui le séparent de la tradition : 1° Il faut voir dans les épopées plutôt des œuvres originales que des rédactions de chansons perdues ; 2° on doit faire une plus grande part à l'invention poétique qu'à la tradition historique. Les chansons ne sont pas l'écho des événements historiques ; l'époque Carolingienne n'a pas créé l'épopée, mais par l'impression qu'elle a exercée sur la période postérieure elle a influé sur sa formation. Ces principes sont appliqués au cycle de Guillaume dont l'évolution se passe devant nos yeux. M. B. groupe les chansons d'après leur origine (auteur), ou leur sujet, pendant que M. Gröber le fait souvent d'après l'ordre artificiel des manuscrits. Il a détruit l'opinion de G. Paris sur l'origine du *Couronnement*, de l'*Enfance* et de la *Chevalerie Vivien* qui dérivent d'*Aliscans*. Le Grundriss nous résume les résultats des recherches et des polémiques ; les récits vifs, pleins d'intérêt, font voir la main de maître. Il n'y aurait qu'une chose insignifiante à ajouter : le nombre des vers serait peut-être utile à donner surtout pour les chansons inédites que M. B. connait mieux que personne.

L'explication par les faits apparaît aussi dans le cyle du roi. Le tombeau de Roland à Blaye, celui de Turpin à Reims, les étapes du pèlerinage à S. Jacques de Compostelle jouaient un rôle aussi important dans la

formation de la Chanson de Roland que la tumba Isembardi près de S. Riquier dans celle de *Gormond et Isembard*. Le *Pèlerinage* veut expliquer l'origine des reliques de saint Denis et elles sont mentionnées dans *Fierabras*. Les rapports d'Aquin avec la fondation de quelques églises en Bretagne sont mis en lumière par M. Bédier (cours professé au Collège de France 1906-1907, Lég. ép. II) : M. B. ne fait que quelques allusions (in lokal-patriotischem Interesse p. 74). L'étude de ce cycle est aussi fondée sur l'examen des manuscrits, on regrette d'autant plus que M. B. n'ait pas indiqué les manuscrits par leur cote, ce qui est exigé quelquefois par l'exposé (p. 72, Aspremont, p. 76. Saisnes : Arsenal'hs?). Nous y reviendrons.

M. B. fait de grandes restrictions à l'élément historique dans l'épopée féodale. *Garin le Lorrain*, le noyau du Geste Lorrain est une invention poétique. *Raoul de Cambrai* est fondé sur une légende qui fut attachée à son tombeau à Cambrai. Ogier est un personnage historique, mais quelques noms, un vague souvenir seul le rappelle ; l'existence d'une rédaction plus ancienne est contestée. *Girard de Roussillon* n'a rien d'historique qu'un nom : sa légende fut inventée dans les couvents de Vézelay et de Pontigny. Nous voilà bien loin de l'explication qui y voit « deux éléments dont l'une remonte au temps de Charles-Martel, l'autre au temps de Charles le Chauve ». (G. Paris, Esquisse historique, p. 100). *Renaud de Montauban* doit être rattaché à S. Reginald, vénéré au nord, d'où est venue la chanson et l'on ne peut pas détacher des épisodes méridionaux qu'on aurait transférées au nord (Gröber, Grundriss, II, I, 1902, p. 548). Huon de Bordeaux n'a rien de commun avec le personnage et les événements historiques, il n'y avait pas de rédaction plus ancienne malgré le témoignage invoqué d'Aubry de Trois Fontaines (Gröber, Grundriss, II, 1, 1902, p. 549).

La théorie de Darmsteter sur l'origine de *Floovant* qui remonterait à l'époque mérovingienne ne trouve pas grâce devant lui. Il faut le placer après 1168-91 (p. 95 n. bibl.). La *Geste de Nanteuil* et quelques épopées isolées nous racontent des malheurs de femmes, calomniées, persécutées. Valentin et Orson, Berthe n'y auraient-elles pas trouvé place ? M. B. en parle à l'époque de la décadence (p. 115). Dans la *Geste de S. Gilles*, on pourrait admettre avec M. Gröber l'influence de l'épopée bretonne : *Aiol* est imité de Parceval. L'élément historique dans *Elie* est contesté et M. B. y fait cette remarque : « Les gens du moyen âge ne pouvaient se résigner de voir dans les personnages épiques des figures légendaires, comme les historiens d'aujourd'hui. » La légende d'*Ami et Amile* se rattachait à leur tombeau à Mortara situé sur la route de pèlerinage à Rome. Il aurait été utile de dire que c'étaient les tombeaux de Guillaume d'Angoulême, seigneur de Blaye (1030) et celui de Guillaume d'Aquitanie, dont l'histoire est racontée dans les AA. SS. Boll. Oct VI. p. 124, malgré le peu d'impor-

tance qu'on doit donner à ces noms historiques. *Boeve de Hamtone* et *Horn et Rimel* dont l'analyse est claire, précise (v. Gröber, Grundriss I. 1, 1902, p. 575), méritent bien l'attention : le premier fut publié par M. Stimming en 1900, M. Langlois a fait voir l'importance du second dans la Société française au XIIIe siècle (Paris 1904).

Les événements historiques qui donnèrent naissance aux poèmes sur la croisade sont bien connus : cependant il n'y faut pas faire une trop grande part à l'élément historique. La *Chanson d'Antioche* ne relate pas des événements d'après la tradition, mais elle les puise dans les chroniques d'Albert d'Aix et celle de Robert de S. Remi : *Les Chétifs* quittent déjà le terrain historique, c'est un sujet d'invention pure. L'auteur de la rédaction rimée des chansons sur la croisade est Graindor de Douai : le rôle de son prédécesseur, Richard le pèlerin, est douteux (c'est l'auteur de la chanson d'Antioche selon M. Gröber, Grundriss II, 1, 1092, pp. 574-575). L'origine de la légende du *Chevalier au Cygne*, les rapports des différentes versions, sont très bien mis en lumière. Quelques pages sont une esquisse de la période cyclique et de la décadence des gestes. M. B. jette un coup d'œil sur les trois cycles de la race de Pépin, celle d'Aimeri, et celle de Ganelon. On pourrait faire l'observation que montrer l'évolution entière d'un cycle ou d'une chanson serait plus instructif que cette répartition en deux périodes dont l'époque est peu certaine. L'analyse dans cette partie est souvent sommaire (*Maugis*, *Vivien*, pp. 111), mais l'indication des sources, des allusions y est plus complète que dans la première (Charlemagne, p. 115). La première remarque ne s'applique pas à *Auberi le Bourguignon* dont le récit est bien détaillé et ne laisse rien à désirer. On y trouve des passages qui caractérisent si bien les chansons de cette période (Gautier dans Petit de Julleville (I, 1896, pp. 160-168). Tout fond historique y est nié (Gröber, Grundriss II, 1, 1902, p. 562, sur Boso de Bourgogne). On trouvera peut-être *Tristan de Nanteuil* un peu mal partagé (24.000 alexandrins, Gröber, Grundriss II, 1, 1902, pp 804-5), mais les chansons d'aventure trouvent encore moins leur compte. La remarque est très juste qu'on peut y voir un cycle en formatien et les personnages commencent à former une famille. Le fils de Melsian (qui ne fut jamais roi de Hongrie, p. 122) est Philippe, roi de Hongrie, connu aussi sous le nom de Charles le Chauve ; les fils de celui-ci sont Chilpéric (*Ciperis de Vignevaux*), Esmeré et Milon (*Florence de Rome*). Esmeré épouse Florence, fille d'Othon qui descend de Florent, fils d'Octavian (*Florent et Octavien*). Ce terrain est encore à déblayer et M. B. n'a fait que résumer l'état actuel des recherches.

L'expansion de l'épopée française à l'étranger est un point important et M. B. lui donne toute l'attention qu'elle mérite (pp. 123-135). Sur l'épopée française en Italie (*Der Quellenwert der Storie Nerbonesi*, Halle, 1898), et en Allemagne (*Altfranz Wilhelmsage*), il a déjà publié des travaux, mais

dans les autres chapitres il va aussi un peu plus loin que ses prédécesseurs. M. Gröber relègue ce sujet dans l'histoire de la littérature italienne, espagnole ou provençale, mais les imitations dans les littératures germaniques, scandinaves n'y trouvent pas beaucoup de place. Quelques remarques sans importance sur ces chapitres. La *Morgante Maggiore* est de *Luigi Pulci* (1432-1484) publié en vingt-trois chants à Florence (1483). Matteo Maria Boiardo (1434-1494) a composé *l'Orlando innamorato* qui parut en deux parties à Venise (1486) et en trois parties à Scandiano (1495) Le manuscrit espagnol qui renferme Sebille et Florence de Rome en prose est à l'Escurial (h-j 13)

Les rédactions en prose et les romans en prose imprimés sont énumérés dans les dernières pages dans l'ordre chronologique Les manuscrits y sont désignés, ce qui est très utile, mais pour les incunables il aurait été bon de faire voir par l'impression en petites capitales sous quel titre il faut les chercher dans Brunet (p. e. sous Conqueste, Manuel 1, 1845, p. 588 ou n° 10.403). Dans les parties précédentes du livre, les manuscrits, en général, ne sont pas désignés par leur cote (il y a quelques exceptions : *Guillaume*, Paris, Bibl. nat 774, p. 124; Venise, S. Marco XIII. p. 125; *Dolopathos*, Paris, Bibl. nat 12 558, p. 109, etc). M. Gröber renvoie dans les notes aux préfaces des éditions et ne fait pas une énumération que dans le cas où il donne une nouvelle classification (Gröber, *Grundriss* II, 1, 1902, p. 802). Un *Grundriss* veut cependant faciliter les recherches, donner des indications précises et comme le livre de M. B. est fondé sur l'étude des manuscrits, il ne fallait pas faire disparaître ou à peu près cet échafaudage. M Wahlund a complété le *Manuel* de G. Paris en donnant une liste des principaux manuscrits qui mérite toute confiance (Ouvrages de philologie romane et textes d'anciens français, etc. Upsal, 1889.) Nous avons eu le plaisir d'apprendre que M. B. va aussi compléter son livre à ce point de vue. Même sans cela le livre tient bien sa place parmi les autres ouvrages parus sur ce sujet, car c'est un livre plein de bon sens et d'originalité. Mais en y ajoutant cette liste, il sera un instrument de travail très utile et que personne ne pourra négliger.

Louis Karl.

Monsalvatje y Fossas (D. Francisco). — Coleccion diplomatica del Condado de Besalú, t. IV (*Noticias historicas*, t. XV , *Olot, J. Bonet*, 1908, in-8° de 456 p.

Le dernier volume publié par D. Francisco Monsalvatje y Fossas fait suite aux trois premiers tomes de la coleccion diplomática del Condado de Besalú. Il se compose d'un bref Avertissement (*Al lector*) et de 248 chartes, comprises entre les dates extrêmes 875 et 1433.

C'est, en réalité, une addition et un complément aux 2026 documents

que renfermait déjà la *Colleccion*. Aussi bien, ces chiffres suffisent-ils à donner l'idée de la richesse documentaire que l'éditeur a réunie. La source essentielle à laquelle il a puisé est, comme précédemment, le grand dépôt barcelonais de l'*Archivo de la Corona de Aragon:* le documont MMCV est emprunté à la collection Moreau (Bibl. Nat. de Paris); le document MMCXXXI, aux archives de la Seo d'Urgel; le document MMCLX, au ms lat. 2579, f° 14, de la Bibliothèque Nationale; le document MMCCLIX, à la Bibliothèque de l'Université de Barcelone ; le n° MMCCLXX, aux archives municipales de Gerona ; le document MMCCLXXII, aux archives de la famille Bellsolá, à Besalú ; le suivant, aux archives municipales de Barcelone ; enfin, le dernier, à la collection personnelle de l'éditeur. Quelques fac-similés ornent l'ouvrage : signature et seings de l'évêque de Vich et abbé de Ripoll, Oliva, et des comtes Miron, Bernard Taillefer, Guillaume I, Guillaume II et Bernard II. Les transcriptions des pièces semblent avoir été soigneusement faites. A la p. 173, malgré la note, nous préférons la laçon *patrem* à celle de *parentem* ; à la ligne 3, note 1 de la p. 382, il faut sans doute lire *subvicarium*. En terminant, nous signalerons pour son intérêt historique la formule curieuse qui sert de date au document MMC. C'est une donation faite à l'abbaye de San Juan de las Abadesas : *III nonas jenuarii anno I regnante Leudevico rege filio Charloni qui debuerat esee rex et non fuit.* Cette protestation de loyolisme carolingien, en 936, est particulièrement énergique et significative.

J. Calmette.

J. Masso-Torrents. — Historiografia de Catalunya en Catalá durant l'epoca nacional (Extrait de la *Revue hispanique*, tome XV), gr.-8° de 148 p.

« L'objet de ce travail n'est que de présenter d'un coup d'œil l'ensemble de l'historiographie catalane écrite dans notre langue vulgaire durant les XIIIe, XIVe et XVe siècles. » Cette phrase initiale de l'étude publiée par M. Massó-Torrents en définit parfaitement la portée en même temps que le domaine chronologique. Ce domaine s'étend, en somme, depuis les débuts de la littérature historique écrite en langue vulgaire, jusqu'à l'union de l'Aragon à la Castille. L'auteur passe en revue successivement les sources narratives des trois siècles dont il s'occupe, en donnant pour chacune de ces sources une notice succincte et des renseignements bibliographiques très complets. Le directeur de la *Revista de bibliografia catalana* était admirablement préparé par ses travaux antérieurs pour réunir sous une forme commode tant d'indications éparses. Ajoutons qu'une table alphabétique permet la consultation prompte de ce compendium.

Il serait extrêmement désirable que M. Massó-Torrents poursuivît

l'œuvre si bien commencée, en nous donnant, dès maintenant, un précis du même genre sur les sources latines de l'histoire catalane. Il arriverait ainsi à établir, dans une certaine mesure et toutes proportions gardées, l'équivalent catalan de l'œuvre de Molinier sur les *Sources de l'histoire de France* au Moyen-Age. Les services que rend chaque jour aux travailleurs ce dernier ouvrage démontrent d'avance que les peines de M. Massó-Torrents ne seront pas perdues.

J. Calmette.

J. P. Wickersham Crawford. — The life and works of Cristóbal Suárez de Figueroa. *Philadelphia*, 1907. 1 vol. gr. in-8°, 159 p.

C'est une thèse doctorale de l'Université de Pensylvanie. Elle constitue une étude complète et documentée de la vie et des œuvres de Suárez de Figueroa, écrivain médiocre, mais caractère extraordinaire, *homme de lettres* bilieux et exaspéré, très digne par ses singularités comme par son mérite de retenir l'attention d'un érudit. M. W. C. suit pas à pas son personnage, relatant les détails de sa vie, analysant le contenu de ses œuvres (p. 9-95). Il dresse ensuite une bibliographie méthodique des écrits que nous avons gardés de lui (p. 96-98). Il publie enfin de nombreux documents, extraits presque tous des Archives du Vatican et de Naples, et qui sont les bases solides sur lesquelles la biographie de Figueroa a été établie (p. 99-155). Un index détaillé permet un maniement rapide de cette monographie, qui est précise, méthodique, bien informée. Si l'on avait un regret à exprimer, ce serait que M. W. C. s'en soit tenu trop strictement à son héros, sans se soucier assez du cadre, sans même donner à l'étude littéraire des œuvres toute l'importance désirable.

H. M.

Victor Said Armesto.— La leyenda de Don Juan, orígenes poéticos de El Burlador de Sevilla y Convidado de Piedra. *Madrid*, 1908. — 1 vol. in-8°, 301 p.

Peu de temps après son apparition, le livre de M. S. A. a fait l'objet de deux comptes rendus écrits l'un et l'autre par des critiques notoires, et aussi discordants que possible. L'un de ces comptes rendus a été publié par M. Gómez de Baquero dans *Los Lunes de El Imparcial* (6 avril 1908), et c'est un éloge bien tourné du livre et de l'auteur. L'autre se trouve au cours d'un article de la *Revista de Archivos*, dans lequel M. Cotarelo analyse les récents travaux relatifs à Don Juan, et la moindre des critiques que cet article dirige contre le livre de M. S. A., c'est qu'il a été publié à contre-temps. *El bombo*, c'est-à-dire la réclame sonore, et *la paliza*, ou volée de bois vert, ce sont deux extrêmes auxquels toute critique, notamment celle d'Outre-Pyrénées, se laisse aller volontiers. Le livre de

M. S. A. ne mérite ni ce blâme total ni cet éloge sans réserve. C'est un travail lentement élaboré, agréablement présenté malgré quelques longueurs et qui, même après le livre de M. Gendarme de Bévotte, apporte des données nouvelles à l'étude d'un passionnant problème d'histoire littéraire.

Le travail de M. S. A. peut se diviser en deux parties, l'une relative à la légende de Don Juan, l'autre qui a trait plus spécialement au *Burlador d Sevilla*, c'est-à-dire à l'œuvre dans laquelle cette légende a pris pour la première fois une forme littéraire.

La légende de Don Juan. — Toutes les recherches de M. S. A. sur ce point tendent à réfuter les travaux si connus de M. Farinelli. On sait que au dire du professeur italien le type de Don Juan se constitua en Italie, et que bien avant la pièce espagnole du *Burlador* (1630) il s'y était incarné dans des œuvres notables, puisque au témoignage de Riccoboni, un *Convidado de piedra* y était représenté dès l'année 1620. Contrairement à ces affirmations, M. S. A. prétend enlever à l'Italie la gloire d'avoir enfanté le personnage de Don Juan et celle même, plus modeste, de l'avoir, avant l'Espagne, introduit au théâtre, Sur ce dernier point M. S. A. triomphe complètement, et il lui a suffi pour cela de se reporter au texte même de Riccoboni, qui est loin d'avoir la précision qu'on lui a prêtée et qui va même jusqu'à indiquer que le *Convidado* représenté en Italie à une date qu'il laisse dans le vague, n'était qu'une adaptation de l'espagnol. — Mais, si décidément c'est bien en Espagne et grâce au *Burlador* que la figure de Don Juan entre dans la littérature, la légende dont il est le héros s'est-elle bien formée en Espagne? N'est-elle pas une importation de l'étranger, de cette Italie dont M. Farinelli est le champion ? M S. A. prétend montrer que, avant de prendre consistance dans le *Burlador*, la légende de Don Juan eut en Espagne même une longue vie embryonnaire dans les légendes et romances. Pour cette démonstration, il a eu recours à la réserve énorme de poésie qui se garde pieusement dans la mémoire du peuple espagnol, et il nous livre la récolte qu'il y a cueillie ; ce sont d'abord trois romances inédits, entendus en Galice et qui nous montrent un libertin conviant à un repas nocturne une tête de mort ; c'est ensuite un romance burgalais, également inédit et dans lequel le libertin adresse son invitation non plus à la dépouille du mort mais à la statue de pierre qui le représente ; ce sont enfin quatre légendes galiciennes sur le même sujet. Sans doute M. S. A. apporte ici une contribution très importante à l'étude de la légende; mais qui nous garantit l'antiquité des romances découverts ? Les formes et constructions vieillies que l'on y relève, ne sont pas en toute rigueur une garantie suffisante parce qu'elles ont pu y être introduites par pastiche. Aussi bien que la source d'où est sorti le *Burlador*, ces fragments gardés par la mémoire du peuple pourraient être issus du *Burlador* et constituer

autant de dérivations qui attesteraient non le caractère indigène ou l'antiquité de la légende, mais le plein succès avec lequel le *Burlador* l'aurait popularisée.

Si M. S. A. n'a point réussi à dater ses romances (et c'était le point capital), il nous a donné du moins d'intéressantes explications sur les croyances populaires qu'ils mettent en jeu. Il a remarqué avec justesse que le trait caractéristique de la légende ce n'est pas d'avoir prêté vie à une statue, ce n'est pas davantage le blasphème prononcé devant un tombeau, mais bien l'invitation à dîner adressée à un mort ou à la statue qui le représente. Or ce thème de l'*invitation à un mort* est de ceux que le folklore a retrouvé dans plusieurs pays, et M. S. A. l'étudie avec beaucoup de diligence ; il le découvre pour la première fois en Bretagne, d'où il passe en Gascogne pour prendre ensuite racine en Galice, en Portugal, et enfin en Castille. A mesure qu'il voyageait, il se transformait et se compliquait : l'invitation, à l'origine, devait s'adresser à un pendu ; une tête de mort se substitua au pendu, et à celle-ci une statue tumulaire.

Telle est la thèse de M. S. A. sur la légende de Don Juan. Elle concorde avec le livre de M. de Bévotte pour assigner à Don Juan une origine espagnole avec cette nuance que M. S. A., quoiqu'il ne le dise pas nettement, incline à reconnaître dans la Galice la terre natale du Libertin.

El Burlador de Sevilla. — Sur cette pièce célèbre, quoiqu'elle ne constituât point le sujet principal de son livre, M. S. A. a présenté bon nombre de considérations intéressantes, aussi intéressantes peut-être que son histoire de la légende de Don Juan. Elles se ramènent toutes à trois chefs principaux.

1° *Authenticité du* Burlador. — Le *Burlador* est-il de Tirso de Molina ? MM. Baist et Farinelli ne le pensent pas malgré le témoignage de l'édition princeps (Barcelona 1630), laquelle attribue formellement la pièce au moine de la Merci. M. S. A. ne conteste pas leur argumentation. Il se borne à rapprocher du *Burlador* maints passages extraits de diverses *comedias* de Tirso et qui présentent avec lui des ressemblances frappantes : ainsi la manière du poète apparaît aussi personnelle, aussi caractéristique dans le *Burlador* que dans ses chefs-d'œuvre incontestés. L'effort de M. S. A. sur ce point vaut peut-être plus encore par ce qu'il promet que par ce qu'il tient : c'est par cette méthode, c'est par un dépouillement minutieux du style, du vocabulaire, de la syntaxe de Tirso, c'est par une étude de sa versification que l'on pourra établir des principes solides en vertu desquels on tranchera avec sécurité ces délicats problèmes d'attribution. Certes la méthode était déjà connue, mais grâce à M. S. A. elle a déjà donné quelques résultats, qu'il faudra maintenant compléter.

2° *Date du* Burlador. — On a coutume de dire que le *Burlador*, imprimé pour la première fois en 1630, fut écrit après 1625, date d'un séjour de

Tirso à Séville. Mais Tirso avait déjà séjourné à Séville avant cette date, notamment en 1616, au moment de s'embarquer pour la Nouvelle-Espagne, et, à supposer qu'il n'ait point pu écrire le *Burlador* sans avoir vécu quelques semaines à Séville, quelle raison empêche de reporter la composition de la pièce au séjour de 1616 ? Il y a au contraire de bons motifs pour reculer la pièce à une date aussi éloignée que possible, et entre autres celui-ci : si le *Burlador* était postérieur à 1625, il serait invraisemblable que le texte, transmis, selon l'usage, de compagnie comique à compagnie comique et altéré un peu à chaque transmission, en fût venu dans le court délai de cinq années au degré de corruption où nous le trouvons dans le princeps de 1630.

3° *Localisation du* Burlador.— Est-il démontré que le *Burlador de Sevilla* soit une pièce sévillane, c'est-à-dire une pièce dont il est impossible qu'elle ait été conçue et écrite hors de Séville? Malgré son titre, la pièce ne renferme sur Séville, ses mœurs et sa topographie aucun détail, aucun trait que l'auteur n'ait pu emprunter, pour le faire sien, à certaines peintures de la vie sévillane, qui étaient très répandues et très goûtées dans l'Espagne de ce temps. La famille des Tenorio, à laquelle Don Juan appartenait, n'est pas originaire d'Andalousie, mais de Galice, aux environs de Pontevedra, c'est-à-dire de cette même région de l'Espagne où la légende de Don Juan survit encore dans la mémoire du peuple. Or il est à peu près certain que Tirso de Molina résida en Galice, plus précisément aux environs de Monterrey où se dressent encore les ruines d'un couvent de la Merci et dont le dialecte, mélange de galicien et de portugais, est celui que parlent plusieurs personnages de son théâtre. Ce séjour en Galice, si l'on prend en compte la *comedia* intitulée *la Villana de la Sagra*, doit être placé aux environs de 1607. C'est donc vers cette date, et en Galice, que « notre poète put avoir la vision plus ou moins précise de son œuvre »

Cette analyse suffira sans doute pour montrer l'intérêt des recherches et des considérations que M. S. A. nous présente. Elle ne dissimule, je crois, aucune des faiblesses de son argumentation, qui est faite toute entière moins de preuves décisives que d'un réseau bien tissé de probabilités. Ce livre n'échappe pas à la discussion, mais il en renouvelle sur quelques points les données traditionnelles. Ce ne sera pas méconnaître le talent de l'auteur de dire que, en le lisant, on serait parfois tenté, si l'on s'abandonnait, d'aller dans certaines directions indiquées plus loin que lui-même n'a voulu s'avancer.

Henri MÉRIMÉE.

Erik Staaff, Etude sur l'ancien dialecte Léonais d'après des Chartes du XIIIe siècle, *Upsal-Leipzig*, 1907. — 1 vol. in-8°, 351 p.

De tous les dialectes anciens de la péninsule ibérique, le léonais est

certainement celui qui a été le plus et le mieux étudié. Des travaux tels que ceux de E. Gessner (*Das Altleonesische*, 1867), Morel-Fatio (*Recherches sur le texte et les sources du Libro de Alexandre*, 1875), de A. Wison Munthe (*Anteckningar om folkmålet i en trakt af vestra Asturien*, 1887), les nombreux opuscules de M. F. Hanssen, et enfin la monographie de M. R. Menéndez Pidal (*El dialecto leonés*, 1906) permettaient déjà d'arriver sur ce chapitre important de la dialectologie espagnole à des conclusions assez précises. M. Staaff y ajoute, par l'ouvrage dont le titre précède, une contribution très riche.

Cet ouvrage se divise en deux parties : 1° Reproduction de 101 chartes, presque toutes inédites, provenant en majeure partie du monastère de San Benito de Sahagún et d'autres monastères de la région léonaise (p. 3-170). La première est datée de 1171, la dernière de 1294. La plupart sont des chartes d'affaires, relatives à des intérêts privés, et, à leur sujet, il sera bon de retenir la règle formulée par l'auteur : « Les chartes du XIIe siècle offrent un mélange de latin et de passages espagnols ou presque espagnols. On trouve même dès la fin du siècle des chartes entièrement romanes... Pendant les quatre premières dizaines du XIIIe siècle, les chartes latines sont beaucoup plus fréquentes que les espagnoles, mais celles-ci sont pourtant relativement nombreuses. A partir de 1240, les chartes latines se font très rares. » 2° Une étude grammaticale (p. 171-351), qui comprend une introduction bibliographique, critique et géographique, et trois chapitres. Le chapitre Ier renferme la phonétique (voyelles toniques, voyelles atones, consonnes, phénomènes appartenant à la phonétique syntactique). — La morphologie forme le chapitre IIe. — Le chapitre IIIe constitue une étude des caractères des documents et des groupes. On y trouvera les conclusions générales de toute l'étude.

L'auteur a divisé tous les textes utilisés en trois groupes, en se fondant, pour les attribuer à tel ou tel groupe, soit sur leur provenance, lorsque cette dernière est certaine, soit sur les caractères phonétiques ou morphologiques qu'elles présentent. Il est clair que sur ce point quelques réserves pourraient être faites. Quoi qu'il en soit, la majorité des documents de Sahagún forme le groupe premier ou oriental; le second groupe représente la région centrale, et le troisième, la partie occidentale du domaine léonais, resserré lui-même entre le castillan à l'Est et le gallego-portugais à l'Ouest. La conclusion générale est facile à deviner : « Le léonais est un dialecte intermédiaire entre le castillan et le portugais. Il représente une étape de l'évolution linguistique antérieure à celle du castillan de la même époque et fort rapprochée de celle du portugais. Si l'on considère que... le castillan pénétrait depuis longtemps dans le domaine léonais, on pourra s'attendre à voir se refléter dans les productions littéraires de la région une certaine confusion, se traduisant par un mélange de formes anciennes et nouvelles. » Des conclusions de cette nature n'offrent assu-

rément rien d'inattendu : on aurait pu presque les formuler d'avance et a priori. Mais ce qui est intéressant, et ce qui, en somme, constitue tout l'ouvrage, c'est la démonstration scientifique et minutieusement poursuivie de l'ensemble des faits de détails qui permettent d'asseoir sur des fondements solides cette conclusion, parfois formulée trop à la légère. Cette contamination réciproque des trois dialectes principaux du Nord-Ouest de la péninsule, ou, pour parler plus exactement, cet écrasement et cette usure lente du léonais par les deux dialectes qui l'enserrent, si elle est démontrée par les faits phonétiques et morphologiques, ne laisse pas que d'obéir à des causes encore obscures, sur lesquelles la lumière est loin d'être faite. On aimerait en particulier à connaître exactement les causes de l'influence de jour en jour croissante du castillan, lesquelles ne sont pas toutes d'ordre politique ou social. Mais tel n'était point le sujet où l'auteur a voulu circonscrire son étude.

Cette étude grammaticale est de telle nature qu'il est impossible ici d'entrer dans le détail des faits qu'elle expose ou qu'elle tente d'expliquer. Qu'il suffise de constater que l'auteur est bien au courant de tout ce qui a été dit sur la matière et que lorsqu'il s'écarte des conclusions de Meyer-Lübke, Pidal, Morel-Fatio, etc., il apporte, à l'appui de sa théorie, des arguments qui méritent que l'on s'y arrête. Voyez, par exemple, son explication de la conjonction *et* = *ye*, forme qui serait due non pas à la diphtongaison sous l'influence de l'accent, comme le pense M. Menéndez Pidal, mais « à un phénomène appartenant à la phonétique syntactique», résultat d'une fausse combinaison *y* + *el*, *ela*, *elo*, particulièrement fréquente en léonais. L'*e*, provenant de *et*, aurait d'abord donné *i* devant *e* ; *e ella* > *yela*, *ye la*. C'est à peu près l'étymologie donnée par Meyer-Lübke pour *y* castillan. En revanche, M. Staaff s'écarte de celle de *ese* = *este* proposée par ce dernier, pour se ranger à celle de *ese* = *ipse*, plus généralement adoptée. La statistique des chartes confirme la théorie de Hanssen sur les terminaisons — *ia* dissyllabique de la première personne et — *ie* monosyllabique des autres personnes, à l'imparfait de l'indicatif de la deuxième et de la troisième conjugaison. L'explication de ce fait (avec celle des exceptions assez nombreuses) par l'analogie avec *dia*, *dias*, *dies*, paraîtra peut-être subtile, mais elle est, en tout cas, aussi satisfaisante que celles qui ont été avancées sur ce point obscur.

Les derniers chapitres, où l'auteur précise les caractères saillants de chacun des trois groupes et compare entre elles certaines formes castillanes, léonaises et portugaises, ont un intérêt plus général, qui précise et éclaire la portée de cette consciencieuse étude.

Remercions l'auteur, en terminant, d'avoir choisi, pour l'exposer, la langue française. Il la manie d'ailleurs avec clarté et correction, et c'est à peine si de temps à autre quelque expression à saveur exotique permet de surprendre la nationalité du savant suédois.

Henri Mérimée.

I. — **Domingo Gascón y Guimbao**. — Cancionero de los Amantes de Teruel. Colección de 500 cantares escritos por los mejores poetas contemporáneos. *Madrid*, MCMVII. 1 vol. in-8°. XXIX-147 pp.

II. — **Domingo Gascón y Guimbao**. — Los Amantes de Teruel : Antonio Serón y su silva á Cintia.—Bibliografía de los Amantes. *Madrid*, 1908. 1 vol. in-8°, 171 pp. plus l'index.

III. — **Domingo Gascón y Guimbao**. — Relación de Escritores Turolenses. *Madrid*, MCMVIII. 1 vol. in-8°. 233 pp.

M. Domingo Gascón y Guimbao, que la mort vient de terrasser, était un fils reconnaissant et fidèle de la province de Teruel, dont il était le « chroniqueur » officiel. Il consacrait tous ses efforts et la plus grande partie de son temps à populariser l'histoire de Teruel, celle des hommes célèbres qu'elle a vus naître et des légendes dont elle a abrité l'éclosion. Il avait entrepris d'élever un temple à la gloire de sa chère cité et sans doute sa mémoire serait satisfaite si dans ce temple une chapelle était désormais réservée à l'architecte.

I. — La légende des Amants de Teruel est une des plus touchantes que le trésor poétique de l'Espagne ait gardées : Diego Marcilla et Isabel de Segura s'aimaient tendrement, mais ils ne pouvaient se marier, parce qu'elle était riche et qu'il était pauvre. Pour triompher de l'opposition des parents, Diego résolut de chercher fortune et il partit à l'aventure, non sans emporter d'Isabel la promesse qu'elle l'attendrait pendant un certain nombre d'années. Le délai une fois expiré, Isabel se marie ; le soir même du mariage Diego rentre à Teruel, enrichi mais retardataire. A la nouvelle qu'Isabelle appartient à un autre, il meurt de chagrin. Isabelle se précipite sur le cercueil de son amant et expire en le tenant embrassé. — Comment se fait-il que la poésie populaire de l'Espagne, qui a célébré avec tant de complaisance des héros plus humbles ou des héroïnes moins touchantes, n'ait point réservé une seule strophe digne d'elle à la fidélité d'Isabel de Segura ? M. G. y G. constate cette lacune, et il essaie sinon de l'expliquer, du moins de la combler. Pour cela il a eu la téméraire idée de s'adresser à tous les poètes de l'Espagne contemporaine et de solliciter de chacun quelques vers, sous forme de *cantar*, en l'honneur des Amants de Teruel. Imprimés bout à bout, ces *cantares* constituent le *Cancionero* de M. G. y G. Il aura du moins un mérite : c'est de nous révéler qu'il y a en Espagne beaucoup plus de versificateurs qu'on ne le soupçonnait. Quant à la qualité des vers, M. G. y G. déclare lui-même (p. VIII) qu'on ne saurait exiger que tous révèlent du talent.

II. — Au début du *Cancionero*, M. G. y G. a placé une étude, quelque peu superficielle, de M. Mariano Miguel de Val sur la légende des Amants de

Teruel. C'est qu'en effet cette légende a une histoire, et si la poésie populaire l'a dédaignée, le théâtre, depuis Rey de Artieda, l'épopée depuis Yagüe de Salas et au XIXe siècle le roman-feuilleton se sont appliqués à tirer d'elle tout le pathétique qu'elle contient. La seconde des publications énoncées ci-dessus a pour objet de nous faire connaître un des textes les plus anciens où la légende nous soit exposée. C'est une poésie latine adressée à Cintia en 1566 par le poète aragonais Antonio Serón. M. G. y G. en imprime le texte d'après un ms. de la Bibliothèque Nationale de Madrid et en donne une traduction. Œuvre médiocre, remplie d'objurgations et de prières à l'adresse de Cintia, et où la légende n'apparaît pas sous une forme particulièrement intéressante. Il faudra d'autres documents, plus anciens et plus sérieux, pour réfuter les critiques qui, comme M. Cotarelo, comme M. Menéndez Pelayo, ne voient dans la légende des Amants de Teruel qu'une transcription espagnole d'une nouvelle de Boccace, celle de Girolamo et Salvestra dans le *Décameron*. Aussi bien la poésie de Serón ne tient que la moindre place dans le livre de M. G. y G. Une très complète bibliographie du sujet, copieuse et illustrée, en occupe toute la seconde moitié. Au début, une correcte Introduction, enrichie de curieuses gravures, nous renseigne avec précision sur la localisation de la légende à Teruel et les traces qu'elle y a laissées.

III. — Le *Répertoire des Ecrivains de la Province de Teruel* est, à coup sûr, parmi les publications de M. G. y G. celle qui sera le plus utile aux érudits. Ils regretteront que chaque écrivain cité ne soit pas l'objet d'une notice plus détaillée, plus riche en enseignements biographiques et bibliographiques [1], mais ils apprécieront la commodité de ce répertoire, pour lequel l'auteur paraît avoir fait un dénombrement très exact de tous ceux qui, sur le territoire de Teruel, ont tenu une plume, depuis Sancho Muñoz, qui florissait au XIIIe siècle, jusqu'à M. Antonio Gascón y Guimbao, dont nous apprenons dans la *Relación* qu'il vit au XXe siècle et qu'il joue un grand rôle dans les *lettres*, sans doute parce qu'il est *oficial de correos* (employé des postes).

M. G. y G. l'a écrit avec raison : c'est le labeur des érudits provinciaux qui permettra d'écrire un jour l'histoire définitive d'une nation. Mais en vue de cette grande œuvre, et pour qu'elle repose sur des assises indestructibles, il faut à la fois approfondir les recherches et en restreindre l'étendue. Il n'y a point de mal à n'aborder qu'un petit nombre de points d'un sujet, qui est lui-même limité aux bornes de la province de Teruel, si sur chaque point on apporte le renseignement décisif.

Henri MÉRIMÉE.

---

[1] Par exemple, M. Gascón cite (p. 155) le bachelier Bartolomé Palau. Il ne paraît pas connaître le travail de M. Morel-Fatio dans le *Bulletin Hispanique*, où a été réimprimée une des farces du bachelier.

F. Vézinet, professeur de première au Lycée de Lyon. Les Maîtres du Roman Espagnol Contemporain. 1 vol. Hachette, 1907, 325 p.

M. Vézinet s'est senti attiré (et nous ne pouvons que l'en féliciter) vers la littérature espagnole contemporaine, à laquelle il a consacré les loisirs que lui laissaient les études classiques. C'est le fruit de ses lectures et de ses réflexions qu'il nous communique aujourd'hui. Ses lectures ont été abondantes, et ses réflexions sont judicieuses et sages. Nous ne le chicanerons pas sur quelques distractions qui sembleraient indiquer une préparation encore insuffisante : on peut prendre les mots *Penitenciario* ou *Pazo* pour des noms propres et analyser cependant avec finesse l'œuvre de Pérez Galdós et de Mme Pardo Bazán. Au surplus, l'auteur n'a point prétendu étudier à fond et dans l'ensemble de son développement le roman espagnol «contemporain». Ce dernier adjectif aurait besoin d'ailleurs d'être précisé. Où commence exactement la période *contemporaine?* Si Valera est un contemporain, pourquoi Pedro de Alarcón ne le serait-il pas? N'a-t-il point été, en somme, avec et après Fernán Caballero (dont on ne dit mot), l'un des principaux créateurs du roman contemporain. Si *Pepita Jiménez* est de 1874, *El escandalo* date de 1875 et ce roman marque une orientation nouvelle dans la *novelistica* d'outre-monts Et, d'autre part, pourquoi ne pas comprendre parmi les romanciers contemporains ceux qui, comme Picón, Alas, Pío Baroja, Ganivet, etc., ont exercé une influence certaine sur la direction du roman? — Mais, nous répondrait sans doute l'auteur, ce ne sont que des chapitres détachés d'une étude d'ensemble que j'ai eu la prétention de présenter au grand public, sans même essayer d'établir aucun lien étroit entre eux. — Et il aurait d'autant plus raison que l'un de ces chapitres, José Echegaray, n'a absolument aucun rapport avec les autres, puisqu'il constitue une esquisse, extrêmement incomplète d'ailleurs, sur le théâtre de ce trop fécond dramaturge. L'étude des romanciers choisis prêterait à la même critique : il suffit de noter les titres des subdivisions de chacune de ces études pour se convaincre que ces *bocetos* rapides ne sont que des préparations à un tableau plus poussé : « Pérez Galdos : l'Espagne et le cléricalisme, un avare espagnol; *Barbara.* — Pereda : Pereda et Balzac; *De tal palo, tal astillo; Pedro Sánchez.* » — Il est clair qu'un jugement fondé de préférence sur deux des œuvres les plus discutables de l'auteur de *Sotileza*, de *Peñas arriba*, de *El Sabor de la tierruca* ne peut être que provisoire. Nous sommes donc en droit d'attendre de M. V. un travail définitif qu'il nous donnera sans doute quand il aura complété son information, vécu plus longtemps dans l'intimité des œuvres, étendu et multiplié ses points de vue. Nul doute qu'il ne supprime alors ces longues analyses, qui sont censées mettre le lecteur étranger au courant, pour pénétrer plus avant dans le génie propre et l'originalité des grands romanciers d'outre-monts. H. M.

TABLE DES MATIÈRES

Tome LI

ARTICLES DE FOND

Pages

Barbier. — Mélanges d'étymologie romane 263
— Noms de poissons. Notes étymologiques et lexicographiques 385
Bertoni. — Le chant de Saint-Faron 44
Bourciez. — Le verbe français *taer* 247
Castets. — Les fils Aymon 490
Cuny. — Latin vulgaire * *tūdāre* « frapper, tuer » 64
Foulet. — Les Strengleikar et le lai du lecheor 97
Jeanroy. — Un manuscrit fragmentaire du Renaut de Montauban. 241
Johnston. — The legend of Berte aus grans piès 545
Karl. — La Hongrie et les Hongrois dans les chansons de geste ... 5
— Un itinéraire de la France et de l'Italie 548
Ronjat. — Restitution de quelques noms de lieux dans l'Oisans ... 60
— Sur l'enclise des pronoms personnels en Gascogne 505

TEXTES ET DOCUMENTS

Baker. — Chanson française inédite 39
Calmette et Hurtebise. — Correspondance de la ville de Perpignan. 278
Castets. — Les quatre fils Aymon 67, 143, 289, 407
Lambert. — Chants de travail 111, 448, 512

VARIÉTÉS

Anglade. — Camille Chabaneau 481
Bertoni. — Mainte communalment 479
— D'un cœur sain ; Flegme 555
Avis de concours 96

BIBLIOGRAPHIE

1° Revue des revues 220, 372, 557
2° Comptes rendus :
Becker. — Grundriss der altfranzösischen Literatur, I. Teil (Karl). 558
Bertoni. — Attila (Anglade) 379
Bibliotheca romanica (Vianey) 222
— (Martinenche) 375

BORRMANN. — Das kurze Reimpaar bei Crestien von Troyes (ANGLADE). 380
CUERVO. — Apuntaciones críticas sobre el lenguaje bogotano (MÉRIMÉE)..... 230
DUPUY. — Poèmes (RIGAL)..... 233
FITZ-GERALD. — Versification of the cuaderna via (MARTINENCHE). 373
GASCÓN Y GUIMBAO. — I. Cancionero de los Amantes de Teruel ; — II. Los Amantes de Teruel ; — III. Relacion de escritores Turolenses (MÉRIMÉE)..... 572
GRAEME RITCHIE — Recherches sur la sintaxe de la conjonction *que* dans l'ancien français (J. R.)..... 238
GRAMMONT. — Petit traité de versification française (J. R.)..... 381
HUBER. — L'évangile de l'enfance en provençal (J. R.)..... 235
HUIDOBRO. — Palabras, Giros y Bellezas del lenguaje popular de la Montaña (VÉZINET)..... 235
LEITE DE VASCONCELLOS. — O livro de Esopo (MARTINENCHE).... 373
LEMAÎTRE. — En marge des vieux livres (RIGAL)..... 231
MARTIN. — Le patois de Lallé (J. R.)..... 237
MASSO-TORRENTS. — Historiografia de Catalunya (CALMETTE)..... 565
MONSALVATJE Y FOSSAS. — Colleccion diplomatica del condado de Besalú (CALMETTE)..... 564
NUEVA BIBLIOTECA DE AUTORES ESPAÑOLES (MARTINENCHE)..... 376
PROUVÈNÇO ! (J. R.)..... 236
RIGAL. — Molière (VIANEY)..... 221
ROJAS. — La Celestina (MÉRIMÉE)..... 229
SAID ARMESTO. — La leyenda de Don Juan (MÉRIMÉE)..... 566
SANTI. — Il canzoniere di Dante Alighieri (CASTETS)..... 224
SAVI LOPEZ. — Trovatori et Poeti (F. C.)..... 225
STAAFF. — Etude sur l'ancien dialecte léonais (MÉRIMÉE)..... 569
VIVO PROUVÈNÇO (J. R.)..... 383
3° Ouvrages annoncés sommairement :
AUBERT et BOURRILLY, 237 — BOSELLI, 378 — CALVI, 228 — CARTABÈU DE SANTO ESTELLO, 383 — CARRINGTON LANCASTER, 226 — CESANO, 226 — DROUET, 379 — DUMITRESCU, 236 — EUGLEY MATHEWS, 239 — FAGUET, 230 — FRYKLUND, 236 — GIRAUD, 225 — HOMENATGE AL DOCTOR ARCANGELIC, 376 — JOANNIDÈS, 232 — LA SALLE DE ROCHEMAURE, 380 — LEITE DE VASCONCELLOS, 375 — LŒSETH, 378 — MOURA, 376 — NEERA, 232 — ROQUES, 240 — SALVIONI, 239, 240 — SANVISENTI, 374 — STOWELL, 384 — VÉZINET, 574 — VITAGLIANO, 227 — WEIGERT, 378 — WICKERSHAM CRAWFORD, 566.
ERRATA..... 96, 384

Le Gérant responsable : P. HAMELIN.

MONTPELLIER. — IMPRIMERIE GÉNÉRALE DU MIDI.

PC
2
R4
t.51

Revue des langues romanes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

WILLIAM BRIGGS
PRINTER & BINDER
TORONTO